INTRODUCTION AUX SOURATES DU CORAN

Allâhumma inni as'aluka `ilman naafi`an, wa a`udhubika min `ilmin laa yanfa`u

Ô Allah, je t'implore la science qui est bénéfique et je cherche Ton refuge contre la science qui n'est pas bénéfique

Table des matières

Sourate Al-Fâtihah 5

Sourate Al-Baqarah 6

Sourate Âl `Imrân 10

Sourate An-Nisâ’ (Les Femmes) 13

Sourate Al-Mâ’idah 17

Sourate Al-An`âm 21

Sourate Al-A`râf 26

Sourate Al-Anfâl 28

Sourate At-Tawbah (Le Repentir) 36

Sourate Yûnus (Jonas) 44

Sourate Hûd 47

Sourate Yûsuf (Joseph) 49

Sourate Ar-Ra`d (Le Tonnerre) 53

Sourate Ibrâhîm 54

Sourate Al-Hijr 55

Sourate An-Nahl (Les Abeilles) 56

Sourate Banî Isrâ’îl 58

Sourate *Al-Kahf*, la Caverne 60

Sourate Maryam (Marie) 62

Sourate Tâha 66

Sourate Al-Anbiyâ’ (Les Prophètes) 69

Sourate Al-Hajj (Le Pèlerinage) 71

Sourate Al-Mu’minûn (Les Croyants) 73

Sourate An-Nûr (La Lumière) 75

Sourate Al-Furqân (Le Critère) 83

Sourate Ash-Shu`arâ’ (Les Poètes) 84

Sourate An-Naml (Les Fourmis) 86

Sourate Al-Qasas (Les Récits) 88

Sourate Al-`Ankabût (L’araignée) 91
Sourate Ar-Rûm (Les Romains)........ 93
Sourate Luqmân 97
Sourate As-Sajdah (La Prosternation) 98
Sourate Al-Ahzâb (Les Coalisés) 100
Sourate Saba’........ 109
Sourate Fâtir (Le Créateur)........ 110
Sourate Yâ Sîn........ 112
Sourate As-Sâffât........ 113
Sourate Sâd 115
Sourate Az-Zumar (Les Groupes)........ 118
Sourate *Al-Mu’min*, le Croyant (ou *Ghâfir*, le Pardonneur) 119
Sourate Hâ-Mîm As-Sajdah (Fussilat)........ 121
Sourate Ash-Shûrâ (La Consultation) 125
Sourate Az-Zukhruf (L’Ornement)........ 128
Sourate Ad-Dukhân (La Fumée) 130
Sourate Al-Jâthiyah (L’Agenouillée) 132
Sourate Al-Ahqâf 134
Sourate Muhammad 137
Sourate Al-Fath (La conquête)........ 139
Sourate Al-Hujurât (Les Appartements)........ 146
Sourate Qâf........ 148
Sourate Adh-Dhâriyât........ 150
Sourate At-Tûr 152
Sourate An-Najm (L’Étoile)........ 154
Sourate Al-Qamar (La lune)........ 157
Sourate Ar-Rahmân (Le Très Miséricordieux) 159
Sourate Al-Wâqi`ah (L’événement)........ 162
Sourate Al-Hadid (Le fer)........ 164
Sourate Al-Mujâdalah (La Discussion)........ 167
Sourate Al-Hashr (L’Exode)........ 169
Sourate Al-Mumtahanah (L’éprouvée) 176
Sourate As-Saff (Les Rangs) 178
Sourate Al-Jumu`ah (Le Vendredi) 180

Sourate Al-Munâfiqûn (Les Hypocrites) 182
Sourate At-Taghâbun (La Grande Perte) 187
Sourate *At-Talâq* (Le Divorce) 189
Sourate At-Tahrîm (La Prohibition) 191
Sourate Al-Mulk (Le Royaume).. 195
Sourate Al-Qalam (La Plume) 197
Sourate Al-Hâqqah (La Révélatrice) 199
Sourate Al-Ma`ârij 201
Sourate Nûh (Noé).. 202
Sourate Al-Jinn.. 203
Sourate Al-Muzzammil (L'Enveloppé) 207
Sourate Al-Muddaththir (Le Drapé) 209
Sourate Al-Qiyâmah (La Résurrection) 212
Sourate Al-Insân (L'Homme) 214
Sourate Al-Mursalât 218
Sourate An-Naba' (La Nouvelle) 220
Sourate An-Nâzi`ât 223
Sourate `Abasa 225
Sourate At-Takwîr (L'obscurcissement) 227
Sourate Al-Infitâr (L'éclatement).. 228
Sourate At-Tatfîf (La Fraude).. 229
Sourate Al-Inshiqâq (Le déchirement).. 231
Sourate Al-Burûj (Les Constellations).. 233
Sourate At-Târiq (L'Astre Nocturne) 234
Sourate Al-A`lâ (Le Très-Haut).. 235
Sourate Al-Ghâshiyah (L'Enveloppante).. 237
Sourate Al-Fajr (L'Aube Naissante).. 238
Sourate Al-Balad (La Cité).. 240
Sourate Ash-Shams (Le Soleil) 242
Sourate Al-Layl (La Nuit).. 244
Sourate Ad-Duhâ (L'aurore) 246
Sourate Al-Inshirâh.. 248
Sourate At-Tîn (Les Figues).. 249
Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence).. 251

Sourate Al-Qadr 254
Sourate Al-Bayyinah (La Preuve) 256
Sourate Az-Zalzalah (La Secousse).. 258
Sourate Al-`Âdiyât (Les coursiers) 260
Sourate Al-Qâri`ah (Le Fracas).. 261
Sourate At-Takâthur (La course aux richesses) 262
Sourate Al-`Asr (Le Temps).. 264
Sourate Al-Humazah (Les Calomniateurs)... 265
Sourate Al-Fîl (L'Eléphant)... 267
Sourate Quraysh.. 273
Sourate Al-Mâ`ûn (L'Entraide)... 276
Sourate Al-Kawthar (L'abondance) 277
Sourate Al-Kâfirûn (Les Mécréants) 280
Sourate An-Nasr (Le Secours).. 283
Sourate Al-Lahab 286
Sourate Al-Ikhlâs (le Monothéisme Pur) 290
Al-Mu`awwithatân (Les Deux Sourates Protectrices) 294

Sourate Al-Fâtihah

Cette sourate est nommée "Al-Fâtihah" (i.e. "La Liminaire") de par son contenu. "Fâtihah" désigne le début d'un sujet, d'un livre ou de toute autre chose. En d'autres termes, sourate Al-Fâtihah s'apparente à une préface.

Versets

Cette sourate comporte 7 versets.

Période de révélation

C'est une des premières révélations au Saint Prophète. En réalité, nous apprenons par les Traditions authentiques qu'il s'agit de la première sourate complète révélée à Mohammad — paix et bénédictions sur lui. Précédemment, seuls quelques versets divers avaient été révélés, à savoir des parties des sourates Al-`Alaq, Al-Muzzamil, Al-Muddaththir, etc.

Thème

Cette sourate est en fait une prière qu'Allâh a enseignée à tous ceux qui souhaitent étudier Son Livre. La sourate a été placée au commencement du Livre pour apprendre au lecteur que celui qui souhaite sincèrement tirer profit du Coran doit offrir cette prière au Seigneur de l'univers.

Cette sourate est destinée à créer dans le cœur du lecteur un profond désir qui l'incitera à rechercher la guidance du Seigneur de l'univers, qui Seul peut l'accorder. Sourate Al-Fâtihah enseigne indirectement à l'homme que les meilleures choses pour lui sont de prier Dieu afin d'être guidé vers le droit chemin, d'étudier le Coran tel un chercheur de vérité et de reconnaître que le Seigneur de l'univers est la source de toute connaissance. Il convient donc de commencer l'étude du Coran par une prière pour sa propre guidance.

De ce fait, il apparaît clairement que cette sourate n'est pas seulement l'introduction d'un livre : c'est une prière et le Coran est sa réponse. Sourate Al-Fâtihah est la prière du serviteur et le Coran est la réponse du Maître à sa prière. Le serviteur prie Allâh de le guider et le Maître lui confie la totalité du Coran pour réponse à sa prière, comme pour dire : "Voici la guidance que tu m'as implorée."

Sourate Al-Baqarah

Pourquoi le nom Al-Baqarah (la vache, la génisse) ? La sourate a été nommée ainsi en référence au récit qui s'y trouve (versets 67 à 73). Il ne s'agit toutefois pas d'un titre qui indiquerait le sujet de la sourate. En fait, il serait aussi erroné de traduire le nom Al-Baqarah en "la vache" ou "la génisse" que de traduire littéralement les noms anglais Baker (boulanger), Rice (riz), Wolf (loup) dans une autre langue, ou vice et versa, car ceci laisserait entendre que la sourate traite du sujet de "la vache". Beaucoup de sourates ont été appelées selon le même mode parce qu'aucun mot en arabe (malgré sa richesse) n'englobe tous les thèmes abordés. En fait, toutes les langues humaines souffrent de la même restriction.

Ordre

Bien que médinoise, Al-Baqarah, suit naturellement la sourate mecquoise Al-Fatihah, qui se termine par la prière : "Guide nous vers le droit chemin". En effet, elle commence par la réponse à cette prière : "Ceci est le Livre, au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux". La plus grande partie de sourate Al-Baqarah a été révélée durant les deux premières années de la vie du Prophète — paix et bénédictions sur lui — à Médine. Une plus petite partie, révélée un peu plus tard, a été incluse dans cette sourate car son contenu est étroitement lié aux thèmes traités dans cette sourate. Par exemple, les versets interdisant l'usure ont été révélés pendant la dernière période de la vie du Prophète mais ont été inclus dans cette sourate. Pour la même raison, les derniers versets de cette sourate (284 à 286), révélés à La Mecque avant l'émigration du Prophète — paix et bénédictions sur lui — à Médine, y ont été également inclus.

Historique

Afin de comprendre la signification de cette sourate, il convient de connaître son contexte historique :

1. À La Mecque, le Coran s'adressait de manière générale aux polythéistes de Quraysh qui ignoraient tout de l'islam. À Médine, il s'est intéressé également aux Juifs pour qui les notions d'unicité de Dieu, de mission prophétique, de jugement dernier, d'au-delà et d'anges étaient familières. Ceux-ci déclaraient croire au Livre révélé par Allâh à leur Prophète Moïse — que la paix d'Allâh soit sur lui. Sur le principe, leur voie était identique à l'islam (i.e. la soumission à Dieu), enseigné par le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui. Pourtant, au fil de siècles de dégénérescence, ils s'étaient écartés de cette voie initiale, adoptant des croyances, des rites et des coutumes non-islamiques (i.e. non-orthodoxes) dépourvus de toute référence et de tout appui dans la Torah. En oûtre, ils ont falsifié la Torah en y insérant leurs propres explications et interprétations. En déformant cette partie de la Parole de Dieu qui était demeurée intacte dans les Écritures, ils l'ont privé du véritable esprit de la vraie religion, se raccrochant ainsi à un cadre de rituels sans vie.

   Par conséquent, leurs croyances, leur morale ainsi que leur conduite ont profondément dégénéré. Non seulement, ils étaient satisfaits de leur condition, mais ils s'y accrochaient passionnément. En sus, ils n'étaient aucunement disposés à accepter la moindre réforme. Ils sont ainsi devenus d'âpres ennemis pour ceux qui étaient venus leur montrer le Droit Chemin en mettant tout en œuvre pour faire échouer leurs efforts. Bien qu'ils aient été initialement des musulmans (comprendre : soumis à Dieu), ils se sont écartés de l'islam véritable (soumission à Dieu). En effet, ils ont altéré son sens et

sont devenus victimes d'ergotages et de sectarisme. Ils avaient oublié et abandonné Dieu et ont commencé à servir Mammon (le Veau d'or) au point même de renoncer à leur première appellation de "musulmans" (i.e. soumis à Dieu) d'adopter le nom de "juifs" et de faire de la religion un monopole des enfants d'Israël.

Telle était la situation religieuse quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — est venu à Médine et a invité les Juifs à la religion véridique. C'est pourquoi plus du tiers de la sourate a été adressé aux enfants d'Israël. Une analyse critique de leur histoire, de leur dégénérescence morale et du travestissement de la religion a été mise en parallèle avec la moralité exemplaire et les principes fondamentaux de la pure religion. Cette comparaison vise à mettre en exergue la nature de la dégénérescence de la communauté d'un prophète quand elle s'égare. Elle permet également de délimiter la frontière entre la piété réelle et le formalisme, entre les qualités essentielles et les aspects accessoires de la véritable religion.

2. À La Mecque, l'islam s'est principalement occupé de propager ses principes fondamentaux et d'assurer l'instruction morale de ses adhérents. Mais après l'émigration du Saint Prophète à Médine, où les musulmans venus de toute l'Arabie avaient établi un minuscule état islamique avec l'aide des Ansârs (partisans locaux), le Coran a également dû aborder des problèmes sociaux, culturels, économiques, politiques et légaux. Ceci explique la différence entre les thèmes des sourates révélées à La Mecque et celles révélées à Médine. De ce fait, environ la moitié de cette sourate traite des principes et règlements essentiels à l'intégration d'une communauté, à la solidarité au sein de celle-ci et à la résolution des problèmes qu'elle rencontre.

3. Après l'émigration à Médine, la lutte entre l'islam et ses antagonistes est également entrée dans une nouvelle phase. Auparavant, les croyants qui propageaient l'islam dans leurs propres clans et tribus devaient faire face aux opposants à leurs risques et périls. Mais la situation était toute autre à Médine. Les musulmans y étaient venus de tous les coins d'Arabie, avaient formé une communauté et établi une ville-état indépendante. La lutte conditionnait la survie de la communauté elle-même, car la totalité de l'Arabie non-musulmane s'était unie pour écraser la communauté musulmane naissante. De ce fait, des directives dont dépendaient à la fois le succès et la survie de la communauté musulmane ont été révélées dans cette sourate.

4. Durant cette période, un nouveau type de musulmans, les "munâfiqûn" (i.e. les "hypocrites") ont commencé à apparaître. Bien que des signes d'hypocrisie aient été remarqués lors des derniers jours à La Mecque, ils avaient pris une forme différente à Médine. À La Mecque, certains professaient que l'islam était la vraie religion, mais n'étaient pas prêts à assumer les conséquences de cette profession, à sacrifier leurs intérêts et leurs relations de ce monde et à supporter les épreuves engendrées par l'acceptation de cette foi. Mais à Médine, d'autres types de munâfiqûn (hypocrites) ont fait leur apparition. Certains sont entrés au sein de l'islam uniquement pour lui porter atteinte de l'intérieur. Certains, puisque entourés de musulmans, sont devenus musulmans afin de préserver leurs intérêts personnels. Ils ont donc continué à entretenir des relations avec les ennemis de sorte que si ces derniers remportaient la victoire, leurs intérêts seraient en sécurité. D'autres encore n'étaient pas intimement convaincus de l'authenticité de l'islam, mais ont embrassé cette religion avec leur clan. D'autres, enfin, étaient intellectuellement convaincus de la véracité de l'islam, mais n'avaient pas suffisamment de détermination pour renoncer à leurs anciennes traditions, superstitions et ambitions personnelles. Ils n'étaient prêts ni à vivre selon la morale islamique ni à faire des sacrifices pour suivre cette voie.

À l’époque de la révélation de sourate Al-Baqarah, toutes sortes d’hypocrites avaient commencé à apparaître. Ainsi, Allâh a-t-Il brièvement indiqué leurs caractéristiques dans cette sourate. Plus tard, quand leurs caractéristiques malfaisantes et leurs œuvres malicieuses sont devenues manifestes, Allâh a envoyé des instructions détaillées à leur égard.

Thème : Guidance

Cette sourate est une invitation à la guidance divine, et tous les récits, incidents, etc. tournent autour de ce thème central. Comme cette sourate s’adresse en particulier aux juifs, de nombreux évènements historiques ont été cités à partir de leurs propres traditions afin de les avertir que leur bien réside dans l’acceptation de la Guidance révélée au Saint Prophète. Ils devraient donc être les premiers à l’accepter, car cette Guidance est fondamentalement la même que celle révélée au Prophète Mûsa (i.e. Moïse) que la paix de Dieu soit sur lui.

Liens internes

Versets 1 à 20 : Ces versets préliminaires déclarent que le Coran est le Livre de la Guidance, énoncent les articles de la Foi — croire en Dieu, la mission prophétique et la vie après la mort — et divisent l’humanité en trois groupes principaux quant à l’acceptation ou le rejet du message : les croyants, les mécréants et les hypocrites.

Versets 21 à 29 : Dieu invite l’humanité à accepter la Guidance de son propre gré, à se soumettre à Lui, le Seigneur et Créateur de l’univers, et à croire au Coran, Sa Guidance, et à la vie après la mort.

Versets 30 à 39 : La nomination d’Adam en tant que vicaire de Dieu sur terre, sa vie dans le Jardin (Paradis), le fait qu’il ait été victime de la tentation de Satan et son repentir agréé ont été cités pour montrer à l’humanité (la descendance d’Adam) qu’il est mieux pour elle d’accepter la Guidance et d’y adhérer.

Versets 40 à 120 : Dans ce passage, l’invitation à la Guidance s’adresse en particulier aux enfants d’Israël dont l’attitude passée et présente se trouve critiquée. Ces versets montrent que la déviance de la Guidance est à l’origine de leur décadence.

Versets 121 à 141 : Les Juifs ont été exhortés à suivre le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — qui est venu avec la même Guidance que le Prophète Abraham dont il était le descendant et l’adepte, celui-là même qu’ils tiennent en grande estime en tant qu’ancêtre et qu’ils suivent en sa qualité de Prophète. Le récit de la construction de la Ka`bah par ses soins a aussi été citée car elle allait devenir la direction de prière (*qiblah*) de la communauté musulmane.

Versets 142 à 152 : Dans ce passage, la réorientation de la *qiblah* du Temple (à Jérusalem) vers la Ka`bah (à La Mecque) a symbolisé le passage du leadership des enfants d’Israël à la communauté musulmane, laquelle a été mise en garde contre les transgressions de la Guidance ayant conduit à la destitution des Juifs.

Versets 153 à 251 : Des mesures pratiques ont été prescrites afin de permettre aux musulmans de s'acquitter des lourdes responsabilités du leadership qui leur avait été confié pour la promulgation de la Guidance. La prière rituelle (*salât*), le Jeûne, l'impôt purificateur (*zakât*), le Pèlerinage et le Jihad ont été prescrit en guise de préparation morale de la *Ummah*. Les Croyants ont été exhortés à obéir à l'autorité, à être équitables, à tenir leurs engagements, à honorer leurs pactes, à dépenser de leurs biens etc. dans le chemin de Dieu. Des lois et des règlements ont été édictés pour leur organisation, leur cohésion, leur conduite quotidienne et pour la résolution des problèmes sociaux, économiques, politiques et internationaux. De plus, la consommation d'alcool, les jeux d'argent, le prêt usurier ont été proscrits afin de mettre l'*Ummah* à l'abri de la désintégration. Parallèlement, les articles élémentaires de la Foi ont été réitérés à des endroits voulus, car ils suffisent à eux seuls à aider l'Homme à s'accrocher à la Guidance.

Versets 252 à 260 : Ces versets introduisent l'interdiction des prêts usuriers. Les vraies conceptions de Dieu, de la Révélation et de la Résurrection ont été soulignées pour entretenir le sens de la responsabilité. Les récits du Prophète Abraham — que la Paix de Dieu soit sur lui — et de celui qui se réveilla après un sommeil de cent ans ont été relatés pour montrer que Dieu est Omnipotent et qu'Il est capable de ressusciter les morts et de les rappeler pour rendre compte. Par conséquent, les Croyants doivent garder ce fait en vue et renoncer à pratiquer l'usure.

Versets 261 à 283 : Ces versets ont repris le thème des versets 153 à 251 et les Croyants ont été exhortés à dépenser de leur fortune dans le chemin de Dieu afin de Lui plaire, Lui seulement. Par contraste, ils ont été mis en garde contre les méfaits du prêt usurier. Des commandements ont également été donnés concernant la conduite quotidienne des transactions commerciales.

Versets 284 à 286 : Les articles élémentaires de la Foi ont été récapitulés à la fin de la sourate tout comme ils avaient été énoncés en son début. Puis, la sourate se termine par une prière dont la communauté musulmane avait grand besoin à l'époque où elle faisait face à des difficultés innombrables dans la propagation de la Guidance.

Sourate Âl `Imrân

Le nom de cette sourate (Âl `Imrân i.e. La Famille d'Imrân) est tiré du verset 33. Comme les noms de beaucoup d'autres sourates, celui-ci permet de la distinguer des autres sourates, mais ne désigne pas le thème principal de cette sourate.

La période de la révélation

Cette sourate se décompose en 4 parties. La première (versets 1 à 32) a probablement été révélée peu après la bataille de Badr. La deuxième (versets 33 à 63) a été révélée en l'an 9 A.H. à l'occasion de la visite de la délégation des chrétiens de Najrân. La troisième (versets 64 à 120) semble avoir été révélée juste après la première partie. La quatrième (versets 121 à 200) a été révélée après la bataille de Uhud.

Thème

Ces récits, bien que révélés à différentes périodes et à différentes occasions, sont liés de par leur but, leur objet et leur thème central : ils forment un tout. Cette sourate s'adresse à deux groupes en particulier : les gens du Livre (les juifs et les chrétiens) et les disciples de Mohammad — paix et bénédictions sur lui.

Le message s'étend aux juifs et aux chrétiens. Il fait suite à l'invitation qui leur a été faite dans sourate Al-Baqarah, où ils ont été mis en garde contre leurs croyances erronées et leur mauvaise morale, et ont été invités à accepter, comme remède, la vérité du Coran. On leur a indiqué que Mohammad — paix et bénédictions sur lui — enseigne la même droiture que leurs propres Prophètes ; qu'il s'agissait du droit chemin, de la voie d'Allâh. Par conséquent, toute déviation de cette voie serait fausse selon leurs propres Écritures.

Le deuxième groupe, les musulmans, déclarés meilleure des communautés dans sourate Al-Baqarah, désignés comme porte-flambeau de la vérité et chargés de la responsabilité de réformer le monde, ont reçu des instructions supplémentaires dans la continuité de la sourate précédente. Les musulmans ont été invités à tirer une leçon de la déchéance morale et religieuse des communautés précédentes et à ne pas marcher sur leurs pas. Ils ont également reçu des instructions à propos du travail de réforme qu'ils devaient accomplir. En outre, on leur a enseigné comment traiter les gens du Livre et les hypocrites qui obstruaient de diverses manières la voie de Dieu.

Contexte

Ci-dessous, nous passons en revue le contexte de révélation de la sourate.

1. Les Croyants avaient rencontré toutes sortes d'épreuves et de difficultés dont ils avaient été prévenus dans sourate Al Baqarah. Bien qu'ils soient sortis victorieux de la bataille de Badr, ils n'étaient pas encore hors de danger. Leur victoire avait réveillé l'hostilité de toutes les puissances d'Arabie, opposées au mouvement islamique. Des signes de menaces avaient commencé à apparaître de toutes parts et les musulmans vivaient dans un état permanent de crainte et d'anxiété. Le monde Arabe qui entourait le minuscule état de Médine (qui n'était alors qu'un tout petit état-

village) semblait vouloir l’anéantir. Cet état de guerre affectait également l’économie de la ville qui avait été lourdement perturbée par l’afflux des réfugiés musulmans de la Mecque.

2. Par ailleurs, persistait le problème épineux des tribus juives vivant dans les faubourgs de Médine. Les juifs ignoraient sans cesse le traité d’alliance conclu avec le Saint Prophète après son émigration à la Mecque au point qu’à l’occasion de la bataille de Badr, ils ont sympathisé avec les idolâtres bien que les principaux articles de leur foi - Unicité de Dieu, la croyance aux Prophètes et la vie après la mort - étaient identiques à ceux des musulmans. Après la bataille de Badr, ils ont commencé à inciter ouvertement les Quraysh et les autres clans arabes à faire éclater leur vengeance contre les musulmans. Ainsi, ces clans juifs ont mis de côté les relations amicales et de bon voisinage qui existaient depuis des siècles avec les habitants de Médine. A la fin, quand leurs actions maléfiques et leur violation des traités étaient devenues intolérables, le Saint Prophète a attaqué les Banû Qaynuqâ`, le plus pernicieux de tous les clans juifs ayant conspiré avec les hypocrites de Médine et les autres clans arabes idolâtres pour encercler les croyants. L’ampleur du danger pouvait se mesurer au fait que même la vie du Saint prophète était en danger permanent. De ce fait, les Croyants dormaient dans leur armures pendant cette période et assuraient une surveillance continue toute la nuit pour faire face à une éventuelle attaque soudaine. Et, chaque fois qu’ils perdaient de vue le Prophète, ne serait ce qu’un instant, ils se mettaient immédiatement à sa recherche.
3. Cette incitation par les juifs attisait la haine des Quraish qui se sont mis à préparer la vengeance de la défaite de Badr. Un an plus tard, une solide armée de 3000 hommes quitta la Mecque pour envahir Médine et une bataille eut lieu au pied du mont Uhud. Le Saint Prophète sortit de Médine avec un millier d’hommes pour rencontrer l’ennemi. Pendant leur marche vers le champ de bataille, 300 hypocrites ont déserté l’armée et sont retournés à Médine. Mais il restait encore un petit groupe d’hypocrites parmi les 700 hommes restants. Ceux-ci ont accompli leur mission en faisant de leur mieux pour semer le trouble et le chaos dans les rangs des Croyants durant la bataille. C’était la première preuve évidente qu’au sein de la communauté musulmane se trouvait un nombre assez important de saboteurs, toujours prêts à conspirer avec les ennemis externes pour nuire à leurs propres frères.
4. Même si le stratagème des hypocrites avait joué un grand rôle dans la défaite à Uhud, la faiblesse des musulmans eux-mêmes a contribué autant à cette défaite. Les musulmans formaient une communauté récente fondée sur une idéologie nouvelle et n’avaient jusqu’alors pas reçu de formation morale approfondie. Il était donc tout à fait naturel que les musulmans montrent des signes de faiblesse morale. Naturellement, cette seconde mise à l’épreuve de leur force physique et morale a fait resurgir quelques faiblesses. C’est pourquoi un examen détaillé de la bataille d’Uhud était nécessaire pour avertir les musulmans de leurs imperfections et donner des instructions pour pallier les manques. Il est également à noter que cet examen de la bataille est tout à fait différent des examens habituellement effectués par les généraux dans des occasions similaires.

Sujet : guidance

Cette sourate est la suite de sourate Al Baqarah et contient une invitation pour les gens du Livre. Dans Al Baqarah, les juifs étaient nommément conviés à accepter la guidance. Et dans cette sourate, les chrétiens, en particulier, ont été exhortés à abandonner leurs croyances erronées et à accepter la guidance du Coran. Parallèlement, les musulmans ont été chargés d’entretenir les vertus leur permettant d’accomplir correctement leurs obligations et d’étendre la guidance divine.

Liens Internes

Versets 1 à 32 : Dans ces versets introductifs, les vérités fondamentales sur Dieu, la révélation et la vie de l'Au-Delà furent réaffirmées en guise de préliminaires menant aux thèmes principaux de la sourate.

Versets 33 à 65 : Dans ces versets, le discours est principalement adressé aux Chrétiens, invités à embrasser l'islam. Ce passage coranique non seulement innocente Jésus et sa mère des bassesses que les juifs affirment à leur égard, mais aussi réfute les croyances chrétiennes erronées prétendant que Jésus est Dieu. L'origine de cette croyance réside dans le caractère miraculeux de la naissance de Jésus. Mais le Coran cite, en guise de réfutation, la naissance miraculeuse de Yahyâ Ibn Zakariyyâ (Jean-Baptiste fils de Zacharie) né d'une mère stérile et d'un père très âgé. Cette naissance miraculeuse ne fait pas de lui une divinité, tout comme le caractère miraculeux de la naissance de Jésus, né sans père, ne lui confère le moindre statut divin. L'un et l'autre sont des serviteurs de Dieu, nés par Son Ordre et Sa Volonté.

Versets 66 à 101 : Les Gens du Livre, les juifs, sont appelés à abandonner leurs voies déviantes et à accepter la guidance divine. Aussi les musulmans sont-ils avertis et appelés à la prudence quant à leurs intentions malicieuses, leurs chemins tortueux et leurs objections absurdes.

Versets 102 à 120 : Les musulmans y apprennent qu'ils doivent tirer des leçons des récits des Gens du Livre. Il faut également qu'ils prennent garde et se prémunissent contre leurs machinations. Ce passage coranique appelle les musulmans à se préparer et à s'entraîner pour établir la vertu et éradiquer le vice.

Versets 121 à 175 : Dans ces versets, la bataille de Uhud est passée en revue afin d'apprendre aux musulmans que les machinations de leurs ennemis ne pourront leur nuire, aussi longtemps qu'ils feront preuve d'endurance, de bravoure et de crainte révérencielle envers Dieu. Il est souligné que la défaite qu'ils ont essuyée est due à l'absence de certaines qualités morales et à la présence de quelques maux dans les rangs des musulmans. Puisque la cause principale de la défaite réside dans la cupidité des archers qui gardaient le col de la montagne, la consommation de l'usure fut interdite pour éradiquer ce mal.

Versets 175 à 189 : Le thème principal des versets 109 à 120 fut rappelé afin de rassurer et d'encourager les musulmans devant les conspirations de leurs ennemis.

Versets 190 à 200 : Ces versets constituent la conclusion de la sourate. Ils ne sont pas liés aux versets qui les précèdent immédiatement, mais plutôt à la sourate dans sa globalité.

Sourate An-Nisâ’ (Les Femmes)

Période de révélation

Cette sourate comporte plusieurs sujets révélés à différentes occasions pendant la période s’étendant probablement entre la fin de l’an 3 A.H. (après l’hégire) et la fin de l’an 4 A.H., ou le début de l’an 5 A.H. Bien qu’il soit difficile de déterminer les dates exactes de ces révélations, il est néanmoins possible de leur assigner une période assez correcte à l’aide des commandements divins et des évènements mentionnés dans cette sourate ainsi que les traditions qui s’y rapportent.

Quelques exemples sont donnés ci-dessous en guise d’illustration :

1. Nous savons que les instructions au sujet du partage de l’héritage des martyrs et de la protection des droits des orphelins ont été révélées après la bataille de Uhud, où 70 musulmans ont été tués. Alors, naturellement, la question de la division de l’héritage des martyrs et la protection des droits des orphelins s’est posée dans beaucoup de familles à Médine. A partir de cela, nous concluons que les versets 1 à 28 ont été révélés à cette occasion.
2. Nous apprenons des traditions, que la prescription de la prière dans les conditions de guerre fut à l’occasion de Dhât Ur-Riqâ`, une expédition qui eut lieu en l’An 4 de l’Hégire. De ceci, nous concluons que le passage contenant le verset 102 a été révélé à cette occasion.
3. Le dernier avertissement adressé aux juifs (verset 47), a été révélé avant que le clan des Banû An-Nadir ne soit exilé de Médine au mois de Rabi` Al-Awwal de l’an 4 AH Ainsi, peut-on sans risque conclure que le passage contenant le verset 47 a été révélé peu de temps avant cette date.
4. La permission d’effectuer le Tayammum (ablutions sèches, effectuées à partir de la poussière pure en l’absence d’eau) a été donnée pendant l’expédition de Banû Al-Mustaliq, qui eut lieu en l’an 5 AH. Par conséquent, il est probable que le passage contenant le verset 43 ait été révélé en l’an 5 A.H.

Sujet et contexte historique

Considérons maintenant le contexte social et historique de la période de révélation afin de comprendre la sourate. Cette sourate traite de trois principaux problèmes auxquels le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a été confronté à cette époque. Tout d’abord, il a engagé tout un plan de développement de la Communauté musulmane qui s’était formée au moment de son émigration à Médine. Aussi, a-t-il fondé de nouvelles lois morales, culturelles, socio-économiques et politiques à la place des anciennes lois de la période pré-islamique. Ensuite, son attention et ses efforts se sont tournés vers la lutte amère qui avait lieu contre les Arabes polythéistes, les clans juifs et les hypocrites qui s’opposaient bec et ongles à sa mission réformatrice. Mais avant tout, il devait propager l’islam malgré la féroce opposition de ces puissances malveillantes avec comme objectif d’atteindre le plus grand nombre d’esprits et de cœurs.

En conséquence, des instructions détaillées ont été fournies pour la consolidation et le renforcement de la Communauté islamique faisant suite aux instructions données dans Sourate Al Baqarah. Des principes pour le bon fonctionnement de la famille ont été établis et des règles à suivre pour régler des conflits familiaux ont été enseignées. Des règles ont été prescrites concernant le mariage, et les droits de l'épouse et de l'époux ont été répartis équitablement. Le statut des femmes dans la société a été déterminé et la déclaration des droits des orphelins a été faite. De même, des lois et des règlements ont été établis pour la répartition de l'héritage, et des instructions ont été données pour réformer l'économie. La base du code pénale a été établie, l'alcool a été interdit, et des instructions ont été données concernant la propreté et la purification. On a enseigné aux musulmans le bon comportement à adopter envers Allâh et envers leurs semblables. Des instructions ont été données pour le maintien de l'ordre au sein de la Communauté musulmane.

La condition morale et religieuse des gens du Livre a été passée en revue pour tirer des enseignements pour les musulmans et les mettre en garde contre l'imitation des gens du Livre. La conduite des hypocrites a été critiquée et les traits caractéristiques de l'hypocrisie et ceux de la foi véritable ont été mis en évidence afin que les musulmans puissent les distinguer. Pour faire face au lendemain de la défaite de la bataille de Uhud, des versets ont été révélés pour inviter les musulmans à faire preuve de bravoure face à l'ennemi, parce que la défaite de la bataille avait enhardi les clans des Arabes polythéistes, les juifs voisins et les hypocrites, qui désormais menaçaient les musulmans de toutes parts. Dans ces circonstances, Allâh a rempli les musulmans de courage et leur a donné les instructions nécessaires pendant cette période obscurcie par la guerre. Afin de contrecarrer les effrayantes rumeurs répandues par les Hypocrites et les musulmans de faible foi, ils ont été invités à effectuer une minutieuse enquête parmi eux et à en informer les responsables. Comme les musulmans avaient quelques difficultés à effectuer leurs prières pendant les expéditions, notamment aux endroits où l'eau manquait pour effectuer les ablutions, il leur a alors été permis dans ce cas de figure, d'effectuer des ablutions sèches avec de la terre pure et de raccourcir leur prière, ou d'effectuer la « Prière de la Crainte », quand ils étaient face à un danger. Des instructions ont également été données pour la solution du problème déroutant des musulmans dispersés dans les clans des Arabes mécréants et qui faisaient souvent l'objet d'agressions. Ils ont été invités à émigrer à Médine, la demeure de l'islam.

Cette sourate traite également du cas des Banû An-Nadir, qui présentaient une attitude hostile et menaçante, malgré les traités de paix signés avec les musulmans. Ils se rangeaient ouvertement du côté des ennemis de l'islam et tramaient des complots contre le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et la Communauté musulmane, et ce, même à Médine. Ils ont été réprimandés pour leur comportement infâme, ils ont reçu un dernier avertissement pour changer leur attitude, et ont été, au final, exilés de Médine à cause de leur mauvaise conduite.

Le problème des hypocrites, devenus très pénibles à cette période, mettait les croyants en difficulté. Par conséquent, ils ont été divisés en différentes catégories pour permettre aux musulmans de les traiter convenablement. Des instructions claires ont été également données concernant l'attitude qu'ils devaient adopter envers les clans non belligérants. La chose la plus nécessaire à ce moment était de préparer les musulmans à la lutte amère qu'ils devaient mener contre les opposants de l'islam. Dans ce but, la plus grande importance a été accordée à la fortification de leur caractère : il était évident que la petite Communauté musulmane ne pouvait s'en tirer avec succès, ni survivre, si les musulmans ne possédaient pas une force morale élevée. Ils ont donc été exhortés à adopter de hautes valeurs morales et étaient sévèrement critiqués chaque fois que l'on sentait chez eux une faiblesse morale.

Bien que cette sourate traite principalement des réformes morales et sociales, une grande attention est dument portée sur la propagation de l'islam. D'une part, la supériorité de la morale et de la culture islamique sur celles des juifs, des chrétiens et des polythéistes a été mise en évidence. D'autre part, les conceptions religieuses erronées de ces groupes, leur mauvaise morale et leurs actes blâmables ont été critiqués préparant le terrain à leur invitation à suivre la voie de la vérité.

Sujet : Consolidation de la communauté islamique

L'objet principal de cette sourate est d'enseigner aux musulmans les éléments qui unissent un peuple et les rendent fermes et forts. Une introduction à la stabilité de la famille, qui est le noyau de la communauté, a été faite. Puis, ils ont été invités à préparer leur défense. De plus, on leur a enseigné l'importance de la propagation de l'islam. Et avant tout, l'importance d'une morale élevée dans le processus de consolidation de la Communauté a été inculquée.

Liens Internes

Versets 1 à 35 : Des lois et des règlements pleins de justice et d'équité ont été révélés afin d'assurer une harmonie et une paix au sein du couple. Des détails concernant les lois d'héritage sont fournis et une attention toute particulière est accordée aux droits des orphelins.

Versets 36 à 42 : Afin de mieux inculquer aux croyants le respect des enseignements divins, ces versets les appellent à faire preuve de générosité envers tout leur entourage. Ils les enjoignent à délaisser la méchanceté, l'égoïsme, l'avarice et autres maux. C'est à ce prix que les communautés se renforcent et que l'islam se propage.

Verset 43 : Les règles de purification du corps et de l'âme afin d'observer la prière sont enseignées, car la prière joue un rôle fondamental dans l'établissement des valeurs morales et la réforme sociale.

Versets 44 à 57 : Après cette préparation morale, des instructions pour assurer la défense de la communauté sont fournies. D'abord, les musulmans sont mis en garde contre les machinations et les viles ruses des juifs locaux, hostiles à la naissance de l'islam. Cette précaution était nécessaire pour éviter tout malentendu qui aurait pu naître à cause de l'alliance entre les gens de Médine et les juifs.

Versets 58 à 72 : Les croyants sont appelés à placer leur confiance en des gens honnêtes, compétents et doués de qualité de foi, à faire ce qui est juste et bon et d'obéir à Dieu, à Son Messager et à ceux en qui ils ont placé leur confiance pour la gestion de leurs affaires. Ils apprennent également qu'ils doivent retourner vers Dieu et Son Messager pour le règlement des litiges. C'est ce comportement qui peut assurer la cohésion et la force de la communauté ; c'est pourquoi ils sont solennellement mis en garde contre la déviation et l'éloignement de ce chemin de rectitude.

Versets 73 à 100 : Après ces prérequis, les croyants sont exhortés à se préparer à défendre l'islam et à combattre bravement pour protéger les musulmans, sans la moindre peur ou faiblesse. Ils sont également appelés à la prudence vis-à-vis des hypocrites. Aussi, la différence entre ceux qui se dérobent intentionnellement et les fervents croyants réellement incapables de prendre part à cette défense, est clairement établie.

Versets 101 à 103 : Là encore, des instructions sont données quant à l'accomplissement de la prière dans les campagnes militaires et pendant les batailles. Cela témoigne de l'importance primordiale de la prière, même pendant les moments de peur et de péril.

Verset 104 : Avant de passer au thème suivant, les musulmans sont appelés à persévérer dans leur lutte, sans manifester la moindre faiblesse.

Versets 105 à 135 : Afin de rendre la communauté musulmane forte et capable d'assurer sa défense, les musulmans sont enjoins à faire preuve de la plus grande justice, fut-ce à l'égard de leurs ennemis ou sur le champ de bataille. Dans un autre registre, ils sont aussi appelés à régler les disputes au sein d'un couple avec justice. Pour cela, ils sont tenus de préserver leurs croyances et leurs œuvres de toute impureté, afin de devenir les garants de la justice.

Versets 136 à 175 : Ces versets synthétisent les enseignements à observer pour assurer la défense des musulmans. Ils doivent prendre garde de leurs ennemis et rester prudents quant aux machinations des hypocrites, des mécréants et des Gens du Livre. Dès lors que la foi en Dieu, en la Révélation et en le Jour du Jugement Dernier sont la seule protection contre tout ennemi, ils doivent croire et suivre, en toute sincérité, Son Messager, Muhammad — paix et bénédictions sur lui.

Verset 176 : Ce verset traite des jugements relatifs à la famille énoncés dans les versets 1 à 35 ; il fut révélé bien après le reste de la sourate.

Sourate Al-Mâ’idah

Cette sourate tire son nom du verset 112, dans lequel le mot « Mâ’idah » se trouve. Comme pour le nom de beaucoup d’autres sourates, cette appellation n’a pas de relation spéciale avec le contenu de la sourate, mais a été utilisée simplement comme symbole pour la distinguer des autres sourates. [1]

Période de Révélation

Le thème de cette sourate indique, avec l’appui des traditions, que cette sourate a été révélée après le traité d’Al-Hudaybiyah, à la fin de l’an 6 ou au début de l’an 7 après l’hégire. Cela explique pourquoi cette sourate traite des problèmes survenus suite à ce traité.

Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — accompagné de 1400 musulmans, était allé à La Mecque le mois de Dhul-Qi`dah, en l’an 6 après l’hégire, pour effectuer la `Umrah [2] mais les Quraysh, animés par leur hostilité, tentèrent de l’en empêcher, bien que cela soit tout à fait contraire aux traditions religieuses antiques de l’Arabie. Après de multiples négociations, il fut conclu un traité à Al-Hudaybiyah dans lequel il fut convenu que la `Umrah pourrait être accomplie l’année suivante. C’était une occasion très appropriée pour enseigner aux musulmans la façon d’exécuter le pèlerinage à La Mecque avec une dignité islamique et de les encourager à ne pas empêcher les incrédules d’exécuter le pèlerinage à La Mecque comme une vengeance de leur mauvaise conduite : ce n’était pas si difficile pour les mécréants de traverser le territoire musulman pour se rendre à La Mecque. C’est pourquoi les versets préliminaires traitent des éléments liés au pèlerinage à La Mecque et le même thème a été repris aux versets 101 à 104. Les autres sujets de cette sourate semblent également appartenir à la même période.

La continuité du propos indique que la sourate a été révélée dans sa totalité en une seule fois. Il est également possible que certains versets aient été révélés ultérieurement et aient été insérés dans cette sourate à différents endroits bien appropriés. Mais il ne semble pas y avoir la moindre discontinuité à quelque endroit de la sourate prouvant qu’elle ait été révélée en plusieurs fois.

Circonstances de Révélation

Cette sourate a été révélée pour satisfaire aux besoins engendrés par les changements de conditions qui étaient maintenant différentes de celles qui avaient cours au temps de la révélation des sourates de Âl-`Imran et An-Nissâ’. Aussi, le choc résultant de la défaite à la bataille de Uhud avait rendu les environs de Médine dangereux pour les musulmans, mais désormais l’islam était devenu une puissance invulnérable et l’état islamique s’était étendu jusqu’au Nadj à l’Est, à la mer rouge à l’Ouest, jusqu’à la Syrie au Nord et jusqu’à La Mecque au Sud. La défaite que les musulmans avait essuyée lors la bataille d’Uhud n’a pas ébranlé leur détermination. Au contraire, cela les avait poussés à agir. Grâce à leur lutte continue et aux sacrifices inégalés, la puissance des clans environnants avait été brisée dans un rayon de 200 miles. La menace juive qui pesait sans cesse sur Médine avait totalement disparu et les juifs, dans les autres parties de Hijaz, étaient tributaires de l’Etat de Médine. Le dernier effort des Quraysh visant à annihiler l’islam a été contrecarré dans la bataille du Fossé. Suite à cela, il apparaissait tout à fait évident aux Arabes qu’aucune puissance ne pouvait supprimer le mouvement islamique. L’islam n’était alors pas seulement une croyance planant au dessus des esprits

et des cœurs d'un peuple, mais était devenu un Etat dominant chacun des aspects des gens vivant en son sein. Ceci a permis aux musulmans de vivre leur vie sans entrave, conformément à leur croyance.

Un autre processus s'est développé parallèlement durant cette période. La civilisation musulmane s'était développée selon les principes et le point de vue islamiques. Cette civilisation se démarquait en tout point de toutes les autres civilisations et avait clairement distingué les musulmans des non musulmans dans leur comportement moral, social et culturel. Des mosquées avaient été construites sur tous les territoires, la prière avait été établie et un Imam avait été nommé pour chaque clan et habitation. Des lois islamiques civiles et pénales avaient été formulées en détail et mises en vigueur par les tribunaux islamiques. De nouvelles lois commerciales ont remplacé les anciennes. Les lois islamiques régissant le mariage, le divorce, la ségrégation des sexes, la punition de l'adultère, de la calomnie et de ce qui s'y rapporte avaient façonné la vie sociale des musulmans selon un moule spécial.

Leur comportement social, leur conversation, leur tenue vestimentaire, même leur mode de vie, leur culture, etc. avaient pris une forme qui leur est propre. En raison de tous ces changements, les non musulmans ne s'attendaient plus à ce que les musulmans retournent à leurs anciens us et coutumes. Avant le traité d'al-Hudaybiyah, les musulmans étaient si occupés dans leur lutte avec les Quraysh non musulmans qu'ils n'avaient pas le temps de propager leur message. Cet obstacle a été levé par ce qui semblait être en apparence une défaite, mais ce fut en réalité, une victoire à Al-Hudaybiyah. Ceci apporta aux musulmans non seulement la paix dans leur propre territoire mais aussi un sursis pour répandre leur message dans les territoires avoisinants. En conséquence, le Saint Prophète a adressé des lettres aux souverains d'Iran, d'Egypte et de l'Empire Romain, ainsi qu'aux chefs d'Arabie, les invitant à l'islam. En même temps, les émissaires de l'islam répandaient le message parmi les clans et les tribus et les invitaient à accepter la voie divine d'Allâh. Telles furent les circonstances de la révélation de sourate Al-Mâ'idah .

Sujets Abordés

Trois sujets principaux y sont traités :

1. Des commandements et instructions au sujet de la vie religieuse, culturelle et politique des musulmans. A cet égard, un ensemble de règles au sujet de l'accomplissement du pèlerinage a été prescrit ; l'observance du respect strict pour les emblèmes d'Allâh a été encouragée ; et toute forme d'entrave ou de perturbation envers les pèlerins de La Mecque ont été interdits. Des règles précises ont été établies pour ce qui est licite et illicite en matière de nourriture, et des restrictions absurdes qui avaient cours dans la période pré-islamique ont été abolies. La permission a été donnée de partager la nourriture avec les gens du Livre, et d'épouser leurs femmes. Des règles relatives à l'exécution des ablutions, du bain et du tayammum (ablutions sèches) ont été énoncées. Les punitions pour la rébellion, la perturbation de la paix et le vol ont été indiqués. La boisson et le jeu ont été rendus absolument illicites. L'expiation pour la rupture du serment a été fixée et quelques éléments supplémentaires ont été ajoutés à la loi de l'évidence.

2. Des exhortations faites aux musulmans : maintenant que les musulmans avaient le pouvoir, on pouvait craindre que la puissance puisse les corrompre. A cette période de grande épreuve, Allâh les a engagés à plusieurs reprises à s'accrocher à la justice et les a mis en garde contre la mauvaise conduite de leurs prédécesseurs : les gens du Livre. Ils ont été enjoints à tenir fermement leur engagement dans l'obéissance à Allâh et à Son messager, et à observer strictement les

commandements et interdictions afin qu'ils soient préservés des mauvaises conséquences qui se sont abattues sur les juifs et les chrétiens pour avoir violé leurs engagements. Il leur a été ordonné d'observer les préceptes du Saint Coran dans la conduite de toutes leurs affaires et ils ont été mis en garde contre l'hypocrisie.

3. Remontrances aux juifs et aux chrétiens : alors que la puissance des juifs avait été totalement affaiblie et que presque toutes leurs habitations en Arabie du Nord étaient sous l'autorité des musulmans, ils ont été mis en garde contre leur attitude répréhensible et invités à suivre la bonne voie. En même temps, une invitation détaillée a également été adressée aux chrétiens. Les erreurs liées à leur foi ont été clairement relevées et ils ont été exhortés à accepter la guidance du Saint Prophète. Accessoirement, on peut noter qu'aucune invitation directe n'a été adressée aux Magéens et aux idolâtres des pays voisins car le discours adressé aux Arabes polythéistes couvrait parfaitement leur condition.

Objet : Renforcement de la communauté islamique

A la suite des commandements concernant le renforcement de la communauté musulmane donnée dans sourate An-Nissâ', les musulmans ont été appelés à observer et à honorer toutes leurs obligations : des prescriptions supplémentaires ont été données pour éduquer les musulmans dans ce sens. Ils ont été particulièrement mis en garde contre la corruption par le pouvoir et engagés à honorer l'alliance scellée dans le Coran. Ils ont été également exhortés à tirer des leçons des erreurs de leurs prédécesseurs, les juifs et les chrétiens, qui ont été, à leur tour, exhortés à abandonner leur conduite répréhensible au profit du droit chemin et à accepter la guidance enseignée par le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui.

Liens Internes

Versets 1 à 10 : Les croyants ont été exhortés à respecter scrupuleusement leurs obligations et à suivre les prescriptions divines concernant l'alimentation, la sexualité, la prière, la justice etc.

Versets 11 à 26 : Les musulmans ont été mis en garde contre les erreurs de leurs prédécesseurs. Ils doivent suivre le droit chemin et éviter le mauvais exemple des juifs et des chrétiens qui ont rompu leurs alliances et se sont égarés dans les voies du mal. Ces derniers, à leur tour, ont été exhortés à abandonner le mauvais chemin et à accepter l'islam.

Versets 27 à 32 : Le récit des deux enfants d'Adam a été relaté de manière à reprocher aux juifs leur complot visant à assassiner le Saint Prophète et ses Compagnons. Ce récit sert aussi à souligner le caractère sacré de la vie humaine.

Versets 33 à 40 : Pour atteindre cet objectif, des châtiments ont été prescrits contre ceux qui créent le chaos dans l'état islamique. Les croyants ont été incités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour établir le droit chemin. Le caractère sacré de la propriété privée a été souligné.

Versets 41 à 50 : Le Saint Prophète (et les musulmans à travers lui) est assuré qu'il n'a pas à se soucier de l'inimité, des desseins maléfiques et des machinations des juifs. Il devait plutôt continuer à faire de son mieux pour établir le droit chemin conformément à la guidance coranique car on ne pouvait rien espérer de ceux qui ont abandonné leur propre Torah. Il devait traiter les chrétiens pareillement, car eux aussi ont abandonné l'Évangile.

Versets 51 à 59 : Les croyants sont avertis qu'ils ne doivent prendre pour alliés ou confidents ni juifs, ni chrétiens, en raison de la décadence de leur morale. De même, ils doivent être prudents quant aux desseins maléfiques des hypocrites et des mécréants. Ils doivent compter exclusivement sur les croyants. Les Gens du Livre sont invités à abandonner leur inimitié envers les croyants et sont appelés à suivre le droit chemin, car il n'y a nul salut en dehors de cela.

Versets 70 à 86 : La corruption des juifs et des chrétiens est rappelée. Les erreurs des chrétiens en matière de Tawhîd (Monothéisme Pur) sont particulièrement réprouvées. Cela dit, ils sont préférés aux juifs au cœur dur car il y a parmi les chrétiens des gens qui sont enclin à suivre la Vérité.

Versets 87 à 108 : Dans ce passage, des jugements légaux relatifs au licite et à l'illicite sont énoncés, en complément des versets 1 à 10.

Versets 109-119 : La fin de la sourate rapporte une conversation qui a lieu entre Dieu et Ses Prophètes le jour du Jugement dernier. Cela permet à ceux qui sont dans l'erreur de corriger leur Credo et de purifier leurs croyances. La conversation entre le Prophète Jésus est fournie afin d'avertir les chrétiens qui croient en lui, et pour mettre en garde, de façon générale, les gens qui nourrissent de faux espoirs à l'égard de leurs Prophètes.

Conclusion : Le verset 120 conclut en rappelant qu'à Dieu Seul appartient le royaume des cieux, de la terre et de ce qu'ils renferment. C'est pourquoi on est tenu d'être ses serviteurs dévoués et sincères. Il a — Exalté soit-Il — le pouvoir sur toute chose et Il est Omnipotent.

Notes

[1] Cette phrase prête à confusion. En fait, le nom des sourates renvoie toujours à l'un des thèmes qui y sont traités. On ne peut donc pas dire que le titre n'a pas de rapport spécial avec le contenu.*NdT*.

[2] `Umrah : le petit pèlerinage.

Sourate Al-An`âm

Cette sourate tire son nom des versets 136, 138 et 139 dans lesquels ont été réfutées une série de croyances superstitieuses des Arabes idolâtres concernant le caractère licite ou illicite de certains animaux.

Période de Révélation

Selon une tradition d'Ibn `Abbâs, la sourate fut révélée en une seule fois à La Mecque. Asmâ', fille de Yazîd, un cousin germain de Mu`adh Ibn Jabal, a dit : "Lors de la révélation de cette sourate, le Saint Prophète était sur une chamelle et je tenais ses rennes. Le chameau a commencé à sentir le poids au point que l'on aurait dit que ses os allaient se briser." Nous apprenons aussi d'autres traditions que le Saint Prophète avait dicté la sourate entière la nuit même de sa révélation.

Le sujet de la sourate montre clairement qu'elle fut probablement révélée pendant la dernière année de vie du Saint Prophète à La Mecque. La tradition d'Asmâ', la fille de Yazîd, confirme aussi ce fait. Comme elle faisait partie des Ansâr et avait embrassé l'islam après la migration du Saint Prophète à Yathrib [1], sa visite au Saint Prophète à La Mecque eut probablement lieu pendant la dernière année de sa vie. En effet, auparavant, ses relations avec ces gens n'étaient pas assez intimes pour qu'une femme de Yathrib vienne lui rendre visite à La Mecque.

Circonstances de Révélation

Après la détermination de la période de révélation, il est plus facile de visualiser le contexte de la sourate. Douze années s'étaient écoulées depuis que le Saint Prophète avait invité les gens à l'islam. L'opposition et la persécution des Quraysh étaient devenues plus violentes et plus brutales, et la majorité des musulmans avaient dû quitter leurs demeures et émigrer en Abyssinie. Avant tout, les deux grands soutiens du Saint Prophète, Abû Tâlib et Khadîjah, n'étaient plus là pour l'aider et lui donner de la force ; il était donc privé de tout soutien de ce monde. En dépit de cela, il poursuivit sa mission n'en déplaise aux opposants. Suite à cela, d'une part, les habitants respectables de La Mecque, ainsi que les clans environnants, ont commencé à progressivement accepter l'islam ; d'autre part, la communauté dans son ensemble persévérait dans le rejet de l'islam. Aussi une personne montrant de l'empathie envers l'islam était-elle soumise aux railleries et à la dérision, à la violence physique et à l'exculsion sociale.

Yathrib s'avéra une lueur d'espoir dans ces sombres circonstances : l'islam commençait à s'y étendre librement grâce aux efforts de quelques personnes influentes parmi les Aws et les Khazraj [2] qui s'étaient convertis à La Mecque. Ainsi commença la marche de l'islam vers le succès et personne n'aurait pu alors mesurer les dimensions que cette religion pourrait prendre. Pour un observateur occasionnel, l'islam apparaissait à cette époque comme un mouvement faible dépourvu d'appui matériel excepté le maigre soutien de la famille du Prophète et des quelques pauvres adeptes du mouvement. Évidemment, ces derniers ne pouvaient être d'une grande aide puisqu'ils avaient été eux-mêmes exclus par leurs propres clans qui étaient devenus leurs ennemis et les persécutaient.

Sujet

Telles étaient les conditions lors de la révélation de cette sourate. Les principaux sujets traités dans ce propos peuvent être divisés en sept parties :

1. Réfutation de l’associationnisme (*shirk*)et invitation au credo du *tawhîd* [3].

2. Énonciation de la doctrine de "la vie après la mort" et réfutation de la notion erronée selon laquelle il n’y avait rien au-delà de cette vie ici-bas.

3. Réfutation des superstitions répandues.

4. Énonciation des principes moraux fondamentaux pour l’établissement de la société islamique.

5. Réponses aux objections dressées contre le Saint Prophète et sa mission.

6. Encouragements du Saint Prophète et de ses disciples qui étaient alors dans un état d’inquiétude et de découragement suite à l’échec apparent de la mission.

7. Remontrance, avertissements et menaces adressés aux incrédules et adversaires pour les faire renoncer à leur indifférence et à leur arrogance.

Il convient, cependant, de noter que ces différents sujets n’ont pas été traités les uns après les autres, dans des sections séparées, mais plutôt dans un discours continu où ces différents sujets viennent s’imbriquer en cours de discussion à maintes reprises de manière différente.

Le contexte des sourates mecquoises

Il s’agit de la première longue sourate mecquoise dans l’ordre de la compilation du Coran, il serait donc utile d’expliquer le contexte historique des sourates mecquoises en général afin que le lecteur puisse facilement comprendre les sourates mecquoises, ainsi que nos références aux différentes étapes de la période mecquoise en rapport avec les commentaires les concernant.

Tout d’abord, il faut souligner que très peu d’éléments sont disponibles concernant le contexte de révélation des sourates à La Mecque tandis que la période de révélation de toutes les sourates médinoises est connue ou peut être facilement déterminée. Il existe même des traditions authentiques sur les circonstances de révélation de la majorité des versets médinois.

En revanche, nous ne disposons pas d’informations aussi détaillées pour les sourates mecquoise. Seuls quelques sourates et versets disposent de traditions authentiques concernant le moment et l’occasion de leur révélation. Ceci est dû au fait que l’histoire de la période mecquoise n’a pas été compilée aussi minutieusement que celle de la période médinoise. Il faut donc avoir recours aux preuves renfermées par les sourates pour déterminer la période de leur révélation ; par exemple : les thèmes traités, leur sujet, leur style et les références directes ou indirectes aux événements et aux circonstances liés à leur révélation.

Ainsi il est évident, qu’à l’aide de tels indices, nous ne pouvons dire avec précision à quelle occasion ont été révélés certains versets et certaines sourates. La meilleure méthode reste de comparer les

indices que présente une sourate avec les événements de la vie du Saint Prophète à La Mecque afin d'aboutir à une conclusion plus ou moins correcte quant à la période de révélation de cette sourate. Si nous prenons en compte les éléments précités, l'histoire de la mission du Saint Prophète à La Mecque peut être divisée en quatre parties :

1. La première partie a commencé par sa désignation en tant que Messager aboutissant à la proclamation publique de sa mission prophétique trois ans plus tard. Pendant cette période, le Message a été passé secrètement à quelques personnes choisies uniquement. Le commun des Mecquois n'était pas au courant.

2. La seconde étape a duré deux ans après la proclamation de son titre de Prophète. Elle a débuté par l'opposition des individus, puis assez vite, l'opposition est devenue antagonisme, raillerie, dérision, accusation, abus et fausse propagande. Ainsi des groupes ont été formés pour persécuter ces musulmans qui étaient relativement pauvres, faibles et impuissants.

3. La troisième étape dura environ six ans, du commencement de la persécution à la mort d'Abû Ṯâlib et Khadîjah, la dixième année de la mission prophétique. Pendant cette période, la persécution des musulmans était devenue si intense et si brutale que beaucoup d'entre eux ont été forcés d'émigrer en Abyssinie. L'exclusion sociale et économique s'est exercée contre le Saint Prophète et les membres de sa famille et les musulmans qui sont restés à La Mecque ont été contraints de prendre refuge à Shi`b Abî Ṯâlib où ils ont été assiégés.

4. La quatrième étape a duré environ trois ans ; de la dixième à la treizième année de la mission prophétique. C'était une période de dures épreuves et de souffrances pénibles pour le Saint Prophète et ses disciples. La vie était devenue intolérable à La Mecque et il ne semblait exister aucun lieu de refuge même à l'extérieur de la ville. Si bien que quand le Saint Prophète est allé à Ṯâ'if, il n'y a trouvé ni abri ni protection. D'autre part, à l'occasion du pèlerinage, le prophète appelait chaque clan arabe à accepter son invitation à l'islam, mais ne recevait en réponse qu'un refus absolu de tout bord. Parallèlement, les habitants de La Mecque complotaient afin de se débarrasser de lui en le tuant, en l'emprisonnant ou en le bannissant de leur ville. C'est au cours de cette période critique qu'Allah a ouvert à l'islam les cœurs des Ans̠âr de Yathrib où le Prophète émigra sur leur invitation.

La vie du Saint Prophète à La Mecque divisée en quatre étapes, il devient plus facile de déterminer à quelle étape certaines sourates mecquoises ont été révélées. En effet, leur sujet et leur style permettent de distinguer les étapes au cours desquelles elles ont été révélées. De plus, elles contiennent des références à propos des circonstances et des événements constituant le contexte de leur révélation.

Nous déterminerons, pour les sourates Mecquoises suivantes, les caractéristiques de chaque étape et nous signalerons en préambule, la période dans laquelle chacune de ces sourates a été révélée.

Sujet : Crédo islamique

Cette sourate traite principalement des différents aspects des articles majeurs de la foi islamique : le Tawẖîd (i.e. le monothéisme), la vie après la mort, la mission prophétique, ainsi que leur application pratique à la vie humaine. Parallèlement, elle réfute les croyances erronée des opposants, répond à leurs objections, les avertit et les admoneste et apporte réconfort au Saint Prophète et à ses disciples qui souffraient alors de la persécution. Bien entendu, ces thèmes n'ont pas été traités séparément, mais harmonisés d'une excellente façon.

Liens internes

Versets 1 à 12 : Ces verstes comportent une entrée en matière et une exhortation. Les infidèles ont été avertis que leur refus du crédo islamique et le fait qu'ils ne suivent pas la Lumière émanant de la révélation de Dieu l'Omniscient et l'Omnipotent les exposaient à la même fin fatale que les infidèles du passé. Les arguments qu'ils invoquaient pour justifier leur rejet du Prophète et de la révélation qui lui avait été envoyée ont été réfutés. De plus, ils ont été invités à ne pas se méprendre sur le sursis qui leur avait été accordé.

Versets 13 à 24 : Ces versets inculquent le monothéisme (*tawẖîd*) et réfutent le polythéisme (*shirk*) qui représente un obstacle pour son acceptation.

Versets 25 à 32 : La vie dans l'au-delà y est dépeinte de manière pittoresque pour mettre les infidèles en garde contre les conséquences du rejet des articles de la foi.

Versets 33 à 73 : leur thème central traite du statut prophétique, sa mission, les limites de son pouvoir, l'attitude vis-à-vis de ses disciples, tant du point de vue du noble Prophète que de celui des infidèles.

Versets 74 à 90 : Dans cette même logique, ces versets relatent le récit du Prophète Abraham pour signifier aux Arabes païens que la mission du Prophète Muẖammad à laquelle ils s'opposent est la même que celle du Prophète Abraham — que la paix de Dieu soit sur lui. Cette ligne d'argumentation a été choisie car ils se considéraient eux-mêmes comme des adeptes d'Abraham — paix sur lui — et notamment les Quraysh qui étaient fiers d'être aussi ses descendants.

Versets 91 à 108 : Une autre preuve du statut prophétique de Muẖammad — paix et bénédictions sur lui — est le Livre qui lui a été révélé par Dieu car ses enseignements indiquent la bonne guidance en matière de credo et de pratique.

Dans les versets 109 à 154, une comparaison est dressée entre les prescriptions divines et les prescriptions du paganisme arabe pour montrer la différence saisissante entre les deux et, par voie de conséquence, prouver que le Coran est un Livre Révélé.

Dans les versets 155 à 160, les juifs précédemment critiqués dans les versets 144 à 147 en même temps que les Arabes païens, ont été incités à comparer les enseignements du Coran avec ceux de la Torah afin qu'ils reconnaissent leurs similitudes, abandonnent leurs faux prétextes et suivent la Guidance qui les sauvera du jugement le Jour de la Résurrection.

En guise de conclusion, le Saint Prophète a reçu, d'une manière sublime et forte, l'ordre de proclamer sans crainte les articles du credo islamique et leurs implications. Tel est l'objet des versets 161 à 165.

P.-S.

1. Traduit de l'anglais du site de l'association des étudiants musulmans de l'USC.
2. Selon de nombreuses traditions rapportées dans les exégèses des imams Ibn Kathîr et Al-Qurtubî, cette sourate a été révélée en une fois et était escortée pendant sa révélation de soixante-dix mille anges, louant et glorifiant Allah, si bien qu'ils ont rempli l'horizon entre le ciel et la terre. Dans l'exégèse d'Al-Qurtubî, on précise qu'un verset était à lui seul escorté de 12 mille anges. Il s'agit du verset 59 : "Et Il détient les Clefs de l'Inconnu, ne les connait que Lui"...(*wa `indahû mafâtih-ul-ghaybi lâ ya`lamuhâ illâ hû*).

Notes

[1] *Yathrib* est le nom anté-islamique de Médine.

[2] Les Aws et les Khazraj sont deux tribus arabes qui peuplaient Yathrib. Une fois qu'ils ont embrassé l'islam et offert leur protection au Prophète et à leurs co-religionnaires mecquois, on les a appelés Al-Ansâr (littéralement, *les Secoureurs* ou *les Alliés*).

[3] Dans la terminologie islamique, le *tawhîd* désigne le Monothéisme.

Sourate Al-A`râf

Cette sourate tire son nom des versets 46 et 47 dans lesquels se trouvent la mention d'al-a`râf.

Période de Révélation

Une étude de son contenu montre clairement que la période de sa révélation est la même que celle de sourate Al-An`âm, c'est-à-dire, la dernière année de la vie du Saint Prophète à La Mecque. Il n'est pas possible d'affirmer avec certitude laquelle de ces deux sourates fut révélée la première, mais le style de leur exhortation indique clairement qu'elles appartiennent à la même période. Les deux sourates ont le même contexte historique, le lecteur peut donc se référer à la préface de sourate Al-An`âm.

Thème

Le sujet principal de cette sourate est l'invitation au message divin révélé à Muhammad — paix et bénédictions sur lui, formulé sur le ton de l'avertissement. En effet, le Messager avait consacré une longue période à l'avertissement des habitants de La Mecque sans résultat tangible sur eux. Pire, ils avaient ignoré son message et étaient devenus tellement obstinés et hostiles que, conformément au plan divin, il allait être commandé au Messager de les quitter pour se tourner vers d'autres peuples. Pour cette raison, ils ont été mis en demeure d'accepter le message et avertis fermement des conséquences de la conduite répréhensible adoptée par les peuples précédents envers leurs Messagers.

Alors que le Saint Prophète allait émigrer de La Mecque, la partie finale du discours a été adressée aux gens du Livre avec qui il allait entrer en contact. Cela signifiait que l'heure de l'émigration approchait et "l'invitation" allait être étendue à l'humanité et ne devait pas se limiter à son propre peuple comme auparavant. Le discours adressé aux juifs souligne clairement les conséquences de leur conduite hypocrite envers leur prophète : ils prétendaient croire au Prophète Moïse, mais étaient, en pratique, opposés à ses enseignements, lui avaient désobéi et avaient privilégié le mensonge. Ils ont, par conséquent, été affligés d'ignominie et de déshonneur.

À la fin de la sourate, quelques instructions ont été données au Saint Prophète et à ses disciples afin de propager l'Islam par la sagesse ; le plus important étant de faire preuve de patience et de réserve face aux provocations de l'adversaire. Dans ce contexte de tension, ils ont particulièrement été avisés de ne pas emprunter de voies nuisibles à leur cause.

Liens Internes

Versets 1 à 10 : Dans ce passage, les hommes ont été invités à suivre le message qui leur a été envoyé par l'intermédiaire de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et ont été avertis des conséquences de son rejet.

Versets 11 à 25 : Le récit d'Adam a été relaté en guise de leçon pour sa descendance contre les machinations de Satan, toujours prêt à les dévoyer comme il l'a fait avec Adam et Ève.

Versets 26 à 53 : Ce passage contient des instructions divines s'opposant aux desseins de Satan. Une image pittoresque des conséquences de ces deux voies y est dépeinte : la voie de Dieu et la voie de Satan.

Versets 54 à 58 : Ces versets établissent un parallèle entre le message envoyé par Dieu (le Créateur des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils renferment) que l'on doit suivre et la pluie qu'Il envoie pour donner vie à une terre morte.

Versets 59 à 171 : Des événements de la vie de prophètes tels que Noë, Hûd, Sâlih, Lot, Jethro et Moïse — que la paix de Dieu soit sur eux tous — ont été relatés pour illustrer les conséquences du rejet du message. De même, l'audience du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — a été exhortée à accepter et à suivre le message pour échapper à la perdition.

Versets 172 à 174 : L'alliance avec les Israélites a été évoquée suite au passage précédent. On a rappelé à l'humanité toute entière l'alliance passée du temps où Adam avait été nommé Lieutenant de Dieu afin que tous ses descendants s'en souviennent et acceptent de suivre le message confié au Saint Prophète.

Versets 175 à 179 : L'exemple de celui qui avait connaissance du message mais l'a ignoré a été donné pour mettre en garde ceux qui démentent le message. Ces derniers ont été exhortés à se servir de leurs facultés pour reconnaître le message, faute de quoi l'Enfer sera leur ultime demeure.

Versets 180 à 198 : Ce passage concluant traite de certaines déviations caractérisant ceux qui n'utilisent pas leurs facultés comme il se doit pour comprendre le message. Ceux-ci ont été exhortés, désavoués et avertis des conséquences graves de leur antagonisme envers le message du Noble Prophète.

Versets 199 à 206 : En conclusion, des instructions ont été données au Saint Prophète, et par son intermédiaire à ses disciples, quant à l'attitude à adopter face à ceux qui rejettent le message et s'en détournent.

Sourate Al-Anfâl

La sourate tient son nom Al-Anfâl (le butin) du premier verset.

Période de Révélation

Elle a été révélée en l’an 2 après l’Hégire, après la bataille de Badr, première bataille opposant l’islam à la mécréance. Dans la mesure où la sourate passe en revue de manière détaillée et complète la Bataille, elle a été, très probablement, révélée d’une seule traite au même moment. Mais il est aussi possible que quelques versets concernant les problèmes résultant de la Bataille aient pu être révélés plus tard et incorporés à leurs places appropriées pour former un tout. Quoiqu’il en soit, rien dans la sourate entière ne semble indiquer que différents discours raccommodés sont assemblés ensemble.

Contexte de la Révélation

Avant d’examiner cette sourate, il est utile de considérer les événements qui débouchèrent à la Bataille de Badr. Pendant environ la première décennie de la prophétie à la Mecque, le Message avait montré sa force et sa stabilité, grâce à deux choses.

D’abord, le Messager — paix et bénédictions sur lui —, qui possédait les plus hautes qualités morales, accomplissait sa Mission avec sagesse, largesse d’esprit et magnanimité. Sa conduite montrait qu’il était décidé à mener son mouvement à la réussite et, donc, qu’il était prêt à faire face à toutes sortes de dangers et d’obstacles sur son chemin.

Ensuite, le Message était si séduisant qu’il attira les esprits et les cœurs des gens irrésistiblement vers lui. A tel point que tous les obstacles que représentaient l’ignorance, la superstition et les petits préjudices ne parvinrent pas à freiner son avance. C’est pourquoi les défenseurs arabes de « l’ignorance », qui méprisaient ce message au début, avaient commencé à le considérer comme une menace sérieuse pendant la dernière partie du séjour du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à la Mecque et ils étaient déterminés à l’écraser de toutes leurs forces. Mais en dépit de la force citée précédemment, il manquait assurément encore un certain nombre de choses au mouvement pour arriver à la victoire.

Premièrement, preuve n’était pas faite que le mouvement rassemblait autour de lui un nombre suffisant de partisans qui, non seulement croyaient en sa vérité, mais encore avaient une dévotion telle pour ses principes qu’ils étaient prêts à employer toute leur énergie et tout ce qu’ils possédaient dans la lutte pour son succès et son établissement. A tel point qu’ils auraient été prêts à sacrifier leur vie dans le combat contre le monde entier, et même contre leurs propres proches. Il est vrai que les partisans de l’Islam avaient enduré de sévères persécutions entre les mains des Qurayshites de la Mecque et ils avaient dû prouver la fermeté de leur foi et ainsi que leur fort attachement à l’Islam ; pourtant encore plus d’épreuves étaient nécessaires à la réussite de l’Islam et au ralliement de partisans qui n’auraient chéris autre que leur idéal et qui auraient été prêts à sacrifier leur vie pour cet idéal.

Deuxièmement, bien que la voix de l’Islam eut atteint l’ensemble du pays, ses effets et sa force étaient encore dispersés ici et là. La puissance acquise n’était alors pas suffisante à l’engagement dans un conflit décisif contre le vieil ordre établi de « l’ignorance ».

Troisièmement, l'Islam ne s'était encore établi fermement nulle part. Il ne disposait pas de fief, à partir duquel il aurait pu consolider son pouvoir et lancer ses prochaines actions. En effet, dispersés dans tout le pays, les Musulmans vivaient au milieu des mécréants comme des étrangers que leurs ennemis assoiffés de sang auraient voulu déraciner de leurs foyers.

Quatrièmement, les Musulmans n'avaient pas encore eu l'occasion de démontrer concrètement les bienfaits du mode de vie basé sur l'Islam. Il n'y avait de culture ni islamique, ni sociale, ni de système économique ou politique, ni non plus de principes établis de paix et de guerre pour les guider. Les Musulmans n'avaient donc pas eu l'occasion de montrer leurs principes moraux, sur lesquels ils comptaient construire entièrement leur système de vie. Les faits n'avaient pas permis de prouver que la communauté musulmane était sincère dans son Message. Allâh leur permit de combler ces manques.

Pendant les quatre dernières années où le Prophète demeura à la Mecque, la voix de l'Islam s'était avérée efficace à Yathrib et pour plusieurs raisons, ses gens avaient accepté le Message plus volontiers que les autres clans d'Arabie. Pendant la douzième année de la prophétie, à l'occasion du Hajj, une délégation de 75 personnes rencontra le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dans l'obscurité de la nuit. Non seulement ces gens acceptèrent l'Islam, mais encore se proposèrent -ils de donner au Messager, ainsi qu'à ses Compagnons, une maison. Puisque cela semblait être un bienfait d'Allâh, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — accepta volontiers. Le sens de cette offre était assez clair pour les gens de Yathrib, et ils savaient bien que ce n'était pas là une banale invitation à un simple fugitif mais une invitation au Messager d'Allâh — paix et bénédictions sur lui — à devenir leur chef et leur législateur. De façon analogue, ils savaient qu'ils n'invitaient pas les réfugiés musulmans pour leur donner un abri contre les persécutions mais pour les réunir depuis tout le pays, pour qu'ils s'intègrent à eux et qu'ils forment une communauté organisée. L'offre donc des gens de Yathrib consistait à faire de Yathrib « la cité de l'islam. ».

En conséquence, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — accepta leur invitation et fit de Yathrib la première « cité de l'islam » en Arabie. Les gens de Yathrib étaient pleinement conscients des implications de ce nouveau statut. C'était bien là une déclaration de guerre à l'Arabie entière, et une invitation à leur propre boycott économique et social. Quand les Anṣâr de Yathrib déclarèrent leur allégeance au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, c'était en toute connaissance de causes. Pendant la déclaration formelle d'allégeance, Asad-Ibn-Zurarah, le plus jeune de tous les délégués de Yathrib, se leva et dit : « Ô gens de Yathrib ! Écoutez-moi et considérez le sujet avec attention sous tous ses aspects. Bien que nous soyons allés vers lui, l'estimant seulement comme un Messager d'Allâh, nous devons être conscient que nous allons attirer l'hostilité de toute l'Arabie. Car en l'emmenant avec nous à Yathrib, nous serons attaqués et nos enfants pourront être passés à l'épée. Par conséquent, c'est seulement si vous avez le courage dans vos cœurs de faire face à cela, que nous lui déclarerons notre allégeance et Allâh vous en récompensera. Mais si vous aimez vos vies plus que lui et son Message, alors mettez cette question de côté et demandez pardon sincèrement, alors Allâh acceptera peut-être vos excuses. »

Abbas Ibn Ubadah Ibn Naalah, un autre membre de la délégation, répéta la même chose, en disant : « Comprenez-vous l'implication de la déclaration d'allégeance à cette personne ? » (Des voix répondirent : « Oui, nous le savons. ») « Vous défiez le monde entier à la guerre par votre déclaration d'allégeance au Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Il est très vraisemblable qu'une menace sérieuse pèse sur vos vies et vos biens. Aussi, réfléchissez bien. Si vous pensez secrètement le livrer à ses ennemis, alors il vaut bien mieux le laisser seul maintenant, parce que cet acte apportera honte et disgrâce sur vous dans ce monde et dans le prochain. Par ailleurs, si vous êtes sincèrement résolus à

endurer toutes les conséquences de cette invitation, alors ce sera la meilleure chose de lui jurer fidélité parce que, par Allâh, cela vous apportera certainement du bien, autant dans ce monde que dans le prochain. » A cela, tous les membres de la délégation répondirent d'une voix : « Nous sommes prêts à risquer toutes nos richesses et nos nobles familles et amis dans ce sens. » Ce fut alors que le fameux serment d'allégeance, connu comme le « Second Serment d'Allégeance d'Aqabah » fut formulé.

Les gens de la Mecque saisirent alors pleinement les implications de cette affaire de leur point de vue. Ils réalisèrent que Muhammad — paix et bénédictions sur lui —, qui, ils le savaient bien, avait une formidable personnalité et possédait d'extraordinaires compétences, allait obtenir un important statut avec cette allégeance. Cela allait l'aider à intégrer ses partisans, dont la constance, la détermination et la fidélité infaillible au Messager — paix et bénédictions sur lui — avaient été mises à l'essai, et à les organiser en une communauté disciplinée sous sa direction et sous ses sages conseils. Ils savaient que cela signifiait la fin de leurs anciens modes de vie. Ils réalisèrent aussi l'importance stratégique de Médine pour leur commerce, qui était leur principal moyen de subsistance. Sa position géographique était telle que les Musulmans pouvaient s'attaquer avec succès aux caravanes transitant sur les routes de négoce entre le Yémen et la Syrie, et donc frapper efficacement en plein cœur de leur économie et de celle d'autres tribus païennes.

La valeur du commerce effectué par les gens de la Mecque sur cette seule route, sans compter celle de Raif et des autres villes, s'élevait à 200 000 dinars par an. Comme les Qurayshites étaient parfaitement conscients de ce qu'impliquait le serment d'allégeance à Al-`Aqabah, ils furent grandement perturbés quand ils eurent vent de la nouvelle la même nuit.

D'abord, ils essayèrent de rallier des gens de Médine à leur bord. Mais quand ils virent que les musulmans émigraient à Médine par petits groupes, ils comprirent que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'allait pas non plus tarder à y émigrer. Ensuite, ils décidèrent d'adopter une mesure extrême pour l'en empêcher. Quelques jours avant la migration, les Qurayshites tinrent un conseil pour étudier le problème. Après de longues discussions, ils décidèrent de charger un membre de chacune des familles Qurayshites, à l'exception des Banû Hâshim, de mettre un terme à la vie du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Ce complot a été élaboré pour rendre la lutte de la famille du Saint Prophète difficile, seule face aux autres familles Qurayshites et étouffer leur désir de vengeance avec de l'argent sale. Mais par la grâce d'Allâh, leurs attentats contre la vie du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — échouèrent grâce à son admirable prévoyance et son entière confiance en Allâh. Il atteignit Médine sain et sauf.

Comme les Qurayshites ne parvinrent pas à empêcher cette émigration, ils choisirent d'exploiter `Abd Allâh Ibn Ubayy qui vouait une haine profonde au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — depuis son arrivée à Médine. Il était un chef très influent à Médine, et les habitants étaient convenus de le couronner roi. Mais avec la conversion des Aws et des Khazraj, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — devenait leur dirigeant, leur guide et leur législateur. Tous les espoirs de royauté de `Abd Allâh Ibn Ubayy s'effondrèrent. Les Qurayshites lui écrivirent alors : « Puisque tu as offert un abri à notre ennemi, nous te disons clairement que tu devras soit lutter contre lui toi-même soit le chasser de ta cité, sinon nous jurons par Dieu que nous envahirons ta cité, nous tuerons tes hommes et asservirons tes femmes. » Cette lettre vint nourrir le feu de sa jalousie et il était prêt à accomplir un méfait, mais le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — prit des précautions opportunes et mit en déroute ses mauvais desseins.

Les Qurayshites eurent recours à un autre moyen de pression et de menace. Quand Sa`d Ibn Mu`âdh, un autre chef de Médine, alla à la Mecque pour accomplir la `Omrah, Abû Jahl lui barra le chemin à l'entrée même de la Ka`bah, en lui disant : « Penses-tu que nous allons te laisser accomplir Omrah en paix alors que tu abrites et aides des renégats de chez nous ? Si tu n'avais pas été l'invité de Ommayyah Ibn Khalf, tu ne serais pas reparti vivant d'ici. » Sa`d répondit : « Par Allâh, si tu m'empêches d'accomplir la `Omrah, je me vengerai d'une pire manière et je bloquerai ta route près de Médine. » Suite à cet incident, les gens de la Mecque déclarèrent qu'ils empêcheraient les Musulmans d'effectuer le pèlerinage à la Ka'bah, et les gens de la Médine de répliquer en bloquant la route commerciale des opposants de l'Islam vers la Syrie. Les Musulmans n'avaient d'autres choix que de tenir fermement cette route de façon à forcer les Qurayshites, et les autres clans, dont les intérêts étaient étroitement liés à cette route, à reconsidérer leur attitude hostile et antagoniste à leur égard. C'est pourquoi, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — attachait une grande importance à ce problème. Une fois les premiers arrangements pour l'organisation de la toute nouvelle communauté musulmane et les termes de paix avec les voisins juifs arrêtés, il adopta deux mesures en relation avec les événements.

Premièrement, il entama des négociations avec les clans qui vivaient entre la Mer Rouge et cette fameuse route commerciale afin de créer des alliances avec eux ou tout du moins les persuader de signer des traités de neutralité avec les Musulmans. Il y réussit. Il s'engagea dans un traité de non-alignement avec Jouhainah, qui était un clan très important des étendues vallonnées de la côte. Ensuite, à la fin de la première année de l'Hégire, il conclut un traité d'alliance défensive avec les Banû Damrah, qui vivaient près de Yanb'ou et Zawal Oushairah. En l'an 2 de l'Hégire, se joignirent à l'alliance les Banû Mudlij, voisins et alliés des Bani Damrah. Un grand nombre de ces gens se convertit à l'Islam suite au travail missionnaire effectué par les Musulmans...

Deuxièmement, il envoya avec succès des petits groupes d'hommes sur cette route pour mettre en garde les Qurayshites ; il accompagna lui-même certains d'entre eux. Durant la première année de l'Hégire, quatre expéditions furent envoyées : l'expédition sous la direction de Hamzah, l'expédition sous Oubaidah Ibn Harith, l'expédition sous Sa`d Ibn Abi Waqqâs et l'expédition Al-Abwa' sous le commandement du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même. Pendant le premier mois de la seconde année, sur cette même route, deux incursions supplémentaires furent lancées, connues sous l'expédition Bouwat et l'expédition Zawal Oushairah. Deux choses sont à noter à propos de toutes ces expéditions.

D'abord, elles ne donnèrent lieu à aucune effusion de sang ni à aucun pillage. Cela prouve que l'objet réel de ces expéditions était de montrer aux Quraysh au profit de qui le vent soufflait. Deuxièmement, le Saint Prophète n'envoya aucun homme de Médine dans aucune de ces incursions. Tous les groupes étaient uniquement composés d'immigrants de la Mecque de manière à limiter le conflit aux gens de Quraysh et à ne pas impliquer d'autres clans. Par opposition, les Qurayshites de la Mecque cherchaient à tout prix à impliquer d'autres tribus dans le conflit. Quand ils envoyèrent des groupes vers Médine, ils n'avaient aucun remords à piller. Par exemple, une expédition sous le commandement de Kurz Ibn Jabir al-Fihrl pilla le bétail des gens de Médine à proximité de la ville pour montrer quelles étaient leurs intentions réelles.

Tel était l'état des affaires quand au mois de Sha`bân de l'an 2 après l'hégire (février ou mars de l'an 623 après Jésus) une grande caravane des Qurayshites de retour de Syrie, transportant des biens d'une valeur de 50 000 dinars et avec seulement une escorte de 30 à 40 hommes atteignit le territoire d'où les Médinois pouvaient facilement l'attaquer. Abû Sufyân, par expérience, était conscient de la richesse

des biens commerciaux transportées et de l'insuffisance de la garde. Il craignit par conséquent une attaque des Musulmans. Dés qu'il pénétra dans le territoire à risque, il détacha un homme à dos de chameau vers la Mecque pour demander du secours.

Quand l'homme atteignit la Mecque, il déchira les oreilles du chameau, selon une vieille coutume d'Arabie, lui ouvrit le nez et il renversa sa selle. Il déchira sa chemise de face et de dos, il commença à hurler de sa voix la plus forte : « Ô gens des Quraysh, détachez de l'aide pour protéger votre caravane de Syrie sous la responsabilité de Abû Sufyân, car Muhammad et ses partisans la poursuivent ; sinon je ne pense pas que vous reverrez vos biens. Courrez, courrez à son secours. » Ce discours causa une grande agitation et une grande colère dans toute la Mecque et tous les grands chefs de Quraysh se préparèrent à la guerre. Une armée dénombrant 600 soldats armés et une cavalerie de 100 personnes marchèrent vers le combat en grande pompe. Ils avaient l'intention non seulement de secourir la caravane mais aussi de mettre un terme définitif à la menace des Musulmans qui s'étaient consolidés à Médine. Ils voulaient écraser ce pouvoir croissant et intimider les clans entourant la route afin de la rendre absolument sûre pour l'avenir.

Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, qui se tenait toujours bien informé de l'état des affaires, sentit que l'heure était venue pour lui de faire un pas décisif ; sinon le mouvement islamique serait définitivement enrayé et il n'aurait aucune chance de se relever encore. Car si les Qurayshites envahissaient Médine, les chances auraient été contre les Musulmans. La condition de la communauté musulmane était encore chancelante parce que les immigrants mouhajirin n'avaient pas été capables de stabiliser leur économie durant la courte période (moins de deux ans) de leur séjour à Médine ; les Ansâr, qui les avaient soutenu, n'avaient pas encore été testés, et les clans voisins juifs étaient agnostiques. A Médine même, il y avait un fort groupe d'hypocrites et de moushriks ; par dessus tout, les clans environnants vivaient dans la crainte des Qurayshites et avaient les mêmes sympathies religieuses qu'eux. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, par conséquent, sentit que les conséquences de cette invasion probable ne seraient pas favorables aux Musulmans.

La deuxième possibilité consistait à ne pas envahir Médine mais à simplement escorter leur caravane et à effectuer une simple démonstration de force. Dans ce cas aussi, si les Musulmans restaient inactifs cela aurait affecté leur réputation. Bien évidemment, cette décision de faibles aurait également encouragé les autres arabes qui étaient restés inactifs et aurait insécurisé la position des Musulmans dans le pays. Les clans voisins auraient lancé des hostilités à l'exemple des Qurayshites. Les Juifs, les hypocrites et les moushriks de Médine se seraient clairement insurgés contre eux et auraient menacé la sécurité de vie, de propriété et d'honneur des Musulmans et auraient finalement rendu leur vie difficile à Médine. Les Musulmans n'auraient plus été capables d'inspirer de crainte à l'ennemi afin de sauvegarder leurs vies, propriétés et honneurs.

Une étude attentive de la situation conduisit le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à se décider pour une mesure décisive : se battre avec le peu de force qu'il pouvait rassembler, car c'était la seule manière de trancher définitivement : soit la communauté musulmane avait le droit de survivre soit elle était destinée à périr.

Quand il conclut à cette décision, il appela les Mouhajirin et les Ansâr ensemble et leur exposa l'entière situation, sans aucune réserve. Il dit : « Allâh a promis que vous vous confronterez à l'une des deux, la caravane commerciale venant du nord ou l'armée des Qurayshites marchant vers le sud. Maintenant dites-moi laquelle des deux vous voulez attaquer ! » Une grande majorité des gens répondirent qu'ils souhaitaient attaquer la caravane. Mais le Saint Prophète — paix et bénédictions sur

lui — qui avait autre chose en tête, répéta la même question. A cela Miqdâd Ibn `Amr, un Mouhajir, se leva et dit : « Ô Messager d'Allâh ! S'il te plait marche sur la voie qu'Allâh t'ordonne ; nous t'accompagnerons où tu iras. Nous ne dirons pas comme les israélites : « Va-t-en, que toi et ton Seigneur luttiez, nous attendrons. » Contrairement à eux, nous disons : « Que toi et ton seigneur luttiez ; nous lutterons à vos côtés jusqu'à notre dernier souffle. » » Même à ce moment là il n'annonça pas de décision, mais il attendit une réponse des Ansâr qui n'avaient encore pris part à aucune des batailles de l'Islam. Comme c'était la première occasion pour eux de prouver qu'ils étaient prêts à tenir leur promesse de lutter pour la cause de l'Islam, le Prophète — paix et bénédictions sur lui — réitéra la question sans directement s'adresser à eux. A cela, Sa`d Ibn Mu`âdh, un Ansârite, se leva et dit : « Il semble que tu nous poses la question. » Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — répondit par l'affirmative, l'Ansârite répliqua : « Nous avons cru en toi et nous avons confirmé que tu nous as apporté la vérité, et avons fait la promesse solennelle que nous t'écouterons et t'obéirons. Par conséquent, Ô Messager d'Allâh, fais ce que tu as l'intention de faire. Nous jurons par Allâh qui t'a envoyé avec la vérité que nous sommes prêts à t'accompagner vers la côte et si tu te jettes à l'eau, nous nous jetterons avec toi. Nous t'assurons que pas un seul d'entre nous restera en arrière ni t'abandonnera, car nous n'hésiterons pas un instant à lutter, même si tu devais nous conduire au champ de bataille demain. Nous resterons fermes dans la bataille et nous sacrifierons nos vies dans la lutte. Nous espérons que par la grâce d'Allâh notre comportement réjouira ton cœur. Alors, confiants dans la bénédiction d'Allâh, emmène-nous au champ de bataille. » Après ces discours, il fut décidé qu'ils marcheraient en direction de l'armée Quraysh et non en direction de la caravane.

Mais il faut noter que la décision n'était pas de nature ordinaire. Parce que le nombre de gens qui s'avançaient vers le champ de bataille était à peine supérieur à 300 (86 Mouhajir, 62 des Aws et 170 des Khazraj). De plus, la petite armée était mal armée et à peine équipée pour la bataille. Seuls quelques uns avaient des chevaux, les autres se relayant par trois ou quatre à dos de chameaux, sur les 70 qu'ils avaient au total. Par-dessus tout, ils n'avaient pas assez d'armes pour la bataille ; 60 d'entre eux seulement avaient des armures. Par conséquent, il n'est pas étonnant qu'à l'exception de ceux préparés à sacrifier leurs vies à la cause de l'islam, la majorité de ceux qui avaient rejoint l'expédition étaient mortifiés par la peur et ils avaient le sentiment de marcher vers la mort. En plus de cela, il y avait ceux qui regardaient les choses d'un point de vue égoïste. Bien qu'ils aient embrassé l'Islam, ils ne s'étaient pas rendu compte que leur foi exigeait le sacrifice de leurs vies et de leurs propriétés ; ils pensaient que c'était là une expédition nourrie par un enthousiasme religieux irrationnel. Mais le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et les vrais croyants avaient réalisé l'urgence de cette heure critique qui nécessitait qu'ils risquent leur vie : alors, ils marchèrent directement vers le sud ouest, c'est-à-dire en direction de l'armée Quraysh. C'est une preuve claire que dés le début ils étaient partis pour lutter contre l'armée et non pas pour piller la caravane. Car s'ils avaient eu l'intention de piller la caravane ils auraient pris la direction du nord-ouest et non celle du sud ouest.

Les deux parties se rencontrèrent à Badr le 17 du Ramadan. Quand les deux armées se confrontèrent, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — remarqua que l'armée Quraysh était trois fois plus importante et était beaucoup mieux équipée, il leva alors les mains en supplication et fit cette prière avec une grande humilité : « Ô Allâh ! Voilà les Qurayshites fiers de leur arsenal : ils sont venus pour prouver que Ton messager est un menteur. Ô Allâh ! Envoie-nous le secours que Tu as promis de nous donner. Ô Allâh ! Si cette petite armée de Tes serviteurs est détruite, alors il ne restera personne sur cette terre pour T'adorer. » Dans ce combat, les émigrants de la Mecque furent mis à la plus rude épreuve car ils devaient lutter contre leurs plus proches et plus chers parents et lever le sabre sur leurs pères, leurs fils, leurs oncles maternels et paternels et leurs frères. Il est évident que seuls ceux qui

avaient accepté la Vérité sincèrement et coupé leurs relations avec la fausseté ont réussi à traverser cette épreuve. D'une autre manière, le test auquel étaient soumis les Ansâr n'était pas moins dur. Jusque là ils n'avaient remis en question le pouvoir des Qurayshites et de leurs alliés qu'en donnant l'abri aux Musulmans, mais maintenant, pour la première fois, ils allaient se battre et semer les graines d'une longue et amère guerre avec eux. C'était en effet un test très difficile, car cela signifiait qu'une petite ville avec une population de quelques milliers de personnes allait mener une guerre contre l'Arabie entière. Évidemment seuls ceux qui croyaient fermement en la vérité de l'Islam au point d'être prêts à sacrifier tout intérêt personnel en son nom étaient capables de faire ce pas. Alors Allâh accepta ces sacrifices des Mouhajirin et des Ansâr en raison de leur foi véritable, et Il les récompensa de Son secours. Les fiers et bien équipés Quraysh furent mis en déroute par ces hommes mal équipés dévoués à l'Islam. 70 hommes de leur armée furent tués et 70 furent faits prisonniers et leurs équipements et leurs armes passèrent aux mains des Musulmans comme butins de guerre. Tous leurs grands chefs, qui étaient leurs meilleurs soldats et qui avaient dirigé l'opposition contre l'Islam furent tués dans la Bataille. Il n'est pas étonnant que cette victoire décisive ait fait de l'Islam un pouvoir avec lequel il fallait compter.

Un chercheur érudit occidental dit qu'avant la bataille de Badr, l'Islam était simplement une religion et un état mais qu'après la Bataille il devint la religion officielle, voire l'État lui-même.

Sujets Traités

C'est cette formidable Bataille qui est passée en revue dans cette sourate. Mais qu'il soit noté qu'à certains égards cet examen est assez différent des examens habituellement faits par les chefs de ce monde après une belle victoire. Au lieu de se réjouir de la victoire, la sourate met l'accent sur les faiblesses morales que cette expédition avait fait ressortir afin que les Musulmans essaient de se réformer au mieux.

La sourate souligne que la victoire était davantage due au Secours de Dieu plutôt qu'à la bravoure des Musulmans, afin que ceux-ci apprennent à Lui faire confiance et à Lui obéir, ainsi qu'à Son Messager, de manière exclusive. Elle énonce la leçon morale du conflit entre la Vérité et le Mensonge et explique les qualités qui conduisent au succès dans un conflit. Ensuite, la sourate s'adresse aux polythéistes, aux hypocrites, aux juifs et aux prisonniers de cette guerre d'une manière impressionnante pour qu'ils retiennent la leçon. Elle donne aussi des instructions en ce qui concerne les butins de guerre. Elle demande aux Musulmans de ne pas les considérer comme un droit qui leur reviendrait mais comme une bonté divine qui leur est accordée. Par conséquent, ils doivent accepter avec gratitude le partage qui leur est proposé et remettre de bon gré la part qui revient à la Cause de Dieu et aux nécessiteux.

Alors elle développe des instructions morales concernant les lois de paix et de guerre car elles devenaient absolument nécessaires étant donné la phase où le mouvement islamique s'engageait. Elle enjoint aux Musulmans de réfréner les habitudes du temps de « l'ignorance » qu'ils soient en paix ou en guerre et d'établir ainsi leur supériorité morale dans le monde. L'objectif était de prouver au monde la moralité que l'Islam avait injectée depuis le tout début dans la vie pratique. Elle affirme aussi certains articles de la Constitution islamique pour différencier le statut des Musulmans vivant dans les limites de Dar-ul-Islam (la terre de l'Islam) de celui des Musulmans vivants en dehors de ces limites.

Liens Internes

Les versets 1 à 41 traitent des problèmes du butin de guerre. Le Coran dit qu'en réalité il ne s'agit pas de butin de guerre mais de dons de Dieu et en fait la démonstration dans l'exemple de la victoire de Badr (et dans toutes les autres batailles également) qui est due au Secours de Dieu et non aux efforts des musulmans. Ce passage déclare aussi, dans le verset 40, que l'objectif des musulmans dans la guerre doit être l'élimination des obstacles s'opposant à l'établissement de l'islam et non pas de gagner un butin. De plus, le butin en tant que don de Dieu appartient à Dieu et à Son Prophète, qui sont les seuls à pouvoir le répartir. Une fois que les musulmans ont été préparés à accepter ces faits, les différentes parts du butin ont été allouées.

Versets 42 à 54 : La Bataille de Badr a été ordonnée par Dieu pour que l'islam triomphe de l'ignorance. L'enseignement que l'on en tire est que les musulmans doivent placer leur confiance en Dieu, se préparer pour la guerre et ne pas se laisser séduire par Satan comme les infidèles l'ont été.

Dans les versets 55 à 59, la sacralité des pactes a été rappelée et les musulmans ont reçu l'ordre de les respecter aussi longtemps que l'autre partie ne les rompt pas.

Ensuite, les versets 60 à 66 enseignent aux musulmans de préparer la guerre sur tous les fronts tout en étant prêts à faire la paix si l'autre partie y est encline.

Dans les versets 67 à 71, des instructions ont été données concernant les prisonniers de guerre.

Puis, dans les versets 72 à 75, pour rester soudés contre leurs ennemis, les musulmans ont été invités à entretenir des relations cordiales entre eux.

Sourate At-Tawbah (Le Repentir)

Cette sourate est connue sous deux noms : At- Tawbah et Al-Barâ'ah. Elle est nommée At-Tawbah parce qu'elle énonce la nature de tawbah (le repentir) et mentionne les conditions de son acceptation (versets 102. 118). La seconde appellation Al-Barâ'ah (la Sortie) est tirée du premier mot de la sourate.

Pourquoi l'omission de Bismillah ?

C'est la seule sourate du Coran qui ne commence pas par Bismillah (Au Nom de Dieu). Bien que les commentateurs aient donné différentes raisons à cela, la plus correcte a été donnée par l'Imam Ar-Râzî : à savoir, c'est parce que le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, lui-même ne l'a pas dicté dans le commencement de la sourate. Ainsi les Compagnons ne l'ont pas mentionné et leurs successeurs les ont suivis. C'est une nouvelle preuve du soin extrême pris pour garder le Coran intact sous sa forme complète et originale.

Sections & Période de Révélation

Cette sourate comporte trois sections.

- La première partie (vv. 1-37), a été révélée en l'an 9 après l'Hégire à Dhu'l-Qi`dah ou non loin. Etant donné l'importance du sujet, cette déclaration se devait d'être faire à l'occasion du Hadj, le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, expédia Alî pour suivre Abû Bakr, qui était déjà parti pour la Mecque à la tête des Pèlerins à la Ka`bah. Il chargea Alî de livrer le discours avant les représentants des différents clans de l'Arabie afin de les informer de la nouvelle politique à adopter envers les mushriks.

- La deuxième (vv., 38-72) a été révélée en l'an 9 après l'Hégire durant le mois de Rajab ou un peu avant, quand le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, était occupé dans les préparatifs pour la Campagne de Tabûk. Ce passage poussait les Croyants à être actifs dans le jihad et réprimandait sévèrement les réticents pour leur attachement à leur richesse et pour leur hésitation à sacrifier leurs vies dans la voie d'Allâh à cause de leur hypocrisie, de leur faible foi ou de leur négligence.
- Le troisième partie (vv. 73-129) a été révélé au retour de la Campagne de Tabûk. Il y a quelques passages dans cette partie qui ont été révélées à différentes occasions pendant la même période et que le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, a ensuite consolidé dans la sourate conformément à l'inspiration d'Allâh. Mais cela n'a en rien altéré la continuité parce qu'il est question du même sujet et de la même série d'événements. Ce discours avertit les hypocrites de leurs mauvais actes et réprimande les Croyants qui étaient restés en arrière dans la Campagne de Tabûk. Alors après les avoir réprimandés, Allâh pardonne à ces vrais Croyants qui n'avaient pas pris part au Jihad sur la Voie d'Allâh pour une raison ou pour une autre. Chronologiquement, le premier discours aurait dû venir en dernier ; mais étant le plus important de trois en ce qui concerne son thème, il a été placé en premier dans l'ordre de compilation.

Contexte historique

Considérons maintenant le contexte historique de la sourate. La série des événements qui a été énoncée dans cette sourate a eu lieu après le Traité de paix de Hudaïbiyah. A ce moment-là, un tiers de l'Arabie était sous l'emprise de l'Islam qui s'était établi comme une puissance, un État Islamique bien organisé et civilisé. Ce Traité a donné de nouvelles occasions à l'Islam de propager son influence grâce à l'atmosphère relativement paisible qu'il instaura. Après ce traité, deux événements eurent lieu. Ils ont mené à des résultats très importants :

Conquête de l'Arabie

Le premier était la Conquête de l'Arabie. Le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, pouvait envoyer des missions auprès de différents clans pour propager l'Islam. En l'espace de seulement deux ans, le résultat était tellement probant que c'était devenu une si grande puissance que le vieil ordre de l'ignorance se sentait impuissant face à cela. A tel point que les individus les plus zélés parmi les Quraïshites étaient si exaspérés qu'ils violèrent le Traité pour s'opposer à l'Islam dans un combat décisif. Mais le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, avait entrepris une action prompte après cette infraction afin de ne pas leur donner une quelconque opportunité de réunir assez de force pour cela. Il organisa une invasion soudaine de la Mecque au mois de Ramadan en l'an après l'Hégire et la conquit. Bien que cette conquête ait brisé l'épine dorsale de l'ordre de l'ignorance, celui-ci lança encore une autre attaque sur l'Islam dans le champ de bataille de Hunaïn, qui sonna son glas. Les clans de Hawâzin Thaqîf, Nawr, Jushm et d'autres réunirent leurs forces entières sur le champ de bataille pour écraser la Révolution réformatrice, mais ils échouèrent tout à fait dans leurs mauvaises conceptions. La défaite 'de l'ignorance' à Hunaïn a frayé la voie pour faire de l' Arabie entière ' le Domicile de l'Islam ' (Dâr-ul-Islam).

Le résultat était qu'à peine une année s'était écoulée après la Bataille de Hunayn, que la partie principale de l'Arabie rejoignit les rangs de l'Islam et seulement quelques défenseurs du vieil ordre étaient restés dispersés dans quelques coins du pays. Le deuxième événement qui a contribué à faire de l'Islam une puissance formidable fut la Campagne de Tabûk, qui avait été rendue nécessaire par les activités provocatrices des Chrétiens vivant à l'intérieur ou à proximité des frontières de l'Empire Romain au nord de l'Arabie. En conséquence, le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, avec une armée de trente mille hommes avança courageusement vers l'Empire Romain mais les Romains avaient esquivé la rencontre. Le résultat était que le prestige du Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, et de l'Islam avait augmenté et les députations de tous les coins de l'Arabie avaient commencé à attendre son retour de Tabûk pour lui offrir leur allégeance à l'Islam et leur obéissance. Le Saint Coran a décrit ce triomphe dans la sourate Nissa : "Quand le secours d'Allâh est venu et la victoire a été atteinte et vous avez vu les gens rejoindre les rangs de l'Islam en grand nombre... "

Campagne à Tabûk

La Campagne à Tabûk était le résultat du conflit avec l'Empire Romain, qui avait commencé avant même la conquête de la Mecque. Une des missions envoyées après le Traité de Hudaïbiyah aux différentes parties de l'Arabie visita les clans qui vivaient dans les régions du Nord adjacentes à la Syrie. La majorité de ces gens était des Chrétiens, sous l'influence de l'Empire Romain.

Contrairement à tous les principes de la loi internationale généralement acceptée, ils tuèrent quinze membres de la délégation à proximité d'un lieu connu sous le nom de Zat-u-Talah (ou Zat-i-Itlah). Seul Ka'ab Ibn Umair Ghifari, le chef de la délégation réussit à s'évader et rapporta le triste incident. En plus de cela, Shurahbil Ibn Amr, le gouverneur Chrétien de Busra, qui était directement sous le Romain César, avait aussi mis à mort Haritli Ibn Umair, l'ambassadeur du Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, qui lui avait été envoyé comme subordonné également. Ces événements convainquirent le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, qu'une action forte devait être entreprise pour rendre le territoire adjacent à l'Empire Romain sûr et sécurisant pour les Musulmans.

En conséquence, au mois de Jumâda'l-Ûla de l'an 8 de l'Hégire, il envoya une armée de trois mille hommes vers la frontière syrienne. Quand cette armée atteignit presque Ma'an, les Musulmans apprirent que Shurahbîl s'avançait à la tête d'une armée de cent mille hommes pour se battre contre eux et que César, qui était lui-même à Hims, avait envoyé une autre armée composée de cent mille soldats sous la direction de son frère Théodore. Mais en dépit de ces nouvelles effrayantes, la petite bande courageuse des Musulmans s'avançait intrépidement et la rencontre avec la grande armée de Shurahbîl eut lieu à Mu'tah. Le dénouement résultat était très favorable aux Musulmans, car l'ennemi ne parvint pas à les mettre en échec quand bien même il était en nombre supérieur (la proportion des deux armées était 1:33). Cette prouesse a été très bénéfique pour la propagation de l'Islam.

En conséquence, ces Arabes qui vivaient dans un état de semi-indépendance en Syrie et à proximité de la Syrie et ainsi que les clans de Najd près de l'Irak, qui étaient sous l'influence de l'Empire iranien, se tournèrent vers l'Islam et l'embrassèrent par milliers. Par exemple, le peuple de Banû Sulaym (dontle chef était Abbas Ibn Mirdas As-Sulaymî), Ashja'a, Ghatafân, Zubyan, Fazarah, etc. rejoignirent les rangs de l'Islam en même temps. Et surtout, Farvah Ibn Amral Juzami, qui était le commandant des armées arabes de l'Empire Romain, embrassa l'Islam à ce moment-là et fut jugé pour sa Foi d'une façon telle que le territoire entier en était perplexe.

Quand César apprit que Farvah avait embrassé l'Islam, il ordonna qu'on l'arrête et qu'on le présente à sa cour. Alors César lui dit : "Tu devras choisir entre deux choses. Ou tu renonces à ton Islam et regagnes ainsi ta liberté et ton rang. Ou tu restes un Musulman et tu fais face à la mort." Il choisit calmement l'Islam et sacrifia sa vie pour la voie de la Vérité. Pas étonnant que de tels événements aient fait comprendre à César la nature du danger qui menaçait son Empire de l'Arabie. En conséquence, en l'an 9 après l'Hégire, il entama des préparatifs militaires pour venger l'insulte qu'il avait subie à Mu'tah. Ghassanid et d'autres chefs arabes commencèrent aussi à rassembler des armées avec lui.

Quand le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, qui se tenait toujours bien informé des moindres choses qui pourraient affecter le Mouvement Islamique favorablement ou défavorablement, eut pris connaissance de ces préparatifs, il comprit immédiatement leur signification. Alors, sans beaucoup d'hésitation il décida de se battre contre la grande puissance de César. Il savait que la moindre preuve de faiblesse aboutirait à l'échec total du Mouvement qui faisait face à trois grands

dangers à ce moment-là. D'abord le pouvoir 'de l'ignorance' qui avait presque été écrasé sur le champ de bataille de Hunayn risquait de reprendre de l'importance.

Deuxièmement, les Hypocrites de Médine, qui étaient toujours à l'affût d'une éventuelle opportunité, pouvaient profiter de cela pour faire le plus grand mal possible. Car ils avaient déjà fait des préparatifs en vue de cela et, par l'intermédiaire d'un moine appelé Abû Amir , ils avaient envoyé des messages secrets au sujet de leurs mauvaises intentions au roi chrétien de Ghassan et à César lui-même. En plus de cela, ils avaient aussi bâti une mosquée près de Médine pour la tenue de réunions secrètes.

Le troisième danger était l'attaque par César lui-même, qui avait déjà battu l'Iran, l'autre grande puissance de cette époque et qui avait rempli de crainte les territoires adjacents. Il est évident que s'il avait été donné à ces trois éléments une occasion d'entreprendre une action concertée contre les Musulmans, l'Islam aurait perdu le combat qu'il avait presque remporté. C'est pourquoi dans ce cas le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, fit une déclaration ouverte quant à l'organisation des préparatifs pour la Campagne contre l'Empire Romain, qui était l'un des deux empires les plus importants du monde à cette période. La déclaration fut faite bien que toutes les circonstances apparentes étaient contre une telle décision : parce que la famine sévissait dans le pays, la récolte longuement attendue était sur le point de mûrir, la chaleur brûlante de l'été ardent en Arabie était à son paroxysme et il n'y avait pas assez d'argent pour les préparatifs en général, et pour l'équipement et le transport en particulier.

Mais malgré ces handicaps, quand le Messager d'Allâh réalisa l'urgence de l'occasion, il prit cette mesure qui devait décider si la Mission de la Vérité allait survivre ou périr. Le fait même qu'il fasse une déclaration ouverte quant à l'entreprise des préparatifs d'une telle campagne en Syrie contre l'Empire Romain montrait combien c'était important, car c'était contraire à sa pratique précédente. D'habitude, il prenait toutes les précautions pour ne pas révéler à l'avance la direction vers laquelle il allait, ni le nom de l'ennemi qu'il allait attaquer ;il ne sortait même pas de Médine, fut-ce pour aller à la campagne.

Toutes les parties de l'Arabie avaient pleinement réalisé les conséquences graves de cette décision critique. Les quelques partisans du vieil ordre 'de l'ignorance' attendaient avec inquiétude l'issue de la Campagne, car ils avaient misé tous leurs espoirs sur la défaite de l'Islam par les Romains. 'Les hypocrites' avaient aussi considéré cette bataille comme étant leur dernière chance d'écraser la puissance de l'Islam par une rébellion interne, si les Musulmans subissaient une défaite en Syrie. Ils avaient, ainsi, fait pleine utilisation de la Mosquée construite par leurs soins pour mettre au point leurs complots et avaient employé tous leurs dispositifs pour faire de la Campagne un échec. De l'autre côté, les Croyants sincères s'étaient également entièrement rendu compte que le destin du Mouvement pour lequel ils avaient fait leur possible pendant les 22 dernières années était dès lors sur une balance. S'ils se montraient courageux à cette occasion critique, les portes du monde extérieur entier seraient ouvertes pour permettre au Mouvement de s'étendre. Mais s'ils montraient de la faiblesse ou de la lâcheté, alors tout le travail qu'ils avaient réalisé en Arabie partirait en fumée. C'est pourquoi ces amoureux de l'Islam s'élancèrent dans leurs préparatifs pour la Campagne avec enthousiasme.

Chacun d'eux essayait de surpasser l'autre en apportant des contributions pour les provisions en équipement. `Uthmân et `Abd Ar-Rahmân Ibn Awf ont apporté de grandes sommes d'argent à cette fin. Umar a contribué avec la moitié de ses biens et Abû Bakr tous ses bénéfices. Les Compagnons indigents ne sont pas restés en arrière et ont offert tout ce qu'ils pourraient gagner par la sueur de leur travail et les femmes se sont séparées de leurs ornements. Des milliers de volontaires, qui étaient

vivement désireux de sacrifier leurs vies pour l'Islam, sont allés vers le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, pour demander à avoir à leurs dispositions des armes et un moyen de transport afin qu'ils puissent rejoindre l'expédition. Ceux à qui on ne pouvait pas fournir tout cela versaient des larmes de tristesse ; La scène était si pathétique que le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, était triste face à son incapacité à les armer. Bref, l'occasion permettait de distinguer le sincère croyant de l'hypocrite. Car rester en retrait pour la Campagne signifiait que le rapport même de la personne à l'Islam était douteux. En conséquence, chaque fois qu'une personne était restée en arrière lors du voyage à Tabûk, le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, , étant informé, disait spontanément, "Laissez le seul. S'il y avait un bien chez lui, Allâh le rattachera de nouveau à vous et s'il ne renferme aucun bien, alors remerciez Allâh de vous avoir soulagé de sa mauvaise compagnie".

Ainsi, le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, se dirigea vers la Syrie en l'an 9 après l'Hégire au mois de Rajab, en compagnie de trente mille combattants pour la cause de l'Islam. Les conditions dans lesquelles l'expédition a été entreprise pouvaient être mesurées à partir du fait que le nombre de chameaux dont ils disposaient était si petit que beaucoup d'entre eux étaient obligés de marcher à pied et d'attendre leurs tours ; plusieurs d'entre eux ont dû monter à plusieurs sur le même chameau. A ajouter à cela, il y avait la chaleur brûlante du désert et le manque sévère d'eau. Mais ils ont été richement récompensés pour leur résolution ferme et l'adhésion sincère à la cause et pour leur persévérance face à ces grandes difficultés et obstacles.

Quand ils sont arrivés à Tabûk, ils apprirent que César et ses alliés avaient retiré leurs troupes de la frontière et qu'il n'y avait plus d'ennemis à combattre. Ainsi ils gagnèrent une victoire morale qui augmenta leur prestige et, qui plus est sans verser une goutte de sang. A ce propos, il est important de signaler que la version générale donnée par les historiens sur les campagnes du Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, à propos de la Campagne de Tabûk n'est pas correcte. Ils rapportent l'événement de telles manières qu'ils falsifient les informations sur le retrait des armées Romaines près de la frontière Arabe. Le fait est que César avait commencé à rassembler ses armées, mais le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, l'avait anticipé et était survenu avant qu'il ne puisse achever les préparatifs de l'invasion. Ainsi, croyant que "la discrétion est la meilleure partie de courage," il retira ses armées de la frontière. Aussi, il n'avait pas oublié que les trois mille combattants pour la cause de l'Islam avaient rendu impuissante son armée forte de cent mille hommes à Mu'tah. Il ne pouvait pas, alors, même avec une armée de deux cent mille hommes, oser se battre contre une armée de trente mille hommes et, en plus de cela, menée sous la direction du Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, lui-même. Quand le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, constata que César avait retiré ses forces de la frontière, il se posa la question si cela valait la peine de continuer sur le territoire syrien ou de s'arrêter à Tabûk et de tirer partie de sa victoire morale au niveau politique et stratégique.

Il choisit finalement la deuxième solution et fit une halte de vingt jours à Tabûk. Pendant ce temps, il fit pression sur les petits états qui se trouvaient entre l'Empire Romain et l'État Islamique et qui étaient à ce moment-là sous l'influence des Romains, il les soumit et les rendit tributaires de l'État Islamique. Se soumirent notamment quelques chefs chrétiens comme Ukaydir Ibn `Abd Al-Malik Al-Kindî de Dumatul Jaidal, Yuhanna Ibn D'obah d'Ailah et les chefs de Maqna, Jarba ' et Azruh et ils acceptèrent de payer la Jizyah pour l'Etat Islamique de Médine. Suite à cela, les frontières de l'État Islamique ont été étendues directement jusqu'à l'Empire Romain et la majorité des clans arabes, qui étaient utilisés par César contre l'Arabie, devinrent les alliés des Musulmans contre les Romains. Par-dessus tout, cette victoire morale de Tabûk avait offert une magnifique opportunité aux Musulmans de

renforcer leur solidarité en Arabie avant d’entrer dans un long conflit avec le Romains. Car cela a brisé les espérances de ceux qui s’attendaient toujours à ce que le vieil ordre de ’ l’ignorance ’ reprenne le dessus dans un proche avenir, qu’ils s’agissent des défenseurs proclamés du shirk ou des hypocrites qui dissimulaient leur shirk sous le costume de l’Islam. La plupart de ces personnes ont été contraintes par la force des circonstances d’entrer dans l’Islam et, au moins, faire leur possible pour permettre à leurs descendants de devenir de sincères Musulmans. Après ceci, il ne restait qu’une infime minorité impuissante de défenseurs du vieil ordre, mais elle ne pouvait résister face à la Révolution Islamique pour la perfection de laquelle Allâh avait envoyé Son Messager.

Problèmes à cette période :

Si nous tenons compte du contexte précédent, nous pouvons facilement découvrir les problèmes auxquels la Communauté était confrontée à ce moment-là. Ils se résumaient à :

1. Faire de l’Arabie entière un " Dar-ul-Islam " parfait,
2. Étendre l’influence de l’Islam aux pays avoisinants,
3. Faire stopper les espiègleries des hypocrites et
4. Préparer les Musulmans au Jihad contre le monde non-musulman.

Maintenant que l’administration de l’Arabie entière était entre les mains des Croyants et que tous les pouvoirs opposés étaient devenus impuissants, il était nécessaire d’établir une déclaration claire de la politique qui devait être adoptée pour faire du pays un " Dar-ul-Islam " parfait.

Par conséquent, les mesures suivantes ont été adoptées :

- Une déclaration claire a été établie pour que tous les traités avec le mushriks soient abolis et que les Musulmans soient libérés des obligations de pactes noués avec eux après un délai de quatre mois. (versets 1 à 3). Cette déclaration était nécessaire pour extirper complètement le système de vie basé sur le " shirk " et faire de l’Arabie exclusivement le centre de l’Islam afin qu’il ne vienne en aucune façon interférer avec l’esprit de l’Islam, ni ne devienne un danger interne pour lui.
- Un décret a été établi pour que la tutelle de la Kaaba, qui tenait une position centrale dans toutes les affaires de l’Arabie, soit arrachée aux " mushriks " et placée entre les mains des Croyants, (versets 12 à 18) ; pour que toutes les coutumes et pratiques de " shirk " de l’ère ’de l’ignorance’ soient supprimées de force ; pour que les " mushriks " ne soient pas autorisés à s’approcher même "de la Maison" (verset 28). Ces directives furent adoptées dans le but de supprimer toutes traces de " shirk " près "de la Maison" qui était consacrée exclusivement à l’adoration d’Allah. La détestable pratique du Nasî’ qu’ils avaient l’habitude d’exercer pendant les mois sacrés à l’époque ’de l’ignorance’, a été supprimée, au même titre qu’un acte de " kufr " (mécréance) (verset 37). Cela devait aussi servir d’exemple aux Musulmans pour l’éradication de tous vestiges des coutumes d’ignorance de la vie de l’Arabie (et ensuite des modes de vie des Musulmans de toutes les contrées). Pour permettre aux Musulmans d’étendre l’influence de l’Islam à l’extérieur de l’Arabie, ils ont été invités à s’imposer avec l’épée à la puissance des non-musulmans et à les forcer à accepter la souveraineté de l’État Islamique. Comme les grands Empires Romains et Iraniens étaient les plus grands obstacles sur leur voie, un conflit avec eux était inévitable. L’objet du Jihad n’était pas de les contraindre à accepter l’Islam - ils étaient libres d’accepter ou de ne pas accepter - mais de les empêcher d’exercer de force leurs déviations sur d’autres et sur les générations suivantes. Les Musulmans ont été enjoints à tolérer leur incrédulité seulement dans la mesure où ils pourraient avoir la liberté de rester mécréants, si tel

était leur choix et à la condition qu'ils paient la " Jizyah "(v. 29) comme un signe de leur soumission à l'État Islamique.

Le troisième problème important était de mettre fin aux espiègleries des hypocrites, qui avaient jusqu'ici été tolérées malgré leurs crimes scandaleux. Maintenant qu'il n'y avait pratiquement plus aucune pression extérieure sur eux, les Musulmans ont été invités à traiter ouvertement avec les incrédules (verset 73). En conséquence, le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, incendia la maison de Swailim, où les hypocrites s'étaient réunis pour des consultations afin de dissuader les gens de rejoindre l'expédition à Tabûk. De même, à son retour de Tabûk, il commanda de démolir et de brûler 'la Mosquée' qu'ils avaient construite pour servir de couverture aux hypocrites et tramer des complots contre les Croyants sincères.

Pour préparer les Musulmans au Jihad contre le monde non-musulman entier, il était nécessaire de les guérir même de cette légère faiblesse de foi dont ils souffraient encore. Car il ne pouvait y avoir plus grand danger interne pour la Communauté Islamique que la faiblesse de la foi, particulièrement quand il était question de s'engager soi-même individuellement dans un conflit avec le monde non-musulman entier. C'est pourquoi les personnes qui étaient restées en retrait pendant la Campagne à Tabûk ou avaient montré la plus petite négligence ont été sévèrement réprimandées et considérées comme des hypocrites s'ils n'avaient aucune excuse valable pour justifier l'entorse à l'accomplissement de cette obligation. De plus, une déclaration claire a été faite proclamant qu'à l'avenir, le critère unique de la foi d'un Musulman sera les efforts qu'il réalisera pour l'élévation du Nom d'Allah et le rôle qu'il jouera dans le conflit entre l'Islam et la mécréance.

Ainsi, celui qui montre une hésitation dans le sacrifice de sa vie, de son argent, de son temps et de son énergie, sa foi ne sera pas considérée comme véritable. (Vv. 81-96). Si les points importants mentionnés ci-dessus sont pris en compte pendant l'étude de cette sourate, la compréhension de son contenu en sera facilitée.

Liens Internes

Versets 1 à 12 : Cette partie traite du caractère sacré des pactes et énonce des principes et des règles à garder à l'esprit avant de rompre les pactes ou dans l'éventualité où la seconde partie ne les respecte pas sincèrement.

Dans les versets 13 à 37, les musulmans ont été incités à lutter dans le Chemin de Dieu contre les Arabes polythéistes, les Juifs et les Chrétiens, qui avaient été suffisamment avertis des conséquences de leurs méfaits et de leur conduite inique.

Dans les versets 38 à 72, on dit aux musulmans clairement qu'ils hériteront des récompenses promises par Dieu seulement s'ils s'engagent activement dans la lutte contre la mécréance car ceci est le critère distinguant les musulmans véridiques des hypocrites. Par conséquent, les musulmans véridiques doivent s'engager dans la guerre sainte, sans se soucier des dangers, des obstacles, des difficultés, des tentations etc.

Ensuite, les versets 73 à 90 traitent des problèmes des hypocrites et énoncent des règles régissant le traitement qui doit leur être réservé tout en signalant les caractéristiques qui les différencient des musulmans véridiques.

Les versets 91 à 110 traitent du cas de ceux qui sont restés à l'arrière et n'ont pas accompagné le Prophète à la bataille de Tabûk. Plusieurs catégories ont été distingués : les invalides, les malades, les indigents, les hypocrites et les croyants qui se sont rendu compte de leur culpabilité et se sont punis eux-mêmes avant le retour du Prophète de Tabûk et enfin ceux qui ont reconnu leur erreur. Leurs cas ont été traités selon la nature et le degré de leur offense.

Versets 11 à 118 : Par opposition, et pour rendre leur mérite encore plus manifeste, les caractéristiques des croyants ont été citées. Ceux-ci ont été rassurés que Dieu, le Souverain de l'Univers, les appuyait et les gardait. Par ailleurs, grâce à leur sincérité, Dieu a pardonné aux Trois Croyants qui n'ont pas pris part à l'expédition alors qu'ils en étaient capables.

Les versets 119 à 127 concluent en donnant des instructions pour la guidance des Croyants.

Versets 128 & 129 : La conclusion est : "Suivez le Messager qui abonde de douceur, de compassion et souhaite votre bien, et placez votre confiance en Dieu, le Seigneur de l'Univers."

Sourate Yûnus (Jonas)

La sourate prend son nom du verset 98, dans lequel il y a une référence au Prophète Yûnus (Jonas). Le nom, comme d'habitude, est symbolique et n'indique pas forcément que la sourate traite de l'histoire du Prophète Jonas.

Période de Révélation

Nous apprenons des traditions, et cela est confirmé par le contenu de la sourate elle-même, que la sourate entière a été révélée à la Mecque. Mais certaines personnes sont d'avis que certains de ses versets ont été révélés à Médine. C'est, cependant, un avis superficiel. La continuité du thème montre clairement qu'il n'y a pas de versets isolés ni des sujets révélés en plusieurs fois et à différentes occasions. Au contraire, c'est, du début à la fin, un discours étroitement lié et qui a dû avoir été révélé en une seule fois. En plus de cela, la nature de son thème est une preuve claire que la sourate appartient à la période Mecquoise.

Temps de Révélation

Nous n'avons pas de tradition nous informant sur la période de révélation, mais son sujet indique clairement qu'elle a été révélée pendant la dernière période du séjour du Saint Prophète à la Mecque. Le mode du discours suggère qu'au moment de sa révélation, l'antagonisme des adversaires du Message était devenu si intense qu'ils ne pouvaient tolérer ne serait-ce que la présence du Saint Prophète et de ses disciples parmi eux et cette animosité avait atteint à un point tel qu'on ne pouvait garder aucun espoir quant à leur compréhension et l'acceptation du Message du Prophète. Cela indique que la dernière étape de la vie du Prophète parmi ces gens était venue et que l'avertissement final comme contenu dans cette sourate a dû être donné.

Ces caractéristiques du discours sont une preuve claire que la sourate a été révélée pendant la dernière période du Mouvement à la Mecque. Un autre élément qui détermine ce fait plus spécifiquement est la mention (ou l'absence) de quelques allusions directes ou indirectes sur l'Hijrat (Émigration) de la Mecque. Comme cette sourate ne contient aucune suggestion à ce sujet, ceci prouve qu'elle a précédé les sourates qui en font état. Maintenant que nous avons déterminé la période de sa révélation, il n'y a pas besoin de répéter son contexte historique parce que cela a déjà été exposé dans les sourates 6 et 7.

Thème et sujets abordés

Ce discours traite de l'invitation au Message, de la remontrance et de l'avertissement. Dans les versets d'introduction, l'invitation a été étendue de la manière suivante :

"Les gens considèrent comme une chose étrange que ce Message soit transmis par un être humain, en le taxent de sorcellerie, alors qu'il n'y a rien d'étrange à cela, ni aucune relation avec la sorcellerie ou la divination. Il vous informe simplement sur deux vérités. D'abord, Allah, qui a créé l'univers et le gère, est, en fait, votre Maître et Seigneur et Il est Le Seul à mériter votre adoration. La deuxième vérité est qu'après la vie ici bas, il y aura une autre vie dans l'au-delà, où vous devrez rendre compte de la vie dans ce monde et serez récompensé ou puni selon que vous aurez adopté l'attitude juste exigée par Lui après L'avoir reconnu comme Maître ou selon que vous aurez agi contre Sa volonté. Chacune de ces deux vérités, que le Messager vous présente, sont 'des vérités' en elles-mêmes que vous les reconnaissiez comme telles ou non. Il vous invite à les accepter et à y conformer votre vie. Si vous acceptez cela, vous aurez une fin bénie ; autrement, vous vous connaîtrez des fins malheureuses."

Après l'introduction, les sujets suivants ont été traités de façon appropriée :

1. Les preuves des doctrines du Monothéisme (*tawhîd*), de la Providence et de la vie après la mort ont été fournies à l'aide d'arguments satisfaisant les esprits et les coeurs de ceux qui écoutent le Message sans préjugés ni bigotterie avec la seule intention de se préserver de la déviation et de ses résultats maléfiques et non pas pour polémiquer vainement.
2. Les malentendus qui empêchaient (et empêchent toujours) les gens d'accepter les doctrines du Monothéisme et de l'Au-Delà ont été dissipés. Puis, les gens ont été mis en garde contre les négligences qui obstruent leur chemin.
3. Ces doutes ont été dissipés et des réponses ont été fournies aux objections opposées à la mission prophétique de Muhammad - que la paix de Dieu soit sur lui - et au Message qu'il apportait.
4. Un descriptif pittoresque de la vie dans l'Au-Delà a été dressé en guise d'avertissement pour les gens afin qu'ils réforment leur comportement dans ce monde au lieu de regretter ultérieurement leur conduite.
5. Ils ont été exhortés et avertis que la vie dans ce monde est réellement un test et une épreuve. Le temps qui lui est imparti s'étend seulement jusqu'au dernier instant de la vie terrestre et qu'il s'agit là de la seule chance qu'ils auront d'accepter le Message et de réussir cette épreuve. Par conséquent, ils doivent utiliser au mieux l'opportunité que représente la nomination du Prophète Muhammad - que la paix de Dieu soit sur lui - pour leur guidance et pour obtenir la vraie Connaissance de la Réalité à partir du Coran qui lui a été révélé. A défaut, ils seront rongés de remords pour toujours.
6. Leur attention a été attirée sur certains de leurs actes manifestement ignorants et déviants qui découlent directement de la négligence de la Guidance Divine dans leur vie.

A ce sujet, le récit du Prophète Noé a été relaté brièvement ainsi que celui du Prophète Moïse de manière détaillée pour marquer les esprits par quatre choses :

Premièrement, "Étant donné que votre attitude vis-à-vis du Prophète Muhammad - paix et bénédictions de Dieu sur lui - ressemble à celle des peuples des Prophètes Noé et Moïse à leur égard, vous devez avoir la certitude que vous subirez les mêmes conséquences qu'eux." Deuxièmement, "Ne pensez pas que les conditions précaires et la faiblesse du Prophète et de ses disciples vont durer. Sachez que Dieu le Tout-Puissant qui a jadis appuyé les Prophètes Moïse et Noë les soutient également, qu'Il modifie les circonstances si soudainement et de manière si radicale que personne ne peut en faire la prévision." Troisièmement, "Si vous ne profitez pas du sursis que Dieu vous a accordé pour réformer votre vie dès maintenant, si vous repoussez cette réforme au dernier moment, eh bien sachez que les disciples du Saint Prophète ont été rassurés qu'ils ne perdraient pas de leur courage à cause de la sévérité des circonstances créées par leurs opposants. Ceci est d'autant plus vrai dans les moments où ils étaient dans une situation de détresse véritable. De plus, ils ont reçu des instructions sur la façon de mener à bien leur Mission dans des circonstances aussi difficiles. Ils ont aussi été ordonnés de rester sur leurs gardes contre l'attitude des Israélites lorsque Dieu les avait secourus de la tyrannie du peuple de Pharaon."

7. A la fin de la sourate, le Saint Prophète a été ordonné de déclarer : "Ceci est le Crédo et ceci est la règle de conduite que Dieu a prescrits. Nul changement ne peut les toucher. Celui qui accepte de s'y plier le fait pour son propre bien et celui qui les rejette le fait à son propre péril."

Sourate Hûd

Cette sourate porte le nom du prophète Hûd dont l'histoire est narrée aux versets 50 à 60.

Si nous examinons son thème en profondeur, nous arrivons à la conclusion qu'elle a été révélée à la même période que sourate Yûnus et, très probablement, immédiatement après elle.

Sujet

Cette sourate traite du même sujet que sourate Yûnus, à savoir l'invitation au message, l'exhortation et l'avertissement, à la différence près que l'avertissement est plus sévère.

Ceci est également confirmé par la tradition : On raconte qu'un jour, après la révélation de cette sourate, le Compagnon du Prophète Abû Bakr dit au saint Prophète : « dernièrement j'ai remarqué que tu devenais de plus en plus vieux. Quelle en est la raison » ? Le prophète répondit : « Sourate Hûd et les sourates semblables me vieillissent » Ceci montre que c'était des moments très durs pour le prophète et que ces avertissements sévères augmentaient énormément son anxiété provoquée par la persécution des Qurayshites qui faisaient les pires choses pour détruire le message de l'Islam.

Il était évident pour le saint prophète que la dernière limite de répit donnée par Allah était de plus en plus proche et il craignait que la période de répit n'expire et que son peuple soit saisi par le châtiment. L'invitation était la suivante : obéissez au Messager d'Allah, abandonnez l'associannisme (le shirk), adorez Allah et Allah seulement : Fondez entièrement votre mode de vie sur la croyance que vous serez rappelés pour rendre compte dans l'Au-Delà.

L'avertissement est le suivant : Souvenez-vous que ces peuples qui ont mis leur foi dans l'aspect extérieur de cette vie terrestre, et ont rejeté le Message des prophètes ont, de ce fait, essuyé des conséquences terribles. Par conséquent, vous devriez réfléchir sérieusement et voir si vous voulez suivre le même chemin dont l'histoire a prouvé qu'il était celui de la ruine.

L'avertissement est le suivant : Ne vous laissez pas tromper par le délai du châtiment à venir : c'est à cause du sursis qu'Allah vous a accordé par Sa Grâce pour que vous puissiez vous améliorer : si vous ne profitez pas de cette opportunité, on vous infligera un châtiment inévitable qui vous détruira tous à l'exception des croyants.

Au lieu de s'adresser directement aux gens, le Coran se sert des histoires des peuples des Prophètes Nûh (i.e. Noé), Hûd, Sâlih, Lût (i.e. Loth), Shu`ayb et Mûsâ (i.e. Moïse) pour atteindre les sujets mentionnés précédemment.

Le plus important dans leurs récits c'est que quand Allah rend Son jugement sur les hommes, il n'épargne personne même si c'est un proche parent du prophète de l'époque. Sera seulement sauvé celui qui aura cru au Prophète, et personne d'autre même si c'est le propre fils du prophète ou son épouse. Plus encore, la foi exige de chaque croyant d'oublier totalement ses liens (de parenté ou autre) quand le jugement arrivera et de se souvenir seulement des liens tissés par la foi.

Car il est contraire à l'esprit de l'Islam de montrer une quelconque considération aux liens de sang ou de race (origine). Les musulmans ont mis en pratique ces enseignements lors de la bataille de Badr, 4 ans après la révélation de cette sourate.

Sourate Yûsuf (Joseph)

Époque et raison de la Révélation

Le thème de cette sourate montre qu'elle a été révélée durant la dernière étape du séjour du Noble Prophète à La Mecque, lorsque les Qurayshites se demandaient s'il fallait le tuer, l'exiler ou l'emprisonner. A ce moment, quelques mécréants lui posèrent cette question (probablement à l'initiative des juifs) pour le tester : "Pourquoi les israélites allèrent en Égypte ?". Cette question fut posée car ils savaient que leur histoire était inconnue des arabes : aucune trace figure dans leurs traditions et le Noble Prophète n'y avait encore jamais fait référence. C'est pourquoi ils s'attendaient à ce qu'il soit incapable de donner satisfaction à cette question ou bien d'esquiver et essayer de s'informer auprès des juifs. Ainsi, il aurait été totalement dévoilé. Mais, contrairement à leurs attentes la situation se retourna contre eux : Allâh révéla l'histoire complète du Prophète Joseph d'une traite et le Noble Prophète la récita immédiatement. Ainsi les Qurayshites se trouvèrent dans une situation embarrassante : non seulement leur complot échoua mais cela constitua un habile avertissement pour eux ; c'est comme s'il avait été dit : " Votre comportement avec le Prophète ressemble nettement à celui que les frères du Prophète Joseph tenaient avec lui ; vous devriez donc trouver la même fin."

Objectifs de la Révélation

Dès lors, on conclut facilement que la révélation de cette sourate a deux objectifs. Le premier consistait à prouver la véracité de la Mission Prophétique de Muhammad, en fournissant les preuves exigées par ses détracteurs, afin de leur montrer que sa connaissance ne s'appuyait pas sur un simple ouï-dire, mais qu'elle a été acquise par la Révélation Divine. Cet aspect est explicitement présenté dans les premiers versets et clairement expliqué dans les derniers. Le deuxième était d'appliquer la sourate aux Qurayshites et de les avertir que finalement le conflit entre eux et le Noble Prophète se terminera par sa victoire sur eux. Ils ont persécuté leur frère, le Noble Prophète, de la même manière que les frères du Prophète Joseph l'ont persécuté. Les Qurayshites sont informés qu'ils échoueront dans leur mauvais stratagème comme ont échoué les frères du Prophète Joseph, quand bien même ces derniers l'avaient jeté dans le puits. Personne n'a le pouvoir de défier la Volonté Divine. Et de la même façon que les frères du Prophète Joseph ont dû faire preuve d'humilité à son égard, un jour, les Qurayshites devront demander pardon à leur frère qu'ils avaient essayer d'éliminer. Cela, également avait été établi dans le verset 7 : "Il y avait certainement, en Joseph et ses frères, des exhortations pour ceux qui interrogent".

La vérité est qu'en appliquant cette le récit de Joseph au conflit opposant les mécréant au Prophète, Le Coran établissait une prophétie claire et manifeste qui fut réalisée dix ans plus tard. Les deux années qui suivirent cette révélation furent difficiles : les Qurayshites complotèrent pour tuer le Noble Prophète comme les frères du Prophète Joseph et il dut émigrer de La Mecque à Médine où il obtint le même type de pouvoir que le Prophète Joseph eût en Égypte. De plus, à la fin, les Qurayshites durent se comporter en toute humilité à son égard comme les frères du Prophète Joseph lorsqu'ils demandèrent humblement, "Donne-nous une pleine mesure et fais-nous la charité. Certes Allâh récompense les charitables" (verset 88) et le Prophète leur dit généreusement (bien qu'il avait le total pouvoir et pouvait se venger d'eux) : "Pas de récrimination contre vous aujourd'hui ! Qu'Allâh vous pardonne. C'est Lui Le plus Miséricordieux des miséricordieux."(verset 92) La même histoire se répéta après la conquête de La Mecque, lorsque les Qurayshites réduits à l'incapacité se tinrent en

toute humilité devant le Noble Prophète qui était pleinement en mesure de se venger d'eux pour chaque cruauté qu'ils avaient commises. Mais, il n'agit pas de la sorte. Il leur demanda simplement : "Quel traitement attendez-vous de moi maintenant ?". Ils répondirent : " Tu es un frère généreux et le fils d'un frère généreux". Après quoi, il leur pardonna généreusement en disant : "Je donnerai la même réponse à votre requête que celle que Joseph donna à ses frères. Aujourd'hui, aucune sanction ne sera infligée : vous êtes pardonnés."

Le Thème de la sourate

En outre, le Coran ne raconte pas cette histoire comme un simple récit. Il s'appuie sur ce récit pour transmettre le Message de différentes façons.

D'un bout à l'autre du récit, le Coran indique très clairement que la foi des Prophètes Abraham, Isaac, Jacob et Joseph — paix sur eux — était la même que celle du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et ils invitèrent les gens au même Message auquel Muhammad — paix et bénédictions sur lui — les invitaient.

Cette sourate projette d'un côté les personnalités du Prophète Jacob et du Prophète Joseph et de l'autre les personnalités des frères de Joseph, les membres de la caravane marchande, la cour des dignitaires, Al-`Azîz d'Égypte et son épouse, les "dames" d'Égypte et les souverains d'Égypte. C'est comme si la sourate interpelait le lecteur en disant : " Observe le contraste entre, d'un côté ces personnalités formées par l'Islam, bercées dans l'adoration d'Allâh et la remémoration permanente du Dernier Jour, et de l'autre, ces gens bercés dans la mécréance, l'ignorance, l'adoration de ce monde et l'insouciance envers Allâh et l'au-delà. A toi de décider du modèle que tu aimerais suivre."

Le Coran a usé de ce récit pour souligner une autre vérité : tout ce qu'Allâh veut, Il l'accomplit certainement et un homme ne peut jamais défier Sa Volonté, ni empêcher un événement de se produire, ni changer quoique ce soit que Dieu aura voulu. Il arrive qu'un homme mette en oeuvre des moyens pour accomplir un dessein et croit qu'il a fait beaucoup de choses pour atteindre son objectif, mais finalement il voit qu'il a fait quelque chose qui a freiné la réalisation de son plan pour que se réalise la Volonté Divine. Quand les frères du Prophète Joseph le jetèrent dans le puits, ils croyaient qu'ils s'étaient débarrassés une bonne fois pour toute de lui mais en fait ils lui avaient ouvert la voie par la Volonté Divine pour faire de lui le souverain d'Égypte, devant qui ils comparaîtront en toute humilité à la fin. De la même manière, l'épouse d'Al-`Azîz a envoyé le Prophète Joseph en prison, pensant allègrement qu'elle s'était vengée de lui, mais en fait, elle lui a donné l'opportunité de devenir souverain d'Égypte et elle a fini par porter la honte d'une confession publique du pêché qu'elle a commis.

Et ceux ne sont pas là les seuls exemples prouvant que, quand bien même tous les humains s'unifiaient pour abaisser celui qu'Allâh a décidé d'élever, ils ne pourront jamais le faire et leur action est vaine. Pour abaisser Joseph, ses frères ont pris des dispositions très sures et efficaces, mais Allâh en a fait des moyens pour le succès de Joseph et l'humiliation et le déshonneur de ses frères. De même, Si Allâh veut abaisser quelqu'un, nul et rien ne pourra l'élever.

Plus encore, le récit apporte d'autres leçons pour ceux qui souhaitent suivre la voie d'Allâh. La première leçon c'est que chacun devrait respecter et observer les limites prescrites par la Loi Divine, dans ses projets, dans les moyens mis en œuvre, car le succès ou l'échec étant entièrement entre les mains d'Allâh. Par conséquent, celui qui a des projets sains et utilise des moyens licites mais échoue,

au moins il échappera à l'ignominie et le déshonneur. D'autre part, celui qui a des projets malsains et utilise des moyens illicites pour les réaliser récoltera non seulement l'ignominie et le déshonneur dans l'au-delà mais aussi s'expose à l'ignominie et le déshonneur dans ce monde.

La deuxième leçon c'est que ceux qui déploient toutes leurs forces pour la cause de la vérité et la rectitude et placent leur confiance en Allâh et confient toutes leurs affaires à Lui, obtiennent de Lui soulagement et réconfort. Il les aide à contrer leurs adversaires avec espoir et courage et leur cœur n'est pas secoué quand ils se trouvent face à un ennemi possédant des moyens terrifiants en apparence. Ils persévèrent dans leur tâche sans crainte et laissent les résultats à Allâh.

Mais la plus grande leçon de cette histoire nous enseigne que si le Croyant possède le véritable caractère islamique et est doté de sagesse, il peut conquérir le monde entier avec la force de sa foi.

Le merveilleux exemple du Prophète Joseph nous enseigne qu'un homme d'un caractère fort et pur sort couronné de succès même des circonstances les plus difficiles.

Lorsque le Prophète Joseph alla en Égypte, il était un jeune homme de 17 ans, un étranger, seul sans provision. Il y a même été vendu comme esclave ! Et les horribles conditions des esclaves de cette époque sont connues de tous les étudiants en Histoire. Puis, il a été inculpé du crime le plus odieux et emprisonné pour une période indéterminée. Mais, durant toute cette période d'affliction, il fit preuve d'excellentes qualités morales qui l'élevèrent au plus haut rang du pays.

Contexte historique et géographique

Les détails historiques et géographiques suivants permettront de comprendre l'histoire :

Le Prophète Joseph était le fils du Prophète Jacob et le petit-fils du Prophète Isaac et l'arrière-petit-fils du Prophète Abraham — paix sur eux —. La Bible nous apprend (et des allusions dans le Coran le confirment) que le Prophète Jacob avait douze fils avec quatre femmes. Le Prophète Joseph et son plus jeune fils Benjamin étaient d'une même femme et les dix autres des autres femmes. Le Prophète Jacob était installé à Hébron (Palestine) où son père le Prophète Isaac, et avant lui le Prophète Abraham, vivait et possédait une parcelle de terrain à Schechem.

Selon les savants spécialistes de la Bible, Le Prophète Joseph est né environ 906 ans avant l'ère chrétienne et l'incident avec lequel l'histoire débute eut lieu en 890 avant J-.C. Il avait 17 ans lorsqu'il fit le Rêve et fût jeté dans le puits. Ce puits était près de Dothan, dans le nord de Schechem selon les traditions bibliques et talmudiques et la caravane, qui le sortit du puits, venait de Gilead (Trans-Jordanie) et était en route pour l'Égypte. A cette époque, la quinzième dynastie régnait sur l'Égypte dont les souverains sont connus en Histoire sous l'appellation des rois Hyksos. Ils étaient de race arabe mais ont émigré de la Palestine et la Syrie à l'Égypte environ 2000 ans avant l'ère commune. et s'approprièrent la terre. Les historiens arabes et les exégètes du Coran leur ont donné le nom d'Amaliq (les Amalékites) et cela a été corroboré par les récentes recherches faites par les égyptologues. Ils étaient d'étranges envahisseurs qui ont eu l'opportunité d'édifier leur royaume, profitant de la haine séculaire qui déchirait alors tout le pays. C'est pourquoi il n'y eut aucun frein pour l'accès au pouvoir par le Prophète Joseph et l'installation des enfants d'Israël dans la région la plus fertile d'Égypte. S'ils ont pu gagner le pouvoir et la confiance, c'est parce qu'ils appartenaient à la même race que les souverains étrangers d'Égypte.

Les Hyskos régnèrent sur l'Égypte durant tout le 15e siècle avant l'ère commune et pratiquement tous les pouvoirs restèrent entre les mains des israélites. Le Coran y fait référence dans le verset 20 de sourate Al-Mâ'idah : "...Il a désigné parmi vous des prophètes. Et Il a fait de vous des rois..." , puis un gigantesque mouvement nationaliste s'éleva et renversa le pouvoir de cette dynastie, exilant environ 250 000 Amalékites. En réponse à celà, une dynastie idolâtre de Coptes vint au pouvoir et coupèrent tout liens avec les Amalékites. Ensuite commença la persécution des israélites mentionnée dans le récit du Prophète Moïse.

Nous apprenons alors de l'Histoire d'Égypte que les "rois Hyskos" n'avaient pas reconnu les dieux d'Égypte et donc importèrent leurs propres dieux de Syrie en vue de répandre leur religion en Égypte. C'est la raison pour laquelle le Coran n'a pas appelé le roi, contemporain du Prophète Joseph par le titre de "Pharaon", parce que ce titre était associé à la religion du peuple originaire d'Égypte et les Hyksos n'y croyaient pas, mais la Bible l'appela à tort "Pharaon". Il semble que les éditeurs de la Bible ont fait l'erreur de croire que tous les rois d'Égypte sont des "Pharaons". Les savants chercheurs modernes ayant fait une étude comparative de la Bible et de l'Histoire égyptienne, pensent majoritairement que Apophis était le roi Hyksos, qui était le contemporain du Prophète Joseph.

A cette époque, Memphis était la capitale d'Égypte, dont on trouve encore des ruines aux abords du Nil, à quelques 7 km au sud du Caire. Lorsque le prophète Joseph y a été emmené, il avait 17 ou 18 ans. Il demeura dans la maison d'Aziz pendant trois ans et passa neuf ans en prison, puis devint le souverain du pays à l'âge de trente ans et régna seul sur l'Égypte pendant quatre-vingt ans. Lors de la neuvième ou la dixième année de son règne, il fit venir son père, le Prophète Jacob, de la Palestine en Égypte avec tous les membres de sa famille et, selon la Bible, les installa dans le pays de Goshen où ils vécurent jusqu'à l'ère de Moïse. La Bible dit, qu'avant sa mort, le Prophète Joseph fit ce testament à ses liens de parenté : "Lorsque vous quitterez ce pays pour revenir dans la maison de vos ancêtres, vous devrez prendre avec vous mes os." Quand il mourut à 110 ans, ils ont embaumé son corps.

Même si l'histoire du Prophète Joseph relatée dans le Coran diffère énormément dans ses détails de ceux de la Bible et du Talmud, les Trois s'accordent sur l'ensemble. Nous indiquerons les explications de ces différences dans nos Notes Explicatives.

Sourate Ar-Ra`d (Le Tonnerre)

Cette Sourate tire son nom du mot (Ar-Ra`d), le tonnerre, présent dans le verset 13. C'est simplement le nom symbolique de cette Sourate et cela ne signifie en rien qu'elle traite des problèmes scientifiques liés au tonnerre.

Période de Révélation

La preuve interne (versets 27 à 31 et versets 34 à 48) montre que cette Sourate a été révélée dans la dernière étape de la mission du saint Prophète — paix et bénédictions de Dieu sur lui — à la Mecque ; dans la même période que les sourates Yûnus, Hûd, Al-A`râf. Le contenu indique qu'une longue période s'est écoulée depuis la transmission du message par le saint Prophète — paix et bénédictions de Dieu sur lui. D'une part, ses adversaires avaient trouvé un moyen de le battre et de faire échouer sa mission, et, d'autre part, ses partisans avaient exprimé le désir qu'en montrant un miracle les mécréants pourraient être amenés à la raison.

En réponse, Allâh — Exalté soit-Il — apprend aux croyants que ce n'est pas de cette manière qu'Il convertit les gens et qu'ils ne devraient pas désespérer s'Il donne aux ennemis de la vérité une corde assez longue pour se pendre eux mêmes. Autrement, Il est capable de montrer tous les signes, comme sortir les morts de leur tombe et les faire parler , (verset 31), mais ces gens endurcis inventeront toujours une excuse pour se justifier. Toutes ces preuves décisives montrent clairement que cette Sourate a été révélée durant la dernière étape de la mission du prophète à la Mecque.

Thème central

Le premier verset énonce le thème principal de cette sourate, à savoir : "le message de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — est la vérité, mais c'est par erreur que les gens l'ont rejeté." Toute la sourate tourne autour de cet axe. C'est pourquoi il a été montré à plusieurs reprises, et de diverses manières que les composants fondamentaux du Message : le Tawhîd, La résurrection et la mission prophétique sont vrais et que, par conséquent, les gens devraient sincèrement croire en eux dans leur propre intérêt moral et spirituel. On les a avertis qu'ils attireront leur propre destruction s'ils les rejettent.

La mécréance en elle-même est pire que la folie et l'ignorance. De plus, le but de cette sourate n'est pas seulement de satisfaire la raison mais c'est également un appel aux cœurs à accepter la foi. C'est pourquoi elle n'avance pas simplement des arguments logiques pour soutenir la vérité du Message, et contrer les idées fausses, mais à un rythme approprié, elle fait fréquemment des appels à la fois sérieux et compatissants pour gagner leurs cœurs les mettant en garde contre les conséquences de la mécréance qui les prive de la douce rétribution de la foi de telle façon que les gens idiots renoncent à leur inflexibilité.

De plus, des réponses ont été faites aux objections des opposants sans mention de ces derniers, et les doutes qui s'étaient avérés être un obstacle dans la voie du message ou étaient créés par les opposants ont été levés. En même temps, les croyants qui avaient passé par une longue et dure épreuve, et étaient fatigués et attendaient anxieusement l'aide d'Allâh, ont été réconfortés et remplis d'espoir et de courage.

Sourate Ibrâhîm

La Sourate tient son nom du verset 35 où l'on mentionne le prophète Ibrâhîm (Abraham). Mais cela ne veut pas dire nécessairement qu'elle contient l'histoire de la vie du prophète Ibrahim. Comme pour beaucoup de sourates, ce nom est utilisé comme un symbole pour désigner la sourate en question c'est-à-dire "la Sourate dans laquelle mention a été faite d'Ibrâhîm".

Période de la révélation

Le ton de cette sourate porte à croire qu'elle appartient au groupe des sourates révélées durant la dernière étape de la période mecquoise. Par exemple, au verset 13 « Et ceux qui ont mécru dirent à leurs messagers : « Nous vous expulserons certainement de notre territoire, à moins que vous ne réintégriez notre religion » »indique clairement que la persécution des musulmans était à son comble au moment de la révélation de cette sourate, et les gens de la Mecque s'acharnaient à expulser les croyants comme l'avaient déjà fait les mécréants des anciens Prophètes. C'est pourquoi on les avertit dans les versets 13 et 14, « Assurément Nous anéantirons les injustes, » et les croyants sont réconfortés comme l'ont été les croyants avant eux, « et Nous vous établirons dans le pays après eux. ». Et de façon analogue le dur avertissement contenu dans la partie finale (versets 43-52) confirme également que la Sourate correspond à la dernière étape de la période mécquoise.

Thème Central et But

Cette Sourate est une exhortation et un avertissement pour les mécréants qui ont rejeté le Message du Saint Prophète et imaginé des plans rusés pour faire échouer sa Mission. Mais l'avertissement, le reproche, la censure et l'accusation prennent le pas sur l'exhortation. C'est parce qu'une bonne quantité d'exhortation était déjà faite aux sourates précédentes, mais malgré ceci, leur inflexibilité, leur hostilité, leur opposition, leur méchanceté, leur persécution etc. ont plutôt augmenté.

Sourate Al-Hijr

Période de la révélation

Il est clair, de par ses thèmes et son style que la période de sa révélation est à peu près la même que celle de sourate Ibrâhîm (dernière étape de la période mecquoise), en raison de 2 choses qui ressortent dans son arrière plan.

Premièrement, il semble d'après les avertissements répétés contenus dans cette sourate que bien que le Saint Prophète ait propagé le message pendant plusieurs années, de manière générale, son peuple n'avait montré aucun signe d'acceptation du message. Au contraire, ils étaient devenus de plus en plus inflexibles et entêtés dans leur opposition, hostilité et dérision au fil du temps.

Deuxièmement, en ce temps-là, le Saint Prophète avait commencé à se sentir un peu fatigué des efforts considérables qu'il déployait pour vaincre l'incrédulité et l'opposition de son peuple. C'est pourquoi Dieu l'a consolé et sans cesse réconforté en guise d'encouragement.

Sujet et thème centrale

Bien que les principaux thèmes de la sourate soient :

a. L'avertissement de ceux qui ont rejetés son Message, et s'y sont opposés bec et ongles, et ont tourné le Prophète en dérision.
b. réconfort et encouragement au Saint Prophète, cela ne veut pas dire que cette sourate ne contient pas d'exhortations et des directives. En fait, le Coran ne se limite jamais aux avertissements, reproches et censure mais il recourt aux préceptes dès lors que la situation s'y prête. Ainsi, cette sourate contient-elle d'une part, de brefs arguments en faveur du Tawhîd (i.e. monothéisme), et d'autre part, une exhortation dans le récit d'Adam et Satan.

Sourate An-Nahl (Les Abeilles)

Le nom de cette sourate, An-Nahl (c'est-à-dire "les abeilles"), est tiré du verset 68. Il sert simplement à la distinguer des autres sourates.

Période de la révélation

Les preuves internes suivantes montrent que cette sourate a été révélée durant la dernière étape de la mission prophétique à la Mecque :

1. Le verset 41 montre clairement que la persécution avait forcé certains musulmans à émigrer en Ethiopie avant la révélation de cette sourate.
2. Il est évident d'après le verset 106 qu'en ce temps-là la persécution des musulmans avait atteint son paroxysme. De ce fait, un problème s'est posé concernant la profération de paroles blasphématoires, sans réelle incrédulité, dans des conditions insupportables (sous la contrainte). Le problème était de savoir comment doit-on traiter une personne qui aurait agi ainsi.
3. Les versets 112-114 font clairement référence à la fin des sept années de famine qui avaient frappé la Mecque quelques années après la désignation du Saint Prophète en tant que Messager d'Allâh.
4. Le verset 6:145 fait référence au verset 116 de cette sourate, et le verset 118 de cette même sourate fait référence au verset 146 de la sourate 6 (Al-An`âm). Cela prouve que les deux sourates (6 et 16) étaient révélées dans la même période. Le style général de la sourate confirme également l'idée que cette sourate était révélée durant la dernière étape de la période mécquoise.

Thème Central

Tous les thèmes de la sourate tournent autour des différents aspects du Message, c'est-à-dire la réfutation du polythéisme (Shirk), la preuve du monothéisme (Tawhîd), et l'avertissement des conséquences du rejet, de l'opposition et de l'antagonisme vis-à-vis du Message.

Sujets de Discussion

Le tout premier verset comporte un avertissement direct et strict à ceux qui rejetaient d'office le Message, comme pour dire « la décision d'Allâh a déjà été prise concernant votre refus du Message. Pourquoi réclamez-vous qu'elle soit dépêchée ? Pourquoi ne tirez-vous pas profit du répit qui vous a été donné ! » Et ceci est exactement ce dont les mécréants de la Mecque avaient besoin à l'époque de la révélation de cette sourate. En effet, ils défiaient sans cesse le Saint prophète : « Pourquoi n'apportes-tu pas ce fléau dont tu nous menaces ! Car non seulement avons-nous rejeté ton Message mais nous nous y sommes ouvertement opposés pendant longtemps. » Un tel défi était quasiment devenu comme un proverbe qu'ils répétaient fréquemment comme une preuve claire que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — n'était pas un vrai prophète.

Immédiatement après cet avertissement, ils ont été exhorté d'abandonner le polythéisme (shirk), étant donné que cette mauvaise croyance était la principal obstacle dans le chemin du Message. Ensuite, les thèmes suivants reviennent successivement à plusieurs reprises :

1. Des preuves très convaincantes du monothéisme et de la réfutation du polythéisme ont été basées sur des signes clairs dans l'univers et en l'homme lui-même.

2. Les objections des mécréants ont trouvé réponse, leurs arguments ont été réfutés, leurs doutes ont été dissipés et leurs faux prétextes ont été découverts.
3. Des avertissements sont donnés contre la persistance dans les mauvaises voies et l'antagonisme envers le Message.
4.
5. Les changements moraux que le Message du Saint Prophète entend apporter en pratique dans la vie de l'homme, ont été présentés brièvement d'une manière attrayante. On a informé les associateurs que la croyance en Allâh, à laquelle ils adhéraient également, ne pouvait se réduire à de vaines paroles, mais qu'elle devait se concrétiser dans la vie morale et pratique de l'homme.

Le saint Prophète et ses compagnons ont été consolés et informés sur l'attitude à adopter face à l'antagonisme et la persécution des mécréants.

Sourate Banî Isrâ’îl

Cette sourate tire son nom (Bani Isrâ’îl) du verset 4 [1]. Cette appellation est seulement pour la différencier des autres sourates et non un titre descriptif. Cela ne signifie pas que le thème des enfants Israel en soit l’unique thème.

Période de Révélation

Le premier verset indique que cette sourate fut révélée à l’occasion du Mi`râj (ascension céleste).

D’après les traditions et les biographies du saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - cet événement se déroula un an avant l’Hégire. Ainsi, cette sourate fait partie des sourates révélées pendant la dernière phase de la mission prophétique à la Mecque.

Arrière-Plan

Le saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - avait propagé le Tawhîd pendant 12 ans et ses opposants faisaient tout ce qu’ils pouvaient pour faire échouer sa mission. Mais en dépit de leur opposition, l’Islam s’est répandu partout en Arabie et il n’y avait pas un clan qui ne fut influencé par son invitation (au Tawhid). A la Mecque même, les vrais croyants avaient formé une petite communauté et étaient prêts à affronter tous les dangers et faire en sorte que l’Islam soit une réussite. En plus, un très grand nombre des Aws et des Khazraj (2 tribus influentes de Médine) acceptèrent l’Islam.

Ainsi, le temps était venu pour le Saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - d’émigrer de la Mecque à Médine et rassembler tous les Musulmans (qui étaient éparpillés) pour établir un état basé sur les principes de l’Islam. Telle était la situation quand l’Ascension eut lieu, et à son retour le Saint Prophète apporta le message contenu dans cette sourate.

Thème

Cette sourate est une combinaison merveilleuse d’avertissements, d’exhortations et d’instructions harmonieusement dosée.

Les mécréants de la Mecque furent avertis afin de tirer une leçon de la fin pitoyable des israélites et des autres communautés, d’améliorer leur conduite pendant cette période de répit donnée par Dieu et qui était sur le point d’expirer. Ils devaient donc accepter l’invitation qui était offerte par Mohammad - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - et par le Coran. Autrement, ils seront anéantis et remplacés par d’autres peuples.

Incidemment, les Israélites avec qui l’Islam allait directement entrer en contact prochainement à Médine, étaient également avertis qu’ils devaient tirer une leçon des châtiments qui leur avaient été infligés auparavant. Ils étaient avertis : « Profitez de la mission prophétique de Mohammad - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - car c’est la dernière chance qui vous sera donnée. Si maintenant vous vous comportez comme auparavant, vous recevrez un châtiment douloureux ».

Quant à l'éducation de l'humanité, on a insisté sur le fait que le succès ou l'échec de l'homme, le gain ou la perte dépendent de la bonne compréhension du Tawhid (Monothéisme), de la vie après la mort, et de la mission prophétique. A cet effet, des arguments convaincants ont été avancés pour prouver que le Coran est le livre d'Allâh, que ses enseignements sont véridiques et authentiques, les doutes des mécréants de ces réalités élémentaires ont été dissipés et chaque fois que l'occasion se présentait, on les avertissait et exhortait de reconsidérer leur comportement d'ignorants.

A ce sujet, les principes fondamentaux de la morale et de la civilisation sur lesquels se base le mode de vie islamique ont été établis. C'était une sorte de manifeste de l'état islamique attendu qui fut énoncé une année avant son établissement réel. Il a été explicitement énoncé que telle était l'ébauche du système sur lequel Mohammad - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - allait bâtir la vie des humains d'abord dans son pays puis dans le monde alentour.

De plus, on ordonna au Saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - de tenir sa position sans s'inquiéter de l'opposition et des difficultés qu'il allait rencontrer et de ne jamais penser à faire de compromis avec les mécréants. On commanda également aux musulmans qui, quelques fois s'impatientaient face à la persécution, à la calomnie et les arguments malhonnêtes, de faire face à l'adversité avec patience et courage et de contrôler leurs sentiments et passions.

De plus, la prière fut prescrite dans le but de réformer et purifier leurs âmes, comme pour dire « voici ce qui produira en vous ces hautes qualités morales qui sont essentielles à quiconque veut lutter dans la voie droite ». A ce propos, nous apprenons des Traditions que c'est à l'occasion du Mi`râj (l'Ascension) que les 5 prières quotidiennes furent prescrites et offertes à des heures fixes.

Notes

[1] Cette sourate comme de nombreuses sourates du Coran possède plusieurs noms. Elle est plus communément connue sous le nom *Al-Isrâ'* (i.e. le voyage nocturne) du fait du premier verset.*NdT*.

Sourate *Al-Kahf*, la Caverne

Cette sourate tire son nom du verset 9 dans lequel apparaît ce mot : « Te rends-tu compte que les Gens de la Caverne et d'Ar-Raqîm constituaient une merveille d'entre Nos signes ? »

Période de révélation

Il s'agit de la première sourate qui fut révélée au cours de la troisième partie de la période mecquoise. Nous avons en effet déjà distingué quatre parties dans la période mecquoise, dans l'introduction de l'exégèse de la sourate 6, *Al-An`âm*, les Bestiaux. La troisième partie s'est étendue entre la cinquième et la dixième année de prophétie. La spécificité de cette troisième partie peut être mieux appréhendée si on la compare avec les deuxième et quatrième parties. Au cours de la deuxième partie, les Quraysh s'en sont principalement tenus à des railleries, moqueries, humiliations, menaces, tentations, récusations et propagandes mensongères à l'encontre du Prophète et des Compagnons. Leur but était d'étouffer le mouvement islamique naissant.

Mais durant la troisième partie, à cette même fin, les Quraysh employèrent la persécution, la brutalité et les pressions économiques à un degré tel qu'un grand nombre de musulmans durent, pour rester en vie, quitter la Mecque et émigrer en Abyssinie. Quant à ceux qui restèrent, ils furent malmenés, isolés et confinés dans le vallon de Abû Tâlib (oncle du Prophète) en compagnie du Prophète et de sa famille. Comble de la misère, un boycott total, tant social qu'économique, fut décrété à leur encontre. Le seul élément positif était la présence, parmi les musulmans, de l'épouse du Prophète, Khadîjah, et de Abû Tâlib (qui n'était pas musulman), dont l'influence suffit à gagner le soutien de deux grandes familles des Quraysh. C'est à la mort de ces deux soutiens, au cours de la dixième année de la mission prophétique que la quatrième partie de la période mecquoise commence, avec son cortège de persécutions drastiques qui ont conduit le Prophète et tous ses Compagnons à quitter la Mecque.

Le sujet de cette sourate semble montrer qu'elle fut révélée au début de la troisième partie de la période mecquoise, le départ pour l'Abyssinie n'ayant pas encore eu lieu, malgré les persécutions déjà importantes. Ceci explique pourquoi l'histoire des Gens de la Caverne (*ashâb al-kahf*) a pu apporter un réconfort et un encouragement aux musulmans persécutés. Les musulmans avaient là un bel exemple de croyants qui jadis avaient œuvré pour sauver leur foi coûte que coûte.

Thème traité

Cette sourate fut révélée en réponse à trois questions par lesquelles les polythéistes mecquois, en connivence avec les Gens du Livre (Juifs et dans une certaine mesure Chrétiens) entreprirent de tester le Prophète. Les questions étaient les suivantes :

1. Qui furent les "Gens de la Caverne" ?
2. Quelle est l'authentique histoire d'Al-Khadir ?
3. Que sais-tu de Dhû Al-Qarnayn ?

Étant donné que les histoires dont il est question relèvent des traditions chrétienne et juive, inconnues dans le territoire du Hijâz (c'est à dire la Mecque et ses environs), elles constituaient pour les Quraysh une excellente occasion de voir si le Prophète avait bien accès au monde du de l'Inconnu (*ghayb*) ou

pas. Allâh, cependant, donna non seulement une réponse complète à leurs questions, mais surtout souligna le parallèle entre ces histoires et les défauts des opposants à l'Islam dans le conflit qui opposait, à la Mecque, la foi et l'incrédulité.

Au sujet des Gens de la Caverne, Allâh répondit que ces gens avaient foi dans le même dogme monothéiste que celui qui est présenté dans le Coran et que les conditions dans lesquelles ces gens vivaient correspondaient trait pour trait à celle des musulmans persécutés à la Mecque. D'autre part, ceux qui persécutaient les Gens de la Caverne agissaient de la même manière que les persécuteurs qurayshites. En outre, les musulmans ont appris de cette sourate que tout croyant qui serait persécuté dans une société cruelle ne devait pas céder devant le mensonge mais s'exiler, même seul, en ne comptant que sur Allâh. Cette sourate fut l'occasion également de souligner, pour les mécréants mecquois, que cette histoire des Gens de la Caverne constituait une preuve suffisante de l'existence de l'au-delà, car elle montre qu'Allâh a le pouvoir de ressusciter qui il veut, même après une longue mort comme ce fut le cas des Gens de la Caverne.

Cette histoire a également permis de mettre en garde les notables de la Mecque qui persécutaient la jeune et peu nombreuse communauté musulmane. Elle fut également l'occasion d'informer le Prophète qu'il ne devrait en aucun cas négocier avec les persécuteurs ni leur accorder plus d'importance que ses partisans pauvres. Ensuite, ce fut l'occasion d'exhorter ces notables à cesser de ne faire que profiter des plaisirs éphémères de cette courte vie et à rechercher plutôt les plaisirs éternels de l'au-delà.

L'histoire d'Al-Khadir et Moïse a permis à la fois de répondre aux mécréants et de conforter les croyants. La morale de cette histoire est la suivante : "Vous devriez avoir une Foi totale dans la Sagesse de ce qu'Allâh a décidé qu'il vous arriverait. La réalité ne vous est pas perceptible et vous ne savez comment comprendre cette sagesse. Parfois, alors qu'il semble que les événements vous sont défavorables, vous geignez « Comment cela a-t-il pu se passer ? Pourquoi subissons-nous tout cela ? » En réalité, s'il vous était donné d'appréhender ce qui se passe véritablement, vous vous apercevriez combien ce qui vous arrive est la meilleure chose possible. Même si parfois, une chose semble vous être défavorable, vous verriez qu'en définitive elle s'avère être un bien pour vous."

Le même enseignement peut être tiré de l'histoire de Dhû Al-Qarnayn. Allâh, avec cette histoire, sermonne les mécréants inquisiteurs pour leur dire « Ô vous, notables orgueilleux de la Mecque ! Tirez leçons de cette histoire ! Bien qu'il fût un grand souverain, un grand conquérant et qu'il possédât de nombreux biens, il n'a eu de cesse de se soumettre à son Créateur. Mais vous, vous vous rebellez contre Lui, alors que vous n'êtes rien comparés à Dhû Al-Qarnayn. D'autre part, il n'a pas mis sa réelle confiance dans le mur de protection, très solidement bâti, mais bien en Allâh ! Il était convaincu que ce mur le protégerait contre ses ennemis tant que telle serait la volonté d'Allâh mais qu'il s'effondrerait, si solide qu'il fût, quand telle sera la Volonté de Dieu. Mais vous qui ne possédez en comparaison que d'insignifiantes demeures fortifiées, vous vous croyez pourtant à l'abri permanent de toutes calamités. »

Alors que le Coran est venu retourner la situation contre ceux-là même qui tentaient de piéger le Prophète, à la fin de la sourate, Allâh conclut comme il avait commencé : « L'unicité du Créateur et l'au-delà sont des vérités absolues. Pour votre propre bien, vous devez y croire, vous conformer à ce qu'elles impliquent dans votre vie, et agir avec la conviction que vous rendrez des comptes à Allâh. Si vous ne vous conformez pas, vous gâcherez votre vie d'ici-bas et tout ce que vous ferez sera perdu ».

Sourate Maryam (Marie)

Cette sourate tire son nom du verset 16 : « Et rappelle dans le Livre Marie, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient ».

Période de Révélation

Cette sourate fut révélée avant l'émigration d'un petit groupe de musulmans en Abyssinie. En témoigne le récit authentique selon lequel Ja`far récita les quarante premiers versets de cette sourate devant le Négus, roi chrétien d'Abyssinie, lorsque celui-ci convia les musulmans à sa cour.

Contexte historique

Nous avons déjà évoqué brièvement la situation au cours de cette période dans l'introduction à l'exégèse de la sourate 18, *Al-Kahf*. Ici, nous irons plus en avant dans les détails de cette situation, détails qui nous permettrons de mieux comprendre la signification de cette sourate, ainsi que d'autres révélées à peu près à la même époque.

Quand les notables de Quraysh comprirent que ni les moqueries ridicules, ni les promesses mirifiques ni même les fausses accusations ne permettraient jamais d'éradiquer le mouvement islamique naissant, ils eurent recours à la persécution, à la torture, et aux embargos économiques. Ils traquèrent les musulmans de leurs tribus et et de leurs clans et tentèrent de les contraindre à abandonner l'Islam en les affamant, en les torturant et en les persécutant. Parmi les victimes, les pauvres, les esclaves et ceux qui bénéficiaient de la protection des Qurayshites furent ceux qui souffrirent le plus. Ils furent torturés et battus, affamés et assoiffés, gardés étendus de longues heures sur le sable brûlant de La Mecque. Ils devaient travailler pour les Mecquois sans jamais être payés pour leur travail.

En guise d'illustration, nous citons le cas de Khabbâb Ibn Al-Aratt, cas référencé parmi les anecdotes authentiques par Al-Bukhârî et Muslim. Khabbâb raconte : « Je travaillais comme forgeron à La Mecque. J'exécutai un jour un travail pour Al-`Âs Ibn Wâ'il mais quand je lui demandai de me payer, il me répondit qu'il ne me paierait qu'à la condition que je renie Muhammad. »

Dans la même veine, Khabbâb dit : « Un jour que le Prophète était assis à l'ombre de la Ka`bah, je le rejoins et lui dit : 'Ô, Messager d'Allâh ! les persécutions connaissent aujourd'hui une tournure extrême. Que n'invoques-tu pas Allâh pour qu'Il nous soulage ? A cet instant, le Prophète parut grandement irrité. Il me répondit que les croyants avant nous avaient subi des épreuves plus grandes encore. Il décrivit comment on avait gravé sur leurs os avec des peignes en fer, comment on les avait décapités avec des scies, et comment pourtant ils n'avaient jamais abjuré leur foi. Le Prophète me jura ensuite qu'Allâh accomplirait cette mission et qu'il viendrait un temps où la paix serait telle que les gens pourraient se rendre seuls depuis San`â' [1] à Hadramawt [u] en n'ayant rien à craindre hormis Allâh. Le Prophète conclut en disant que les gens étaient bien impatients » [2].

Les conditions de vie à La Mecque devenues insupportables pour les Musulmans au cours du mois de Rajab [3] de la cinquième année de la mission prophétique, le Prophète recommanda aux Compagnons d'émigrer en Abyssinie. Un roi qui ne tolérait pas une once d'injustice envers quiconque régnait sur ce

riche royaume. Il leur conseilla d'y rester jusqu'à ce qu'Allâh leur donne une autre issue à leur malheur.

Ainsi, ce sont d'abord onze hommes et quatre femmes qui quittèrent les premiers La Mecque pour l'Abyssinie. Les Qurayshites les poursuivirent mais, par bonheur, ils eurent juste le temps d'embarquer au port de Shu`aybah et ils furent sauvés. Puis, quelques mois plus tard, d'autres musulmans les rejoignirent et ce fut en tout quatre-vingt-trois hommes et onze femmes des tribus de Quraysh et sept musulmans appartenant à d'autres tribus qui se retrouvèrent en Abyssinie. Seuls quarante personnes restèrent à La Mecque avec le Prophète.

Ces départs firent grand bruit à La Mecque et contrarièrent vivement presque chaque clan qurayshite qui perdait là qui un fils ou une fille, qui un frère ou une sœur. Parmi les émigrants, on comptait même des proches de Abû Jahl, de Abû Sufyân et d'autres notables de La Mecque parmi les plus farouches ennemis des musulmans. Ces départs les rendirent plus acharnés encore à l'encontre de l'islam. Cependant, d'autres Mecquois furent si émus par cet exil qu'ils se convertirent aussitôt. `Umar lui même fut terriblement marqué par cet événement et l'une de ses proches, Laylâ Bint Hathmah raconte : « Je faisais mes bagages pour quitter La Mecque quand mon époux, `Amr Ibn Rabî`ah sortit. `Umar entra et me regarda préparer mon voyage. Il me dit : 'Allez vous, vous aussi, partir d'ici ?'. Je répondis 'Oui, par Allâh, vous autres nous avez beaucoup trop fait souffrir. Mais la terre entière d'Allâh nous est ouverte et nous partons là où Allâh nous promet la paix'. C'est alors que je remarquai sur le visage de `Umar des signes d'émotions que jamais auparavant il n'avait montrés. Mais il dit simplement : 'Qu'Allâh soit avec vous où que vous alliez.'. »

Après cette émigration, les Qurayshites tinrent conseil et prirent la décision d'envoyer en Abyssinie `Abd Allâh Ibn Abî Rabî`ah, le demi-frère dz Abû Jahl et `Amr Ibn Al-`Âs, chargés, au moyen de précieux cadeaux, de persuader le Négus de renvoyer les immigrants à La Mecque. Notre Mère Umm Salamah [4], qui avait émigré détaille cette partie de l'histoire : « Quand ces deux habiles négociateurs arrivèrent en Abyssinie, ils distribuèrent les cadeaux aux courtisans du Négus et parvinrent à les persuader d'intercéder auprès du monarque pour renvoyer les immigrants. Ensuite, ils rencontrèrent le Négus lui-même et tout en lui offrant de sublimes cadeaux, lui dirent : « Des gamins entêtés de chez nous se sont enfui ici et nos chefs vous sollicitent afin que vous ayiez l'amabilité de les renvoyer chez eux. Ils ont en effet renié notre foi sans pour autant adhérer à la vôtre mais ont carrément inventé un dogme entièrement nouveau ». Dès qu'ils eurent achevé leur réquisitoire, les courtisans intercédèrent en leur faveur : « Nous devons renvoyer ces gens chez eux car leur peuple les connaît mieux que quiconque. Il ne serait pas juste que nous les gardions chez nous ». Le monarque parut quelque peu ennuyé et dit : « Je ne peux les renvoyer sans autre forme de procès. Il est juste d'entendre d'abord leur plaidoyer. Parce que ces gens nous ont fait confiance, nous à l'exception des autres, et ont cherché refuge chez nous, je ne les trahirai pas. D'abord, je les ferai venir et leur demanderai des comptes au sujet de ce dont ces deux hommes les accusent. Alors seulement, je prendrai une décision ». Puis il fit venir les musulmans immigrés à la cour.

Quand les musulmans reçurent le message du Négus, ils se rassemblèrent pour réfléchir ensemble au discours à tenir. Ils décidèrent d'un commun accord de présenter au roi les enseignements précis de leur Prophète, sans ajouter ni enlever le moindre élément et de lui laisser ensuite prendre sa décision à leur sujet. Quand ils pénétrèrent à la cour, le roi n'y alla pas par quatre chemins : « J'ai appris que vous avez abandonné la religion de votre peuple, et que vous n'avez adopté aucune autre religion existante, pas plus la mienne qu'une autre. Dites m'en plus sur ce nouveau dogme ». C'est Ja`far Ibn Abî Tâlib qui prit la parole, au nom des immigrés. Il improvisa alors un discours : « Majesté ! Nous

étions perdus dans une profonde ignorance et nous étions dépravés. C’est alors que Muhammad est venu à nous en tant que Prophète d’Allâh et qu’il n’a eu de cesse depuis de nous faire sortir de l’état où nous étions plongés. Mais les Qurayshites nous ont persécutés et nous sommes venus chez vous dans l’espoir qu’enfin cesse notre calvaire ». Le roi lui demanda alors de lui réciter quelque chose de ce qu’Allâh avait révélé à leur Prophète. Ja`far récita la partie de la sourate Marie qui évoque l’histoire des Prophètes Jean-Baptiste et Jésus. Le Négus écouta la parole d’Allâh et des larmes ininterrompues coulèrent sur ces joues. Lorsque Ja`far eut terminé, le roi dit : « Cette révélation provient assurément de la même source que le message de Jésus. Par Dieu, je ne vous laisserai jamais aux mains de votre peuple ».

Le lendemain, `Amr Ibn Al-`Âs se rendit chez le Négus et lui dit : « Majesté, veuillez les rappeler pour qu’ils vous parlent de leur croyance au sujet de Jésus, fils de Marie. Je crois savoir qu’ils disent de lui des choses blasphématoires ». C’est ainsi que les musulmans, qui entretemps avaient été mis au courant de la stratégie de `Amr, furent de nouveaux invités à la cour. Comme la veille, ils se consultèrent sur la meilleure réponse à donner au roi sur le Prophète Jésus. Bien qu’ils fussent dans une situation extrême, ils décidèrent de dire mot pour mot ce qu’Allâh et Son Messager leur avaient enseigné. A la cour, le roi leur posa la question attendue et Ja`far répondit sans la moindre hésitation : « Jésus était un Serviteur et un Messager d’Allâh. Il était un Esprit de la part d’Allâh et Sa Parole qu’Il a jetée vers Marie ». C’est alors que le Négus ramassa une paille sur le sol et déclara : « Par Dieu, la différence entre nous et vous au sujet de Jésus n’est pas plus grande que cette paille ». Il rendit aux Qurayshites leurs présents et dit : « Je n’accepte pas vos pots-de-vin ». Puis s’adressant aux immigrés : « Vous pouvez vivre ici en parfaite sérénité » ».

Thèmes de la sourate

De ce qui précède, il paraît évident que cette sourate devait servir de ’bagage’ aux émigrés pour leur séjour dans ce royaume chrétien. Allâh leur dit ainsi : « Vous quittez certes votre peuple qui vous persécute et vous profitez de la bienveillance d’un pays chrétien en tant que réfugiés. N’y cachez rien des enseignements que vous avez reçus. Affirmez clairement aux chrétiens que le Prophète Jésus n’est en rien le Fils de Dieu ».

Après le récit des Prophètes Jean-Baptiste et Jésus qui s’étend sur les quarante premiers versets, c’est l’histoire du Prophète Abraham qui est brièvement évoquée (versets 41 à 50). Celle-ci est également bénéfique pour les émigrés puisque comme eux, il avait jadis été obligé de quitter sa patrie à cause de la persécution dont il était l’objet de la part de son père, de sa famille et de ses compatriotes. D’une part, ces versets contribuèrent à consoler les émigrés qui suivaient les traces de leur père Abraham et pouvaient espérer parvenir au même résultat que lui. D’autre part, ce fut l’occasion d’avertir les mécréants de La Mecque qu’ils feraient bien de prendre conscience qu’ils jouaient là le rôle de ceux qui jadis avaient persécuté leur aïeul et guide, alors que les émigrés musulmans avaient celui de d’Abraham lui-même.

Ensuite, Allâh évoque la vie d’autres Prophètes, entre les versets 51 et 65, pour affirmer que Muhammad avait apporté un style de vie identique à ceux apportés par les Prophètes précédents, mais que leurs partisans s’en étaient détournés.

La conclusion (du verset 66 au 98) consiste en une rude critique à l’encontre des mécréants de La Mecque. Puis, Allâh donne aux croyants la bonne nouvelle du succès. Tout le monde les chérira bientôt, malgré tous les obstacles dressés par les ennemis de la vérité.

Notes

[1] San`â’ est la capitale actuelle du Yémen et est située à l’ouest du pays.

[u] Hadramawt est une ville du Yémen située à l’est du pays.

[2] Hadith rapporté par Al-Bukhârî

[3] Rajab est le septième mois lunaire et fait partie des quatre mois sacrés.

[4] Umm Salamah sera par la suite une des épouses du Prophète.

Sourate Tâha

Le nom de cette sourate émane du tout premier mot : Tâ Ha. Cette dénomination comme celles de nombreuses autres sourates reste purement symbolique.

Période de Révélation

Cette sourate a été révélée à la même époque que la sourate intitulée ’Marie’ (Maryam), probablement pendant ou juste après l’émigration de quelques musulmans en Abyssinie. Dans tous les cas, il ne fait aucun doute que la révélation de cette sourate a précédé la conversion de `Umar Ibn Al-Khattâb — qu’Allâh l’agrée —. En effet, selon une fameuse et authentique tradition, sur le chemin qui devait le conduire chez le prophète — paix et bénédictions sur lui — puis l’assassiner, `Umar croisa un compagnon qui, pour le détourner de sa route, lui dit : « Tu devrais avant tout apprendre que ta propre sœur et son époux ont embrassé l’Islam ». A ces mots, `Umar alla directement chez sa sœur, Fâtimah Bint Al-Khattâb qu’il surprit, tout comme son beau frère, Sa`îd Ibn Zayd (pour l’anecdote, il s’agit de l’un des 10 compagnons (al-mubashsharûn bil-jannah) à qui le paradis fut promis de leur vivant) en pleine lecture d’un parchemin contenant des versets et appartenant à Khabbâb Ibn Art.

Quand Fâtimah le vit entrer, elle s’empressa de cacher le manuscrit. Mais `Umar les avait entendu réciter et les questionna si brutalement, frappant son beau frère et blessant sa sœur qui tentait de s’interposer, qu’à la fin ils se confessèrent : « Nous sommes Musulmans à présent et tu peux faire de nous ce que tu voudras ». `Umar se calma et s’émut à la vue du sang qui coulait sur la tête de sa sœur. Il leur dit « Montrez-moi ce que vous lisiez ». Sa sœur lui fit d’abord jurer qu’il ne détruirait pas le parchemin et ajouta « Tu ne toucheras pas le manuscrit, si tu ne te laves pas », ce que fit `Umar. Puis, à peine eut-il commencé la lecture du parchemin, qui contenait la sourate Tâ Ha, qu’il s’écria : « Qu’est-ce que c’est merveilleux ! ». C’est à ce moment que Khabbâb, jusqu’alors caché, se montra et dit : « Par Allâh, je savais qu’Allâh nous renforcerait par ta conversion pour propager le Message de Son Prophète parce qu’hier, j’ai entendu le Prophète invoquer Allâh disant : ’Seigneur, renforce l’Islam par Abû Al-Hakam Ibn Hishâm (Abû Jahl) ou `Umar Ibn Al-Khattâb’. Allez `Umar, dirige toi vers Allâh, dirige toi vers Allâh ! ». Ces paroles furent si convaincantes qu’il se rendit chez le Prophète, en compagnie de Khabbâb, et s’y convertit. Et tout ceci se produisit peu de temps avant l’émigration en Abyssinie.

Sujets de la sourate

Le début de la sourate affirme le but ultime de toute la révélation : « Ô Muhammad ! Ce Coran ne t’est pas révélé pour te rendre malheureux. Il n’exige pas de toi l’impossible tâche de changer le cœur des mécréants obstinés. Non, il incarne simplement un avertissement destiné à guider vers le Droit Chemin ceux qui craignent Allâh et veulent éviter Son Châtiment. Ce Coran est la Parole du Seigneur et Dieu de la terre et des cieux et n’appartient qu’à Lui : ceci est la Vérité éternelle, que les gens y croient ou pas.

Après cette introduction, l’histoire de Moïse est évoquée, sans transition et sans même expliciter le parallèle avec la situation des musulmans à cette époque. Cependant, une lecture approfondie permet de voir que ces paroles s’appliquent parfaitement aux habitants de la Mecque. Avant de révéler le sens caché de ces paroles, précisons que les arabes, grâce à l’influence des nombreux juifs qui vivaient en

Arabie ainsi que des royaumes chrétiens voisins, reconnaissaient que Moïse étaient un Prophète d'Allâh.

Venons-en à présent au sens profond de l'évocation de l'histoire de Moïse.

1. Allâh ne désigne pas un Prophète à grands cris ni par le protocole d'une proclamation publique telle que 'Oyez ! Est désigné Prophète Monsieur Untel dès aujourd'hui'. Bien au contraire, c'est de manière confidentielle qu'Il accorde la Prophétie à un homme. C'est comme cela qu'Il avait procédé auparavant avec Moise. De cette façon, personne ne pourra considérer comme suspect le fait que Muhammad fut désigné Prophète soudainement et discrètement.
2. Les principes fondamentaux enseignés par Muhammad, l'Unicité d'Allâh et l'Au-Delà, sont ceux-là mêmes qui furent jadis enseignés au Prophète Moïse quand il fut désigné.
3. Muhammad incarne le porteur typique du Message de Vérité à l'intention des Quraysh. Il reçut en effet l'ordre d'accomplir sa mission, seul, sans aide matérielle, tout comme Moise autrefois, qui reçut la Mission de se rendre chez Pharaon, le roi tyrannique, afin qu'il cesse de se rebeller envers Allâh. Quels mystères pour nous que les desseins d'Allâh ! En effet, il s'agit d'un homme, Moïse, qui entreprend un long voyage depuis la région de Madyan, à destination de l'Égypte. Allâh le choisit et lui ordonne : « Va combattre le pire tyran de ton temps'. Pour ce faire, Il ne lui fournit aucune arme, aucun matériel. Seul son souhait d'être secondé par son frère Hârûn est exaucé.
4. Allâh adresse au travers des mêmes paroles à la fois un message aux Mecquois et un message aux Musulmans : « Vous, ô, Gens de la Mecque ! Comprenez bien que Pharaon a usé des mêmes stratagèmes contre Moïse que ceux que vous mettez au point contre Muhammad : des objections triviales, des accusations, des persécutions sauvages ! Prenez conscience que le prophète d'Allâh a vaincu le Pharaon, qui pourtant possédait de nombreuses armes et des attirails militaires ». Quant aux musulmans, ceux-ci se virent consolés et confortés par ces quelques paroles. Il ne devaient plus être effrayés par la perspective de combattre les Quraysh, même en dépit du déséquilibre apparent des forces et effectifs en présence. Tout ceci parce qu'une mission, lorsqu'elle est agréée et supportée par Allâh, elle est inévitablement vouée à la victoire. D'autre part, les musulmans furent enjoints par leur Seigneur à se comporter comme jadis les magiciens du Pharaon qui s'accrochèrent fermement à leur foi, malgré toutes les menaces et exactions horribles de la part du Pharaon.
5. Dans cette sourate, ensuite, Allâh évoque un incident important survenu au cours du périple des Enfants d'Israël, la fabrication et l'adoration du veau d'or. Allâh nous montre ici comment l'idolâtrie des fausses divinités a ridiculement commencé. Il nous montre encore qu'à aucun moment Ses Prophètes (Moïse et Aaron) n'ont toléré la moindre trace de cette pratique absurde. Et dans son opposition franche à l'associationnisme et à l'idolâtrie, le Prophète Muhammad s'inscrit dans la même logique d'adoration que les prophètes dont il est le sceau.

Voilà comme la simple histoire de Moïse est évoquée par Allâh pour nous éclairer définitivement sur tous ces sujets, qui apparaissent du même coup, intimement liés aux conflits qui opposaient Muhammad et les Quraysh. A la fin de l'histoire, les Quraysh sont rapidement exhortés : 'Le Coran a été révélé dans votre langue et dans votre intérêt. Si vous écoutez et suivez cette exhortation, vous ne le ferez que pour vous-mêmes. Mais si vous la rejetez, vous connaîtrez une issue fâcheuse, contre vous-mêmes.

Ensuite, Allâh évoque le Prophète Âdam, pour dire aux Quraysh : « Le chemin que vous suivez n'est que le chemin de Satan, alors même que le droit chemin, c'est celui de votre père Adam. Lui aussi a été séduit par Satan. Mais il a vite compris son erreur et clairement avoué sa faute. Puis il s'est repenti, s'est mis de nouveau au service d'Allâh et a gagné Sa Satisfaction. En revanche, quiconque suit Satan

et s'obstine dans son erreur malgré l'exhortation, ne fait de tort qu'à lui-même, comme Satan s'est fait du tort en se rebellant et s'enorgueillissant.

A la fin de la sourate, Allâh conseille le Prophète Muhammad et les compagnons de ne plus faire preuve d'impatience en désespérant parce que la punition des mécréants tarde : « Allâh a son propre plan pour ce qui les concerne. Il ne les saisira pas immédiatement, non, mais leur accorde un sursis plus que suffisant. C'est pourquoi vous ne devait pas bouillir d'impatience mais plutôt supporter les persécutions avec force et abnégation, tout en persévérant dans la transmission du message. »

Enfin, l'accent est mis sur l'Office (la prière : salat) qui aura pour conséquence d'installer chez les croyants des vertus comme la patience, la force morale, la satisfaction, l'abnégation et la soumission face aux Désirs et aux Plans d'Allâh. Toutes ces vertus, en effet, sont essentielles pour la propagation du message de Vérité.

Sourate Al-Anbiyâ’ (Les Prophètes)

Cette sourate ne doit pas son nom à l’un de ses versets en particulier. Elle a été appelée al-anbiyâ’ (c’est-à-dire "les Prophètes") car elle passe en revue l’histoire de nombreux Prophètes. Néanmoins, c’est un nom symbolique et non pas un titre.

Période de révélation

Le thème de cette sourate et son style indiquent qu’elle a été révélée dans le troisième stade de la vie du Saint Prophète à la Mecque. (Voir l’introduction au chapitre 6).

Sujet

Cette sourate expose le conflit qui séparait le Saint Prophète et les chefs de la Mecque du temps de sa révélation. Elle répond aux objections et doutes soulevés au sujet de sa mission prophétique et de la doctrine du Tawhîd (i.e. le monothéisme) et de l’au-delà. Les chefs mecquois sont également blâmés pour leurs machinations contre le Saint Prophète et sont mis en garde contre les conséquences de leurs agissements iniques. Ils sont exhortés à cesser l’indifférence et l’insouciance qu’ils témoignent à l’égard du Message. A la fin de la sourate, ils sont informés que la personne qu’ils considèrent comme "une douleur et une affliction" leur est envoyée en réalité en tant que bénédiction.

Thèmes principaux

Dans les versets 1 à 47, les thèmes suivants sont discutés en particulier :

1. L’objection des infidèles à l’idée qu’un humain puisse être un Messager, et que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — était un Prophète, a été réfutée.
2. Ils ont été pris à partie pour avoir soulevé des objections diverses et contradictoires entre elles à l’égard du Saint Prophète et du Coran.
3. Il a été démontré que leur conception de la vie était erronée car elle était responsable de leur attitude indifférente et insouciante vis-à-vis du Message du Saint Prophète. Ils croyaient que la vie n’était rien d’autre qu’un jeu et un passe-temps, qu’elle n’avait aucune finalité ou justification, qu’ils n’auraient pas à rendre compte et qu’il n’y aurait aucune récompense ni châtiment.
4. La raison principale du conflit entre les infidèles et le Saint Prophète est leur insistance à associer d’autres divinités à Dieu et leur hostilité à la doctrine du monothéisme. Ainsi la doctrine du polythéisme a-t-elle été réfutée et la doctrine du monothéisme a été renforcée par des arguments probants et imposants bien que concis.
5. Des arguments et des exhortations ont été employés pour dissiper une autre méprise de leur part. Ils présumaient que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — était un faux prophète et que ses avertissements d’un châtiment de Dieu n’étaient que des menaces creuses uniquement parce qu’aucun châtiment ne les avait frappaient malgré leur rejet constant du Prophète.

Dans les versets 48 à 91, des exemples ont été puisés parmi les évènements les plus importants de l’histoire des Prophètes montrant que tous les Prophètes envoyés par Dieu étaient des êtres humains et qu’ils avaient toutes les caractéristiques des hommes hormis celles qui sont propres aux Prophètes. Aucun ne prenait part à la Divinité et ils invoquaient Dieu pour exaucer chacun de leur besoin.

En outre, deux autres thèmes ont été abordés :

1. Tous les Prophètes ont dû traverser des misères et des afflictions ; leurs ennemis ont fait tout ce qui été en leur pouvoir pour contrecarrer leur mission. Mais, en dépit de cela, les Prophètes s'en sont sortis victorieux grâce au secours extraordinaire de Dieu.
2. Tous les Prophètes partagent le même "mode de vie", le même ayant été présenté par Muhammad — paix et bénédictions sur lui —, et que c'était le seul Bon Mode de Vie et que tous les autres modes inventés et introduits par des gens malveillants étaient totalement erronés.

Dans les versets 92 à 106, il a été déclaré que seuls ceux qui suivent le Droit Chemin réussiront lors du jugement final de Dieu et que ceux qui s'en détournent subiront les pires conséquences.

Dans les versets 107 à 112, il est rappelé aux hommes que c'est une immense faveur de Dieu qu'Il leur ait envoyé Son Messager afin qu'il les informe à l'avance de cette Réalité et que ceux qui considèrent sa venue comme un fléau plutôt qu'une bénédiction sont insensés.

Sourate Al-Hajj (Le Pèlerinage)

Cette sourate doit son nom (i.e. le pèlerinage) au verset 27.

Période de révélation

Vu que cette sourate présente à la fois les caractéristiques des sourates mécquoises et médinoises, les commentateurs ont divergé à propos de sa période de Révélation. Toutefois, à la lumière de son style et des thèmes qu'elle aborde, nous sommes d'avis qu'une partie de la sourate (les versets 1 à 24) a été révélée dans le dernier stade de la vie du Prophète à la Mecque, quelque temps avant l'hégire. Le reste de la sourate (versets 25 à 78) a été révélé au début de sa vie à Médine. Ainsi, la sourate comporte-t-elle les caractéristiques des sourates mécquoises et médinoises à la fois.

Le changement soudain de style à partir du verset 25 indique que les versets 25 à 78 ont probablement été révélés pendant le mois de Dhul-Hijjah de la première année après l'hégire. Ceci est déduit des versets 25 à 41 et confirmé par les circonstances de révélation des versets 39-40. Il semble que le mois de Dhul-Hijjah (le mois du pèlerinage) a occasionné chez les immigrants une nostalgie de leurs foyers à la Mecque. Naturellement, ils ont également pensé à leur Ville Sainte et de leurs congrégations de pèlerinage et ont été attristés par la pensée que les païens de Quraysh leur interdisent de visiter la Mosquée Sainte. Par conséquent, il se peut qu'ils aient même prié afin d'obtenir la Permission Divine de déclarer la guerre à ces tyrans qui les ont expulsés de leurs maisons et les ont privés de rendre visite à la Maison de Dieu et ont rendu difficile pour eux la poursuite de la voie de l'Islam. La révélation de ces versets a donc coincidé avec cette occasion psychologique. C'est pourquoi la raison de la construcion d'al-Masjid al-Harâm (La Mosquée Sacrée) a été citée. Il a été clairement dit que le pèlerinage est une obligation qui nous est enjointe dans l'adoration du Dieu Unique. Mais, ironiquement, par la suite, la mosquée a été vouée aux rituels païens et les croyants en un Dieu unique ont été privés de sa visite. En conséquence, la permission de déclarer la guerre à ces tyrans a été donnée afin de les expulser des lieux et d'établir la vertu et d'éradiquer le mal. D'après Ibn `Abbâs, Mujâhid, `Urwah Ibn Az-Zubayr, Zayd Ibn Ibn Aslam, Muqâtil Ibn Hayyân, Qatâdah ainsi que d'autres éminents commentateurs, le verset 39 est le premier verset donnant aux musulmans le droit de déclarer la guerre. Les recueils de hadîth et les ouvrages relatant la vie du Prophète confirment qu'à la suite de cette permission on a commencé véritablement les préparatifs de la guerre et la première expédition a été lancée sur la rive de la Mer Rouge dans le mois de safar en l'an 2 A.H. C'est ce que l'on connait sous le nom de l'expédition de Waddân ou Al-Abwâ'.

Thèmes

Cette sourate s'adresse aux :

1. païens de la Mecque
2. musulmans indécis
3. vrais croyants.

Les païens ont été vigoureusement avertis : "Vous avez obstinément et impudemment persisté dans votre ignorance et dans votre confiance dans vos divinités au lieu de Dieu malgré leur incapacité totale et vous avez rejeté le Message Divin. Maintenant vous allez connaître le même destin que vos

semblables ont jadis connu. Vous avez nui à vous-mêmes uniquement en rejetant Notre Prophète et en persécutant le meilleur élément de votre propre communauté. Maintenant vos fausses divinités ne pourront pas vous abriter de la colère de Dieu." En même temps, ils ont été blâmé plus d'une fois pour leur croyance polythéiste et des arguments probants ont été donnés en faveur du Tawhîd (monothéisme) et de l'Au-Delà.

Les musulmans vacillants qui ont embrassé l'Islam sans être prêts à endurer une quelconque difficulté ont été exhortés à cette occasion comme suit : "Quelle est cette foi que vous professez ? D'une part, vous êtes disposés à croire en Dieu et devenir Ses serviteurs à condition que l'on vous donne paix et prospérité. Mais, par ailleurs, dès que vous rencontrez une affliction ou une difficulté dans Son Chemin, vous abandonnez votre Dieu et vous cessez d'être Ses serviteurs. Vous devez garder à l'esprit que votre indécision ne peut pas prévenir les malheurs et les pertes que Dieu a prescrit pour vous."

En ce qui concerne les vrais croyants, ils ont été interpelés de deux manières :

1. D'une manière générale incluant également tout le peuple d'Arabie

   Les Croyants sont informés que les païens mécquois n'ont pas le droit de les empêcher de rendre visite à La Mosquée Sainte. Ils n'ont pas le droit de priver quiconque d'effectuer le pèlerinage car la Mosquée Sainte n'est pas leur propriété privée. Cette objection était non seulement justifiée mais a servi comme une réelle arme politique contre Quraysh. En effet, cette objection pose clairement la question aux autres clans d'Arabie : Les Quraysh sont-ils les serviteurs de la Mosquée Sainte ou bien en sont-ils les propriétaires ? Elle implique que s'ils ont réussi à priver les musulmans de pèlerinage majeur (Hadj) sans aucune protestation de la part des autres clans, alors ils pourraient par la suite avoir le cran de priver les membres des autres clans d'effectuer le pèlerinage majeur ou mineur (`Umrah) pour peu qu'ils aient des tensions avec Quraysh. Pour mettre en relief ce point, l'histoire de la construction de la Mosquée Sainte a été citée pour montrer qu'elle a été construite par le Prophète Abraham sous l'injonction de Dieu et qu'il a invité tous les peuples à y effectuer le pèlerinage. C'est pourquoi tous ceux qui venaient de l'extérieur de la Mecque avaient des droits équivalents à ceux des autochtones depuis le début. Il a également été dit clairement que cette Maison n'a pas été construite pour les rituels polythéistes mais pour l'adoration du Dieu Unique. Ainsi était-ce une pure tyrannie que d'y interdire l'adoration de Dieu alors que le culte des idoles y bénéficiait de tous les droits.

2. D'une manière exclusive.

   Afin de contrecarrer la tyrannie des Quraysh, les musulmans sont autorisés à les combattre. Ils ont également été commandés d'adopter une attitude juste quand le pouvoir finissait par leur être dévolu. De surcroit, les Croyants ont été officiellement baptisés "musulmans" : "Vous êtes les vrais héritiers d'Abraham et vous avez été choisis pour être témoins de la Vérité devant toute l'humanité. En conséquence, vous devez établir la prière et vous acquitter de la zakât (l'aumône légale), afin de devenir le meilleur modèle d'une vie droite et d'effectuer le jihad pour propager la Parole de Dieu." (Versets 41, 77 &78) Il serait profitable de garder en vue les introductions aux sourates 2 (al-baqarah) et 8 (al-anfâl)

Sourate Al-Mu’minûn (Les Croyants)

Cette sourate doit son nom "al-mu’minûn" c’est-à dire "les croyants" à son premier verset.

Période de révélation

Autant le style que le thème de cette sourate indiquent qu’elle a été révélée au milieu de la mission Prophétique à la Mecque. En lisant entre les lignes, nous ressentons qu’un conflit acerbe a débuté entre le Saint Prophète et les infidèles de la Mecque, bien que la persécution qu’ils opéraient ne soit pas encore devenue tyrannique. Il semble que cette sourate a été révélée au paroxysme de la "Famine" à la Mecque (verset 75 et 76), qui d’après les traditions authentiques a eu lieu au milieu de la Misison Prophétique. En outre, d’après la tradition relatée par `Urwah Ibn Az-Zubayr, `Umar (Ibn Al-Khattâb) qui venait d’embrasser l’islam à cette époque dit "Cette sourate fut révélée en ma présence et je vis moi-même l’état du Prophète pendant la révélation. Quand la révélation toucha à sa fin, le Prophète dit "Je viens de recevoir dix versets, ceux qui sont capables de les honorer, iront assurément au Paradis." Alors, il récita les premiers versets de la sourate." (Narré par Ahmad, At-Tirmidhî, An-Nasâ’î et Al-Hâkim).

Thèmes

Le thème central de cette sourate est une invitation aux hommes d’accepter et de suivre le Message du Saint Prophète. La sourate toute entière tourne autour de ce thème.

Liens Internes

Versets 1 à 11 : Le fait que les gens qui ont accepté le Message du Prophète font de plus en plus montre de nobles caractères est une preuve concrète de la véridicité du Message.

Dans les versets 12 à 22, l’attention a été attirée sur la création de l’homme et de l’univers pour souligner le fait que l’univers tout entier, y compris l’homme, est une preuve évidente de la véridicité du Message prophétique qui invite les hommes à accepter le Monothéisme et la vie dans l’Au-Delà.

Ensuite, dans les versets 23 à 54, les récits des Prophètes précédents et leurs communautés ont été cités en guise de preuves historiques de la véridicité du Message. Ces récits prouvent les points suivants :

1. Les objections et les doutes que les antagonistes soulèvent contre le Message de Muhammad - paix sur lui - ne sont pas nouveaux. Elles avaient été soulevées auparavant contre les Prophètes précédents que ces mêmes antagonistes reconnaissent désormais comme envoyés de Dieu. Par conséquent, ils devraient tirer un enseignement de leur histoire et juger par eux-mêmes si ce sont les Prophètes qui étaient dans le vrai ou leurs détracteurs.
2. Le Message du Monothéisme et de l’Au-Delà que Muhammad - paix sur lui - transmet est identique à celui apporté par les Prophètes précédents ; ils devraient donc l’accepter.
3. Les conséquences subies par leurs prédécesseurs suite au rejet du Message de leurs Prophètes devraient leur servir d’avertissement.

4. Tous les Prophètes ont apporté la même religion de Dieu et appartiennent tous à la même communauté. Hormis ces religions, toutes les autres religions ont été inventées par les hommes eux-mêmes et aucune ne provient de Dieu.

Après avoir relaté les récits des Prophètes, un principe fondamental a été énoncé dans les versets 55 à 67 : le succès et la prospérité dans la vie ici-bas n'est pas un critère de réussite au regard de Dieu. Si une personne jouit de prospérité, richesse, pouvoir etc. dans ce monde, cela ne signifie pas qu'elle est choyée par Dieu. De même, la pauvreté et l'adversité n'est pas une preuve du déplaisir de Dieu. Le vrai critère est la Foi (ou son absence). Cette déclaration était nécessaire car les détracteurs du Prophète, les grands chefs de la Mecque ainsi que leurs suiveurs, au vu de la prospérité dont ils bénéficiaient, avaient l'illusion que Dieu et leurs divinités leur étaient favorables. D'un autre côté, ils arguaient que la pauvreté et l'impuissance de Muhammad - paix sur lui - et de ses disciples était une preuve évidente que Dieu ne les agréait pas et qu'ils étaient damnés par leurs divinités.

Dans les versets 68 à 77, plusieurs arguments ont été avancés pour les persuader que Muhammad - paix sur lui - était un vrai Prophète de Dieu. Ils ont été avertis que la Famine (cf. les versets 75 & 76) n'était qu'une mise en garde et qu'ils auraient tout intérêt à réformer leur conduite de peur qu'un châtiment terrible ne s'abatte sur eux.

Dans les versets 78 à 95, ils ont à nouveau été invités à observer les Signes dans l'Univers et en eux-mêmes car ce sont des preuves claires de la véridicité du Message du Noble Prophète.

Puis, dans les deux versets suivants, le Prophète a reçu l'instruction de ne pas répondre au mal perpétré par les ennemis par le mal et de se prémunir contre les incitations de Satan.

En guise de clôture, les versets 98 à 118 disent en substance que les ennemis de la vérité ont été prévenus qu'ils auront à rendre compte dans l'Au-Delà et qu'ils subiront les conséquences de la persécution des Croyants. Par conséquent, ils devraient réformer leur comportement.

Sourate An-Nûr (La Lumière)

Cette sourate est nommée d'après le verset 35, où apparaît le terme *An-Nûr* (La lumière).

Période de révélation

L'opinion des savants est unanime sur ce point : cette sourate fut révélée après la campagne menée contre les Banû al Mustaliq comme le confirment les versets 11 à 20 relatifs à la calomnie d'Aicha, incident qui survint lors de cette campagne. Cependant les opinions divergent quant à savoir si cette campagne eut lieu en l'an 5 de l'Hégire avant la bataille du Fossé ou bien si ce fut après, en l'an 6. Il s'agit là d'un point important à régler dans la mesure où il nous permet de déterminer si la révélation de cette sourate est antérieure ou non à celle de la sourate Al-Ahzâb, qui est la seule autre sourate à évoquer les commandements relatifs à l'observance du voile pour les femmes. Il est communément admis que la sourate Al-Ahzâb fut révélée à l'occasion de la Bataille du Fossé. Or, si cette bataille avait eu lieu plus tôt, cela signifierait que les prescriptions initiales relatives au voile ont été révélées dans la sourate Al-Ahzâb et complétées plus tard par les commandements contenus par cette sourate. Mais d'un autre coté, si la campagne contre les Banû Al-Mustaliq est antérieure à la Bataille du Fossé, l'ordre chronologique de la révélation des commandements s'en trouverait renversée et il deviendrait difficile de comprendre le bien-fondé de cette législation et les implications inhérentes aux commandements sur le voile.

Selon Ibn Sa`d, la campagne contre les Banû Al-Mustaliq eut lieu pendant le mois de Shaban en l'an 5 de l'Hégire et la Bataille du Fossé au mois de Dhi'l-Qi`dah de la même année. Cette opinion se fonde sur des traditions rapportées par Aicha - Que Dieu l'agrée - concernant les événement liés à la calomnie dont elle fut victime, dans lesquelles elle évoque une dispute survenue entre Sa`d Ibn `Ubâdah et Sa`d Ibn Mu`âdh. Sa`d Ibn Mu`âdh, d'après des traditions jugées authentiques mourut lors de la campagne menée contre les Banû Qurayzah, laquelle eut lieu immédiatement après la bataille du Fossé. Il est donc par conséquent évident qu'il ne pouvait pas prendre part en l'an 6 à une dispute concernant la calomnie d'Aicha — que Dieu l'agrée —.

D'autre part, Muhammad Ibn Is<u>h</u>âq dit que la Bataille du Fossé eut lieu au mois de Shawwâl de l'an 5 et la campagne contre les Banû Al-Mustaliq au mois de Sha'ban de l'an 6. Cette opinion est étayée par plusieurs traditions authentiques données par Aicha — que Dieu l'agrée — et d'autres. Selon ces traditions, les commandements relatifs au purdah avaient été révélés dans la sourate Al-Ahzâb, avant que ne survienne la campagne calomnieuse contre Aicha — que Dieu l'agrée —.

1. Le Saint Prophète avait épousé Zaynab — que Dieu l'agrée — au mois de Dhi'l-Qi`dah de l'an 5 A.H. après la bataille du Fossé,
2. Hamnah, sœur de Zaynab, joua un rôle non négligeable dans la propagation des rumeurs sur le scandale, pour la simple raison, que Aicha - qu'Allâh l'agrée - était la rivale de sa sœur. Ce fait vient donc confirmer la thèse de Muhammad Ibn Is<u>h</u>âq.

Examinons à présent ces deux opinions d'un peu plus près. Le seul argument en faveur de la première thèse consiste en une mention de Sa`d Ibn Mu`âdh qui aurait pris part à une dispute liée à ce scandale. Mais cet argument est affaibli par le fait que dans d'autres traditions, Aicha - que Dieu l'agrée - cite Usayd Ibn <u>H</u>u<u>d</u>ayr à la place Sa`d Ibn Mu`âdh comme ayant pris part à cette dispute. On peut donc

légitimement supposer qu’une confusion est survenue entre ces deux noms lors de la transmission de ces traditions. De plus, si nous adoptons la première thèse en se fondant sur la seule mention du nom de Sa`d Ibn Mu`âdh présente dans certaines traditions, nous sommes confrontés à d’autres difficultés qui, elles, ne peuvent être résolues en aucune façon. En effet il nous faudrait alors admettre que le mariage du Saint Prophète avec Zaynab - que Dieu l’agrée - est antérieur à la Bataille du Fossé. Mais nous savons par le Coran et grâce à maintes traditions authentiques que ces deux événements sont postérieurs à la bataille et à la campagne menées contre les Bani Qurayzah. C’est pourquoi Ibn Hazm, Ibn Al-Qayyim et d’autres éminents érudits ont estimé que l’opinion de Muhammad Ibn Ishâq était correcte et nous ferons de même. Ainsi, nous conclurons cette analyse en disant que la révélation de la sourate Al-Ahzâb est antérieure à celle de la sourate An-Nûr, laquelle fut révélée dans la seconde moitié de l’an 6 de l’Hégire, plusieurs mois après la sourate Al-Ahzâb.

Contexte Historique

Examinons à présent les circonstances dans lesquelles eut lieu la révélation de cette sourate. Il faut garder à l’esprit que la calomnie, qui fut à l’origine de cette révélation était étroitement liée au conflit opposant les musulmans aux mécréants.

Depuis la victoire de Badr, le mouvement islamique gagnait chaque jour en importance, il était devenu si puissant qu’à l’époque de la Bataille du Fossé, les forces ennemies , qui totalisaient, réunies près de 10000 soldats, échouèrent à l’écraser et durent renoncer à assiéger de Médine au bout d’un mois.

Cela signifiait, et les deux parties l’avaient bien compris, que la guerre offensive menée par les mécréants avait pris fin. Le saint Prophète lui-même déclara : après cette année, Les Qurayshites ne pourront plus vous attaquer, ce sera à vous de lancer l’offensive."

Quand les mécréants eurent compris qu’ils ne pourraient défaire les musulmans sur un champ de bataille, ils résolurent de s’attaquer à eux sur le front moral. On ne peut pas dire avec certitude si ce changement de tactique fut le fruit de délibérations et de concertations, ou si ce fut le résultat inévitable de l’humiliante défaite subie à la Bataille du Fossé, à l’occasion de laquelle les ennemis avaient concentré toutes leurs forces sur le champ de bataille. Ils savaient que le développement de l’islam n’était pas dû à la supériorité numérique des musulmans, ni à leur supériorité en fait d’armes, de munitions ou de ressources matérielles, en effet, dans tous ces domaines les musulmans avaient le dessous face à leur ennemis qui les surpassaient de loin. Mais ils devaient leur succès à leur supériorité morale. Les mécréants étaient conscients que les nobles et pures qualités du Saint Prophète et de ses compagnons avaient conquis les cœurs et uni le peuple en en faisant une communauté extrêmement disciplinée. Résultat, ils triomphaient des associateurs et des Juifs, aussi bien en temps de paix qu’en tant de guerre, parce que ces derniers manquaient de discipline et de caractère.

Dans ces conditions, les mécréants, toujours mus par de sombres desseins, lancèrent une campagne de diffamation contre le Saint Prophète et les musulmans, afin d’anéantir le rempart de morale qui leur permettait de vaincre leurs ennemis. Leur stratégie consistait à obtenir l’aide des hypocrites qui les seconderaient dans la diffusion des rumeurs dirigées contre le Prophète et ses compagnons ; ainsi, les associateurs et les juifs pourraient exploiter les germes de discorde qui apparaîtraient au sein de la communauté musulmane et saper leur discipline et leur unité.

Ils eurent l’occasion de mettre en œuvre cette stratégie pour la première fois au mois de Dhi’l-Qi`dah 5 A.H. lorsque le Saint Prophète épousa Zaynab — que Dieu l’agrée — qui avait été l’épouse de son fils

adoptif, Zayd Ibn Hârithah. Le Saint Prophète avait arrangé ce mariage afin de mettre fin à une antique coutume qui conférait au fils adoptif le même statut que le fils biologique. Les hypocrites, cependant, y virent une belle occasion de calomnier le Saint Prophète au sein de la communauté, tandis que les associateurs et les juifs exploitèrent ce fait à l'extérieur, en vue de ruiner son excellente réputation. A cette fin, on inventa et diffusa des histoires extravagantes : « Un jour Mohammad (Paix et Bénédiction de Dieu sur lui)vit la femme de son fils adoptif et s'en éprit, il fit en sorte qu'elle divorce et l'épousa. »

Bien que ce ne fût qu'une absurde fiction, elle fut si habilement propagée qu'elle atteignit parfaitement son but, au point que de nombreux traditionalistes et commentateurs en ont cité des passages dans leurs écrits et que les orientalistes l'ont exploitée à leur tour pour calomnier le Saint Prophète. En réalité, Zaynab n'a jamais été une étrangère que le Saint Prophète aurait vue par hasard et dont il se serait épris au premier regard. Elle était en effet sa cousine, fille de sa tante maternelle, Umaymah, qui était elle-même fille de `Abd Al-Muttalib. Il la connaissait donc depuis son enfance. Un an avant cet incident, il l'avait persuadée malgré ses réticences de se marier avec Zayd afin de montrer de façon concrète que les Qoraychites et les esclaves affranchis étaient égaux en tant qu'êtres humains. Comme elle ne s'était jamais vraiment faite à l'idée de ce mariage avec un affranchi, ils ne purent rester ensemble très longtemps et le divorce s'imposa comme solution inévitable à cette situation. Les fais mentionnés ci-dessus étaient bien connus de tous, cependant les calomniateurs réussirent à semer le trouble avec leur propagande si bien qu'aujourd'hui encore, certaines personnes utilisent ces calomnies pour flétrir l'image de l'islam.

La seconde rumeur, quant à elle, portait atteinte à l'honneur de `Aïshah — que Dieu l'agrée —, épouse du Saint Prophète en liaison avec un incident survenu lors de son retour de l'expédition contre les Banû Al-Mustaliq. Comme cette attaque a été beaucoup plus grave et violente que la première, et constitue l'arrière plan historique de cette sourate, nous traiterons de cette affaire de façon plus détaillée.

Il nous faut dire tout d'abord quelques mots à propos de `Abdullah Ibn Ubayy, qui joua le rôle principal dans cette attaque. Il était membre du clan de Khazraj et faisait partie des principaux chefs de Médine. Les Médinois avaient même pensé à en faire leur roi avant la venue du Saint Prophète, mais ce projet n'avait pas abouti suite aux changements de la situation. Bien qu'il eût embrassé l'islam, c'était un hypocrite, et son hypocrisie était si manifeste qu'on l'avait appelé le " Chef des Hypocrites". Il ne laissait jamais passer une occasion de calomnier l'islam afin de prendre sa revanche.

Abordons maintenant le fait principal. Lorsque, au mois de Sha'ban 6 A.H., le Saint Prophète apprit que le peuple des Banû Al-Mustaliq se préparait à entrer en guerre contre les musulmans et essayait d'entraîner d'autres clans dans ce projet, il décida de prendre ses ennemis de vitesse et de les attaquer par surprise. Après avoir capturé les membres de ce clan et pris leurs possessions, le Saint Prophète marqua une halte près de la source de Muraysî qui se trouvait sur leur territoire. Un jour, une dispute éclata entre une servante de Omar — que Dieu l'agrée — et un allié du clan des Khazraj, dispute qui se transforma bientôt en querelle entre les Muhajirûn (immigrants) et les Ansâr (musulmans de Médine), mais l'on y mit fin assez vite. Ceci, toutefois, ne convenait pas à Abdullah Ibn Ubayy, qui avait rejoint l'expédition avec un grand nombre d'hypocrites. Aussi se mit-il à exciter les Ansar, en leur disant : " Vous avez amené ces gens de la Mecque et avez partagé avec eux votre richesse et votre prospérité, et maintenant ils sont devenus vos rivaux et veulent vous dominer. Mais vous leur retirez votre appui, même maintenant, ils seront obliges de quitter votre ville." Il jura et déclara : « Aussitôt que nous serons de retour à Médine, les gens respectables que vous êtes chasseront ces gens de peu hors de la ville."

Quand le Prophète apprit cela, il ordonna à ses hommes de se préparer à partir immédiatement et de rentrer à Médine. Ils cheminèrent à marches forcées jusqu'au lendemain midi, sans s'arrêter en chemin, si bien que les hommes, épuisés, n'avaient pas de temps à perdre en propos futiles.

Grâce à cette sage décision et à cette mesure prise rapidement, le Saint Prophète prévint à temps les conséquences néfastes du discours de `Abdullah Ibn Ubayy, mais ce dernier trouva une autre occasion de perpétrer un nouveau méfait, cette fois bien plus grave et sérieux : il lança une rumeur contre `Aïshah - que Dieu l'agrée - et cette nouvelle campagne de calomnie aurait pu plonger la jeune communauté musulmane dans une guerre fratricide, si le Saint Prophète et ses fidèles n'avaient pas fait preuve de sagesses, de patience et de discipline dans la gestion de cette affaire. Afin de mieux comprendre les événements qui aboutirent à ce fameux « scandale ». Elle raconte : », nous évoquerons cet incident selon les mots de `Aïshah — que Dieu l'agrée — elle-même.

Elle raconte : « Chaque fois que le Saint Prophète partait en voyage, il tirait au sort laquelle de ses épouses devait l'accompagner. Cette fois-ci, il fut décidé que c'est moi qui l'accompagnerais lors de l'expédition contre les Banû Al-Mustaliq. Pendant le voyage du retour, le saint Prophète fit halte pour la nuit en un lieu qui marquait la dernière étape du trajet vers Médine. Il faisait encore nuit lorsque l'on commença à se préparer pour le départ. Je quittai le camp pour satisfaire un besoin naturel.

Quand je revins et m'approchai de mon lieu de repos, je vis que j'avais dû laisser tomber mon collier quelque part. Je fis demi-tour et allai à sa recherche, mais entre temps la caravane était partie et je me retrouvai seule. Les quatre porteurs de ma litière l'avaient replacée sur mon chameau sans se rendre compte qu'elle était vide, du fait de mon faible poids : j'avais eu peu à manger ces jours-ci. Je me recouvris de mon voile et m'étendis en espérant que lorsqu'on constaterait que j'avais été laissée en arrière, on enverrait des gens me chercher. Entre temps, je m'endormis. Au matin, comme Safwân Ibn Mu`attal As-Sulamî passait par là, il me vit et me reconnut car il m'avait vue plusieurs fois avant que ne soit révélé le commandement relatif au voile.

A peine m'eut-il vu qu'il arrêta son chameau et s'écria spontanément : « Mon Dieu ! On a laissé ici l'épouse du Saint Prophète !" A ces mots, je m'éveillai brusquement et recouvris mon visage de mon voile. Sans prononcer d'autres paroles que celles-ci, il fit s'agenouiller son chameau devant moi et se tint sur le côté, tandis que je grimpai sur le dos du chameau. Il conduisit le chameau en le tenant par la bride et nous rattrapâmes la caravane aux environs de midi, alors qu'elle venait de s'arrêter et personne n'avait encore remarqué ma disparition. J'appris par la suite qu'on avait utilisé cet incident pour me calomnier et que `Abdullah Ibn Ubayy était l'un des calomniateurs les plus acharnés." ( Selon d'autres traditions, lorsque Aicha — que Dieu l'agrée — rejoignit le camp, montée sur le chameau que conduisait Safwân et qu'on apprit qu'elle avait été laissée en arrière, `Abdullah Ibn Ubayy s'écria : « Mon Dieu, il est impossible qu'elle soit restée chaste. Regardez, voici qu'arrive la femme de votre Prophète montée sur le chameau que conduit l'homme avec lequel elle a passé la nuit.')

Lorsque je fus rentrée à Médine, je tombai malade et restai alitée pendant plus d'un mois. Bien que je ne fusse pas au courant, les rumeurs au sujet du "scandale" se répandaient à travers toute la ville et parvinrent même jusqu'aux oreilles du Saint Prophète. Je remarquai d'ailleurs qu'il ne semblait pas aussi concerné par ma maladie qu'il aurait du l'être. Il venait me voir mais sans s'adresser à moi directement, s'enquérait auprès des autres de mon état de santé puis quittait la maison. Cette attitude me troubla et je pensai qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Aussi pris-je congé de lui et me rendis chez ma mère qui saurait bien prendre soin de moi.

Pendant mon séjour là-bas, une nuit, je sortis de la ville pour prendre l'air avec la mère de Mistah qui était un cousin de ma mère. Tandis qu'elle marchait à mes cotés et buta sur quelque chose et s'écria : " Puisse Mistah périr !" Je lui dis : Comment la bonne mere que tu es peut maudire son proper fils, un fils qui prit part à la bataille de Badr ?". Elle répondit : "Ma chère enfant, tu n'es donc pas au courant de ses agissements ?" Elle me raconta alors tous les détails relatifs à la campagne dont j'étais l'objet'." (Outre les hypocrites, un certain nombre de musulmans sincères furent impliqués dans cette campagne et parmi ceux qui y jouèrent un rôle prépondérant il y avait Mistah, Hassân Ibn Thâbit, le célèbre poète de l'islam, et Hamnah, fille de Jahsh et sœur de Zaynab - Que Dieu l'agrée). En entendant cette horrible histoire, mon sang ne fit qu'un tour, je rentrai immédiatement à la maison et passai le reste de la nuit à pleurer.

Durant mon absence, le Saint Prophète consulta Ali et Usâmah Ibn Zayd sur cette affaire. Usâmah parla de moi en bons termes, disant : 'O Messager d'Allah, nous n'avons trouvé que du bien chez ton épouse. Tout ce qui a été dit sur son compte n'est que mensonge et calomnie ». Pour ce qui est de `Alî, il dit : « O Messager d'Allah, il n'y a pas pénurie de femmes ; si tu veux, tu peux épouser une autre femme. Cependant si tu veux enquêter, fais appeler sa servante et questionne-la. » On envoya chercher la servante et on la questionna. Elle répondit : » Je jure par Allah que je n'ai jamais vu le moindre mal en elle, si ce n'est qu'elle s'endort lorsque je lui demande de surveiller la pâte à pain en mon absence et qu'une chèvre vient et le mange.'

En ce même jour, le Saint Prophète s'adressa au peuple du haut de sa chaire et dit : "O Musulmans ! Lequel d'entre vous défendra mon honneur contre les attaques de celui qui a transgressé toutes les règles en me blessant, en calomniant mon épouse ? Par Dieu, j'ai mené une enquête approfondie à ce sujet et n'ai trouvé aucun grief à lui reprocher, pas plus qu'à l'homme dont le nom a été impliqué dans ce "scandale". A ces mots, Usayd Ibn Hudayr (ou Sa`d Ibn Mu`âdh d'après d'autres traditions) se leva et dit : "O Messager d'Allah, si cette personne appartient à notre clan, nous la tuerons de nos mains, mais si elle appartient au clan des Khazraj , nous le tuerons si tu l'ordonnes. ». Entendant cela, Sa`d Ibn `Ubâdah, le chef du clan des Khazraj, se leva et dit : " Tu mens, tu ne peux pas tuer cette personne. Tu dis cela seulement parce que la personne en question appartient à notre clan, au clan des Khazraj. Si elle avait appartenu à votre clan, tu n'aurais jamais dit cela. » Usayd rétorqua : "Tu es un hypocrite, c'est pourquoi tu défends un hypocrite. » A ces mots, un grand tumulte se fit dans la mosquée, bien que le Saint Prophète eût été présent pendant tout ce temps. Mais il apaisa leur colère et descendit de sa chaire.

Les autres détails concernant cet incident seront donnés au fil de notre commentaire du Texte sacré qui absout `Aïshah - que Dieu l'agrée - de tout blâme. Nous voudrions souligner pour l'instant la gravité du méfait commis par `Abdullah Ibn Ubayy :

1. Il voulait porter atteinte à l'honneur du Saint Prophète et de Abû Bakr Siddiq — que Dieu l'agrée —.
2. Il entendait saper la supériorité morale qui constituait le plus grand atout des musulmans.
3. Il voulait déclencher une guerre civile entre les Muhajirûn et les Ansâr, et entre les Aws et les Khazraj, les deux clans des Ansâr.

Thème

Cette sourate ainsi que les versets 28 à 79 de la sourate Al-Ahzâb (dont cette sourate constitue la suite) ont été révélés pour consolider le front moral qui était à cette époque la principale source des attaques ennemies. Les versets 28 à 73 furent révélés à l'occasion du mariage du Saint Prophète et de Zaynab - Que Dieu l'agrée, et à l'occasion de la seconde attaque (la calomnie envers `Aïshah — que Dieu l'agrée — la sourate An-Nûr fut révélée pour réparer les fissures apparues dans l'unité de la communauté islamique. Si nous gardons cette idée à l'esprit dans notre étude consacrée à ces sourates, nous comprendre la sagesse qui sous-tend les commandements relatifs au voile. Allah révéla les instructions suivantes, afin de renforcer le front moral et combattre la vague de propagande qui s'était manifestée depuis le mariage de Zaynab — que Dieu l'agrée — :

1. On enjoignit aux femmes du Saint Prophète de rester dans leurs appartements afin d'éviter de révéler leurs atours et d'être prudentes dans leurs entretiens avec des tiers(versets 32 et 33).
2. Il fut interdit aux autres musulmans de pénétrer dans les appartements privés du Saint Prophète et on leur prescrivit de demander ce qu'ils voulaient en restant derrière le rideau.(verset 53).
3. On établit une distinction entre les parents mahram et non-mahram. Seuls les premiers étaient autorisés à pénétrer dans les appartements privés des épouses du Saint Prophète, car leurs liens familiaux était si étroits qu'ils interdisait tout mariage entre eux. (verset 55).
4. Il fut dit aux musulmans que les femmes du Prophète leur étaient interdites comme l'étaient leur propres mères, c'est pour cela que les musulmans devaient les considérer avec les plus pures intentions (versets 53 et 54).
5. Les musulmans furent avertis qu'ils encourraient la malédiction et le courroux d'Allah s'ils offensaient le Saint Prophète. De la même façon, porter l'atteinte à l'honneur d'un musulman ou d'une musulmane constituait un odieux péché.(versets 57 et 58).
6. On enjoignit à toutes les musulmanes de couvrir leur visage de leurs voiles lorsqu'elle devaient sortir de leurs demeures. (verset 59).

A l'occasion de la seconde attaque, cette sourate a été révélée pour maintenir dans toute sa pureté la fibre morale de la société islamique et la renforcer suite aux coups qui lui ont été portés à travers le " scandale ". Nous allons résumer les différents commandements et instructions qui ont été donnés, selon leur ordre chronologique, afin de montrer comment le Coran utilise l'occasion psychologique pour reformer la communauté par l'adoption de mesures légales, morales et sociales.

1. La fornication avait déjà été qualifiée d'atteinte à l'ordre social (4:15,16) elle fut considérée dorénavant comme un crime qui devait être puni par cent coups de fouet.
2. Il fut enjoint aux musulmans d'éviter la fréquentation des hommes et femmes coupables d'adultère et interdit de contracter un mariage avec eux.
3. Quiconque accusait autrui d'adultère mais échouait à produire quatre témoins devait être puni de 80 coups de fouet.
4. La loi du Li`ân fut prescrite dans les cas où un mari décide d'accuser sa femme d'adultère.
5. Les musulmans furent invites à tirer une leçon de cette histoire concernant `Aïshah - Que Dieu l'agrée - que l'on peut énoncer ainsi : " Vous devriez faire preuve d'une extrême prudence vis-à-vis des accusations d'adultère portées contres des gens de bonne réputation et ne pas les diffuser, au contraire, vous devriez les réfuter et y mettre un terme immédiatement. ". Dans cette optique fut énoncé un principe général qui dit que l'épouse qui sied à un homme vertueux est une femme vertueuse, car il ne pourra s'entendre très longtemps avec une mauvaise femme et il en va de même

pour une femme vertueuse ; c'est une façon de dire : " Puisque vous saviez que le Saint Prophète était un homme vertueux, et même le plus vertueux de tous les homes, comme avez-vous pu croire qu'il aurait connu le bonheur avec une mauvaise femme et qu'il l'aurait louée comme étant son épouse préférée ? Car il est évident qu'une femme adultère aurait été incapable de tromper par son comportement affectueux un homme aussi vertueux que le Saint Prophète. Vous auriez du également considérer le fait que l'accusateur était un homme vil, et l'accusée, une femme vertueuse. Cela aurait du suffire à vous convaincre que l'accusation n'était même pas digne que vous la preniez en compte, en effet ce n'était pas même concevable.

6. Ceux qui ont répandu ces rumeurs et propagé le mal dans la communauté islamique méritent une punition et non des encouragements.
7. Un principe général fut établi selon lequel les relations au sein de la communauté islamique devaient reposer sur la bonne foi et non sur la suspicion : chacun devait être présumé innocent tant que sa culpabilité ne serait pas prouvée.
8. Il fut interdit d'entrer dans la demeure d'autrui sans façons, la permission devait etre demandée auparavant.
9. Les hommes et les femmes devaient baisser leurs regards, il fut interdit de jeter des œillades les uns aux autres.
10. On enjoignit aux femmes de couvrir leur tête et leur poitrine, même quand elle se trouvaient chez elles.
11. On interdit aux femmes de paraître maquillées devant des tiers, excepté leurs esclaves et les parents avec lesquels le mariage était interdit.
12. On leur prescrivit de cacher leur parure lorsqu'elles quittaient leur demeure et même de porter des ornements susceptibles de faire du bruit lorsqu'elles se déplaçaient.
13. On encouragea les gens à se marier, même lorsqu'il s'agissait d'esclaves car le célibat favorise les comportements contraires à la pudeur.
14. On découragea la pratique de l'esclavage et on exhorta les propriétaires d'esclaves et les autres musulmans d'aider financièrement les esclaves à acquérir leur liberté selon les conditions fixées par la loi de la Mukâtabah.
15. La prostitution des esclaves fut interdite en premier lieu, car la prostitution en Arabie était confinée à cette seule classe. Cela impliquait donc l'interdiction légale de toute prostitution.
16. Le respect de l'intimité fut prescrit même aux serviteurs et aux enfants en bas âge de la maisonnée. Ils ne devaient pas entrer dans les appartements privés d'un homme ou d'une femme sans permission, notamment, le matin, à midi, et le soir.
17. On permit aux vieilles femmes de découvrir leur têtes quand elles étaient chez elles, mais on leur demanda d'éviter de révéler leurs atours. Il leur fut même précisé qu'il était meilleur pour elles de se voiler la tête.
18. Les aveugles, les handicapés et autres malades furent autorisés à consommer la nourriture dans les maisons d'autrui sans permission, et cela n'était pas considéré comme du vol.
19. D'un autre coté, les musulmans furent invités à développer leurs relations entre eux par la prise de repas en commun ; les proches parents et les amis intimes étaient autorisés à venir manger les uns chez les autres sans qu'il y ait besoin d'une invitation formelle, afin de favoriser l'affection mutuelle des membres de la communauté et le développement de relations sincères et suffisamment solides pour résister aux attaques extérieures. Au fil de ces instructions étaient énoncés des signes clairs et distincts qui permettaient à chaque musulman de différencier les hypocrites et les croyants. Dans le même temps, la communauté se trouvaient unifiée par l'adoption de mesures disciplinaires destinées à la renforcer et l'affermir et à décourager par conséquent les attaques ennemies à l'avenir.

Mais plus que tout, ce qu'il y a de remarquable dans ce discours, c'est qu'il est totalement exempt de l'amertume qui devrait fatalement résulter d'attaques aussi honteuses et absurdes. Au lieu de céder à la provocation, le discours prescrit des lois et des régulations, établit de nouveaux commandements et énonce des instructions pleines de sagesse, ainsi que l'exigeait à cette époque l'éducation de la communauté. A cette occasion il nous est donc enseigné comment faire face à de telles provocations de façon sage, sereine et généreuse. Dans le même temps, l'on a là la preuve évidente qu'il ne s'agit pas des paroles du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — mais celle de l'Être qui observe les affaires humaines depuis les hauteurs suprêmes et guide l'humanité, libre de tout préjugé, de toute inclination et de tout sentiment. Si cela avait été les paroles du Saint prophète, on y aurait sans doute décelé des traces d'une amertume bien naturelle en dépit de sa grande générosité et patience, car il est tout à fait humain qu'un homme d'une grande noblesse soit indigné lorsque son propre honneur est attaqué d'une façon si vile et si basse.

Sourate Al-Furqân (Le Critère)

Cette sourate doit son nom "al-furqân" (i.e. le Critère) à son premier verset. Bien que ce soit un nom symbolique comme c'est le cas dans de nombreuses sourates, il a une relation très étroite avec le sujet qu'elle traite.

Période de révélation

D'après le style de cette sourate et son sujet, il semble qu'à l'instar de sourate al-mu'minûn (sourate 23) elle soit révélée pendant le troisième stade de la Mission de Prophète à la Mecque. Ibn Jarîr (at-Tabarî ainsi que l'Imâm Ar-Râzî citent une tradition selon ad-Dahhâk Ibn Muzâhim que la révélation de cette sourate a précédé de 8 ans la Révélation de sourate an-Nisâ'. Ceci confirme notre opinion quant à la période de sa révélation. (cf. Ibn Jarîr Volume XIX pp. 28-30 et at-Tafsîr al-Kabîr Volume VI p. 358).

Thème

Cette sourate traite des doutes et objections qui ont été soulevés contre le Coran et la Mission prophétique de Muhammad - que la paix de Dieu et ses bénédictions soit sur lui - et contre ses enseignements par les infidèles de la Mecque. Des réponses appropriées à chacune de ces objections ont été fournies et les hommes ont été avertis des Conséquences du rejet de la Vérité. A la fin de la sourate, une image claire de la supériorité morale des Croyants est dressée comme au début de sourate al-mu'minûn comme pour dire "Voici le critère pour distinguer le vrai du contrefait. Voici le noble caractère des gens qui ont cru et suivi les enseignements du Saint Prophète et voici le genre d'hommes qu'il essaye de cultiver. Vous pouvez vous-mêmes comparer et voir la différence entre ces gens et les autres Arabes qui n'ont pas encore accepté le Message et qui défendent "l'ignorance" et font tout ce qui est en leur pouvoir pour combattre la Vérité. Maintenant, vous pouvez juger vous-mêmes pour quelle catégorie vous opteriez." Bien que cette question ne soit pas développée en beaucoup de mots, elle a été soumise à chacun en Arabie dans une forme tangible. On note que pendant les quelques années qui ont suivi, la réponse pratique donnée à cette question par toute une nation à l'exception d'une petite minorité a été de choisir l'Islam.

Sourate Ash-Shu`arâ’ (Les Poètes)

La sourate doit son nom au verset 224 où le mot*ash-shu`arâ’* (les poètes) apparaît.

Période de Révélation

Le sujet de cette sourate et son style montrent - et les traditions le confirment - qu’elle a été révélée pendant la deuxième partie de la période mecquoise. D’après Ibn `Abbâs, sourate Tâ Ha a été révélée en premier, suivie de sourate Al-Wâqi`ah puis de sourate Ash-Shu`arâ’. (**Rûh Al-Ma`ânî**, volume 19, p.64) En ce qui concerne sourate Tâ Ha, il est bien connu qu’elle a été révélée avant que notre maître `Umar n’embrasse l’islam.

Sujet et thèmes

L’arrière-plan de cette sourate est que les mécréants de la Mecque refusaient obstinément, pour un prétexte ou un autre, d’accepter le message de l’Islam apporté par le saint Prophète. Parfois, ils disaient que ce dernier ne leur avait montré aucun signe les convainquant de son statut de Prophète. D’autres fois, ils le taxaient de poète ou de sorcier et raillaient son message. D’autres fois encore, ils se raillaient sa Mission disant que ses disciples étaient soit de jeunes fous, soit des gens pauvres et des esclaves alors que, prétendaient-ils, si sa Mission réellement quelque valeur pour les gens, les nobles et les personnes plus âgés l’auraient acceptée en premier. Ainsi quand, d’une part, le saint Prophète se fatiguait à leur montrer les failles de leurs croyances et à leur prouver la vérité des doctrines du Monothéisme et de l’Au-Delà, les mécréants, d’autre part, ne se lassaient jamais d’inventer des prétextes successifs. Cette situation a causé une grande douleur et une tristesse chez le saint Prophète.

Telles étaient les circonstances lors de la révélation de cette sourate. Elle commence donc avec des paroles de consolations pour le saint Prophète ssous-entendant : "Pourquoi te tourmentes-tu pour leur sort ? Le fait que ces gens ne croient pas en toi n’est pas dû à ce qu’ils n’aient pas vu un Signe mais cela est plutôt dû à leur obstination. Ils ne vont pas écouter la raison, ils veulent voir un Signe qui les ferait se prosterner en toute humilité. Quand ce Signe apparaîtra en son juste temps, ils se rendront compte eux-mêmes que ce qui leur était présenté était la Vérité."

Après cette introduction et jusqu’au verset 191, un seul et même thème a été présenté sans interruption. Il est dit : "La terre entière abonde de Signes qui suffisent à guider toute personne en quête de vérité. Mais les gens entêtés et dévoyés n’ont jamais cru, même après avoir vu les Signes, que ceux-ci soient des phénomènes naturels ou des miracles accomplis par les Prophètes. Ces malheureux gens se sont obstinément accrochés à leurs croyances jusqu’à ce que le châtiment divin les saisisse." En guise d’illustration, l’histoire de sept anciennes tribus ayant persisté dans leur mécréance, comme les mécréants de la Mecque, a été narrée. A ce sujet, on a insisté sur les points suivants :

1. Les Signes sont de deux sortes :
   - Ceux qui sont répandus partout sur terre et dont la seule vue suffit à une personne intelligente de juger par elle-même si ce que le Prophète avance est la Vérité ou non, et
   - Ceux qui ont été vus par Pharaon et son peuple, par le peuple de Noë, par les `Âd et Thamûd, et par le peuple de Lot et les gens d’Al-Aykah. Maintenant, il appartient aux mécréants de décider quelle sorte de Signes ils sont désireux de voir.

2. La mentalité du mécréant a toujours été la même au fil des âges. Leurs arguments et leurs objections, leurs excuses et leurs subterfuges pour ne pas croire sont restés les mêmes et finalement leurs sorts ont été identiques. De même, les Prophètes à tous les âges ont présenté les mêmes enseignements, leurs caractères, leur raisonnement et leurs arguments contre leurs opposants ont été les mêmes, et ils ont été bénis de la même manière par la miséricorde de Dieu le Très Haut. Ces deux schémas de comportement et de conduite se retrouvent dans l'histoire et les mécréants pouvaient juger par eux-mêmes à quel schéma ils appartenaient, eux et le saint Prophète, respectivement.
3. Allâh est à la fois Tout Puissant, Omnipotent, et Tout Miséricordieux. L'histoire contient aussi bien des exemples de Son Courroux que des exemples de Sa Miséricorde. De ce fait, il appartient aux hommes de décider s'ils souhaitent mériter la Miséricorde d'Allâh ou Son Courroux.
4. Enfin, la discussion est résumée : "Ô mécréants, si vous voulez vraiment voir les Signes, pourquoi insistez-vous à demander à voir ces Signes horribles qui ont frappés les communautés maudites dans le passé ? Pourquoi ne voyez-vous pas le Coran qui est exposé dans votre propre langue ? Pourquoi ne voyez-vous pas Mu<u>h</u>ammad - que les salutations de Dieu et ses bénédictions soient sur lui - et ses Compagnons ? Les révélations que renferme le Coran peuvent-elles être l'œuvre de Satan ou d'un djinn ? Le récepteur du Coran vous semble-t-il être un sorcier ? Mu<u>h</u>ammad et ses Compagnons ne diffèrent-ils pas d'un poète et de ses admirateurs ? Pourquoi n'abandonnez-vous pas la mécréance et demandez à vos cœurs de juger ? Quand, au fond de votre cœur, vous êtes convaincus que les révélations coraniques n'ont rien de commun avec la sorcellerie ou la poésie, vous devez savoir que vous êtes cruels et injustes et que vous verrez la fin malheureuse réservée aux cruels et injustes."

Sourate An-Naml (Les Fourmis)

La sourate tire son nom de l'expression « Wadin-naml » (la vallée aux fourmis), qui se trouve aux versets 18, et signifiants que c'est une sourate racontant une histoire ayant trait à « An-Naml » (les fourmis).

Période de Révélation

Le sujet et le style présentent des ressemblances avec les sourates du milieu de la période mecquoise, ce qui est confirmé par les traditions. D'abord, selon Ibn `Abbâs et Jâbir Ibn Zayd, la sourate « Ash-Shuraa » fut révélée, puis la sourate « An Naml » et ensuite « Al Qasas ».

Sujet et thèmes

La sourate se compose de 2 discours : le premier allant du début de la sourate à la fin du verset 58, et le second du verset 59 à la fin de la sourate. Le thème du premier discours est que seules les personnes qui acceptent les vérités que le Livre présente comme étant des réalités essentielles de l'univers, qui font suivre leur croyance par l'obéissance et la soumission dans leur vie pratique, seules ces personnes peuvent être guidées par ce Livre et devenir dignes des bonnes promesses qui y sont faites.

Mais le refus de reconnaître l'Au-Delà est ce qui peut empêcher l'homme de suivre cette voie. Cette attitude le rend irresponsable, égoïste et très attaché à la vie de ce monde, ce qui à son tour l'empêche de se soumettre à Dieu et d'accepter les restrictions morales sur ses désirs et ses envies.

Après cette introduction, trois types de personnages sont présentés. Le premier type est incarné par Pharaon, par les chefs de Thamûd et par les rebelles du peuple de Lot, qui ne croyaient guère en l'Au-Delà et étaient par conséquent devenus les esclaves du monde. Même après avoir vu les miracles, ces personnes n'ont pas acquis la foi. Au lieu de cela, elles se sont retournées contre ceux qui les invitaient à la bonté et à la piété. Elles ont persisté à se comporter avec méchanceté, comportement que toute personne sensible détesterait. Elles n'ont pas tenu compte des remontrances avant d'être saisies par le châtiment d'Allâh.

Le deuxième type de personnages est le Prophète Salomon (Paix sur lui), que Dieu avait pourvu de richesses, d'un royaume et de grandeur dans des proportions jamais imaginées par les chefs des incrédules de la Mecque. Mais puisqu'il considérait pouvoir répondre devant Dieu et avait le sentiment que tout ce qu'il possédait, il le devait à la bonté de Dieu. Il avait adopté une attitude d'obéissance vis à vis de Lui et il n'y avait pas une ombre de vanité dans son caractère.

Le troisième type : La Reine de Sheba, qui a régné sur le peuple le plus riche et le plus célèbre de l'histoire de l'Arabie. Elle possédait tout ce qui peut rendre une personne prétentieuse et suffisante. Sa richesse et ses biens étaient bien plus importants que celle des Quraysh. Par la suite, elle a professé le polythéisme qui était non seulement le témoignage d'un mode de vie ancestral, mais qu'elle devait également suivre pour maintenir sa position de dirigeant. C'est pourquoi, il lui était beaucoup plus difficile que pour un païen moyen de renoncer à ses obligations religieuses et d'adopter la façon de vivre du monothéisme. Mais lorsque la vérité s'est imposée à elle, rien n'a pu l'empêcher de l'accepter. Sa déviance était due au fait qu'elle était née et avait grandi dans un environnement

polythéiste et non pas qu'elle était esclave de ses désirs et de ses envies. Sa conscience n'excluait pas la soumission à Dieu.

Dans le second discours, l'attention se porte sur les réalités les plus visibles de l'univers. Les incrédules de la Mecque ont dû répondre à la question suivante : « Ces réalités témoignent-elles en faveur des croyances païennes que vous suivez ou bien en faveur de la vérité du monothéisme à laquelle le Coran vous invite ? » Après cela, le problème des incrédules a été souligné : « la chose qui les aveugle et les rend insensible à toute réalité évidente est le fait qu'ils nient l'Au-Delà. »

C'est cette raison qui les fait regarder chaque situation et chaque chose de la vie sans aucun sérieux. Car selon eux, puisque tout doit retourner à la poussière un jour et que la lutte qu'est la vie est vaine et sans objet, la vérité et l'erreur se valent. Par conséquent, la question de savoir si un système de vie est basé sur des fondements justes ou erronés perd son sens, à leurs yeux. Mais ce discours, comme nous l'avons souligné ci-dessous, n'a pas pour objet de dissuader le prophète et les musulmans d'appeler les personnes étourdies et têtues vers la voie du monothéisme. En fait, cela a pour but de réveiller ces derniers de leur sommeil.

Ainsi dans les versets 67 à 93, certaines choses sont-elles répétées de façon à donner aux gens une sensation d'Au-Delà et les prévenir des conséquences liées à leur imprudence, et les convaincre de la venue inéluctable de l'Au-Delà, comme le témoin oculaire d'un évènement qui convainc une autre personne qui n'y a pas assisté.

En conclusion, la réelle invitation du Coran, c'est à dire l'invitation à servir Allâh et uniquement Allâh est présentée de manière concise mais convaincante. Une fois avertis, les personnes qui l'acceptent le fond dans leur propre intérêt et celles qui le rejettent le font à leurs dépens. En effet, si les gens diffèrent leur foi jusqu'à ce qu'ils voient les signes de Dieu, moment à partir duquel ils n'auront plus d'autre choix que de croire et de se soumettre, ils devraient garder à l'esprit le fait qu'il s'agira là de l'heure du jugement et que se mettre à croire ne serait plus d'aucune utilité.

Sourate Al-Qasas (Les Récits)

La sourate tire son nom du verset 25 où apparaît le mot *Al-Qasas* (les récits). Du point de vue lexical, qasas signifie relater des événements selon leur succession. Ainsi, par sa signification également, ce mot constitue un titre convenable pour la sourate, dans la mesure où l'on y narre en détail l'histoire du Prophète Moïse.

Période de Révélation

Comme on l'a déjà dit dans l'introduction à la sourate An Naml, d'après Ibn `Abbâs et Jâbir Ibn Zayd, les sourates Ash-Shu`arâ', An-Naml et Al-Qasas furent révélées les unes après les autres. Le style et le thème de ces trois sourates montrent également par leurs similitudes qu'elles relèvent approximativement de la même période de révélation. Une autre raison qui explique leur profonde ressemblance est que les différents épisodes de l'histoire du Prophète Moïse (Mûsâ) mentionnés dans ces sourates constituent, mis ensemble, une histoire complète. Dans la sourate Ash-Shu`arâ', s'excusant de ne pouvoir accepter l'office de la mission prophétique, le Prophète Moïse dit : "Les gens de Pharaon ont un crime à me reprocher, aussi je crains qu'ils ne me tuent". Ensuite, lorsqu'il se présente devant Pharaon, ce dernier lui dit : "Ne t'a-t-on pas élevé comme un fils dans notre maison ? Tu as vécu quelques années parmi nous puis tu as fait ce que tu as fait". Il n'est dit rien d'autre alors, mais dans cette sourate, les autres détails sont donnés. De la même façon, dans la sourate An-Naml le récit commence de manière abrupte au moment où le Prophète Moïse, voyageant avec sa famille, vit soudain un feu qui brûlait au loin. Dans cette dernière sourate rien n'est précisé quant à la nature de son voyage, sa destination et sa provenance, mais la présente sourate fournit tous les détails nécessaires. Ainsi, les trois sourates lues à la suite forment le récit complet de l'histoire du prophète Moïse, paix sur lui.

Sujet et thèmes

Le thème principal de la sourate est la réfutation des doutes et objections concernant la mission prophétique du Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, et d'invalider les prétextes avancés pour ne pas le croire. à cette fin, l'histoire du prophète Moïse est racontée. L'analogie entre son contexte et la période de révélation grave les points suivants dans l'esprit du lecteur.

Tout d'abord, c'est à Allah qu'appartient de définir ce qu'Il veut accomplir, et d'y procéder, par des voies qui nous restent impénétrables. Aussi a-t-il fait en sorte que l'enfant qui devait chasser Pharaon du pouvoir fût nourri et élevé dans sa propre maison et qu'il ne pût savoir l'identité de l'enfant qu'il adoptait. Qui, dès lors peut lutter contre Dieu et s'opposer, par ses machinations, à l'accomplissement des plans divins.

Deuxièmement, la mission prophétique n'est pas accordée à un être humain, au milieu de festivités, faisant l'objet d'une proclamation de la terre et des cieux. Vous demandez comment Mohammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, a pu être honoré de la mission prophétique, tout d'un coup, de façon inattendue, mais Moïse que vous avez vous-mêmes reconnu comme Prophète (verset 48) est devenu Prophète de façon inattendue, au cours d'un voyage, et personne n'a su quel événement se passait alors dans le désert, au pied du mont Sinaï. Moïse lui-même, un moment auparavant ne savait quelle

faveur allait lui être faite. En vérité, il était parti avec l'intention de ramener un tison de feu mais s'en était retourné nanti du don prophétique.

Troisièmement, la personne qu'Allah choisit comme instrument se présente sans armée ni armure, sans auxiliaire ou forces groupées derrière lui en apparence, cependant il est capable de défaire des adversaires bien plus puissants en apparence et bien mieux équipés. La différence existant entre les forces de Moise (psl) et Pharaon qui était prééminent et plein d'éclat est la même que celle qu'on trouve entre Mohammad - paix sur lui - et les Qurayshites : pourtant le monde entier sait qui l'a emporté à la fin et qui au contraire fut défait.

Quatrièmement, vous vous référez à Moise toujours et encore, disant : pourquoi n'a-t-on pas donné à Mohammad la même chose qu'à Moïse ? à savoir les miracles du bâton, la terre qui s'illumina, etc. comme pour dire que vous croiriez sur le champs si seulement on vous montrait le même genre de miracles que ceux que Moïse montra à Pharaon. Mais savez-vous le genre de réponse que firent ceux à qui on avait montré de tels miracles. Ils n'ont pas cru, même après avoir vu ces miracles et se sont contentés de dire : "c'est de la magie" car ils étaient prisonniers de leur obstination et de leur hostilité à la Vérité. C'est le même mal qui aujourd'hui vous afflige. Croirez-vous seulement si l'on vous montre le même genre de miracles. Savez vous donc le sort réservé aux mécréants après qu'ils aient vu les miracles ? Dieu les a anéantis. Voulez vous attirer le même malheur sur vous à force de vous obstiner à réclamer des miracles ?

C'était là des choses qui se gravaient dans l'esprit de quiconque entendait cette histoire dans le milieu des mécréants mecquois, car un conflit similaire existait à l'époque, opposant le Prophète aux mécréants de la Mecque, tout comme celui qui avait eu lieu entre moise et pharaon auparavant. C'est dans ce contexte que l'histoire de Moïse fut racontée, de sorte qu'une parfaite analogie était établie au détail près entre les conditions prévalant à la Mecque alors, et celles qui existaient au temps de Moïse, paix sur lui. Ensuite, à partir du verset 43 le sourate aborde le thème principal.

En premier lieu, le récit si précis et détaillé d'un événement historique survenu il y a plus de 2000 ans est présenté comme une preuve de la véracité des dires du Prophète, étant donné qu'il était illettré et que les habitants de sa cité et les membres de son clan savaient parfaitement qu'il n'avait accès à aucune source d'information. Ensuite, son accession au statut de prophète est mis en avant comme étant une faveur d'Allah car ils étaient égarés et Allah a fait en sorte qu'ils puissent recevoir la guidance. une réponse est également apportée à l'objection fréquemment avancée : "Pourquoi ce Prophète n'est il pas venu porteur des mêmes miracles que Moise ?" Il leur est dit : "De quel droit réclamez-vous des miracles, alors que vous n'avez pas cru en Moïse non plus, qui vous a pourtant fait voir, comme vous le reconnaissez vous-mêmes des miracles venus de Dieu ? Il vous est toujours loisible de voir la vérité, pour peu que vous abandonniez vos passions . Mais tant que vous serez affligés de ce mal, vous ne verrez pas, quand bien même on vous ferait voir toutes sortes de miracles."

Enfin, les mécréants de la Mecque se voient signifier un avertissement et ils sont blâmés au sujet d'un événement survenu pendant cette période. Des Chrétiens sont venus à la Mecque et ont embrassé l'islam lorsqu'ils ont entendu le Saint Prophète réciter le Coran. Au lieu d'en tirer une leçon, les Mecquois étaient si dépités que leur chef, Abû Jahl humilia ces gens en public. En conclusion il est question de l'excuse avancée par les polythéistes pour ne pas croire au saint Prophète. voilà ce qu'ils craignaient : "Si nous abandonnons le culte polythéiste des Arabes et acceptons le Tawhîd (Monothéisme Pur) à sa place, cela mettra fin à notre suprématie dans les domaines religieux, politique et économique, ce qui à son tour, anéantira notre rang de tribu la plus influente d'Arabie et

nous nous retrouverons n’ayant de refuge nulle part dans le pays". Comme c’était là le véritable raison de l’hostilité des chefs Qurayshites face à la Vérité, et que leurs doutes et objections n’étaient que prétextes, Allah traite de ces points jusqu’à la fin de la sourate, examinant chacun de leurs aspects avec sagesse et propose le remède à cette maladie qui fait que ces gens jugent du vrai et du faux en se fondant uniquement sur leurs intérêts matériels.

Sourate Al-`Ankabût (L’araignée)

Cette sourate tire son nom du verset 41 où apparaît le mot *`ankabût* (araignée).

Période de révélation

Les versets 56 à 60 indiquent clairement que cette sourate fut révélée un peu avant l’émigration vers l’Abyssinie, et le thème qui y est traité renforce cette idée. Certains exégètes ont pensé que, dans la mesure où il y est fait mention des hypocrites et que ce phénomène apparut à Médine, les dix premiers versets furent révélés à Médine et le reste à la Mecque, mais dans le cas présent l’hypocrisie dont il est question et celle de ceux qui adoptèrent un mode de vie hypocrite parce qu’effrayés par l’oppression et les tortures physiques extrêmement pénibles que subissaient les musulmans par les mécréants. Il est évident que ce type d’hypocrisie ne pouvait survenir qu’à la Mecque et non à Médine.

De même, d’autres commentateurs, voyant que dans cette sourate les musulmans sont exhortés à émigrer l’ont considérée comme la dernière sourate révélée à la Mecque, ne tenant pas compte du fait que les musulmans avaient migré vers l’Abyssinie avant même l’émigration à la Mecque. Ces opinions ne se fondent sur aucune tradition mais sur des critères internes à la sourate, or cette cohérence interne, si l’on considère la sourate comme un ensemble, on voit plutôt qu’il s’agit des conditions prévalant à l’époque de l’émigration vers l’Abyssinie, non à la dernière période passée à la Mecque.

Thème

Une analyse de la sourate montre que sa période de révélation correspond à la période où les Musulmans furent le plus durement persécutés à la Mecque. Les mécréants s’opposaient et luttaient contre l’islam becs et ongles et les nouveaux convertis étaient soumis à la plus sévère oppression. Telles étaient les conditions dans lesquelles ils vivaient lorsque Allah révéla cette sourate, afin d’affermir dans leur foi et encourager les musulmans sincères mais aussi afin de jeter l’opprobre sur ceux qui montraient des signes de faiblesse. Par ailleurs, les mécréants de la Mecque se voient avertis et menacés : ils risquent par leur attitude d’appeler sur eux le sort qui fut de tout temps le lot des adversaires de la Vérité.

Dans le même temps, des réponses sont apportées aux questions auxquelles les jeunes gens étaient confrontés. En effet, leurs parents les pressaient d’abandonner Muhammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, et de revenir à la foi de leurs ancêtres, leur disant en guise d’argument : " Le Coran dans lequel vous avez placé votre foi considère les droits des parents comme les plus éminents, donc obéissez-nous, autrement vous agirez en contradiction avec ce que vous dicte votre propre foi." Le verset 8 répond à ce type de propos.

De la même façon les membres de certains clans ont dit aux nouveaux convertis : "Laissez-nous la question du Châtiment, etc. Écoutez-nous et abandonnez cet homme. Si Dieu se saisit de vous dans l’Au-delà nous nous avancerons et dirons : "Seigneur, ces gens sont innocents, nous les avons forcés à renier leur foi ; aussi châtie-nous à leur place". C’est ce dont traitent les versets 12 et 13.

Les récits mentionnés dans cette sourate mettent également l’accent sur ce même point, comme pour dire :"Voyez les Prophètes venus par le passé : ils subirent de terribles épreuves et furent traités cruellement pendant de longues périodes. Puis, ils furent finalement secourus par Allah. Aussi, gardez courage : le secours d’Allah surviendra un jour, c’est certain. Mais il faut d’abord passer par une période de mise à l’épreuve et de tribulations".

Tandis que cette leçon est délivrée aux croyants, les mécréants reçoivent un avertissement : "Si le courroux d’Allah ne s’abat pas sur vous pour l’instant, ne croyez pas pour autant que vous y échapperez éternellement. vous avez devant vous l’exemple des cités maudites du passé. Voyez comment le malheur s’abattit sur elles et comment Allah secourut les Prophètes".

Puis il est dit aux musulmans : " Si vous sentez que la persécution est devenue trop pénible pour vous, alors il vaut mieux que vous quittiez vos maisons plutôt que de renoncer à votre foi : la terre d’Allah est vaste ; cherchez un nouvel endroit où vous pourrez adorer Allah en toute sérénité".

Outre ces points, les mécréants sont invités à comprendre en quoi consiste l’islam. Les réalités que sont le Tawhîd (Monothéisme Pur) et l’Au-delà sont exposées à l’aide d’arguments rationnels, le shirk (polythéisme) est réfuté, et tandis qu’on attire leur attention sur les signes qui peuplent l’univers, il leur est dit que ces signes confirment les enseignements que leur dispense le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui.

Sourate Ar-Rûm (Les Romains)

La sourate tire son nom Ar-Rum du verset 2 où apparaissent les mots ghulibat’ir-Rûm (Les Romains ont été vaincus).

Période de révélation

La période de révélation de cette sourate est très exactement déterminée par l’événement historique mentionné en son début. Il est dit : "Les Romains ont été vaincus, dans une contrée proche". A cette époque, les Byzantins occupaient les territoires voisins de l’Arabie, Jordanie, Syrie, Palestine et ils y furent vaincus par les Persans en 615 E.C. On peut donc dire avec une certitude absolue que cette sourate fut révélée la même année et cette année-là fut également celle où eut lieu la migration vers l’Abyssinie.

Contexte historique

La prédiction qui apparaît dans les premiers versets de cette sourate est l’un des signes les plus extraordinaires prouvant que le Coran est la Parole d’Allah et que le Prophète Mohammad est un vrai Messager d’Allah. Jetons un coup d’œil sur le contexte historique auquel font allusion ces versets.

Huit ans avant l’avènement de la mission prophétique de notre maître Muhammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, l’empereur byzantin Maurice fut détrôné par Phocus qui s’empara du trône et devint roi. Phocus fit d’abord exécuter les cinq fils de l’empereur devant lui, puis fit tuer l’empereur et leurs têtes furent exposées sur la route dans Constantinople. Quelques jours plus tard, il fit tuer également l’impératrice et ses filles. L’événement fournit à Khusrau Parvez, le roi de Perse sassanide un bon prétexte moral pour attaquer Byzance.

En effet, l’empereur Maurice avait été son bienfaiteur, c’est avec son aide qu’il était monté sur le trône de Perse. Aussi déclara-t-il qu’il allait venger le meurtre de son parrain et des enfants de celui-ci, commis par l’usurpateur Phocus. Il partit en guerre contre Byzance en 603 E.C. et en quelques années, infligeant plusieurs défaites successives aux armées de Phocus, il atteignit Edessa (aujourd’hui Urfa) en Asie Mineure d’un coté, Alep et Antioche en Syrie de l’autre. Quand les ministres byzantins virent que Phocus ne pouvait pas sauver le pays, ils demandèrent de l’aide au gouverneur de la province africaine qui envoya son fils Héraclius à Constantinople avec une flotte de guerre puissante. Phocus fut immédiatement déposé et Héraclius fut couronné empereur. Il fit subir à Phocus le traitement que ce dernier avait infligé à Maurice. Ces événements eurent lieu en 610 E.C., l’année où Muhammad— paix et bénédictions sur lui — reçut la prophétie.

Le prétexte moral invoqué par Khusrau au début de la guerre était devenu caduc avec la chute et la mort de Phocus . Si son véritable objectif avait été de venger la mort de son allié et châtier Phocus pour sa cruauté, il aurait du s’entendre avec le nouvel empereur et régler la situation, une fois Phocus mort. Mais il poursuivit la guerre et lui donna la couleur d’une croisade opposant le zoroastrisme au christianisme. Les envahisseurs zoroastriens reçurent le soutien des sectes chrétiennes (Nestoriens, jacobins, etc..) qui avaient été excommuniées par les autorités ecclésiastiques romaines, persécutées pendant des années, et les Juifs se joignirent à eux également, de sorte que le nombre de Juifs enrôlés dans l’armée de Khusrau atteignit 26 mille hommes.

Héraclius ne pouvait endiguer ce flot. La première nouvelle qu'il reçut venant de l'Est après son accession au trône, fut l'occupation d'Antioche par les Perses. Ce fut ensuite le tour de Damas en 613. En 614, les Perses qui occupaient Jérusalem, ont fait des ravages. 90 000 Chrétiens furent massacrés et le Saint Sépulcre fut profané. La Croix, sur laquelle selon les Chrétiens Jésus était mort fut saisie et emportée à Madâ'in. Le grand prêtre Zacharia fut emprisonné et toutes les églises importantes de la ville furent détruites. On peut voir à quel point Khusrau fut gonflé par cette victoire, en lisant la lettre qu'il envoya de Jérusalem à Héraclius : "De Khusrau, le plus grand des dieux, maître de l'univers à Héraclius, son serviteur le plus misérable et le plus stupide : Tu dis que tu as foi en ton Seigneur. Pourquoi ton Seigneur n'a-t-il donc pas sauvé Jérusalem et pourquoi ne l'a-t-il pas sauvé de ma menace ?"

Un an après cette victoire, les armées perses envahirent la Jordanie, la Palestine, l'ensemble de la péninsule du Sinaï et atteignirent les frontières de l'Égypte. A cette même époque, un autre conflit dont la portée historique était de loin plus importante avait lieu à la Mecque. Les hommes croyants en un Dieu unique, sous la conduite de Mohammad — paix et bénédictions sur lui — luttaient pour défendre leurs vies contre les associateurs qui avaient à leur tête les chefs Qurayshites, et le conflit avait pris de telles proportions qu'en 615 E.C., un nombre conséquent de Musulmans avaient dû quitter leurs maisons et trouver refuge dans le royaume chrétien d'Abyssinie, lequel était allié de l'Empire byzantin. A cette époque les victoires des Sassanides contre Byzance étaient le principal sujet de conversation en ville, et les païens se réjouissaient et se moquaient des musulmans de la sorte : "Voyez, les adorateurs du feu en Perse remportent des victoires sur les Chrétiens, croyants en la révélation et la prophétie, qui se retrouvent défaits en tout lieu. De la même façon, nous, adorateurs des idoles d'Arabie, nous vous exterminerons ainsi que votre religion". C'est dans ces conditions que la sourate fut révélée et elle contenait une prédiction, disant : "Les Romains ont été vaincus dans un pays voisin, mais peu d'années après leur défaite, ils seront victorieux. Et ce sera le jour où les croyants se réjouiront de la victoire accordée par Allah.".

Elle contenait non pas une, mais deux prédictions : premièrement, les Romains seront victorieux, et deuxièmement, les Musulmans remporteront la victoire à la même époque. Selon les apparences, il n'y avait pas la moindre chance que l'une ou l'autre des deux prédictions se réalise dans les prochaines années. D'un coté, les Musulmans n'étaient qu'une poignée, maltraités et persécutés à la Mecque, et pendant huit ans encore leurs chances de victoires semblèrent très faibles, voire inexistantes. De l'autre, Les Romains chaque jour perdaient un peu plus de leur territoire. Vers 619 E.C. l'Égypte entière était passée entre les mains des Sassanides et les armées perses avaient atteint Tripoli. En Asie Mineure ils avaient battu les Romains et les avaient repoussés jusqu'au Bosphore, et en 617, ils avaient pris Chalcedon (aujourd'hui Kadikoy) qui se trouve en face de Constantinople.

L' Empereur dépêcha un émissaire à Khusrau, pour lui dire qu'il acceptait la paix quel qu'en soit le prix ; mais Khusrau répondit : "Je n'accorderai pas ma protection à l'empereur à moins qu'il ne me soit amené, enchaîné, qu'il ne renie sa foi en le dieu crucifié et ne se soumette au dieu Feu. Finalement, l'Empereur fut si affligé par ses défaites qu'Il quitta Constantinople et partit pour Carthage.

En bref, comme le dit l'historien britannique Gibbon, Les conditions alors étaient telles que nul n'aurait imaginé que l'Empire byzantin pourrait un jour l'emporter sur la Perse. Ne parlons pas même de domination, on ne pouvait plus même espérer, étant donné les circonstances que l'Empire survivrait.

Quand ces versets furent révélés, les mécréants de la Mecque s'en moquèrent et Ubayy Ibn Khalaf paria 10 chameaux à notre maître Abû Bakr que les Romains ne seraient pas victorieux avant trois ans. Quand le saint Prophète eut connaissance de ce pari, il dit :" Le Coran a employé les mots "bid`i sinîn" et le mot "bid`" en arabe s'applique à un nombre qui peut aller jusqu'à 10. Donc parie pour une période de dix ans et multiplie par dix le nombre de chameaux". Aussi notre maître Abû Bakr s'entretint à nouveau avec Ubayy et paria sur 100 chameaux pour dix ans.

En 622 E.C., tandis que le saint Prophète émigrait vers Médine, l'empereur Héraclius quitta Constantinople pour Trabzon tranquillement, en empruntant la Mer Noire et prépara des plans en vie d'attaquer la Perse. A cette fin, il demanda à l'Église de l'argent et le pape Sergius lui envoya les collectes faites par l'Eglise, dans le but de sauver a Chrétienté du zoroastrisme. Héraclius lança sa contre attaque en 623 depuis l'Arménie. L'année suivante, en 624 il pénétra en Azerbaidjan et ravagea Clorumnia, lieu de naissance de Zoroastre et détruisit le principal temple dédié au feu en Iran. Grande est la puissance d'Allah, la même année précisément, les Musulmans remportèrent une victoire décisive contre les mécréants pour la première fois, à Badr. C'est ainsi que les deux prédictions contenues dans la sourate Ar-Rûm s'accomplirent simultanément dans le temps fixé, à savoir dix ans.

Les forces byzantines continuèrent à presser les Perses rudement et, à la bataille décisive de Ninive, elles leurs portèrent un coup fatal. Les Romains s'emparèrent de la résidence de royale de Dastagerd et exerçant toujours leur pression vers l'avant, ils parvinrent bientôt en face de Ctésiphon, la capitale de la Perse alors. En 628 E.C., lors d'une révolte interne, Khusrau Parvez fut emprisonné, 18 de ses fils exécutés et lui-même mourut peu après en prison. C'était l'année où le traité deHudaybiya fut conclu, que le Coran qualifie d'éclatante victoire, et cette même année, le fils de Khusrau, Qubad II renonça à tous les territoires romains que son père avait occupés, restaura la Croix et fit la paix avec Byzance. En 628, l'Empereur lui-meme vint à Jérusalem installer la "sainte Croix" à sa place, et la même année, le Saint Prophète entra à la Mecque pour la première fois depuis le Hajj pour y accomplir la "Umra-tul-Qada"

Après cela nul ne pouvait plus douter de la véracité de la prophétie coranique, et la principale conséquence fut que la majeure partie des Arabes polythéistes embrassa l'islam. Les héritiers de Ubayy Ibn Khalaf perdirent leu pari et durent donner cent chameaux à notre maître Abû Bakr As-Siddîq. Il les prit en présence du Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, qui ordonna qu'on les distribue aux pauvres, car le pari avait été fait en un temps où le jeu n'avait pas encore été interdit par la Législation Islamique ; c'était interdit à présent. Aussi, il était permis d'accepter l'enjeu du pari de la part des mécréants mais il était précisé qu'il faillait s'en défaire par un acte de charité et ne pas en disposer à des fins personnelles.

Thème

La sourate introduit comme premier thème la défaite des Romains, qui amène le monde entier à penser que l'Empire byzantin va s'effondrer mais le fait est que dix ans plus tard la situation se retourne en sa faveur et les vaincus d'hier sont les vainqueurs d'aujourd'hui.

Ce premier thème illustre cette grande vérité : l'homme a pour habitude de s'arrêter aux apparences et à la surface des choses. Il ignore tout ce qui se cache derrière l'apparent et le superficiel. Lorsque dans les situations courantes de la vie, cette habitude peut entraîner des malentendus et des erreurs, quand l'homme est si enclin à faire des estimations erronées du fait de son ignorance de "ce qui va arriver demain", combien énorme sera son erreur s'il risque l'œuvre de toute une vie en se fondant sur les seules apparences dans sa vie. Ensuite, après avoir évoqué le conflit entre Byzance et la Perse, le texte aborde la question de la vie future, jusqu'au verset 27, il est expliqué à l'homme de maintes façons que l'au-delà est une chose possible, et également rationnelle et nécessaire ; aussi afin de préserver l'équilibre dans le système que constitue sa vie, il est absolument nécessaire qu'il ordonne et organise sa vie présente en fonction de la vie future, autrement il commettra la même erreur qu'ont commise tous ceux qui se sont fondés sur les seules apparences.

En relation avec ceci, les Signes de l'Univers qui ont servi de preuves étayant la doctrine de l'Au-delà sont les mêmes qui sont repris pour appuyer la doctrine du Tawhîd (Monothéisme Pur). Ainsi, à partir du verset 28, il est question de l'affirmation du Tawhîd et de la réfutation du Shirk (Polythéisme) et l'accent est mis sur le fait que le modèle de vie naturel à l'homme n'est qu'une vie vouée à l'adoration d'Allah, le Dieu unique. Le shirk est contraire à la nature de l'univers comme à la nature de l'homme. C'est pourquoi, chaque fois que l'homme prend ce chemin dévié, le chaos s'installe.

Ici encore on lit une allusion au chaos né du conflit des deux grandes puissances de l'époque, et il est indiqué que ce chaos, lui aussi résulte du shirk, et que toutes les nations qui, un jour, ont commis des méfaits et fait régner le chaos étaient des nations polythéistes.

En guise de conclusion, une parabole nous est proposée pour nous faire comprendre que, de même que la terre morte retrouve la vie grâce à une averse de pluie envoyée par Allah et se couvre de verdure et de végétation, de même en va-t-il avec l'humanité. Lorsque Dieu nous envoie une pluie bienfaisante sous la forme de la Révélation et de la mission prophétique, c'est une nouvelle vie qui est accordée à l'humanité, qui lui permet de croître et de prospérer.

Aussi : "Si vous saisissez pleinement l'opportunité qui vous est faite, la terre aride d'Arabie deviendra verdoyante par la grâce d'Allah et vous en recueillerez tout l'avantage. Mais si vous n'en faites rien, vous ne causerez de tort qu'à vous-mêmes. Tout regret alors sera vain et nulle autre opportunité vous sera donnée de réparer le passé".

Sourate Luqmân

La sourate porte le nom de Luqmân en raison des enseignements que le sage Luqmân donne à son fils dans les versets 12 à 19.

Circonstances de la révélation

Un examen attentif de la sourate montre qu'elle a été révélée après le début de la persécution visant à éliminer et à contrecarrer l'appel de l'islam. Toutes sortes de machinations étaient employées à cet effet. En témoignent les versets 14 et 15 où les nouveaux fidèles apprennent que les droits des parents en islam sont primordiaux, après l'adoration de Dieu, mais qu'ils ne doivent en aucun cas leur obéir s'ils s'opposent à leur conversion à l'islam ou s'ils essaient de les forcer à retourner au polythéisme. Ce même principe fut établi dans la sourate 29, *Al-`Ankabût*. Cela montre que ces deux sourates ont été révélées dans une même période. Une étude du style et du thème des deux sourates dans leur ensemble montre néanmoins que la sourate *Luqmân* fut révélée plus tôt, dans la mesure où aucun signe d'adversité n'y apparaît. A l'opposé, on ressent clairement à l'étude de la sourate *Al-`Ankabût* que les musulmans étaient sévèrement persécutés à cette période de la révélation.

Thème

Dans cette sourate, les hommes sont amenés à se rendre compte d'une part, du non-sens et de l'absurdité du polythéisme, et d'autre part, de la véracité et du bien-fondé du monothéisme. Ils sont également invités à abandonner l'imitation aveugle de leurs ancêtres, de méditer avec un esprit serein les enseignements que le Prophète Muhammad - paix et bénédiction de Dieu sur lui - apporte de la part du Seigneur des mondes, et d'être réceptif aux signes manifestes qu'ils trouvent dans l'univers et en eux-mêmes, témoignant de sa véridicité.

A ce sujet, il a été souligné qu'il ne s'agit pas là d'un nouvel enseignement, méconnu des hommes, présenté pour la première fois au monde et en Arabie. En effet, les hommes de science et les sages des temps antérieurs disaient et enseignaient ce même message que Muhammad enseigne aujourd'hui. C'est comme si la sourate disait aux hommes : "Dans votre terre, vivait un sage du nom de Luqmân dont vous connaissez bien la sagesse. Dans vos conversations quotidiennes vous citez ses enseignements et ses sages paroles. Vos poètes et vos orateurs en font de même. Ne devriez-vous pas vous pencher en personne sur le credo et la morale qu'il enseignait ?"

Sourate As-Sajdah (La Prosternation)

La Sourate a été nommée As-Sajdah en raison du mot "sujjadan" (prosternés) mentionné dans le verset 15.

Période de Révélation

Le style de cette sourate montre qu'elle a été révélée pendant la période mecquoise, plus spécifiquement à sa première étape. En effet, on n'y trouve pas en arrière plan la sévère persécution et la tyrannie exercées contre les musulmans, chose qui apparait dans les sourates révélées dans les étapes ultérieures.

Thème et Sujets Abordés

Le thème principal de cette sourate vise à dissiper les doutes dans l'esprit des gens au sujet du Tawhîd (Monothéisme), l'Au-Delà ainsi que la Prophétie. Elle les invite à adhérer à ces trois vérités. Lorsque les infidèles mecquois parlaient entre eux au sujet du prophète, ils se disaient : "Cet homme invente des choses bien curieuses. Il lui arrive parfois de parler de ce qui va se produire après la mort… Il dit : lorsque vous ne serez que poussière, vous serez appelés pour rendre des comptes et il y aura un Enfer et un Paradis. Il lui arrive de dire : ces dieux, déesses et autres saints que vous adorez ne sont rien : Il n'y a qu'un Seul Dieu digne d'être adoré. Il dit aussi : les paroles que je récite ne sont guère de moi, c'est la Parole d'Allâh. Autant de choses étranges qu'il soutient". Les réponses à ses doutes et craintes constituent le thème central de cette sourate.

A cet égard, les infidèles sont informés : "Très certainement, ceci est la Parole d'Allâh, révélée pour réveiller des gens sombrant dans l'insouciance, privés des bienfaits et des bénédictions de la mission Prophétique. Comment l'appelleriez-vous "invention" alors qu'il est manifeste et évident que c'est révélé par Allâh ?"

Puis ils sont interrogés : "Usez de votre bon sens et jugez par vous-mêmes : parmi les choses présentées dans le Coran, qu'est-ce qui est étrange et relève des histories fabriquées ? Observez la gestion de la terre et des cieux. Méditez sur votre création elle-même. Ces éléments ne témoignent-ils pas en faveur des enseignements que ce Prophète vous transmet par le Coran ? L'univers reflète-il le Monothéisme (Tawhîd) ou le polythéisme (shirk) ? Lorsque vous considérez tout cet univers et votre création elle-même, votre intellect vous indique-t-il que Celui qui vous a donné votre existence actuelle ne pourra pas vous créer de nouveau ?"

Puis, une scène de l'Au-Delà est dépeinte. Les fruits savoureux de la foi et les conséquences amères de la mécréance sont évoqués et les gens sont exhortés d'abandonner la mécréance avant d'entrer dans leur tombe. Ils sont appelés à accepter les enseignements du Noble Coran qui témoignera alors en leur faveur dans l'Au-Delà. Puis, ils furent informés : C'est par la Miséricorde suprême d'Allâh qu'Il ne saisit pas l'homme immédiatement à cause de ses erreurs pour le châtier éternellement. Au contraire, Il l'éprouve par des petits ennuis, des difficultés, des pertes, des calamités afin qu'il se réveille et saisisse l'avertissement.

Puis il est dit : "Ce n’est pas la première fois qu’Allâh révèle un Livre à un homme. Par le passé, comme vous le savez bien, un Livre fut révélé à Moïse. Il n’y donc rien qui mérite votre étonnement. Soyez-en certains, ce Livre est révélé par Allâh et sachez bien que ce qui s’est produit du temps de Moïse se reproduira maintenant. Le leadership sera accordé uniquement à ceux qui acceptent le Livre Divin. Ceux qui le rejettent courent à leur perte inéluctable".

Puis les infidèles mecquois sont avertis : "Regardez le sort funeste des communautés révolues. Pendant vos voyages pour le commerce, vous passez tout près des ruines qu’ils ont laissées après eux. Espérez-vous avoir le même sort ? Que les apparences et l’aspect superficiel des choses ne vous trompent pas ! Aujourd’hui, il vous est clair que nul n’écoute ce que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — dit, exception faite de quelques jeunes gens, quelques esclaves et certains pauvres. Il est l’objet de vos malédictions et propos désagréables, fusant de toutes parts. Vous avez alors l’impression, à tort, que sa mission échouera. C’est la conclusion erronée que vos observations vous inspirent. Ne voyez-vous pas dans la vie de tous les jours, une terre, qui pourtant était sèche et déserte, se couvrir d’une florissante végétation après la pluie ? Qui aurait pu imaginer, que sous ces couches de terre se trouvent de tels trésors qui peuvent pousser et fleurir ?"

En conclusion, le Prophète est informé et consolé : "Ces gens se moquent de ce que tu leurs dis et ils te demandent quand viendra l’heure de ta victoire décisive. Dis-leur : lorsque l’Heure du Jugement Final viendra, il sera trop tard pour vous d’adhérer à la foi. S’il s’agit d’embrasser la foi, c’est maintenant qu’il faut le faire. Mais si vous préférez attendre le Jugement Final, attendez à votre guise".

Sourate Al-Ahzâb (Les Coalisés)

La sourate tire son nom "Al-Ahzâb" du verset 20.

Période de Révélation

La sourate parle de trois événements importants qui sont : la Bataille de la Tranchée (ou Al-Ahzab : les Clans ou les Coalisés), qui eut lieu pendant le mois de Shawwâl, en l'an 5 après l'Hégire ; l'attaque contre les Banû Quraydhah, entreprise durant Dhul-Qi`dah, en l'an 5 après l'Hégire ; et le mariage du noble Prophète avec Zaynab, contracté le même mois de la même année. Ces événements historiques déterminent exactement la période de la révélation de cette sourate.

Contexte Historique

La défaite de l'armée islamique dans la Bataille d'Uhud (en l'an 3 après l'Hégire) résultant de l'erreur des archers désignés par le noble Prophète a tellement contribué à renforcer le moral des païens arabes, des juifs et des hypocrites qu'ils se crurent bientôt capables d'exterminer complètement l'Islam et les musulmans. Leur bon état moral peut s'expliquer par les événements qui suivirent Uhud. A peine deux mois s'étaient écoulés lorsque la tribu des Banû Asad de Najd commença à préparer une attaque contre Médine. Le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — dut envoyer un contingent sous le commandement d'Abû Salamah pour les neutraliser.

Au mois de Safar de l'an 4 après l'Hégire, certaines personnes des tribus d'Adal et de Qarah demandèrent au noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — d'envoyer quelques hommes pour les instruire sur l'Islam. Par conséquent, il permit à six de ses compagnons de les accompagner pour ce projet. Mais à Raji (entre Rabigh et Jeddah), ils appelèrent Hudhail à se rebeller contre eux, qui tua quatre des compagnons et emmena les deux autres (Khubaib Ibn Adi et notre maître Zayd Ibn ad-Dathinnah) à la Mecque pour les vendre à l'ennemi.

Par ailleurs, en ce même mois de Safar, à la demande d'un chef des Banû `Âmir, le noble Prophète— paix et bénédictions sur lui — envoya une députation de quarante (selon d'autres soixante dix) prêcheurs afin de former les jeunes hommes Ansars, à Najd. Mais ils furent également trahis. Les gens d'Usayyah, Ri'l et Dhakwan, des tribus de Banû Sulaym, les encerclèrent par surprise à Bi'r Ma`ûnah et les assassinèrent tous. Pendant ce temps, la tribu Juive de Banû an-Nadir de Médine, grandement encouragée, continuait de violer les traités ; à tel point que durant Rabi'ul Awwal, de l'an 4 de l'Hégire, ils complotèrent contre la vie du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même. Ainsi, pendant Jumâdâ Al-Ûlâ, de l'an 4, les Banû Thalbah et les Banû Muharib, deux tribus des Banû Ghatafan, entamèrent les préparatifs de l'attaque de Médine. Le saint Prophète dut les punir. Donc, encore après leur défaite à Uhud, les musulmans continuèrent à subir des répercussions pendant sept à huit mois.

Cependant, c'était la détermination du noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — ainsi que la sagesse et l'esprit de sacrifice de ses grands compagnons qui changèrent radicalement ces conditions défavorables en un laps de temps très court. Le boycott économique par les Arabes avait rendu la vie dure aux gens de Médine. Toutes les tribus polythéistes autour de Médine se rebellaient. A l'intérieur même de Médine, les mesquineries des juifs

et des hypocrites furent vaines. Les avancées successives faites par une poignée de musulmans sincères, sous la direction du noble Prophète — paix et bénédictions sur lui —, ont non seulement rétabli l'image de force de l'Islam en Arabie, mais aussi permis d'augmenter le nombre de fidèles.

Les attaques précédant la Bataille de la Tranchée

Le premier retournement de situation eut lieu immédiatement après la Bataille d'Uhud, lorsqu'on dénombra les blessés et pleura les martyrs. Le noble Prophète lui-même était consterné et attristé par la mort de son oncle, Hamzah. Ce même jour, il appela les fervents serviteurs de l'Islam à l'accompagner dans la poursuite des païens afin de les dissuader de toute nouvelle attaque contre Médine. Les calculs du noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — était absolument juste. Il savait bien que Les gens de Quraysh allaient regretter au cours d'une halte d'être parti aussi rapidement de Médine, sans tirer profit de leur victoire et qu'ils allaient vouloir revenir sur leurs pas. Aussi décida-t-il de partir à leur poursuite et, immédiatement, six cent trente musulmans proposèrent de l'accompagner. Quand ils atteignirent Hamra Al-Asad sur la route de la Mecque, ils campèrent là pendant trois jours, le temps que le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — prenne des renseignements. Il apprit d'un non-musulman sympathisant qu'Abû Sufyân était resté à Ar-Rawha, à 36 miles de Médine, avec une armée forte de 2 978 hommes, qu'ils regrettaient leur erreur et projetaient effectivement de retourner attaquer Médine. Toutefois quand ils entendirent que le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — s'était lancé à leur poursuite avec une armée, ils renoncèrent à leur plan. Par ailleurs, l'initiative du Prophète convainquit les ennemis vivant autour de Médine que les musulmans étaient menés par une personne sage et résolue, très bien informée. Par la promptitude de leur réaction, les musulmans prouvèrent qu'ils étaient, à jamais, prêts à donner leurs vies sur son simple commandement. (Pour plus de détails, voir l'introduction à la sourate 3, Âl Imrân.)

Alors dès que les Banû Asad commencèrent les préparatifs d'un raid sur Médine, les agents secrets du noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — l'informèrent sur leurs intentions. Avant qu'ils ne puissent entrer en force dans Médine, il envoya une armée de 150 hommes, sous le commandement d'Abû Salamah (le premier mari d'Umm Salamah) pour les punir. Pris au dépourvu, les Banû Asad tombèrent entre les mains des musulmans et fuirent de panique laissant tous leurs biens derrière eux.

Après cela, ce fût au tour des Banû an-Nadir. Le jour où ils complotèrent contre la vie du noble Prophète et où le secret fût révélé, le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — leur ordonna de quitter Médine dans les dix jours et promit la mort à ceux qui comptaient rester au-delà du délai. Abdullah Ibn Ubayy, le chef des hypocrites de Médine, les encouragea à défier cet ordre et à refuser de quitter Médine. Il leur promit même de les aider avec 2 000 hommes et leur assura que les Banû Ghatafan de Najd allaient les soutenir. Convainqus, les Banû an-Nadir envoyèrent le message qu'ils ne partiraient pas, et ce, quelque soit la réaction du noble Prophète — paix et bénédictions sur lui —.

Aussitôt que le délai fixé à dix jours vint à échéance, le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — mit le siège à leurs quartiers, et aucun de leurs partisans n'eût le courage de venir à leur secours. Ils finirent par se rendre à la condition qu'on leur permette, par groupe de trois, de charger un chameau avec ce qu'ils pourraient porter et partir laissant le reste de leurs biens derrière eux. Les faubourgs entiers de la ville qui avaient été peuplés par les Banû an-Nadir, leurs jardins, leurs forteresses ainsi que d'autres propriétés passèrent aux mains des musulmans. Les gens de cette tribu déloyale furent dispersés à Khaybar, wad il Qura et en Syrie.

Ensuite, le noble Prophète se concentra sur les Banû Ghatafan, qui préparaient une guerre contre Médine. Accompagné de quatre cent musulmans, il les rattrapa à Dhat ar-Riqa. L'effet de surprise était si réussi qu'ils fuirent de leurs maisons sans lutter et prirent refuge dans les montagnes.

Ensuite, pendant le mois de Sha`bân de l'an 4 de l'Hégire, le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — se mit en route pour se combattre Abû Sufyân à Badr. A la fin de la Bataille d'Uhud, ce dernier avait défié le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — et les musulmans, en leur disant : "Nous vous rencontrerons à nouveau au combat, l'année prochaine, à Badr." En réponse le noble Prophète annonça par l'intermédiaire d'un compagnon : "D'accord : nous acceptons ton défi." Ainsi, quand le moment fût venu, il arriva à Badr avec 1 500 musulmans. De l'autre côté, Abû Sufyan était à l a tête d'une armée de 2 000 hommes, qui n'eurent néanmoins pas le courage de marcher au-delà de Marr-az-Zahran (nouvellement, Oued Fatimah). Le noble Prophète attendit à Badr pendant huit jours. Pendant ce temps, les musulmans conclurent de bonnes affaires commerciales. Cet incident contribua largement au rétablissement de l'image de puissance des musulmans ternie à Uhud. Il permit à toute l'Arabie de se rendre compte que Les gens de Quraysh seuls ne pouvaient plus résister à Muhammad — paix et bénédictions sur lui —.

Un autre événement vont renforcer la position des musulmans. Dumat Al-Jandal (nouvellement, Al-Jawf) était une ville importante à la frontière entre l'Arabie et la Syrie. Quand les caravanes des Arabes, commerçant entre le sud de l'Irak, le nord de la Syrie et le nord de l'Egypte, passaient par cette route, elles étaient harcelées et pillées par les habitants du pays. Durant Rabi Al-Awwal, de l'an 5, le noble Prophète partit lui-même réprimer les pirates avec une armée de 1 000 hommes. Apeurés, ils n'osèrent pas se battre contre le Prophète et s'enfuirent. Cela amena toute l'Arabie du nord à redouter la puissance de l'Islam. Les tribus commencèrent à se rendre compte que la grande puissance émergeant d'Al-Madinah (Médine) était formidable contre laquelle une ou quelques tribus ne pouvaient plus rien.

La Bataille de la Tranchée

Telles étaient les conditions quand la Bataille de la Tranchée eut lieu. C'était en fait un raid comIbné par de nombreuses tribus arabes, qui voulaient écraser la puissance de Médine. Il avait été initié par les leaders des Banû an-Nadir, nouvellement installés à Khaybar depuis leur exil de Médine. Ils avaient visité aux alentours Les gens de Quraysh, les Ghatafan et les Hudhayl et beaucoup d'autres tribus afin de réunir leurs forces et attaquer Médine conjointement. Ainsi, au mois de Shawwâl, de l'an 5, une attaque sans précédent fut lancée par une grande armée de tribus arabes marchant au pas contre la petite ville de Médine. Du nord venaient les juifs de Banû An-Nadîr et de Banû Qaynuqâ` depuis Khaybar et wad il Qura. Depuis l'est avançaient les tribus de Ghatafan, Banû Sulaym, Fazarah, Murrah, Ashja`, Sa`d, Asad, etc… et au sud Les gens de Quraysh, avec l'appui de la grande force de leurs alliés. Ensemble, ils représentaient une force de dix à douze mille hommes.

Si cela avait été une attaque soudaine, cela eut été désastreux. Mais le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'était pas inconscient de cela à Médine. Des hommes d'intelligence et des sympathisants de l'Islam étaient présents dans chaque tribu pour le tenir parfaitement informé des mouvements de l'ennemi. Avant même que l'ennemi n'ait atteint la ville, il avait fait creuser pendant 6 jours une tranchée dans le nord-ouest de Médine, avec la Montagne de Salat derrière eux. Il y prit une position défensive avec 3 000 hommes sous la protection de la Tranchée. Au sud de Médine, les nombreux jardins (toujours existants aujourd'hui) ne permettaient pas une attaque de ce côté. A l'est

les roches de lave étaient infranchissables pour une grande armée. Même chose sur le flanc sud-ouest. L’attaque ne pouvait seulement avoir lieu des côtés est et ouest de Uhud, dont le noble Prophète s’était protégé en creusant une tranchée. Les mécréants ne s’attendaient pas à la tranchée à l’extérieur de Médine. Ce type de stratagème défensif était inconnu des Arabes. Ainsi, ils durent entreprendre un long siège durant l’hiver, auquel ils n’étaient pas préparés.

Après cela, il ne restait plus qu’une alternative aux mécréants : inciter la tribu juive des Banû Quraydhah, qui habitait la partie du sud-est de la ville, à la rébellion. Comme les musulmans avaient signé un traité avec eux spécifiant qu’en cas d’attaque sur Médine ceux-ci devaient défendre la ville avec eux, les musulmans ne s’étaient pas prémunis. A vrai dire, ils avaient même envoyé leurs familles se mettre à l’abri dans les forts situés sur ce côté. L’ennemi avait décelé cette faiblesse dans le potentiel de la défense Islamique. Ils envoyèrent donc envoyé Huyayy Ibn Akhtab, le leader juif des Banû an-Nadir, aux Banû Quraydhah afin de les pousser à transgresser le traité et à les rejoindre dans la guerre. En premier lieu, ils refusèrent au nom du traité conclu avec Muhammad (paix sur lui) qui avait toujours tenu ses engagements. Mais quand Ibn Akhtab leur dit : " Regardez, j’ai appelé la force unie de l’Arabie toute entière contre lui : c’est l’occasion parfaite de se débarrasser de lui. Si vous ne saisissez pas cette occasion, vous n’en n’aurez jamais d’autre." L’esprit juif anti-islamique prévalut sur toute considération morale et les Banû Quraydhah rompirent le traité.

En apprenant la trahison, le noble Prophète demanda immédiatement à Sa`d Ibn Ubadah, Sa`d Ibn Muadh, Abdullah Ibn Rawâhah et Khawwat Ibn Jubayr, les chefs des Ansars, d’aller à la recherche de la vérité. S’il s’avérait que les Banû Quraydhah étaient restés fidèles au traité, ils devaient revenir et le proclamer ouvertement devant toute l’armée musulmane. Si la trahison était vérifiée, ils devaient l’en informer lui seul en vue de ne pas décourager la communauté musulmane. Les compagnons trouvèrent les Banû Quraydhah en plein complot. Ils leur répondirent ouvertement : "Il n’y a aucun accord et aucun traité entre nous et Muhammad." Après cela ils retournèrent auprès de l’armée islamique et soumirent leur rapport au noble Prophète, l’annonce de " Adal et Qarah." C’est-à-dire que "les Quraydhah s’étaient abaissés à ce que Adal et Qarah avaient commis envers les prêcheurs de l’Islam, à Raji."

Pendant ce temps, Nu`aym Ibn Mas`ûd, un membre de la branche Ashja de la tribu des Ghatafan, devenu musulman, se présenta devant le noble Prophète en soumission : "Personne ne sait encore que j’ai embrassé l’Islam. Tu peux me demander tous les services que tu voudras." Le noble Prophète répondit : "Va et sème les graines de la discorde parmi l’ennemi."

Nu`aym commença par les Quraydhah avec qui il était en bons termes. Il leur dit : "Les gens de Quraysh et de Ghatafan peuvent finir par être fatigués par le siège et s’en retourner sans rien perdre tandis que vous, vous devrez vivre ici avec les musulmans. Imaginez seulement quelle serait votre position si les choses prenaient cette tournure. Je vous conseille de ne pas vous joindre à l’ennemi avant qu’il ne vous ait envoyé quelques-uns de ses hommes en otages." Cela eut l’effet escompté sur les Banû Quraydhah. Aussitôt ils exigèrent des otages du front uni des tribus.

Ensuite, il se rendit chez les chefs des Quraysh et des Ghatafan et leur dit : "Les Banû Quraydhah semblent être lâches et hésitants. Peut-être exigeront-ils de vous quelques hommes en afin de les remettre ensuite à Muhammad (que la paix d’Allâh soit sur lui) pour arranger leurs affaires avec lui. Donc, soyez très fermes et prudents dans vos accords avec eux." Ce discours rendit les chefs du front uni soupçonneux des Banû Quraydhah. Ils leur envoyèrent un message disant : "Nous sommes fatigués par le long siège ; rendez cette bataille décisive et laissez-nous donc, faire un assaut général simultané

des deux côtés." Les Banû Quraydhah envoyèrent en retour le message suivant : "Nous ne pouvons pas nous permettre de vous rejoindre dans cette guerre à moins que vous ne nous remettiez quelques uns de vos hommes en otages." Les leaders du front uni furent convaincus que Nu`aym avait dit vrai. Ils refusèrent d'envoyer des otages. Et les Banû Quraydhah, de l'autre côté, avaient jugé bon le conseil de Nu`aym. Ainsi, la stratégie consistant à diviser l'ennemi en son sein fut un succès.

Le siège se prolongea plus de 25 jours. Les conditions hivernales rendirent les provisions en alimentation, eau et fourrage de plus en plus difficiles jour après jour. La division du camp pesait énormément sur le moral des assiégeants. Soudainement, une nuit, un vent de tempête accompagné du tonnerre souffla sur le camp et la foudre frappa. Ceci s'ajoutait au froid et à l'obscurité. Le vent avait renversé les tentes et mit l'ennemi sens dessus dessous. Ils ne purent supporter ce coup dur affligé par la nature. Ils quittèrent le champ de bataille la nuit même et retournèrent chez eux. Quand les musulmans se réveillèrent le lendemain matin, il n'y avait pas un seul soldat ennemi en vue sur le champ de bataille. Le noble Prophète — paix et bénédictions sur lui —, trouvant le champ de bataille complètement désert, dit : "Les gens de Quraysh ne seront plus jamais capables de vous attaquer après cela : dorénavant vous prendrez l'offensive." Le Prophète vit juste. Les gens de Quraysh ainsi que le front uni de toutes les tribus ennemies avaient échoué dans leur assaut final contre l'Islam. Ils ne pouvaient plus envahir Médine car désormais les musulmans étaient prêts à menez une offensive.

L'attaque sur les Banû Quraydhah

A son retour des Tranchées, le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — reçut une révélation de Gabriel en début d'après midi selon laquelle Allâh ordonnait aux musulmans de ne pas laisser les armes avant d'avoir combattu les Banû Quraydhah. A cette nouvelle, le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — annonça : " Que ceux qui obéissent ne prient Asr qu'après avoir atteint la localité des Banû Quraydhah. "

Il envoya immédiatement notre maître Ali avec un contingent de soldats en avant-garde chez les Quraydhah. A leur arrivée, les juifs grimpèrent sur leurs toits et commencèrent à lancer des injures sur le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et les musulmans. Mais cela ne les sauva pas des conséquences de leur trahison. Ils avaient effectivement rompu le traité au moment le plus crucial de la bataille et s'étaient alliés avec l'ennemi mettant ainsi en danger l'ensemble de la population médinoise.

Ils pensaient que le contingent dirigé par notre maître Ali n'était qu'une méthode d'intimidation. Ils réalisèrent seulement l'ampleur de la menace en voyant arriver toute l'armée islamique sous le commandement du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même. Un siège de deux ou trois semaines suffit à la reddition des juifs. Ils acceptaient de se rendre aux conditions de notre maître Sa`d Ibn Muadh, le chef des Aus. Ils l'avaient désigné juge car à l'époque pré-islamique, les Aus et les Quraydhah étaient alliés. Aussi espéraient-ils qu'en mémoire de leurs anciens liens, il les aiderait à quitter Médine comme les Banû Qainuqa et les Banû An-Nadir. Les Aus eux-mêmes comptaient sur un jugement laxiste de notre maître Sa`d en faveur de leurs anciens alliés. Or notre maître Sa`d avait été témoin de l'attitude des deux tribus qui avaient été autorisées à quitter la ville. A peine les portes de Médine passées, elles s'étaient empressées de rassembler les hommes des tribus environnantes en une armée de dix à douze mille hommes. Il savait également la perfidie dont les Banu Quraydhah avait fait preuve au moment de l'attaque de Médine, traîtrise qui mit en danger tous les Médinois.

Au vu de tous ces éléments, il décréta que tous les hommes des Quraydhah soient mis à mort, que leurs femmes et enfants soient faits prisonniers et que leurs biens soient distribués aux musulmans. Sa sentence fut appliquée à la lettre. En pénétrant dans la citadelle, les musulmans trouvèrent un attirail de guerre préparé par les traîtres : 1500 épées, 300 cotes de maille, 2000 lances et 1500 boucliers. Sans le secours d'Allâh, ce matériel de guerre aurait servi à attaquer Médine par l'arrière quand les polythéistes allaient donner l'assaut sur les musulmans après la traversée de la tranchée. Cette découverte ne rendit que plus sage la décision de notre maître Sa`d.

Les réformes sociales

Les deux années qui séparaient les batailles de Uhud et des tranchées n'étaient pas de tout repos pour le Prophète — paix et bénédictions sur lui — et ses Compagnons. Pas un seul jour, ils ne relâchèrent leurs efforts de construction de la société musulmane. C'est à cette époque qu'un certain nombre de règles régissant la vie sociale et économique (la législation du mariage, du divorce, de l'héritage, l'interdiction de l'alcool, du jeu…) furent instaurées.

Sur le plan social, la question de l'adoption nécessitait une réforme profonde. En adoptant un garçon, les Arabes considéraient l'orphelin comme un membre à part entière de la famille. Il était traité comme un fils et un frère au sein de la famille adoptive et avait donc droit à une part d'héritage Il ne pouvait épouser ni la fille de son père adoptif ni sa veuve. Si le fils adoptif mourait ou divorçait d'une femme, la veuve ou la femme divorcée était illicite pour le père adoptif car elle était comme sa vraie belle-fille. Ces coutumes étaient loin des lois édictées par Allâh à propos du mariage, du divorce et de l'héritage dans les sourates al-Baqarah et an-Nisa. En effet, les traditions donnaient droit à l'héritage à ceux qui ne pouvaient y prétendre aux dépens de ceux qui y avaient réellement droit. Elles interdisaient l'union de l'homme et la femme qui pouvaient légalement contracter le mariage. Pire que tout, elles contribuaient à répandre l'immoralité que la Loi Islamique cherchait à éradiquer. En dépit du fait qu'une mère, une sœur ou une fille adoptives ne peuvent remplacer une vraie mère, une vraie sœur et une vraie fille, les relations adoptives étaient assimilées aux liens du sang et faisaient partie des usages. Quand ces relations artificielles revêtues d'un caractère sacré se mêlaient librement aux véritables relations, cela ne pouvait qu'aboutir à des problèmes. Aussi la loi islamique concernant le mariage, le divorce, l'héritage et l'interdiction de l'adultère s'attacha-t-elle d'abord à régler le concept de l'adoption en l'éradiquant complètement.

Cette redéfinition ne se fit pourtant pas du jour au lendemain sur simple prononciation de la loi. Il fallait autre chose que des paroles pour modifier l'héritage de plusieurs siècles. Certes les gens avaient accepté l'ordre selon lequel les relations adoptives ne pouvaient s'assimiler aux relations filiales réelles, néanmoins ils ne pouvaient se faire à l'idée d'un mariage entre une mère adoptive et son fils adoptif, entre un frère adoptif et sa sœur adoptive, le père adoptif et sa fille, le beau-père adoptif et sa belle-fille. Par ailleurs, persistait le problème de la mixité. Il devenait par conséquent indispensable que la coutume soit éliminée dans la pratique et ce à travers l'exemple du Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même. Puisque aucun musulman ne pouvait détester ce que le saint Prophète faisait sous le commandement d'Allâh. C'est pourquoi, peu avant la bataille des Tranchées, Allâh inspira au Prophète — paix et bénédictions sur lui — d'épouser la femme divorcée de son fils adoptif, Zayd Ibn Harithah — qu"Allâh l'agrée —. Il se soumit à cet ordre durant le siège des Banû Quraydhah. (Le délai était certainement lié au fait que la période d'attente prescrite n'était pas révolue et que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — était pris dans les préparatifs de guerre.

La propagande suite au mariage de notre dame Zaynab

La conclusion du contrat de mariage déclencha une tempête à l'encontre du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Les polythéistes, les hypocrites et les juifs brulaient tous de jalousie en raison de la succession de ses triomphes. L'humiliation subie deux ans après Uhud, durant la bataille des tranchées ainsi que l'affaire des Quraydhah continuaient à les toucher de plein cœur. Ils avaient espéré soumettre le Prophète — paix et bénédictions sur lui — sur les champs de bataille, mais devant leurs échecs ils se rabattirent sur cette affaire de mariage. C'était pour eux une aubaine et l'occasion de remettre en cause la supériorité morale du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — qui faisait son pouvoir et de son succès.

Par conséquent, ils concoctèrent des histoires. Ils prétendaient que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — était tombé amoureux de la femme de son fils, que ce dernier l'apprit et décida de divorcer de son épouse de sorte que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — puisse l'épouser. Cette rumeur était absurde. Notre dame Zaynab était la cousine du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Ils se connaissaient donc depuis l'enfance et en aucun cas, il n'aurait pu y avoir de coup de foudre. Par ailleurs, il a lui-même arrangé le mariage de notre maître Zayd et Zaynab malgré l'opposition de sa famille. Ils ne pouvaient concevoir que la fille d'un noble quraysh puisse épouser un esclave affranchi. Notre dame Zaynab n'était pas non plus d'accord avec l'arrangement, mais c'était l'ordre du saint Prophète. Les noces furent tout de même célébrés illustrant que l'Islam avait élevé un esclave affranchi au rang de noblesse qurayshite. Si le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait réellement désiré notre dame Zaynab, il ne l'aurait certainement pas marié à Zayd et l'aurait épousé lui-même. En dépit de cela, les honteux détracteurs de l'Islam inventèrent des romances et diffusèrent toutes sortes de rumeurs exagérées de façon si impétueuse que certains musulmans y crurent.

Les premiers commandements de Purdah

Le fait que les légendes inventées par les ennemis deviennent des sujets de conversation parmi les musulmans dénote que les questions de la sensualité avaient dépassé toutes les limites. Si le mal n'était pas déjà présent, les esprits n'auraient pas accordé d'importance à ces histoires absurdes et dégoûtantes sur la personne pure et droite qu'était le Prophète — paix et bénédictions sur lui —. C'est à cette occasion que les commandements réformateurs de la loi du hijab ou purdah furent mis en place dan la société islamique. Ces réformes furent introduites dans la présente sourate et complétées un an plus tard dans la sourate an-Nur, quand l'honneur de notre dame Aishah fut calomnié. (Pour les détails, voir l'introduction à la sourate an-Nur).

Les affaires domestiques du saint Prophète

A cette même époque, il fallut examiner de plus près deux autres problèmes. Bien qu'en apparence, ils touchaient surtout la vie domestique du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, il devint nécessaire d'y remédier afin de garantir la paix de l'esprit et du ménage à celui qui s'employait entièrement à promouvoir l'Islam. Allâh traita officiellement des deux questions.

Le premier problème était la situation économique précaire du saint Prophète. Pendant les quatre premières années, il ne disposait d'aucune ressource. En l'an quatre de l'Hégire, après le bannissement des Banû an-Nadir, Allâh ordonna qu'une partie de leurs terres lui soit réservée, mais cela ne couvrait

pas les besoins de sa famille. D’autre part, la mission du Prophète était si lourde qu’elle exigeait de lui à tout instant toute son énergie. Il ne pouvait donc pas gagner sa vie. Ses épouses finirent par troubler sa paix en se plaignant des difficultés économiques.

Par ailleurs, avant de se marier avec notre dame Zaynab, le Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait déjà quatre épouses : notre dame Saudah, notre dame Aishah, notre dame Hafsah et notre dame Umm Salamah. Les opposants de l’Islam s’interrogèrent (et parvinrent à faire douter quelques musulmans) sur le fait que le saint Prophète puisse avoir cinq épouses alors que les musulmans étaient limités à quatre.

Sujet et thèmes

Telles étaient les questions qui préoccupaient le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et les musulmans quand la sourate al-Ahzab fut révélée.

Les thèmes et le contexte démontrent que la sourate n’a pas été révélée en une seule fois. Elle consiste plutôt en une succession d’injonctions et de commandements, successivement révélés à mesure des événements. Les différentes parties se distinguent clairement :

1. Les versets 1 à 8 semblent avoir été révélés avant la bataille des Tranchées. En les lisant et en gardant à l’esprit le contexte historique, on comprend que notre maître Zayd avait déjà divorcé de notre dame Zaynab. La mise au point sur les coutumes et les superstitions ignorantes concernant l’adoption devenait indispensable. Le Prophète — paix et bénédictions sur lui — savait par ailleurs que les sentiments profonds et délicats à l’égard des enfants adoptifs ne pouvaient être éradiqués tant qu’il n’appliquait pas lui-même le commandement. En même temps, il hésitait. Il anticipait déjà la riposte des hypocrites, des juifs et des mushriks s’il épousait la femme divorcée de notre maître Zayd. Leur méchanceté et leur espièglerie allaient saisir cette opportunité pour discréditer l’Islam.
2. Les versets 9 à 27 passent en revue la bataille des Tranchées ainsi que l’attaque contre les Banû Quraydhah. C’est pourquoi ces versets n’ont pu être révélés qu’après ces événements.
3. On peut diviser les versets 28 à 35 en deux parties. Dans la première, Allâh s’adresse aux épouses du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — qui s’impatientaient de la situation tendue : " O Prophète ! Dis à tes épouses : ‹Si c’est la vie présente que vous désirez et sa parure, alors venez ! Je vous demanderai [les moyens] d’en jouir et vous libèrerai [par un divorce] sans préjudice. Mais si c’est Allâh que vous voulez et Son messager ainsi que la Demeure dernière, Allâh a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense. Turpitude prouvée, le châtiment lui sera doublé par deux fois ! Et ceci est facile pour Allâh. Et celle d’entre vous qui est entièrement soumise à Allâh et à Son messager et qui fait le bien, Nous lui accorderons deux fois sa récompense, et Nous avons préparé pour elle une généreuse attribution. " (Versets 28 à 31) Le seconde partie édicte certaines règles sociales adaptées au modèle islamique. Dans la mesure où ces versets s’adressent aux épouses du Prophète, la réforme fut d’abord initiée dans son foyer. Par opposition aux jours de l’ignorance, les épouses étaient invitées à rester chez elles dans la dignité et à garder un langage chaste avec les autres hommes. Ce fut le début des Commandements de Purdah.

4. Les versets 36 à 48 traitent du mariage du saint Prophète et de notre dame Zaynab. Ils répondent aux objections des opposants de l'Islam, chassant par la même occasion les doutes qui troublaient l'esprit des musulmans. Ces versets rappellent également au croyant la position et le statut du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, à qui Allâh conseille de faire preuve de patience envers les hypocrites et les mécréants.
5. Le verset 49 expose une clause concernant la législation du divorce. Ce verset vient seul car il fut certainement révélé en rapport avec ces mêmes événements.
6. Dans les versets 50 à 52, Allâh explique que, en raison de son statut particulier, le Prophète — paix et bénédictions sur lui — peut déroger à certaines restrictions à propos de la vie de couple imposées aux autres musulmans.
7. Les versets 53 à 55 s'engagent plus avant dans la réforme sociale qui correspond aux injonctions suivantes : l'étiquette islamique à propos des visites et des invitations ; les visites aux saintes épouses étaient limitées aux proches parents ; quant aux autres hommes ils ne pouvaient leur parler qu'à travers un rideau ; l'interdiction pour les épouses du Prophète — paix et bénédictions sur lui — d'épouser d'autres musulmans après sa mort.
8. Les versets 56 et 57 mettent en garde ceux qui critiquaient le mariage du Prophète et sa vie domestique afin qu'ils cessent. Ils invitaient les musulmans à ne pas copier les ennemis de l'Islam en s'adonnant à la critique, mais plutôt à invoquer les bénédictions d'Allâh sur le Prophète. Par ailleurs, la sourate dit aux musulmans d'éviter toute fausse accusation entre eux et de ne pas médire sur la personne du Prophète.
9. Le verset 59 passe à la troisième mesure de la réforme sociale. Toutes les femmes musulmanes ne doivent sortir que complètement couvertes et dans un but précis.

Jusque la fin de la sourate, les versets suivants réprimandent les hypocrites et autres méchantes pour les rumeurs qu'ils ont colportées contre l'Islam et les musulmans.

Sourate Saba’

La sourate tire son nom du verset 15 où le mot Saba’ est mentionné. C’est une façon symbolique de signifier que c’est la sourate où Saba’ est évoquée.

Période de Révélation

La période exacte de sa révélation n’est connue par aucune tradition fiable. Cependant, son style montre qu’elle fut révélée soit au milieu de la période mecquoise, soit à son début. Si c’est le milieu de la période mecquoise, il s’agirait de sa première étape où la persécution des musulmans n’était pas encore devenue tyrannique. A cette époque, il s’agissait d’éliminer le message islamique en recourant à la dérision et aux rumeurs pour le ridiculiser et en essayant de propager de fausses allégations et des suggestions malfaisantes dans l’esprit des gens.

Thème

La sourate traite des objections que soulevèrent les infidèles quant au Message du Monothéisme prêché par le Noble Prophète et l’Au-delà, ainsi qu’aux objections faites concernant [la véridicité de] sa Mission Prophétique elle-même ; objections adressées la plupart du temps en recourant à des allégations absurdes, l’ironie et la raillerie. Une réponse fut apportée à chacune de ces objections, parfois en la citant ou simplement en y répondant de telle sorte que l’endroit où l’objection en question est traitée apparaît clairement.

Les réponses prennent la plupart du temps la forme d’ordres, de remontrances et d’arguments. Dans certains passages, les infidèles sont avertis des conséquences regrettables de leur entêtement. A cet égard, les récits du peuple de Saba’ ainsi que les prophètes David (Dawûd) et Salomon (Sulaymân) sont relatés pour aboutir à cette leçon : "Vous avez ces deux précédents historiques. D’une part, vous avez les récits des Prophètes David et Salomon que Dieu a généreusement comblés par de grands pouvoirs et d’une grande gloire qui ne furent octroyés à presque aucun de leurs prédécesseurs. Malgré cela, ils n’étaient aucunement orgueilleux ou arrogants, bien au contraire, ils restèrent des serviteurs pleins de reconnaissance envers Allâh. Jamais ils ne se sont rebellés. D’autre part, lorsque Allâh accorda Ses bienfaits au peuple de Saba’, ils devinrent orgueilleux. Par conséquent, ils furent complètement détruits et dispersés, pour disparaître et ne subsister que dans les légendes et les récits du passé. En gardant ces précédents à l’esprit, vous pouvez voir et juger par vous-mêmes quelle vie est meilleure : celle établie sur la foi en le Monothéisme et en l’Au-delà, ainsi que la gratitude envers Allâh, ou bien celle bâtie sur la mécréance, le polythéisme, la négation de l’Au-delà et l’adoration de l’ici-bas".

Sourate Fâtir (Le Créateur)

Cette sourate tire son nom du mot Fâṯir (Créateur) qui apparaît dans son premier verset. Son autre nom est « Al-Malâ'ikah » (les Anges), cité dans le premier verset aussi.

Période de Révélation

Le style de cette sourate montre qu'elle fut probablement révélée au milieu de la période mecquoise, plus particulièrement à l'époque où l'opposition s'était accrue et toute méchanceté fut mise à l'œuvre pour faire échouer la Mission du Noble Prophète.

Thème

La sourate avertit et réprimande les Mecquois et leurs chefs pour leur opposition au Message du Monothéisme prêché par le Saint Prophète, à la manière d'un avertisseur qui leur veut du bien. Aussi, c'est comme si elle les réprimandait à la manière d'un enseignant qui dirait : « O imprudents, la voie à laquelle le Prophète vous appelle vise votre propre bien. Votre colère, vos ruses et machinations pour le contrecarrer ne sont pas dirigées contre lui mais contre vous-mêmes. Si vous ne l'écoutez pas, vous ferez du tort à vous-mêmes, aucunement à lui.

Écoutez ce qu'il dit et méditez, vous verrez qu'il n'y a rien de faux dans ses propos. Il rejette l'associationnisme. Observer avec soin le monde autour de vous, vous réaliserez vous-mêmes que l'associationnisme n'a aucun fondement en ce monde. Il appelle au Monothéisme. En usant de bon sens, vous arriverez à la conclusion que nul et personne en dehors d'Allâh , Le Créateur de l'univers, ne possède les Attributs divins, le Pouvoir et l'Autorité. Il vous dit que vous n'avez pas été créés pour être irresponsables dans ce monde mais que vous devrez rendre compte de vos actes à Dieu et qu'il y aura une vie après la présente où chacun récoltera les fruits de ce qu'il aura planté ici-bas.

Avec un peu de réflexion, vous verrez que vos doutes et étonnements sont absolument non fondés. Ne voyez-vous pas le phénomène de création dans la succession du jour et de la nuit. Comment peut-on croire que notre propre résurrection soit impossible alors que Dieu nous a créés d'une insignifiante goutte de sperme ?

Votre propre intellect ne témoigne-t-il pas que le bien et le mal ne peuvent être équivalents ? Pensez alors et jugez par vous-mêmes quant à ce qui est raisonnable : que le bien et le mal conduisent au même sort et s'achèvent dans la poussière, ou que le bien soit récompensé par le bien et le mal par le mal ?

Maintenant, si vous n'admettez pas ces preuves rationnelles et sensées, si vous n'abandonnez pas vos fausses divinités et poursuivre votre vie comme des individus irresponsables, le Prophète n'aura rien perdu. C'est vous-mêmes qui en subirez les conséquences. La seule responsabilité du Prophète était de vous transmettre de la vérité : voilà qui est fait.

A cet égard le Prophète fut consolé à maintes reprises, comme pour lui dire : " Quand tu accomplis ta mission de la meilleure façon, tu n'es point responsable de ceux qui persistent dans l'erreur et refusent le droit chemin. En outre, le Prophète fut également consolé quant aux conséquences "N'aies de regret

pour ceux qui refusent de croire en toi. N’épuise pas ton esprit à vouloir trouver un moyen pour les guider vers le droit chemin. Consacre plutôt toute ton attention à ceux qui sont enclins à t’écouter". Aussi la bonne nouvelle fut-elle annoncée aux croyants afin qu’ils se sentent renforcés, et encouragés et pour qu’ils restent fermes sur le chemin de la Vérité, plein de foi en la Promesse d’Allâh.

Sourate Yâ Sîn

Cette sourate tire son nom des deux lettres de l’alphabet par lesquelles elle débute.

Période de Révélation

Une étude du style montre qu’elle a été révélée à la fin de la phase intermédiaire de la période mecquoise ou vers la fin du séjour du Prophète - paix et bénédictions de Dieu sur lui - à la Mecque.

Thème

L’objet de la sourate est d’avertir les Quraysh sur les conséquences de leur mécréance, de leur résistance, de leur opposition, de leur tyrannie, de leur raillerie et de leur moquerie concernant la Mission prophétique de Muhammad — paix et bénédictions sur lui —. Cet aspect est dominant et visible, bien qu’à plusieurs reprises, avec les avertissements, il y ait également des arguments pour une juste compréhension (du message) par les gens. Des arguments ont été donnés pour trois choses :

1. L’unicité d’Allâh : des signes tirés de l’univers et du bon sens.
2. L’au-delà : des signes tirés de l’univers, du bon sens et de l’existence même de l’homme.
3. La mission prophétique du Prophète Muhammad - paix et bénédictions de Dieu sur lui - du fait qu’il faisait face à toutes sortes de difficultés dans les prêches du message alors qu’il ne visait aucun intérêt personnel et que son message était somme toute rationnel et logique et dont l’acceptation servait leur propre intérêt.

En vertu de ces arguments, les thèmes appelant la réprobation et les avertissements ont été développés à plusieurs reprises et avec force, afin que les coeurs soient bouleversés et si bien que ceux qui ont encore une quelconque capacité à accepter la vérité en soient touchés.

Les Imâms Ahmad, Abû Dâwûd, An-Nasâ’î, Ibn Mâjah et At-Tabarânî rapportent : selon Ma`qil Ibn Yasâr que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — a dit : "Sourate Yâ Sîn est le cœur du Coran." Ceci est comparable à l’appellation de la sourate Al-Fâtihah de "mère du Coran" (c’est-à-dire l’essence ou le centre du Coran), car elle contient la somme et la substance de l’enseignement de tout le Coran. La sourate Yâ Sîn a été appelée le cœur palpitant du Coran parce qu’elle présente le message du Coran de la manière la plus puissante, casse l’inertie et pousse l’esprit de l’homme à fonctionner.

De nouveau, les Imâms Ahmad, Abû Dâwûd et Ibn Mâjah rapportent du même Ma`qil Ibn Yasâr que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — a dit : "Récitez la sourate Yâ Sîn aux mourants parmi vous." Le but n’est pas seulement de ranimer et régénérer tout le crédo Islamique dans l’esprit de la personne mourante, mais de projeter devant lui une image complète de l’Au-Delà pour qu’il sache quelles étapes il devra passer après l’étape de la vie ici-bas. Et pour cela, il serait souhaitable qu’avec la récitation de la sourate Yâ Sîn, sa traduction soit aussi faite à la personne qui ne comprend pas l’arabe pour qu’elle en tire également profit et pour que le but de l’exhortation soit atteint.

Sourate As-Sâffât

Le nom de cette sourate provient du mot*as-sâffât* par lequel elle débute.

Période de Révélation

Le thème et le style employés montrent que cette sourate fut probablement révélée au milieu de la période mecquoise ou peut-être à la fin de cette période. Le style indique clairement que la situation était très conflictuelle. L'opposition au Prophète — paix et bénédictions sur lui — était au plus fort. Le Prophète — paix et bénédictions sur lui — et ses compagnons traversaient des moments véritablement difficiles et décourageants.

Thème

Les mécréants mecquois furent sévèrement avertis pour leur attitude de moquerie et de mépris à l'égard du message prophétique prêchant le Monothéisme et la résurrection et pour leur refus total d'accepter et de reconnaître la mission prophétique. Par la suite, ils ont été clairement avertis que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — dont ils se moquaient et ridiculisaient les propos les dominerait malgré leur puissance et leur richesse et qu'ils trouveraient l'Armée d'Allah campant dans les cours mêmes de leurs maisons (versets 171 à 179). Cet avertissement fut lancé à un moment où n'apparaissait aucune chance de succès ni de triomphe du Prophète — paix et bénédictions sur lui.

Les Musulmans, qualifiés dans ces versets de soldats de Dieu, étaient la cible de sévères persécutions. Les trois quarts avaient déjà émigré et à peine quarante à cinquante Compagnons étaient restés avec le Prophète — paix et bénédictions sur lui — à la Mecque où ils supportaient, totalement impuissants, toutes sortes d'humiliations. Dans ces circonstances, et au vu de telles conditions, nul ne pouvait imaginer que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — et la poignée de Compagnons fort mal équipés, parviendraient finalement à la victoire.

Les gens pensaient plutôt que ce nouveau mouvement s'éteindrait rapidement et finirait par être enterré au fin fond des ravins de la Mecque. Mais à peine quinze à seize ans s'étaient écoulés, que l'avertissement fut réalisé avec la Conquête de la Mecque. En plus de ces mises en garde, Allâh donna également dans cette sourate toute leur place aux thèmes de l'incitation à la foi et de l'instruction à transmettre de façon équilibrée.

Des arguments brefs mais percutants furent apportés quant à la validité des doctrines du Monothéisme et de l'Au-delà. Une critique fut faite du credo des associateurs démontrant l'absurdité de leurs croyances. Ils furent informés des conséquences désastreuses de leurs déviations, comparées aux fruits splendides de la foi et des actes justes. Puis, dans une même continuité, des précédents historiques furent rappelés pour montrer comment Allâh — Exalté et Glorifié soit-Il — avait traité Ses Prophètes et leurs disciples : comment Il avait comblé ses fidèles serviteurs et puni leurs détracteurs et contradicteurs.

Le plus instructif des récits historiques présentés dans cette sourate est l'événement important de la vie pieuse du Prophète Abraham, qui fût prêt à sacrifier son fils unique dés qu'il reçut l'inspiration de Dieu lui intimant de le faire. En cela, il y avait une leçon non seulement pour les Quraysh mécréants, qui s'infatuaient de leurs liens de sang avec Abraham, mais aussi pour les Musulmans qui avaient cru en Allâh et en Son Messager. En relatant cet événement, on leur indiqua le véritable esprit et l'essence même de l'Islam et comment un véritable croyant devait être : prêt à tout sacrifier pour la satisfaction et l'agrément de Dieu, une fois qu'il adopte le Message comme Foi et Crédo.

Les derniers versets de la Sourate furent non seulement un avertissement pour les mécréants, mais aussi une bonne nouvelle pour les disciples qui passaient par des situations extrêmement défavorables et décourageantes, du fait de leur soutien au Prophète — paix et bénédictions sur lui — et de leur adhésion au Message. Dans ces versets, de bonnes nouvelles furent annoncées aux croyants : ils ne devaient pas être découragés par les privations et les difficultés qu'ils auraient à rencontrer au début de la Mission car, à la fin, ils auraient la suprématie tandis que les arrogants colporteurs de mensonges, qui semblaient invincibles à l'époque, seraient écrasés et vaincus par leurs propres mains. Quelques années plus tard, la tournure prise par les événements prouva qu'il ne s'agissait pas d'une consolation creuse, mais bien d'une réalité inéluctable dont ils avaient été prévenus afin de renforcer leurs cœurs.

Sourate Sâd

La Sourate doit son nom à la [19ème] lettre alphabétique - Sâd - par laquelle elle débute.

Période de la Révélation

Comme il le sera développé plus loin, selon certaines traditions la Sourate a été révélée au cours de la période où le Saint Prophète commença à appeler ouvertement les gens de la Mecque à l'Islam, appel qui provoqua une grande frayeur parmi les chefs Qurayshites. S'il est exact, la période de sa révélation serait [fixée] aux alentours de la 4ème année de la Mission Prophétique. Selon certaines autres traditions, la Sourate a été révélée après la conversion à l'Islam de notre maître 'Omar Ibn Al-Khattâb] qui s'était déroulée comme il est tant bien connu après la migration vers l'Abyssinie. Une autre narration montre que l'épisode qui donnerait lieu à la révélation de cette Sourate prit place au moment de la dernière maladie de Abû Talîb. Dans ce cas, s'il est juste, la période de sa révélation serait la 10ème ou la 11ème année de la Mission Prophétique.

Contexte Historique

Voici une synthèse des traditions rapportées entre autres par les Imams Ahmad, An-Nasâ'î, At-Tirmidhî, Ibn Jarîr, Ibn Abî Shaybah, Ibn Abî Hatim, Muhammad Ibn Ishâq.

Lorsque Abû Talîb tomba malade, et que les chefs Qurayshites ont compris que sa fin était proche, ils ont décidé après délibération d'aborder l'ancien chef à propos du conflit qui les oppose à son Neveu et qu'il devait résoudre. En effet, ils craignaient que, après la mort d'Abû Talîb et face aux rudes épreuves qu'ils feront subir à Muhammad, paix et bénédiction d'Allâh sur lui, les Arabes lesd méprisent en disant : " Ils avaient peur de l'ancien chef aussi longtemps qu'il était en vie ; maintenant qu'il est mort, ils ont commencé à maltraiter son Neveu ".

Au moins 25 des chefs Qurayshites dont Abû Jahl, Abu Sufyân, Umayyah Ibn Khalaf, `Âs Ibn Wâ'il, Aswad Ibn Al-Muttalib, 'Uqbah Ibn Abi Mu'ayt, `Utbah et Shaïbah partirent chez Abû Talîb. D'abord, comme à l'habitude, ils déposèrent face à lui un ensemble de plaintes à l'encontre du Saint Prophète, puis ajoutèrent : " Nous sommes venus à toi avec le souhait suivant : dis à ton Neveu de nous laisser à notre religion, et nous le laisserons à la sienne. Il pourrait adorer ce qui lui plaira. De cette façon nous ne pourrons plus lui être hostiles, mais il ne devra plus condamner nos dieux ainsi que de tenter de nous exhorter à les abandonner. Voudrais-tu bien lui dire de s'entendre avec nous sur cette condition ? " Abû Talîb appela le Saint Prophète et lui dit : " Cher Neveu, ces gens de ta tribu sont venus à moi avec un souhait. Ils veulent que tu t'arranges avec eux de façon juste afin de mettre un terme à ton conflit avec eux". Puis, il lui dévoila l'objet de la sollicitation des chefs Qurayshites. Le Saint Prophète répliqua : " Cher Oncle : je les solliciterai sur une chose qui, s'ils acceptent, leur permettra de conquérir l'Arabie tout entière ainsi que de soumettre le monde non-Arabe à leur pouvoir. " En écoutant ces propos les chefs étaient d'abord déconcertés ; ils ne savaient pas comment ils refuseraient une telle proposition. Alors, après qu'ils eurent considéré la chose, ils répondirent : " Tu parles d'un mot : nous sommes disposés à en répéter dix autres comme celui-là, mais de grâce dis-nous de quoi il s'agit" et le Saint Prophète de répondre : La ilâha illa Allâh. De là, ils se levèrent tous ensemble et quittèrent le lieu en disant ce que Allah a mentionné dans le prologue de cette Sourate.

Ibn Sa`d dans ses **Tabaqât** (Classes) a relaté l'épisode qui vient d'être cité, or, selon lui, le contexte n'était pas au cours de la dernière maladie de Abû Talîb mais au temps où le Saint Prophète a commencé à prêcher ouvertement l'Islam, et les nouvelles sur la conversion de telle personne ou telle autre se répandaient presque quotidiennement à la Mecque. A cette époque, les chefs Qurayshites avaient dépêché plusieurs délégations chez Abû Talîb et lui ont demandé d'empêcher Muhammad — paix et bénédictions sur lui — de prêcher son message. Ça serait avec l'une de ces délégations que ce dialogue a eu lieu.

Az-Zamakhsharî, Ar-Razî, An-Naysabûrî ainsi que certains autres exégètes disent que cette délégation alla chez Abû Tâlib au temps où les chefs de Quraysh avaient été bouleversés par la conversion à l'Islam de notre maître 'Omar, mais aucune référence à son fondement n'est disponible dans un quelconque livre de traditions et les exégètes qui ont rapporté cette opinion n'en ont pas cité la source. Toutefois, s'il est vrai, cela serait compréhensible. En effet, les infidèles Qurayshites étaient déjà embrassés de s'apercevoir que la personne qui s'éleva parmi eux avec le message divin n'a de pareil dans l'ensemble de la tribu, nul ne lui est égal dans sa noblesse, la pureté de son caractère, sa sagesse et son sérieux. De plus, son bras droit et principal défenseur était Abû Bakr qui était bien connu dans la Mecque et ses alentours comme étant un homme doux, juste et brillant. Dès lors qu'ils se sont aperçus qu'à son tour un brave et résolu homme comme 'Omar les avait rejoints, ils ont bien senti que le danger était éminent et qu'il devenait insoutenable.

Thème

La Sourate débute avec la rétrospective de ladite rencontre. En prenant pour de départ le débat entre le Saint Prophète et les infidèles, Allah dit que la véritable motivation du refus de ces personnes n'est pas dû à une quelconque imperfection dans le message divin mais à leur propre arrogance, jalousie et insistance à suivre l'égarement. Ils ne sont pas préparés à croire en un homme de leur propre groupe en tant que Prophète de Dieu et à le suivre. Ils veulent persister dans les idées d'ignorances héritées par leurs aïeux. Et lorsque qu'une personne expose cette ignorance et leur présente la vérité, ils en sont alarmés et y voient plutôt une bizarrerie, un conte et une chose impossible. Pour eux, le concept du Tawhid [monothéisme Pur] et l'Au-Delà n'est pas seulement un crédo inacceptable mais également un principe qui méritent seulement d'être ridiculisé et dénigré.

Alors, Allah, à la fois dans le prologue de la Sourate et dans ses derniers versets, a précisément averti les infidèles pour ainsi dire, : " L'homme dont vous rejetez la conduite et qu'aujourd'hui vous essayez de ridiculiser vous vaincra bientôt, et dans cette cité de la Mecque, dans laquelle vous le persécutez, le moment où il sera victorieux n'est plus loin ". Puis, en décrivant, l'un après l'autre, neuf Prophètes, avec l'approfondissement de l'histoire des Prophètes David (Dâwûd) et Salomon (Sulaymân), Allah a mit en évidence le fait que Sa Justice est impartiale et objective, qu'Il n'agrée que la bonne conduite de l'homme, qu'Il demande des comptes et punit chaque malfaiteur, quel qu'il soit, et qu'Il aime seulement les personnes qui ne persistent pas dans la transgression et se repentent aussitôt qu'ils sont avertis, ceux-là qui, dans ce monde, vivent en gardant à l'esprit les comptes qu'ils rendront dans l'Au-Delà. Après cela, le sort que les serviteurs obéissants et les gens désobéissants connaîtront dans l'Au-Delà a été révélé et deux faits ont particulièrement été mis en valeur au sujet des infidèles :

- Que les meneurs et guides que le peuple ignorant est entrain de suivre aveuglément en ce monde, sur la voie de la dérive, auront atteint le Feu avant même leurs fidèles dans l'Au-Delà, là où chaque groupe maudira l'autre.
- Que les infidèles seront surpris de n'apercevoir en Enfer absolument aucune trace des croyants qu'ils avaient pour habitude de regarder de avec mépris dans ce bas-monde et ils seront eux-mêmes les seuls à goûter au Châtiment du Feu.

En conclusion, l'histoire de Adam et Iblîs (Satan) a été mentionnée, pour signifier aux infidèles Qurayshites que la même arrogance et vanité qui les empêchaient à se soumettre face à Muhammad — paix et bénédictions sur lui — à aussi empêcher Iblîs à se soumettre face à Adam. Iblis se sentit jaloux du rang supérieur accordé par Dieu à Adam et fut maudit lorsqu'il désobéit à Son Ordre. De même, " Vous, O gens de Quraysh, êtes devenus jaloux du rang supérieur que Dieu a accordé à Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et n'êtes pas préparés à obéir à celui que Dieu a élu pour Son Message. Par conséquent, vous serez finalement condamnés au même sort qui sera réservé à Satan ".

Sourate Az-Zumar (Les Groupes)

Cette Sourate doit son nom aux versets 71 et 73 où le mot Zumar est mentionné.

Période de la Révélation

Il y a dans le verset 10 (*wa ardullâhi wâsi`ah* : la terre d'Allâh est vaste), une preuve manifeste que cette sourate fut révélée avant la migration vers l'Abyssinie. Certaines traditions expliquent que ce verset fut révélé au sujet de notre maître Ja'far Ibn Abî Tâlib et ses compagnons lorsqu'ils décidèrent d'émigrer vers l'Abyssinie. (cf. **Rûh Al-Ma`ânî**, vol. XXII, p. 226).

Thème

La Sourate entière est un discours des plus éloquents et puissants qui puisse être donné quelques temps avant l'émigration vers l'Abyssinie, dans un environnement plein de tyrannie et de persécution, de volonté de nuire et de rivalité à la Mecque.

C'est un sermon s'adressant principalement aux Qurayshites mécréants, bien qu'ici et là les croyants sont aussi interpelés. En réalité, la finalité de l'appel du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — est exprimée ici : L'homme doit se soumettre sincèrement à Allâh, Exalté Soit-Il, et ne doit pas souiller son adoration de Dieu au profit d'autres. Présentant encore et toujours, et de différentes façons, ce principe fondamental, la vérité du Tawhîd et l'excellent résultat de son adoption, le fourvoiement du shirk (associationnisme)ainsi que ses conséquences désastreuses, ont été largement exposés. De plus, il a été instamment recommandé aux gens de renoncer à leur mauvais mode de vie et d'accourir vers la Miséricorde de leur Seigneur. C'est dans cette optique que les croyants furent informés de cette vérité : « Si un endroit est devenu trop étroit pour le culte et l'adoration d'Allâh, Sa terre est vaste : vous pouvez émigrer vers un autre endroit, afin de sauvegarder votre foi : Allâh vous récompensera pour votre endurance ».

D'autre part, le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — fut encouragé : « Dis aux mécréants qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent, mais que leur persécution et tyrannie ne te décourageront jamais de la voie de l'Islam ; qu'ils peuvent continuer à faire ce qu'il y a de plus mauvais dans le but d'obstruer ta voie, mais tu continueras, malgré toutes les mauvaises conditions et les circonstances défavorables ».

Sourate *Al-Mu’min*, le Croyant (ou *Ghâfir*, le Pardonneur)

Le nom de cette sourate, *Al-Mu’min* [1] est tiré du verset 28 [2] : c’est dans cette sourate que le croyant de la parentèle de Pharaon a été mentionné.

Période de la révélation

Selon Ibn `Abbâs et Jâbir Ibn Zayd, cette sourate fut révélée juste après la sourate Az-Zumar, les Groupes. Ainsi, leur ordre actuel dans le Coran correspond-il à l’ordre chronologique de leur révélation.

Contexte de la révélation

Les conditions dans lesquelles cette sourate fut révélée transparaissent clairement dans son contenu et les sujets qu’elle aborde. A La Mecque, les mécréants étaient engagés dans deux types d’actions envers le Saint Prophète. D’une part, ils essayaient de faire naître toutes sortes de soupçons et de doutes dans l’esprit des gens vis-à-vis de l’enseignement du Coran, du message de l’islam et à l’égard du Noble Prophète lui-même, en lançant des disputes et des polémiques et en manifestant des contestations hors de propos ; de nouvelles accusations étaient sans cesse lancées pour que le Saint Prophète et les croyants s’épuisent et se lassent de leur répondre. D’autre part, ils s’organisèrent pour attenter à la vie du Prophète ; ils ourdirent complot après complot et à une occasion, ils se décidèrent à mettre à l’œuvre leur conspiration. Al-Bukhârî rapporte que notre maître `Abd Allâh Ibn `Amr Ibn Al-`Âs dit qu’un jour, alors que le Saint Prophète priait dans l’enceinte de la Ka`bah, `Uqbah Ibn Abî Mu`ayt s’avança brusquement vers lui et enroula son cou d’un linge tout en le tressant pour l’étrangler. Notre maître Abû Bakr arriva à temps et le repoussa. `Abd Allâh dit que lorsque Abû Bakr luttait contre cet homme cruel, il prononça ces paroles : "Voudrais-tu tuer un homme seulement parce qu’il dit : "Mon Seigneur est Allâh ?"". Cette anecdote est mentionnée, avec quelques variantes par Ibn Hishâm, An-Nasâ’î et Abû Hâtim.

Thème

Ces deux aspects ont été exprimés d’emblée dans cette sourate. Puis, tout au long de la sourate, ils sont sans cesse réexprimés d’une manière incisive et instructive.

En réponse à leur tentative de meurtre, l’histoire du croyant de la cour de Pharaon a été narrée (cf. versets 23 à 55). Elle vise à donner trois enseignements différents à trois catégories de personnes :

1. Les mécréants ont été exhortés : "Quelle que soit votre conspiration contre Muhammad, Pharaon avec tout son pouvoir a lui aussi comploté contre le Prophète Moïse. Voulez-vous connaître le même destin que Pharaon pour avoir pris part à de telles conspirations ?"
2. Le Prophète Muhammad - paix sur lui - et ses disciples ont été instruits que : "En apparence, ces gens pervers peuvent être très forts et puissants alors que vous semblez faibles et impuissants. Néanmoins, vous devez garder l’assurance que la puissance de ce Dieu dont vous essayez d’élever la Parole est bien supérieure à toute autre puissance. En conséquence, vous devriez demander

refuge à Dieu contre toute menace effrayante qu'ils arborent à votre encontre. Puis, employez-vous à accomplir votre mission sans aucune crainte. Le croyant a une seule réponse aux menaces des tyrans : "Je demande refuge à auprès de Dieu contre les arrogants qui ne croient pas au Jour du Jugement." (cf. verset 27) Ainsi, si vous poursuivez votre mission sans craindre le moindre danger et en plaçant votre confiance en Dieu, Son Secours vous atteindra-t-il et les Pharaons d'aujourd'hui seront condamnés comme ils l'ont été par le passé. Jusqu'à ce que ce temps advienne, vous aurez à faire face et à endurer toutes les vagues de persécutions et de tyrannie orientées contre vous."

3. A côté de ces deux groupes, il est un troisième regroupant une frange de la société, convaincue en leur âme et conscience que la Vérité était uniquement du côté du Prophète Muhammad - paix sur lui - et que les Qurayshites mécréants étaient injustes et cruels. Malgré cette conviction, ils se contentaient d'être spectateurs et ne se sentaient pas concernés par le conflit entre la Vérité et l'erreur. Dieu a interpelé leur conscience comme pour dire : "Au moment où les ennemis de la Vérité complotent ouvertement, sous vos regards, il serait triste pour vous que vous demeuriez indifférents. Dans de telles circonstances, sauf pour ceux dont la conscience est totalement morte, n'importe qui se lèverait et accomplirait le devoir qu'un homme de la cour de Pharaon lui-même a accompli lorsque ce dernier a résolu de tuer le Prophète Moïse. Les circonstances qui vous empêchent d'élever la voix ont également obstrué le chemin de ce croyant, mais il avait une foi entière en Dieu et a ignoré toute raison de convenance. Notons à l'occasion que Pharaon n'a pu lui faire aucun mal."

Pour ce qui est des complots perpétrés à La Mecque de jour comme de nuit pour défaire la Vérité, des arguments ont été fournis à l'appui des doctrines du Monothéisme et de l'Au-Delà, lesquelles étaient le réel point d'achoppement entre le Prophète et les mécréants. Il a été précisé simplement et sans couvert que les mécréants disputaient de ces vérités sans aucun savoir. De plus, les motifs réels du conflit entre les chefs de Quraysh et le Noble Prophète ont été dévoilés. Visiblement ils essayaient de faire croire aux gens du commun qu'ils avaient des objections véritables aux enseignements du Prophète et sa prétention au statut prophétique ; ce serait pour cette raison qu'ils n'étaient pas disposés à l'écouter. Mais en réalité, il s'agissait d'une lutte de pouvoir. Dans le verset 56, ils ont été ouvertement avertis : "La véritable raison de votre rejet est l'arrogance et la vanité. Vous pensez qu'en reconnaissant la mission prophétique de Muhammad - paix sur lui - votre pouvoir et votre autorité cesseront. C'est pour cette raison que vous employez tous les moyens possibles pour le frustrer et le battre."

Dans le même sens, les mécréants ont été avertis une fois de plus que : "Si vous ne cessez pas de vous battre contre les Révélations de Dieu, vous serez condamnés à subir le destin des nations du passé. Un plus grand tourment vous attendra dans l'Au-Delà. Ce jour-là vous vous repentirez, mais il sera trop tard."

Notes

[1] Cette sourate s'appelle aussi *Ghâfir* (le Pardonneur), en vertu de ses premiers versets. "Hâ-Mîm. La révélation du Livre vient d'Allâh, le Puissant, l'Omniscient. Le Pardonneur des péchés, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs. Point de divinité à part Lui et vers Lui est le devenir".

[2] Le verset 28 : "Et un homme croyant de la famille de Pharaon, qui dissimulait sa foi, dit : ‹Tueriez-vous un homme parce qu'il dit : ‹Mon Seigneur est Allâh› ? Alors qu'il est venu à vous avec les preuves évidentes de la part de votre Seigneur. S'il est menteur, son mensonge sera à son détriment ; tandis que s'il est véridique, alors une partie de ce dont il vous menace tombera sur vous›. Certes, Allâh ne guide pas celui qui est outrancier et imposteur !"

Sourate Hâ-Mîm As-Sajdah (Fussilat)

Le nom de cette sourate est composé de deux mots, Hâ Mîm et As-Sajdah. Le premier mot renvoie au fait qu'il s'agit d'une sourate qui commence par les lettres Ha Mîm et le deuxième qu'un de ses versets requiert la sajdah (prosternation).

Période de Révélation

D'après les Traditions authentiques, cette sourate fut révélée après l'attestation de foi deHamzah et celle de `Umar - qu'Allâh les agrée. Muhammad Ibn Ishâq, l'un des premiers biographes du Saint Prophète, relata sur l'autorité de Muhammad Ibn Ka`b al Quradhî, le fameux Successeur, qu'un jour, certains chefs du clan Quraysh étaient assis en assemblée dans le Masjid al-Harâm, alors que dans un autre coin de la mosquée le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — était assis seul. A ce moment, Hamzah avait déjà embrassé l'islam et le clan des Quraysh s'affolait du nombre croissant de musulmans. A cette occasion, `Utbah Ibn Rabî`ah (le beau-père d'Abû Sufyân) dit aux chefs Quraysh : " Messieurs, si vous le voulez, je peux aller parler à Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et lui faire de propositions ; peut-être acceptera-t-il l'une d'elles et arrêtera-t-il de s'opposer à nous."

Ils s'accordèrent tous là-dessus et `Utbah alla s'asseoir près de Muhammad - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui. Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — se tourna vers lui, il lui dit : " Cher neveu, tu sais que tu jouis d'un haut statut dans la communauté en raison de ton ancienneté et de tes relations familiales, mais tu as causé des problèmes à ton peuple. Tu as créé la division au sein de ses membres et tu les prends pour des idiots. Tu dis du mal de leur religion et de leurs divinités et tu dis des choses comme si tous nos ancêtres étaient des païens. Maintenant écoute les suggestions que je vais te faire. Réfléchis-y bien : peut-être accepteras-tu l'une d'elles." Le Saint Prophète dit : "Abû Al-Walîd, dis ce que tu as à dire et je t'écouterai." Il dit alors : "Cher neveu, si tu fais ce que tu fais pour avoir la richesse, nous te donnerons suffisamment pour que tu sois le plus riche d'entre nous. Si tu veux devenir un homme important, nous ferons de toi notre chef et aucune décision ne sera prise sans toi. Si tu veux être roi, nous t'accepterons comme notre roi. Si tu es possédé par un djinn dont tu n'arrives pas à te débarrasser par ton propre pouvoir, nous ferons appel aux meilleurs médecins et tu seras traité à nos frais."

`Utbah continua à parler de la sorte et le Saint Prophète continua à l'écouter en silence. Puis il dit : " Abû Al-Walîd, as-tu dit tout ce que tu avais à dire ?" Il répondit que oui. Le Saint Prophète dit : "Maintenant, écoutes moi." En prononçant *Bismillâhi Rahmâni Rahîm* (Au Nom de Dieu le Clément le Miséricordieux), il commença à réciter cette sourate et `Utbah l'écouta appuyé sur ses mains derrière son dos. Arrivant au verset de la prosternation (verset 38), le Saint Prophète se prosterna ; ensuite il leva la tête et dit : " C'était ma réponse ô Abû Al-Walîd, maintenant agis comme bon te semble." Ensuite, `Utbah se leva et retourna vers les chefs. Les gens le voyant arriver de loin dirent : " Par Dieu ! Le visage de `Utbah a changé. On ne dirait plus le même homme que celui qui est parti." Quand il revint s'asseoir, les gens dirent : " Qu'as-tu entendu ? " Il répondit : " Par Dieu ! J'ai entendu des choses comme jamais auparavant. Par Dieu, ce n'est pas de la poésie, ni de la sorcellerie, ni de la magie. Ô chefs des Quraysh, écoutez ce que je vous dis et laissez cet homme. Je crois que ce qu'il récite aura son effet. Si les autres arabes le surpassent, vous vous serez épargnés d'avoir lever la main contre votre frère et ce sera aux autres de s'occuper de lui. Mais s'il surmonte l'Arabie, sa souveraineté sera votre souveraineté et son honneur votre honneur." En entendant cela, les chefs s'écrièrent : " Toi aussi, ô père d'Al-Walîd, tu as été ensorcelé par sa langue." `Utbah, répondit : " Je

vous ai donné mon opinion, maintenant agissez comme bon vous semble. " (Ibn Hishâm, vol. I, pp. 313-314).

Cette histoire a été narrée par plusieurs autres traditionalistes également sous l'autorité de Jâbir Ibn `Abdillâh - qu'Allâh l'agrée, avec quelques petites variations dans la formulation. Dans certaines traditions, il a été relaté que quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — arriva au verset 13 de sa récitation, viz. "S'ils se détournent, dis leur : je te mets en garde contre un coup de tonnerre pareil à celui qui a terrassé les `Âd et les Tamûd." Spontanément, `Utbah mit sa main devant la bouche du Saint Prophète et dit : " Au nom de Dieu, aie pitié de ton peuple". Ensuite, il justifia son action devant les chefs Quraysh ainsi : "Vous savez que tout ce que dit Muhammad se réalise. J'ai craint qu'un tourment ne s'abatte sur nous." (pour davantage de détails, voir **Tafsîr Ibn Kathîr**, vol. IV, pp. 90-91 ; **Al-Bidâyah wan-Nihâyah**, vol. III, p. 62).

Thème

Dans le discours révélé par Allâh en réponse à ce que dit `Utbah, aucune attention n'a été prêtée aux propositions absurdes que celui-ci avait formulées au Saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui. Car ce qu'il avait dit était en réalité une attaque contre l'intention du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et de son intelligence. Sa supposition était qu'il était impossible qu'il soit Prophète et que le Coran soit la révélation qu'il avait reçue, et qu'inévitablement sa motivation était soit la soif de richesse ou de pouvoir politique soit, qu'Allâh nous pardonne, qu'il avait dû perdre la raison. Dans le premier cas, il voulait négocier avec le Saint Prophète, dans le second, il l'insultait lorsqu'il dit que les chefs Quraysh le soigneraient de sa folie à leurs frais. Évidemment, quand des détracteurs s'abaissent à des choses aussi absurdes, aucun gentleman ne se rabaisserait à leur répondre, mais il les ignorerait et dirait ce que lui-même avait à dire.

Ainsi, ignorant ce que `Utbah dit, cette sourate traite de l'antagonisme dont les Quraysh mécréants faisaient preuve de façon bornée et faible pour anéantir le message du Coran. Ils disaient au Saint Prophète : "Tu peux aussi essayer aussi dur que tu le peux : nous ne t'écouterons pas. Nous avons enveloppé nos cœurs et nous avons bouché nos oreilles. Il y a un mur entre toi et nous, qui nous empêchera à tout jamais de nous rencontrer." Ils exposèrent très clairement leurs intentions : "Tu peux continuer ta mission et inviter les gens à te rejoindre, mais nous continuerons à nous opposer à toi autant que possible pour mettre à mal tes efforts."

A cet effet, ils échafaudèrent le plan suivant : où que le Saint Prophète ou l'un de ses compagnons essayait de réciter le Coran devant une assemblée, ils soulèveraient un tel brouhaha que personne ne pourrait entendre quoique ce soit. Ils essayèrent désespérément de mal interpréter les versets du Coran et de répandre toutes sortes de malentendus parmi les gens. Ils interprétèrent de façon erronée tout et trouvèrent à redire même dans les choses les plus simples. Ils isolèrent les mots et les phrases de leurs contextes, ici et là, et ajoutèrent leurs propres mots afin d'ajouter de nouvelles significations et tromper les gens à propos du Coran et du Messager qui le présentait. Ils soulevèrent des objections curieuses, l'une d'entre elles est mentionnée dans cette Sourate. Ils dirent : "Si un Arabe fait un discours en arabe, où est le miracle ? L'arabe est sa langue maternelle. N'importe qui peut écrire ce qu'il veut dans sa propre langue et ensuite prétendre qu'il l'a reçu de Dieu. On pourrait parler de miracle si la personne se met tout à coup à faire un éloquent discours dans une langue étrangère qu'il ne connaissait pas. C'est seulement dans ce cas qu'on peut parler de révélation de Dieu."

Voici un résumé de ce qui a été répondu à cette opposition sourde et aveugle :

1. Le Coran est clairement la Parole de Dieu, qu'Il a descendu en Arabe. Les ignorants ne trouvent aucune lumière dans les vérités qui leur sont présentées clairement, seuls ceux qui comprennent voient cette lumière et en profitent. La révélation de la Parole de Dieu pour guider l'homme est certes une preuve claire de la miséricorde de Dieu. Si vous percevez le Coran comme une affliction, c'est pour votre propre malheur. La bonne nouvelle est pour ceux qui en tirent profit et l'avertissement est pour ceux qui s'en détournent.
2. Si vous avez enveloppé vos cœurs et vous êtes rendus sourds, il n'en incombe pas au Prophète de faire entendre celui qui ne veut pas entendre et de faire comprendre de force celui qui ne veut pas comprendre. Il est un homme tout comme vous, il ne peut se faire écouter et comprendre que de ceux qui sont enclins à écouter et comprendre.
3. Si vous fermez vos yeux, bouchez vos oreilles, enveloppez vos cœurs, il n'en demeure pas moins que votre Dieu est un Dieu Unique, et vous n'êtes le serviteur de personne d'autre. Votre entêtement ne peut changer cette réalité en rien. Si vous acceptez cette vérité et corrigez votre comportement dans ce sens, vous ne ferez de bien qu'à vous même et, si vous le rejetez, vous ne faites que préparer votre perte.
4. Vous rendez-vous compte en Qui vous ne croyez pas et à Qui vous associez d'autres divinités ? C'est grâce à ce Dieu qui a créé cet univers infini, qui est le Créateur de la terre et des cieux, de qui proviennent les bénédictions dont nous jouissons sur la terre et c'est grâce à Ses provisions que vous êtes nourris et soutenus. Vous avez déclaré ces viles créatures comme étant Ses associés, vous êtes appelés à comprendre donc la vérité dont vous vous détournez avec entêtement.
5. Si vous ne croyez toujours pas, alors attendez-vous à un tourment soudain qui vous assaillira, similaire à celui qui a assailli les `Âd et les Thamûd, et ce tourment ne sera même pas la punition finale de vos crimes, mais sera en sus de ce qui vous attend dans les flammes de l'Enfer dans l'au delà.
6. Malheureux est l'homme qui prend pour compagnon Satan parmi les hommes et les djinns, qui lui montre tout en rose et de tournure agréable, qui justifie ses folies, qui ne le laisse pas penser par lui-même ni le laisse écouter les autres. Mais le Jour du Jugement, quand leur perte les rattrapera, chacun d'entre eux dira que s'il pouvait remettre la main sur ceux qui l'avaient trompé et dupé dans le monde, il les piétinerait.
7. Le Coran est un Livre immuable. Vous ne pouvez pas le mettre en déroute par vos machinations et vos mensonges. Que le mensonge vienne de front ou que l'attaque soit secrète et indirecte, ils ne parviendront pas à le réfuter.
8. Aujourd'hui, le Coran vous est présenté dans votre propre langue pour que vous puissiez le comprendre, vous dites qu'il doit être envoyé dans une autre langue. Mais si Nous l'avions révélé dans une langue étrangère à votre entendement, vous l'auriez pris pour une plaisanterie comme pour dire : "Quelle chose étrange ! Les arabes sont guidés dans une langue autre que l'arabe et, qui plus est, que personne ne comprend." Cela signifie que vous n'avez en fait aucun désir d'être guidés. Vous inventez toujours plus d'excuses pour ne pas affirmer la foi.
9. Avez-vous déjà pensé que s'il était établi que le Coran était réellement révélé par Allâh, quelle serait alors votre destinée en le niant et en vous y opposant de façon si véhémente ?
10. Aujourd'hui vous ne croyez pas mais bientôt vous verrez de vos propres yeux que le message de ce Coran s'est répandu dans le monde entier et que vous-mêmes avez été envahis par lui. Là, vous réaliserez que ce que l'on vous disait était bel et bien la vérité.

En plus de ces réparties, on prêta davantage l'attention aux problèmes auxquels les croyants et le Saint Prophète lui même devaient faire face dans un tel environnement de résistance active. Sans parler de prêcher leur message aux autres, les croyants avaient même des difficultés à suivre le chemin de la Foi. La vie devenait une agonie pour tout nouveau croyant. Ils se sentaient impuissants et sans

ressources face à la coalition redoutable des ennemis et de leur pouvoir dévastateur. A ce moment, ils furent consolés et encouragés : "En réalité, vous n'êtes pas impuissants et sans ressources, car quiconque croit en Allâh en tant que Seigneur et adhère à cette croyance et à ce style de vie de façon résolue, les anges d'Allâh descendent sur lui, l'aident et le soutiennent à tous les stades de cette vie ici bas et dans l'au delà." Ensuite ils furent encouragés par cette consolation : " Le meilleur homme est celui qui fait le bien, qui invite les autres vers Allâh, et proclame fermement qu'il est musulman."

A cette époque, la question qui agaçait le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — concernait la manière qu'il devait adopter pour prêcher son message alors qu'il devait faire face à d'aussi sévères attaques de tout côté. La solution qui lui fut proposée est : "Bien que ces obstacles semblent insurmontables, les armes que sont la bonne moralité et le bon caractère peuvent briser et mettre à mal les détracteurs. Utilise cette arme patiemment et chaque fois que Satan vous provoque et vous incite à vous détourner, cherche le refuge auprès d'Allâh."

Sourate Ash-Shûrâ (La Consultation)

Il provient de la phrase "wa amruhum shûrâ baynahum" du verset 38, impliquant ainsi qu'il s'agit d'une sourate où le mot shûrâ apparaît.

Période de Révélation

Bien que ce ne soit connu d'aucune tradition authentique, on ressent tout de même après étude que cette sourate a vraisemblablement été révélée après Ha-Mîm As-Sajdah car, d'une certaine façon, elle semble lui être complémentaire. Cela devient d'autant plus évident à toute personne qui étudie soigneusement dans un premier temps Ha Mîm As Sajdah puis sourate Ash-Shûrâ dans un second temps. On voit dans cette sourate que les chefs Quraish ont été desservis par leur opposition sourde et aveugle, si bien que toute personne dotée d'un minimum de moralité et de noblesse dans la Mecque et dans sa région devait se rendre compte de l'aspect déraisonnable de l'opposition des chefs envers Muhammad — paix et bénédictions sur lui —. Par opposition, on se rendait compte à quel point toutes les paroles de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — étaient sérieuses, à quel point sa position était rationnelle, son caractère et sa conduite nobles. Immédiatement après cet avertissement, cette sourate a donnée toute l'attention qui revient à l'enseignement et l'instruction. Elle a appuyé la véridicité et la pureté du message du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à tel point que quiconque ayant le moindre amour pour la vérité et quiconque n'ayant pas été aveuglé par l'ignorance ne pouvait s'empêcher d'être influencé par elle.

Thème

Le discours commence ainsi : "Pourquoi êtes-vous surpris et étonné par ce que Notre Prophète vous présente. Ce qu'il dit n'est ni nouveau ni étrange, ni inouï. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'une Révélation descend de Dieu sur un être humain et que celui-ci reçoit des instructions pour guider l'humanité. Allâh a envoyé des Révélations similaires avec des instructions similaires aux Prophètes précédents. Il n'y a aucune surprise à ce que le seigneur de l'Univers soit reconnu comme Divinité et Maître, mais ce qui est plus étrange c'est qu'on adore une autre divinité en dehors de lui alors même que l'on est Son sujet et serviteur. Vous êtes en colère contre celui qui devant vous énonce le Tawhîd (i.e. le monothéisme) alors que le shirk (associationnisme) que vous pratiquez envers le Maître de l'Univers est un crime à faire briser le ciel en morceaux. Les anges sont étonnés par votre vanité et craignent que la colère d'Allâh ne s'abatte sur vous à tout moment."

Après cela, la sourate affirme aux gens que toute personne désignée comme Prophète et se présentant en tant que tel ne signifie pas forcément qu'elle est maîtresse de leurs destinées et qu'elle est venue au monde avec cette revendication précise. Allâh garde les destinées dans Ses propres mains. Le Prophète est simplement venu avertir les insouciants et guider les égarés vers le Droit chemin. Rappeler à l'ordre ceux qui ne l'écoutent pas, la décision de les punir ou non revient à Allah seul et cela ne fait pas partie des capacités du Prophète. Ainsi ils devraient s'ôter de la tête l'idée selon laquelle le Prophète est venu pour réclamer des choses similaires à celles des soi-disant guides religieux et saints qui menacent que quiconque ne les écoute pas ou agit de façon insolente à leurs égards serait brûlé à mort. Dans ce sens également, certains pensaient que le Prophète n'était pas venu pour les condamner mais pour être leur porteur de bonnes nouvelles, il les avertit que leur ligne de conduite ne les mènera qu'à leur propre destruction.

Ensuite, la sourate répond à la question : Pourquoi Allâh n'a-t-il pas créé tous les êtres humains droits dès la naissance, et pourquoi a-t-Il autorisé la divergence de points de vue et les différents comportements qui en découlent ? La Réponse est que : grâce à cela, l'homme peut atteindre la miséricorde spéciale d'Allah, laquelle est réservée à l'être humain par opposition aux animaux non doués de discernement, l'être humain doué de volonté et de personnalité, celui qui prend Allâh comme Protecteur et Gardien non pas par instinct mais délibérément, c'est à dire par choix. Allâh soutient l'homme qui suit cette voie, Il le guide, Il l'aide à faire ce qui est bien et juste, Il l'admet dans Sa miséricorde. Par opposition, l'homme qui fait mauvais usage de son choix et prend pour maîtres ceux qui ne peuvent rien pour lui, est privé de la miséricorde divine. Dans ce sens, il est dit clairement qu'Allâh est le seul Maître de l'homme et des autres créatures. En dehors de Lui, il n'y a nul protecteur et personne ne peut rendre la justice. En vérité, le succès de l'homme dépend du fait de ne pas se tromper lors du choix de son protecteur en utilisant son libre arbitre et de ne prendre qu'Allâh comme seul Guide et Patron.

Après cela, la sourate explique ce que la religion présentée par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — est réellement : Sa base première est qu'Allâh le Tout Puissant est le Créateur, le Maître et le Vrai Patron de l'Univers et de l'Homme, Il est Le Seul Souverain de l'Homme, Lui seul a le droit de donner à l'homme la Foi (Din) et la Loi (système de croyances et de pratiques), de trancher les disputes des hommes et de dire ce qui est vérité et ce qui est mensonge. Aucun autre être n'a le droit de légiférer pour l'homme. En d'autres termes, tout comme la souveraineté naturelle, la souveraineté de légiférer est aussi investie par Allah seul. C'est dans ce sens qu'Allâh a décrété le Din (Religion Vraie) pour l'Homme dès le commencement. Il ne s'agissait que d'une seule et même religion qui a été octroyée à tous les prophètes de tous les temps. Aucun prophète n'a fondé sa propre religion. La même religion unique a été enjointe par Allah à toute l'humanité depuis le début de la création, et tous les Prophètes l'ont suivie et ont invité les autres à la suivre.

Cette religion et ces principes n'ont pas été envoyés pour que l'Homme se contente d'y croire, mais pour qu'il la présente, l'établisse et l'applique dans le monde, et aucune religion inventée par l'homme ne prévaudra sur la Terre de Dieu mais seulement Sa religion. Les Prophètes n'ont pas seulement été choisis pour prêcher cette religion mais aussi pour l'ancrer dans le monde.

Cette même religion était la Religion d'origine de toute l'humanité. Mais après la mort des Prophètes, des personnes égoïstes ont créé de nouveaux principes en créant la division selon leur propre intérêt : égocentrisme, vanité, ostentation. Toutes les différentes religions existant aujourd'hui dans le monde proviennent de la corruption de la Vérité Divine originelle.

Le Saint Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — a été envoyé pour présenter aux gens la même religion originelle en remplacement des nombreuses pratiques, des principes artificiels, des religions inventées par l'homme et pour la rétablir à nouveau. Si à ce propos au lieu d'être reconnaissants, vous vous sentez en colère et voulez le combattre, c'est une folie ; le Prophète n'abandonnera pas sa mission juste à cause de votre folie. Il lui a été enjoint de s'attacher à sa foi à tout prix et de mener à bien la mission pour laquelle il a été choisi. Par conséquent, les gens ne doivent pas nourrir le faux espoir que pour leur plaire, il satisferait les mêmes caprices et superstitions d'ignorance qui ont corrompu la Religion d'Allâh par le passé.

Vous ne comprenez pas l'importance de l'effronterie faite envers Allâh que d'adopter une religion et des règles créées par l'homme au lieu de la Religion et des Lois enjointes par Allâh. Vous pensez que c'est une chose ordinaire et qu'il n'y a pas de mal. Mais au regard d'Allâh, c'est bien le pire crime

(shirk - associationnisme), pour lequel une punition sera imposée à tous ceux qui ont appliqué leur propre religion sur la terre d’Allâh et ceux qui ont adopté et suivi leur religion.

Ainsi, après avoir présenté une conception claire et tangible de la Religion, la sourate dit : "La meilleure méthode qui soit pour vous instruire et vous ramener sur le Droit Chemin a déjà été employée. D’une part, Allâh a envoyé Son Livre, qui vous enseigne la vérité dans sa tournure la plus impressionnante et ce dans votre propre langue. D’autre part, les vies du Saint Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et de ses compagnons sont là pour témoigner de ce que sont les hommes formés par la Guidance que renferme le Livre. Si après ça, vous ne voulez toujours pas être guidés, alors plus rien sur Terre ne peut vous amener sur le Droit Chemin. La seule alternative, par conséquent, est que vous persistiez à rester dans la même erreur durant des siècles et que vous aboutissiez à la même perte réservée par Allâh à tous les pêcheurs."

En affirmant ces vérités, de brefs arguments sont donnés ici et là en ce qui concerne le Tawhîd et l’Au-Delà : les adorateurs de ce bas monde sont prévenus des conséquences négatives et de leur punition dans l’au-delà et les mécréants sont critiqués pour leurs faiblesses morales qui sont à la source de la déviation de la vérité. La sourate conclut sur deux points importants.

Premièrement, le Saint Prophète méconnaissait totalement ces concepts de " Livre " ou de Foi Vraie pendant les quarante premières années de sa vie et donc sa soudaine apparition devant le peuple avec ses deux concepts est une preuve manifeste de sa mission prophétique. Deuxièmement, la présentation de son enseignement en tant qu’enseignement d’Allâh ne signifie pas qu’il prétend avoir parlé à Dieu, face à face, mais Dieu lui a transmis cette guidance, comme c’était le cas pour les autres prophètes, de trois façons : Il s’adresse à Ses Prophètes soit à travers une Révélation, soit derrière un voile, ou alors Il envoie un ange avec le message. Cela a été clarifié pour que les opposants n’aient pas l’opportunité d’accuser le Saint Prophète d’avoir parlé face à face avec Dieu, et pour que les amoureux de la Vérité sachent par quels biais Allâh a instruit l’Homme qu’Il a désigné comme Son Prophète.

Sourate Az-Zukhruf (L’Ornement)

Ce nom provient du mot *zukhruf* cité dans le verset 35 de cette sourate.

Période de Révélation

On ne la connaît pas de tradition authentique, mais une étude de son sujet montre que cette sourate a été révélée à la même époque que les sourates Al-Mu’min, As-Sajdah et Ash-Shûrâ. Il semblerait qu’à cette époque les mécréants de la Mecque planifiaient d’attenter à la vie du Saint Prophète - paix et bénédictions de Dieu sur lui. Jour et nuit, ils complotaient dans leurs assemblées pour échafauder un plan afin de l’éliminer, attentat à la vie du Prophète qui s’est concrétisé comme l’indiquent les versets 79 et 80.

Thème

Cette sourate critique fortement et sévèrement les Quraysh ainsi que les croyances et superstitions ignorantes dans lesquelles les Arabes persistaient. Elle dénonce leur entêtement, afin que tout membre de la société, doté d’un minimum de raison, puisse se rendre compte des maux dans lesquels la communauté avait été plongée et du traitement tyrannique infligé à la personne qui tentait de la racheter.

Le texte commence ainsi : "Par votre malfaisance, vous voulez que s’arrête la révélation de ce Livre, mais Allâh n’a jamais différé la désignation de Ses Prophètes et la révélation de Ses Livres à cause de la méfaits d’un peuple. Au contraire, Il a détruit le peuple mauvais qui a obstrué le passage de sa révélation. Il en fera de même à nouveau." Un peu plus loin dans les versets 41 à 43 et 79 à 80, la même idée est réitérée. Bien que les personnes qui complotaient contre sa vie sont désignées, le Saint Prophète est interpellé de la sorte : "Que tu restes en vie ou non, Nous punirons très certainement les mauvais" et les gens ont été clairement mis en garde à cet effet : " Si vous décidez d’entreprendre une action contre Notre Saint Prophète, Nous aussi entreprendrons une action décisive contre vous."

La sourate dévoile au grand jour la réalité de la religion que les gens suivent avec un tel dévouement et les arguments sur lesquels ils se basent pour s’opposer à Muhammed - que les salutations et les bénédictions de Dieu soient sur lui.

Ils admettaient eux-mêmes que le Créateur de la terre et des cieux, leur propre Créateur et le Créateur de leurs divinités est Allâh seul. Ils savaient et admettaient même que les bénédictions dont ils bénéficiaient étaient accordées par Allâh seul. Pourtant, ils persistaient à donner des associés à Allâh dans Sa divinité. Ils considéraient les serviteurs comme les enfants d’Allâh, de même que les filles qu’ils considéraient comme un déshonneur pour eux.

Ils croyaient que les anges sont des déesses. Ils les représentaient en tant que femmes, les affublant de robes et d’ornements pour femmes, et les appelant filles d’Allâh : ils les adoraient et les invoquaient pour l’accomplissement de leurs besoins. Comment pouvaient-ils dire que les anges étaient des filles ?

Quand ils sont réprimandés pour ces superstitions, ils prétextaient du destin disant : "Si Allâh n’approuvait pas nos pratiques, nous n’aurions pu adorer ces images, alors que les moyens de prouver

si Allâh approuve quelque chose ou non sont Ses Livres et non ces choses qui se passent dans le monde selon Sa volonté. Car selon Sa Volonté, non seulement l'adoration d'idoles mais aussi des crimes comme le vol, l'adultère, le meurtre.. sont commis. Peut-on utiliser cet argument pour justifier la perpétration de tous ces crimes dans le monde ?

Quand on leur demandait : A part ce faux argument, avez-vous une autre autorité qui plaide en faveur de votre polythéisme ? Ils répondent : "Telle fut notre pratique depuis le temps de nos ancêtres" En d'autres termes, pour eux, il s'agit d'un argument suffisamment fort pour justifier la véracité de leurs croyances, alors que le Prophète Abraham, seul ancêtre dont ils se réclament pour leur fierté et leur distinction, a rejeté la religion de ses aînés, a quitté son foyer et a désavoué toute imitation aveugle des pratiques de ses ancêtres qui n'étaient pas soutenues par un argument rationnel. Par ailleurs, si ces gens devaient suivre leurs ancêtres seulement, ils ont choisi de suivre les plus ignorants parmi leurs ancêtres et abandonner les plus illustres tels que les Prophètes Abraham et Ismaël — paix sur eux —.

Quand on leur demandait : "Est-il déjà arrivé qu'un Prophète ou un Livre révélé par Allah enseigne que d'autres êtres à part Allâh sont dignes d'être adorés ? Ils prenaient comme argument la pratique des chrétiens qui ont qualifier le fils de Marie de fils de Dieu et l'ont adoré. Mais la question n'est pas de savoir si la communauté d'un Prophète est tombée dans l'associationnisme (*shirk*) ou non, mais de savoir si un Prophète lui même a enseigné le shirk. Jésus, le fils de Marie, n'a jamais dit qu'il était le fils de Dieu et que les gens devaient l'adorer. Son enseignement est le même que celui de tout Prophète : "Mon Seigneur ainsi que votre Seigneur est Allâh : alors n'adorez que lui."

Ils n'étaient pas enclins à croire en la Prophétie du Saint Prophète - que les salutations et les bénédictions de Dieu soient sur lui- parce qu'il n'était ni un homme riche, ni une personne de haut rang. Ils disaient : "Si Allâh avait voulu désigner un Prophète parmi nous, Il aurait choisi l'un de nos grands hommes de nos deux villes (La Mecque et Aṯ-Ṯâ'if). De la même manière, Pharaon avait méprisé le Prophète Moïse : "Si Allâh, Roi des cieux, devait m'envoyer un messager, moi le roi de la terre, Il me l'aurait envoyé avec des bracelets en or et escorté d'anges. D'où vient ce mendiant ? Je suis supérieur à lui, car le Royaume de l'Egypte m'appartient et les canaux du Nil coulent sous mon contrôle. Quel est le statut de cet homme qui s'oppose à moi ? Il n'a ni richesse ni autorité."

Ainsi, après avoir critiqué toutes les pratiques ignorante des mécréants et les avoir rejetées avec des arguments rationnels, la sourate souligne : "Dieu n'a pas plus de progéniture, qu'il n'existe de dieux distincts pour la terre et les cieux, et il n'existe pas d'intercesseur qui pourra protéger de sa Punition ceux qui ont dévié en toute conscience. Allâh est bien au dessus d'avoir des enfants. Lui seul est Dieu de tout l'univers : tous les autres sont Ses serviteurs et non ses associés dans Ses attributs et pouvoirs, et seuls des hommes partisans de la vérité pourront intercéder auprès de Lui, et ils ne le peuvent que pour ceux qui ont obéi à la Vérité dans ce monde. "

Sourate Ad-Dukhân (La Fumée)

La sourate prend son nom du mot dukhân au verset 10.

Période de Révélation

Sa période de révélation n'a pas pu être déterminée par une tradition authentique, les thèmes traités prouvent que cette sourate aussi a été révélée dans la même période que lasourate Az-Zukhruf (sourate 43) et quelques autres antérieures. Voici son contexte historique : lorsque les mécréants de la Mecque manifestèrent une aversion croissante dans leur attitude et leur comportement, le Saint Prophète pria : "O Dieu, aide-moi avec une famine telle que celle de Joseph". Il pensait qu'en infligeant au peuple une calamité, celui-ci se rappellerait Dieu, son cœur se radoucirait et il accepterait la leçon. Allâh exauça sa prière et le pays entier fut touché d'une si terrible famine que tout le peuple en fut douloureusement affligé. Enfin quelques chefs Quraysh dont `Abdullah Ibn Mas`ûd a mentionné en particulier le nom d'Abû Sufyân vinrent trouver le Saint Prophète et lui demander de prier Allâh de délivrer le peuple de la calamité. C'est à cette occasion qu'Allâh a révélé cette sourate.

Thèmes

L'introduction du discours révélé à cette occasion pour la remontrance et l'avertissement du peuple de la Mecque contient des points importants qui sont :

1. "Vous, O gens de la Mecque, avez tort de penser que le Coran est composé par Mohammed — paix et bénédictions sur lui —. Ce Livre possède en lui même le témoignage clair que cela ne peut être la création d'un homme mais d'Allâh seul, Seigneur des Mondes."
2. "Vous mésestimez la valeur ce Livre. Vous pensez que c'est une catastrophe naturelle qui s'est abattue sur vous, alors que l'Heure où Allâh, par pure miséricorde, a décidé d'envoyer son Messager et son Livre était très hautement bénie."
3. "Vous pensez stupidement que vous combattrez ce Messager et ce Livre et que vous vaincrez, alors que le Messager a été envoyé et le Livre révélé à l'Heure précise où Allâh décide des destinées, et les décisions d'Allâh ne sont pas faibles pour pouvoir être modifiées selon le goût d'une personne, elles ne sont pas basées sur l'ignorance et la folie pour qu'il puisse y avoir un semblant d'erreur ou de faiblesse en elles. Elles sont plutôt les décisions fermes et inaltérables du Maître de l'Univers, qui entend tout, qui sait tout et qui est la Sagesse même. Par conséquent, elles ne peuvent être traitées avec légèreté."
4. "Vous admettez vous-même qu'Allâh seul est Le Maître et Le Seigneur de la terre et des cieux et de toute chose dans l'univers et vous admettez aussi que la vie et la mort sont en son seul pouvoir. Pourtant, vous insistez à prendre d'autres divinités, pour lesquels le seul argument que vous offrez est qu'elles sont adorées depuis le temps de vos ancêtres, alors que si une personne a la conviction qu'Allâh seul est le maître, le Pourvoyeur de la subsistance et Celui Qui donne la vie et la mort, elle ne peut jamais entretenir de doute qu'il puisse y avoir d'autres dieux que Lui, le seul digne d'être adoré. Si vos ancêtres ont commis cette folie, il n'y a aucune raison que vous continuiez aveuglément. En fait, leur Seigneur aussi n'était qu'Un, qui est votre Seigneur, et ils devraient aussi l'adorer Lui seul."

5. "La demande de la Providence et de la Miséricorde d'Allâh ne se réduit pas seulement à ce qu'Il pourvoie pour vous mais aussi à ce qu'Il vous guide. Et, justement, pour vous guider Il a envoyé son Messager et son Livre."

Après cette introduction, la question de la famine qui faisait rage à la Mecque a été discutée. Comme déjà mentionné, cette famine eut lieu en raison de la prière du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et il pria pour que quand la calamité arrive, elle annihile l'entêtement des mécréants et qu'enfin ils écoutent le reproche. Pour les opposants les plus têtus de la vérité, on aurait dit que cette attente avait été accomplie dans une certaine mesure à cause de la sévérité de la famine, ils s'écrièrent : "Ô seigneur, détourne ce tourment de nous et nous croirons." Sur ce point, d'une part, le Prophète avait été prévenu : "Ces gens ne retiendront aucune leçon de telles calamités. Quand ils se sont détournés du Messager, comment une simple famine peut-elle modifier leur incrédulité ?" D'autre part, voici ce qui a été dit aux mécréants : "Vous mentez quand vous dites que vous croirez dés que le tourment sera ôté. Nous le retirerons juste pour éprouver votre sincérité dans votre promesse. Il y a un désastre plus grand qui s'abattra sur vous. Vous avez besoin d'un coup plus dévastateur : les malheurs mineurs ne peuvent vous remettre sur le droit chemin."

Dans ce contexte, la sourate fait référence à Pharaon et à son peuple, sous-entendant que ces gens avaient fait face aux mêmes épreuves auxquels sont confrontés les chefs Quraysh. A eux aussi était venu un Messager noble et honorable. Ils avaient vu des signes évidents montrant clairement qu'il avait été désigné par Allâh. Ils avaient également continué à voir un signe après l'autre, mais les ignoraient par entêtement, jusqu'à ce qu'ils eussent décidé de mettre un terme à la vie du Messager, et ils y sont restés, ce qui depuis est devenu une leçon pour les peuples à jamais.

La sourate enchaîne sur le thème de l'Au Delà, idée que les mécréants de la Mecque niaient avec force. Ils disaient : "Nous n'avons jamais vu personne revenir à la vie après la mort. Ramène nos ancêtres à la vie si tu dis vrai à propos de la vie dans l'Au-Delà." En réponse, voici les deux arguments qui ont été avancés :

1. La négation d'un tel principe s'est toujours révélé destructrice, néfaste pour la moralité
2. L'univers n'est pas le jouet d'une divinité irréfléchie, mais il s'agit d'un système sage et aucune œuvre de sagesse n'est vaine ou inutile.

En réponse à la demande des mécréants de ramener à la vie leurs ancêtres : "Il n'est pas possible de répondre tous les jours aux caprices des individus, mais Allâh a désigné une Heure où Il ressuscitera l'humanité entière simultanément et où elle devra rendre des comptes devant Sa Cour. Si quelqu'un veut se protéger là-bas, il doit y penser ici. Car personne ne pourra se sauver là bas par son pouvoir ou par le pouvoir de qui que ce soit d'autre."

En ce qui concerne la Cour d'Allâh, la sourate mentionne le destin de ceux qui seront déclarés coupables et la récompense qui sera attribuée à ceux qui seront déclarés victorieux. La sourate se termine avec cet avertissement : "Ce Coran vous a été révélé dans un langage simple, dans votre propre langue pour que vous le compreniez. Néanmoins, si vous ne le comprenez pas et insistez à voir votre triste fin, vous pouvez attendre ; notre Prophète aussi attend. Quoiqu'il doive arriver, cela arrivera au moment arrêté."

Sourate Al-Jâthiyah (L'Agenouillée)

Il est extrait de la phrase "*wa tarâ kulla ummatin jâthiyah*" du verset 28.

Période de Révélation

La période de révélation de cette sourate n'a pas non plus été mentionnée dans aucune tradition authentique, mais son thème porte à croire qu'elle a été révélée après la sourate Ad-Dukhân (sourate 44 : La Fumée). La proximité entre les contenus de ces deux sourates les rapproche au point d'en faire des sourates jumelles.

Thèmes et Sujets Abordés

Elle répond aux doutes et objections des mécréants de la Mecque à propos du Tawhîd (monothéisme) et de l'Au-Delà et elle les met en garde contre leur attitude envers le message du Coran.

Le texte commence avec les arguments en faveur du Tawhîd. Il y est fait référence aux Signes infinis qui sont fournis dans le monde, en partant du propre corps de l'être humain jusqu'à la terre et aux cieux, et il est souligné que partout autour de lui, l'homme trouve des éléments qui témoignent du Tawhîd qu'il refuse de reconnaître. Si l'homme regarde avec attention la variété d'animaux, le jour et la nuit, la pluie et son effet sur la végétation, les vents ainsi que sa propre création et les considèrent avec intelligence et sans préjugés, il trouvera ces signes suffisamment convaincants de la vérité que cet univers n'est pas sans Dieu ni sous le contrôle de plusieurs dieux, mais qu'il a été créé par Un Dieu et Lui Seul est le Gouverneur et le Législateur. Cependant, le cas d'une personne qui est déterminée à ne pas reconnaître et qui veut rester dans les doutes et les suspicions est différent. Elle ne peut être bénie par la Foi et la conviction de quoi que ce soit dans le monde.

Plus loin, au début de la deuxième section, la sourate réitère que les choses que l'homme exploite dans le monde, ainsi que les forces et moyens infinis qui servent ses intérêts dans l'univers ne sont ni accidentels ni la providence de dieux et déesses, mais c'est Un Seul Dieu qui les lui a fournis et assujettis de Lui-même. Si seulement une personne utilise son esprit correctement et justement, sa propre intelligence proclamera que Dieu seul est le réel Bienfaiteur de l'homme et Lui seul mérite que l'homme Lui obéisse.

Ensuite, les mécréants de la Mecque sont réprimandés et blâmés pour leur entêtement, leur arrogance, leur moquerie, leur persistance dans leur incrédulité avec lesquels ils résistent à l'invitation du Coran. Ils ont été prévenus que le Coran apportait la même bénédiction que celle accordée aux enfants d'Israël, grâce à laquelle ils se sont distingués au dessus de tous les peuples du monde. Mais, ils n'ont pas réussi à reconnaître la vraie valeur de sa bénédiction. Ils se sont disputé la religion et l'ont perdu. Malgré cela, cette même bénédiction leur est maintenant envoyée. C'est un code de conduite qui montre clairement à l'homme la grande route de la Religion. Le peuple qui la repousse par sa propre folie, ne fait que préparer sa propre perte et seul un peuple qui adopte une attitude obéissante envers Dieu et mène une vie de piété et de droiture pourra recevoir le secours et la clémence de Dieu.

Dans ce contexte, les disciples du Saint Prophète sont ordonnés de s'abstenir et pardonner le comportement absurde et fou qu'ils subissent de la part de ceux qui ne craignent pas Dieu, car si ils se montrent patients, Dieu Lui-Même s'occupera de leurs opposants et Il les récompensera pour leur fermeté d'âme.

Ensuite, la sourate critique les idées erronées que les mécréants soutiennent à propos de l'au-delà. Ils disaient que la vie consistait seulement en la vie dans ce monde et qu'il n'y avait pas de vie après la mort. L'homme meurt au bout d'un certain temps tout comme une montre s'arrête de fonctionner tout à coup. Aucune âme ne survit à un corps, âme qui pourrait être saisie et ensuite soufflée encore dans le corps humain à tout moment du futur. A cet égard, ils mirent au défi le Saint Prophète, en disant : " Si tu proclames cela, alors ramène à la vie nos ancêtres. " En réponse à cela, Allâh a donné les arguments suivants :

1. "Vous ne dites pas cela sur la base d'un quelconque savoir. Vous proférez cette parole grave par conjecture. Avez-vous réellement connaissance du fait qu'il n'y a pas de vie après la mort, et que les âmes ne sont pas retirées mais annihilées ?"
2. "Votre déclaration repose principalement sur le fait que vous n'avez vu aucun mort revenir à la vie et revenir à ce monde. Cette base est-elle suffisamment forte pour qu'une personne revendique que les morts ne reviennent pas à la vie ? Le fait que vous n'avez connu ni observé une chose vous donne-t-il la certitude qu'elle n'existe pas ?"
3. Il est complètement contre raison et justice que le bien et le mal, l'obéissant et le désobéissant, l'oppresseur et l'opprimé soient égaux au final. Qu'une bonne action n'implique pas nécessairement un bon résultat ni une mauvaise action un résultat mauvais, que les souffrances de l'opprimé ne soient pas soulagées, et l'oppresseur puni, et que tout le monde connaisse le même sort au final, quiconque a cette conception du monde créé par Dieu se trompe manifestement. Les gens malfaisants et injustes adoptent cette position car ils ne veulent pas faire face aux conséquences funestes de leurs actions, mais le monde qui appartient à Dieu n'est pas un royaume sans lois. C'est plutôt un système basé sur la vérité, d'où est exclue l'injustice consistant à traiter les bons et les mauvais de la même manière.
4. Le principe de la négation de l'Au-Delà est hautement destructeur de la notion de moralité. Il est seulement adopté par des personnes asservies par leurs désirs et ce, uniquement pour justifier leur totale liberté à assouvir leurs envies. Puis, une fois ce principe adopté, Il deviennent de plus en plus perverses jusqu'à ce que leur sens moral meurt et que tous les chemins de la droiture leur soient fermés.

Après avoir donné ces arguments, Allâh dit avec emphase : "Tout comme vous n'êtes pas venu au monde par votre accord, mais par Notre pouvoir, vous ne mourrez pas selon votre accord mais lorsque Nous vous enverrons la Mort. Une heure viendra surement où vous serez réunis tous ensemble. Si vous ne croyez pas à cela, peut-être est-ce en raison de votre ignorance et votre folie aujourd'hui. Quand le moment viendra, vous verrez par vous même que vous êtes présents devant votre Dieu et que le registre entier et précis de votre conduite est prêt et témoignera de chacune de vos mauvaises actions. Là, vous vous rendrez compte à quel point votre négation de l'Au-Delà et votre moquerie vous coûtera.

Sourate Al-Ahqâf

Il est tiré du verset 21 "quand il avertit son peuple à Al-Ahqâf ".

Période de Révélation

Elle est déterminée par un fait historique mentionné dans les versets 29 à 32. L’épisode de la visite des jinns au Prophète - que les salutations et bénédictions de Dieu soient sur lui, qui se retirèrent après avoir assisté à sa récitation du Coran, eut lieu, d’après des hadiths dont l’authenticité est reconnue, et les mentions qui en sont faites dans les écrits biographiques consacrés au Prophète - que les salutations et bénédictions de Dieu soient sur lui - au moment où le Saint Prophète fit halte à la Mecque lors de son voyage de retour de Ta’if à la Mecque. Selon toutes les traditions historiques authentiques, il partit à Ta’if trois ans avant l’Hégire. Cela montre donc que cette sourate fut révélée vers la fin de la dixième année ou au début de la onzième année de la prophétie.

Contexte historique

La dixième année de la prophétie fut une année de persécution extrême et de détresse dans la vie du Saint Prophète. Les Quraysh et les autres tribus continuèrent leur boycott des Banû Hâshim et des Musulmans pendant trois ans. Le Saint Prophète, les membres de sa famille, et ses Compagnons demeurèrent assiégés à Shi`b Abî Tâlib. Les Quraysh bloquèrent les environs de toute part de telle manière qu’aucun approvisionnement d’aucune sorte ne pouvait atteindre les gens assiégés. Il leur était permis de sortir et d’acheter quelques articles de première nécessité seulement pendant la saison du Hajj. Mais, même en cette période, chaque fois qu’Abû Lahab remarquait que l’un d’eux s’approchait de la place du marché ou d’une caravane marchande, il appelait les marchands et les exhortait à annoncer des tarifs prohibitifs pour ces derniers et il promettait d’acheter lui même leurs marchandises de telle sorte que lesdits marchands ne souffriraient d’aucune perte. Ce boycott qui dura trois années entières avait brisé les Musulmans et les Banû Hâshim, à un tel point qu’ils furent parfois contraints de manger de l’herbe et les feuilles des arbres.

L’année où le siège fut levé, Abû Tâlib, l’oncle du Saint Prophète, qui avait défendu son neveu pendant 10 longues années, mourut, et à peine un mois plus tard, l’épouse du Saint Prophète, As-Sayyidah Khadîjah, source de paix et de consolation pour son mari depuis le début de son appel, décéda. Du fait de ces tragiques évènements, qui se succédèrent étroitement, le Saint Prophète eut l’habitude de désigner cette année comme l’année de la tristesse et de la douleur (en arabe : `âm al-huzn).

Après la mort d’As-Sayyidah Khadîjah et d’Abû Tâlib, les mécréants de la Mecque devinrent encore plus effrontés à l’encontre du Saint Prophète. Ils commencèrent à le traiter bien plus sévèrement, à tel point qu’il devint difficile pour lui de sortir de chez lui. Ibn Hishâm rapporte un incident selon lequel un vaurien de Quraysh, un jour, dans la rue, lui jeta ouvertement de la poussière.

Finalement, le Saint Prophète s’en alla pour Tâ’if avec l’intention d’inviter les Banû Thaqîf à Islam. Même s’ils n’acceptaient pas l’islam, il devrait au moins les convaincre de lui permettre de travailler tranquillement pour sa mission. Il n’avait à ce moment là aucun moyen de transport et accomplit tout le voyage jusqu’à Tâ’if à pied. Selon certaines traditions, il y alla seul, mais selon d’autres, il était

accompagné de Zayd Ibn Hârithah. Il resta à Tâ'if quelques jours, s'adressa à chacun des chefs et des notables des Banû Thaqîf et leur parla de sa mission. Non seulement ils refusèrent de l'écouter, mais encore ils lui notifièrent simplement de quitter leur ville. Ils craignaient que son prêche ne corrompe les jeunes générations. Ainsi, il fut contraint de quitter Tâ'if . Alors qu'il quittait la cité, les chefs de Thaqîf lui envoyèrent leurs esclaves et des canailles, qui, hurlant, le poursuivirent en hurlant , l'injuriant et le couvrant de pierres, tout au long de son trajet, de part et d'autre de la route, jusqu'à ce qu'il soit brisé par des blessures et que ses chaussures soient pleines de sang. Abattu et extenué, il trouva refuge à l'ombre du mur d'un jardin hors de Tâ'if et pria :

"O Seigneur, à Toi je me plains de ma faiblesse, de mes faibles ressources, et de mon humilité devant les hommes. O Très Miséricordieux Tu es le Seigneur des faibles, et Tu es mon Seigneur. A qui vas-Tu me confier ? A quelqu'un d'éloigné qui va me détourner ? Ou à un ennemi à qui Tu as donné le pouvoir de disposer de moi ? Si tu n'es pas en colère après moi, je ne me ferai pas de souci. Ta faveur est plus large pour moi. Je prends refuge dans la lumière de Ta contenance, par laquelle l'obscurité est illuminée, et les choses de ce monde et de l'au-delà sont correctement ordonnées, de crainte que Ta colère ne s'abatte sur moi ou que ta fureur ne tombe sur moi. C'est à Toi que nous devons donner satisfaction jusqu'à ce que Tu sois Bien Heureux. Il n'est nul pouvoir, ni puissance sinon en Toi."

Affligé et éreinté à son retour, il eut l'impression, lorsqu'il parvint près de Qarn Al-Manâzil, que le ciel était assombri par des nuages. Il regarda et vit Gabriel devant lui, qui l'appelait : "Allâh a entendu la voie que ton peuple a prise. Il a, donc, envoyé cet ange responsable des montagnes. Tu peux le commander comme il te plaît ». Alors l'ange des montagnes le remercia et se soumit : "Si tu veux, je renverse n'importe laquelle de ces montagnes sur ces gens » Le Saint Prophète répliqua : "Non, mais j'espère qu'Allâh fera de leurs progénitures des gens qui adoreront nul autre que Lui, L'Unique. » (Bukhârî, Dhikr al-Malâ'ikah ; Muslim : Kitâb Al-Maghâzî ; Nasâ'î :Al-Bauth).

Après cela, il s'en alla séjourner quelques jours à la Mecque, perplexe quant à ce qu'il devra faire face aux gens de la Mecque, qui, pensait-il, seraient encore plus montés contre lui en apprenant ce qui s'est passé à Tâ'if. Ce fut là qu'une nuit alors qu'il était entrain de réciter le Coran en prière, un groupe de jinns passa près de lui, écoutèrent le Coran, y crut, et retourna vers son peuple pour y prêcher l'islam. Ainsi, Allâh informa Son Prophète que si les hommes fuyaient son invitation, beaucoup de jinns, devinrent croyants, et propageaient son message parmi les leurs.

Thèmes et Sujets Abordés

C'est, ainsi, dans ces conditions que cette sourate fut envoyée. Quiconque garde en mémoire ce contexte, d'une part, et étudie cette sourate, d'autre part, ne laissera aucun doute dans son esprit sur le fait qu'elle n'est pas du tout l'œuvre de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — mais « une révélation du Tout Puissant, du Tout Sachant Allâh. » Nulle part, du début à la fin de cette sourate, on ne trouve quelques sentiments et quelques réactions humaines, qui seraient naturellement le fait d'un homme dans de si dures conditions. Si c'eût été le propos de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — à qui les peines personnelles successives et l'incommensurable, récente et amère expérience à Tâ'if ont causé une anxiété et une angoisse extrêmes, cela se serait reflété d'une manière ou d'une autre sur l'état d'esprit d'un homme sujet à ces afflictions et ces peines. Considérons la prière que nous avons citée plus haut : elle contient son propre langage, chacun de ses mots est plein de sentiments qu'il eut à ce moment. Mais cette sourate qui a été révélée précisément dans la même

période et qui a même été récitée par le Prophète — paix et bénédictions sur lui — dans les mêmes conditions, est absolument vierge de tout signe ou de trace de temps.

Le sujet de cette sourate est d’avertir les mécréants des erreurs dans lesquelles ils sont impliqués et dans lesquelles ils persistent avec arrogance, et ceux qui condamnent l’homme qui tente de les sauver. Ils regardent le monde comme un endroit inutile et sans finalité où ils ne doivent rendre de comptes à personne. Ils pensaient que l’invitation au Tawhîd (monothéisme) était fausse et ils persistaient à croire que leurs propres divinités étaient en fait les Associées d’Allâh. Ils n’étaient pas disposés à croire que le Coran était la parole du Seigneur des mondes. Ils avaient une conception erronée et étrange de l’apostolat à partir de laquelle ils proposèrent d’étranges critères pour juger les revendications du Saint Prophète. Dans leur conception, le fait que leurs anciens et les chefs tribaux importants, ainsi que les soit-disant leaders de leur nation n’acceptaient pas l’’islam, mais que seuls quelques jeunes hommes, quelques pauvres gens et quelques esclaves ont affirmé leur foi en lui, constitue une bonne preuve que la religion islamique n’est pas basée sur la vérité. Ils pensaient que la Résurrection, la vie après la mort, les rétributions et les punitions de l’au-delà étaient des mensonges qui ne pouvaient nullement se réaliser.

Dans cette sourate, chacune de ces fausses conceptions a été réfutée d’une manière brève mais rationnelle, et les mécréants sont avertis que s’ils voulaient rejeter l’invitation du Coran et la Prophétie du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — par leurs préjugés et leur obstination au lieu d’essayer de comprendre sa vérité rationnellement, ils ne font que préparer leur propre perte.

Sourate Muhammad

La sourate tire son nom de l’expression "wa âmanu bimâ nuzzila `alâ Muhammad" ("et ont cru en ce qui a été révélé à Muhammad") au verset 2, indiquant ainsi que cette sourate cite le nom de Muhammad (Paix et Bénédiction d’Allah sur Lui). De plus, elle est également connue sous le nom "Al-Qitâl" (Le Combat) qui provient de l’expression "wa dhukira fîhâ al-qitâl" ("[...] où le combat est mentionné") du verset 20.

Période de Révélation

Le contenu de cette sourate indique qu’elle a été révélée après l’Hégire à Médine quand la lutte a été imposée sans pour autant que la lutte active ne soit encore engagée. Des arguments détaillés à l’appui sont donnés plus bas.

Contexte Historique

Les conditions au moment où cette sourate a été révélée étaient telles que les Musulmans étaient devenus la cible de persécution et de tyrannie à la Mecque en particulier et en Arabie en général, et leur vie était devenue malheureuse. Bien que les musulmans de toutes parts émigrèrent à Médine pour y trouver refuge, les Quraysh n’étaient pas prêts à les laisser y vivre en paix. Ainsi, le petite colonie fut oppressée par l’ennemi, dont l’objectif était son extermination complète. La seule alternative laissée aux musulmans était la suivante : soit ils se rendaient aux forces des ignorants, abandonnant ainsi leur mission d’expansion de la vraie Foi, ou alors la pratiquant en secret ; soit ils se mettaient en état de guerre au péril de leurs vies pour régler définitivement la question de savoir si l’Islam ou l’ignorance triompherait en Arabie.

A cette occasion, Allah montra aux musulmans la même voie de résolution et de volonté, qui est la seule voie pour les vrais croyants. Il leur permit d’abord de se battre dans la sourate Al-Hajj (verset 39) et leur imposa ensuite la lutte dans sourate Al-Baqarah, verset 190. Mais à cette époque, tout le monde savait ce qu’il en coûtait de partir en guerre dans ces conditions. Il n’y avait qu’une poignée de musulmans à Médine, qui ne pouvaient même pas rassembler un millier de soldats. Pourtant, ils étaient dans l’obligation de prendre l’épée et de se heurter contre les forces païennes de l’Arabie entière. La Médine accueillait des centaines d’émigrés qui étaient encore sans logement et non établis, mais elle pouvait à peine payer les armes nécessaires à équiper les soldats pour la guerre quand bien elle limitait la nourriture à cette époque où elle était boycottée économiquement par les arabes de toutes parts.

Thèmes et Sujets Abordés

Telles étaient les conditions lorsque la sourate fut révélée. Son but était de préparer les croyants à la guerre et de donner les instructions préliminaires à cet égard. C’est pourquoi elle est aussi appelée al-qitâl. Elle traite des sujets suivants :

Au début de la sourate : des deux groupes qui se confrontaient à cette époque, l'un avait refusé la Vérité et était devenu un obstacle pour l'autre sur le chemin d'Allah, alors que l'autre groupe avait accepté la Vérité qui avait été envoyée par Allah à son Serviteur, Muhammad (Paix et Bénédiction d'Allah sur lui). Alors, Allah décida finalement que tous les actes du premier groupe seraient vaines et inutiles et qu'Il favoriserait la condition et les affaires du second.

Après cela, les Musulmans reçurent les premières instructions de guerre, ils furent rassurés par l'aide et les conseils d'Allah : ils avaient l'espoir qu'en se sacrifiant pour la cause d'Allah leur récompense sera des meilleures et ils étaient assurés que leur lutte dans le chemin de la Vérité ne serait pas une perte, mais ils seraient abondamment récompensés aussi bien dans ce monde que dans l'Au-Delà.

Par contre, les mécréants étaient privés du soutien et des conseils d'Allah : aucun de leurs desseins ne réussirait dans leur conflit contre les croyants, et un bien misérable destin les attendait dans le monde ici bas et dans l'Au-Delà. Ils pensaient avoir remporté une victoire en chassant le Prophète d'Allah de La Mecque, mais en fait ils n'avaient fait que précipiter leur propre perte.

Après cela, le discours s'adresse aux hypocrites qui se faisaient passer pour des Musulmans sincères avant que l'ordre de lutte ne soit envoyé, mais qui se déconcertèrent une fois le commandement effectivement envoyé, ils commencèrent alors à conspirer avec les mécréants pour se préserver des dangers de la guerre. Ils ont été clairement prévenus qu'aucune œuvre n'était acceptable pour Allah de la part de ceux qui avaient fait preuve d'hypocrisie à Son égard et à l'égard de Son Prophète. Tous ceux qui avaient professé leur Foi étaient testés pour savoir s'ils étaient du coté de la Vérité ou du Mensonge, si leurs sympathies allait vers l'islam et les musulmans, ou vers l'incrédulité et les mécréants, s'ils chérissaient davantage leurs propres personnes et leurs intérêts ou la Vérité à laquelle ils avaient promis de croire et de suivre. Ceux qui échouèrent à ce test n'étaient pas du tout des croyants ; leur prière, leur jeûne et leur zakât ne méritaient aucune récompense d'Allah.

Ensuite, les Musulmans sont exhortés à ne pas perdre leur ardeur malgré leur petit nombre et leur manque d'équipement contre la puissance des mécréants : ils ne doivent pas montrer de faiblesse en leur offrant la paix, qui contribuerait à les enhardir encore plus contre l'islam et les musulmans. Mais, ils devraient faire montre de confiance en Allah et se heurter aux forces néfastes des mécréants. Allah est avec les Musulmans : eux seuls triompheront ; et la force de l'incrédulité sera humiliée et vaincue.

En conclusion, les musulmans sont invités à dépenser leur richesse pour la cause d'Allah. Bien que très faibles économiquement à cette époque, le problème auquel ils devaient faire face était la survie de l'islam et des Musulmans. Le sérieux et la délicatesse du problème exigeaient non seulement que les Musulmans risquent leurs vies pour sauvegarder leur personne et leur Foi contre la domination de l'incrédulité, mais aussi qu'ils développent leurs ressources économiques autant que possible en préparation de la guerre afin de permettre l'exaltation de la religion d'Allah, Gloire à Lui. Par conséquent, ils sont clairement avertis : Quiconque adopte une attitude avare ne fait pas de mal à Allah en fait, mais va à sa propre perte, car Allah n'attend pas d'aide de la part des hommes. Si un groupe d'hommes se rend coupable de polythéisme en offrant des sacrifices pour la cause de la Religion, Allah le ferait disparaître et le remplacerait par un autre groupe.

Sourate Al-Fath (La conquête)

La sourate tire son nom du tout premier verset, de l'expression "*Innâ fatahnâ laka fathan mubînâ*" (Certes nous t'avons accordé une conquête éclatante). Al-Fath (La Conquête) est non seulement le nom de la sourate mais est aussi le sujet qui y est traité, car elle a trait à la grande victoire qu'Allâh a assurée au Saint Prophète et aux Musulmans à travers la trêve d'Al-Hudaybiyah.

Période de Révélation

Les traditions s'accordent à dire qu'elle a été révélée au mois de Dhul-Qi`dah en l'an 6 de l'Hégire, alors que le Saint Prophète revenait vers Médine, après avoir conclu la Trêve d'Al-Hudaybiyah avec les mécréants de la Mecque.

Contexte Historique

Les événements en rapport avec cette sourate commencèrent comme suit : Un jour le Saint Prophète vit en songe qu'il marchait vers La Mecque avec ses Compagnons et il se vit en train d'y accomplir la `Umrah. De toute évidence, le rêve du Prophète ne pouvait être un rêve anodin, ni une simple fiction, il s'agissait plutôt d'une inspiration Divine comme Allâh Lui-Même le confirma plus bas dans le verset 27 où il dit que Lui-Même avait montré ce rêve à son Messager. Par conséquent, il ne s'agissait pas d'un simple rêve mais d'une inspiration divine que le Saint Prophète devait exécuter et suivre.

Apparemment, il ne semblait pas possible de se conformer à cette inspiration. Les Qurayshites incrédules avaient défendu aux musulmans de se rendre à la Ka`bah au cours des six dernières années et aucun musulman n'avait été autorisé pendant cette période à approcher la Ka`bah afin d'accomplir le Hajj et la `Umrah. Par conséquent, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'ils permettent au Saint Prophète d'entrer à La Mecque accompagné de ses Compagnons. Si les musulmans se rendaient à La Mecque vêtus de leurs vêtements de pèlerinage et avec l'intention d'accomplir le Hajj, tout en emportant leurs armes, cela aurait provoqué leurs ennemis et donc incité à la guerre. Mais s'ils s'y rendaient sans armes, cela revenait à mettre leur vie en danger.

Dans de telles conditions, personne ne voyait comment l'inspiration divine pouvait être réalisée. Mais le point de vue du Prophète était différent. Il se devait d'exécuter l'ordre que son Seigneur lui intimait quel qu'il fût sans aucune crainte, ni aucune appréhension, ni aucun doute. Par conséquent, le Saint Prophète informa ses Compagnons de son rêve et commença à faire les préparatifs du voyage. Parmi les tribus vivant dans les environs, il fit également l'annonce publique qu'il allait accomplir la `Umrah et que les gens pouvaient se joindre à lui. Ceux qui en jugèrent selon les conditions apparentes pensèrent que lui et ses Compagnons allaient se jeter dans la gueule du loup et donc personne n'était enclin à les accompagner dans cette expédition. Mais ceux qui avaient vraiment foi en Allâh et en Son Messager étaient les moins gênés par les conséquences. Pour eux, le fait que l'inspiration soit divine et que le Prophète d'Allâh ait décidé de mener à bien ce projet suffisait. Après cela, rien ne pouvait les empêcher d'accompagner le Messager d'Allâh.

Ainsi, mille quatre-cents compagnons se préparèrent à le suivre dans ce voyage hautement périlleux. Cette caravane bénie se mit en route pour Médine au début du mois de Dhul-Qi`dah, en l'an 6 de l'Hégire. À Dhul-Hulayfah, ils revêtirent leurs vêtements de pèlerins avec l'intention d'accomplir la `Umrah . Ils prirent soixante-dix chameaux avec des colliers autour du cou indiquant par là qu'ils

étaient destinés au sacrifice ; ils gardèrent seulement chacun une épée dans son fourreau, ce que tout pèlerin de la Ka`bah était autorisé à porter selon la coutume reconnue en Arabie, à l'exclusion de toute autre arme. Ainsi, la caravane partit pour la Ka`bah, la Maison d'Allâh à La Mecque, en chantant l'invocation prescrite : "*Labbayk Allâhuma Labbayk !*".

La nature des relations entre La Mecque et Médine à cette époque n'était que trop bien connue de tous les arabes. Tout juste l'année précédente, au mois de Shawwâl de l'an 5 de l'Hégire, les Qurayshites avaient rassemblé les tribus arabes en une coallition et avaient assailli Médine et c'est là qu'avait eu lieu la Bataille de la Tranchée. Donc, quand le Saint Prophète se mit en route avec une si grosse caravane pour la ville d'origine de son ennemi assoiffé de sang, toute l'Arabie fut stupéfaite ; les gens remarquèrent également que la caravane n'avait pas l'intention de se battre mais qu'elle se dirigeait vers la Maison d'Allâh pendant "un mois sacré" en tenue de pèlerinage emmenant avec elle les animaux à sacrifier et qu'elle était totalement dépourvue d'armes.

Les Qurayshites étaient déconcertés par cette initiative audacieuse prise par le Saint Prophète. Dhul-Qi`dah était l'un de ces mois sacrés et de paix où s'effectuait le pèlerinage en Arabie depuis des siècles. Personne, pendant ce mois, n'avait le droit d'interférer avec une caravane qui pourrait venir pour le Hajj ou la `Umrah en tenue de pèlerinage ; cela était tellement sacré, que même une tribu ennemie ne pouvait être empêchée de traverser son territoire selon la règle reconnue dans ce pays.

Les Qurayshites se trouvaient donc face à un dilemme, car s'ils attaquaient cette caravane médinoise et l'empêchaient de rentrer à la Mecque, cela soulèverait une vague de protestation dans toute la région et toutes les tribus arabes penseraient que les Qurayshites voulaient monopoliser la Ka`bah, et chaque tribu se serait méfiée car cela aurait signifié que l'autorisation d'accomplir le Hajj ou la `Umrah ne dépendrait à l'avenir que de la volonté des Qurayshites et que ceux-ci auraient empêché toute tribu avec laquelle ils étaient en froid de visiter la Ka`bah, tout comme ils avaient arrêté les pèlerins Médinois. Ils pensèrent que ce serait là une grave erreur, qui pourrait soulever contre eux une vaste révolte dans toute l'Arabie. Mais d'autre part, s'il permettait à Muhammad - paix et bénédictions d'Allâh sur lui - et à son importante caravane d'entrer dans la ville en toute sécurité, ils perdraient leur image de pouvoir en Arabie et les gens diraient qu'ils ont eu peur de Muhammad.

Finalement, après une grande vague de confusion, de perplexité et d'hésitation, leur soit-disant sens de l'honneur prit le dessus et, au nom de leur prestige, ils décidèrent d'empêcher à tout prix l'entrée dans la cité de la Mecque de la caravane.

Le Saint Prophète avait envoyé un homme des Banû Ka`b pour espionner les Qurayshites afin qu'il soit tenu informé de leurs intentions et mouvements. Quand le Saint Prophète atteignit Usfan, cet homme leur fit savoir que les Qurayshites avait atteint Dhû Tuwa avec tout un équipement et qu'ils avaient envoyé Khâlid Ibn Al-Walîd avec deux cents cavaliers en détachement en direction de Kura` Al-Ghamim pour les intercepter. Les Qurayshites voulaient d'une façon ou d'une autre provoquer les Compagnons du Saint Prophète au combat afin qu'ils puissent dire aux autres Arabes que la caravane s'était déplacée effectivement pour se battre et que leurs tenues de pèlerins n'étaient qu'une ruse.

En recevant ces informations, le Saint Prophète changea immédiatement d'itinéraire et suivit une piste tortueuse et rocheuse pour arriver à Hudaybiyah qui était située juste à la frontière du territoire sacré de La Mecque. Là, il reçut la visite de Budayl Ibn Warqa, le chef des Banû Khuza`ah, accompagné de quelques hommes de sa tribu. Ils lui demandèrent pourquoi il était là. Le Saint Prophète répondit que lui et ses Compagnons étaient venus seulement pour le pèlerinage à la Maison d'Allâh et pour tourner

autour d’elle en tant qu’acte d’adoration et non de guerre. Les hommes de Khuza`ah allèrent répéter cela aux chefs de Quraysh et leur conseillèrent de ne pas interférer avec des pèlerins. Mais les Qurayshites étaient obstinés. Ils envoyèrentHulays Ibn `Alqamah, le chef des Ahabish, au Saint Prophète pour le persuader de repartir. Ils espéraient que quand Muhammad - paix et bénédictions d’Allah sur Lui - refuserait d’écouter Hulays, ce dernier reviendrait déçu et par conséquent les Ahabish s’aligneraient de leur coté.

Mais quand Hulays revint et vit que toute la caravane portait ses vêtements de pèlerinage, qu’elle avait apporté des chameaux à sacrifier avec des colliers festifs autour du cou et qu’elle était venue pour vénérer la Maison d’Allâh et non pas pour se battre, il retourna à la Mecque sans avoir discuté avec le Saint Prophète. Il dit clairement au chef de Quraysh que ces gens-là n’avaient d’autre objectif que celui de rendre visite à la Ka`bah ; s’ils avaient l’intention d’interdire leur entrée, les Ahabish n’allaient pas s’associer à un tel acte, parce qu’ils ne s’étaient pas alliés à eux pour les soutenir au détriment des traditions et coutumes sacrées.

Ensuite, les Qurayshites envoyèrent `Urwah Ibn Mas`ûd Ath-Thaqafî ; il entra dans de longues négociations avec le Saint Prophète afin de le persuader d’abandonner son idée de rentrer dans la cité mecquoise. Mais le Saint Prophète lui donna la même réponse que celle donnée à Khuza`ah, à savoir qu’il n’était pas venu pour se battre mais pour faire honneur à la maison d’Allâh et faire son devoir religieux. `Urwah repartit et dit aux Qurayshites : " J’ai été dans les cours de César et de Chosroes, ainsi qu’à celle du Négus, mais par Dieu, jamais je n’ai vu un peuple aussi dévoué à un roi comme le sont les Compagnons de Muhammad - paix et bénédictions d’Allâh sur lui. Quand Muhammad faisait ses ablutions, ils ne laissaient pas l’eau utilisée tomber sur le sol mais ils s’en frottaient le corps et les vêtements. Maintenant, à vous de voir ce que vous avez à faire".

Parallèlement, alors que les messages arrivaient et les négociations étaient encore en cours, les Qurayshites essayaient inlassablement de lancer en secret des attaques sur le camp musulman afin de provoquer les Compagnons et de quelque façon que ce soit les inciter à la guerre. Mais, à chaque fois, la tolérance et la patience des Compagnons et la sagesse et la sagacité du Prophète finissaient par frustrer leurs desseins. Une fois, quarante ou cinquante de ces hommes vinrent la nuit et attaquèrent le camp musulman avec des pierres et des flèches. Les Compagnons les emprisonnèrent tous et les présentèrent au Saint Prophète, mais il les laissa partir.

Lors d’une autre tentative, quatre-vingts hommes vinrent en provenance de Tan`îm juste au moment de la prière de Fajr et tentèrent une attaque surprise. Ils furent également pris, mais une fois de plus le Saint Prophète leur pardonna. Ainsi, les Qurayshites continuèrent à récolter échec après échec dans chacune de leurs tentatives. Enfin, le Saint prophète fit de notre maître `Uthmân - qu’Allâh soit satisfait de lui - son messager pour les mecquois afin de les informer qu’ils n’étaient pas venus pour se battre mais seulement en vue du pèlerinage, qu’ils avaient apporté avec eux les chameaux à sacrifier et qu’ils allaient repartir après le pèlerinage et le sacrifice. Mais les Qurayshites n’étaient pas d’accord et retinrent notre maître `Uthman dans la cité.

Pendant ce temps, une rumeur colporta l’assassinat de notre maître `Uthmân. Ne le voyant pas revenir dans les délais prévus, les Musulmans crurent à cette rumeur. Ils ne pouvaient alors plus faire preuve de tolérance. Le motif de l’entrée à La Mecque changea à ce moment précis. Initialement, ils n’avaient pas l’intention d’utiliser la force. Mais après la mise à mort de leur ambassadeur, les Musulmans n’avaient d’autre choix que celui de préparer la guerre. Alors le Saint Prophète rassembla tous ses Compagnons et leur fit jurer de lutter jusqu’à leur mort. Étant donnée la situation critique, il ne

s’agissait pas d’un engagement ordinaire. Les musulmans présents n’étaient alors que mille quatre cents. Ils étaient venus sans armes, faisaient camp à la frontière de la Mecque, à quatre cents kilomètres de leur ville. L’ennemi pouvait attaquer en force et les cerner grâce à ses alliés des tribus voisines.

Néanmoins, aucun membre de la caravane, sauf un, ne refusa de porter le serment de lutter jusqu’à la mort, et il ne pouvait y avoir une meilleure preuve de dévouement et de sincérité pour la cause d’Allâh. Cette promesse fit son entrée dans l’histoire de l’islam sous le nom de "Serment de l’Agrément" (*Bay`at Ar-Ridwân*). Plus tard, on apprit que notre maître `Uthmân était vivant. Non seulement fut-il relâché mais arriva une délégation quraisite sous la direction de Suhayl Ibn `Amr pour négocier la paix avec le Saint Prophète. Les Qurayshites n’insistèrent plus alors sur l’interdiction de l’entrée à La Mecque du Saint Prophète et de ses Compagnons. Cependant, pour garder la face, ils insistèrent pour que cette année là il retourne à Médine et qu’il revienne l’année suivante pour accomplir la `Umrah.

Après de longues négociations, la paix fut conclue sous les termes suivants :

1. La guerre serait suspendue pendant dix ans, et aucun camp ne se prêtera à aucune hostilité, ouverte ou secrète contre l’autre.

2. Si pendant cette période, un homme de Quraysh passait du côté de Muhammad sans la permission de son gardien, il leur serait livré, mais si un Compagnon de Muhammad passait du côté de Quraysh, il ne leur serait pas rendu.

3. Chaque tribu arabe aurait la liberté de s’allier à l’un ou l’autre camp et de s’engager dans des traités avec lui.

4. Muhammad et ses hommes pourraient repartir cette année et revenir l’année suivante pour la `Umrah et rester à La Mecque trois jours, à condition qu’ils n’apportent avec eux qu’un sabre dans son fourreau et aucune autre arme de guerre. Pendant ces trois jours, les habitants de La Mecque quitteraient la cité pour eux (pour éviter tout risque de conflit) mais ils n’avaient pas le droit d’emmener avec eux un seul de ses habitants au retour.

Lorsque les conditions du traité furent réglées, l’armée musulmane entière était profondément peinée. Personne ne comprenait l’intérêt que le Saint Prophète trouvait en acceptant ces conditions. Personne n’avait la clairvoyance pour prévoir le grand bénéfice qui allait résulter de ce traité. Les Qurayshites incrédules le considéraient comme une victoire, et les Musulmans, attristés, se demandaient pourquoi s’humilier en acceptant ces conditions misérables. Même un homme d’état du calibre de notre maître `Umar dit qu’il n’avait à aucun moment douté depuis qu’il avait embrassé l’islam, mais qu’à cette occasion, il n’avait pu s’en empêcher. Brûlant d’impatience, il alla trouver notre maître Abû Bakr et lui dit : " N’est-il pas le Messager d’Allah et ne sommes-nous pas des musulmans, et eux ne sont-ils pas des polythéistes ? Alors pourquoi devrions-nous accepter ce qui est humiliant pour notre Foi ?" Il lui répondit : " Ô Omar, il est très certainement le Messager d’Allah, et Allah ne fera jamais de lui un perdant". Insatisfait, il alla voir le Saint Prophète lui-même et lui posa les mêmes questions, et il lui répondit de la même manière que notre maître Abû Bakr. Après cela, notre maître Omar continua à offrir des prières surérogatoires et à faire l’aumône afin qu’Allâh lui pardonne son insolence envers le Saint Prophète à cette occasion.

Deux choses dans ce traité étaient très ennuyeuses pour les Musulmans. Tout d'abord la deuxième condition qu'ils considéraient comme expressément injuste : s'ils devaient rendre un fugitif en provenance de La Mecque, pourquoi les Qurayshites ne renverraient-ils pas un fugitif de Médine ? À cela le Saint Prophète répondit : "À quoi nous servirait celui qui a fui de chez nous ? Qu'Allâh le garde loin de nous ! Et si nous rendons celui qui a fui de chez eux, Allâh lui donnera d'autres échappatoires".

L'autre point qui leur restait sur le cœur était la quatrième condition. Les Musulmans pensaient qu'en l'acceptant, ils repartaient perdants et cela était humiliant. De plus, Ils étaient péiné de repartir sans avoir accompli la `Umrah alors que le Saint Prophète les avaient vu en songe accomplir le *tawâf* de La Mecque. À cela, le Saint Prophète répondit que dans sa vision l'année n'était pas précisée. Selon les conditions du traité, ils pourraient donc accomplir le *tawâf* l'année suivante selon la Volonté d'Allâh.

Au moment où le document était en cours de rédaction, le propre fils de Suhayl Ibn `Amr, Abou Jandal, qui s'était converti et qui avait été emprisonné par les païens de La Mecque, parvint à s'échapper pour le camp du Saint Prophète. Il avait des chaînes aux pieds et des traces de violence sur le corps. Il implora le Saint Prophète de l'aider à le libérer de sa prison. Cette scène ne fit qu'accroître le découragement des Compagnons et ils étaient profondément émus. Mais Suhayl Ibn `Amr répondit que les conditions de l'accord avaient été conclues entre les parties avant que la rédaction de celui-ci ne soit terminée ; par conséquent, le garçon devait leur être remis. Le Saint Prophète admit son argument et Abû Jandal fut remis à ses oppresseurs.

Lorsque le document fut terminé, le Saint Prophète parla aux Compagnons et leur dit de sacrifier leurs animaux sur place, qu'ils rasent leurs têtes et qu'ils ôtent leurs vêtements de pèlerins, mais personne ne bougea. Le Saint Prophète répéta l'ordre trois fois mais les Compagnons étaient tellement envahis par leur déprime et leur abattement qu'ils n'obtempérèrent pas. Pendant toute la période de sa mission prophétique, à aucun moment il n'avait eu à ordonner à ses Compagnons de faire une chose sans qu'ils ne s'empressent de l'accomplir. Cela lui causa un grand choc, et il se rendit sous sa tente et exprima sa peine à sa femme, notre dame Umm Salamah. Elle le conseilla disant : " En silence, vas sacrifier ton chameau, fais venir un barbier et fais-toi raser. Après cela, les gens feront automatiquement ce que tu auras fait et ils comprendront que ta décision est prise et ne changera pas".

C'est précisément ce qui se passa. Les gens égorgèrent leurs animaux, se rasèrent la tête ou se raccourcirent les cheveux et retirèrent leurs tenues de pèlerins, mais leurs cœurs étaient encore affligés.

Plus tard, quand la caravane repartit pour Médine, déprimée et abattue par la trêve de Hudaybiyah, cette sourate fut révélée à Janan (ou selon d'autres narrations à Kura` Al-Ghamim). Elle dit aux Musulmans que ce traité qu'ils considéraient comme une défaite était en fait une grande victoire. Après sa révélation, le Saint Prophète convoqua les Musulmans et leur dit : " Aujourd'hui voici ce qui m'a été révélé et qui, à mes yeux, vaut plus que toute chose dans ce monde et ce qu'il contient". Il récita alors cette sourate, particulièrement pour notre maître `Umar, car c'était celui qui se sentait le plus abattu.

Bien que les croyants fussent satisfaits à l'écoute de cette Révélation Divine, peu de temps après, les avantages de ce traité commencèrent à apparaître les uns après les autres jusqu'à ce que tout le monde soit parfaitement convaincu que ce traité de paix était en effet une grande victoire :

1. Pour la première fois, l'existence d'un État islamique en Arabie était dûment reconnue. Avant cela, aux yeux des Arabes, la position du Saint Prophète Muhammad - paix et bénédiction d'Allah sur lui - et de ses Compagnons n'était pas meilleure que celle des rebelles opposés à Quraysh et aux autres tribus arabes : ils les considéraient comme hors-la-loi. Les Qurayshites, eux mêmes en concluant cet accord avec le Saint Prophète, reconnaissaient sa souveraineté sur les territoires de l'État Islamique et ouvraient la voie aux tribus arabes pour leur permettre de conclure des traités d'alliance avec le pouvoir politique de leur choix.

2. En admettant le droit des musulmans d'accomplir le pèlerinage à la Maison d'Allâh, les Qurayshites admettaient aussi que l'Islam n'était pas un principe anti-religieux, ce qu'ils pensaient jusque-là, mais qu'il s'agissait d'une des religions admises en Arabie. Comme les autres Arabes, les disciples de cette religion avaient aussi le droit d'accomplir les rites du Hajj et de la `Umrah. Ceci réduit la haine dans les cœurs des arabes causée par la propagande contre l'Islam, perpétrée jusque-là par les Qurayshites.

3. La signature d'un pacte de non-agression de 10 ans apporta la paix totale aux Musulmans. Dans tous les coins et recoins de l'Arabie, ils prêchèrent l'Islam avec un tel esprit et une telle vitesse qu'en l'intervalle des deux années qui suivirent Hudaybiyah le nombre de ceux qui embrassèrent l'Islam dépassa largement celui de ceux qui embrassèrent l'Islam pendant les 19 et quelques années précédentes. C'était à cause de ce traité que deux ans plus tard que suite à la violation par les Qurayshites du traité que le Saint Prophète envahit la Mecque, il était accompagné d'une armée de 10000 hommes forts, alors qu'au moment de Hudaybiyah seulement 1400 hommes avaient rejoint la marche.

4. Après la suspension des hostilités par les Qurayshites, le Saint prophète eut l'opportunité d'établir et de renforcer la loi islamique dans ses territoires et de transformer la société islamique en une civilisation à part entière et en un mode de vie avec la mise en vigueur de la loi islamique. C'est à propos de cette grande bénédiction qu'Allah dit au verset 3 de la sourate Al-Mâ'idah : "Aujourd'hui Je vous ai parfait votre religion, J'ai parachevé Mon bienfait sur vous et approuvé pour vous l'Islam comme Le Mode de Vie. "

5. Un autre bénéfice qui provenait de la Trêve avec les Qurayshites était qu'ayant une paix assurée dans le sud les Musulmans prirent le pouvoir sur les forces adverses dans le nord et le centre de l'Arabie facilement. Trois mois seulement après le traité de Hudaybiyah, Khaybar, la principale forteresse des juifs, fut conquise et après cela, la colonie juive de Fadak, Wâdil-Qurâ, Taym et Tabûk passèrent sous contrôle musulman les unes après les autres. Ensuite, toutes les autres tribus d'Arabie centrale, qui étaient alliées aux juifs et aux Qurayshites passèrent dans le giron de l'Islam. Ainsi, deux ans après Hudaybiyah, l'équilibre des pouvoirs avait tellement changé que la force des Qurayshites et des païens fléchissent et la domination de l'Islam devint certaine.

Telles étaient les bénédictions que les Musulmans récoltèrent du traité de paix qu'ils considéraient comme une défaite et que les Qurayshites voyaient comme une victoire. Cependant, ce qui avait troublé les Musulmans plus que tout dans ce traité, c'était la condition à propos des fugitifs de la Mecque et de Médine, selon laquelle les premiers seraient rendus alors que les seconds non. Mais peu de temps après, cette condition s'avéra désavantageuse pour les Qurayshites, et l'expérience révéla à quel point le Saint Prophète avait bien vu la portée de ses conséquences et c'est pourquoi il les avait acceptées.

Quelques jours après le traité, un Musulman de la Mecque, Abû Basîr, s'était échappé des mains de Quraysh pour rejoindre Médine. Les Qurayshites exigèrent de le récupérer et le Saint Prophète le rendit aux hommes qui avaient été envoyés de La Mecque pour l'arrêter. Mais sur le chemin du retour vers La Mecque, il s'enfuit de nouveau et s'installa sur la route près des côtes de la Mer Rouge, que les caravanes marchandes de Quraysh empruntaient pour se rendre en Syrie. Après cela, tout musulman qui parvenait à s'échapper des mains de Quraysh allait rejoindre Abû Basîr au lieu d'aller à Médine, jusqu'à ce que leur nombre s'élevât à soixante-dix hommes. Ils s'en prirent à toute caravane de Quraysh passant par là et la dépecèrent, si bien que les Qurayshites supplièrent le Saint Prophète d'appeler ces hommes à Médine. La condition à propos du retour des fugitifs devint caduque d'elle-même.

La sourate devrait être lue en gardant ce contexte historique à l'esprit pour en avoir une bonne compréhension.

Sourate Al-Hujurât (Les Appartements)

Cette sourate tire son nom du verset 4 dans lequel figure le mot hujurât (appartements).

Période de Révélation

Les traditions, tout comme le sujet traité dans la sourate, montrent que cette sourate est une compilation des commandements et d'instructions envoyés à diverses occasions, et rassemblés en raison de la pertinence du thème. De plus, les traditions indiquent que la plupart de ces commandements ont été envoyés durant la dernière phase de la vie du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à Médine. Par exemple, au verset 4, les commentateurs affirment qu'elle a été révélée à propos de Banû Tamîm. Leur délégation venait d'arriver à Médine et appelait le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — de l'extérieur des appartements de ses épouses, et selon les biographies du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — cette délégation s'était rendue à Médine en l'an 9 A.H. De même, de nombreux hadîths confirment que le verset 6 a été révélé à propos d'Al-Walîd Ibn `Uqbah que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait envoyé collecter le zakât des Banû Al-Mustaliq, et Al-Walîd Ibn `Uqbah est connu pour s'être converti à l'Islam lors de la conquête de la Mecque.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette sourate veut enseigner aux musulmans les bonnes manières qui doivent qualifier un vrai croyant. Les cinq premiers versets leur donnent les manières qu'ils devraient observer par rapport à Allâh et à Son Messager.

D'autre part, la sourate donne l'instruction qu'il n'est pas juste de croire à toutes les nouvelles que l'on reçoit et d'agir par rapport à elles sans mure réflexion. Si l'on reçoit une information sur une personne, un groupe ou une communauté, on se doit de vérifier avec attention les sources. Si les sources ne sont pas fiables, l'information doit être vérifiée et examinée pour s'assurer de son authenticité avant de décider de la marche à suivre.

Plus loin, la sourate indique quelle attitude les autres Musulmans doivent adopter dans le cas où deux groupes de musulmans entrent en conflit mutuel. Les musulmans sont exhortés à se protéger contre les maux qui corrompent la vie collective et gâtent les relations mutuelles. Se moquer, se railler les uns les autres, user de sobriquets les uns vis-à-vis des autres, créer la suspicion, interférer dans les affaires des autres et médire sont des maux qui sont non seulement des péchés en eux-mêmes mais aussi qui corrompent la société. Allâh a mentionné tous ces maux un à un et les a déclarés illicites.

Ensuite, la sourate s'attache à condamner les distinctions raciales et nationales qui causent la corruption universelle dans ce monde. Qu'est ce qui contribue aux injustices et à la tyrannie de ce monde ? La fierté que certains vouent à leur ascendance que ce soit la nation, la tribu ou la famille, leur manière de considérer les autres comme étant inférieurs, le fait de rabaisser les autres seulement pour asseoir leur supériorité. Dans un verset concis, Allâh a coupé à la racine ce mal en affirmant que tous les hommes sont des descendants d'un même couple et leur division en tribus et communautés est seulement dans le seul but de la reconnaissance, non pas pour la vantardise ni la fierté, et il n'y aucune base légale de la supériorité d'un homme sur un autre si ce n'est sur la base de l'excellence morale.

En conclusion, les hommes ont été prévenus que ce qui importe vraiment ce n'est pas la Profession de Foi mais de croire réellement en Allâh et en Son Messager, de leur obéir dans la vie pratique et d' impliquer sincèrement sa propre personne et sa richesse pour la cause d'Allâh. Les vrais croyants sont uniquement ceux qui adoptent cette attitude. Quant à ceux qui professent l'Islam seulement oralement et non du fond du cœur et ensuite se comportent comme s'ils avaient fait une faveur en acceptant l'islam, ils peuvent être comptabilisés comme des musulmans dans ce monde, ils peuvent même être traités comme des musulmans en société, mais ils ne peuvent pas être considérés comme des croyants aux yeux d'Allâh.

Sourate Qâf

Le nom de cette sourate est Qâf, la lettre de l'alphabet, du fait que cette sourate commence par cette lettre.

Période de Révélation

Il n'y a pas de tradition authentique qui précise quand cette sourate a été révélée. En étudiant son contenu, il apparaît qu'elle a été révélée lors de la seconde partie de la vie du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à la Mecque, ce qui correspond à la période allant de la 3ème année de la mission prophétique à la cinquième. Nous avons donné les caractéristiques de cette phase dans l'introduction de la sourate Al-An`âm. Au vu des évènements, on peut supposer que cette sourate a été révélée aux environs de la cinquième année, au moment où l'opposition des mécréants avait atteint une certaine intensité mais sans pour autant arriver à des proportions tyranniques.

Thèmes et Sujets Traités

Les traditions authentiques montrent que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait l'habitude de réciter cette sourate lors de la Prière des jours de Eid. Une femme nommée Umm Hishâm Ibn Hârithah, voisine du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dit qu'elle avait mémorisé la sourate Qâf simplement parce que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — la récitait souvent pendant les sermons du vendredi. D'après d'autres hadiths, il la récitait également souvent dans la prière du Fajr (i.e. la prière de l'aube). Par la fréquence de sa récitation, il est évident que cette sourate avait son importance aux yeux du Saint Prophète. C'est pourquoi il fit en sorte que son contenu touche autant de personnes que possible.

Son importance se comprend facilement lorsqu'on l'étudie attentivement. Le thème de la sourate entière est l'Au-Delà. Lorsque le Saint Prophète commença à prêcher son message à la Mecque, ce qui surprit le plus les gens c'était la résurrection après la mort ainsi que le fait de rendre compte de ses actes. Ils disaient que c'était impossible. L'esprit humain ne pouvait concevoir qu'une telle chose puisse exister. Après tout, comment est-il possible qu'après que le corps retourne à l'état de poussière, les particules dispersées puissent être rassemblées après des centaines de milliers d'années pour recréer le même corps, le même qu'à son état de vie. Allâh envoya ce discours en réponse.

D'une part, des arguments sont donnés pour la possibilité et l'occurrence de l'Au-Delà de manière brève, avec des phrases concises. D'autre part, les gens sont mis en garde : "Que vous exprimiez de l'étonnement ou de la surprise, que vous considériez cela comme quelque chose de trop éloigné de l'entendement, ou que vous le niiez, cela ne changera en rien la vérité. L'absolue, inaltérable vérité est qu'Allâh sait les emplacements de chacune et de toutes les particules de votre corps qui s'est éparpillé sur terre, et dans quel état elles se trouvent. Un seul signal d'Allâh suffit pour rassembler toutes les particules dispersées de nouveau et pour vous faire relever de nouveau sous votre forme d'origine.

De même cette idée que vous auriez été créés et laissés pour compte n'est rien d'autre qu'un malentendu. Le fait est que non seulement Allâh Lui-Même accède directement à chacun de vos faits et paroles, et même aux idées qui vous traversent l'esprit, mais Ses anges aussi qui sont attachés à chacun d'entre vous, enregistrent ce que vous faites et prononcez. Quand le moment viendra, vous

sortirez de vos tombes pour répondre à l'Appel tout comme les jeunes pousses germent de la terre après les premières pluies.

A ce moment, cette insouciance qui obstrue votre champ de vision sera supprimée et vous verrez de vos propres yeux tout ce que vous niez aujourd'hui. A ce moment là, vous réaliserez que vous n'avez pas été créés pour être irresponsables dans ce monde mais responsables de toutes vos actions. Le décernement des récompenses et des punitions, l'Enfer et le Paradis que vous considérez comme des choses impossibles et imaginaires, deviendront alors des réalités visibles pour vous. En conséquence de votre hostilité et opposition à la vérité, vous serez projetés dans le même Enfer que vous trouvez inconcevable aujourd'hui et ceux qui craignent Dieu Le Miséricordieux et retournent dans le chemin de la droiture seront admis dans le même Paradis, à la mention duquel vous exprimez aujourd'hui de l'étonnement et de la surprise.

Sourate Adh-Dhâriyât

Son nom est dérivé du premier mot « wadh-dhâriyât ».

Période de Révélation

Le sujet et le style de cette sourate montrent clairement qu'elle a été révélée à la période où la persécution n'avait pas encore commencé, malgré la résistance au message du Prophète à force de dénigrement, de moquerie, d'entêtement et de fausses accusations. Par conséquent, cette sourate semble avoir été révélée à la même période que la sourate Qâf.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette sourate traite en particulier de l'Au-Delà et sa fin consiste en une invitation au Tawhîd (Monothéisme). De plus, les gens ont été avertis que le refus de recevoir le message du Prophète et la persévérance dans les concepts et les croyances de l'ignorance ne pouvaient avoir que des conséquences désastreuses. Preuve en étaient les conséquences néfastes subies par les nations qui elles-mêmes avaient adopté cette attitude et ce style de vie dans le passé.

Ce que cette sourate présente de l'Au-Delà se résume en des phrases simples mais essentielles : Les croyances différentes et conflictuelles des gens concernant la fin de la vie humaine sont elles-mêmes des preuves tangibles qu'aucune de ces croyances n'est basée sur la connaissance ; chacun a crée de toutes pièces sa propre idéologie basée sur des conjectures et en a fait sa croyance. L'un a pensé qu'il n'y aurait pas de vie après la mort ; un autre croyait en la vie après la mort, mais sous la forme d'une migration des âmes ; un autre croyait en la vie après la mort et au jugement avec des récompenses et des châtiments mais inventait différents arguments et supports pour échapper aux châtiments.

Sur une question d'un aussi grand intérêt, une vision faussée rendrait vaines les œuvres de l'Homme et ruinerait son avenir irrémédiablement. Il serait désastreux de construire une telle idéologie basée uniquement sur des spéculations et des conjectures, sans aucun savoir. Cela signifierait que l'Homme se baserait sur un grave malentendu, que insouciant il passerait toute sa vie dans l'erreur, et après sa mort il serait soudainement confronté à une situation à laquelle il ne s'était pas préparé du tout. Il n'y a qu'une seule et unique manière d'exprimer l'opinion juste sur une telle question, et la voici : l'Homme devrait sérieusement considérer la connaissance que le Prophète d'Allah transmet provenant de Lui à propos de l'Au-Delà, et devrait étudier soigneusement la terre et les cieux et sa propre existence et se demander si cette connaissance est solide et correcte et si elle est corroborée par tout ce qui l'entoure. Dans ce sens, la combinaison du vent et de la pluie, la structure de la terre et les créatures qu'on peut y trouver, l'Homme lui-même, la création des paradis et de chaque chose dans le monde sous forme de couples ont été présentés comme preuves de l'Au-Delà, et des exemples ont été cités dans l'histoire humaine pour montrer que la nature de l'Univers requiert que la loi de la Rétribution soit effective.

Après cela, invitant au Tawhîd brièvement, il est dit : « Votre Créateur ne vous a pas créé pour servir les autres mais pour le servir Lui. Il n'est pas comme vos fausses divinités, qui reçoivent de vous des moyens de subsistance et dont la divinité ne peut se manifester sans aide, mais Il est un Dieu pourvoyeur de toute chose, Qui n'attend pas de moyens de subsistance de la part de quiconque et Dont la divinité se maintient par son seul pouvoir et sa seule puissance.

A cet effet, il est également établi que même si les Prophètes d’Allah ont subi des oppositions et de la résistance, celles-ci n’étaient basées sur aucun motif rationnel mais sur la base du même obscurantisme et entêtement et fausse fierté dont il est fait preuve à l’encontre du Prophète Mohammad (paix et salutations d’Allah sur lui) et il n’y a pas d’autre motif à cela que la rébellion et l’arrogance. Alors le Prophète a reçu l’instruction de ne pas se soucier des rebelles mais de continuer à accomplir sa mission d’invitation et d’avertissement, car c’est utile et bénéfique aux croyants bien que cela ne le soit pas pour les autres gens. Quant aux personnes malfaisantes qui persistent dans leur rébellion, ils devraient savoir que leurs prédécesseurs qui ont eu le même style de vie ont déjà reçu leur part du châtiment, et que leur part du châtiment est prête pour eux.

Sourate At-Tûr

Il est dérivé du tout premier mot « wat-tûr ».

Période de Révélation

De par l'étude du thème de cette sourate, il apparaît qu'elle a également été révélée à la même étape de la vie du Saint Prophète à la Mecque durant laquelle la sourate Adh-Dhâriyât (sourate 51) a été révélée. En la parcourant, on peut clairement sentir que durant la période de sa révélation, le Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a été assailli par les objections et les accusations mais il n'y a encore aucune preuve qui montre qu'une sévère persécution des Musulmans avait commencé.

Sujet et thèmes abordés

La première partie de la sourate (versets 1 à 28) traite de l'Au-Delà. Comme sourate Adh-Dhâriyât fournit des arguments prouvant la possibilité, la nécessité et l'arrivée de l'Heure, ils n'ont pas été répétés ici. Néanmoins, en jurant par des réalités et des signes qui attestent de l'Au-Delà, la sourate affirme très énergiquement que l'Heure aura lieu de façon sure et que personne n'a le pouvoir d'empêcher son arrivée. Ensuite, le sort réservé à ceux qui nient l'Heure alors qu'elle est réelle a été décrit et comment ceux qui y croient et adoptent volontairement le chemin de la piété et de la droiture seront bénis par Allah.

Ensuite, dans la seconde partie (versets 29 à 49), l'attitude des chefs de Quraysh vis à vis du message du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a été critiquée. Ils l'ont qualifié de sorcier, d'aliéné ou de poète et détournaient le peuple de lui pour qu'ils ne prêtent pas attention au message qu'il prêchait. Ils le considéraient comme une calamité qui soudainement s'était abattue sur eux et souhaitaient visiblement qu'il lui arrive un désastre pour qu'ils soient débarrassés de lui. Ils l'accusaient de rédiger le Coran lui-même et de le présenter au nom d'Allah, et que c'était, qu'à Dieu ne plaise, une tromperie qu'il opérait. Ils le raillaient souvent, en disant que Dieu ne pouvait avoir désigné un homme normal comme lui pour remplir la mission prophétique. Ils exprimaient un fort dégoût de son invitation et de son message et l'évitaient comme s'il leur demandait une contrepartie pour cela. Ils s'asseyaient et se concertaient pour établir des stratégies afin de mettre fin à sa mission. Alors qu'ils faisaient cela, ils n'avaient jamais réalisé dans quelle croyance ignorante ils étaient engagés et avec quelle abnégation et sincérité Mohammad — paix et bénédictions sur lui — s'évertuait à les délivrer de l'erreur. Tout en les critiquant pour leur conduite et leur attitude, Allah leur a posé quelques questions, l'une après l'autre, chacune d'elle est soit une réponse à une de leurs objections, soit une critique d'une de leurs erreurs. Ensuite, il est dit que cela serait une pure perte de leur montrer un miracle pour les convaincre de cette prophétie, car ils étaient si entêtés qu'ils interprèteraient mal quoiqu'ils voient juste pour éviter d'affirmer leur foi.

Au début de cette partie, et aussi à sa fin, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a été commandé de continuer avec son appel et de prêcher son message en dépit des accusations et objections de ses opposants et de ses ennemis et qu'il devait endurer leur résistance avec patience jusqu'à ce que le jugement d'Allah arrive. En outre, il a été consolé comme pour dire « Ton Seigneur ne t'a pas abandonné face à tes ennemis, après t'avoir élevé au rang de Prophète, Il est constamment auprès de toi. Alors, endure chaque difficulté jusqu'à ce que l'heure de Sa Volonté arrive, et recherche

par la prière et la glorification de ton Seigneur la force nécessaire pour œuvrer pour la cause d’Allah dans de telles conditions. »

Sourate An-Najm (L'Étoile)

La sourate prend son nom du premier mot, *an-najm* i.e. l'étoile. Toutefois, le titre ne fait pas référence au sujet traité, mais tient lieu uniquement de symbole.

Période de Révélation

Selon une tradition rapportée par Al-Bukhârî, Muslim, Abû Dâwûd et An-Nasâ'î, d'après notre maître `Abdullah Ibn Mas`ûd, cette sourate fut la première sourate révélée requerrant l'accomplissement de la sajdah (prosternation). Un hadith rapporté par Al-Aswad Ibn Yazîd, Abû Is<u>h</u>âq et Az-Zubayr Ibn Mu`âwiyah selon notre maître Ibn Mas`ûd indique également qu'il s'agissait de la première sourate récitée publiquement (selon Ibn Mardaweih à la Ka`bah) par le saint Prophète — paix et bénédictions d'Allâh sur lui. L'assemblée de Quraysh mêlait à la fois croyants et associateurs. Quand il conclut sa récitation avec le dernier verset, le Prophète se prosterna et fut imité par toute l'assemblée, aussi bien les Musulmans que leurs opposants les plus farouches. Ibn Mas`ûd — qu'Allâh l'agrée — rapporte qu'il ne vit que Umayyah Ibn Khalaf seulement ne pas se prosterner. Il se contenta de frotter un peu de poussière sur son front sous prétexte que cela suffisait pour lui. Plus tard, Ibn Mas`ûd raconte avoir été témoin de la mort de cet homme en état de mécréance.

Notre maître Al-Mu<u>tt</u>alib Ibn Abî Wada'ah, jusqu'alors non-musulman, avait également assisté à la scène. Selon An-Nasâ'î et **Musnad A<u>h</u>mad**, il la dépeignit comme suit : "Lorsque le Prophète termina sa récitation et que lui et toute l'assemblée se furent prosternés, je ne me prosternai pas. Depuis, en compensation, chaque fois que je récite cette sourate, je m'assure de ne jamais omettre la prosternation."

Ibn Sa`d relate qu'avant cela, au mois de Rajab de l'an 5 de la Prophétie, un petit groupe de compagnons avait émigré vers l'Abyssinie. Cet incident se produisit au mois de Ramadan de la même année. Or, on les informa que le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait récité la sourate An-Najm devant une assemblée de Quraysh et que tous s'étaient prosternés avec lui. Les émigrants en déduisirent que les associateurs de la Mecque s'étaient converti à l'Islam. Aussi prirent-ils le chemin du retour vers la Mecque au mois de Shawwâl de l'an 5 de la Prophétie. Ils se rendirent bien vite compte que l'intensité du conflit entre l'Islam et la mécréance n'avait pas faibli. C'est alors que s'organisa la seconde vague d'émigration vers l'Abyssinie. Nous sommes pratiquement sûrs que cette sourate fut révélée au mois de Ramadan de l'an 5 de la Prophétie.

Contexte historique

Pendant les cinq premières années de sa mission, le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'invitait à la religion d'Allah qu'au cours de réunions privées en comité restreint. Jusque là, il n'avait pas eu l'occasion de réciter publiquement le Coran, principalement à cause de la féroce opposition des mécréants. Ils savaient, en effet, le magnétisme et le pouvoir de persuasion du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et combien les Révélations du Coran étaient impressionnantes. Aussi, s'employaient-ils par tous les moyens à ne pas laisser le Prophète — paix et bénédictions sur lui — exposer son message en alimentant toute sorte de suspicion à son sujet. D'une part, ils racontaient que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — avait perdu la raison et qu'il ne cherchait qu'à égarer les

autres avec lui. D’autre part, ils créaient un brouhaha chaque fois qu’il tentait de présenter le Coran de sorte que personne ne puisse savoir ce pour quoi on le taxait de fou.

Tel était le contexte lorsque le saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — s’adressa aux Quraysh dans l’enceinte de la Ka`bah afin d’exposer la parole d’Allah connue aujourd’hui sous la forme de sourate An-Najm. Dés les premiers mots du saint Prophète — paix et bénédictions sur lui, l’auditoire fut écrasé par l’intensité de ses propos, au point d’oublier de susciter le désordre et de se prosterner avec lui au moment de la conclusion. Plus tard, accablés par le remords, ils regrettèrent leur faiblesse. Ils étaient la risée des gens car, non seulement ils avaient prêté l’oreille au Coran, mais ils s’étaient également prosternés avec Muhammad — paix et bénédictions sur lui —. Afin de mettre un terme à ces railleries, ils inventèrent une histoire. Ils prétendirent : " Lorsqu’il finit de réciter "afara’ayta-l-Lâta wal `Uzzâ wa Manâta ath-thâlithata al-ukhrâ", nous avons entendu Muhammad dire : "tilk al-gharaniq ul-`ulâ, wa anna shafa’atahunna laturjâ" (Elles sont vos déesses exaltées, dont l’intercession est espérée) Nous en avons alors conclu que Muhammad était revenu à nos croyances." Étant donné le contexte de cette phrase dans le Coran, seul un simple d’esprit pouvait avoir compris cela. [1]

Sujet et thèmes abordés

La sourate met en garde les incrédules de la Mecque à propos de l’erreur qu’ils commettent en se comportant de la sorte envers le Coran et le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui —.

Elle commence ainsi : " Contrairement à ce que vous colportez à son sujet, Muhammad ne se trompe pas et n’emprunte pas une voie mauvaise. Il n’a inventé ni le message de l’Islam ni ses enseignements. En réalité, tout ce dont il vous parle n’est autre que la Révélation. Les vérités qu’il vous présente ne sont pas le fruit de ses conjectures mais des réalités dont il a été témoin. Il a vu effectivement l’Ange qui lui transmet le savoir. Il a pu observer de ses propres yeux les Signes de son seigneur : tout ce qu’il dit, il ne l’invente pas, il l’a vu. Par conséquent, vos contestations et vos querelles sont pareilles à celles d’un aveugle avec un voyant à propos d’une chose que l’aveugle ne peut voir. "

Ensuite, trois points sont présentés successivement :

Premièrement, la sourate fait comprendre à l’auditoire : "Votre religion est basée sur de simples conjectures et des inventions. Vous avez érigé Al-Lât, Manât et Al-`Uzzâ au rang de divinités, alors qu’elles n’y ont aucune place. Vous dites que les anges sont les filles d’Allah, alors que pour vous, avoir une fille est une honte. Vous pensez que vos déesses peuvent influencer Allah en votre faveur, alors que tous les anges stationnés au plus près d’Allah ne peuvent intercéder en votre faveur auprès de Lui. Pas une de vos croyances ne repose sur le savoir et le raisonnement, mais plutôt sur des aspirations et des désirs. Ainsi vous avez fini par prendre vos caprices pour des réalités. C’est là une grave erreur. La vraie religion est certes conforme à la réalité ; pourtant jamais la réalité ne dépend des passions des gens. La spéculation et la conjecture n’ajoutent rien à la vérité, seul le savoir permet de distinguer la vérité du mensonge. Lorsqu’on vous présente cette connaissance, vous vous en détournez et taxez celui qui dit la vérité d’égaré. Vous vous trompez car vous ne vous souciez pas de l’au-delà. Votre perception se limite à ce monde. C’est pourquoi vous ne souhaitez pas connaître la vérité, ni ne prenez la peine de vérifier si vos croyances sont vraies ou non. "

Deuxièmement, les gens sont informés que : " Allah est le Maître et le Souverain de l’Univers entier. Vertueux est celui qui se soumet à lui et égaré est celui qui dévie de Son chemin. Il sait qui est vertueux et qui est égaré. Il sait parfaitement dans quoi nous œuvrons. Il récompensera le mal par le

mal et le bien par le bien. Il ne vous jugera pas sur ce que vous pensez ou prétendez être de pureté et de chasteté mais plutôt sur votre piété et votre droiture. Si vous vous préservez des péchés majeurs, Il sera clément vis-à-vis de vos péchés mineurs. "

Troisièmement, la sourate réitère les principes de base de la Vraie Religion qui avaient été déjà présentés plusieurs siècles avant la Révélation du Coran. Ces vérités fondamentales déjà inscrites dans les Livres des Prophètes Abraham et Moïse infirment l'argument de ceux qui prétendaient que le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — apportait une religion nouvelle. Par ailleurs, ces Livres sont cités afin de confirmer les faits historiques à propos de la destruction des `Âd, des Thamûd et des peuples des Prophètes Noë et Lot. Ils ne s'agissaient pas de catastrophes naturelles mais d'une punition d'Allah à l'égard de peuples négateurs, à l'image des associateurs de la Mecque.

La sourate conclut ainsi : " L'Heure inévitable du Jugement approche. Avant qu'elle ne sonne, Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et le Coran vous mettent en garde de la même manière que vos prédécesseurs ont été mis en garde. Aujourd'hui, vous trouvez cet avertissement novateur et étrange. Vous vous en moquez, vous vous en détournez et vous empêchez les autres d'entendre ? N'avez-vous donc pas envie de pleurer de votre sottise et de votre ignorance ? Abandonnez cette attitude, prosternez-vous devant Allah et soumettez-vous à Lui seul ! "

Ces pesantes paroles envahirent le cœur des négateurs de la Vérité les plus hargneux au point que tous imitèrent le Prophète — paix et bénédictions sur lui — lorsqu'il se prosterna.

Notes

[1] En effet, cette histoire est contestée par de nombreux savants du hadîth dont Sheikh Mohammad Abû Shahbah. Ils expliquent d'ailleurs le retour des immigrés d'Abyssinie par la conversion de `Omar Ibn Al-Khattâb, un homme puissant et craint dont la conversion renforçait la religion naissante. *Ndlr*.

Sourate Al-Qamar (La lune)

La sourate emprunte son titre au premier verset "iqtarabat is-sâ`atu wanshaqqa al-qamar" (L'Heure est proche et la lune s'est fendue).

Période de révélation

L'épisode de " Shaqq Al Qamar" (scission de la lune) qui y est mentionné permet de déterminer avec précision l'époque où elle fut révélée. Les savants versés dans l'analyse des traditions s'accordent pour dire que cet épisode a eu lieu à Minâ à la Mecque, environ cinq ans avant l'Hégire (émigration du Saint Prophète vers Médine).

Thème

Dans cette sourate les mécréants se voient adresser un avertissement quant à la obstination qu'ils manifestent dans leur refus d'accepter l'invitation du Saint Prophète (Paix et bénédiction sur lui). La fissure de la lune, évènement prodigieux et stupéfiant, constituait une preuve évidente que le jour de la Résurrection, que leur annonçait le Saint Prophète, était bien susceptible d'arriver et qu'ils n'en étaient pas passés loin. Le disque lunaire s'était fendu sous leurs yeux en deux parties bien distinctes. Celles-ci s'étaient séparées et éloignées l'une de l'autre au point qu'aux yeux des spectateurs elles étaient apparues se tenant chacune au dessus d'un versant de la montagne. Puis, en l'espace d'un instant elles se réunirent et reformèrent un tout.

C'était là la preuve manifeste que le système qu'est l'univers n'était ni éternel ni immortel et qu'il pouvait être perturbé. De gigantesques étoiles ou planètes pouvaient se fendre en deux, se désintégrer entrer en collision entre elles, et tout ce que le Coran avait dépeint en relation avec la description des détails caractéristiques du Jour Dernier était susceptible de se produire. Plus encore, c'était aussi le signe que la désintégration de l'univers était amorcée et que l'heure de la Résurrection était proche. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a attiré l'attention du peuple sur cet événement à cette seule fin, et leur a demandé de constater ce fait et d'en être témoins. Mais les mécréants ont qualifié le phénomène d'illusion provoquée par la magie et persistèrent dans leur négation. C'est cette obstination qu'ils se voient reprocher dans cette sourate.

La sourate commence ainsi : ces hommes ne croient pas en l'avertissement donné, ni ne tirent de leçon de l'histoire, pas plus qu'ils ne font profession de foi, après avoir été, de leurs propres yeux, témoins de signes manifestes. Ils ne croiront que lorsqu'aura lieu la Résurrection et qu'ils se précipiteront hors de leurs tombes pour répondre à l'appel du Convocateur ce Jour-là.

Ensuite, l'histoire de différents peuples, ceux de Noé, de `Âd et Thamûd, de Lot et de Pharaon, est brièvement racontée et l'on rappelle aux mécréants les terribles châtiments infligés à ces nations pour avoir démenti et méprisé les avertissements que leur adressaient les Prophètes d'Allâh. A la fin de chaque récit, on retrouve cette idée récurrente : le Coran est une exhortation aisée, si une nation prend son message à cœur, et de ce fait s'engage sur la Voie droite, les tourments qui ont sévi sur ses prédécesseurs pourraient lui être épargnés. Mais, ce serait faire preuve de démence si, au lieu de tenir compte d'une exhortation venue par cette voie si aisée, elle persistait dans l' insouciance et dans la mécréance, jusqu'au jour où le châtiment viendra la surprendre.

De la même façon, après avoir cité les exemples dissuasifs tirés de l'histoire des nations d'autrefois, les habitants de la Mecque sont interpelés et exhortés comme suit : si vous adoptez la même attitude et la même conduite que celle qui a valu aux autres peuples d'être châtiés, pourquoi échapperiez-vous au châtiment ? Êtes-vous de quelque façon que ce soit supérieures à ceux-là pour prétendre à un traitement différent ? Ou bien avez-vous reçu un décret d'amnistie garantissant que vous ne serez pas punis, alors que vous êtes coupables des mêmes crimes que d'autres ont eu à expier ? Et si vous exultez parce que confiants en vos effectifs nombreux, vous verrez bientôt que, aussi nombreux que vous êtes, vous êtes voués à connaître la débâcle (sur le champ de bataille) et qu'au jour de la résurrection, vous en serez traités d'autant plus sévèrement.

Enfin, il est dit aux mécréants qu'Allâh n'a pas besoin de préparatifs longs et fastidieux en ce qui concerne la Résurrection. A peine en donnera-t-il l'ordre qu'elle surviendra sur le champ. A l'Univers et à l'Humanité, comme à tout le reste, est assigné un destin. Conformément à ce destin, chaque événement se produit à l'heure qui a été fixée pour lui . Il ne saurait se faire, que chaque fois qu'un homme en jette le défi, la Résurrection soit suscitée à la seule fin de le convaincre. Adopter une attitude de rébellion, parce qu'on ne la voit pas venir ne fait qu'ajouter à notre propre misère et malheur. Car le registre de nos actes, placé sous la responsabilité d'agents célestes, ne laisse passer aucun de nos méfaits, quelle que soit son importance, sans le consigner.

Sourate Ar-Rahmân (Le Très Miséricordieux)

Cette sourate a pour titre Ar-Rahmân (le Très Miséricordieux) mot par lequel elle débute. Ce titre est cependant en étroite corrélation avec le contenu de la sourate, car du début à la fin, s'y déploie l'évocation des manifestations de l'Attribut divin de Grâce et Miséricorde et des bienfaits qu'il génère.

Période de révélation

Les commentateurs considèrent généralement qu'il s'agit d'une sourate mecquoise, bien que selon certaines autres traditions rapportées d'après Abdullâh Ibn `Abbâs, `Ikrimah et Qatâdah, elle serait révélée à Médine. Mais il faut noter que, premièrement, il y a également d'autres traditions rapportées d'après ces mêmes autorités qui viennent contredire cette position, deuxièmement, sa thématique est plus proche des sourates mecquoises que de celle des médinoises ; il semblerait donc plutôt qu'elle ait été révélée au tout début de la période mecquoise. Par ailleurs, plusieurs traditions de source authentique indiquent qu'elle fut révélée à la Mecque, et même plusieurs années avant l'hégire.

On trouve dans le **Musnad** d'Ahmad une tradition selon Asmâ, fille d'Abû Bakr, Que Dieu les bénisse tous deux, que voici : " J'ai vu le Messager d'Allah accomplissant ses prières dans la sainte enceinte entourant la Ka'bah, se tenant face à l'angle auquel la Pierre Noire est fixée. Il s'agit de la période où le commandement divin "*fasda` bimâ tu'mar*" (proclame donc publiquement, ô Prophète, ce qui t' a été ordonné) n'avait été pas encore été révélé. Les polythéistes en ce temps l'entendaient réciter durant sa prière les mots "Fa-bi'ayyi alâ'i Rabbikumâ tukadhdhibân" (Ô vous [les hommes et les jinns], lequel des bienfaits du Seigneur nierez-vous ?). Ceci montre que la descente de cette sourate était même antérieure à la sourate Al-Hijr.

Al-Bazzâr, Ibn Jarîr, Ibn Al-Mundhir, Ad-Daraqutnî (dans **Al-Afrâd**), Ibn Mardaweih et Ibn Al-Khatîb (dans **At- Tarîkh**) ont rappprté d'après `Abdullâh Ibn `Abbâs, que le Saint Prophète, Paix et Bénédictions sur lui, récita un jour la sourate Ar-Rahmân ou bien l'écouta réciter devant lui, puis s'adressa à l'assistance : " Comment se fait-il que je n'entende pas en cet instant le genre de bonne réponse que les jinns ont fait à leur Seigneur ? On lui demanda alors ce que c'était et il répondit : " Quand je récitais la Parole divine " Fa bi ayyi alaa'i Rabbikuma tukadhdhiban " (O vous les hommes et les jinns ! Lequel des bienfaits du Seigneur nierez-vous ?) Ils avaient coutume de répondre par ces mots : O Seigneur, nous ne nions aucun de tes bienfaits ! Toi seul es digne de Louange !

On trouve une variante de ce meme thème chez At-Tirmidhî, Al-Hâkim, Al-HâfidhAbû Bakr, Jâbir Ibn `Abdillâh. Leur tradition est rapportée en ces termes : " Comme les gens en gardaient le silence en écoutant la récitation de la sourate Ar-Rahmân, le Prophète dit : "J'ai récité cette même sourate devant les jinns la nuit où ils s'étaient rassemblés pour écouter le Coran. Leur réponse fut meilleure que la vôtre. Lorsque je récitais ces mots divins "Fa-bi'ayyi alâ'i Rabbikumâ tukadhdhibân", ils répondaient par ces mots : " ô Seigneur ! Nous ne nions aucun de tes bienfaits. Toi seul es digne de Louange".

La tradition rapportée mentionne ce fait à l'occasion de l'épisode relaté dans la sourate Al-Ahqaf (versets 29-32), lors duquel les jinns assistèrent à une récitation du Coran faite par le saint Prophète (Paix et Bénédictions sur lui) ; il récitait la sourate Ar-Rahmân pendant la prière. Cet évènement eu lieu lors de la dixième année de la mission prophétique, le Saint Prophète ayant fait une halte à la

Mecque tandis qu'il revenait de Ta'if. Bien que certaines autres traditions rapportent que le saint Prophète ignorait alors que les jinns écoutaient sa récitation mais que Dieu l'en informa ultérieurement, il n'est pas déraisonnable de supposer que, dans la mesure où Allah lui avait appris leur présence, il se pouvait qu'Il lui ait aussi dit quelle était leur réponse lorsqu'ils écoutaient la sourate Ar-Rahmân.

Ces traditions indiquent seulement que la sourate Ar-Rahmân fut révélée avant même les sourates Al-Hijr et Al-Ahqâf. Par ailleurs d'autres traditions nous informent que cette sourate fait partie des toutes premières révélées à la Mecque. Voici ce que relate Ibn Ishâq, d'après `Urwah Ibn Az-Zubayr : Les compagnons s'entretenaient les uns avec les autres un jour, disant : "Les Qurayshites n'ont jamais assisté à une récitation publique du Coran, qui voudrait se charger de leur faire la lecture du Coran à haute voix ? Abdullah ibn Masud dit qu'il s'en chargerait. Les compagnons exprimèrent leur crainte de le voir soumis à un rude traitement et dirent qu'il valait mieux confier cette tâche à un homme issu d'une famille influente capable de le protéger si les Qurayshites s'avisaient de le traiter avec violence. Abdullah dit : "Laissez moi faire : Allâh est mon Protecteur". Le lendemain matin, il se rendit de bonne heure à la Ka`bah tandis que les chefs Qurayshites s'y trouvaient et présidaient leurs réunions respectives. `Abdullah arriva à la hauteur du Maqâm d'Ibrahim (Station de Abraham) et commença à réciter la sourate Ar-Rahmân en élevant la voix. Dans un premier temps, les Qurayshites essayèrent de comprendre ce qu'il disait. Puis lorsqu'ils eurent compris qu'il s'agissait de la Parole que Muhammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, présentait comme étant la Parole de Dieu, ils se ruèrent sur lui et commencèrent à le frapper au visage. Mais Abdullah ne fut pas effrayé et continua sa récitation du Coran le plus longtemps possible, tandis que les coups pleuvaient sur son visage. Lorsqu'enfin il revint, la face tuméfiée, les Compagnons dirent que c'était là ce qu'ils avaient redouté. Il répondit : "Jamais affronter les ennemis de Dieu n'a été une épreuve aussi légère pour moi qu'en ce jour. Un mot de vous et je retournerai demain leur réciter le Coran". Ils dirent :" Non, tu as déjà fait assez : tu leur as fait écouter ce qu'ils ne veulent pas entendre". (**Sîrat Ibn Hishâm**, vol I, p. 336)

Thème

C'est la seule sourate du Coran qui s'adresse, outre aux hommes, aux jinns qui sont l'autre race de créatures douées de libre-arbitre : les hommes comme les jinns sont invités à prendre conscience des merveilles suscitées par la Puissance d'Allah et Ses innombrables bénédictions, de leur propre dénuement et des comptes qu'ils devront Lui rendre, et sont avertis des terribles conséquences de toute désobéissance à Son égard et sensibilisés aux heureux résultats auxquels aboutit une conduite obéissante. Bien qu'en plusieurs passages du Coran, des indications très nettes montrent déjà qu'à l'instar des hommes, les jinns sont eux aussi des créatures douées de libre arbitre qui seront soumis à une reddition de comptes, à qui été octroyée la liberté de croire ou de ne pas croire, d'obéir ou de désobéir ; parmi eux, il y a également des croyants et des mécréants, les obéissants et les rebelles, tout comme chez les hommes. Il existe également parmi eux des groupes tels que ceux qui chez les hommes, ont cru aux prophètes envoyés par Dieu et aux Livres sacrés. Cette sourate souligne très clairement que le message du saint Prophète (paix et bénédiction sur lui)et le Coran, est destiné aussi bien aux jinns qu'aux hommes et que sa mission prophétique n'est pas limitée aux seuls humains.

Toutefois, le début de la sourate s'adresse exclusivement aux hommes car c'est à eux seuls qu'est échue la lieutenance sur terre, c'est au sein de leur communauté que Dieu a choisi Ses prophètes et c'est dans leur langue que les Livres sacrés ont été révélés, mais à partir du verset 13 le message

s’adresse les hommes comme les jinns à la fois et c’est une seule et même exhortation qui est faite aux deux groupes.

Liens Internes

Les thèmes de la sourates ont été rédigés dans des phrases brèves et une séquence spécifique :

Dans les versets 1 à 4, il a été énoncé que l’enseignement du Coran provenait de Dieu - Gloire à Lui - et que Sa Miséricorde impliquait que la guidance soit donnée à l’humanité par le biais de son enseignement, car Il est Celui Qui a créé l’homme en tant qu’être pensant et doué d’intelligence.

Dans les versets 5 et 6, on apprend que l’Univers tout entier évolue sous la Souveraineté de Dieu et que toute chose sur terre et dans les cieux est soumise à Son Commandement uniquement.

Dans les versets 7 à 9, une autre vérité importante a été exprimée, à savoir que Dieu a fondé l’Univers dans sa totalité de manière précise et équitable sur la justice et que, par essence, ce système exigeait que tous ceux qui y vivent adhèrent également à la justice dans les limites de leur autorité et s’abstiennent de rompre l’équilibre.

Dans les versets 10 à 25, en sus de la mention des merveilles et de l’excellence du pouvoir de Dieu, référence a été faite à Ses Bienfaits dont les djinns et les hommes profitent.

Dans les versets 26 à 30, on rappelle aussi bien aux hommes qu’aux djinns la vérité selon laquelle seul Dieu est immortel et impérissable dans cet Univers et que chacun, grand ou petit, se tient dans le besoin devant Dieu pour assurer sa subsistance et ses besoins. Tout ce qui advient ici, sur terre ou dans les cieux, a lieu sous Son Contrôle.

Dans les versets 31 à 36, les deux groupes ont été avertis que le temps où ils seront rappelés pour rendre compte approche rapidement. Ils ne pourront l’éviter car le Royaume de Dieu les cerne de toute part, ils ne peuvent y échapper. S’ils ont l’illusion de pouvoir y échapper, ils n’ont qu’à tenter.

Dans les versets 37 et 38, il a été précisé que ce rendu-compte aura lieu le Jour de la Résurrection. Puis, dans les versets 39 à 45, la mauvaise fin des coupables, parmi les hommes et les djinns, qui désobéissaient à Dieu dans ce monde est mentionnée.

Du verset 46 jusqu’à la fin de la sourate, il a été fait mention des récompenses et des mannes accordées aux gens de la droiture parmi les humains et les djinns qui auront mené une vie pieuse dans ce monde et avec la conviction qu’ils auront à comparaître un jour devant leur Seigneur et rendre compte de leurs faits et actes.

Le discours tout entier est rédigé dans un langage oratoire. C’est un message spirituel et éloquent au fil duquel chaque mention des merveilles de l’immense pouvoir de Dieu et chaque manne accordée par Lui, chaque manifestation de Sa Souveraineté et chaque aspect de Son châtiment et Ses récompenses, est suivi d’une interrogation adressée aux djinns et aux hommes : "Lequel des bienfaits de votre Seigneur reniez-vous ?"

Sourate Al-Wâqi`ah (L’événement)

Cette sourate tire son nom du mot "Al Wâqi`ah" (l’Evénément), présent dans le premier verset.

Période de Révélation

Selon l’ordre chronologique établi par `Abdullah Ibn `Abbâs concernant la révélation des sourates, ce fut d’abord la sourate Ṯâ Ha qui fut révélée, suivie de Al-Wâqi`ah et de Ash-Shu`arâ’. `Ikrimah indique le même ordre chronologique. Ces propos sont également confirmés par l’histoire rapportée par Ibn Hishâm selon Ibn Ishaq au sujet de la conversion de `Omar (que Dieu soit satisfait de lui). Il dit que lorsque `Omar — qu’Allâh l’agrée — pénétra dans la demeure de sa sœur, les gens étaient en train d’y réciter la sourate Ṯâ Ha. Dès qu’ils eurent entendu sa voix, ils dissimulèrent les pages du Coran qu’ils lisaient. `Omar saisit son beau frère. Sa sœur se leva pour prendre la défense de son mari. Il la frappa à son tour la blessant à la tête. Lorsque `Omar — qu’Allâh l’agrée — vit le sang de sa sœur couler, il regretta son attitude violente et lui dit : "Montre-moi donc le manuscrit que vous avez dissimulé, que je puisse en voir le contenu". Sa sœur lui répondit : "Ton idolâtrie te rend impur. Seul une personne purifiée peut y toucher." `Omar — qu’Allâh l’agrée — se leva et procéda à des ablutions puis se saisit du manuscrit pour le lire.

Ceci montre que la sourate Al-Wâqi`ah avait été révélée à cette époque car elle contient le verset : "Lâ yamassuhu illâ al-muṯahharûn" (Seuls les purifiés peuvent le toucher) et il est établi que Omar — qu’Allâh l’agrée — embrassa l’islam après la première émigration vers l’Éthiopie, cinq ans après le début de la mission prophétique.

Thèmes Traités

Il y est question de l’Au-Delà, du Monothéisme et de la réfutation des soupçons que les mécréants de la Mecque faisaient peser sur le Saint Coran. Il leur semblait impossible que tout le système formé par les cieux et de la terre soit bouleversé, les morts ressuscités et astreints à rendre des comptes, après quoi les justes seraient admis au Paradis et les damnés jetés en Enfer. Ils considéraient tout ceci comme une pure chimère qui ne pourrait jamais devenir réalité. En réponse à leurs dires, il fut révélé : "Lorsque l’événement inévitable surviendra, il ne se trouvera personne pour nier sa venue, ni pour avoir le pouvoir de la prévenir, ni pour établir la preuve que c’est une chose irréelle". Ce jour-là les hommes seront répartis en trois catégories :

1. Les hommes de l’élite, premiers en rang et en position ;
2. La masse des hommes justes ;
3. Ceux qui nièrent l’existence de l’Au-Delà et persistèrent dans la mécréance et le polythéisme et augmentèrent le nombre de leurs péchés.

La façon dont chacun de ces groupes sera récompensé ou châtié est exposée en détail du verset 7 au verset 56.

Puis, du verset 57 au verset 74, sont donnés successivement les arguments qui prouvent la véracité de deux dogmes fondamentaux de l’Islam que les mécréants refusaient, et qui sont ceux du Monothéisme et de l’Au-Delà. A travers ces arguments, laissant de côté le reste de la Création, on attire l’attention

de l’homme sur son propre corps, sur la nourriture qu’il mange et l’eau qu’il boit, sur le feu au moyen duquel il cuit sa nourriture. Il se voit invité à répondre à cette question : En vertu de quel droit prétendez-vous adopter un comportement indépendant vis-à vis de Dieu, ou bien lui associer d’autres divinités dans votre adoration, alors qu’il est Celui dont la Puissance créatrice vous permet l’existence et à Qui vous devez votre subsistance ? Comment pouvez-vous nourrir l’idée que, vous ayant donné l’existence une première fois, Il serait à présent si démuni et dénué de pouvoir qu’Il ne pourrait vous ramener à l’existence une fois de plus si telle est Sa volonté ?

Ensuite, du verset 75 au verset 82, les soupçons des mécréants à l’égard du Coran font l’objet d’une réfutation, et ces hommes sont amenés à prendre conscience de leur heureuse situation, eux qui au lieu de tirer quelque profit de cette grande bénédiction qu’est le Coran, ne lui prêtent que peu d’attention et s’obstinent dans leur refus de la Sainte Parole. Si l’on examine sérieusement l’argument incomparable tenant en deux phrases concises et affirmant la véracité du Coran, on y trouvera la même structure solide et ferme que celle qui caractérise le système des étoiles et des planètes à l’échelle de l’Univers et cette similitude est la preuve que son Auteur est bien Celui qui a créé l’Univers. Puis il est dit aux mécréants que le Livre est inscrit sur le Livre de Destinée hors de portée des créatures, comme pour dire : "Vous croyez que ce sont les démons qui l’apportent à Mohammad — paix et bénédictions sur lui — alors que nul autre que les anges purs ont accès aux voies par lesquelles il parvient à Mohammed — paix et bénédictions sur lui — depuis la Table Gardée"

En conclusion, l’homme se voit averti de la sorte : "Tu peux te vanter et te glorifier de tes actes comme tu veux et fermer tes yeux aux vérités éternelles, dans ta soif arrogante d’indépendance. Mais la mort saura t’ouvrir les yeux. Devant la mort te voilà démuni : tu ne peux sauver tes propres parents, tu ne peux sauver tes enfants, tu ne peux sauver tes chefs vénérés, si bien guidés sur la voie de la religion. Ils mourront tous devant toi tandis que tu les contempleras impuissant. S’il n’est aucun pouvoir suprême régissant ta destinée et que tu dis vrai lorsque tu prétends que tu es tout dans l’univers et qu’il n’y a pas de Dieu, alors pourquoi ne restitues-tu donc pas la vie aux morts ? Aussi vrai que tu es impuissant dans cette situation, il ne t’appartient pas d’empêcher Allâh d’appeler les hommes à rendre des comptes et de les rétribuer ou les châtier. Que tu le croies ou non, toute personne qui meurt connaîtra avec certitude sa propre fin après la mort. Si elle fait partie des rapprochés, elle verra la fin heureuse qui leur est réservée. Si elle fait partie des justes, elle verra le sort réservé aux justes. Et, si elle est de ceux qui renient la vérité, elle verra la fin réservée aux criminels.

Sourate Al-Hadid (Le fer)

La sourate tire son titre de la phrase, "wa anzalna-l-hadîda" ("nous avons fait descendre le fer") du verset 25.

Période de Révélation

Il est unanimement reconnu qu'il s'agit d'une sourate médinoise, et l'étude de son sujet montre qu'elle a probablement été révélée dans l'intervalle entre la Bataille de Uhud et la Trêve d'Al-Hudaybiyah. Cela correspond à la période où le minuscule État Islamique de Médine avait été opprimé par les mécréants et la poignée de musulmans mal équipés s'y était retranchée contre le pouvoir de l'Arabie entière. A cette époque, non seulement l'Islam exigeait des disciples qu'ils sacrifient leurs vies, mais aussi qu'ils contribuent et assistent financièrement.

Dans cette sourate, un appel puissant est fait dans ce sens. Plus loin, cette vision est soutenue dans le verset 10 dans lequel Allâh s'adresse aux croyants comme suit : "Ceux qui auront dépensé et lutté après la victoire ne seront jamais égaux à ceux qui auront dépensé et lutté avant la victoire." Les traditions relatées par Ibn Mardaweih, sous l'autorité de notre maître Anas, des hadiths soutiennent la même chose. A propos du verset "alam ya'ni lilladhîna âmanu an takhsha`a qulûbuhum lidhikrillah" ("Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs se recueillent à l'évocation d'Allah"), il dit que 17 ans après le début de la révélation du Coran, ce verset a été révélé pour pousser les croyants à l'action. D'après ces estimations, la période de révélation de cette sourate se situerait entre la 4ème et la 5ème année de l'hégire.

Thèmes et Sujets Traités

L'objectif de cette sourate est d'exhorter les Musulmans à dépenser pour la cause d'Allâh. C'est au moment le plus critique de l'histoire de l'Islam, c'est-à-dire quand il fallait lutter au péril de sa vie contre le paganisme arabe que cette sourate a été révélée et ce, pour persuader les musulmans de faire des sacrifices financiers plus particulièrement, et pour qu'ils se rendent compte que l'Islam ne se limite pas à une affirmation verbale et à des pratiques extérieures et que son essence et son esprit résident dans la sincérité envers Allâh et Sa Religion. La foi de celui qui est dans cet état d'esprit et qui considère sa personne et sa richesse plus chèrement qu'Allâh et Sa Religion, est creuse et donc de faible valeur aux yeux d'Allâh. A cet égard, la sourate mentionne d'abord les attributs d'Allâh le Tout-Puissant afin que ceux qui écoutent puissent pleinement réaliser qui s'adresse à eux. Ensuite, les thèmes suivants sont exprimés successivement :

1. L'exigence inévitable de la Foi est de ne pas faire d'associationnisme tout en dépensant sa richesse dans le chemin d'Allâh. En effet, la richesse appartient à Allâh, sur laquelle l'homme a reçu des droits de propriété mais seulement en tant que vice-gérant. Hier, cette richesse était entre les mains d'autres personnes. Aujourd'hui, elle est entre celles d'un homme en particulier et demain elle passera à d'autres. Au final, elle retournera à Allâh, Qui est l'Héritier de toute chose dans l'univers. Seule la richesse dépensée pour Allâh pendant la période où l'homme en possède l'usage sera d'une utilité pour lui.

2. Bien que faire des sacrifices au nom d'Allâh est louable en toute occasion, la véritable nature de ces sacrifices est déterminée par la nature de l'occasion. A un certain moment, le pouvoir du paganisme peut se faire écrasant, alors le danger que cela puisse soumettre l'islam complètement est plus opprimant. A un autre moment, l'islam peut être dans une position beaucoup plus forte, voire même victorieuse dans sa lutte contre le non-islam. L'importance respective de ces deux situations n'est pas égale. Par conséquent, les sacrifices réalisés dans l'une ou l'autre de ces situations ne sont pas non plus égaux. Ceux qui sacrifient leurs vies et développent leur richesse pour promouvoir davantage la cause de l'islam quand il est déjà en forte position ne peuvent pas atteindre le rang de ceux qui ont lutté avec leurs vies et leurs richesses pour promouvoir et soutenir la cause de l'islam alors qu'il était faible.

3. Peu importe ce qui est dépensé pour la cause de la Vérité, cela représente un prêt envers Allâh et Allâh ne le lui rendra pas sans l'avoir multiplié mais Il donnera aussi La meilleure récompense en Son Nom.

4. Dans l'Au-Delà, la Lumière ne sera accordée qu'aux croyants qui auront dépensé leur richesse dans le chemin d'Allâh. Quant aux hypocrites qui surveillaient et ne servaient que leurs propres intérêts dans le monde ici-bas, et qui ne se sont pas le moins du monde dérangés pour savoir si la Vérité ou le Mensonge prévalait, ceux-là seront séparés des croyants dans l'Au-Delà bien qu'ils aient pu vivre en étroite association avec eux dans le monde. Ils seront privés de la Lumière, et ils seront comptés parmi les incrédules.

5. Les Musulmans ne devraient pas se comporter comme les disciples des Livres précédents, dont la vie a été passée dans l'adoration du monde et dont les cœurs se sont endurcis en raison de la négligence au fil du temps. Ne peut être croyant celui dont le cœur ne fond pas au rappel d'Allâh et qui ne s'incline pas face à la Vérité qu'Il a révélée.

6. Les défenseurs sincères de la Vérité et les vrais témoignages de la Foi aux yeux d'Allâh sont seulement les croyants qui dépensent leur richesse dans Son chemin de façon sincère sans désir d'ostentation.

7. La vie de ce monde n'est qu'un court printemps et un moyen de fierté et d'ostentation. Ses loisirs et passe-temps, ses ornements et décorations, sa fierté due aux rangs, ses richesses et possessions, pour lesquels les gens essaient de rivaliser les uns les autres, sont éphémères. Elle est semblable à un champ qui fleurit, puis pâlit et finit à l'état de paille. La vie éternelle est la vie de l'Au-Delà où des résultats cruciaux seront annoncés. Ainsi, si quelqu'un doit rivaliser sur un point avec un autre, que cela soit sur le Paradis.

8. Toutes les grâces dont jouit un homme et toutes les difficultés qu'il doit subir dans le monde sont prescrites par Allâh. Un vrai croyant est celui qui ne perd pas foi dans l'affliction et qui n'est pas gonflé de fierté dans les beaux jours. Ce sont les hypocrites et les incrédules qui se gonflent de fierté quand Allâh les favorise de Ses Bénédictions, qui se comportent avec vantardise, qui montrent de l'avarice quand on fait appel à leurs contributions pour la cause du même Dieu qui les a favorisés, et qui conseillent aux autres d'en faire autant.

9. Allâh a envoyé ses Messagers avec des signes clairs, le Livre et la Loi de Justice pour que les gens puissent adhérer à la justice. De plus, Il a envoyé le fer pour que le pouvoir puisse être utilisé pour établir la Vérité et vaincre le Mensonge. Ainsi Allâh aime voir qui parmi les gens se distinguera pour soutenir et secourir Sa vraie Religion au péril même de sa vie. Allâh a créé ces opportunités au profit de l'homme et de son développement ; sinon Allâh n'a besoin de personne pour Ses œuvres.

10. Allâh a envoyé des Prophètes dans le passé, et grâce à leurs prêches certains ont suivi le Droit Chemin, mais la plupart a persisté dans sa faiblesse. Ensuite, le Prophète Jésus vint, ses enseignements apportèrent de nombreuses améliorations morales dans la vie des gens, mais cette communauté a inventé le monachisme. Maintenant, Allâh a envoyé le Prophète Mohammad — paix et bénédictions sur lui —. Ceux qui affirment leur foi en lui et passent leur vie à craindre de rendre des comptes à Allâh recevront d'Allâh une part double de Sa Pitié. Il les bénira de la Lumière qui les guidera sur le droit chemin à travers les chemins rocailleux à chacune des étapes de leurs vies ici bas. Bien que les disciples des révélations antérieures pensent détenir le monopole des bontés d'Allâh, le fait est qu'Allâh Lui-Même contrôle Ses Bontés qu'Il accorde à qui Il veut.

Sourate Al-Mujâdalah (La Discussion)

La sourate possède deux titres Al-Mujâdalah et Al-Mujâdilah dérivant du mot "*tujâdiluka*" figurant au tout premier verset. Au début, il est fait mention de la femme qui a plaidé avec le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — le cas de dhihâr [u] prononcé par son mari. Elle le poussa à trouver une solution à la situation difficile pour la sauver elle et ses enfants de la ruine et de la mort. Allâh a décrit sa plainte par le mot "mujâdalah", la sourate vint à être connue sous ce nom. " mujâdalah " signifie l'acte de " disputer et de plaider " alors que " mujâdilah " désigne l'acteur i.e. " la femme qui dispute et plaide ".

Période de Révélation

Il n'y a pas de traditions pour dire quand ce plaidoyer, cette discussion s'est produite. Mais il y a une indication dans le contenu de la sourate qui permet de situer avec certitude que cela s'est produit peu de temps après la bataille de la Tranchée (Shawwâl de l'an 5 de l'hégire). Dans la sourate Al-Ahzâb, tout en niant qu'un fils adoptif puisse devenir un fils à part entière, Allâh venait dire ceci et rien de plus : "Et Allâh n'a pas assimilé les femmes dont vous divorcez en les répudiant à vos mères." Mais dans cette sourate rien n'indiquait que le divorce par dhihâr était un péché ou un crime, ni quoi que ce soit sur l'injonction légale le concernant. Au contraire, dans la présente sourate la règle complète liée au dhihar a été détaillée, ce qui montre que ces injonctions détaillées ont été révélées quelques temps après la brève référence de sourate Al-Ahzâb.

Thèmes et Sujets Traités

Cette sourate donne aux musulmans des instructions concernant différents problèmes auxquels ils sont confrontés. Depuis le début de la sourate jusqu'au verset 6, des injonctions légales à propos du dhihâr leur sont données. Parallèlement, les musulmans sont fortement averti du fait qu'il est contraire à leur profession de foi de persister dans des pratiques d'ignorance antérieures à leur acceptation de l'islam, de braver les limites établies par Allâh, de refuser de s'y soumettre ou d'établir des règles contradictoires à celles-ci. Pour cela, non seulement la punition dans ce monde-ci est le déshonneur et l'humiliation mais aussi dans l'Au-Delà il faudra en rendre des comptes.

Dans les versets 7 à 10, les hypocrites sont pris à partie pour leurs complots et assemblées secrètes au cours desquelles ils conspiraient et intriguaient à l'encontre du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. C'est en raison de leur malice cachée et de leur rancune qu'ils l'avaient accueilli, comme les juifs, en lui souhaitant du mal plutôt que du bien. En référence à cela, les Musulmans ont été consolés : " Ces concertations à voix basse ne vous font aucun mal ; par conséquent, continuez vos obligations en totale confiance en Allâh. " Par ailleurs, ils ont reçu la leçon de morale suivante : " Les vrais croyants, quand ils discutent secrètement entre eux, ne parlent pas de péchés, de transgression et de désobéissance du Messager ; s'ils se concertent à voix basse, ils le font dans la bonté et la piété."

Les versets 11 à 13 enseignent aux Musulmans certaines manières de comportements sociaux et des instructions pour éradiquer certains maux sociaux courants chez les gens à l'époque et qui persistent aujourd'hui encore. Si des personnes sont assises en assemblée et d'autres personnes arrivent, ils ne montrent même pas la courtoisie de se serrer pour faire une place pour les nouveaux arrivants, de telle sorte qu'ils restent debout, ou bien ils s'assoient sur le pas de la porte ou ils repartent . S'ils voient

qu'il y a suffisamment de place, ils commencent à enjamber les têtes pour trouver de la place eux-mêmes. Cela arrivait fréquemment dans les assemblées du Saint Prophète. Par conséquent, Allâh leur donna : "Ne vous comportez pas de façon égoïste ni avec étroitesse d'esprit dans vos assemblées mais recevez les nouveaux arrivants aussi avec le cœur ouvert."

Voici également un autre vice décelé chez les gens : quand ils rendent visite à une personne (en particulier quelqu'un d'important), ils prolongent leur séance et ne s'imaginent pas qu'empiéter sur son temps de façon excessive pourrait être lui occasionner une gêne. Et si la personne leur donne congé, ils s'indignent ; si elle se retire elle-même de leur assemblée, ils se plaignent de son manque de bonnes manières ; si elle leur dit indirectement qu'elle a d'autres affaires à traiter, et auxquelles elle doit consacrer du temps, ils font la sourde oreille à sa requête. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même a eu à souffrir de ce genre de mauvaise conduite de la part des gens, qui étaient tellement désireux de bénéficier de ses enseignements qu'ils ne se rendaient pas compte qu'ils gaspillaient son précieux temps, qu'il devait consacrer à des tâches autrement plus importantes. Enfin, en vue d'éradiquer ces mauvaises manières, Allâh enjoignit aux gens de se lever et de se disperser quand on le leur demande.

Un autre vice très présent parmi les gens était que chacun souhaitait avoir des discussions secrètes individuelles avec le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — sans réel motif ou chacun voulait s'approcher de lui lors des assemblées et lui chuchoter des choses. Non seulement cela était embarrassant pour le Saint Prophète, mais aussi gênant pour les autres participants de l'assemblée. C'est pourquoi Allâh a ordonné que quiconque voulait consulter le Prophète en privé devait d'abord faire acte de charité. L'objectif était que les personnes soient mises en garde contre cette mauvaise habitude et s'en débarrassent. Ainsi, cette restriction a été maintenue pendant une courte période et une fois leur comportement corrigé, elle a été levée.

Du verset 14 à la fin de la sourate, les membres de la société musulmane qui consistait en un mélange de musulmans sincères, d'hypocrites et d'irrésolus sont clairement informés des critères de sincérité en islam. Une certaine catégorie de musulmans étaient amis avec les ennemis de l'islam : ils n'hésitaient pas au nom de leurs intérêts à être déloyaux envers la religion en laquelle ils prétendaient croire. Ils répandaient toutes sortes de doutes et suspicions contre l'islam et empêchaient les gens d'adopter la Voie d'Allâh. Mais comme ils faisaient partie de la communauté musulmane leur fausse profession de foi leur servait de couverture et de protection. La deuxième catégorie de musulmans sont ceux pour qui la religion d'Allâh prime sur leur propre père, frère, enfant et famille, sans parler d'autrui. Ils ne chérissent aucun sentiment d'amour pour les ennemis de Dieu, de Son Messager et de Sa Religion. Dans ces versets, Allâh a explicitement affirmé que les gens de la première catégorie en fait sont du côté de Satan, peu importe la hargne qu'ils montrent à vouloir convaincre les autres de leur Islam en prêtant tous les serments. Et l'honneur d'être du côté d'Allâh revient seulement aux musulmans de la deuxième catégorie. Eux seuls sont les vrais musulmans : eux seuls réussiront et d'eux seuls Allâh est satisfait.

Notes

[u] dhihâr dérive du mot dhahr signifiant dos. Cela provient d'une habitude de l'époque de l'ignorance où certains arabes disait à leurs épouses : "Tu es pour moi comme le dos de ma mère" signifiant que toute relation conjugale entre eux serait assimilée à l'inceste. C'était une façon de répudier leurs épouses.

Sourate Al-Hashr (L’Exode)

Cette sourate tient son nom de la présence du mot *al-hashr* dans un de ses versets.

Période de Révélation

Al-Bukhârî et Muslim rapportent un hadîth selon Sa`îd Ibn Jubayr : " Quand j’ai interrogé ’Abdullâh Ibn Abbas au sujet de la sourate Al-Hashr, il m’a répondu qu’elle fût révélée à propos de la bataille menée contre les Banû An-Nadîr, tout comme la sourate Al-Anfal fût révélée à propos de la bataille de Badr". Dans un autre hadith, toujours selon Sa`îd Ibn Jubayr, les mots cités par Ibn `Abbâs (qu’Allah soit satisfait de lui) sont : " *Qul* : *sourat An-Nadir* " - " Dis, ceci est la sourate An-Nadir ". La même chose a été rapportée par Mujâhid, Qatâdah, Az-Zuhrî, Ibn Zayd, Yazîd Ibn Rûmân, Muhammad Ibn Ishâq et d’autres. Ils sont unanimes sur le fait que les Gens du Livre, dont le bannissement a été mentionné dans cette sourate sont les Banû An-Nadir. Yazîd Ibn Rumân, Mujahid et Muhammad Ibn Ishaq ont statué sur le fait que cette sourate entière, du début à la fin, a été révélée à propos de cette bataille.

Pour ce qui est de savoir à quel moment cette bataille a eu lieu, l’Imam Az-Zuhrî a affirmé selon `Urwah Ibn Az-Zubayr, qu’elle a eu lieu six mois après la bataille de Badr. Cependant, Ibn Sa`d, Ibn Hishâm et Baladhuri considèrent que cet événement a eu lieu pendant le mois de Rabi’ Al-Awwal, 4ème année de l’Hégire, ce qui est correct, puisque tous les hadiths s’accordent sur le fait que cette bataille a eu lieu après l’incident de Bi’r Ma`ûnah et historiquement parlant, cet incident a eu lieu après la bataille d’Uhud et pas avant.

Contexte historique

Afin de bien comprendre le contenu de cette sourate, il est nécessaire de s’intéresser à l’histoire de Médine et des juifs du Hijâz, sans quoi nous ne pourrions pas connaître précisément les raisons pour lesquelles le prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, traitait avec leurs différentes tribus et de quelle façon il le faisait.

Aucune histoire authentique de juifs arabes n’existe dans le monde. Ils n’ont laissé aucun écrit sous forme de livre ou de table qui serait susceptible d’éclairer leur passé. Ni les historiens juifs, ni les écrivains du monde non-arabe n’ont fait mention d’eux et la raison en est qu’après qu’ils se soient installés dans la péninsule arabique, ils se sont détachés du reste de la nation, et les juifs du reste du monde ne les comptaient même plus parmi eux. Parce qu’ils avaient abandonné la culture et la langue hébraïques, même leurs noms, et avaient adopté l’arabe à la place. Dans les tables qui ont été déterrées lors de la recherche archéologique en Hijâz, aucune trace des juifs avant le premier siècle de l’ère chrétienne ne fut trouvée, à l’exception de quelques noms juifs. C’est pour cette raison que l’histoire des juifs arabes est essentiellement basée sur des récits oraux répandus parmi les arabes et dont la plupart l’ont été par les juifs eux-même.

Les juifs du Hijâz clamèrent qu’ils devaient aller s’installer en Arabie pendant les derniers instants de la vie du prophète Moïse, paix sur lui. Ils dirent que le prophète Moïse, paix sur lui, avait envoyé une armée pour expulser les Amalékites de la terre de Yathrib et leur avait ordonné de ne pas épargner la moindre âme de cette tribu. L’armée Israélite exécuta l’ordre du prophète, paix sur lui, mais ils épargnèrent la vie d’un beau prince du Royaume Amalékite et retournèrent avec lui en Palestine. Entre

temps, le prophète Moïse, paix sur lui, était mort. Ses successeurs désapprouvèrent fortement ce que l'armée avait fait car en épargnant la vie d'un Amalékite elle avait clairement désobéit au prophète, paix sur lui, et violé la loi Mosaïque. En conséquence, ils exclurent l'armée de leur communauté et elle dû retourner à Yathrib et s'y installer pour toujours. (**Kitâb Al-Aghâni**, vol. XIX, p. 94). C'est pour cette raison que les juifs clamèrent qu'ils avaient occupé Yathrib depuis 1200 av. Jésus. Cependant, ces faits n'ont aucune base historique et les juifs ont probablement inventé cette histoire afin de pousser les arabes à croire qu'ils étaient issus d'une lignée noble et qu'ils étaient les premiers habitants de ces terres.

La deuxième immigration juive, selon les juifs, eut lieu en 587 avant le Prophète Jésus, quand Nebuchadnezzer, le roi de Babylone, détruisit Jérusalem et dispersa les juifs à travers le monde. Les juifs arabes dirent que plusieurs de leurs tribus à cette époque étaient allées s'installer à Wadi al-Qura, Taima et Yathrib (Al-Baladhuri, **Futuh Al-Buldân**). Mais, de même, ces faits n'ont aucune base historique. Ils ont peut-être voulu prouver qu'ils étaient les premiers à s'être installés sur les lieux.

En fait, il est établi que quand, en 70 E.C., les romains massacrèrent les juifs en Palestine, et quand, en 132, ils les ont expulsés de leurs terres, beaucoup de juifs ont fuit pour trouver l'asile en Hîjâz, un territoire qui était voisin de la Palestine, au Sud. Là, ils s'installèrent partout où ils trouvaient des sources d'eau et de la verdure, puis petit à petit et par le commerce des emprunts d'argent, ils occupèrent les terres fertiles. Ailah, Maqna, Tabuk, Taima, Wadi Al-Qurâ, Fadak et Khaïbar tombèrent sous leur contrôle. Et, durant cette même période, les Banû Quraydhah, Banû An-Nadir, Banû Bahdal et Banû Qainuqâ` arrivèrent et occupèrent Yathrib.

Parmi les tribus qui s'étaient installées à Yathrib, celles des Banû An-Nadir et des Banû Quraydhah étaient prédominantes car elles appartenaient à la classe des Cohen ou des prêtres. Ils étaient perçus comme étant de noble souche et avaient le rôle de dirigeants religieux parmi leurs co-religionnaires. Lorsqu'ils s'installèrent à Médine, il y avait déjà quelques tribus qu'ils asservirent et ils devinrent pratiquement les propriétaires de ces terres vertes et fertiles. Environ 3 siècles plus tard, entre 450 et 451 ap. Jésus, la grande inondation du Yémen eut lieu, qui est mentionnée dans les versets 16-17 de la sourate Saba. A cause de cette inondation, diverses tribus des gens de Saba durent quitter le Yémen et se disperser en Arabie. Ainsi, les Banû Ghassân partirent en Syrie, les Banû Lakhm in Hîrah (Iraq), les Banû Khuzâ`ah entre Jeddah et la Mecque et les Aws et les Khazraj partirent s'installer à Yathrib. Comme Yathrib était sous la domination des juifs, ces derniers n'autorisèrent pas les Aws et les Khazraj à prendre pied et ces deux tribus arabes durent s'installer sur des terres qui n'avaientt pas encore été cultivées et qui pouvaient à peine produire assez pour qu'ils puissent survivre. Un de leurs chefs partit en Syrie pour demander l'aide de leurs frères Ghassanides : il ramena une armée et brisa le pouvoir des juifs. Ainsi, les Aws et les Khazraj purent dominer entièrement Yathrib et deux des tribus majeures des juifs, les Banû An-Nadîr et les Banû Quraydhah durent s'installer en dehors de la ville. Puisque que la troisième tribu, les Banû Qainuqâ`, n'était pas en bons termes avec les deux autres, elle resta à l'intérieur de la ville et demanda la protection de la tribu des Khazraj. En réponse, les Banû An-Nadîr et les Banû Quraydhah se mirent sous la protection de la tribu des Aws afin de pouvoir vivre en paix, autour de Yathrib.

Avant l’arrivée à Médine du Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, à son émigration, voici les caractéristiques principales de la situation des juifs en Hijâz et en particulier à Yathrib (autre nom de Médine) :

1. En termes de langage, habillement, civilisation et mode de vie, ils avaient complètement adopté l’arabisme, même leurs noms étaient devenus arabes. Parmi les 12 tribus juives qui s’étaient installées dans le Hijâz, aucune, à l’exception des Banû Zaura, n’avaient gardé leurs noms hébraïques. A part quelques rares érudits, personne ne connaissait l’hébreu. En fait, il n’y a rien dans la poésie des poètes juifs de la période pré-islamique qui puisse la distinguer de la poésie des poètes arabes pour ce qui est du langage, des idées et des thèmes. Ils se mariaient même avec des arabes. En fait, rien ne les distinguait du commun des arabes à part la religion. Malgré cela, ils n’avaient pas perdu leur identité parmi les arabes et avaient ardemment gardé leur attitude juive. Ils n’avaient adopté un arabisme superficiel que parce qu’ils ne pouvaient pas survivre sans celui-ci.
2. A cause de cet arabisme, les orientalistes occidentaux ont pensé, à tort, qu’ils n’étaient peut-être pas israélites mais qu’ils étaient des arabes ayant embrassé le judaïsme, ou du moins que la majorité d’entre eux était des juifs arabes. Mais il n’y a aucune preuve historique démontrant que les juifs se soient engagés dans quelque activité de prosélytisme en Hijaz, ou que leurs rabbins aient invité les arabes à embrasser le judaïsme comme l’ont fait les prêtres chrétiens et les missionnaires. Au contraire, nous pouvons voir qu’ils s’enorgueillissaient de leurs origines israélites et entretenaient des préjugés raciaux. Ils appelaient les arabes les ’Gentiles’, ce qui ne voulait pas dire les illettrés ou les non éduqués, mais plutôt les gens sauvages et non civilisés. Ils pensaient que les ’Gentiles’ n’avaient aucun droit ; ces droits étant seulement réservés aux israélites, il était donc permis aux israélites de les défaire de leurs propriétés et ce, peu importe le moyen employé. A part les chefs arabes, ils ne trouvaient pas le commun des arabes assez digne pour accéder au même statut qu’eux, et ce, même s’ils entraient dans le judaïsme. Il n’existe aucune preuve ni aucune histoire dans la tradition arabe qui démontrerait que des tribus arabes ou des clans aient pu accepter le judaïsme. Cependant, il est fait mention de quelques individus qui sont devenus juifs. Les juifs, cependant, portaient plus d’intérêt à leurs affaires et à leur commerce qu’au fait de prêcher leur religion. C’est la raison pour laquelle le judaïsme ne s’est pas répandu au Hijâz mais est seulement resté une marque de fierté de quelques tribus israélites. Les rabbins juifs, cependant, entretenaient un commerce florissant de vente d’amulettes, de charmes et de sorcelleries, pour lesquels ils étaient tenus en horreur par les arabes qui possédaient le savoir et la sagesse.
3. Économiquement parlant, ils étaient bien plus forts que les arabes. Puisqu’ils avaient émigré en Syrie et en Palestine qui étaient beaucoup plus civilisés et plus avancés culturellement, ils connaissaient beaucoup d’arts méconnus des arabes ; ils jouissaient également de relations commerciales avec l’extérieur. Ainsi, ils s’étaient lancés dans l’import de grains à Yathrib et dans l’export de dattes séchées vers d’autres pays. L’élevage de volailles et la pêche étaient également sous leur contrôle. Ils étaient bons dans le tissage de vêtements. Ils avaient également établi ça et là des boutiques où ils vendaient du vin importé de Syrie. Les Banû Qaynuqâ` pratiquaient généralement des métiers tels qu’orfèvres ou forgerons. Entre toutes ces occupations et ces commerces, les juifs gagnaient des sommes exorbitantes mais leur principale occupation était de prêter de l’argent aux arabes des environs. Plus particulièrement les chefs et les anciens des tribus arabes qui étaient fortement endettés auprès d’eux. Ils prêtaient de l’argent à des taux d’intérêt élevés qu’ils augmentaient progressivement à tel point qu’il devenait impossible de s’acquitter de sa dette une fois engagé dans de tels emprunts. Ainsi, ils avaient ruiné les arabes ce qui, naturellement, provoqua une profonde haine envers les juifs au sein du commun des arabes.

4. La contre partie exigée des intérêts économiques et commerciaux était qu'ils ne devraient ni se séparer d'une tribu arabe pour venir en aide à une autre, ni prendre part dans leurs guerres mutuelles. Mais, d'un autre côté, il était également dans leur intérêt de ne pas permettre aux arabes de s'unir et de les faire se battre et se retrancher les uns contre les autres car ils savaient que si les tribus arabes se réunissaient, ils ne pourraient plus rester en possession de leurs grandes propriétés, jardins et terres fertiles qu'ils avaient pu posséder grâce à leurs profits et au commerce de l'argent. De plus, chacune de leurs tribus devait également conclure une alliance avec une tribu arabe puissante afin de rechercher sa propre protection et afin qu'aucune autre tribu puissante ne puisse l'intimider. A cause de cela, ils devaient non seulement prendre part dans les guerres mutuelles des arabes, mais ils devaient également partir en guerre régulièrement en support aux tribus arabes, auxquelles ils étaient liés par une alliance, contre d'autres juifs qui étaient alliés aux tribus ennemies. A Yathrib, les Banû Qurayzah et les Banû An-Naḏîr étaient les alliés des Aws alors que les Banû Qaynuqâ` étaient ceux des Khazraj. Peu avant l'émigration du Prophète — paix et bénédictions sur lui —, ces tribus juives s'étaient confrontées avec l'aide de leurs alliés respectifs lors de la guerre sanglante entre les Aws et les Khazraj, à Bu`âth.

Telle était la situation lorsque l'Islam arriva à Médine, et plus tard, un état islamique vu le jour après l'arrivée dans ces lieux du Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. Une des premières choses qu'il accomplit juste après s'être installé dans cet état fut l'unification des Aws et des Khazraj ainsi que des émigrants dans la fraternité. La seconde fut de conclure un traité entre les musulmans et les juifs, avec des conditions précises, dans lequel il était dit qu'aucune partie n'empièterait sur les droit de l'autre, que les deux s'uniraient pour se défendre contre les ennemis venant de l'extérieur. Quelques clauses importantes de ce traité furent telles que ci-dessous. Cela montre clairement que les juifs et les musulmans avaient prêté serment d'adhérer à leur entente mutuelle :

" Les juifs doivent supporter leurs dépenses et les musulmans les leurs. Chacun doit aider l'autre contre quiconque attaque les personnes concernées par ce document. Ils doivent chercher les conseils et la consultation mutuels, et la loyauté est une protection contre la traîtrise. Ils devront sincèrement se souhaiter le bien les uns aux autres. Leurs relations seront dominées par la piété et la reconnaissance des droits de l'autre et non par le pêcher et les mauvais agissements. Les personnes ayant subit un tort doivent être aidées. Les juifs doivent soutenir les croyants aussi longtemps que la guerre dure. Yathrib devra être le sanctuaire des personnes concernées par ce document. Si toute mésentente ou controverse susceptible de causer un trouble survient, il faut se référer à Dieu et à Muhammad l'apôtre de Dieu. Les Quraysh et leurs alliés ne devront recevoir aucune protection. Les parties contractantes sont prêtes à s'entraider contre les attaques sur Yathrib. Chacun sera responsable de la défense de la partie à laquelle il appartient. " (**Ibn Hishâm**, vol. ii, pp. 147 à 150).

Ceci fut avec l'accord absolu et définitif des juifs. Mais peu de temps après, ils commencèrent à montrer des signes d'hostilité envers le Prophète de Dieu, paix et bénédiction de Dieu sur lui, l'Islam et les musulmans, et leur hostilité ainsi que leur perversité augmenta de jour en jour. Les causes principales étaient les suivantes :

- Tout d'abord, ils pensaient que le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, serait un simple chef qui allait se contenter d'avoir conclu un accord politique avec eux et qui ne s'occuperait que des intérêts terrestres de son groupe. Mais ils se rendirent comptent qu'il invitait les gens à croire en Dieu, la Prophétie et le Livre (incluant également la croyance en leurs propres Prophètes et écritures) et qu'il conseillait vivement aux gens de délaisser la désobéissance à Allah pour l'obéissance aux commandements divins et de se conformer aux lois morales de leurs propres Prophètes. Ils ne pouvaient le supporter. Ils craignaient qu'en gagnant du terrain ce mouvement idéologique ne détruise leur solide religiosité et ne balaye leur nation raciale.
- Deuxièmement, lorsqu'ils virent que les Aws, les Khazraj et les émigrants s'étaient unis et que les gens des tribus arabes des alentours qui entraient dans l'Islam se joignaient à cette fraternité et formaient une communauté religieuse, il craignirent que l'objectif égoïste qu'ils s'étaient fixé depuis des siècles de semer la discorde entre les tribus arabes pour leur propre bien être et dans leur intérêt ne tienne pas dans ce nouveau système et qu'ils se retrouvent face à un front unis des arabes contre lequel leurs machinations n'auraient aucun succès.
- Enfin, le travail effectué par le Messager de Dieu, paix et bénédiction de Dieu sur lui, de réformer la société et la civilisation, entre autre en mettant fin aux méthodes déloyales de commerce et d'affaires mutuelles. Plus que cela : il avait déclaré que le fait de prendre ou de donner des intérêts était impure et constituait un gain illicite. Ceci engendra chez eux la peur que si cette règle était établie en Arabie , il déclarerait l'intérêt légalement interdit ce qui impliquerait pour eux un réel désastre économique.

Pour ces raisons, ils résistèrent et s'opposèrent au Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. Ils n'hésitèrent pas à employer toute ruse ou machination pour le blesser. Ils inventaient toute sorte de mensonge afin de semer le doute à son propos dans l'esprit des gens. Ils créaient toutes sortes de doutes, suspicions et de craintes dans le cœur des convertis de façon à ce qu'ils fassent demi-tour. Ils faisaient de fausses professions de foi puis apostasiaient pour engendrer encore plus de malentendus envers l'Islam et envers le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. Ils conspiraient avec les hypocrites pour créer des troubles et coopéraient avec toute tribu ou groupe hostile envers l'Islam. Ils créaient des désaccords entre les musulmans et faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour les entraîner dans des bagarres et des querelles mutuelles. Les Aws et les Khazraj étaient leur cible principale, eux-mêmes avec qui ils avaient été alliés pendant des siècles. En faisant mention de la guerre de Bu`âth, ils leur rappelaient leurs anciennes animosités afin qu'ils sortent l'épée les uns contre les autres afin de briser les liens fraternels que l'Islam avait créés entre eux. Ils avaient recours à toutes sortes de fraudes afin de toucher les musulmans économiquement. Pour chacun de leurs interlocuteurs commerciaux qui acceptait l'Islam, ils faisaient tout ce qui était possible pour causer sa perte financière. S'il leur devait quelque chose, il le harcelaient par des demandes répétitives, et s'ils lui devaient quelque chose, il retenaient leurs paiements et déclaraient publiquement qu'au moment de la négociation il professait une religion différente et puisqu'il avait changé de religion ils n'avaient plus aucune obligation envers lui. Plusieurs exemples de la même nature ont été cités dans l'explication du verset 75 de la sourate Al Imrân, dans les commentaires de Tabarî, Naysabûri, Tabrisi et dans **Rûh al Ma`âni** [par l'Imâm Al-Alûsî].

Ils avaient adopté ce comportement hostile envers l'alliance bien avant la bataille de Badr. Mais lorsque que le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, et les musulmans remportèrent une victoire décisive contre les Qurayshites à Badr, ils furent emplis de douleur, d'angoisse, de malveillance et de colère. En fait, ils s'attendaient à ce que les Qurayshites fassent un grand nombre de morts parmi les musulmans. C'est la raison pour laquelle, avant que la nouvelle de la victoire des musulmans n'arrive à Médine, ils avaient déjà répandu la rumeur que le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, était mort en martyr et que les musulmans avaient été repoussés et que l'armée d'Abû

Jahl était en train d'avancer vers Médine. Mais quand la bataille tourna contre leurs espoirs et leurs souhaits, il brûlèrent de colère. Ka`b Ibn Al-Ashraf, le chef des Banû An-Nadîr, s'écria : " Par Dieu, Si Muhammad a effectivement tué ces nobles arabes, le ventre de la terre est meilleur pour nous que son dos ". Puis il partit à la Mecque et incita ses habitants à la vengeance en écrivant et en récitant des élégies provocatrices pour les chefs des Qurayshites tués à Badr. Puis, il retourna à Médine et composa des vers lyriques de nature insultante envers les femmes musulmanes. Le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, fut enragé par tant de méchanceté. A tel point, qu'il envoya Muhammad Ibn Maslamah Al-Ansârî le tuer au mois de Rabi'al-Awwal en l'an 3 A.H.

Les premières tribus juives qui, après la bataille de Badr, brisèrent ouvertement et collectivement leur alliance furent les Banû Qaynuqâ`. Ils vivaient dans une petite localité à l'intérieur de la ville de Médine. Comme ils pratiquaient le métier d'orfèvres, de forgerons et d'artisans , les habitants de Médine devaient se rendre fréquemment dans leurs boutiques. Ils étaient fiers de leur bravoure et de leur valeur. Étant forgerons de profession, même leurs enfants étaient armés et ils pouvaient rassembler instantanément 700 combattants parmi les leurs. Ils savaient également avec arrogance qu'ils jouissaient de bonnes relations avec les khazraj et Abdullah Ibn Ubbay, leur chef. Lors de la victoire de Badr, ils furent si choqués qu'ils se mirent à créer des problèmes et à harceler les musulmans qui se rendaient dans leurs boutiques, et en particulier les femmes. Les choses s'envenimèrent à un tel point qu'une femme se retrouva un jour nue en public, après avoir été dépouillée de ses vêtements. Ceci entraîna une bagarre dans la laquelle des musulmans et des juifs trouvèrent la mort. De ce fait, le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui : lui-même se rendit en ces lieux, les rassembla et leur conseilla une conduite descente. Mais leur réponse fut : " Ô Muhammad, tu penses peut-être que nous sommes comme les Qurayshites, ils ne savaient pas se battre, ainsi tu as pris le pouvoir sur eux. Mais quand tu viendras te confronter à nous, tu verras comment les hommes se battent. " Ce fut en quelques mots une déclaration de guerre. En conséquence, le Prophète - paix et bénédiction sur lui - assiéga leurs quartiers à la fin du mois de Shawwâl (et selon certains de Dhul Qi`dah) A.H.2. Cet événement dura une quinzaine de jours puis ils furent vaincus et tous leurs combattants furent faits prisonniers. Puis Abdullah Ibn Ubbay vint leur apporter un soutien et insista pour qu'ils soient pardonnés. Le Prophète lui accorda cette requête et décida que les Banû Qainuqâ` seraient exilés hors de Médine, laissant derrière eux leurs biens, leurs armures, leurs outils et tout leur commerce.

Peu de temps après ces mesures punitives (ex : le baniment des Qaynuqâ` et le meurtre de Ka'b Ibn Ashraf), les juifs furent tellement terrorisés qu'ils n'osèrent plus se mêler à quelque manigance que ce soit. Mais plus tard, au mois de Shawwal en l'an 3 A.H., les Qurayshites se lancèrent dans de grande préparations pour attaquer Médine et se venger de la bataille de Badr, et les juifs virent que seul un millier d'hommes marchaient aux côtés du Prophète contre trois milles hommes du côté des Quraich, de plus 300 hommes avaient déserté et étaient retournés à Médine. Ils commirent la première entrave au traité en refusant de se joindre au Prophète pour défendre la ville même s'ils en avaient l'obligation. Puis, à la bataille de Uhud, les musulmans subirent le revers, ils étaient trop hardis. A tel point que les Banû An-Nadîr mirent sur pied un plan secret pour tuer le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, cependant ce plan échoua.

Il semblerait qu'après l'incident de Bi'r Ma'unah (Safar, A.H.4), `Amr Ibn Ummayah Ad-Damri tua par erreur deux hommes des Banû `Amir qui appartenaient à une tribu alliée aux musulmans, les ayant pris pour des hommes d'un groupe ennemi. A cause de cette erreur, le prix du sang devînt obligatoire pour les musulmans. Puisque que les Banû An-Nadîr faisaient également partie de l'alliance avec les Banû Amir, le Prophète alla les trouver avec quelques-uns de ses compagnons pour demander leur

aide afin de payer le prix du sang. Officiellement, ils acceptèrent de contribuer, mais secrètement ils complotèrent pour que l'un d'entre eux monte en haut du mur contre lequel le Prophète s'asseyait et fasse tomber sur lui un rocher pour le tuer. Mais avant qu'il ne mettent leur plan à exécution, Allah en avertit son Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. Il se leva immédiatement et retourna à Médine.

Il n'était désormais plus question de faire des concessions. Le Prophète leur posa un ultimatum en leur annonçant que leur ruse était parvenue à sa connaissance et qu'en conséquence, ils devaient quitter Médine dans les 10 jours ; si l'un d'entre eux était trouvé dans leurs quartiers au-delà de cette limite, il pourrait être tué. Au même moment, Abdullah Ibn Ubbay leur envoya un message leur apprenant qu'il pouvait leur venir en aide avec deux mille hommes et que les Banû Quraydhah et la Banû Ghatafan pouvait aussi apporter leur aide ; ainsi il pourraient tenir tête et ne pas s'en aller. Ils répondirent donc à l'ultimatum du Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, en disant qu'ils ne quitteraient pas Médine et qu'il pouvait faire tout ce qui était en son pouvoir. En conséquence, au mois de Rabî` Al-Awwal en l'an A.H., le Prophète les assiégea, et, quelques jours plus tard (6 jours selon quelques récits, et 15 selon d'autres), ils se résignèrent à quitter Médine à la condition de pouvoir emporter leurs biens sur des chameaux, à l'exception de leurs armures. Ainsi, Médine se débarrassa de cette seconde tribu de juifs espiègles. Seuls deux individus parmi Banû An-Nadîr devinrent musulmans et restèrent. Les autres se rendirent en Syrie et à Khaybar.

Thèmes et Sujets Traités

Le thème de cette sourate, comme il est dit plus haut, est un jugement porté sur la bataille menée contre les Banû An-Nadîr. En tout, cinq points principaux ont été traités.

1. Les quatre premiers versets contiennent un avertissement et une exhortation à être attentif au sort de Banû An-Nadîr. Une tribu importante, aussi forte en nombre que les musulmans, dont les gens disposaient de bien plus grandes richesses et de biens, qui étaient bien équipés militairement et qui n'ont pu résister au siège par les musulmans, ne serait-ce que quelques jours, qui ont accepté le bannissement des terres sur lesquelles ils étaient établis depuis des siècles sans que le moindre homme parmi eux ne soit tué. Allah dit que ceci est arrivé, non pas grâce à un éventuel pouvoir possédé par les musulmans,mais parce que les juifs avaient essayé de résister et de combattre Allah et son Messager, paix et bénédiction de Dieu sur lui, et ceux qui osent résister au pouvoir d'Allah rencontrent toujours la même fin.
2. Dans le verset 5, la loi de la guerre qui est énoncée est : la destruction causée sur les territoires ennemis pour des raisons militaires n'entre pas dans le fait de " répandre des troubles sur la terre ".
3. Dans les versets 6-10, il est affirmé que les terres et les biens qui tombent sous le contrôle de l'État islamique suite à la guerre ou à une déclaration de paix doivent être gérés. Comme il s'agissait de la première occasion où les musulmans prirent le contrôle d'un territoire conquis, la loi correspondante fut descendue pour leur guidée.
4. Dans les versets 11-17 l'attitude que les hypocrites ont adoptée à l'occasion de la bataille contre les Banû An-Nadîr a été évoquée et les causes ont été soulignées.
5. Toute la dernière partie (versets 18-24) est un avertissement pour tous ceux qui ont professé leur foi et qui ont rejoint la communauté musulmane mais qui ont dévié du véritable esprit de la foi. Il leur est expliqué ce qu'est la vraie foi, quelle est la différence entre la piété et la perversité, quelle est la place et l'importance du Coran et quels sont les Attributs de Dieu.

Sourate Al-Mumtahanah (L’éprouvée)

Au verset 10 de cette sourate, on enjoint aux musulmans de soumettre à un examen les femmes qui ont migré vers la terre d’islam et affirment être musulmanes. D’où le titre *al-mumtahinah*. Ce mot se prononce aussi bien mumtahinah que mumtahanah. Selon la prononciation retenue, il signifie "la mise à l’épreuve" dans le premier cas et dans le second "l’éprouvée".

Période de Révélation

La sourate traite de deux événements, et pour chacun nous savons par la tradition historique l’époque à laquelle il est survenu. Le premier d’entre eux concerne Hatib Ibn Abî Balta`ah, qui quelques temps avant la conquête de la Mecque, avait envoyé une missive en secret aux chefs quraychites les informant de l’attaque que le Prophète - paix et bénédictions sur lui - méditait de lancer contre eux. Le second concerne les femmes musulmanes qui avaient commencé à migrer de la Mecque vers Médine, après la conclusion du traité de Hudaybiyah. La question se posa alors de savoir si elles devaient être renvoyées aux mécréants comme c’était le cas pour les hommes musulmans, ainsi que le stipulait le traité.

La mention de ces deux faits permet de déterminer sans le moindre doute que cette sourate fut révélée pendant l’intervalle qui sépare la signature du pacte deHudaybiyah de la conquête de La Mecque. Par ailleurs, un troisième élément est également mentionné à la fin de la sourate : quel serment le Prophète
▸ paix et bénédictions sur lui - doit-il demander aux femmes de prêter lorsqu’elles décident de prêter allégeance devant lui et de devenir ainsi croyantes ? Concernant ce passage également on peut supposer que sa révélation précéda de peu la conquête de la Mecque, car peu de temps après cette conquête, un grand nombre de femmes Qurayshites, allaient embrasser l’islam, tout comme leurs maris, et devoir prononcer collectivement le serment d’allégeance.

Thème et Contenu

Cette sourate comporte trois parties. La première comporte les versets 1 à 9 et le verset 13 qui y est rattaché lui sert de conclusion. Dans cette partie un sort particulier est fait à l’acte de Hatib Ibn Abî Balta`ah, qui a tenté de révéler aux ennemis un secret de guerre du Prophète - paix et bénédictions sur lui - d’une importance capitale, uniquement pour s’assurer la sauvegarde de sa famille. Son dessein aurait pu causer un véritable carnage lors de la conquête de la Mecque si on ne l’avait neutralisé à temps. Cela aurait pu coûter aux Musulmans les précieuses vies d’un grand nombre de leurs hommes, de nombreux Qurayshites auraient été tués, qui plus tard devaient rendre à l’islam de grands services, les bénéfices que devait occasionner une prise pacifique de la Mecque auraient été perdus, et toutes ces lourdes pertes auraient été le fait d’un Musulman désireux d’épargner à sa famille les dangers de la guerre.

A travers cette sévère admonestation, Allah enseigne aux croyants une leçon : aucun croyant ne doit, quels que soient les circonstances et les motifs de son acte, nouer des liens d’amitié ou d’affection avec les mécréants qui sont ouvertement hostiles à l’islam. Chaque musulman devrait s’abstenir de tout acte susceptible de profiter aux mécréants dans le conflit qui oppose l’islam à la mécréance.

Cependant, il n’y a aucun mal à entretenir de bons rapports avec ceux d’entre les mécréants qui ne participent pas à des actions hostiles à l’islam ni à la persécution des musulmans.

La seconde partie comprend les versets 10 et 11. Il y est question d’un problème social qui préoccupait alors tous les esprits. Il y avait à la Mecque des Musulmanes dont les maris étaient demeurés païens, mais qui parvenaient à émigrer et atteindre Médine d’une façon ou d’une autre. De même, il y avait plusieurs musulmans qui avaient laissé leurs épouses restées païennes à la Mecque. La question se posa de savoir si le lien conjugal demeurait valide dans ce cas. Allah régla cette question de façon définitive en décrétant que le païen n’est pas un époux licite pour la croyante, pas plus que la païenne n’est licite pour le croyant. Cette décision eut d’importantes conséquences sur le plan juridique que nous examinerons dans nos notes plus tard.

La troisième partie est constituée du seul verset 12, dans lequel on enjoint au Prophète - paix et bénédictions sur lui - de demander aux femmes qui embrassent l’islam de jurer qu’elles se préserveront des principaux vices qui sévissaient chez les femmes de la société arabe pré-islamique et de promettre qu’elles suivraient la voie de la rectitude à laquelle les conviait le Messager d’Allah.

Sourate As-Saff (Les Rangs)

La sourate tient son nom de la phrase « yuqatiluna fî sabîlihi saffan » (i.e. ceux qui combattent dans son chemin en rangs serrés) du verset 4. Cela indique donc que c'est une sourate où le mot « saff » est cité.

Période de Révélation

Elle ne peut pas être connue de par une « tradition » fiable, mais une étude de son contenu montre que cette sourate a été probablement envoyée pendant la période suivant de près la bataille d'Uhud, car en lisant entre les lignes, on peut percevoir une claire description des conditions qui prévalaient lors de cette période.

Thème et Contenu

Le thème de cette sourate est d'exhorter les musulmans à adopter la sincérité dans la foi et à lutter en donnant leur vie pour la cause d'Allah. Elle est adressée aux musulmans qui ont une foi faible et également à ceux qui étaient sincères dans leur pratique. Quelques versets sont adressés à ces deux premiers groupes, quelques uns seulement aux hypocrites et d'autres seulement aux musulmans sincères. Le style en lui-même montre quand c'est adressé à un groupe ou à un autre.

Dès le début, les croyants sont avertis du fait que « Dire ce que vous ne faites pas est grandement haïssable auprès de Dieu ! Dieu aime, en vérité, ceux qui combattent dans son chemin en rangs serrés, comme s'ils formaient un édifice scellé avec du plomb. »

Dans les versets 5-7, ceux qui font partie de la communauté du Prophète — paix et bénédictions sur lui — sont avertis que leur attitude envers le Messager et leur religion ne devrait pas être la même que celle que les Israélites avaient adoptée envers les Prophètes Moïse et Jésus — paix sur eux —. Au lieu de reconnaître le prophète Moïse comme un Messager de Dieu, ils ont continué à le calomnier tout au long de sa vie, et au lieu de témoigner des signes clairs apportés par le Prophète Jésus, ils l'ont rejeté sans aucune hésitation. En conséquence, les Israélites sont devenus pervers, incapables de bénéficier de la guidée divine. Cela n'est certainement pas une situation enviable qu'une autre nation imiterait.

Puis, dans les versets 8-9, une proclamation d'un défi est faite : « ceux-ci veulent éteindre, de leur bouche, la lumière de Dieu ; mais Dieu parachèvera sa lumière, en dépit des incrédules. C'est lui qui a envoyé son prophète avec la Guidée, et la Religion vraie, pour la placer au-dessus de toute autre religion, en dépit des polythéistes. »

Dans les versets 10 à 13, il est dit aux croyants qu'il n'y a qu'un seul chemin vers le succès ici-bas et dans l'au-delà : ils doivent croire en Allah et en son Messager — paix et bénédictions sur lui — avec sincérité et doivent employer du mieux possible leur personne et leurs richesses dans de chemin d'Allah. En récompense pour cela, qui gageront l'immunité face à la punition d'Allah, le pardon pour leurs pêchés, le Paradis éternel dans l'au-delà, et ils seront bénis par la satisfaction, le secours de Dieu et une prompte victoire.

En conclusion, les croyants sont avertis du fait que, tout comme les apôtres du Prophète Jésus l'avaient aidé pour la cause d'Allah, ils doivent de la même façon devenir des « auxiliaires de Dieu » afin qu'ils soient bénis par la même satisfaction et la même approbation que Dieu a accordées aux croyants avant eux contre les mécréants.

Sourate Al-Jumu`ah (Le Vendredi)

Il vient de la phrase « idhâ nûdiya lis-salâti min yawm il-jumu`ati » (quand on appelle à la prière le vendredi) du verset 9. Même si dans cette sourate des ordonnances à propos de la prière du Vendredi ont été données, cette prière n'est pas le thème de tout son contenu, mais ce nom, comme le nom d'autres sourates, est seulement un titre symbolique.

Période de Révélation

La période de la révélation de la première partie (versets1 à 8) est l'année 7 de l'hégire, et elle a été probablement révélée à l'occasion de la conquête de Khaybar ou peu de temps après. Al-Bukhârî, Muslim, At-Tirmidhî, An-Nasâ'î et Ibn Jarîr ont relaté de la part d'Abû Hurayrah que lui et d'autres compagnons étaient assis dans l'assemblée du Prophète — paix et bénédictions sur lui — quand ces versets ont été révélés. A propos d'Abû Hurayrah, il est confirmé historiquement qu'il est entré dans l'Islam après la trêve de Hudaybiyah et avant la conquête de Khaybar. Or, Khaybar a été conquise, selon Ibn Hishâm, au mois de Muharram, et selon Ibn Sa`d, au mois de Jumâdâ Al-Ûlâ de l'année 7. Donc, vraisemblablement, il se peut qu'Allah ait envoyé ces versets en s'adressant aux juifs, quand leur dernier bastion est tombé aux mains des musulmans, ou qu'ils aient été révélés quand, au vu du sort de Khaybar, toutes les colonies juives du Hijâz du Nord se sont rendues aux gouvernements islamiques.

La deuxième partie (versets 9 à 11) a été envoyée peu de temps après l'hégire, car le Prophète — paix et bénédictions sur lui — a institué la prière du vendredi le 5ème jour de son arrivée à Médine. L'incident dont il est fait référence dans le dernier verset de cette partie a probablement eu lieu à un moment où les gens n'avaient pas reçu tout l'enseignement sur les bonnes manières à observer lors des congrégations religieuses.

Thème et Contenu

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, les deux parties de cette sourate ont été révélées à deux périodes différentes. C'est pourquoi leur thème ainsi que leur but sont différents. Même s'il y a une harmonie entre elles du fait qu'elles constituent une même sourate, nous pouvons cependant comprendre leurs thèmes séparément avant de s'intéresser à la question de leur harmonie.

La première partie a été révélée au temps où les efforts des juifs pour entraver le message de l'Islam, durant les six dernières années, avaient échoués. Tout d'abord, à Médine, trois de leurs puissantes tribus avaient fait tout ce qu'elles pouvaient pour faire échouer la mission du Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Le résultat fut que l'une de ces tribu a été complètement exterminée et que les deux autres se sont exilées. Ensuite, par leurs conspirations, ils ont rassemblé un grand nombre de tribus arabes pour marcher sur Médine, mais elles ont toutes été repoussées lors de la bataille de la Tranchée. Suite à cela, Khaybar est devenu leur bastion, où un grand nombre de juifs expulsés de Médine avaient aussi pris refuge. A ce moment, ces versets ont été révélés et les juifs, sur leur propre demande, ont accepté de vivre là, en tant que résidents des musulmans. Après cette dernière défaite, le pouvoir des Juifs en Arabie a pris fin. Puis, Wadî Al-Qurâ, Fadak Taima', Tabûk se sont toutes rendues, les unes après les autres, à tel point que tous les juifs d'Arabie sont devenus soumis à ce même Islam qu'ils n'étaient pas prêts à tolérer auparavant. C'est à cette occasion qu'Allah Tout

Puissant s'est adressé à eux une fois de plus dans cette sourate, et c'est probablement la dernière parole qui leur a été adressée dans le Coran. Ici, il leur a été rappelé les choses suivantes :

1. « Vous avez refusé de croire en ce Messager seulement parce qu'il est né parmi des gens que vous appelez dédaigneusement les Gentils. Vous aviez la fausse illusion que le Messager devait nécessairement appartenir à votre communauté. Vous semblez avoir été convaincus que quiconque clamant être un Prophète en dehors de votre communauté devait être un imposteur car cela était réservé pour votre race, et qu'un Messager ne pourra jamais venir des Gentils. Mais parmi ces mêmes Gentils, Allah a désigné un Messager qui récite Son livre devant vos yeux, qui purifie les âmes, et qui montre le droit chemin aux gens dont les méfaits sont bien connus de vous. Telle est la Bonté d'Allah, qu'Il accorde à qui Il veut. Vous n'en avez pas le monopole pour qu'il ne l'accorde qu'à ceux que vous voulez et qu'il la refuse à ceux à qui vous voulez qu'elle soit refusée. »
2. « Vous avez été désignés pour être les porteurs de la Torah, mais vous n'avez pas compris votre responsabilité à son égard ni ne l'avez appliquée comme vous auriez dû le faire. Vous êtes comme l'âne chargé de livres qui ignore quel fardeau il porte. Vous êtes même pire que l'âne, car l'âne est dépourvu d'entendement alors que vous êtes pourvus d'intelligence. Non seulement vous fuyez votre responsabilité d'être les porteurs du livre de Dieu, mais en plus, vous n'hésitez pas à démentir délibérément les révélations d'Allah. Mais, vous avez l 'illusion d'être les préférés d'Allah et que la grâce de la prophétie a été réservée pour vous seuls. Plus encore, vous semblez entretenir l'idée que peu importe si vous appliquez l'ordre d'Allah ou non, dans tous les cas, Allah serait tenu de ne désigner de porteurs de son message en dehors de vous. »
3. « Si vous étiez réellement les préférés d'Allah et étiez sûrs d'avoir une place d'honneur et un haut rang réservé par lui, vous n'auriez pas si peur de la mort au point de préférer une vie honteuse à la mort. C'est seulement à cause de cette peur de la mort que vous avez connu humiliation après humiliation durant les dernières années. Cette condition est par elle-même une preuve que vous êtes totalement conscients de vos méfaits, et votre esprit est conscient que si vous mourez avec ces méfaits, vous rencontrerez une honte face à Allah encore plus grande dans l'au-delà qu'ici bas. »

Tel est le thème de cette première partie.

La deuxième partie, qui a été envoyée plusieurs années plus tard, a été ajdointe à cette sourate car Allah y a attribué par Sa bienfaisance le vendredi aux musulmans en comparaison au sabat des juifs, et Allah a voulu avertir les musulmans de ne pas traiter leur vendredi comme les juifs ont traité leur sabat. Cette partie a été révélée lorsqu'une caravane de commerce est arrivée à Médine juste à l'heure de la prière du vendredi, et entendant son vacarme et ses caisses, l'audience, à l'exception de douze hommes, a laissé la mosquée du Prophète — paix et bénédictions sur lui — et s'est ruée dehors vers la caravane, alors qu'à ce moment le Prophète — paix et bénédictions sur lui — était en train de faire son discours. Sur ce, il a été déclaré qu'une fois l'appel de la prière du vendredi entendu, tous commerces et affaires et autres occupations sont interdits. Les croyants doivent donc suspendre tout type de transaction et se hâter vers le rappel d'Allah. Cependant, une fois que la prière est terminée, ils ont le droit de se disperser et de retrouver leurs occupations normales. Cette partie pourrait être une sourate indépendante en vue des commandements qu'elle contient à propos de la prière du vendredi, et pourrait également faire partie d'autres sourates, néanmoins, elle est incluse ici, particulièrement avec des versets où les juifs sont avertis des causes de leur fin épouvantable. Sa sagesse, à notre avis, est telle que nous l'avons expliquée ci-dessus.

Sourate Al-Munâfiqûn (Les Hypocrites)

La sourate tire son nom de la phrase : "idhâ jâ’aka-l-munâfiqûna" ("Lorsque les hypocrites viennent vers toi") du verset 1. Il s’agit du nom de la sourate ainsi que du thème traité, car on y passe en revue la conduite et l’attitude des hypocrites eux-mêmes.

Période de Révélation

Comme nous l’expliquerons plus bas, cette sourate fut révélée soit pendant le voyage de retour du Saint Prophète de sa campagne contre les Banû Al-Mustaliq, soit immédiatement après son arrivée à Médine. Dans l’introduction à la sourate An-Nur, nous établîmes avec force argument et par des recherches que la campagne contre les Banû Al-Mustaliq avait eu lieu au mois de Sha`bân de l’an 6 de l’hégire. Ainsi la date de révélation de cette sourate est précisément déterminée.

Contexte Historique

Avant de mentionner l’incident particulier à propos duquel la sourate fut révélée, il est nécessaire de s’intéresser à l’histoire des hypocrites de Médine, car l’incident qui se produisit à cette occasion n’était pas un hasard. Il y avait en effet toute une série d’autres événements liés qui y aboutirent finalement. Avant l’émigration du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — vers Médine, pour mettre un terme à leurs rivalités mutuelles et à leurs guerres civiles, les tribus des Aws et des Khazraj, s’étaient mises d’accord sur la nomination d’un chef et se préparaient à couronner cet homme. Il s’agissait du chef des Khazraj, `Abdullâh Ibn Ubayy Ibn Salûl. Muhammad Ibn Ishâq affirme que l’autorité de cet homme au sein des Khazraj n’avait jamais été contestée et jamais les Aws ni les Khazraj ne s’étaient ralliés sous le commandement d’un seul homme auparavant.

Telle était la situation quand le message de l’Islam atteignit Médine. Les personnes d’influence de ces deux tribus commencèrent à se convertir à l’Islam. Avant l’Emigration, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — fut invité à venir à Médine. Notre maître Al-`Abbâs Ibn `Ubâdah Ibn Nadlah Al-Ansârî souhaita différer l’invitation pensant que `Abdullâh Ibn Ubbay se joindrait à lui dans la déclaration d’allégeance et l’invitation au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, afin que la Médine puisse devenir le centre de l’Islam par un consentement mutuel. Mais la délégation qui arriva à la Mecque pour déclarer son allégeance ne donna pas d’importance à la proposition d’Al-`Abbâs Ibn `Ubâdah, et tous ses membres (75 hommes des deux tribus) étaient prêts à inviter le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — bravant tous les dangers (Ibn Hishâm, vol.II, p.89). Nous donnâmes les détails de cet événement dans l’introduction à sourate Al-Anfâl.

Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — arriva ensuite à Médine, l’Islam avait pénétré si profondément chacune des maisons des Ansâr que `Abdullâh Ibn Ubbay devint inutile et ne vit d’autre manière de sauver sa position de dirigeant qu’en devenant lui-même musulman. Alors, il entra dans l’Islam avec bon nombre de ses hommes parmi lesquels des chefs des deux tribus alors qu’intérieurement leurs cœurs brûlaient de rage. Ibn Ubayy était particulièrement affligé car le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — l’avait privé de sa royauté. Pendant de nombreuses années, sa foi hypocrite et sa douleur d’être privé du rang de roi se manifestèrent de différentes façons. D’une part, quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — prenait place les vendredis pour dire son sermon, `Abdullâh Ibn Ubayy se levait et disait : "Ô gens, le Messager d’Allâh est présent parmi

vous, présence dont Allâh vous a honoré. Par conséquent, vous devez le soutenir et écouter ce qu'il dit et lui obéir. "(Ibn Hishâm, vol. III, p. 111). D'autre part, son hypocrisie devenait chaque jour de plus en plus évidente et les vrais musulmans se rendaient compte que lui et ses hommes vouaient une certaine rancune envers l'Islam, le Saint Prophète et les musulmans.

Un jour que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — passait dans un chemin, `Abdullâh Ibn Ubayy lui dit des mots durs. Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — s'en plaignit auprès de notre maître Sa`d Ibn `Ubadah, celui-ci dit : "Ô Messager d'Allâh, ne sois pas dur envers lui, car quand Allâh t'envoya à nous, nous préparions un diadème pour le couronner. Par Dieu, il pense que tu lui as volé son royaume. " (Ibn Hishâm vol II, pp.237-238). Après la bataille de Badr, quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — envahit la tribu juive des Banû Qaynuqâ` pour avoir rompu leur accord et s'être rebellé sans raison, cet homme se dressa pour les soutenir. Retenant le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — par son armure, il dit : "Ces 700 combattants m'ont aidé et protégé contre tous les ennemis. Les décimeras-tu en une matinée ? Par Dieu, je ne te laisserai pas tant que tu ne pardonneras pas à mes protégés." (Ibn Hishâm, vol. III, pp. 51-52).

A l'occasion de la bataille de U<u>h</u>ud, cet homme se rendit ouvertement coupable de tromperie et retira du champ de bataille 300 de ses adeptes. A ce moment critique, les Quraysh marchaient sur Médine avec 3000 soldats alors que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — marchait avec seulement 1000 hommes pour leur résister. De ces 1000 hommes, cet hypocrite en retint 300 et le Saint Prophète n'avait alors plus que 700 hommes pour affronter 3000 soldats ennemis.

Après cet incident, les musulmans de Médine comprirent clairement que c'était un hypocrite et que ses adeptes étaient également ses associés dans l'hypocrisie. C'est pourquoi, le premier vendredi suivant la Bataille de U<u>h</u>ud, quand cet homme se leva comme à l'accoutumée pour faire un discours avant le sermon du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, les gens tirèrent sur ses vêtements, lui disant : "Assieds-toi, tu ne mérites pas de dire de telles choses". C'était la première fois qu'à Médine cet homme soit humilié publiquement. Il en était tellement enragé qu'il quitta la mosquée en sautant par dessus les têtes des fidèles. A la porte de la mosquée, certains des An<u>s</u>âr lui dirent : " Que fais-tu ? Retourne t'asseoir et demande au Prophète — paix et bénédictions sur lui — de prier pour ton pardon." Il rétorqua : "Je ne veux pas qu'il prie pour mon pardon." (Ibn Hishâm, vol. III, p. 111).

Ensuite, en l'an 4 de l'hégire, la bataille des Banû An-Na<u>d</u>îr eut lieu. A cette occasion, lui et ses compagnons prêtèrent leur soutien à l'ennemi de l'Islam de manière encore plus ouverte. D'un côté, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et ses Compagnons dévoués se préparaient à la guerre contre leurs ennemis, les Juifs, et de l'autre côté, les hypocrites envoyaient secrètement des messages aux Juifs : " Restez fermes, nous sommes avec vous : si on vous attaque, nous vous aiderons, et si vous êtes chassés, nous vous suivrons." Le secret de cette intrigue fut révélé par Allâh lui-même, comme cela est expliqué dans les versets 11 à 17 de sourate Al-<u>H</u>ashr.

Mais malgré ces trahisons, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — continuait à le traiter gentiment car il avait l'appui d'une grande bande d'hypocrites. En effet, de nombreux chefs des Aws et des Khazraj le soutenaient. Ses hommes représentaient au moins un tiers de la population de Médine, comme l'épisode de la Bataille de U<u>h</u>ud nous le montre. Dans ces conditions, il n'était pas prudent d'entrer en guerre, et d'ajouter aux ennemis extérieurs des ennemis internes. C'est pour cela que, conscient de leur hypocrisie, le Saint Prophète continua à les traiter selon leur apparente profession de foi.

Par ailleurs, ces gens n'avaient pas la puissance ni le courage de combattre les croyants ouvertement ni de rejoindre les envahisseurs mécréants et de les affronter sur un champ de bataille. En apparence, ils étaient puissants mais, intérieurement, ils avaient la faiblesse qu'Allâh décrivit dans sourate Al-Hashr, dans les versets 12 à 14. En fait , ils pensaient que leur bien-être reposait sur leur "couverture" en tant que musulmans. Ils venaient à la mosquée, ils priaient, ils s'acquittaient de la zakât, et ils effectuaient de grandes démonstrations de foi, que les vrais musulmans ne faisaient pas. Ils offraient mille justifications pour chacun de leurs actes hypocrites à travers lesquels ils essayaient de tromper leurs compatriotes, les Ansâr, en leur faisant croire qu'ils étaient avec eux. Par ces desseins, ils se protégeaient des inconvénients qui auraient résulté de leur séparation de la fraternité des Ansâr, mais ils profitaient également des opportunités pour faire du mal autour d'eux en tant que "frères musulmans".

Telles furent les circonstances qui permirent à `Abdullâh Ibn Ubayy et aux hypocrites de son genre d'accompagner le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dans sa campagne contre les Banû Al-Mustaliq, et ils élaborèrent deux machinations qui auraient pu briser l'unité musulmane. Cependant, grâce à la merveilleuse discipline que les Musulmans surent forger à travers les enseignements purs du Coran et la compagnie du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, les deux traîtrises furent arrêtées à temps, et les hypocrites se déshonorèrent eux-mêmes. L'un des deux plans échafaudés fut mentionné dans sourate An-Nûr plus haut, et l'autre est mentionné ci-après.

Cet incident est relaté par Al-Bukhârî, Muslim, Ahmad, An-Nasâ'î, At-Tirmidhî, Al-Bayhaqî, At-Tabarî, Ibn Marduyah, `Abd Ar-Razzâq, Ibn Sa`d et Muhammad Ibn Ishâq sous des formes diverses mais fiables. Dans certaines traditions, le nom de l'expédition durant laquelle cela eut lieu n'est pas mentionné, et dans d'autres elle est identifiée à la bataille de Tabûk. Mais les autorités en matière de batailles menées par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — ainsi que l'histoire s'accordent à dire que l'incident eut lieu pendant la campagne de Banû Al-Mustaliq. Ce qui suit semble être l'histoire réelle une fois toutes les traditions conciliées.

Après avoir anéanti le pouvoir des Banû Al-Mustaliq, l'armée islamique fit une halte dans un campement au puits d'Al-Muraysî. Soudainement, une dispute éclata entre deux hommes qui puisaient de l'eau. L'un d'eux était Jehjah Ibn Mas`ûd Al-Ghifârî, un serviteur de notre maître `Umar nommé pour conduire son cheval. L'autre était Sinân Ibn Wabar al-Juhanî, dont la tribu était alliée au clan des Khazraj. Suite à des insultes échangées, les deux hommes en vinrent aux mains et Jehjah donna un coup de pied à Sinân, geste que les Ansâr considéraient comme une insulte et une grande humiliation, selon leur ancienne tradition Yéménite. Suite à quoi, Sinân appela à l'aide les Ansar et Jehjah fit appel aux Emigrants.

Quand Ibn Ubayy entendit la querelle, il commença à inciter et à appeler les Aws et les Khazraj à venir aider leur allié. De l'autre côté, les Emigrants aussi arrivèrent. La dispute aurait pu mener à un combat entre les Ansâr et les Muhâjirîn (les Emigrants) à l'endroit même où ils avaient combattu les troupes ennemies ensemble. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — entendit le vacarme et dit : "Quel est cette appel au paganisme ? Qu'avez vous à faire d'un tel appel ? Ne l'écoutez pas : il est impur." Là dessus, les dirigeants des deux clans se rencontrèrent et réglèrent le différend. Sinân pardonna à Jehjah et la paix fut restaurée.

Ensuite, toute personne dont le cœur était mécontent vint trouver `Abdullâh Ibn Ubayy et lui dirent : "Jusque maintenant nous avions de l'espoir pour toi et tu nous protégeais, mais maintenant il semble que tu sois devenu l'aide de ces pauvres contre nous. " Ibn Ubayy était déjà enragé ces mots le firent

exploser : "C’est le résultat de ce que vous vous êtes fait à vous-mêmes. Vous avez offert un abri à ces gens dans votre pays, et vous avez divisé vos propriétés entre eux. A tel point qu’ils sont maintenant devenu vos rivaux. Rien ne nous convient mieux à nous et aux pauvres Quraysh (i.e. les Compagnons de Muhammed) que le vieux proverbe : "Engraissez le chien et il vous dévorera". Si vous aviez gardé vos propriétés pour vous-mêmes, ils seraient allés ailleurs. Par Dieu, quand nous retournerons à Médine, les nobles chasseront les viles."

Un jeune garçon, Zayd Ibn Arqam, était également présent lors de cette assemblée. Il entendit cela et le répéta à son oncle, qui était l’un des chefs Ansâr. Celui-ci alla trouver le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et lui raconta toute l’histoire. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — appela Zayd et l’interrogea sur ce qui s’était passé et le garçon répéta mot pour mot ce qu’il avait entendu. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dit : " Zayd, tu es peut être en colère contre Ibn Ubayy. Tu as certainement mal entendu. Tu as pu imaginer qu’Ibn Ubayy avait dit cela." Mais Zayd était sûr et certain. Il dit : "Non, je jure par Dieu que je l’ai entendu dire cela." Sur ce, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — appela Ibn Ubayy qui jura n’avoir rien dit de tel. Les gens des Ansâr ajoutèrent : "C’est un enfant qui dit cela. Il a pu se tromper dans ce qu’il a entendu. Ibn Ubayy est un vieil homme honorable et il est notre chef. Ne croyez pas ce qu’un enfant dit contre lui." Les anciens réprouvèrent également Zayd, qui se sentit amoindri et attristé. Mais le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — connaissait Zayd tout comme il connassait `Abdullâh Ibn Ibayy. Il comprit alors complètement ce qui s’était passé.

Quand notre maître `Umar apprit cela, il alla trouver le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et il lui dit : "S’il te plait, permets-moi de passer au sabre cet hypocrite. Ou si tu penses que cela ne convient pas de me donner la permission, tu peux demander à Mu`âdh Ibn Jabal, ou `Abbâd Ibn Bishr ou Sa`d Ibn Mu`âdh, ou Muhammad Ibn Maslamah parmi les Ansâr de le tuer." Mais, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dit : "Non, les gens diront que Mohammad tue ses propres compagnons." Puis, il ordonna de se mettre en route immédiatement, bien qu’à cette époque, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — n’était pas habitué à voyager.

La marche forcée dura 30 heures d’affilée tant si bien que tout le monde était épuisé. Ensuite, il fit une halte, et dès qu’ils posèrent le pied à terre, ils s’endormirent. Il fit cela pour distraire les esprits de ce qui s’était passé au puits d’Al-Muraysî. Sur le chemin, notre maître Usayd Ibn Hudayr, un chef Ansâr, rencontra le Saint Prophète et dit : "Ô Messager d’Allâh, aujourd’hui tu demandes de nous mettre en route à une période où il est désagréable de voyager, c’est une chose que tu n’as jamais faite avant." Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — répondit : " N’as-tu pas entendu ce que ton ami a dit ? " Quand il demanda de qui il s’agissait, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — répondit : `Abdullâh Ibn Ubayy. Il demanda ce qu’il avait dit. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — répondit : "Il a affirmé qu’à son retour à Médine, les nobles chasseraient les viles." Il répondit : "Par Dieu, ô Messager d’Allâh, tu fais partie des nobles et lui des viles. Tu le chasseras quand tu le voudras."

Petit à petit, la nouvelle se répandit parmi les soldats Ansâr et cela les mit en colère contre Ibn Ubayy. Les gens lui conseillèrent d’aller trouver le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et de lui demander pardon, mais il rétorqua : "Vous m’avez demandé de croire en lui, et j’ai cru en lui. Vous m’avez demandé de payer le zakat sur ma propriété et j’ai payé le zakat aussi. Maintenant, il ne me reste plus qu’à me prosterner devant Muhammad." Cela ne fit qu’accroitre le courroux des Ansâr croyants et tout le monde commença à lui faire des reproches et à le maudire durement.

Quand la caravane fut sur le point de rentrer à Médine, `Abdullâh, le fils de `Abdullâh Ibn Ubayy, se dressa devant son père un sabre tiré de son fourreau à la main, et il dit : "Tu avais dit que quand nous atteindrions Médine, les nobles chasseraient les viles. Maintenant, tu sauras qui est noble, toi ou Allâh et son Messager. Par Dieu, tu n’entrera à Médine tant que le Messager d’Allâh — paix et bénédictions sur lui — ne t’en aura pas donné la permission." A cela, Ibn Ubayy s’écria : "Ô gens de Khazraj, regardez, mon propre fils m’empêche de rentrer dans Médine." Les gens transmirent cette nouvelle au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — qui dit : " Dites à `Abdullâh de laisser son père rentrer chez lui." `Abdullâh dit : " Si c’est là l’ordre du Saint Prophète, alors tu peux entrer." Sur ce, le Saint Prophète dit à notre maître `Umar : "Maintenant que penses-tu, `Umar ? Si tu l’avais tué le jour où tu m’en avais demandé l’autorisation, beaucoup de gens auraient tremblé de rage. Aujourd’hui si je leur demande de le tuer, ils le feraient immédiatement." Notre maître `Umar répondit : " Par Dieu, je me rends compte qu’il y avait davantage de sagesse dans les propos de l’Apôtre d’Allâh que dans les miens." Telles furent les circonstances dans lesquelles cette sourate fut révélée, très probablement après le retour du Saint Prophète à Médine.

Sourate At-Taghâbun (La Grande Perte)

La sourate tire son nom de la phrase "Dhâlika yawm ut-taghâbun " ("Tel est le jour de la Grande Perte") du verset 9, indiquant que la sourate comprend le mot-clé taghâbun.

Période de Révélation

Muqâtil et Kalb disent qu’elle fut révélée en partie à la Mecque et en partie à Médine. Notre maître `Abdullâh Ibn `Abbâs et `Aṯâ’ Ibn Yasâr disent que les versets 1 à 13 furent révélés à la Mecque et les versets 14 à 18 à Médine. Mais la majorité des commentateurs considère la globalité de la sourate comme une Révélation Médinoise. Bien qu’il n’y ait pas de preuve interne pour déterminer l’exacte période de révélation, l’étude du thème montre qu’elle fut probablement envoyée dans les premiers temps à Médine. C’est certainement pour cela qu’elle ressemble aussi bien aux sourates mecquoises que médinoises.

Thème et Contenu

Le thème de cette sourate est l’appel à la Foi et à l’obéissance (envers Allâh) et l’enseignement de bonnes mœurs. La sourate peut se diviser comme suit : les quatre premiers versets s’adressent à tous les hommes, les versets 5 à 10 aux hommes qui ne croient pas à l’appel du Coran, les versets 11 à 18 à ceux qui acceptent et croient en cet appel. Les versets interpelant tous les hommes annoncent en quelques phrases courtes quatre vérités fondamentales :

- Tout d’abord, l’univers dans lequel ils vivent n’est pas sans Dieu, mais son Créateur, Son Maître et Son Dirigeant est un Dieu Omnipotent, tout en lui justifie que Dieu est l’Etre le plus parfait et absolument sans défaut.
- Deuxièmement, l’univers n’est pas dépourvu de finalité ni de sagesse, mais en vérité son Créateur l’a créé personne ne devrait nourrir l’illusion qu’il s’agit d’un spectacle qui a commencé et se terminera sans aucune finalité.
- Troisièmement, la parfaite forme sous laquelle Dieu nous a créés et le choix qu’Il nous a laissé entre la croyance et l’incrédulité ne sont ni fortuits, ni sans signification, ni sans conséquence, que l’on choisisse de croire ou de ne pas croire. En fait, Dieu observe comment nous exerçons notre libre arbitre.
- Quatrièmement, nous n’avons pas été créés sans responsabilités ou sans comptes à rendre. Nous retournerons à notre Créateur au final, et nous devrons rencontrer l’Etre qui est omniscient, à Qui rien n’est caché et qui connaît les pensées les plus personnelles.

Après l’énoncé de ces quatre vérités fondamentales à propos de l’Univers et de l’Homme, la sourate s’adresse aux personnes qui ont adopté la voie de l’incrédulité, et leur attention est attirée sur le phénomène qui persiste à travers l’histoire humaine, à savoir que bon nombre de nations, après la gloire, furent déchues. A travers son intelligence et sa raison, l’homme a essayé d’expliquer le phénomène de mille façons, mais Allâh dit la Vérité et déclare que les causes fondamentales de la destruction de ces nations ne sont que de deux ordres.

D’une part, ils refusèrent de croire aux Messagers qu’Allâh leur avait envoyé pour les guider si bien qu’Allâh les laissa livrés à eux mêmes. Ils inventèrent alors leurs propres philosophies de vie et continuèrent à tâtonner d’erreur en erreur.

D’autre part, ils rejetèrent aussi la doctrine de l’Au-Delà, et pensaient que la vie dans ce monde était une fin en soi, qu’il n’y avait pas de vie postérieure où ils devraient rendre compte de leurs actions devant Dieu. Cela avait complètement corrompu leur attitude envers la vie, et leurs mœurs et leurs caractères impurs polluèrent tellement le monde que finalement le fléau de Dieu lui-même devait descendre afin de les éradiquer de la surface.

Après l’énoncé de ces deux vérités instructives de l’histoire humaine, les négateurs du message de Vérité sont sommés de se réveiller et de croire en Allâh, son Messager et à la Lumière de la guidance qu’Allâh a envoyée sous la forme du Coran s’ils veulent éviter le sort des peuples antérieurs. Par ailleurs, ils sont prévenus que Le Jour viendra enfin où les générations antérieures et postérieures seront rassemblées en un seul lieu et où la fraude et le détournement commis par chacun seront exposés devant toute l’humanité. Ensuite, le sort de chaque humain sera décidé finalement selon qu’il aura adopté le chemin de la Foi et de la droiture ou le chemin de l’incrédulité et de la négation de la Vérité. Le premier groupe méritera le Paradis éternel et le second sera voué à l’Enfer éternel. Ensuite, à l’attention de ceux qui ont adopté le chemin de la Foi, un certain nombre d’instructions sont données :

1. Premièrement, quelle que soit l’affliction qui atteint une personne dans ce monde, elle l’atteint par la volonté d’Allâh. Quiconque dans cet état d’affliction reste ferme dans sa Foi, Allâh bénit son cœur en le guidant. Sinon si celui que l’affliction rend confus ou perplexe se détourne du chemin de la Foi alors cela ne peut être empêché si ce n’est par la volonté d’Allâh. Pourtant en se détournant, il s’implique dans une autre affliction plus grande encore : il prive son cœur des conseils d’Allâh.
2. Deuxièmement, le croyant ne doit pas se limiter à une profession de foi verbale, sa croyance passe aussi par la pratique et l’obéissance envers Allâh et son Messager. S’il se détourne de l’obéissance, il serait alors lui-même responsable de sa perte, car le Saint Messager d’Allâh (paix et bénédictions d’Allâh sur lui) est absout de toute responsabilité une fois le message de vérité livré.
3. Troisièmement, le croyant doit placer sa confiance en Allâh seul et non dans son propre pouvoir ou autre pouvoir de ce monde.
4. Quatrièmement, les biens de ce monde et les enfants sont une grande épreuve et une grande tentation pour le croyant, parce que c’est l’amour que leur voue le croyant qui le distrait en général du chemin de la foi et de l’obéissance. Par conséquent, les croyants doivent mettre en garde leurs enfants et épouses pour qu’ils ne les détournent pas du Chemin de Dieu directement ou indirectement. De plus, ils devraient dépenser leurs richesses au nom de Dieu pour s’affranchir des tentations de Satan.
5. Cinquièmement, tout homme est responsable seulement dans la mesure de son pouvoir et de ses capacités. Allâh n’exige d’aucun homme qu’il aille au delà de son pouvoir et de sa capacité. Cependant, le croyant doit essayer de faire au mieux dans la crainte d’Allâh et veiller à ne pas transgresser les limites instaurées par Allâh dans son discours, sa conduite et ses efforts contre la négligence.

Sourate *At-Talâq* (Le Divorce)

At-Talâq, Le Divorce, est non seulement le nom de cette sourate mais aussi l'intitulé du thème abordé (car elle contient des règles concernant le divorce).

Période de révélation

`Abd Allâh Ibn Mas`ûd a souligné, et la logique interne du sujet abordé dans la sourate le confirme, qu'elle a vraisemblablement été révélée après les versets de la sourate *Al-Baqarah* où les règles concernant le divorce avaient été révélées pour la première fois. Bien qu'il soit difficile de déterminer sa date exacte de révélation, les traditions indiquent, en tout cas, que lorsque les gens ont commencé à faire des erreurs de compréhension dans la sourate *Al-Baqarah* et qu'ils ont également commencé à faire des erreurs dans la pratique, Allah a révélé ces instructions afin de les corriger.

Thèmes et sujets abordés

Pour comprendre les commandements de cette sourate, il serait utile de se rafraîchir la mémoire sur les instructions qui ont été données dans le Coran concernant le divorce et le délai de viduité.

« Le divorce est permis seulement par deux fois : alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec bienfaisance » [1].

« Et les femmes divorcées doivent observer un délai de viduité de trois menstrues [...]. Et leur époux seront plus en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation » [2].

« S'il divorce d'avec elle (la troisième fois), alors elle ne lui sera plus licite tant qu'elle n'en aura pas épousé un autre » [3].

« Quand vous épousez des croyantes et qu'ensuite vous divorcez d'avec elles avant de les avoir touchées, vous ne pouvez leur imposer un délai de viduité » [4].

« Ceux des vôtres que la mort frappe et qui laissent des épouses : celles-ci doivent observer un délai de viduité de quatre mois et dix jours » [5].

Les règles prescrites dans ces versets étaient comme suit :

- Un homme peut prononcer au maximum trois divorces à l'encontre de sa femme.
- Dans le cas où l'homme a prononcé un ou deux divorces, il est en droit de la reprendre en tant qu'épouse pendant le délai de viduité. Si, après l'expiration de ce délai, les deux désirent se remarier, ils peuvent le faire sans aucune condition de remariage de la femme avec un autre homme.
- Mais si le mari a prononcé trois divorces, il perd son droit de retenir sa femme durant le délai de viduité et ils ne peuvent se remarier à moins que son ex-femme n'épouse un autre homme et que par la suite, ce dernier divorce d'avec elle de son plein gré.
- Le délai de viduité de la femme réglée et dont le mariage a été consommé est de trois menstrues.
- Pendant le délai de viduité, dans le cas d'un ou deux divorces, la femme est toujours l'épouse légale du mari et il peut la reprendre en tant que telle durant cette période.

- Mais si le mari a prononcé trois divorces, le délai de viduité ne peut être utilisé pour réconcilier le couple, mais uniquement pour empêcher la femme de se remarier avec une autre personne jusqu'à ce que le délai expire.
- Il n'y a aucun délai de viduité pour la femme dont le mariage n'a pas été consommé et qui est divorcée avant la consommation du mariage. Elle peut se remarier immédiatement après le divorce, si elle le souhaite.
- Le délai de viduité de la femme dont le mari meurt est de quatre mois et dix jours.

Maintenant, il faut bien comprendre que la sourate *At-Talâq* n'a pas été révélée pour annuler l'une de ces règles ni pour l'amender, mais elle a été révélée pour deux raisons :

Premièrement pour enseigner à l'homme, à qui le droit de prononcer le divorce a été conféré, les méthodes appropriées d'emploi de ce droit pour ne pas en arriver à la séparation, dans la mesure du possible. Cependant, si la séparation a lieu, ce doit être après l'épuisement de toutes les possibilités de réconciliation. En effet, dans les dispositions de la Loi divine, le divorce a été institué seulement comme une nécessité inévitable. Autrement, Allah n'approuve pas que le contrat de mariage qui a été établi entre un homme et une femme soit rompu. Le Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — a dit : « Parmi les choses licites, la chose plus détestée d'Allah est le divorce ».

La deuxième raison était de compléter la série de lois qui régissent la famille en Islam, en fournissant des réponses aux questions qui subsistaient après la révélation des commandements de la sourate *Al-Baqarah*.

Ainsi, des réponses ont été apportées aux questions suivantes :

- Quel serait le délai de viduité des femmes dont le mariage a été consommé et qui n'ont plus leurs règles ou qui ne les ont pas encore eues, dans le cas où elles sont divorcées ?
- Quel serait le délai de viduité d'une femme qui est enceinte ou dont le mari meurt, si elle est divorcée ?
- Et quelles dispositions seraient prises pour l'entretien et le logement des différentes catégories de femmes divorcées ainsi que pour l'éducation de l'enfant dont les parents se sont séparés par un divorce ?

Notes

[1] Sourate *Al-Baqarah*, La Vache, verset 229.

[2] Sourate *Al-Baqarah*, La Vache, verset 228.

[3] Sourate *Al-Baqarah*, La Vache, verset 230.

[4] Sourate *Al-Ahzâb*, Les Coalisés, verset 49.

[5] Sourate *Al-Baqarah*, La Vache, verset 234.

Sourate At-Tahrîm (La Prohibition)

La sourate a tiré son nom des mots « lima tuharrimu » (pourquoi interdis-tu) du tout premier verset. Aussi, ce n'est pas le titre du sujet abordé, mais le nom implique que c'est la sourate dans laquelle l'incident du tahrîm (prohibition, interdiction) a été mentionné.

Période de Révélation

En rapport avec l'incident du tahrîm évoqué dans cette sourate, les traditions du Hadîth mentionnent deux dames qui comptaient parmi les femmes du Noble Prophète, que le Salut et les Bénédictions de Dieu soient sur lui, en ce temps là : notre dame Saffiyah et notre dame Mariyah Al-Qibtiyyah. La première (c'est à dire notre dame Saffiyah) a été épousée par le Noble Prophète, que le Salut et les Bénédictions de Dieu soient sur lui, après la conquête de Khaybar, et Khaybar a été vaincue, comme cela a été unanimement rapporté, en l'an 7 A.H. L'autre dame, Mariyah, avait été présentée au Noble Prophète, que le Salut et les Bénédictions de Dieu soient sur lui, par Muqawqis, le dirigeant de l'Égypte en l'année 7 de l'Hégire. Celle-ci lui donna son fils, Ibrahîm, durant Dhu'l-Hijjah, en A.H. 8. Ces évènements historiques déterminent, presque précisément, que cette Sourate a été révélée pendant l'an 7 ou 8 A.H.

Thèmes et Sujets Abordés

C'est une sourate très importante dans laquelle quelques questions furent éclaircies notamment sur la signification importante qui se réfère à quelques incidents concernant les femmes du Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui —.

Premièrement, que le pouvoir pour prescrire les limites du licite et de l'illicite, du permis et de l'interdit, est entièrement détenu par Allâh. Rien n'a été délégué même au Prophète d'Allâh lui-même, alors ne parlons même pas d'un homme quelconque. Le Prophète en tant que tel peut déclarer quelque chose licite ou illicite uniquement s'il reçoit une inspiration d'Allâh pour le faire, que ce soit par une inspiration transcrite dans le Coran, ou une inspiration qui lui est communiquée secrètement. De plus, même le Prophète n'est pas autorisé à déclarer illicite lui-même tout ce qui a été rendu licite par Allâh.

Deuxièmement, dans toutes les sociétés, la position du Prophète est très délicate. Un incident mineur subit par un homme ordinaire dans sa vie peut n'avoir aucune incidence, mais il assume le statut de loi lorsqu'il est éprouvé par un Prophète. C'est pourquoi la vie des Prophètes a été tenue sous la surveillance étroite d'Allâh afin qu'aucun de leur acte, le plus insignifiant soit-il, ne puisse dévier de la Volonté Divine. Chaque fois qu'un tel acte a émané d'un Prophète, il a été rectifié et ceci immédiatement, de manière à ce que la loi islamique et ses principes puissent gagner les gens dans leur pureté absolue non seulement à travers le livre Divin, mais aussi à travers l'excellent exemple du Prophète, et ils ne doivent rien inclure qui soit en contradiction avec la Volonté Divine.

Troisièmement, et cela vient automatiquement à la suite du point cité ci-dessus, lorsque le Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — a reçu un rappel sur une chose mineure, qui a non seulement été corrigée mais aussi enregistrée, cela nous donne la pleine satisfaction que quelques soient les actions, les commandements ou instructions que nous trouvons maintenant dans la vie pure du Noble Prophète, sur qui rien n'a été déclaré par nature à être critiqué ou corrigé d'Allâh, ils sont

entièrement basés sur la vérité, sont en complète conformité avec la Volonté Divine et nous pouvons tirer conseil d'eux avec entière confiance et tranquillité d'esprit.

La quatrième chose que nous apprenons de ce discours concerne le Noble Messager lui même - la révérence et le respect envers lui ont été inscrits par Dieu lui-même une partie nécessaire de la Foi de Ses serviteurs. Il a été établi dans cette sourate qu'une fois, durant sa Noble vie, il a rendu illégal pour lui, une chose qui avait été déclarée légale par Allâh, pour faire plaisir à ses femmes. Alors Allâh, Lui même déclaré comme mères des fidèles et dignes de la plus haute estime et du plus grand honneur, les a sévèrement réprimandées pour leur erreur.

Ainsi, cette critique du Prophète ainsi que cet avertissement administré aux femmes n'ont pas été faits secrètement mais inclus dans le Livre, que la Ummah toute entière doit lire et réciter à jamais. Évidemment, faire mention de cela dans le Livre d'Allâh n'avait pas, et ne pourrait avoir, pour but de rabaisser Son Messager et les mères des fidèles, aux yeux des croyants. Et cela aussi est évident qu'il n'y a pas un musulman qui ai perdu son respect pour eux dans son cœur après avoir lu cette sourate du Coran.

Donc, il n'y avait pas d'autre raison de mentionner ces choses dans le Coran sinon qu'Allâh veut informer les croyants de la manière correcte de leur témoigner du respect dû à leur grande personnalité.

Le Prophète est un Prophète, et non pas Dieu, qui Lui, ne peut commettre d'erreur. Le respect du Prophète n'a pas été imposé parce qu'il est infaillible, mais parce qu'il est un représentant parfait de la Volonté Divine et Allâh n'a laissé aucune de ses erreurs sans être corrigées.

Donc, on nous donne la satisfaction que le parfait modèle de vie laissé par le Noble Prophète représente complètement et entièrement la volonté d'Allâh. De même, les Compagnons ou les saintes-femmes du Prophète, étaient humains, non pas des anges ou des surhommes. Ils pouvaient commettre des erreurs. Quel que soit le rang qu'ils ont atteint, cela est devenu possible uniquement parce que les conseils donnés par Allâh et la formation donnée par le Messager d'Allâh les avaient modelés dans les modèles les plus excellents.

Quelles que soient l'estime et la révérence qu'ils méritent, cela doit se faire à la lumière de ce fondement et non sur une quelconque présomption sur leur infaillibilité. C'est pour cette raison, à chaque fois que, durant la vie du Prophète — paix et bénédictions sur lui — les Compagnons ou les Nobles femmes ont été amenés à commettre une erreur due à la faiblesse humaine, ils ont été corrigés. Certaines de leurs erreurs ont été corrigées par le Noble Prophète, comme cela a été mentionné à de nombreux endroits dans les hadiths ; quelques autres erreurs ont été mentionnées dans le Coran et Allâh lui-même les a corrigés pour que les Musulmans ne puissent pas exagérer dans la notion du respect et de la révérence dû à leur prédécesseur, qui pourraient les élever de l'humanité au statut de Dieux et Déesses. Si l'on étudie le Coran attentivement, on voit passer des exemples de cela les uns après les autres.

Dans la sourate Âl `Imrân, en rapport avec la bataille de Uhud, il a été annoncé aux Compagnons : « Et certes, Allâh a tenu Sa promesse envers vous, quand par Sa permission vous les tuiez sans relâche, jusqu'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné, et vous avez désobéi après qu'Il vous eut montré (la victoire) que vous aimez ! Il en

était parmi vous delà. Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver. Et certes Il vous a pardonné. Et Allâh est Détenteur de la grâce envers les croyants. » (V.152)

Dans la sourate An-Nûr, en rapport avec la calomnie contre Hadrat Aïcha, il a été dit aux croyants : « Pourquoi, lorsque vous l'avez entendue (cette calomnie), les croyants et les croyantes n'ont-ils pas, en eux-mêmes, conjecturé favorablement, et n'ont-ils pas dit « C'est une calomnie évidente ? » Pourquoi n'ont-ils pas produit (à l'appui de leurs accusations) quatre témoins ? S'ils ne produisent pas de témoins, alors ce sont eux, auprès d'Allâh, les menteurs. N'eussent été la grâce d'Allâh sur vous et Sa Miséricorde ici-bas comme dans l'au-delà, un énorme châtiment vous aurait touchés pour cette (calomnie) dans laquelle vous vous êtes lancés, quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucun savoir ; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu'auprès d'Allâh cela est énorme. Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez, ne disiez-vous pas : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allâh) ! C'est une énorme calomnie » ? Allâh vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants. » (Vv. 12-17)

Dans la sourate Al-Ahzâb, il a été dit aux Nobles femmes : « Ô Prophète ! Dis à tes épouses : « Si c'est la vie présente que vous désirez et sa parure, alors venez ! Je vous donnerai (les moyens) d'en jouir et vous libérerai (par un divorce) sans préjudice. Mais si c'est Allâh que vous voulez et Son messager ainsi que la Demeure dernière, Allâh a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense ». (Vv. 28-29) Dans la sourate Jumu`ah, il a été dit à propos des Compagnons : « Quand ils entrevoient, quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent et te laissent debout. Dis « Ce qui est auprès d'Allâh est bien meilleur que le divertissement et le commerce, et Allâh est le Meilleur des pourvoyeurs ». Dans la sourate Al-Mumtahanah, Hâtib bin Ali Balta'ah, un compagnon qui s'était battu à Badr, a été sévèrement réprimandé parce qu'il avait envoyé en secret une information secrète aux mécréants de Quraysh au sujet de l'invasion avant la conquête de la Mecque.

On retrouve tous ces cas dans le Coran, celui-là même où Allâh a Lui-même gratifié les Compagnons et les Nobles femmes pour leur grands mérites et leur a accordé l'assurance de Sa grande satisfaction, en disant : « Allâh les agrées et eux L'agrée ». C'était ce même apprentissage modéré et équilibré de la révérence et de l'estime des grands hommes, qui a préservé les Musulmans de tomber dans l'abîme de l'adoration dans lequel les Juifs et les Chrétiens se sont fourvoyés, et c'est le résultat de ce même enseignement qu'il y a dans les livres que les éminents disciples de la sunnah ont compilés dans les sujets des hadîths, dans les commentaires du Coran et de l'Histoire, qui non seulement ont relaté l'excellence et les grands mérites des Compagnons, des Nobles femmes et des autres hommes illustres qui ont été mentionnés mais relatent également les incidents relatifs à leurs faiblesses, leurs erreurs et leurs fautes montrées et mentionnées sans aucune hésitation, alors que ces mêmes Savants étaient les plus reconnaissants des mérites et de la grandeur de ces hommes et ils ont compris les frontières et les limites de la révérence mieux que ceux qui prétendent aujourd'hui être les défenseurs de la Révérence envers nos prédécesseurs.

La cinquième chose qui a été explicitement mentionnée dans cette sourate est que la Religion d'Allâh est absolument équitable et juste. Il y a pour chaque personne juste de quoi devenir digne en se basant sur la foi et le travail. A cet égard, trois sortes de femmes ont été citées et particulièrement des exemples avant les Nobles femmes. Un exemple est celui des femmes des Prophètes Noé et Loth, qui si elles avaient cru et avaient accepté de suivre leurs illustres maris, auraient occupé le même rang et la même position sociale dans la communauté Musulmane que celle des femmes du Noble Prophète

Mohammad — paix et bénédictions sur lui —. Mais puisqu'elles étaient mécréantes, leur titre de femme de Prophète ne les a pas sauvées et elles ont été jetées en Enfer.

Le deuxième exemple est celui de la femme de Pharaon, qui malgré qu'elle eût été la femme d'un ennemi déclaré de Dieu, a cru et a choisi de suivre une autre voie que celle tracée par les partisans de Pharaon, et le fait qu'elle soit la femme d'un mécréant ne lui a causé aucun mal et Allâh l'a rendue digne du Paradis. Le troisième exemple est celui de notre dame Myriam (Marie) (que la paix soit sur elle), qui est parvenue au plus haut rang parce qu'elle a surmontée l'épreuve sévère à laquelle Allâh avait décidé de la soumettre. A part Marie aucune autre fille chaste et droite dans le monde n'a jamais été mise à une épreuve aussi dure que celle-ci : malgré qu'elle eût été célibataire, elle fût mise enceinte miraculeusement par l'ordre d'Allâh et informée de la mission à laquelle le Seigneur la destinait.

Quand notre dame Myriam a accepté cette décision et a consenti à endurer, telle une véritable croyante, tout ce qu'il y aurait à endurer dans le but d'accomplir la volonté d'Allâh, Allâh l'a ensuite exaltée au Noble rang de Sayyidatu an-nisa' fil-Jannah : « Dame des femmes au Paradis » (Musnad Ahmad).

De plus, une autre vérité que nous apprenons de cette sourate c'est que le Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'a pas reçu d'Allâh uniquement le savoir figurant dans le Coran mais également d'autres choses par la Révélation et qui n'ont pas été inscrites dans le Coran. La preuve de ceci est claire dans le verset 3 de cette sourate. Dans celle-ci on nous dit que le Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — a confié un secret à l'une de ses femmes qui l'a ensuite divulgué à une autre. Allâh a informé le Noble Prophète de cette erreur. Alors, quand le Noble Prophète a averti celle-ci, elle demanda : « Qui t'en a donné nouvelle ? » Il répondit : « C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé ». Maintenant la question est de savoir où se trouve dans le Coran le verset dans lequel Allâh a dit : « Ô Prophète, le secret que tu avais confié à l'une de tes femmes a été révélé par elle à une autre personne, ou à un tel ou tel autre » ? S'il n'y a pas un tel verset dans le Coran, et évidemment il n'y en a aucun, c'est une preuve irréfutable qu'il a été révélé au Noble Prophète en plus du Coran. Cela réfute les dires ceux qui renient le Hadith qui allèguent que rien n'a été révélé au Noble Prophète — paix et bénédictions sur lui — à part le Coran.

Sourate Al-Mulk (Le Royaume)

La sourate tire son nom *al-mulk* du tout premier verset.

Période de Révélation

Il ne fut pas possible de déterminer la période de révélation de cette sourate à partir de traditions authentiques. Le thème abordé et le style indiquent que c'est l'une des toutes premières sourates à avoir été révélées à la Mecque.

Thème

Dans cette sourate, d'une part, les enseignements de l'Islam ont été présentés brièvement et, d'autre part, les gens vivant dans l'ignorance ont été réveillés de leur somnolence de la manière la plus efficace. Une caractéristique des premières sourates de la période Mecquoise est qu'elles présentent les enseignements entiers de l'Islam et l'objet de la mission du Prophète, pas en détail, mais brièvement pour qu'elles soient facilement assimilées par les gens. De plus, elles ont été ordonnées particulièrement pour faire fuir les gens de l'ignorance, les faire réfléchir et réveiller leur conscience inerte.

Dans les 5 premiers versets l'homme se rend compte que l'univers dans lequel il vit est le royaume le mieux organisé et le plus fortifié. Il ne peut y détecter la moindre erreur, faiblesse, ou défaut, et ce, aussi durement qu'il puisse tenter de l'explorer et de le sonder. Ce royaume est venu du néant vers l'existence grâce à Allah Le Tout-Puissant Lui-même et tous les pouvoirs de contrôle, de gestion et de décision sont entièrement détenus par Allah dont le Pouvoir est Infini. De plus, l'homme est informé que dans ce système imprégné de sagesse il n'a pas été créé sans but, mais qu'il a été envoyé pour une épreuve dans laquelle il ne peut réussir que par ses bonnes œuvres et sa bonne conduite.

Dans les versets 6 à 11, les conséquences redoutables de l'incrédulité, qui se manifesteront dans l'au-delà, ont été mentionnées. Les gens sont informés qu'en envoyant Ses Prophètes Allah les a avertis des conséquences dans ce monde-ci, comme pour dire : « Maintenant, si vous ne croyez pas en ce que les Prophètes disent et corrigent dans votre attitude et comportement, dans l'au-delà vous devrez vous-même admettre que vous avez vraiment mérité la punition qui vous a été annoncée. »

Dans les versets 12 à 14, la vérité qui a été établie dans les esprits est que le Créateur ne peut pas être inconscient de Sa création, comme pour dire : « Il sait tous vos secrets apparents ou cachés, voire les pensées les plus secrètes dans vos cœurs. Ainsi, la base juste de la moralité est que l'homme doit éviter le mal redoutant les comptes à rendre à Dieu l'Invisible, et ce, qu'il ait en ce monde une puissance qui le fait œuvrer pour cela et qu'il soit possible qu'un mal l'atteigne par cette puissance ou pas. Seul ceux qui adoptent une telle conduite dans ce monde mériteront le pardon et une grande récompense dans l'au-delà. »

Les versets 15 à 23, font allusion, l'un après l'autre, à ces vérités communes qui sont présentes quotidiennement, que l'homme ne considère pas comme digne de beaucoup d'attention. Il a été invité à les considérer sérieusement. Il a été dit : « Regarde : la terre, sur laquelle vous vous déplacez avec pleine satisfaction et paix intérieure, et de laquelle vous obtenez votre nourriture, a été soumise pour

vous par Allah ; autrement cette terre pourrait à tout moment commencer à trembler soudainement afin de causer votre destruction, ou un ouragan pourrait arriver, qui pourrait vous annihiler complètement. Regardez les oiseaux qui volent au dessus de vous ; c'est seulement Allah qui les maintient en l'air. Regardez vos propres moyens et ressources : Si Allah veut vous infliger par un fléau, rien ne peut vous en sauver ; et si Allah veut vous fermer les portes du rizq (de la subsistance), personne ne peut les ouvrir pour vous. Ces choses sont là pour vous faire prendre conscience de la Vérité, mais vous les voyez comme des animaux, qui ne sont pas capables de tirer des conclusions de leurs observations, et vous n'employez pas votre vue, votre ouïe et votre esprit qu'Allah vous a accordés comme des hommes ; c'est pourquoi vous ne voyez pas le droit chemin ».

Dans les versets 24 à 27, il a été dit : « Vous devez impérativement comparaître devant Dieu dans tous les cas ». Ce n'est pas au Prophète de vous dire l'heure et la date exacte de l'Evénement. Son unique devoir est de vous avertir de sa venue inéluctable. Aujourd'hui vous ne l'écoutez pas et exigez qu'il provoque l'arrivée de l'Evènement sous vos yeux ; mais quand il arrivera, et que vous le verrez de vos propres yeux, vous serez alors sidérés. Alors, il vous sera dit : voici ce que vous réclamiez avec tant de hâte. »

Dans les versets 28 à 29, des réponses sont données aux propos que les mécréants de la Mecque ont tenus contre le Noble Prophète (bénédictions et paix sur lui) et ses compagnons. Ils ont maudit le Noble Prophète et ont prié pour sa destruction ainsi que celle de ses partisans. A cela, il a été dit : « Que ceux qui vous appellent à la juste voie soient détruits, ou qu'ils soient touchés par la Miséricorde de Dieu, en quoi leur sort changerait-il votre destin ? Vous devez vous occupez de vous-mêmes et vous demander qui pourrait vous sauver si vous étiez atteints par le Châtiment d'Allah ? Vous considérez que ceux qui croient en Dieu et placent leur confiance en Lui sont des égarés. Viendra le jour où vous verrez avec évidence ceux qui ont été réellement dans l'égarement.

Pour conclure, cette question a été posée aux gens afin qu'ils la méditent : « Si l'eau, qui est sortie de la terre quelque part dans le désert ou d'une colline d'un pays d'Arabie et duquel dépend votre activité toute entière doit s'enfoncer puis disparaître sous terre, qui hormis Allah peut vous rétablir cette eau vivifiante ?

Sourate Al-Qalam (La Plume)

Cette sourate est aussi bien appelée Nûn que Al-Qalam, mots par lesquels elle débute.

Période de Révélation

Cette sourate fait elle aussi partie des premières sourates révélées à la Mecque, mais son contenu indique qu'elle fut révélée à l'époque où l'opposition au Prophète — paix et bénédictions sur lui — s'était faite plus rude et oppressante.

Thème

Le thème de cette sourate se subdivise en trois parties : répondre aux objections des adversaires, leur adresser des avertissements et des remontrances et enfin exhorter le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à faire preuve de patience et de persévérance.

Au début de de la sourate, le verset suivant est adressé au Prophète : "Les mécréants te traitent d'insensé alors que le Livre que tu présentes et la sublime conduite qui est la tienne suffisent à eux seuls à réfuter leurs accusations infondées. Ils sauront bientôt qui était insensé et qui était sain d'esprit. Aussi ne cède pas devant les clameurs des opposants qui se déchaînent contre toi, car tout ceci n'a d'autre but que de t'intimider et de t'amener à accepter un compromis avec eux".

Ensuite, afin d'éclairer l'homme du commun, est présenté le caractère d'un homme éminent parmi les opposants, que les habitants de la Mecque reconnurent parfaitement sans qu'il ait été expressément nommé : à cette époque l'exemple de la conduite pure et sublime du saint Prophète s'offrait à leur vue, et tout esprit doué de clairvoyance était à même de discerner de quel type de caractère et de moralité relevaient les notables de la Mecque qui se trouvaient à la tête de l'opposition dirigée contre le Messager.

Puis, dans les versets 17 à 33, est présentée la parabole relatant l'histoire des propriétaires d'un verger, qui après avoir reçu de Dieu Sa bénédiction, Lui témoignèrent de l'ingratitude, et ne tinrent pas compte de l'avertissement que leur adressa le meilleur d'entre eux au moment où il leur fut donné. Par conséquent, la bénédiction leur fut retirée et et ils en prirent conscience lorsque tout ce qu'ils avaient édifié fut ravagé de fond en comble. A travers cette parabole les habitants de la Mecque étaient avertis de la sorte : "Avec l'accession du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — à la Mission prophétique, vous aussi, ô habitants de la Mecque, vous voilà soumis à un test semblable à celui auquel furent soumis les propriétaires du verger. Si vous ne l'écoutez pas, vous serez affligés à votre tour d'un châtiment sur cette terre, et d'un châtiment dans l'au-delà et le châtiment de l'au-delà est de loin plus redoutable encore."

Ensuite dans les versets 34 à 47, dans la continuité du passage précédent, les mécréants sont admonestés et tantôt le propos s'adresse à eux directement, tantôt l'avertissement passe par l'entremise du Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Voici un résumé de ce qui est dit à cet égard : La félicité dans l'au-delà est le lot qui échoit inéluctablement à ceux vivent leur existence en ce monde en ayant pleine conscience de Dieu. Il serait totalement absurde que les serviteurs obéissants dussent s'attendre au même sort dans l'au-delà que les serviteurs coupables. Il n'y a aucune base solide qui

puisse étayer la croyance erronée des mécréants selon laquelle Dieu les traitera comme ils le désirent, alors qu'ils n'ont aucune garantie de cela. Ceux qui, appelés à s'incliner devant Dieu en ce monde, s'y refusent, ne seront capables de se prosterner le jour de la résurrection, quand bien même ils le voudraient, et aussi resteront-ils debout, pleins de disgrâce et frappés par la condamnation divine.

Ayant nié la véracité du Coran, ils ne peuvent échapper au châtiment divin. La liberté qu'on leur a accordée provisoirement les a plongés dans l'erreur. Ils pensent que, puisqu' ils ne sont pas punis en dépit de leur obstination à nier, ils sont forcément sur la voie droite, alors qu'ils s'acheminent vers leur ruine. Ils n'ont aucune raison valable de s'opposer au Prophète car dans son prêche aucun intérêt particulier n'intervient : il ne leur demande aucune récompense pour lui-même et ils ne sont pas en mesure d'affirmer de façon irréfutable que c'est un faux messager, ou que son message est mensonger.

Enfin, au Prophète — paix et bénédictions sur lui — est adressée cette exhortation : "Supporte avec patience les épreuves que tu peux rencontrer dans ton rôle de prêche, jusqu'à ce que survienne le jugement d'Allâh et évite de témoigner cette impatience qui causa souffrance et affliction au prophète Jonas — paix sur lui —".

Sourate Al-Hâqqah (La Révélatrice)

La sourate tire son nom du mot Al-Hâqqah (celle qui révèle la vérité), mot par lequel elle débute.

Période de Révélation

C'est aussi une des toutes premières sourates à être révélées à la Mecque. Le sujet abordé dans cette sourate montre qu'elle a été révélée au moment où l'opposition au Prophète (que le salut et les bénédictions d'Allâh soient sur lui) avait commencé mais n'était pas encore devenue tyrannique.

Le **Musnad** de l'Imâm Ahmad [Ibn Hanbal] contient une tradition selon notre maître `Umar : « Avant mon entrée en islam, un jour je suis sorti de chez moi avec l'intention de causer du tort au Noble Prophète (que le salut et les bénédictions d'Allâh soient sur lui), mais il était entré dans la Mosquée Sainte (Al-Masjid Al-Harâm) avant moi.

Quand je suis arrivé, je l'ai trouvé en prière en train de réciter sourate Al-Hâqqah. Je suis resté derrière lui à l'écouter. Pendant qu'il récitait le Coran, j'étais émerveillé par le charme et la beauté littéraire de ses paroles. Puis, soudain, l'idée m'est venue à l'esprit qu'il devait être poète comme le prétendaient les gens de Quraysh. A ce moment précis, il a récité les mots : « Que ceci (le Coran) est la parole d'un noble Messager, et que ce n'est pas la parole d'un poète… ». Je me suis alors dit : Si ce n'est pas un poète alors ce doit-être un devin. Ce sur quoi, il a récité les mots : « Ce n'est pas la parole d'un devin, mais vous vous rappelez bien peu. C'est une révélation du Seigneur de l'Univers ». En entendant cela, l'Islam est pénétré profondément dans mon cœur. »

Cette tradition de notre maître `Umar montre que cette sourate a été révélée bien avant sa conversion à l'Islam, et même après cet événement il n'a pas cru pendant longtemps. Il a continué à être influencé de temps en temps en faveur de l'Islam par divers évènements, jusqu'au jour où enfin dans la maison de sa propre sœur il connut l'expérience qui le fit adhérer complètement à la foi, en toute soumission.. « Et soumettez-vous entièrement à la foi ». (Pour plus de détails, voir l'introduction à sourate « Maryam » et l'introduction à la sourate « Al-Wâqi`ah »).

Thème

La première partie (versets 1 à 37) traite de l'au-delà. La deuxième partie (versets 38 à 52) parle du Coran en tant que révélation d'Allâh et du Saint-Prophète en tant que vrai Messager d'Allâh. La première partie commence avec l'affirmation que l'arrivée de la Résurrection et de l'au-delà est une réalité qui aura lieu inévitablement.

D'ailleurs dans les versets 4 à 12, il est déclaré que les peuples qui avaient auparavant nié (l'existence de) l'au-delà ont finalement mérité d'être frappés par un châtiment divin. Dans les versets 13 à 17, l'événement de la Résurrection est dépeint. Dans les versets 18 à 37, la véritable raison pour laquelle Allâh a destiné une deuxième vie à l'humanité après la vie d'ici bas est exposée. Dans ce passage, on nous dit que ce jour-là tous les hommes apparaîtront dans la Cour de leur Seigneur : aucun de leur secret ne restera caché et le livre des œuvres de chacun lui sera remis. Ceux qui avaient passé leur vie avec la conscience qu'un jour ils devront rendre compte de leurs actes devant leur Seigneur, qui avaient œuvré dans le bien sur terre et avaient à l'avance fourni l'effort pour leur bien-être dans l'au-

delà, se réjouiront quand ils verront qu'ils auront été acquittés et bénis avec la promesse du bonheur éternel au Paradis. Ceux qui au contraire, n'ont jamais reconnu les droits d'Allâh et qui n'ont guère respecté les droits des hommes, n'auront personne pour les sauver du châtiment d'Allâh et seront jetés en Enfer.

Dans la Deuxième partie (versets 38 à 52), il est dit aux mécréants de la Mecque : « Vous pensez que le Coran est la parole d'un poète ou d'un devin, alors que c'est une révélation qui est envoyée par Allâh et qui est exposée par un Noble Messager. Le Messager lui-même n'avait aucun pouvoir d'y ajouter ou d'en retirer un mot. S'il forge quelque parole de sa propre composition, Nous lui trancherons l'aorte. C'est là la pure et absolue vérité : ceux qui lui attribuent un mensonge devraient le regretter et se repentir. »

Sourate Al-Ma`ârij

Cette sourate doit son nom à l'expression « dhil ma`ârij » qui figure dans le troisième verset.

Période de Révélation

Le sujet (ou le thème) de cette sourate indique qu'elle a été révélée dans des conditions assez similaires à celles de la révélation de sourate Al-Hâqqah.

Thème

Cette sourate exhorte et met en garde les mécréants qui raillent les nouvelles de la Résurrection, de l'Au-Delà, de l'Enfer et du Paradis, et défient le Saint Prophète - paix et bénédictions sur lui - de provoquer la Résurrection dont il les menace si ce qu'il dit est vrai et qu'ils méritent vraiment le châtiment de l'Enfer par la négation de son message. L'ensemble de cette sourate a pour objectif de répondre à cette négation.

La sourate débute par : « Un demandeur a réclamé un châtiment, un châtiment qui s'abattrait sur les négateurs. Quand il aura lieu, rien ne pourra l'empêcher mais il aura lieu à un moment établi. Dieu fait les choses à sa manière mais il n'est pas injuste. Par conséquent, sois patient, ô prophète, face à leurs dires. Ils pensent que ce châtiment est bien loin, mais Nous voyons qu'il est bien proche ».

Ensuite il est dit : « La Résurrection dont ils souhaitent la précipitation, pour rire, est terrible. Quand elle viendra, elle occasionnera une immense souffrance pour les coupables. Le moment venu, ils seront disposés à abandonner leurs épouses et leurs enfants ainsi que leurs plus proches parents en guise de rançon pour échapper au châtiment, mais ils ne pourront y échapper. »

Ensuite, les gens sont avertis que : « Ce jour là, les destinées des hommes seront décidées sur la seule base de leur foi et de leur conduite. Ceux qui se détournent de la Vérité dans ce monde et amassent les richesses et en privent les nécessiteux seront condamnés à l'Enfer. Et ceux qui craignent le châtiment de Dieu dans ce monde, croient en l'Au-Delà, veillent à l'accomplissement de leur prière, s'acquittent des droits des nécessiteux sur leur fortune, évitent soigneusement les œuvres immorales et malfaisantes, sont honnêtes dans leurs transactions, honorent leurs engagements et la confiance qui leur est donnée, sont véridiques dans leurs témoignages, ceux-là auront une place d'honneur dans le Paradis.

En conclusion, les mécréants mécquois qui se sont jetés sur le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, de tous cotés dès qu'il l'ont vu, afin de se moquer de lui, sont avertis : « Si vous ne croyez pas, Dieu vous remplacera par d'autres gens meilleurs que vous. », et le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a été consolé de la sorte : « Ne prends pas à cœur leurs moqueries, laisse-les s'adonner à leurs vaines paroles et leur conduite insensée s'ils tiennent à vivre la disgrâce et l'humiliation de la Résurrection ; ils verront par eux-mêmes leur funeste fin.

Sourate Nûh (Noé)

" Nûh " (Noé) est non seulement le titre de cette sourate mais également son thème principal. En effet, cette sourate relate, depuis son début jusqu'à sa fin, le récit du Prophète Nûh.

Période de Révélation

C'est aussi une des premières Sourates révélées à la Mecque Honorée ; son thème montre qu'elle est descendue à une époque où l'opposition au message du Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — par les mécréants mecquois était forte et active.

Thème

Dans cette sourate, l'histoire du Prophète Nûh n'a pas été racontée dans le simple but de narrer un récit… mais elle vise à avertir les mécréants mecquois, comme pour le dire : " Vous, peuple de la Mecque, avez adopté envers Muhammad — paix et bénédictions sur lui — la même attitude que le peuple de Nûh a adopté jadis envers son Prophète. Si vous ne changez pas cette attitude, vous aussi pourriez avoir un sort identique au leur". Cela n'a bien sûr pas été dit par autant de mots dans la Sourate, mais les conditions dans lesquelles a été narrée cette histoire au peuple de la Mecque, rendent ce message évident.

Les versets 2 à 4 exposent brièvement comment a débuté la mission de Nûh, Paix et Bénédiction sur lui, et le message qu'il a prêché. Après avoir subi des souffrances et des peines dans la voie de sa mission pendant de très longues années, les versets de 5 à 20 font part du bilan qu'il a adressé à Son Seigneur. Il y exprime comment il a essayé d'amener au droit chemin son peuple, qui s'est opposé à lui obstinément. Après cela, le dernier mot du Prophète Nûh — paix sur lui — est rapporté dans les versets 21-24 : " Ces gens ont rejeté mon appel : ils suivent aveuglément leurs chefs qui n'ont cessé d'ourdir d'immenses stratagèmes et complots. Aujourd'hui, ces gens doivent être privés de la moindre grâce pour accepter la guidance ".

Ce n'est point une expression d'une quelconque impatience de la part du Prophète Nûh. En effet, il n'a dit cela qu'après avoir prêché son message dans des conditions extrêmement difficiles et ce, des siècles durant. Il fut complètement déçu par son peuple et vit que qu'il ne restait aucune chance pour les amener au droit chemin. Son opinion était parfaitement conforme à la propre Décision d'Allah. Ainsi, dans le verset suivant (v. 25)-, il a été dit : " A cause de leurs fautes, ils ont été noyés…".

Dans le verset de conclusion, la supplication qu'a faite le Prophète Nûh, Paix sur lui, à son Seigneur a été rapportée , au moment ou le tourment s'abattait. Il y invoque le Pardon de Dieu pour lui et pour tous les croyants et se soumet à Allah, ainsi a-t-il dit : "Seigneur, ne laisse sur la terre aucun infidèle. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs infidèles. "

Lors de l'étude de cette Sourate, il faut garder en vue les détails de l'histoire du Prophète Nûh rapportées dans le Coran. On peut se référer à la sourate Al-A`râf : 59-64, sourate Yûnus : 71,73, sourate Hûd : 25-49, sourate Al-Mu'minûn : 23-31, sourate Ash-Shua`râ : 105-122, sourate Al-`Ankabût : 14,15, sourate As-Sâffât : 75-82, Al-Qamar : 9-16.

Sourate Al-Jinn

Al-Jinn est le nom de cette sourate puisqu'il s'agit du thème abordé. En effet, dans cette sourate, le fait que les Jinns entendent le Coran et qu'ils aillent auprès des leurs pour prêcher l'Islam est relaté en détail.

Période de Révélation

Selon un hadith relaté par Al-Bukhâri et Muslim, d'après `Abd Allâh Ibn Abbas, une fois, le Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui, partait visiter la foire de `Ukâdh avec quelques uns de ses compagnons. Sur le chemin, la prière*al-fajr* fut guidée à Nakhlah. A cet instant, un groupe de Jinns passait au même endroit. Lorsqu'ils entendirent la récitation du Coran, ils restèrent et écoutèrent attentivement.

La plupart des commentateurs, sur la base de ce hadith, pensent qu'il relate l'histoire du fameux voyage du Prophète — paix et bénédictions sur lui — vers Tâ'if, qui avait eu lieu 3 années avant l'Hégire, lors de la dixième année de la Mission Prophétique. Mais cela n'est pas correct pour diverses raisons. L'histoire des Jinns entendant le Coran durant le voyage vers Tâ'if a été relatée dans la sourate Al-Ahqâf v29-32. Une lecture rapide de ces versets montre que les Jinns qui ont cru après avoir entendu le Coran à cette occasion croyaient déjà au Prophète Moïse — paix et bénédictions sur lui — et aux écritures précédentes. Au contraire, les versets 2-7 de cette sourate montrent clairement que les Jinns qui entendirent le Coran à cette occasion étaient polythéistes et qu'ils reniaient l'Au-delà ainsi que la Prophétie. Puis, il a été confirmé historiquement que lors de son voyage à Tâ'if, personne n'accompagnait le Prophète — paix et bénédictions sur lui — à part son compagnon Zayd Ibn Hârith. Au contraire, en ce qui concerne ce voyage-ci, Ibn `Abbâs a dit que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — était accompagné de quelques uns de ses compagnons. De plus, les récits confirment que lors de ce voyage, les Jinns entendirent le Coran alors que le Prophète s'était arrêté à Nakhlah, sur le chemin du retour entre Tâ'if et la Mecque. Alors que lors du voyage traité dans cette sourate, selon les récits d'Ibn Abbas, l'événement des Jinns entendant le Coran a eu lieu alors que le Prophète voyageait entre `Ukâdh et la Mecque. Ainsi, en vue de ces raisons, il est plus correct de dire que dans les deux sourates Al-Ahqaf et Al-Jinn, il n'est pas question d'un seul et même événement, mais bien de deux événements distincts, qui eurent lieu lors de voyages différents.

Aussi loin que la sourate Al-Ahqaf est concernée, il fut reconnu que les événements qui y sont mentionnés eurent lieu sur le chemin du retour de Tâ'if, lors de la dixième année de la Prophétie. Pour ce qui est de savoir quand est-ce que le second événement a eu lieu, la réponse n'a pas été donnée pas Ibn `Abbâs dans ses récits. De plus, aucune autre narration ne précise la période à laquelle le Prophète s'est rendu à la foire de `Ukâdh avec quelques uns de ses compagnons. Cependant, si l'on s'attarde sur les versets 8-10 de cette sourate, on s'aperçoit qu'il ne peut s'agir que d'un événement des premiers instants de la Mission Prophétique. Dans ces versets, il est dit qu'avant que le Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'hérite de la Mission Divine, les Jinns avaient de temps à autres l'occasion de tendre l'oreille vers les cieux afin d'avoir des nouvelles de l'Invisible, mais après cela, ils s'aperçurent soudainement que des anges avaient été postés comme gardes et que des météorites étaient lancées de toutes parts pour qu'ils ne puissent pas être en sécurité là où ils pouvaient entendre les nouvelles secrètes. De ce fait, ils se mirent à chercher la chose exceptionnelle qui était en train, ou sur le point, de se passer sur terre et pour laquelle les mesures de sécurité avaient été renforcées. Probablement du fait que plusieurs groupes de Jinns aient cherché cette chose exceptionnelle et que l'un d'entre eux

entendit le Coran récité par le Prophète — paix et bénédictions sur lui —, ils se mirent à penser que c'était la raison pour laquelle les portes du Ciel s'étaient fermées aux Jinns.

La réalité des Jinns

Avant de commencer l'étude de cette sourate, il faut d'abord connaître clairement la réalité des Jinns afin d'éviter toute confusion éventuelle. Beaucoup de personnes des temps modernes pensent, à tort, que les Jinns ne sont pas réels, mais qu'ils ne sont qu'un reste de superstitions et de mythes anciens. Cependant, ils n'ont pas basé cette opinion sur le fait qu'ils connaissent toutes les réalités et les vérités de l'univers et qu'ils ont découverts que les Jinns n'existaient pas. Ils ne peuvent pas dire qu'ils possèdent quelque connaissance que ce soit à ce sujet. Mais ils ont supposé, sans raison ni preuve, que rien n'existe dans l'univers à part ce qu'ils peuvent voir, alors que la sphère des perceptions humaines par rapport à l'immensité de l'univers n'est même pas comparable à une goutte d'eau par rapport à un océan. Ici, celui qui pense que ce qu'il ne perçoit pas n'existe pas et que ce qui existe doit nécessairement être perçu, fait preuve d'une grande étroitesse d'esprit. Avec ce mode de pensée, sans parler des Jinns, l'homme ne peut même pas accepter et reconnaître quelque réalité que ce soit qu'il ne puisse pas observer ou ressentir directement, et il ne peut même pas admettre l'existence de Dieu.

Les musulmans qui ont été fortement influencés par le modernisme mais qui ne peuvent pas non plus nier le contenu du Coran, ont donné des interprétations étranges à des affirmations claires contenues dans le Coran à propos des Jinns, d'Iblis et de Satan. Ils disent que cela ne fait référence à aucune création cachée qui pourrait avoir sa propre existence indépendante, mais que cela fait parfois référence aux forces animales de l'homme, qui ont été appelées Satan, que parfois il peut s'agir de tribus des montagnes vastes et sauvages, ou encore des personnes qui écoutaient le Coran en secret. Mais les affirmations faites dans le Coran à ce sujet sont si claires et explicites que ces interprétations n'ont aucune pertinence.

Le Coran mentionne fréquemment les Jinns et les Hommes d'une manière qui indique qu'il s'agit bien de deux créations distinctes. A ce sujet, voir les sourates Al-A`râf v 38, Hûd v 119, Ha Mim As-Sajdah v 25-29 , Al-Ahqaf v 18, Adh-Dhâriyât v 56, et la sourate Ar-Rahman en entier. Ces versets contiennent des preuves claires qui ne laissent la place à aucun doute concernant les Jinns en tant que créatures de Dieu.

Dans les sourates Al-Ahqaf v 12, Al-Hijr v 26-27, et Ar-Rahman v 14-19, il est expressément affirmé que les hommes ont été crées d'argile et les Jinns de feu.

Dans la sourate Al-Hijr v 27, il est dit que les Jinns ont été crées avant les hommes. Ceci est confirmé par l'histoire d'Adam et Eve qui est relaté à 7 reprises dans le Coran et, à chacun de ces endroits, il est confirmé qu'Iblis était déjà là lors de la création de l'homme. De plus, dans la sourate Al-Kahf v 50, il est aussi dit qu'Iblis appartient aux Jinns.

Dans la sourate Al-A`râf v 27, il est dit de façon claire que les Jinns voient les êtres humains mais que ces derniers ne les voient pas.

Dans les sourates Al-Hijr v 16-18, As-Sâffât v 6-10 et Al-Mulk v 5, il est dit que même si les Jinns peuvent accéder aux cieux, ils ne peuvent cependant pas dépasser une certaine limite, s'ils essayent d'aller au-delà de cette limite et tentent d'entendre ce qui se passent dans les cieux alors qu'ils n'y sont pas autorisés, et s'ils essayent de tendre l'oreille, ils sont chassés par des météorites. De ce fait, les

croyances des arabes polythéistes que les Jinns possèdent la connaissance de l'Invisible (*Ghayb*) ou bien qu'ils accèdent aux secrets Divins ont été réfutées. Cette même erreur est également réfutée par la sourate Saba' v 14.

Les sourates Al-Baqarah v 30-34 et Al-Kahf v 50 montrent qu'Allah a confié à l'homme la lieutenance sur terre et que l'homme est supérieur aux Jinns. Bien que les Jinns aient reçu certains pouvoirs et habilités extraordinaires dont nous avons un exemple dans la sourate An-Naml v39, les animaux, de la même manière, ont reçu certains pouvoirs supérieurs à ceux des hommes, mais ceci n'est pas un argument pour dire que les animaux sont supérieurs aux hommes.

Le Coran explique également que les Jinns, tout comme les hommes, sont une création dotée de pouvoir et de responsabilités et qu'ils peuvent, au même titre qu'eux, choisir entre l'obéissance et la désobéissance, la foi et la mécréance. Ce fait est confirmé par l'histoire de Satan et l'anecdote des Jinns affirmant leur foi que l'on retrouve dans les sourates Al-Ahqâf et Al-Jinn.

A plusieurs reprises dans le Coran, il est également dit qu'Iblis au moment de la création d'Adam, s'est résolu à égarer les humains, et depuis ce jour, les Jinns sataniques ont tenté avec persistance de détourner l'homme, mais ils n'ont pas le pouvoir de les dominer et de leur faire faire quelque chose de force. Cependant, ils lui insufflent le mal, tentent de le séduire, essaient de le tromper et lui font percevoir le mal comme étant un bien. A ce sujet, voir les sourates An-Nisâ' v 117-120, Al-A`râf v 11-17, Ibrâhîm v 22, Al-Hijr v 30-42, An-Nahl v 98-100, Al-Isrâ' v 61-65.

Le Coran nous apprend également que lors de la Jâhiliyyah (ignorance de l'ère pré-islamique), les arabes polythéistes considéraient les Jinns comme des associés de Dieu, les vénéraient et pensaient qu'ils descendaient de Dieu. Pour cela, on peut se référer aux sourates Al-An'am v 100, Saba' v 40-41, As-Sâffât v 158.

D'après ces détails, il devient clair que les Jinns ont leur propre existence objective et qu'il sont une création secrète d'une espèce totalement différente des hommes. Du fait de leurs mystérieuses qualités, les ignorants ont fortement exagéré les notions et les concepts concernant les Jinns et leurs pouvoirs, ils les ont même vénérés, mais le Coran explique la vérité à leur sujet, en montrant ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas.

Thème

Les versets 1-15 de cette sourate décrivent ce que fut l'impact du Coran sur le groupe de Jinns qui l'entendirent et ce qu'ils répétèrent à leurs compagnons lorsqu'ils les retrouvèrent. Allah n'a pas reproduit ici toute leur conversation mais il a seulement mis des passages saillants. Ceci est raison pour laquelle le style n'est pas un discours continu mais plutôt des phrases citées afin d'indiquer qu'ils ont dit ceci ou cela. En étudiant avec précaution les phrases prononcées par les Jinns, on peut facilement comprendre le véritable but de l'évocation dans le Coran de cet événement où ils affirment leur profession de foi et où ils conversent avec les leurs.

Après cela, les versets 16-18, contiennent un avertissement : " S'ils se maintenaient sur la voie droite, nous les abreuverions d'une eau abondante pour les éprouver. Dieu conduira vers un châtiment de plus en plus fort quiconque se détourne de rappel de son Seigneur. Puis, dans les versets 19-23, le reproche suivant est fait aux mécréants de la Mecque : " Quand le serviteur de Dieu s'est levé pour l'invoquer, peu s'en fallut qu'ils ne se pressent en foule autour de lui. Dis : je n'invoque que mon seigneur et je ne

lui associe personne". Dis : " nul ne me protège contre Dieu ; je ne trouverai pas de refuge en dehors de Lui, sauf en transmettant une communication et des messages de Dieu ". Le feu de la Géhenne est destiné à ceux qui désobéissent à Dieu et à son Prophète. Ils y demeureront à tout jamais et y résideront éternellement". Puis dans les versets 24-25, les mécréants sont avertis que : " Quand ils verront la réalisation de ce qui leur a été promis, ils sauront qui est le plus faible en secours et qui est inférieur en nombre. Dis : " je ne sais si ce qui vous est promis est proche, ou bien si mon Seigneur lui assignera un délai ".

En conclusion, il est dit aux gens que le seul qui connaît l'Invisible (Ghayb) est Allah, uniquement. Le Messager — paix et bénédictions sur lui — reçoit seulement ce qu'Allah désire lui envoyer. Cette connaissance se rapporte à l'exécution des devoirs de la Mission Prophétique et elle est délivrée au Messager — paix et bénédictions sur lui — avec une sécurité telle qu'elle n'admet nulle interférence extérieure.

Sourate Al-Muzzammil (L’Enveloppé)

Le titre de cette sourate se doit au premier mot "al-muzzamil" figurant au début du premier verset. Ce nom ne désigne pas pour autant le thème de la Sourate.

Période de Révélation

Les deux parties de cette sourate furent révélées en deux périodes distinctes. La première section est, à l’unanimité, une révélation mecquoise. Ceci est confirmé tant par la tradition du hadith que par le contenu même. Quant à savoir en quelle période mecquoise fut révélé ce verset, il n’y a nulle réponse dans la tradition, mais l’étude de son contenu aide à déterminer la période de révélation.

Premièrement, le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — y fut ordonné comme suit : "Lève-toi durant la nuit et prie Allâh ainsi pourras-tu développer la capacité de porter le lourd fardeau de la Prophétie et te charger de ses responsabilités" Ceci démontre que ce Commandement a été donné lors du début de la Mission Prophétique à l’époque où Allâh le formait à sa noble mission.

Deuxièmement, un autre Commandement y fut donné, celui de la lecture du Coran lors de la Prière du *tahajjud* [1], pendant environ la moitié de la nuit. Ce Commandement, par lui même, indique qu’il y avait déjà suffisamment de Coran révélé pour une récitation qui dure toute une nuit.

Troisièmement, dans cette partie, le Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait été exhorté de faire preuve de patience, devants les excès commis par ses adversaires et les mécréants de La Mecque menacés de tourments. Ceci démontre que cette partie fut révélée quand le Prophète— paix et bénédictions sur lui — venait de commencer à prêcher l’Islam ouvertement, et l’opposition, contre lui, devenait plus forte et plus active.

A propos de la seconde section (verset 20), bien que beaucoup de commentateurs soient d’avis qu’elle fut révélée à La Mecque, d’autres la considérèrent néanmoins comme une révélation médinoise, et ces quelques opinions sont confirmées par le sujet de cette partie. Pour rappel, combattre dans la voie d’Allâh était, à l’évidence, hors de question à la Mecque. De plus, elle contient également le Commandement de payer la zakât, et il est entièrement vrai que la zakât avec un taux précis et une limite d’exemption (nisâb) fut ordonnée à Médine.

Thème

Dans les sept premiers versets, il fut commandé au Prophète — paix et bénédictions sur lui — : " Prépare-toi à porter le fardeau de l’importante Mission qui t’est confiée, tu devras te lever durant la nuit, et prier environ la moitié de la nuit " Dans les versets 8 à 14, il a été exhorté ainsi : "Consacre-toi uniquement à Dieu, qui possède tout l’univers, remets-toi à Lui pour toutes tes affaires, avec une grande satisfaction dans le cœur. Fais preuve de patience quoique disent tes ennemis contre toi. Ne te rapproche point d’eux. Laisse leur sort à Dieu".

Puis, dans le versets 15 à 19, ceux des Mecquois qui s’opposèrent au Prophète — paix et bénédictions sur lui — furent avertis de la sorte : "Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avions envoyé un Messager à Pharaon. Considérez donc quelle fin fut celle

Pharaon, quand il n'accepta point l'invitation du Messager d'Allâh. En supposant que vous ne serez point punis par des tourments en ce monde, comment vous sauverez-vous de la punition de votre incrédulité le Jour de la Résurrection."

C'était donc le sujet de la première section. Quant à la seconde section, selon la tradition narrée par notre maître Sa`id Ibn Jubayr, elle fut révélée 10 ans plus tard, et le Commandement initial concernant la Prière du Tahajjud, au début de la première section, y est réduit. Le nouveau Commandement ordonne de faire la Prière du Tahajjud selon la possibilité de chacun, mais les musulmans devraient particulièrement veiller à faire les cinq Prières rituelles quotidiennes, ils devront être ponctuels et réguliers dans leur accomplissement, ils devront s'acquitter entièrement du paiement de leur Zakat, et dépenser de leur richesse au service d'Allâh.

Enfin, il fut recommandé aux musulmans : "Tout bien que vous ferez dans le monde ne sera pas vain, mais sera comme des provisions qu'un voyageur entrepose à l'avance pour sa résidence permanente. Tout bien que vous accumulerez dans le monde, vous le retrouverez auprès d'Allâh, et ces provisions ainsi entreposées sont bien meilleures que celles laissées derrière dans le monde, et avec Allâh vous aurez une meilleure récompense et plus magnifique que ce que vous aurez laissé auparavant."

Sourate Al-Muddaththir (Le Drapé)

Le nom de cette sourate provient du mot *al-muddaththir* ("le drapé") dans le premier verset. Ce nom ne désigne pas pour autant le thème de la Sourate.

Période de révélation

Les sept premiers versets de cette sourate appartiennent à la première époque mecquoise. Même d'après quelques traditions qui furent relatées dans les recueils d'Al-Bukhârî, Muslim, Thirmidi, Musnad Ahmad...etc, d'après notre maître Jâbir Ibn `Abdillâh, ces versets sont parmi les premiers versets du Coran à être révélés au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Mais la communauté musulmane est presque unanime sur le fait que le première révélation reçue par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — consistait dans les cinq premiers versets de sourate Al-`Alaq (96).

Toutefois, ce qui est confirmé par d'authentiques traditions, c'est qu'après la première révélation, aucune autre révélation ne descendit sur le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — pendant quelques temps. Puis, la reprise commença avec ces versets de sourate Al-Muddaththir. L'imam Az-Zuhrî apporta les détails suivants : "La révélation au Saint Prophète s'arrêta pendant quelques temps, et ce fut une période de grand chagrin pour lui, à tel point qu'il partit tôt vers le sommet de la montagne pour se précipiter du haut. Mais, à chaque fois qu'il se tenait sur le bord du précipice, l'Ange Gabriel apparaissait et lui confirmait qu'il était le Prophète d'Allâh. Ceci le consolait et lui apportait la paix de l'esprit "(Ibn Jâbir).

Ensuite, l'Imâm Az-Zuhrî narre la tradition suivante, selon notre maître Jâbir Ibn `Abdillâh : "Le Saint Prophète d 'Allâh, décrivant la période de *fatrat al-wahy* (interruption de la révélation), dit : "Un jour, alors que je marchais, j'entendis soudainement un appel du Ciel. Je levai ma tête et vis le même Ange qui m'avait rendu visite à la Grotte de Hirâ', assis sur un trône entre le ciel et la terre. Ceci sema la terreur dans mon cœur, et arrivant à la maison à toute vitesse, je dis : "Drapez-moi, drapez-moi". Ainsi, les gens de la maison me drapèrent d'une couverture (ou un manteau). A ce moment, Allâh envoya la révélation : "Yâ ayyuha-l-muddaththiru" (ô toi qui est drapé)… A partir de ce moment, la révélation s'intensifia et ne cessa plus." (Al-Bukhârî, Muslim, Musnad Ahmad, Ibn Jarîr).

Le reste de la sourate (versets 8 à 56) fut révélé à la première saison du Hadj (pèlerinage), après que le prédication de l'Islam eut commencé publiquement à la Mecque. Cela a bien été décrit par Ibn Hishâm que nous citerons plus loin.

Thème

Comme cela a été expliqué précédemment, la première révélation au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — consistait en les cinq premiers versets de sourate Al-`Alaq, dans laquelle il est dit : "Lis, au nom de ton Seigneur, qui a créé : créé l'homme d'une adhérence. Lis, et ton Seigneur est le Plus Généreux, Il est Celui Qui a enseigné par la plume, Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas."

Cela fut la première expérience de révélation reçue soudainement par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Dans ce message, nulle mention n'est faite de l'importante mission qui lui sera confiée, ni quels sont les devoirs qu'il aura à remplir dans le futur. Il y est seulement initié, puis laissé seul pour quelques temps afin d'évacuer la grande tension que lui a occasionnée cette expérience, et de se préparer mentalement à recevoir la révélation, et d'accomplir sa mission prophétique dans le futur.

Après cette interruption, quand la révélation reprit, dans les sept premiers versets de la sourate, il lui est ordonné de se lever et d'avertir les gens des conséquences de leurs façons de vivre, ainsi que de proclamer la Magnificence de Dieu dans ce monde ou d'autres sont glorifiés sans droit. Avec cela, il lui est donné cet enseignement : l'exigence de la Mission Unique que tu dois accomplir maintenant, est que ta vie soit pure à tout égard, et que tu fasse ton devoir de réforme de ton peuple sincèrement sans chercher aucun bien terrestre. Puis, dans la dernière phrase, il est exhorté d'endurer patiemment, pour son Seigneur, toutes les difficultés et les peines auxquelles il aura à faire face durant l'accomplissement de sa Mission.

A l'application de ce Commandement Divin, quand le Saint Messager d'Allâh commença à prêcher l'Islam et à réciter les sourates du Coran révélées successivement, le peuple de la Mecque s'alarma, et cela provoqua une tempête d'hostilité et d'opposition. Quelques mois passèrent dans ce même climat, jusqu'à l'approche de la saison du Hadj. Les gens de la Mecque craignirent que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — commence à visiter, dans leur lieux de halte, les caravanes des pèlerins qui venaient de toute l'Arabie , et leur récite ces envoûtantes et uniques révélations du Coran lors de leurs assemblées à l'occasion du Hadj, si bien que son Message atteindrait toute l'Arabie, et influencerait d'innombrables personnes.

Ainsi, les chefs de Quraysh tinrent conseil et décidèrent qu'ils devraient commencer une campagne de propagande contre le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — parmi les pèlerins dés qu'ils arriveraient. Une fois cette décision prise, Al-Walid Ibn al-Mughîrah dit à l'assemblée : "Si vous dites des choses contradictoires à propos de Muhammad — paix et bénédictions sur lui —, nous perdrons toute crédibilité aux yeux des gens. C'est pourquoi, mettons-nous d'accord sur une seule chose que nous dirons tous sans nous disputer.

Quelques personnes dirent qu'ils devraient prétendre que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — est un voyant. Al-Walîd dit : "Non, par Dieu, ce n'est pas un diseur de bonne aventure. Nous avons déjà vu des diseurs de bonne aventure : ce qu'ils murmurent et ce qu "ils disent n'a aucune ressemblance, de prés ou de loin, avec le Coran ". D'autres dirent : "Alors disons qu'il est possédé ". Al-Walîd dit : "Il n'est pas possédé, nous avons vu des gens mauvais et aliénés : la manière décousue avec laquelle ils parlent, et leur comportements dérangés est connu de tous : qui croirait que ce que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — dit est le discours d'un fou ?". Les gens dirent : " Alors disons que c'est un poète ". Al-Walîd dit : "Non, ce n'est pas un poète, nous connaissons la poésie sous toutes ses formes, et ce qu'il présente ne correspond à aucune". Les gens dirent : "Alors c'est un sorcier". Al-Walîd dit : "Ce n'est pas un sorcier non plus, nous avons vu des sorciers, et nous connaissons les méthodes qu'ils adoptent pour leur sorcellerie. Ceci également ne s'applique pas à Muhammad."

Il dit alors : "Peu importe ce que vous direz sur Muhammad, il sera vite su que c'est une fausse accusation. Par Dieu, sa parole est douce, ses racines sont profondes et ses branches sont fructueuses." A ce moment, Abû Jahl, pressant Al-Walîd, dit : "Ton peuple ne sera point satisfait de toi sauf si tu dis quelque chose sur Muhammad." Il dit : "Laissez-moi réfléchir un peu". Ainsi, après de longues

réflexions et considérations, il dit : "Ce qui se rapproche le plus de la vérité est que vous disiez aux Arabes que c'est un sorcier, qui apporte un message séparant l'homme de son père, de son frère, de sa femme et de ses enfants et de sa famille." Ils furent tous d'accord avec la proposition d'Al-Walîd.

Alors, conformément à ce plan, des hommes de Quraysh se répandirent parmi les pèlerins pendant la saison du Hadj, et les prévinrent tous de la sorcellerie de Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et de la division des familles qu'il cause. Mais le résultat du plan des chefs de Quraysh fut de faire connaître le nom du Saint Messager à travers toute l'Arabie.(Ibn Hishâm, p 288-289. Qu'Al-Walîd fit cette proposition suite à l'insistance de Abû Jahl fut relaté par Ibn Jarîr dans son Tafsir selon `Ikrimah).

Ce fait fut évoqué et commenté dans la seconde section de cette sourate dont le schéma est comme suit :

Dans les versets 8 à 10, ceux qui renient la Vérité sont avertis que le Jour du Jugement, ils récolteront les fruits amers et épineux de ce qu'ils commettent dans l'ici-bas.

Les versets 11 à 26 mentionnent les bienfaits que Dieu a accordés à Al-Walîd Ibn Al-Mughîrah, sans le citer nommément. Puis ils montrent combien grande est la haine qu'il nourit pour la Vérité. Comble de l'ingratitude. A cet égard, le conflit psychologique qui habite son esprit est dépeint. D'une part, il savait pertinemment que la mission du Prophète Muhammad et le Coran sont véridiques, et d'autre part, tenant à son leadership et son rang auprès des siens, il refusa la vérité. Non seulement il s'opposa à la vérité, mais en plus, il tenta de détourner les gens de cet appel, en calomniant la Parole de Dieu - le Coran - qu'il voulait faire passer pour de la magie. Après avoir dévoilé sa mauvaise nature, les versets montrent que malgré ses péchés et ses penchants ignobles, il ose espérer davantage de bienfaits et ambitionne des bénédictions divines ! Mais par ses œuvres ingrates et maléfiques, il ne mérite que l'Enfer, et aucun bienfait supplémentaire ne lui seront accordés.

Dans les versets 27 à 48, les terreurs de l'Enfer sont évoquées ainsi que l'éthique et le comportement des gens qui auront à y séjourner.

Les versets 49 à 53 soulignent la raison pour laquelle les mécréants détestent la vérité. En effet, ils ne redoutent guère le Jour du Jugement : les biens éphémères de l'ici-bas sont leur unique objectif. C'est pourquoi ils fuient le Coran, comme l'âne fuit un lion à sa poursuite. C'est ce qui les mène à exiger des conditions insensées pour adhérer à la foi, et, quand bien même celles-ci seraient réalisées, ils ne pourront effectuer le moindre pas sur le Chemin de la Foi tant qu'ils renient l'au-delà.

En conclusion, il a été explicitement affirmé qu'Allâh n'a besoin de la foi de quiconque et encore moins de concéder quoique ce soit pour obtenir cette foi. Le Coran est un avertissement présenté aux gens ouvertement, l'accepte qui voudra. Allâh a un droit sur les gens, qu'ils craignent Sa désobéissance, et Lui seul a le pouvoir de pardonner à celui qui adopte la piété et observe Dieu, même s'il a par le passé commis des actes de désobéissance.

Sourate Al-Qiyâmah (La Résurrection)

Cette sourate doit son nom au mot al-Qiyâmah du premier verset. Ce n'est pas uniquement un nom mais également le titre cette sourate, puisque dédiée à la Résurrection.

Période de Révélation

Bien qu'aucune tradition n'indique la période de sa Révélation, il y a dans le sujet de la sourate une preuve intrinsèque indiquant qu'elle fait partie des premières sourates révélées a La Mecque. Au quinzième verset, le discours est soudainement interrompue et on dit au Saint Prophète : « Ne remue pas ta langue avec hâte pour te remémorer cette Révélation. C'est Notre responsabilité de la rappeler et de la faire réciter. Donc, quand Nous le récitons, écoutes sa récitation attentivement. De plus, c'est Notre responsabilité d'en expliquer le sens ».

Puis, à partir du verset 20, le sujet interrompu au verset 15 est repris. Cette parenthèse, tant d'après le contexte que d'après les traditions, a été inséré là car quand l'Ange Gabriel récitait cette sourate au Saint Prophète, ce dernier, de peur d'oublier les mots plus tard, les répétait en même temps. Ceci arriva en fait en un temps où la réception de la Révélation était une nouvelle expérience pour le Prophète et n'était pas encore complètement habitué à la recevoir calmement. Il y a deux exemples de cela dans le Coran. Premièrement, il est dit, dans la sourate Ta Ha, au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — : « Et assures toi de ne point hâter la récitation du Coran avant que sa Révélation ne te soit achevée. » (v.114). Ensuite, dans la sourate Al-A`lâ, il est dit : « Nous te ferons réciter, alors tu n'oublieras point. »(v.6). Plus tard, quand le Saint Prophète se fut habitué à recevoir correctement la Révélation, il n'y eut plus besoin de lui donner de telles instructions. C'est pourquoi, à part dans ces trois versets, il n'y en a pas d'autres occurrences dans le Coran.

Thème

La plupart des sourates, à partir de celle-ci jusqu'à la fin du Coran, d'après leur style et leur contenu, semblent avoir été révélées après les sept premiers versets de sourate Al-Muddathir, en une période où la Révélation du Coran se succéda comme une averse de pluie. Ainsi, avec ces sourates révélées successivement, l'Islam - ses concepts fondamentaux et son enseignement moral - est-il présenté énergiquement et efficacement avec des phrases courtes et concises, et le peuple de la Mecque est-il averti avec véhémence de ses erreurs et déviations, de telle sorte que les chefs de Quraysh en restèrent complètement stupéfaits. Donc, avant que la saison suivante de Hadj (pèlerinage) ne fut arrivée, ils tinrent une assemblée pour concevoir un plan leur permettant de vaincre le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — comme mentionné dans l'introduction de la sourate Al-Muddathir.

Dans cette sourate, s'adressant aux dénégateurs de l'Au-Delà, des réponses sont apportées face à leurs doutes et objections, de solides arguments présentés pour prouver la possibilité, et la nécessité de la Résurrection et de l'Au-Delà. On fait également constater clairement, que la raison pour laquelle les gens nient l'Au-Delà, ne se base pas sur la raison, mais que ce sont des aspirations égoïstes qui en sont responsables. En même temps, les gens sont avertis : « L'évènement, celui-là même que vous niez, viendra inévitablement : toutes vos actions vous seront présentées et placées devant vous. Et avant même que vous ne voyiez le registre (de votre vie), chacun de vous saura parfaitement ce qu'il aura

fait dans le monde, car personne n’ignore ses propres actes, quelles que soient les excuses qu’il peut avancer pour tromper le monde et se leurrer lui-même en ce qui concerne ses méfaits ».

Sourate Al-Insân (L’Homme)

Cette sourate est aussi bien appelée "Ad-Dahr" qu’ "Al-Insân", qui apparaissent tous deux au premier verset.

Période de Révélation

La plupart des commentateurs, dont l’érudit Az-Zamakhshari, l’Imâm Ar-Razi, Al-Qâdi, Al-Baydâwî, l’érudit Nidhâm Ad-Dîn An-Naysabûrî, le Hafidh (mémorisateur de Hadîth) Ibn Kathîr et bien d’autres, la considèrent comme une sourate Mecquoise et selon l’érudit Al-Alûsî, c’est l’opinion de la majorité des experts.

Toutefois, certains commentateurs pensent que cette sourate a été révélée à Médine, d’autres disent qu’elle fut révélée à la Mecque sauf les versets 8-10 qui seraient descendus à Médine.

De plus, en s’intéressant au contenu et au style de cette sourate, il apparaît qu’ils sont très différents de ceux des sourates Médinoises. Une étude préliminaire démontre que ce n’est non seulement une sourate Mecquoise, mais qu’en plus elle fut révélée durant la première période mecquoise, qui commença juste après la Révélation des sept premiers versets de sourate Al-Mouddathir.

Quant aux versets 8-10, ils prennent si naturellement place dans le sujet de la sourate, que s’ils sont lus dans le contexte adéquat, personne ne pourra affirmer que le thème les précédant et les suivant est descendu 15 à 16 ans plus tôt mais ces trois versets qui furent révélés quelques années plus tard furent insérés là de manière peu naturelle.

En réalité, le fait que cette sourate, ou quelques-uns de ses versets, soient révélés à Médine, repose sur une tradition que `Atâ’ a rapporté selon `Ibn Abbas (qu’Allâh le bénisse). Il raconte qu’un jour alors que nos maîtres Al-Hasan et Al-Husayn étaient malades, le Saint Prophète et quelques compagnons les visitèrent. Ils demandèrent à notre maître `Alî de prier Allâh de guérir les deux enfants. C’est pourquoi, notre maître `Alî, notre dame Fâtimah et Fiddah, leur servante, firent serment de jeûner trois jours, si Allâh guérissait les enfants.

Ils se rétablirent par la grâce d’Allâh, et les trois commencèrent leur jeune comme juré. Comme il n’y avait rien à manger dans la maison, notre maître `Ali emprunta trois mesures d’orge de quelqu’un (selon une autre tradition, ils furent gagnés en travaillant). Quand ils s’assirent le premier jour pour manger après la rupture du jeûne, vint un homme pauvre qui leur demanda de la nourriture. Ils lui donnèrent tout leur repas, burent de l’eau et allèrent se coucher. Le second jour quand ils s’assirent pour manger après la rupture du jeûne, un orphelin vint mendier. Ils donnèrent également leur repas en entier, burent de l’eau, et allèrent se coucher. Le troisième jour, alors qu’ils s’apprêtaient à manger après la rupture du jeûne, un prisonnier vint et leur demanda également de la nourriture. Encore une fois, tout le repas lui fut donné. Le quatrième jour, notre maître `Ali prit ses deux enfants avec lui et partit voir le Saint Prophète, Paix et Bénédiction sur lui. Celui-ci, voyant la faible condition des trois, retourna avec eux à la maison de notre dame Fâtimah, qu’il trouva allongée dans un coin, à moitié morte de faim. Cela le toucha fortement.

Au même moment, l’Ange Gabriel (Paix sur lui) vint et lui dit : " Regarde, Allâh te félicite pour les vertus des gens de ta maison ! ". Quand le Saint Prophète lui demanda ce qu’il en était, il récita toute

cette sourate en réponse. (Selon la tradition d'Ibn Mahran, il la récita à partir du verset 5 jusqu'à la fin. Mais ce que rapporte Ibn Marduyah d'Ibn Abbâs dit seulement que le verset Wa yut'imun-atta'am- et ils donnent à manger-...est descendu concernant notre maître `Alî et Hadrat Fâtimah, et ne mentionne aucunement cette histoire).

Ce récit a été raconté par `Ali bin Ahmad al-Wâhidî dans son Commentaire du Coran, intitulé **Al-Basît**, et c'est probablement sur son récit que se sont basés Az-Zamakhsharî, Ar-Râzî, an-Naysabûrî et d'autres.

Premièrement, cette tradition est très faible à cause de sa chaîne de transmission. Ensuite, du point de vue du sujet, il est étonnant qu'un pauvre, un orphelin, et un prisonnier venant mendier de la nourriture, elle leur soit donnée en intégralité. Il aurait pu leur être offert une partie, et les cinq partager entre eux le reste. De plus, il est également invraisemblable que d'illustres personnes comme notre maître `Alî et notre dame Fâtimah, qui avaient une parfaite connaissance de l'Islam, considèrent comme un acte de vertu de laisser les deux enfants, qui venaient à peine de se rétablir et étaient encore faibles, affamés pendant trois jours consécutifs. Qui plus est, en ce qui concerne les prisonniers aussi, ce ne fut jamais une pratique d'un gouvernement Islamique, de les laisser quêter eux-mêmes leur nourriture. Puisqu'ils étaient prisonniers du gouvernement, c'était sa responsabilité de les nourrir et vêtir, et dans le cas d'une détention individuelle, il était aussi chargé de leur procurer nourriture et vêtements. Ainsi, il paraît impossible qu'à Médine un prisonnier doive mendier de la nourriture de porte en porte.

Toutefois, en écartant la faiblesse de la transmission, et envisageant la probabilité de cette histoire, même si le récit est véridique, ce qu'il démontre au plus c'est qu'à l'acte charitable des gens de la maison du Saint Prophète, Gabriel vint et apporta la bonne nouvelle qu'Allâh avait beaucoup apprécié leur bonne action, vu qu'ils avaient agi précisément dans la juste voie qu'Allâh avait ordonné dans ces versets de sourate Ad-Dahr.

Mais ceci ne nécessite pas forcément que ces versets soient descendus à cette occasion précise. C'est également le cas de nombreuses traditions qui traitent de l'occasion à laquelle la sourate fut révélee. Quand il est dit, pour certains versets, qu'ils sont descendus pour tel événement, cela ne veut pas forcément dire qu'il ont été envoyés pour cette occasion là, mais plutôt qu'ils illustrent parfaitement l'évènement mentionné. Ainsi selon le Hafidh Ibn Taymiyyah, cité par l'Imam As-Suyûtî dans **Al-Itqân fi `Ulum Al-Qur'ân** : " Quand les rapporteurs déclarent qu'un verset est descendu pour un évènement particulier, cela implique parfois que cet évènement a vraiment déclenché l'envoi du verset, mais d'autres fois que le verset s'applique à l'évènement, mais que celui ci n'est pas la cause de sa Révélation ". Plus loin, il cite le point de vue de l'Imam Badr Ad-Dîn Az-Zarkashi, dans son livre **Al-Burhân fi `Ulûm al Qur'ân** : " Il est bien connu, en ce qui concerne les Compagnons et leurs successeurs immédiats, qu'ils déclarent qu'un verset est descendu pour un sujet particulier, cela signifie que la sentence qu'il contient, s'applique à ce sujet, et non que le sujet ait occasionné la Révélation du verset. Ainsi, la sentence du verset n'est utilisée que pour soutenir un raisonnement, ou des conclusions, et non pour établir un fait" (**Al- Itqân fi `Ulûm Al-Qur'ân**, vol. I, p. 31, Ed. 1929).

Thème et sujets abordés

Le sujet de cette sourate, consiste à informer l'homme de sa condition réelle dans le monde, et de l'informer que s'il la comprend correctement et témoigne de la gratitude et de la reconnaissance envers Dieu, il serait bien récompensé à la fin. Cependant s'il adoptait la voie de l'incroyance , il aurait une funeste fin. Tout au long des sourates du Coran, ce thème est maintes fois abordé, mais une caractéristique particulière du style des premiers sourates révélées à la Mecque est que les sujets abordés tout au long de la période postérieure, ont été présentés brièvement, mais de manière efficace, de telle façon que ces phrases concises mais élégantes, étaient automatiquement retenues par l'auditoire.

Dans cette sourate, tout d'abord, à l'homme fut rappelé qu'il y eut un temps où il n'était rien, ensuite son humble début fut le mélange d'une goutte de sperme et un ovule dont même sa mère n'est pas consciente, même elle, ne savait pas qu'il a été conçu, ni n'importe qui d'autre pouvant voir la cellule microscopique pourrait dire que c'est un homme, qui dans le futur deviendrait la meilleure des créations sur Terre.

Après cela, l'homme fut prévenu ainsi : " Débutant ta création de cette manière, Nous t'avons développé et formé en ce que tu es aujourd'hui, dans le but de te tester et t'éprouver dans le monde. C'est pour cela, contrairement aux autres créatures, tu fus fait intelligent et sensible, et te fus montré le chemin et de la gratitude ainsi que celui l'ingratitude clairement de manière à les voir, dans le délai qui t'es imparti pour travailler, que tu apparaisses comme un serviteur reconnaissant à l'issue du test, ou un mécréant, et misérable ingrat ".

Puis, en une seule phrase, il fut arrêté de manière décisive quelle sera la fin que vont connaître dans l'Au-Delà, ceux qui sortiront incroyants de cette épreuve.

Après cela, du verset 5 à 22 sans interruption, les bienfaits dont seraient bénéficiaires ceux qui respecteraient les lois de la servitude dans le monde, sont décrits avec de nombreux détails. Dans ces versets ne mentionnent pas uniquement les meilleurs récompenses, mais, brièvement, quels sont les actes qui font qu'ils méritent ces récompenses.

Une autre caractéristique particulière des premières sourates révélées à la Mecque, est qu'à part introduire brièvement les croyances fondamentales et les concepts de l'Islam, ici et là, les qualités morales et actes vertueux y furent mentionnés, qui sont louables en Islam, ainsi que les mauvaises actions et moralité, que l'Islam s'efforce de réduire dans la vie humaine.

Et ces deux points ne furent non pas mentionnés dans le but de montrer quelles en sont les bonnes ou mauvaises conséquences dans la vie transitoire de ce monde, mais seulement dans le but de faire remarquer quels sont les conséquences qu'ils produiront dans l'éternité de l'Au-delà, sans tenir compte si une mauvaise qualité s'avère utile, ou si une bonne qualité s'avère nocive dans le monde.

Cela étant le thème de la première section(v 1-22). Dans la seconde section, s'adressant au Saint Prophète, Paix et Bénédiction sur lui, trois choses furent affirmées :

- premièrement : en réalité c'est Nous même qui t'avons révélé ce Coran en fragments, et prévu pour informer les mécréants, et non toi, que ce Coran n'a pas été fabriqué par Mohammad, sur lui la paix et les bienfaits d'Allâh, mais que c'est Nous qui te l'avons révélé, et que c'est Notre Sagesse qui dicte que Nous devons le révéler morceau par morceau, et non d'un seul coup".
- Deuxièmement : "Ce n'est pas important combien de temps il faudra à la sentence de ton Seigneur pour qu'elle s'impose, ni les douleurs qui pourraient t'atteindre entre-temps, dans tous les cas, tu devras continuer à patiemment accomplir ta mission d'Apostolat, et ne pas céder aux manœuvres de pression de n'importe lequel de ces gens pervers et mécréants ".
- Troisèmement : " Rappelles toi Allâh jour et nuit, accomplis la Prière et consacres tes nuits à l'adoration d'Allâh, c'est ça qui soutient et renforces ceux qui appellent en à Allâh face l'iniquité et la mécréance ".

Puis, en une seule phrase, la cause réelle de la mauvaise attitude des mécréants fut déclarée : ils ont oublié l'Au-Delà et sont amoureux de ce monde. Dans la seconde phrase, ils sont avertis ainsi : " Vous n'êtes pas venus à l'existence par vous-mêmes : Nous vous avons crées. Vous n'avez pas créé ces larges poitrines, ces mains fortes et vigoureuses, et ces pieds par vous-mêmes, c'est Nous qui l'avons fait pour vous, et c'est dans Notre pouvoir de vous traiter comme il Nous plaît. Nous pouvons déformer vos figures, nous pouvons vous détruire et vous remplacer par une autre nation. Nous pouvons provoquer votre mort et vous recréer dans une quelconque forme qui nous plaise".

En conclusion, il est dit : Ceci est un Avertissement ; chacun devrait l'accepter et rejoindre la voie de son Seigneur. Mais la volonté propre et le désir de l'homme ne sont pas tout dans le monde. Aucun désir ni volonté de quiconque ne peut être satisfait si Allâh ne le veut pas. Et la volonté d'Allâh ne dépend pas du hasard : quoiqu'Il veuille, Il le veut par Sa Connaissance et Sa Sagesse. Il accorde Sa clémence à tous ceux qu'Il considère méritants Sa clémence, par Son Savoir et Sa Sagesse, et Il a préparé un douloureux châtiment pour ceux qu'Il a trouvé injustes et pervers.

Sourate Al-Mursalât

La sourate tire son nom à partir du mot *al-mursalât (les envoyés)* contenu dans le premier verset.

Période de Révélation

Ses thèmes soutiennent la pleine évidence qu' elle fut révélée très tôt dans la période mecquoise. Si cette sourate est lue avec les deux sourates qui la précédent, à savoir Al-Qiyâmah et Ad-Dahr, et les deux sourates qui la suivent, c'est-à-dire An-Naba' et An-Nâzi`ât, il devient évident que toutes ces sourates sont des révélations de la même période, et qu'elles traitent d'un seul et même thème, qui a été exposé, par diverses manières, aux habitants de la Mecque.

Thème et sujets abordés

Le thème est d'affirmer l'existence de la Résurrection et l'Au-Delà et d'avertir les personnes des conséquences qui suivront le rejet de ces vérités.

Dans les sept premiers versets, le système des vents a été présenté comme une évidence de la vérité comme la Résurrection prédite par le Coran et le Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — et qui doivent avoir lieu.

Le raisonnement est que la puissance d'Allah Qui a établi ce merveilleux système de la Terre, ne peut pas manifester de faiblesse dans la Résurrection, et la grande sagesse qui est à la base de ce système prouve manifestement que l'Au-Delà doit avoir lieu, parce qu'aucun acte du Très-Sage Créateur n'est vain et sans but, et que s'il n'y avait pas d'Au-Delà, cela voudrait dire que la vie de toute personne serait inutile et absurde.

Les habitants de la Mecque ont à plusieurs reprises demandé : "Amenez la Résurrection par laquelle vous nous menacez ; seulement après nous y croirons."

Dans les versets 8 à 15, la réponse leur est donnée : " La Résurrection n'est ni un amusement ni une plaisanterie de sorte que toutes les fois qu'un plaisantin devrait demander à la voir, elle devrait lui être apportée sur-le-champ. C'est en vérité le Jour du Jugement pour régler les comptes de toute l'humanité et de tous ses individus. Pour cela, Allah a fixé une date spécifique, il aura lieu au moment convenu, et quand il prendra place avec toute sa terreur et ses horreurs, il confondra ceux qui l'exigent à titre de jeu aujourd'hui. Alors leurs cas seront jugés seulement sur le témoignage de ces messagers que ces négateurs de la vérité repoussent avec impunité. Alors ils réaliseront par eux-mêmes comment ils sont eux-mêmes responsables de leurs pertes".

Dans les versets 16 à 28, des arguments ont été donnés sans interruption concernant l'événement et la nécessité de la Résurrection et de l'Au-Delà. Dans ces versets, il a été énoncé la propre histoire de l'homme, sa propre naissance, et la structure de la terre dans laquelle il vit. Ces éléments contiennent le témoignage que la venue de la Résurrection et l'établissement de l'Au-Delà sont possibles aussi bien que la demande de la sagesse de d'Allah Tout Puissant.

L’histoire nous indique que les nations qui ont nié l’Au-Delà ont, en fin de compte, été corrompues et ont connu la destruction. Ceci signifie que l’Au-Delà est une vérité qui, si elle est niée et contredite par une nation de par sa conduite et son attitude, lui causera le même sort malheureux que connaît un homme aveugle qui se précipite la tête la première vers un train qui s’approche. Et cela signifie également que dans le royaume de l’Univers, les lois physiques ne sont pas seules à régner mais qu’une loi morale compte également, et par laquelle en ce monde le processus de rétribution est opéré. Mais puisque dans la vie ici-bas, la rétribution n’a pas lieu sous sa complète et parfaite forme, la loi morale de l’Univers demande nécessairement à ce qu’ait lieu de un moment où la rétribution prenne son plein cours et que toutes les bonnes œuvres et les mauvais actions, qui n’ont pas pu être récompensés ici-bas, ou qui ont échappé à la punition méritée devront être pleinement récompensés et punis.

Pour ceci, il est inévitable qu’il doit y avoir une seconde vie après la mort. Si l’homme considère seulement comment s’est effectuée sa naissance au monde, son intelligence, pourvu que son intellect soit sain, il ne peut nier que pour Le Dieu Qui débuta sa création d’une goutte insignifiante de sperme et l’a développé en un homme parfait, il est certainement possible de créer le même homme à nouveau.

Après la mort, les particules du corps humain ne disparaissent pas mais continuent à exister sur la même terre dans laquelle il a vécu sa vie entière. C’est à partir des ressources et trésors de cette terre qu’il a été créé et nourri et puis dans ces mêmes trésors de la terre qu’il est déposé. Le Dieu, Qui l’a fait émerger des trésors de la terre, en tout premier lieu, peut également le faire surgir des mêmes trésors après qu’il ait été restitué à eux à la mort. Si on considère seulement les pouvoirs d’Allah, on ne peut pas nier qu’Il peut faire ceci ; et si on considère la sagesse d’Allah, on ne peut pas également nier que c’est certainement même la véritable demande de Sa Sagesse d’appeler l’homme à rendre compte de la bonne et mauvaise utilisation des facultés qu’Il lui a accordé sur la terre ; ce serait plutôt contraire à la sagesse de le laisser ainsi, sans rendre de compte.

Ainsi, dans les versets 28 à 40, le destin des négateurs de l’Au-Delà à été dépeint, et dans les versets 41 à 45, ceux qui affirment leur foi dans cette vie-ici-bas, s’efforcent de rendre meilleure leur vie après la mort, et s’abstiennent du mal de l’incrédulité et pensée, moralité et actions, conduite et caractère qui peuvent être utiles dans cette vie ici-bas, mais sont certainement ruineux pour l’Au-Delà.

A la fin, les négateurs de l’Au-Delà et ceux qui s’éloignent de l’adoration de Dieu, ont été avertis de cette manière : " Appréciez vos cours plaisirs mondains comme vous pouvez, mais votre fin sera finalement désastreuse".

La sourate conclut avec l’affirmation que celui qui n’obtient pas de guidance d’un livre comme le Coran, ne peut pas avoir d’autre source dans le monde pour lui apporter la guidance.

Sourate An-Naba’ (La Nouvelle)

La sourate doit son nom au mot *An-Naba’* contenu dans le deuxième verset. C’est non seulement un nom mais également le titre de son thème, du fait que Naba’ implique les nouvelles de la Résurrection et de l’Au-Delà et la sourate entière est consacrée au même thème.

Période de Révélation

Comme nous l’avons expliqué dans l’introduction de la sourate Al-Mursalat, les thèmes de toutes les sourates, d’Al-Qiyâmah à An-Nazi`ât, se ressemblent clairement, et celles-ci semblent avoir été révélées très tôt dans la période Mecquoise.

Thème et sujets abordés

Son thème est celui de la sourate Al-Mursalât, à savoir, affirmer l’existence de la Résurrection et de l’Au-Delà, et avertir les personnes des conséquences que cela peut avoir s’ils croient en ces vérités ou s’ils les renient.

Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a commencé la première fois à prêcher l’Islam à la Mecque, son message renfermait trois parties :

1. Que rien n’est associé à Allah dans la divinité ;
2. Qu’Allah l’avait nommé Son Messager ;
3. Que ce monde connaîtra une fin et un monde différent sera établi quand toutes les anciennes et dernières générations seront ressuscitées avec les mêmes corps dans lesquels elles avaient vécu et œuvré dans le monde ; alors elles seront appelées pour expliquer leur croyance et leurs actions. Ceux qui se distinguent en tant que croyants et vertueux dans ce jugement iront au Paradis et ceux qui s’avèrent être incroyants et pervers iront en Enfer pour toujours.

Le premier élément prêché par le Messager a été fortement déplaisant pour les Mecquois, même s’il est vrai qu’ils ne mettaient pas en doute l’existence d’Allah. Ils croyaient en Son Suprême Soutien, Le Créateur et La Providence et admettaient également que tous ces êtres qu’ils considéraient comme étant leurs divinités étaient eux-mêmes des créatures d’Allah. Par conséquent, à cet égard la seule chose qu’ils contestaient était le fait qu’ils n’avaient aucune part dans les attributs et les puissances Divines et dans l’existence divine en elle-même ou non.

Quant au second élément, les Mecquois n’étaient pas disposés à l’accepter. Cependant, ce qu’ils ne pouvaient probablement pas nier était que pendant les 40 années de vie que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait vécu auprès d’eux avant qu’il n’annonce sa mission prophétique, ils n’avaient jamais trouvé en lui une personne trompeuse et menteuse ou qui adopterait des méthodes illégales à des fins personnelles. Ils admettaient eux-mêmes qu’il était un homme possédant sagesse, droiture et supériorité morale. Par conséquent, en dépit de le charger de mille accusations fausses, de ne rien dire pour faire que d’autres croient, ils ont trouvé cela même difficile pour qu’eux-mêmes croient que même s’il était un homme honnête et juste dans chacune des affaires et occupations de la vie quotidienne, Dieu cependant interdit un menteur de se réclamer un prophète.

Ainsi, les deux premiers éléments n'étaient pas en fait aussi troublants pour les Mecquois que le troisième. Quand il leur fut présenté, ils s'en sont moqués allègrement, exprimant d'une façon peu commune leur étonnement, le considérant comme éloigné de la raison et impossible, l'ont qualifié d'incroyable et même inconcevable dans leurs assemblées. Mais dans le but de les amener sur la voie de l'Islam, il était absolument essentiel de faire pénétrer la doctrine de l'Au-Delà dans leurs esprits, car sans la croyance en cette doctrine, il n'était pas possible du tout qu'ils puissent adopter une attitude sérieuse en ce qui concerne le vrai du faux, qu'ils puissent changer leurs modèles de valeurs en ce qui concerne le bon et le mauvais, abandonner le culte du monde et qu'ils puissent alors être enclins à suivre la voie que l'Islam les invite à suivre.

C'est pourquoi dans les premières sourates révélées à la Mecque, la doctrine de l'Au-Delà impressionne et angoisse plus que toute autre chose. Cependant, les arguments sur l'Au-Delà ont été donnés de telle manière que la doctrine de l'Unicité de Dieu (Tawhid) soit également imprégnée dans les esprits automatiquement. Elles contiennent également de brefs arguments, ci et là, pour confirmer la vérité du Saint Messager d'Allah et la véracité du Coran.

Après avoir bien compris pourquoi le thème de l'Au-Delà a été si fréquemment répété dans les sourates de cette période, ayons maintenant un regard sur le thème de cette sourate. Elle contient tout d'abord une allusion faite aux conversations publiques et aux doutes exprimés dans chaque rue de la Mecque et dans chaque assemblée des habitants de la Mecque concernant les nouvelles de la Résurrection.

Puis, il a été demandé aux négateurs : ne voyez-vous pas cette terre que Nous avons étalé pour vous tel un tapis ? Ne voyez-vous pas les hautes montagnes que Nous avons implantés fermement dans la terre ? Ne considérez-vous pas vos propres personnes comment Nous vous avons créé par paires d'hommes et de femmes ? Ne considérez-vous pas votre sommeil par lequel Nous vous incitons à rechercher le repos de quelques heures après toutes les heures de travail et de dur labeur afin que vous restiez en forme pour le travail de ce monde ? Ne voyez-vous pas l'alternance de la nuit et du jour que Nous perpétuons si régulièrement avec précision selon vos besoins et vos conditions ? Ne voyez-vous pas le système extrêmement complexe des cieux au-dessus de vous ? Ne voyez-vous pas le soleil au moyen duquel vous recevez votre lumière et votre chaleur ? Ne voyez-vous pas les pluies qui tombent des nuages et aident à produire le maïs et les légumes ainsi que de luxuriants jardins ? Ces choses vous indiquent-elles seulement que la puissance du Tout-Puissant qui les a créés, ne pourra pas provoquer la Résurrection et établir le Monde Suivant ?

Ainsi, à partir de la suprême sagesse qui règne clairement en ce monde autour de vous, comprenez-vous seulement que bien que chaque partie et chaque fonction de la terre soient réfléchies, la vie serait néanmoins dénuée de sens ?

Rien ne pourrait être plus absurde et illogique qu'après la nomination de l'homme à la fonction de chef et l'octroi de vastes capacités d'application, qu'il quitte ce monde après avoir accompli son rôle et qu'il soit dispensé de rendre des comptes. Il ne sera ni récompensé, ne recevra aucun mérite pour son travail satisfaisant, ni ne sera soumis à un jugement et une punition pour l'accomplissement insuffisant de son devoir.

Après avoir donné ces arguments, il a été catégoriquement affirmé que le Jour du Jugement aura certainement lieu à son heure prévue. Sitôt que la trompette aura retenti, tout ce qui a été prédit apparaîtra à leurs yeux, et si vous y croyiez en lui aujourd'hui, ou non, à ce moment-là vous sortirez en masse de quelqu'endroit où vous vous trouverez reposant morts et enterrés afin de rendre des comptes. Votre déni ne pourra en aucune façon échapper à cet événement inévitable.

Puis, dans les versets 21 à 30, il a été affirmé que chaque simple méfait de ceux qui ne s'attendent à ce qu'aucun rendement de compte n'ait lieu et qui ont qualifié de mensonge Notre Révélation, se trouve compté et enregistré auprès de Nous, et l'Enfer se tient toujours à l'affût pour les châtier et les punir entièrement pour tous leurs actes.

Aussi, dans les versets 31 à 36, les plus belles récompenses de ceux qui ont vécu en tant que personnes responsables dans le monde et qui ont préparé leur vie dans l'Au-Delà ont été mentionnées. Elles ont été rassurées qu'elles seront non seulement richement récompensées de leurs services mais qu'en plus, elles recevront également des cadeaux en suffisance.

En conclusion, la Justice Divine concernant l'Au-Delà à été dépeinte, faisant comprendre que nul ne pourra se porter garant pour que ses disciples et partenaires soient pardonnés, personne ne parlera sans autorisation, et la permission sera accordée à condition que l'intercession soit faite seulement pour qui l'autorisation de l'intercession ait été donnée, et l'intercesseur dira seulement ce qui est juste. D'ailleurs, l'autorisation de l'intercession ne pourra profiter qu'à ceux qui ont reconnu la vérité dans le monde mais ont péché ; les rebelles envers Dieu et les négateurs de la vérité ne mériteront aucune intercession.

La sourate a été conclue avec cet avertissement : la venue du Jour avec ce qui est prédit devra assurément avoir lieu. Ne pensez pas qu'il est encore lointain, il est tout proche. Maintenant, celui qui veut, laissez-le y croire et prendre la voie vers son Seigneur. Mais pour celui qui demeure incroyant, malgré l'avertissement, il aura toutes ses actions placées devant lui : et il hurlera avec regrets : " Oh, si seulement je n'étais pas venu au monde ! " À ce moment-là, ses regrets seront au sujet du même monde pour lequel il est si passionné aujourd'hui !

Sourate An-Nâzi`ât

Son nom provient de l'expression *wannazi`ât* qui ouvre la sourate.

Période de Révélation

Selon `Abdullah Ibn `Abbâs, cette sourate fut révélée après la sourate An-Naba'. Son thème indique également qu'elle appartient aux premiers temps de la période mecquoise.

Thème

Son thème est l'affirmation de la Résurrection et de l'Au-Delà. Elle avertit également des conséquences du déni du Messager de Dieu.

La sourate s'ouvre avec des serments par les Anges qui prennent l'âme des décédés, ceux qui s'empressent d'effectuer les ordres d'Allah, et ceux qui conduisent les affaires de l'univers selon la Volonté divine, pour assurer que le Résurrection aura certainement lieu et que la seconde vie après la mort aura assurément lieu.

Les Anges qui sont employés à reprendre l'âme aujourd'hui peuvent aussi être employés à restituer l'âme demain, et les Anges qui exécutent promptement les ordres d'Allah et conduisent les affaires de l'Univers aujourd'hui peuvent également renverser la commande de l'Univers demain sur ordre du même Dieu et peuvent également établir un nouvel ordre.

Après ceci, il a été dit aux hommes : "Cette tâche que vous considérez comme absolument impossible, n'est pas difficile pour Allah, Qui n'a pas besoin de faire de longues préparations pour l'accomplir. Juste une simple secousse dérangera le système de ce monde et une seconde secousse sera suffisante pour vous faire apparaître en tant qu'êtres vivants dans le nouveau monde. À ce moment-là, le même peuple qui avait coutume de le nier, tremblera de crainte et regardera avec des yeux épouvantés tout ce qu'il pensait impossible.

Puis, relatant brièvement l'histoire du Prophète Moïse et de Pharaon, le peuple a été averti : " Vous savez très bien quel fut le destin de Pharaon pour sa mécréance vis-à-vis du Messager, pour le rejet des conseils qu'il lui apportait et ses tentatives de faire échouer sa mission par ruse et duperie. Si vous n'en tirez aucune leçon et ne changez pas vos comportements et attitudes en conséquence, vous aurez à subir le même destin.

Puis, dans les versets 27 à 33, des arguments ont été donnés concernant l'Au-Delà et la vie après la mort. A cet égard, on interrogea les dénégateurs : "Votre création est-elle une tâche plus difficile que celle de l'Univers infini qui s'étend autour de vous à d'infinies distances avec ses myriades d'étoiles et de planètes ? Votre résurrection ne peut pas être difficile pour Dieu. Au contraire, cela lui est très aisé. Ainsi, après avoir présenté dans une phrase simple un argument décisif sur la possibilité de l'Au-Delà, l'attention a été orientée sur la terre et ses ressources qui ont été disposées pour subvenir aux besoins de l'homme et de l'animal et dont tout témoigne qu'il a été créé avec une grande sagesse dans un but précis.

Ce point ayant été soulevé, la question a été laissée à l'intelligence humaine afin qu'elle s'interroge et se forme une opinion, à savoir si le fait d'appeler l'homme à rendre des comptes après lui avoir délégué autorité et responsabilité à une créature comme lui dans ce sage système serait plus en accord avec une demande de sagesse, ou s'il doit mourir après avoir commis toutes sortes de méfaits dans le monde, périr et être mêlé à la poussière pour toujours sans jamais devoir s'expliquer sur la manière dont il avait utilisé l'autorité et honoré la responsabilité qui lui avait été confiée. Au lieu de débattre de cette question, dans les versets 34 à 41, il a été dit : " Une fois l'Au-Delà établi, le futur éternel des hommes sera déterminé sur le critère de qui d'entre eux s'est rebellé contre son Dieu, transgressant les limites du culte et faisant des bénéfices matériels et du plaisirs son objectif de vie, et de qui d'entre eux a craint de se tenir devant son Seigneur et s'est abstenu de répondre aux désirs illicites de ses passions. "

Ceci donne par lui-même la bonne réponse à la question posée ci-dessus à toute personne qui la considère honnêtement, sans obstination. La seule raison est qu'une exigence logique et morale sur le fait de confier l'autorité et des responsabilités à l'homme dans le monde est qu'il devrait être appelé à en rendre des comptes au final et être récompensé ou puni en conséquence.

En conclusion, une réponse a été donnée à la question des mécréants de la Mecque sur la date de la Résurrection. Ils ont posé cette question au Saint Prophète à maintes reprises. En réponse, il leur a été dit que la date de la Résurrection n'est connue que d'Allah Seul. Le Messager est là seulement pour vous avertir de sa venue certaine. Maintenant celui qui souhaite peut corriger sa conduite, craignant sa venue, et celui qui le désire peut se comporter et agir comme il veut, sans peur de sa venue. Quand le moment désigné aura lieu, ces mêmes personnes qui ont aimé la vie ici-bas et qui ont considéré ses plaisirs comme le seul objet de leur vie, estimeront qu'elles étaient restées dans le monde seulement une heure au plus. Alors ils se rendront compte comment ils ont véritablement ruiné leur futur à tout jamais pour les brefs plaisirs du monde.

Sourate `Abasa

La sourate est ainsi désignée suite au mot *'abasa* (il s'est renfrogné) qui l'ouvre.

Période de Révélation

Les exégètes et les les spécialistes du Hadîth sont unanimes au sujet de l'occasion de la révélation de cette sourate. Selon eux, quelques grands chefs de la Mecque étaient assis au sein d'une assemblée que tenait le Saint Prophète, lequel était sérieusement occupé à essayer de les persuader à accepter l'Islam. À ce moment précisément, un homme aveugle, nommé Ibn Umm Maktûm, s'était approché de lui pour rechercher l'explication d'un certain point au sujet de l'Islam. Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'a pas apprécié son interruption et l'a ignoré. Sur quoi, Allâh révéla cette sourate. À partir de cet incident historique la période de révélation de cette sourate peut être déterminée avec précision.

Premièrement, il a été confirmé que Ibn Umm Maktûm était un des premiers convertis à l'Islam. Le Hafiz Ibn Hajar et le Hafiz Ibn Kathîr ont affirmé qu'il était du nombre de ceux qui avaient accepté l'Islam dans les premiers temps à la Mecque.

Deuxièmement, certains hadîths qui relatent cet incident montrent qu'il avait déjà accepté l'Islam et d'autres indiquent qu'il avait l'intention de se convertir et qu'il s'était approché du Saint Prophète à la recherche de la vérité.

`Â'ishah rapporte que, s'approchant vers le Saint Prophète, il avait dit : " Ô Messager d'Allah, guide-moi sur le droit chemin". (At-Tirmidhî, Al-Hakim, Ibn Hibban, Ibn Jarîr, Abû Ya`lâ). Selon `Abdullâh Ibn `Abbâs, il avait demandé la signification d'un verset du Coran et avait dit au Saint Prophète : "Ô Messager d'Allah, apprends-moi le savoir qu'Allah t'a enseigné". (Ibn Jarîr, Ibn Abî Hatim).

Ces traditions prouvent qu'il avait reconnu le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — en tant que Messager d'Allah et le Coran comme Livre d'Allah.

Contrairement à ceci, Ibn Zayd a interprété "la`allahû yazzakkâ" (Peut-être se purifiera-t-il) , mots du verset 3, signifiant : "la`allahû yuslim" : "il se peut qu'il accepte l'Islam" (Ibn Jarir) et les propres mots d'Allah : " Qui te dira ? Peut-être se purifiera-t-il ou se rappellera-t-il, de sorte que le Rappel lui profite ! " et " Et quant à celui qui vient à toi et qui s'empresse tout en redoutant, alors tu te distrais de lui !" [1], précisent qu'à ce moment-là, il avait développé un profond désir d'apprendre la vérité : il s'était rendu auprès du Saint Prophète croyant qu'il était la seule source de conseils et que son profond souhait ne serait satisfait que par lui ; son état apparent reflétait également que s'il lui avait donné un enseignement, il en aurait tiré bénéfice.

Troisièmement, les noms des personnes qui faisaient partie de l'assemblée du Saint Prophète à ce moment-là, ont été donnés dans différentes traditions. Dans cette liste, nous trouvons les noms de `Utbah, Shaybah, Abû Jahl, Umayyah Ibn Khalaf, Ubayy Ibn Khalaf, qui étaient les ennemis les plus virulents de l'Islam. Ceci prouve que l'incident a eu lieu à la période où ces chefs étaient toujours en pourparlers avec le Saint Prophète et leur antagonisme à l'Islam n'avait pas atteint une proportion aussi forte au point de ne plus lui rendre visite ou de ne plus avoir de conversations avec lui de temps en temps. Tous ces arguments indiquent que c'est l'une des premières sourates révélées à la Mecque.

Thèmes et Sujets Abordés

En raison du style apparent avec lequel le discours s'ouvre, on sent que dans cette sourate, Allah a exprimé un reproche (le reproche de l'Aimé pour Son aimé) [2] envers le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — pour ne pas avoir accordé son attention à l'homme aveugle et pour s'être occupé exclusivement des grands chefs. Mais si la sourate entière est considérée objectivement, on constate que le mécontentement a été exprimé, en fait, envers les Qurayshites incroyants, qui, en raison de leurs arrogantes attitudes et leurs indifférences face à la vérité, rejetaient avec mépris le Message de Vérité porté par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —.

Sa façon de traiter l'homme aveugle avec négligence et de consacrer toute son attention aux chefs des Qurayshites n'était pas le fait qu'il considérait les riches comme nobles et le pauvre homme aveugle comme méprisable, et à Dieu ne plaise qu'il y ait un quelconque manque de manière pour lequel Allah l'aurait réprimandé. Mais, en fait, quand un appeleur à la vérité s'embarque dans sa mission pour transmettre son message au peuple, il veut naturellement que les personnes les plus influentes de la société reçoivent son message de sorte que sa tâche devienne plus facile, parce que même si son invitation s'étend parmi les pauvres et faibles personnes, cela ne peut pas faire beaucoup de différence. C'est presque la même attitude qu'a adoptée également le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — au début, son motif étant seulement la sincérité et le désir de promouvoir sa mission et non l'idée de respecter les grandes personnes et de mépriser les pauvres.

Mais Allah attire son attention sur le fait que chaque homme, désireux de connaître la vérité, était important, qu'il fût faible ou pauvre, et chaque homme, insouciant à la vérité, était sans importance, même s'il occupait une position élevée dans la société. Ainsi, il doit proclamer publiquement et transmettre l'enseignement de l'Islam à tout le monde, mais pour les personnes qui étaient vraiment dignes de son attention étaient ceux qui étaient enclins à accepter la vérité. Son sublime et noble Message était trop élevé pour être présenté à ces personnes hautaines, qui, dans leurs arrogance et vanité, pensaient qu'ils n'avaient pas besoin de lui mais que plutôt, c'était lui qui avait besoin d'eux.

Ceci constitue le thème des versets 1 à 16.

A partir du verset 17, le reproche se tourne directement vers les incroyants, qui refusaient l'invitation du Saint Messager d'Allah — paix et bénédictions sur lui —.

Dans ces versets, ils ont été d'abord réprimandés pour l'attitude qu'ils avaient adoptée contre leur Créateur, Le Pourvoyeur et Le Soutien.

A la fin, ils ont été avertis du destin redoutable qu'ils subiront suite à leur conduite le Jour de la Résurrection.

Notes

[1] Traduction de Muhammad Hamidullah

[2] Une liberté a été prise dans la formulation par rapport au texte anglais.

Sourate At-Takwîr (L’obscurcissement)

Le nom de la sourate dérive du mot "kuwwirat" du premier verset. "Kuwwirat" est la tournure passive de l’infinitif "takwir" au passé, et peut se traduire par "ce qui est obscurci", signifiant par là que c’est une sourate dans laquelle "l’obscurcissement" est mentionné [1].

Période de Révélation

Le sujet traité et le style indiquent clairement que c’est l’une des toutes premières sourates révélées à La Mecque.

Thèmes et Sujets Abordés

Il est question de deux thèmes : l’Au-Delà et l’institution de la Prophétie [2].

Dans les six premiers versets, on aborde la première phase de la Résurrection : quand le soleil perdra sa lumière, que les étoiles s’éparpilleront, que les montagnes seront déracinées et dispersées, que les gens ne tiendront plus à leurs possessions les plus chères, que les bêtes sauvages seront stupéfaites (?) et seront rassemblées, et que les mers entreront en ébullition.

Puis, les sept versets suivants décrivent la seconde étape : quand les âmes seront réunifiées avec leurs corps, que les registres seront ouverts, que les gens seront appelés pour rendre compte de leur crimes, que les cieux seront dévoilés, et que l’Enfer et le Paradis seront exhibés devant tous. Suite à cette description de l’Au-Delà, l’être humain est invité à soupeser sa propre personne et ses actions, par la parole : "Alors chaque âme saura ce qu’elle aura préparé pour elle-même".

Ensuite, on aborde le thème de la Prophétie. Dans cette partie, on s’adresse aux gens de La Mecque, en leur disant : " Tout ce que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — vous présente n’émane pas de la vantardise d’un fou, ni d’une suggestion diabolique de Satan, mais il s’agit plutôt de la parole d’un messager noble, exalté et digne de confiance envoyé par Dieu, Que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — a vu dans l’horizon illuminé du ciel clair en plein jour. Qu’avez vous donc à vous détourner de son enseignement ? "

Notes

[1] En l’occurrence, l’obscurcissement du soleil à la fin des temps.

[2] Nous traduisons par prophétie, la qualité, le fait d’être un prophète, de recevoir une mission prophétique de la part de Dieu.

Sourate Al-Infitâr (L’éclatement)

Le nom de cette sourate est dérivé du mot "infatarat" du premier verset. L’Infitâr est un infinitif qui signifie éclater ou se fissurer en deux, sous entendant par là qu’il s’agit de la sourate dans laquelle l’éclatement du ciel en deux est mentionné.

Période de Révélation

Cette Sourate et la sourate At-Takwir se ressemblent quant à leurs thèmes. Cela montre qu’elles furent toutes deux révélées à peu près à la même période.

Thèmes et Sujets Abordés

Son thème est l’Au-Delà. D’après une tradition rapportée dans le **Musnad** d’Ahmad, et par At-Tirmidhî, Ibn Al-Mundhir, At-Tabarânî, Al-Hâkim et Ibn Mardaweih, sur la foi de `Abdullâh Ibn `Umar - qu’Allâh l’agrée, le Saint Messager — paix et bénédictions sur lui — a dit : "Celui qui veut voir le Jour de la Résurrection comme s’il le voyait de ses yeux doit lire Sourate At-Takwîr, Sourate Al-Infitâr et Sourate Al-Ishiqâq"

Dans cette sourate, on décrit d’abord le Jour de la Résurrection. Il est dit que quand il viendra, chaque personne verra ce qu’elle a commis dans ce monde. Après cela, on demandera à l’homme de se poser cette question : "Ô homme ! Qu’est-ce qui t’a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, qui t’a créé, puis modelé et constitué harmonieusement ?"

En avertissant l’homme, c’est une manière de dire :"Ne reste pas plongé dans une quelconque incompréhension. Ton registre complet t’est préparé. Des scribes dignes de confiance consignent par écrit tout ce que tu fais."

En conclusion, le sens de cette sourate est fort : le Jour de la Résurrection viendra sans nul doute et les justes apprécieront tous genres de félicités au Paradis alors que les pervers seront punis en Enfer. Ce jour là, aucun ne pourra profiter de qui que ce soit ou de quoi que ce soit. Et tous les pouvoirs de jugement appartiendront à Allah.

Sourate At-Tatfîf (La Fraude)

Le nom de cette sourate est tiré du tout premier verset ; "*Waylullil-muṯaffifin*" (Malheur aux fraudeurs) [1].

Période de Révélation

Le style de la sourate et son thème montrent clairement qu'elle a été révélée dans les premiers temps à la Mecque, quand sourate après sourate étaient révélées pour imprégner les esprits de la doctrine de l'Au-Delà.

Cette sourate a été révélée quand les gens ont commencé à ridiculiser les musulmans et les humilier publiquement dans les rues et dans leurs assemblées, bien que la persécution et les séquestrations des musulmans n'aient pas encore véritablement commencé. Certains commentateurs du Coran considèrent cette sourate comme une sourate médinoise (révélée à Médine).

Ce malentendu est dû à une tradition d'Ibn `Abbâs selon laquelle lorsque le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — arriva à Médine, il était très commun de pratiquer le vice qu'était la fraude dans les poids et mesures. Puis Allah aurait révélé *Waylullil-mutaffifin* et les habitants auraient commencé à donner la pleine mesure et poids. Mais, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de la sourate Ad-Dahr, la pratique commune des compagnons et de leurs successeurs étaient que lorsqu'ils trouvaient un verset s'appliquant à un certain domaine de la vie, ils disaient que ce verset avait été révélé pour ce sujet particulier.

Ainsi, ce que montre la tradition d'Ibn Abbâs, c'est qu'après l'émigration à Médine, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — vit que ce vice était très commun chez les gens, et il leur récita cette sourate par Ordre d'Allah, et cela les aida à corriger leurs manières.

Thèmes et Sujets Abordés

Le thème de cette sourate est également l'Au-Delà. Dans les six premiers versets, on demande aux gens de prendre en considération les pratiques malfaisantes dans leur commerce. Quand ils doivent recevoir leur dû d'autrui, ils demandent leur plein droit, mais quand ils doivent donner leur mesure ou peser pour d'autres, ils leur donnent moins que ce qui est dû.

En citant ce mal parmi les nombreux maux prévalent alors dans cette société, le Coran nous apprend que c'est le résultat inévitable de l'inconscience de l'Au-Delà. A moins que les gens ne se rendent compte qu'il comparaîtront un jour devant Dieu et qu'Il leur demandera compte de chacune de leurs actions de ce monde, il n'est pas possible qu'ils adoptent la piété et la droiture dans leurs affaires quotidiennes. Même si une personne peut pratiquer l'honnêteté dans certaines de ses affaires les moins importantes où "l'honnêteté est la meilleure politique", cette même personne ne pratiquera jamais l'honnêteté dans des occasions où la malhonnêteté lui semblera "la meilleure politique".

L'homme ne peut développer une véritable et permanente honnêteté qu'en craignant Dieu et en croyant sincèrement dans l'Au-Delà. Ainsi ne considèrera-t-il pas l'honnêteté seulement comme "une

politique" mais plutôt comme "un devoir" et une obligation, et sa constance ou non en matière d'honnêteté ne dépendra pas de l'utilité que cela peut présenter.

Ainsi, après avoir explicitement établi le lien entre la moralité et la doctrine de l'Au-Delà dans un style efficace et impressionnant, on apprend dans les versets 7 à 17 que les actions du pervers sont déjà inscrites dans la liste noire des coupables dans l'Au Delà et ils se rencontreront dans la ruine totale. Puis, dans les versets 18 à 28, on nous décrit la meilleure fin des vertueux et on nous dit que leurs actions sont inscrites parmi la liste des gens exaltés, auprès de laquelle sont assignés les anges les plus proches d'Allah.

En conclusion, les croyants se trouvent consolés, et les mécréants avertis, dans le sens suivant : "les gens qui humilient et méprisent les croyants aujourd'hui, sont les coupables qui, au Jour de la Résurrection, rencontreront une fin des plus horribles en conséquence de leur conduite, et ces mêmes croyants se sentiront réconfortés quand ils verront leur destin."

Notes

[1] Cette sourate est plus fréquemment appelée *Al-Muṯaffifîn* i.e. les fraudeurs.

Sourate Al-Inshiqâq (Le déchirement)

Il est dérivé du terme "inshaqqat" tiré du premier verset. Inshiqâq est la forme infinitive qui signifie déchirer, scinder, "séparer en deux", sous entendant par là qu'il s'agit de la sourate où l'on trouve mentionnée la séparation en deux des cieux.

Période de Révélation

Cette sourate est également l'une des premières sourates révélées à la Mecque. La preuve endogène de son thème indique que la persécution des Musulmans n'avait pas encore commencé. Toutefois, le message du Coran était ouvertement rejeté à la Mecque. Et ses habitants refusaient de reconnaitre l'existence du Jour de la Résurrection, le jour où ils devront comparaître devant leur Seigneur pour rendre compte de leurs actes.

Thèmes et Sujets Abordés

Son thème est celui de la Résurrection et de l'Au-Delà. Les cinq premiers versets, non seulement décrivent la situation de la Résurrection de manière très vivante, mais elles donnent aussi un argument de sa véracité et de sa réalité. La sourate affirme que les cieux, ce Jour là, se sépareront en deux, que la terre sera aplanie et étendue, et qu'elle rejettera tous ce qu'elle contenait en elle comme cadavres humains, et comme preuves de leurs actions, jusqu'à ce qu'elle soit vide.

L'argument avancé pour de tels événements est qu'il s'agit d'un Commandement de leur Seigneur, adressé aux cieux et à la terre ; puisque les deux sont Sa création, ils ne peuvent désobéir à Son Ordre. Pour eux, la seule et unique réponse est l'Obéissance à leur Seigneur.

Puis, les versets 6 à 19 disent que l'homme, conscient ou non de ces événements à venir, se dirige dans tous les cas, bon gré mal gré, à sa destination, où il comparaîtra et rencontrera son Seigneur. A ce moment, l'humanité entière se divisera en deux parties : d'abord ceux qui recevront leurs registres dans leur main droite : ils seront pardonnés et exemptés d'un examen sévère. Deuxièmement, ceux qui recevront leurs comptes derrière leur dos. Ceux là souhaiteront mourir, mais ils ne mourront pas. A la place, ils seront jetés en Enfer.

Ils auront ce destin car dans ce monde ils sont restés perdus dans l'erreur selon laquelle ils ne comparaîtraient jamais devant Dieu pour rendre compte de leurs actes, alors que leur Seigneur les observait dans tout ce qu'ils faisaient. Et il n'y avait aucune raison pour qu'ils échappent à la justification de leurs actions.

Leur déplacement graduel de la vie de ce monde à la rencontre dans l'Au-Delà — avec pour issue récompense ou châtiment — était aussi certaine que l'apparition de l'aube après le coucher du soleil, aussi certaine que la nuit vient après le jour, aussi certaine que le retour des hommes et des animaux à leur foyer quand la nuit tombe, et enfin, aussi certaine que le croissant de la lune devient une pleine lune.

En conclusion, les mécréants qui rejettent le Coran au lieu de se prosterner devant Dieu quand ils entendent Ses versets, ont été avertis à l'avance d'une sévère punition. Quant aux croyants et aux vertueux, ils ont reçu la bonne nouvelle d'une félicité sans bornes.

Sourate Al-Burûj (Les Constellations)

La Sourate est intitulée d'après le mot "al-burûj" apparaissant à la fin du premier verset.

Période de Révélation

Le thème en lui-même indique que cette Sourate a été révélée à La Mecque à la période où la persécution des musulmans a atteint son maximum, alors même que les mécréants de la Mecque tyrannisaient et séquestraient de leur mieux, dans le but d'éloigner les nouveaux convertis de l'Islam.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette sourate avertit les mécréants des conséquences néfastes de la persécution et de la tyrannie qu'ils exerçaient sur les nouveaux convertis à l'Islam. Mais elle console aussi les croyants, comme pour dire "Si vous restez endurants et fermes contre la tyrannie et la séquestration, vous en serez richement rétribués, et Allah Se vengera sûrement Lui-Même de vos persécuteurs à votre place".

Tout d'abord, cette Sourate rapporte l'histoire des gens du fossé (ashab al-ukhdûd), qui ont jeté les croyants dans des puits de feu et les ont brûlés vifs. Par le biais de ce récit, on enseigne aux croyants et aux mécréants certaines leçons : Premièrement, que les gens du fossé ont mérité la malédiction d'Allah et Son châtiment. Deuxièmement, que de même que les croyants en leur temps avaient préféré être jetés dans des fosses de feu pour y brûler vifs plutôt que de renier leur foi, de même les croyants d'aujourd'hui doivent maintenant endurer toutes les persécutions sans jamais abandonner leur foi. Troisièmement, que Dieu, dont la reconnaissance déplaît aux mécréants et vers Qui se pressent les croyants, est le Dominant, et le Maître du Royaume de la terre et des cieux, Il est le Digne de Louanges, et observe les efforts des deux groupes. Pour cela, il est certain que les mécréants ne seront pas seulement châtiés par l'Enfer pour leur mécréance, mais, plus que cela, ils goûteront la punition du Feu pour juste rétribution de leur tyrannies et cruautés.

De même, il est aussi certain que ceux qui croient et font suivre leur foi de bonnes œuvres, iront au Paradis et c'est bien là le suprême succès. Puis, les non croyants ont été avertis, comme pour dire "le châtiment de Dieu est très dur. Si vous êtes fiers de la force de vos armées, vous devriez savoir que les armées de Pharaon et Thamûd étaient bien plus fortes et nombreuses.

C'est pourquoi, vous devriez tirer une leçon du destin qu'ils ont eu. La Puissance de Dieu vous entoure tellement que vous ne pouvez échapper à Son encerclement, et que le Coran que vous continuez à renier est inchangeable : il est inscrit dans la Table Préservée, celle qui ne pourra pas être corrompue en aucune façon.

Sourate At-Târiq (L’Astre Nocturne)

La Sourate tire son nom du mot "at-târiq" dans son premier verset.

Période de Révélation

Le style de son thème est celui des premières Sourates révélées à la Mecque, mais cette sourate a été révélée à une période où les mécréants de la Mecque employaient toutes sortes de moyens et de stratagèmes pour défaire et contrer le message du Coran et de Muhammad — paix et bénédictions sur lui —.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette sourate aborde deux thèmes : premièrement que l’homme va comparaître devant Dieu après sa mort ; deuxièmement, que le Coran est une Parole décisive qu’aucun plan ou moyen employé par les mécréants ne pourra détourner ou contrer.

Tout d’abord, les étoiles des cieux sont des preuves qu’il n’y a rien dans l’univers qui puisse continuer d’exister et de survivre sans un gardien qui veille dessus. Puis, on demande à l’homme de se considérer lui-même, comment il a été créé d’un simple goutte de sperme, et formé en un être humain vivant.

Ensuite, on lui dit que ce Dieu, Qui l’a amené à l’existence, a certainement le pourvoir de le créer une seconde fois. Cette résurrection n’aura pour but que l’examen attentif de tous les secrets de l’homme qui sont restés cachés dans ce monde. A ce moment, l’homme ne pourra fuir les conséquences de ses actes, ni par son propre pouvoir, ni par le secours d’autrui.

En conclusion, il est clair qu’à l’instar de la pluie qui tombe du ciel et la germination des céréales et des plantes de la Terre ne sont pas un jeu d’enfants mais plutôt une œuvre sérieuse. Les vérités exprimées dans le Coran ne sont pas des badineries mais une réalité ferme et immuable.

Les mécréants sont dans l’égarement en croyant que leurs plans et stratagèmes pourront vaincre l’appel du Coran, mais ils ne savent pas qu’Allah aussi élabore Son stratagème qui réduira à néant tous leurs efforts et leurs planifications. Et voilà en une phrase le résumé du discours, avec un mot de consolation pour le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, et un avertissement tacite aux mécréants, en ces termes : "Prenez patience pour un temps : laissez les mécréants faire leurs pires actions. Avant peu, ils se rendront compte eux-même s’ils sont vraiment en mesure de vaincre le Coran par leurs ruses ou si le Coran les a dominé sur le même terrain où ils ont exercé leur force pour le contrer."

Sourate Al-A`lâ (Le Très-Haut)

La sourate prend son nom du mot al-A'la dans le tout premier verset.

Période de Révélation

Le sujet montre qu'il s'agit aussi d'une des premières sourates à avoir été révélées, et les mots : "Nous te permettrons de réciter, pour que tu n'oublies pas" du verset six montre qu'elle fut révélée à une période où le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — n'était pas totalement habitué à recevoir la Révélation, et au moment où la Révélation descendait, il craignait d'oublier ses termes.

Si ce verset est mis en rapport avec le verset 114 de la Sourate Tâ Hâ, et qu'on examine le style et le contexte des versets 16 à 19 de Al-Qiyâmah ainsi que les trois versets, la séquence d'événements semble être le première Sourate dans laquelle le Saint Prophète a été rassuré de la sorte :

"Nous te ferons réciter (le Coran), de sorte que tu n'oublieras que ce qu'Allâh veut" (87:6) Puis, après un laps de temps, à une autre occasion, quand la sourate Al-Qiyâmah a été révélée, le Saint Prophète a involontairement commencé à répéter les paroles de la Révélation. Au sujet de quoi, il a été révélée : "Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation : Son rassemblement (dans ton cœur et sa fixation dans ta mémoire) Nous incombe, ainsi que la façon de le réciter. Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation. A Nous, ensuite incombera son explication." (75:16-19)

Dernier point, à l'occasion de la révélation de la Sourate Tâ Hâ, le Saint Prophète par faiblesse humaine, craignit encore de ne pas arriver à mémoriser une partie des 113 versets qui étaient en cette période révélés continuellement, et par conséquent, il commença à les apprendre par cœur.

C'est pourquoi, il a été révélé : "Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation." Après cela, il ne craignit plus jamais un tel danger ; excepté en ces trois endroits, il n'y a nul autre endroit dans le Coran où il y ait une référence à ce sujet.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette courte sourate abordent trois thèmes : le Tawhîd, des instructions au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et l'Au-Delà. Dans le premier verset, la doctrine du Tawhîd (Monothéisme) est synthétisée en une seule phrase, disant que le Nom d'Allâh doit être glorifié et exalté, i.e. Il ne doit être invoqué par aucun nom qui puisse sous entendre une déficience, une faute, une faiblesse ou un aspect de ressemblance avec des êtres créés, car la base de tous les faux dogmes dans le monde sont tous les faux concepts sur Allâh, qui attribue une forme erronée à son Être Glorieux et Exalté.

Dans les trois versets suivants, il est dit : "Ton Seigneur, dont on doit glorifier le nom, celui qui a tout créé dans l'Univers, l'a proportionné, lui a assigné une destinée, lui a inculqué l'objectif pour lequel il a été créé, et dont chacun peut témoigner de Sa puissance, jour et nuit. Il peut créer la végétation sur terre comme réduire cette même terre à rien. Aucun autre Être n'a le pouvoir d'accélérer le printemps ni celui de reculer l'automne."

Puis, les deux versets suivants viennent en consolation du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — comme pour dire : "Ne te préoccupe pas d'apprendre mot pour mot le Coran qui t'a été révélé. C'est à Nous qu'il revient de le préserver en ta mémoire, et sa préservation n'est en aucun cas le résultat d'une quelconque excellence en toi, mais c'est le résultat de Nos bienfaits et faveurs. Autrement, par Notre vouloir, nous te l'aurions fait oublié."

Puis, on dit au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — : "Tu n'es pas chargé de guider toute personne dans le droit chemin, ta seule charge est de transmettre la Vérité, et le plus simple moyen est que la prêche soit dirigée vers celui qui est prêt à écouter et à l'accepter ; et celui qui n'y prête attention ne devrait pas être suivi. Celui qui craint les conséquences perverses de la déviation et du mensonge, écoutera la vérité et l'acceptera, alors que le misérable qui persiste à refuser d'entendre le message et à l'accepter, se verra dans une destinée funeste.

On peut résumer le discours en disant : "Ne rencontreront le succès que ceux qui adoptent la pureté de la foi, de la morale, et des actions, et qui invoquent leur Seigneur et accomplissent la Prière. Mais, au contraire, les gens sont totalement égarés dans la recherche de la facilité, du profit et des plaisirs de ce monde, alors qu'ils devraient faire de leur mieux pour leur bien être dans l'Au-Delà, car ce monde est éphémère, et l'Au-Delà est éternel et les bienfaits de l'Au-Delà sont bien meilleurs que les plaisirs de ce monde. Cette vérité a été exprimée non seulement dans le Coran, mais cela a aussi été porté à la connaissance de l'homme dans les livres des prophètes Abraham et Moïse."

Sourate Al-Ghâshiyah (L’Enveloppante)

La sourate tire son nom du mot *al-ghâshiyah* du premier verset.

Période de Révélation

Le sujet de la Sourate indique qu’elle est aussi une des premières Sourates révélées, mais que c’était la période où le Prophète — paix et bénédictions sur lui — avait commencé à prêcher son message publiquement, alors que les habitants de la Mecque l’entendaient et l’ignoraient avec insouciance et légèreté..

Thèmes et Sujets Abordés

Pour bien comprendre le sujet, il faut savoir que la première étape de prêche du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — était concentrée essentiellement sur deux points qu’il voulait instiller à l’esprit des gens : Le Monothéisme (*Tawhîd*) et l’Au-Delà. Les gens de La Mecque reniaient les deux. Considérons maintenant le sujet en lui-même et le style de cette sourate. Au départ, dans le but de tirer les gens de leur insouciance, on leur demande d’emblée : « Avez-vous une quelconque connaissance du temps où une calamité accablante descendra ? » Immédiatement, on apprend les détails de cette calamité à venir : comment les gens se diviseront en deux groupes distincts et connaîtront deux fins distinctes. Un groupe ira en Enfer et souffrira le châtiment. Le second groupe atteindra le Sublime Paradis où il ne trouvera que des bienfaits.

Après cet éveil des consciences, le thème change soudainement et on demande : Est ce que ces gens, qui se renfrognent et dédaignent les enseignements du*Tawhîd* et les nouvelles de l’Au-Delà que donne le Coran, est ce qu’ils observent les choses les plus communes qu’ils rencontrent tous les jours de leur vie ? Est ce qu’ils ne voient pas comment le chameau, sur qui repose l’activité de leur vie dans le désert arabe, a été créé avec précisément les caractéristiques nécessaires à la vie du désert de l’animal ? Quand ils vont dans leurs voyages, ils voient le ciel, les montagnes, ou la terre. Qu’ils mesurent ces trois phénomènes et qu’ils considèrent comment le ciel a été étendu au dessus d’eux, comment les montagnes ont été érigées et la terre aplanie à leurs pieds ? Est-ce que tout ceci est arrivé sans la sagesse et le savoir-faire d’un Concepteur Très Sage Tout Puissant ?

S’ils reconnaissent qu’un Créateur a créé tout ceci de sa grande sagesse et de sa puissance et que nul autre n’est associé à Lui dans sa création, pourquoi refusent-ils alors de L’accepter Lui comme seul Seigneur et Pourvoyeur ? Et s’ils reconnaissent que Dieu a le pouvoir de créer tout ceci, pour quelle raison rationnelle hésitent-ils à reconnaître que Dieu a le pouvoir de dresser la scène du Jour Dernier, de créer l’homme une seconde fois, et d’ouvrir l’Enfer et le Paradis ?

Maintenant que la vérité est éclaircie après cet argument concis et rationnel, les propos se détournent des mécréants vers le Prophète — paix et bénédictions sur lui — et on lui dit : « Si ces gens n’admettent pas la vérité, c’est leur affaire ; tu n’es pas habilité à les obliger avec autorité, ni à les forçant à croire : ton seul devoir est d’exhorter, alors exhorte-les. En fin de compte, ils retourneront à Nous ; Nous les appellerons alors à rendre compte en détail, et nous infligerons une lourde punition à ceux qui n’ont pas cru. »

Sourate Al-Fajr (L’Aube Naissante)

La sourate doit son titre à l’expression "*wal-fajr*" (i.e. "Par l’aube naissante") par laquelle elle débute.

Période de Révélation

Son contenu montre qu’elle a été révélée dans la période où la persécution des nouveaux convertis à l’Islam avait commencé à la Mecque. Pour cette même raison, les habitants de la Mecque ont été avertis de la fin malheureuse des peuples de `Âd et de Thamûd ainsi que celle de Pharaon.

Thèmes et Sujets Abordés

Cette sourate aborde la distribution mesurée de récompenses et de châtiments faite dans l’Au-Delà, ce que les habitants de la Mecque n’étaient pas prêts à admettre. Examinons le raisonnement dans l’ordre dans lequel il a été présenté :

Tout d’abord, jurant par le l’aube naissante, les dix nuits, le pair et l’impair et par la nuit qui s’en va, le Coran demande à ses auditeurs : "Est-ce que ces choses ne suffisent-elles pas pour témoigner de la véracité de ce que vous refusez de reconnaître ?" De l’explication que nous avons donnée de ces quatre choses dans les notes correspondantes, il est clair qu’elles sont le symbole de la régularité qui existe dans le jour et la nuit, et jurer par ceci donne un sens comme pour dire : "Même après avoir témoigné du sage système établi par Dieu, avez-vous encore besoin d’une autre preuve pour vous montrer qu’il n’est pas au-dessus du pouvoir de ce Dieu d’amener l’Au-Delà, et que c’est une exigence de Sa sagesse d’appeler l’homme à répondre de ses actions ?"

Puis, raisonnant sur l’histoire de l’homme lui-même, on cite la fin malheureuse des `Âd et des Thamûd et de Pharaon comme exemple, pour montrer que quand ils transgressèrent toutes les limites et multiplièrent la corruption sur terre, Allâh étendit sur eux la sanction de Son châtiment. C’est une preuve que le système qu’est l’univers n’est pas géré par des forces sourdes et aveugles, et que le monde n’est pas le royaume d’un despote corrompu, mais plutôt qu’un Sage Gouverneur le dirige. L’exigence de Sa Sagesse et Justice est continuellement visible dans le monde par l’histoire de l’homme lui-même auquel Il va demander des comptes, en récompensant et en punissant la créature qu’Il a dotée de bienfaits comme la raison et le sens moral et à qui Il a donné le droit de propriété dans ce monde. Personne ne s’occupait des pauvres. Quiconque le pouvait détournait l’héritage entier laissé par le parent décédé, et privait frauduleusement les faibles héritiers. Les gens étaient tellement malades d’une fringale insatiable pour les biens qu’ils n’étaient jamais satisfaits quoiqu’ils puissent ratisser et amasser. Cette critique est destinée à leur faire comprendre pourquoi de tels gens avec cette attitude et ce comportement dans la vie ici-bas devraient être jugés pour leurs méfaits.

Après cela, la sourate considère l’état moral général de la société humaine dont les Arabes païens sont un exemple voyant. Deux aspects ont été critiqués en particulier : en premier, l’attitude matérialiste des gens, qui au-delà du bien moral et du mal, ne considéraient que les biens de ce monde, le grade et la position, ou l’absence de ceux-ci comme le critère d’honneur ou de disgrâce, et ont oublié que ni la richesse n’était une récompense, ni la pauvreté une punition, mais que Allâh teste l’homme dans les deux situations pour voir quelle attitude il adoptera quand il est doté de bienfaits, ou quand il est

affligé par la pauvreté. En second lieu, on critique l'attitude des gens quand l'orphelin est laissé dans le dénuement par la société à la mort de son père.

Ce discours se termine en réaffirmant qu'on demandera certainement compte de tout acte, et que ce sera le Jour où le Tribunal Divin s'établira. A ce moment, ceux qui l'avait renié comprendront ce qu'ils n'avaient pas compris ici-bas malgré les enseignements et les avertissements ; et cette compréhension ne leur sera d'aucun secours. Celui qui avait renié regrettera et dira "Que n'ai-je préparé pour ce Jour tandis que je vivais dans l'autre monde." Mais ses regrets ne le sauveront pas du châtiment d'Allâh. Toutefois, pour ceux qui ont accepté de tout cœur ici-bas la Vérité présentée par les livres divins et les Prophètes de Dieu, Allâh en sera Satisfait d'eux, et ils seront ô combien satisfaits des récompenses d'Allâh. Ils seront appelés à rejoindre les vertueux et à entrer au Paradis.

Sourate Al-Balad (La Cité)

Cette sourate est ainsi nommée à partir du mot*Al-Balad* (La Cité) du premier verset.

Période de révélation

Son sujet et son style ressemblent à ceux des premières sourates révélées à la Mecque, mais la sourate contient des indices montrant qu'elle a été révélée pendant la période où les mécréants de la Mecque étaient déterminés à s'opposer au Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Ils se sont alors permis de prendre contre lui des mesures de répression et de persécution.

Thème traité

Dans cette sourate, un vaste sujet a été introduit en quelques phrases courtes, et c'est un miracle du Coran qu'une conception de vie aussi complète, pouvant à peine être expliquée dans un grand volume, a été abrégée très efficacement par des phrases concises, en cette courte sourate.

Son thème est d'expliquer la vraie position de l'Homme dans le monde et ses relations avec les autres. Il consiste à dire que Dieu a montré à l'homme deux chemins : le bon et le mauvais, et Il a aussi prévu pour l'Homme les moyens de juger, de voir et de suivre ces chemins, et maintenant il reste à l'Homme à fournir ses propres efforts et jugements pour choisir soit le chemin de la vertu et atteindre la félicité, soit adopter le chemin du vice et se retrouver dans la perte.

Premièrement, la ville de la Mecque, les épreuves auxquelles le Prophète — paix et bénédictions sur lui — a fait face et la condition de l'Homme ont été citées pour témoigner que ce monde n'est pas un lieu de repos et de bien-être pour l'être humain. Ce dernier n'y est pas apparu pour profiter de la vie, mais il a été créé pour travailler dur et lutter.

Si ce thème est lu avec le verset 39 de la sourate *An-Najm* ("wa al-laysa lil-insâni illâ mâ sa`â" - et qu'en vérité, l'homme n'obtient que le fruit de ses efforts), cela est évident que dans ce monde l'avenir de l'homme dépend de son labeur, de sa lutte, de son effort et de son combat.

De ce fait, la fausse conception selon laquelle l'Homme serait le maître qui domine ce monde et qu'il n'existe aucun pouvoir supérieur pour observer ce qu'il fait et lui demander des comptes, a été réfutée.

D'ailleurs, en prenant un des nombreux concepts moraux nés de l'ignorance et tenus par l'Homme comme un exemple, il a été souligné quels faux critères de mérite et de grandeur cet Homme a proposé pour lui-même dans le monde.

La personne qui se livre à l'ostentation et au gaspillage pour montrer l'étendue de sa richesse, fière de sa prodigalité et admirée avec enthousiasme, est pourtant observée par le Créateur, qui surveille avec vigilance ses actes et qui voit par quelles méthodes elle a obtenu cette richesse et par quels moyens et avec quelles motivations et quelles intentions elle l'a dépensée.

Alors Allah enseigne cette vérité : Nous avons donné à l'homme les moyens de connaissance et les facultés de penser et de comprendre et Nous lui avons montré les chemins de la vertu et du vice : l'une

des voies mène à la dépravation morale et c'est une voie facile et plaisante pour l'Homme ; l'autre voie conduit au sommet de la morale, mais elle est raide comme une route montante, pour l'escalader l'homme doit s'entraîner à s'accrocher et à se maintenir. C'est par faiblesse que l'Homme préfère tomber dans l'abîme au fond de la falaise.

Ensuite, Allah explique comment, en empruntant cette route raide, l'homme peut s'élever.

Pour cela il doit renoncer à l'ostentation, à l'exposition et à l'orgueil, et il doit dépenser sa richesse pour aider les orphelins et les nécessiteux. Il doit croire en Allah et en Sa Religion, rejoindre la communauté des croyants, participer avec patience à la construction d'une société qui répond aux besoins de vertu et de droiture et être compatissant envers les gens.

La fin de ceux qui suivent cette voie, est, qu'ils deviendront dignes de la charité d'Allah. A l'opposé, la fin de ceux qui suivent la fausse voie, sera le feu de l'Enfer, sans issue, ni possibilité d'évasion.

Sourate Ash-Shams (Le Soleil)

Cette sourate a été ainsi désignée en raison de l’emploi du mot "ash-shams" (le soleil) au premier verset.

Période de révélation

Le thème ainsi que le style de cette sourate montrent qu’elle a été révélée au tout début de la première période mecquoise, à un moment où l’opposition au Prophète (paix et salut sur lui) était devenue très forte.

Thème traité

Le thème de cette sourate est d’établir la distinction entre le bien et le mal, et d’avertir les gens, qui refusaient de comprendre cette distinction et persistaient à suivre le chemin du mal, de leur funeste fin. Étant donnée la thématique de la sourate, celle-ci se divise en deux parties. La première partie s’étend du verset 1 au verset 10, et la seconde partie du verset 11 au verset 15. La première partie traite de trois points :

1. De même que le Soleil et la Lune, le jour et la nuit, la terre et le ciel, sont différents les uns des autres et contraires dans leurs effets et leurs conséquences, le bien et le mal diffèrent et sont contraires dans leurs effets et leurs conséquences ; ils ne sont pas similaires dans leur apparence et ne peuvent être similaires dans leur résultat.
2. Après avoir doté l’homme de capacités physiques propres, les sens et l’esprit, Allah ne l’a pas laissé sans la connaissance du monde. Il a plutôt instillé dans son inconscient, par le moyen d’une inspiration naturelle, la capacité de distinguer le bien du mal, et de ressentir que le bien est beau et que le mal est laid.
3. Ayant reçu d’Allah le pouvoir du discernement, la volonté et le jugement, l’avenir de l’homme dépend de la manière dont il développe son penchant vers le bien et débarrasse son égo des tendances au mal. S’il développe la propension au bien et libère son ego de l’inclination au mal, il atteindra le succès dans l’au-delà, mais si, à l’opposé, il supprime le bien et encourage le mal, il rencontrera déception et échec.

Dans la seconde partie, citant le précédent historique du peuple de Thamûd, l’accent est mis sur l’importance du rôle des prophètes. Un Messager est envoyé au monde, car la connaissance innée du bien et du mal qu’Allah a placée dans la nature humaine ne suffit pas en elle-même à guider les hommes. A cause de son incapacité à comprendre ce fait, l’homme a proposé des critères et des théories erronés sur le bien et le mal. Il s’est ainsi égaré. C’est pourquoi Allah a envoyé une révélation claire et précise aux Prophètes — paix et bénédiction sur eux. Leur mission est d’accroître l’inclination naturelle de l’homme vers le bien, et d’exposer aux gens ce qu’est le bien et ce qu’est le mal. Le Prophète Sâlih — paix sur lui — a ainsi été envoyé au peuple de Thamûd. Mais ces gens, aveuglés par le mal de leur ego, étaient devenus si rebelles qu’ils l’ont rejetés. Et lorsqu’il a accompli devant eux le miracle de la chamelle qu’ils avaient réclamé et malgré la mise en garde de Sâlih— paix sur lui —, les plus misérables d’entre eux ont tué la chamelle, selon la volonté et le désir du peuple tout entier. Ainsi c’est la tribu toute entière qui a été touchée par un désastre.

Dans le récit de cette histoire des Thamûd, il n’est dit nulle part dans la sourate "Peuple de Quraysh, si vous rejetez votre Prophète Muhammad — paix et bénédiction sur lui, comme les Thamûd ont rejeté leur Prophète, vous rencontrerez le même destin qu’eux". Les conditions en cette époque à La Mecque étaient similaires à celles créées par les dévoyés parmi les gens de Thamûd contre le Prophète Sâlih — paix sur lui. Par conséquent cette histoire était en elle-même suffisante pour suggérer aux Mecquois à quel point ce précédent historique pouvait s’appliquer sur eux.

Sourate Al-Layl (La Nuit)

La sourate tire son nom du mot *al-layl* par lequel elle commence.

Période de Révélation

Son thème est si proche de celui de la sourate 91 intitulée *ash-Shams*, que ces sourates semble s'expliquer mutuellement. C'est une seule et la même chose qui est expliquée sous une forme dans la sourate ash-Shams et sous une autre forme dans cette sourate. Ceci indique que ces deux sourates ont été révélées approximativement à la même époque.

Thème

Cette sourate fait la distinction entre les deux modes de vie et explique le contraste entre leurs fins ultimes et conséquences. Ainsi, cette sourate est-elle divisée en deux parties, la première du verset 1 au verset 11, et la seconde du verset 12 au verset 21.

Dans la première partie, le début met l'accent sur le fait que les efforts et les œuvres dans lesquels s'engagent les individus, les nations et les communautés dans le monde sont, au regard de leur nature morale, aussi différents que le jour diffère de la nuit, et le mâle de la femelle. Après ceci, et conformément au style général des sourates courtes du Coran, 3 caractéristiques morales des deux sortes sont présentées en tant qu'illustrations tirées d'une vaste panoplie d'aspirations et d'actes de l'homme, caractéristiques selon lesquelles chacun peut juger quel style de vie sont représentés par telle caractéristique respectivement. Ces deux styles de vie sont décrits dans des phrases si brèves, élégantes et concises, qu'elles émeuvent et s'impriment dans la mémoire dès qu'on les entend.

Les caractéristiques du premier type sont de dépenser sa fortune, d'être pieux et d'observer Dieu, et reconnaître le bien en tant que tel. Les caractéristiques du second type sont d'être avare, de ne pas se soucier du plaisir ou de la colère de Dieu, et de rejeter ce qui est bon et juste. Ensuite, il est rappelé que ces deux types d'actions qui divergent dans leur nature ne peuvent ne peuvent être égaux ni similaires par leurs conséquences. Tout comme ils divergent par leurs natures, ils divergent par leurs résultats. La personne (ou le groupe de personnes) qui adopte le premier mode de vie, Allah lui facilitera le mode de vie correct, si bien que faire le bien deviendra aisé pour elle, et faire le mal difficile. Au contraire, celui qui adopte le second mode de vie, Allah lui facilitera la mauvaise vie, de sorte qu'il fera facilement le mal et difficilement le bien. Ce passage se termine par une phrase des plus significatives et des plus touchantes : "La fortune d'ici-bas pour laquelle l'homme est prêt à risquer sa vie ne l'accompagnera pas dans sa tombe. A quoi lui servira-t-elle donc après la mort ?"

Dans la seconde partie, trois vérités ont également été données, avec une égale brièveté. Tout d'abord, Allah n'a pas laissé l'homme dans l'ignorance dans cette salle d'examen qu'est le monde, mais Il a pris la responsabilité de lui indiquer la voie droite et juste parmi les différentes voies possibles. Il n'y a nul besoin de préciser qu'en envoyant Son Messager et Son Livre, Il a accompli ce qu'Il avait pris comme responsabilité, car le Messager et le Livre assurent la guidance. La seconde vérité est qu'Allah seul est le Maître de ce monde et de l'au-delà. Celui qui recherche les bienfaits de ce monde, c'est Allah qui les lui donnera, et celui qui recherche les bienfaits de l'au-delà, c'est aussi Allah qui les lui donnera. Il appartient à chacun de décider de ce qu'il recherche auprès de Lui. La troisième vérité est

que le malheureux qui rejette le bien, présenté par le Messager et le Livre, et s'en détourne, se destine à un feu ardent préparé pour lui. Par contre la personne qui craint Dieu et dépense sa fortune sans motifs égoïstes, et agit pour gagner la satisfaction de son Seigneur, son Seigneur sera satisfait d'elle et la comblera de tant de bénédictions qu'elle sera satisfaite de Lui.

Sourate Ad-Duhâ (L’aurore)

Cette sourate tire son nom de son tout premier mot [ad-Duhâ i.e. l’aube montante].

Période de Révélation

Le sujet de cette sourate indique qu’elle appartient au début de la période mecquoise [c’est-à-dire avant l’Hégire (Hijra)]. La Tradition indique également que la révélation avait cessé pendant un temps, ce qui plongea le Prophète (paix et salut sur lui) dans une profonde détresse et l’attrista. Il craignait avoir commis une quelconque faute ayant entraîné la colère de son Seigneur et son abandon. Cette sourate le consola en lui indiquant que la Révélation n’avait pas été interrompue en raison d’un déplaisir d’Allah, mais que cela avait été nécessaire comme l’est le calme de la nuit après le jour éclatant, comme pour dire : "si tu avais été continuellement exposé à la clarté intense de la Révélation (Wahi), tes nerfs n’auraient pu le supporter. Ainsi, un intervalle t’a été donné afin que tu trouve la paix et la tranquillité." Ceci advint au début de la Mission Prophétique, lorsque le Prophète n’était pas encore accoutumé à entendre l’intensité de la Révélation. De ce fait, une pause dans la révélation était nécessaire. Nous avons déjà expliqué ceci dans l’introduction à la sourate Al-Muddaththir (74) ; et au point 5 de sourate Al-Muzzammil (73). Nous avons également expliqué combien lourd était le fardeau de la Révélation qu’il avait à porter. Plus tard, lorsque le Prophète fut à même de supporter ce fardeau, ces intervalles ne furent plus nécessaires.

Thème

Cette sourate porte sur la consolation du Prophète — paix et bénédictions sur lui —, et son objet est de dissiper son anxiété et sa détresse, causées par la suspension de la Révélation. Tout d’abord, un serment par la clarté du matin et le calme de la nuit, il est rassuré comme pour dire : "ton Seigneur ne t’a pas abandonné, et Il n’est pas non plus mécontent de toi". Ensuite, il reçoit la bonne nouvelle que les grandes difficultés du début de sa mission ne dureront pas, car chaque période de sa vie future sera meilleure que la précédente ; et Allah le couvrira de tant de bienfaits qu’il sera satisfait. Ceci est l’une des prophéties expresses du Coran, qui fut vérifiée par la suite, alors que rien n’indiquait que cet homme sans appui ni richesse qui s’était lancé dans un combat contre l’ignorance et le paganisme d’une nation toute entière remporterait un succès si extraordinaire.

Ensuite, s’adressant à Son Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, Allah dit en substance : "Ô mon Prophète bien-aimé, qu’est-ce qui a causé en toi cette anxiété et cette crainte que ton Seigneur t’ait abandonné, et que Nous soyions mécontent de toi ? Alors que Nous t’avons accordé bienfait sur bienfait depuis le jour-même de ta naissance. Tu es né orphelin, Nous avons veillé aux soins et à l’éducation qui t’ont été accordés. Tu ignorais la Voie Droite, Nous te l’avons montrée. Tu étais pauvre, Nous t’avons enrichi. Tout ceci montre que Nous t’avons favorisé dès le commencement, et que Notre Grâce et Bonté étaient constamment sur toi." Ici, il convient également de se souvenir des versets 37 à 42 de sourate Tâ Hâ (20), où Allah, envoyant le Prophète Moïse affronter le tyran Pharaon, l’encourage et le console en lui disant en substance : "Nous nous sommes occupé de toi avec bonté depuis ta naissance-même. Ainsi devrais-tu être satisfait car tu ne seras pas délaissé au cours de cette mission terrible. Notre générosité sera constamment avec toi".

Enfin, Allah instruit Son Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui indiquant comment il doit traiter les créatures de Dieu en guise de contrepartie de Ses faveurs, et comment il doit se montrer reconnaissant pour les bienfaits qu'Il a répandus sur lui.

Sourate Al-Inshirâh

Le nom de cette sourate est tiré du premier verset.

Période de Révélation

Le thème de cette sourate est tellement similaire à celui de la sourate Ad-Duhâ. Toutes deux semblent avoir été révélées à la même période et dans les mêmes circonstances. Selon notre maître `Abdu'llâh Ibn `Abbâs, elle a été révélée à La Mecque, juste après Ad-Duhâ.

Thème

L'objet de cette sourate est également de consoler et d'encourager le Noble Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. Avant qu'il soit chargé de sa mission Prophétique, il n'eut jamais à affronter de telles difficultés qu'il rencontra soudainement dès son engagement dans cette mission d'appel à Dieu. C'était en soi une grande révolution dans sa vie qu'il n'avait jamais soupçonnée avant de recevoir la mission prophétique.

Aussitôt qu'il eut commencé à prêcher le Message de l'Islam, la même société qui auparavant l'estimait et lui vouait un honneur unique, changea et lui devint hostile. Parents et amis, voisins et membres de tribus qui lui témoignaient le plus grand respect se mirent à l'accabler d'injures. Personne à La Mecque n'était préparé à l'écouter. Dans la rue, sur la route, il devint sujet à railleries et moqueries ; chaque pas le confrontait à de nouvelles difficultés. Bien qu'il s'habitua petit à petit à ces dures épreuves, et même à d'autres encore plus dures, cette première étape lui était très décourageante. C'est pourquoi en premier fut révélée la Sourate Ad-Duhâ afin de le consoler, puis cette Sourate fut révélée dans le même sens.

Dans celle-ci, au début, c'est comme-ci Allah lui disait : " ô prophète, Nous t'avons favorisé avec trois grandes bénédictions ; tu n'as donc aucune raison pour être découragé. La première est la bénédiction de Sharh Sadr (sa poitrine fut fendue dans son enfance par les Anges pour la purifier entièrement et n'y laisser que la lumière). La seconde fut de t'avoir déchargé du lourd fardeau qui accablait ton dos et la troisième d'avoir exalté ta Renommée, accordé encore à personne. Prends bien note de Nos explications du sens de chacune de ces bénédictions et de leur dimension ; elles sont uniques !"

Après ceci, Le Seigneur, le Dominateur Suprême rassura Son Serviteur et Messager ; cette période de dures épreuves est de courte durée. Combattre pleinement ces difficultés ne peut qu'aboutir à une période plus aisée. Cette même chose a été décrite dans la Sourate Ad-Duhâ : "Chaque période à venir est meilleure pour toi que celle qui la précède et bientôt ton Seigneur te donnera tant que tu seras bien satisfait".

En conclusion, c'est comme-ci il est dit au Noble Prophète : " Tu peux mieux supporter et faire preuve encore de plus d'endurance en ces dures épreuves vécues au début de la Mission uniquement par cette voie : "Lorsque tu es libéré de tes occupations, tu dois te dévouer au labeur de l'adoration et accorder ton attention exclusivement à ton Seigneur"." La même directive lui a été donnée avec plus amples détails dans la Sourate Al-Muzzammil versets 1-9.

Sourate At-Tîn (Les Figues)

Cette sourate doit son nom au serment qui l'inaugure.

Période de Révélation

Selon Qatâdah, cette sourate est médinoise. Deux avis opposés ont été rapportés d'Ibn `Abbâs : le premier est qu'il s'agit d'une sourate mecquoise est le second qu'il s'agit d'une sourate médinoise. Mais la majorité des érudits considèrent cette sourate comme étant une révélation mecquoise. L'usage des mots " *hadhâ al-balad il-amîn* " (cette cité de paix) pour la Mecque en est une preuve manifeste. De toute évidence, si elle avait été révélée à Médine, il n'aurait pas été correct d'utiliser les mots " hadhâ al-balad " (cette cité) pour la Mecque. D'autre part, l'étude du contenu de la sourate démontre qu'elle appartient au tout début de la période Mecquoise. En effet, elle ne contient aucun élément permettant d'indiquer que durant la période de sa révélation quelque conflit que ce soit eut déjà débuté entre l'Islam et les mécréants. De plus, elle se présente sous le même style que les premières révélations de la période mecquoise dans lesquelles les gens furent amenés de façon rapide et succincte à se rendre compte que le jugement dans l'au-delà était nécessaire et entièrement rationnel.

Thème

Cette sourate traite de la récompense et de la punition dans l'au-delà. Ainsi, en commençant par un serment par le lieu où avaient vécu d'illustres prophètes, il est affirmé qu'Allah a créé l'homme dans la forme la plus parfaite.

Dans certains passages du Coran cette vérité est exprimée de façons différentes, par exemple, il est dit que : "Allah a fait de l'homme son lieutenant sur terre et a ordonné aux anges de se prosterner devant lui" (Al-Baqarah 30-34, Al-An`âm 165, Al-A`râf 11, Al-Hijr 28-29, An-Naml 62, Sâd 71-73). Dans d'autres passages, on lit : " Oui, nous avions proposé le dépôt de la foi aux cieux, à la terre et aux montagnes. Ceux-ci ont refusé de s'en charger et en ont été effrayés. Seul l'homme s'en est chargé,… " (Al-Ahzâb 72), dans d'autres passages encore : "Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à nombre de Nos créatures." (Al-Isrâ' 70).

Cependant, dans la sourate At-Tîn, l'affirmation faite avec le serment par le lieu de vie des prophètes que l'homme a été créé dans la forme la plus parfaite signifie que l'humanité a été bénie par une forme et une nature si parfaites qu'elles ont donné naissance à des hommes capables d'atteindre le plus haut degré de la prophétie, un degré si élevé qu'aucune autre créature de Dieu n'a pu l'atteindre.

Ensuite, il est affirmé qu'il existe deux sortes d'hommes : ceux qui, bien qu'ils aient été créés dans la meilleure des formes, sont enclins à la malfaisance et dont la dégénération les réduit au plus bas, et ceux qui, en adoptant le chemin de la foi et de la droiture se mettent à l'abri de la dégénération et se maintiennent aux plus hauts degrés. Cette façon d'être est exigée du fait qu'ils ont été créés de la meilleure façon. L'existence parmi les hommes de ces deux types d'individus est un fait que personne ne peut nier puisqu'elle a été observée est subie depuis toujours dans la société humaine.

En conclusion, cette réalité objective a été utilisée comme argument afin de prouver que lorsque parmi les gens se trouvent ces deux types d'individus aux comportements distincts, comment peut-on nier le jugement et la rétribution des actes ? Si les comportements dégradés ne sont pas punis, et si les personnes moralement pures et exaltées ne sont pas récompensées, et que tous finissent de la même façon dans la poussière, cela voudrait dire qu'il n'y a pas de justice dans le royaume de Dieu, alors que la nature humaine et le bon sens exigent qu'un juge fasse justice. Mais comment pourrait-on concevoir qu'Allah, qui est le Meilleur des juges, ne fasse pas justice ?

Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence)

La sourate doit son titre au mot *`alaq* (adhérence) du second verset.

Période de Révélation

Cette sourate comporte deux parties : l'une du verset 1 au verset 5, l'autre du verset 6 au verset 19. Pour la première partie, la grande majorité des savants musulmans s'accordent à dire qu'elle constitue la toute première révélation descendue sur le Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui. A cet égard, le hadîth de la Mère des Croyants `Â'ishah, que l'Imam Ahmad, ainsi que Al-Bukhari, Muslim, et d'autres savants spécialistes du Hadîth ont rapporté, avec plusieurs chaînes de garants, est l'un des hadîths les plus authentiques sur le sujet. La Mère des Croyants `Â'ishah y raconte entièrement l'histoire des débuts de la révélation tels qu'elle l'a entendue du Saint Messager d'Allah. En outre, Ibn `Abbâs, Abû Mûsâ Al-Ash`arî et un groupe de Compagnons ont aussi rapporté que ce fut les tout premiers versets du Coran révélé au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. La seconde partie fut révélée après que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — commença à diriger la prière prescrite [par Allah] dans l'enceinte de la Ka`bah et qu'Abû Jahl, menaçant, essaya de l'en empêcher.

Début de la Révélation

Les experts du Hadîth ont rapporté, avec leurs chaînes de garants respectives, l'histoire des débuts de la révélation selon l'Imâm Az-Zuhri, qui la tenait de notre maître `Urwah Ibn Az-Zubayr, qui lui-même la tenait de la Mère des Croyants `Â'ishah, sa tante. Celle-ci affirme que les révélations faites au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — commencèrent sous la forme de songes véridiques. Quel que soit songe qu'il avait, il le percevait comme s'il la voyait au grand jour. Puis, il aima la retraite solitaire et se rendait à la grotte de Hirâ' pour s'investir dans l'adoration pendant plusieurs jour et plusieurs nuits (la Mère des Croyants, `Â'ishah utilisa le terme *tahannuth*, que l'Imam Az-Zuhri, entend par*ta`abbud*, c'est-à-dire « exercice de dévotion »).

Ce fut l'une des formes d'adoration qu'il pratiquait, durant la période où Allah ne lui avait pas encore enseigné la façon de prier. Il prenait des provisions avec lui et y rester plusieurs jours. Puis, il retournait chez notre dame Khadîjah qui pourvoyait à ses besoins pour quelques jours de plus. Un jour, dans la grotte de Hirâ', la révélation se manifesta à lui de manière inattendue. L'Ange [Gabriel] lui dit : « Lis ». Selon la Mère des Croyants `Â'ishah, telle fut la réponse rapportée par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — lui-même : "Je ne suis pas du nombre de ceux qui savent lire !". C'est pourquoi l'Ange me prit et me pressa jusqu'à ce que je ne puisse plus le supporter. Il me lâcha alors et dit : « Lis ». Je dis : « je ne peux pas lire ! Il me serra une seconde fois jusqu'à ce que je ne puisse plus le supporter. Il me lâcha alors et dit : « Iqra' bismi rabbika'lladhi khalaqa : (Lis au nom de ton Seigneur Qui a créé) » jusqu'à arriver à "mâ lam ya`lam" (ce qu'il ne sait pas)". La Mère des Croyants Aishah poursuit : "Alors le Saint Messager — paix et bénédictions sur lui — rentra à la maison, chez Khadijah, tremblant de peur, et lui dit : « Couvrez-moi ! couvrez-moi ! » et il fut couvert. Quand la peur le quitta, il demanda : « O Khadijah, qu'est-ce qui m'arrive ? » Il lui raconta alors ce qui se passa et dit : « Je crains pour ma vie » Elle lui dit : « Non jamais ! Par Dieu, jamais Dieu ne te rabaissera, tu considères avec bonté tes proches, tu dis toujours la vérité (une tradition ajoute : « tu

rends ce qui t'es confié »), tu supportes le fardeau des faibles, tu aides les pauvres, tu accueilles les hôtes, et tu participes aux bonnes œuvres ».

Alors elle le mena chez Waraqah Ibn Nawfal - le cousin paternel de Khadîjah. Ce dernier, très vieux et aveugle, converti au christianisme pendant la période antéislamique, traduisit l'Évangile en arabe et en hébreu. Notre noble dame Khadijah s'adressa à lui en ces termes : « Mon frère, écoute le fils de ton frère ». Waraqah demanda au Saint Prophète, paix et bénédiction de Dieu sur lui : « Qu'as-tu veux, Neveu ? » Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — décrivit ce qu'il avait vu. Waraqah d'ajouter : « C'est le même *Nâmûs* (l'Ange de la Révélation) qu'Allah a envoyé à Moïse. J'aurais aimé être un jeune homme pendant ta prophétie ! J'aimerais être vivant quand ta tribu te chassera ! » Et le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — de réagir : « Me chasseront-ils ? » Waraqah répondit : « Jamais un homme n'a apporté ce que tu apportes sans être persécuté ! Si je vis encore ce jour-là, je t'aiderai de toutes mes forces ! » Mais peu de temps après, Waraqah mourut.

Ce récit est explicite : avant même l'arrivée de l'Ange, le Saint Messager d'Allah était intimement conscient de ce qu'était sa vie, ses affaires et son comportement. Lorsque Waraqah entendit ce qui lui arriva, il ne considéra pas cela comme le fait de Satan, mais pensa immédiatement que l'Ange est celui qui est descendu sur Moïse — paix et bénédictions sur lui —. En d'autres termes, selon lui, le Saint Prophète était un homme si sublime qu'il n'était en rien surprenant qu'il soit élevé au rang de Prophète.

Causes de la Révélation des versets 6-19

La seconde partie de cette sourate a été révélée lorsque le Saint Messager d'Allah commença à accomplir la prière, sur la voie de l'islam, dans l a Ka'bah. Abû Jahl le menaça et essaya de l'empêcher de prier. Après avoir été désigné Prophète, bien avant même qu'il put commencer à prêcher l'islam ouvertement, il commença à accomplir la prière aux environs de la Ka'bah, sur la voie qu'Allah lui enseignait. Ainsi, les Qurayshites sentirent pour la première fois qu'il avait adopté une nouvelle religion. D'autres le regardaient avec curiosité. En revanche, Abu Jahl, plein d'arrogance et d'orgueil, menaça le Saint Prophète et lui interdit de prier de la sorte dans l'enceinte de la Ka'bah. Un certain nombre de hadîths ont été rapportés, à cet égard, par nos maîtres Abdullah Ibn `Abbâs et Abu Huraira, avec notamment une mention de l'attitude stupide de Abu Jahl.

Notre maître Abu Hurayrah affirme que Abu Jahl demanda au peuple de Quraysh : "Muhammad — paix et bénédictions sur lui — pose-t-il son visage au sol en votre présence ?" Lorsqu'ils lui répondirent par l'affirmative, il dit : "Par Lât et `Uzza, si jamais je le prenais dans cet acte d'adoration, je poserais mon pied sur son cou et lui ferais mordre la poussière". Il advint qu'il vit le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dans ladite posture. Il s'avança jusque derrière lui — paix et bénédictions sur lui — pour lui poser son pied sur son cou, mais soudainement il fit volte face comme effrayé et déconcerté par ce qui se passait. Il affirma avoir vu un fossé de flammes et une terrible apparition entre lui et Muhammad — paix et bénédictions sur lui —, ainsi que des ailes. A ces mots, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dit : "S'il s'était approché de moi, les anges l'auraient tué et mis en pièces". (Ahmad, Muslim, An-Nasâ'î, Ibn Jarîr, Ibn Abî Hâtim, Ibn Al-Mundhir, lbn Mardaweih, Abu Nu`aym Al-Asfahânî, Al-Bayhaqi).

Selon lbn `Abbâs, Abu Jahl dit : « Si j'attrapais Muhammad accomplissant la prière devant la Ka'bah, je lui ferais mordre la poussière » Quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — entendit

cela, il dit : « S’il agit ainsi, les anges l’auraient saisi à ce moment". (al-Bukhari, At-Tirmidhi, An-Nasâ’i, Ibn Jarîr, Abd’ur-Razzâq, `Abd Ibn Humaid, Ibn Al-Mundhir, Ibn Mardaweih).

Selon une autre tradition d’Ibn Abbas, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — accomplissait sa prière au Maqam Ibrahim (station d’Ibrahîm). Abu Jahl passant par là dit : "O Muhammad, ne t’ai-je pas interdit cela ?" et il commença à le menacer. En réponse, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — le blâma sévèrement. Puis là-dessus ajouta : "O Muhammad, par quelle vigueur me réprimandes-tu ? Par Dieu, mes partisans, dans cette vallée, dépassent de loin en nombre les tiens." (Ahmad, At-Tirmidhi, An-Nasâ’î, Ibn Jarîr, lbn Abî Shaybah, Ibn al-Mundhir, At-Tabarânî, Ibn Mardaweih).

Cela explique, suite à ces graves incidents, que la seconde partie de cette sourate débute par " kalla inna al-insâna la yatghâ - Vraiment l’homme devient rebelle". Cette partie garde naturellement le même sens que celui plus global de cette sourate dans le Coran : après la première révélation, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a conféré à l’islam une expression avant tout à travers les actes de prière, et son conflit avec les païens.

Sourate Al-Qadr

Cette sourate doit son nom au mot Al-Qadr (le rang, l'honneur, la dignité, ou la destinée) mentionné dans son premier verset.

Période de Révélation

Son caractère mecquois ou médinois est controversé. Abû Hayyân dans **Al-Bahr Al-Muhît** avance que la plupart des savants la considèrent comme médinoise. Al-Wâhidî affirme dans son commentaire que c'est la première sourate révélée à Médine. A l'opposé, Al-Mawardî soutient que pour la majorité des savants cette sourate est mecquoise. La même opinion est exprimée par l'Imâm As-Suyûtî dans **Al-Itqân**. Ibn Mardaweih attribue à Ibn `Abbâs, Ibn Az-Zubayr et la Mère des Croyants et `Â'ishah la nature mecquoise de cette sourate. L'étude de cette sourate montre aussi qu'elle fut révélée à la Mecque, comme nous l'expliquerons ultérieurement.

Thème

Le thème de cette sourate consiste à informer l'homme de la valeur, de l'intérêt et de l'importance du Coran. Le fait que cette sourate soit placée juste après sourate Al-`Alaq dans le corpuscule du Coran montre, en soi, que le Noble Coran, dont la révélation a débuté par les cinq premiers versets de sourate Al-`Alaq, fut révélé en une Nuit du Destin. C'est un Livre Glorieux et sa révélation est une entière bénédiction pour l'humanité.

Au tout début, Dieu dit : « Nous l'avons certes fait descendre (le Coran) ». Cela signifie que que ce n'est nullement l'œuvre de Muhammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, mais c'est Nous qui l'avons révélé.

Puis, Il dit — Exalté Soit-Il — : « Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr ». La Nuit d'Al-Qadr a deux sens, tous deux impliqués par ce verset. D'abord, il s'agit de la Nuit où les destinées sont fixées ; ou, en d'autres termes, il ne s'agit pas d'une nuit comme les autres, c'est une Nuit où les destinées sont décidées. La révélation de ce Livre cette Nuit, n'est pas simplement la révélation d'un livre, mais plutôt un événement qui va changer la destinée non seulement de Quraysh, ou de l'Arabie, mais celle du monde entier. Cela est également évoqué dans sourate Ad-Dukhân ; conférer l'introduction qui lui est dédiée. L'autre sens impliqué est que cette Nuit est une nuit d'un honneur, d'une dignité, d'une gloire uniques, si bien qu'elle est meilleure que mille mois.

Ainsi, les infidèles mecquois sont-ils avertis, comme pour leur dire : « Par votre ignorance, vous considérez que ce Livre que Muhammad, paix et bénédiction de Dieu sur lui, vous présente, comme une calamité pour vous. Vous vous plaignez comme d'un désastre qui s'est abattu sur vous, alors que la Nuit où sa révélation fut décrétée est tellement bénie. Elle renferme un bienfait pour l'humanité qui n'a jamais été accompli auparavant, même pendant un millier de mois d'Histoire". Cela a également été signifié, et exprimé en d'autres termes, dans le verset 3 de sourate Ad-Dukhân, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction qui lui est réservée.

En conclusion, il est établi que, durant cette Nuit, les anges et Gabriel descendent avec tout ordre (que sourate Ad-Dukhân qualifie de *amrin hakîm* : sage ordre) par l'autorisation de leur Seigneur. Elle est

entièrement paix, depuis le soir jusqu’à l’aube. Cela signifie que le mal n’y a pas sa part, car tous les Ordres de Dieu visent la promotion du bien et non le mal. Et ce, à un tel point que si la décision de détruire une nation y est prise, cela sera pour un bien ultime, et non un mal.

Sourate Al-Bayyinah (La Preuve)

La sourate doit son nom au mot al-bayyinah (la preuve) qui apparaît à la fin de son premier verset.

Période de Révélation

Son caractère mecquois ou médinois est également controversé. Certains exégètes prétendent qu'elle est mecquoise selon la majorité des savants, alors que d'autres affirment son caractère médinois selon la plupart des savants. Ibn Az-Zubayr et `Atâ' pensent qu'elle est médinoise. Deux opinions sont rapportées d'Ibn `Abbâs et Qatâdah. Selon la première elle est mecquoise, alors que selon la seconde elle serait médinoise. La Mère des Croyants, `Â'ishah, la considère comme mecquoise. AbûHayyân, l'auteur d'**Al-Bahr Al-Muhît**, et `Abd Al-Mun`im Ibn Al-Faras, l'auteur de **Ahkâm Al-Qur'ân**, opte pour l'opinion qui la considère mecquoise. Quant à son contenu, rien n'y indique si elle est mecquoise ou médinoise.

Thème

Le fait qu'elle soit placée juste après sourate Al-`Alaq et sourate Al-Qadr est tout à fait porteur de sens. Sourate Al-`Alaq compte les premiers versets de la révélation, alors que sourate Al-Qadr traite du moment de la révélation. Cette sourate quant à elle montre pourquoi il était nécessaire d'envoyer un Messager, appuyé par un Livre Sacré.

D'abord, la nécessité de l'envoi un Messager est exposée : les humains, qu'ils soient des adeptes des anciennes révélations ou des idolâtres, ne pouvaient être libérés de leur mécréance sans l'envoi d'un Messager dont l'apparence même est une preuve de sa mission Prophétique. Il devra présenter aux gens le Livre de Dieu sous sa forme originale, dépourvu de toute falsification qui a corrompu les anciens Livres Sacrés. Ce Livre contiendra des enseignements lumineux.

Puis, concernant les erreurs des adeptes des anciens Livres, la sourate nous apprend que la raison de leur division et égarement avec des crédos différents n'est pas que Dieu ne leur aurait pas envoyé de guidance. Ils se sont égarés après que le Crédo Correct leur soit parvenu d'une façon claire. Il s'ensuit qu'ils sont responsables de leur erreur et déviance. Maintenant, si après l'envoi des vérités claires avec ce Messager (Muhammad), ils persistent dans l'égarement, la responsabilité n'en sera qu'accrue.

A cet égard, il est établi que les Prophètes que Dieu a envoyés et les Livres qu'Il a révélés, n'enjoignaient qu'à la voie de la sincère et véritable dévotion pour Dieu, loin de toute autre voie. Cette voie droite consiste à adorer Dieu, Lui Seul, obéir à Lui Seul, accomplir la prière et s'acquitter de l'aumône canonique (Zakâh). Tel a toujours été l'enseignement de la vraie religion. Il s'ensuit de façon immédiate que les adeptes des anciennes écritures saintes se sont égarés, loin de la vraie religion. Ils ont ajouté à leur religion des choses étrangères qui n'en font guère partie et le Messager que Dieu a envoyé est venu pour les appeler à la foi pure originelle.

En somme, il a été clairement énoncé que les adeptes des anciens Livres et les idolâtres qui refuseraient de suivre ce Messager sont les pires créatures : leur châtiment est un Feu éternel. Les gens qui adhéreront à la foi correcte et agiront avec droiture, en dépensant leur vie dans l'observance de

Dieu, sont les meilleures créatures : leur récompense est un éternel Paradis. Dieu est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui.

Sourate Az-Zalzalah (La Secousse)

Son nom est derivé du mot *zilzâl* (secousse) du premier verset.

Période de la Révélation

Son caractère mecquois ou médinois est controversé. Ibn Mas`ûd, `Atâ', Jâbir et Mujâhid soutiennent qu'elle est mecquoise. Cela est confirmée par une opinion attribuée à Ibn `Abbâs. A l'opposé, Qatâdah et Muqâtil affirment qu'elle est médinoise. Il y a une seconde opinion rapportée selon Ibn `Abbâs qui va dans ce sens.

Le fait qu'elle soit médinoise s'appuie sur une narration rapportée par Ibn Abî Hâtim selon notre maître Abû Sa`îd Al-Khudrî : « lorsque les versets : « Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, * et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra » furent révélés, je dis au Messager de Dieu, paix et bénédiction de Dieu sur lui : « Ô Messager de Dieu, vais-je voir mes œuvres ? », il répondit par l'affirmative. Je poursuivis « vais-je voir chaque grand péché ? », il répondit que oui. Je conitunai : « et les petits péchés également ? », « oui » dit-il. C'est alors que je dis que je serais ruiné. Le Prophète dit : « Réjouis-toi ô Abû Sa`îd, car chaque bonne œuvre en vaudra dix » ». L'argument qui sous-tend le caractère médinois de la sourate c'est que Abû Sa`îd était un médinois qui atteint la puberté après la bataille de Uhud. Ainsi, si cette sourate a été révélée en sa présence, conformément à cette narration, elle est nécessairement médinoise.

Toutefois, nous avons déjà expliqué dans sourate Ad-Dahr l'attitude des compagnons et leurs successeurs immédiats vis-à-vis du contexte de révélation des versets et des sourates. Le fait qu'un compagnon affirme que tel verset fut révélé à telle ou telle occasion n'est pas un argument décisif en soi pour affirmer qu'il a été vraiment révélé à cette occasion. Il se peut qu'après un certain temps de sa révélation, notre maître Abû Sa`îd l'ait entendue pour la première fois. Terrifié par ses derniers versets, il aurait posé au Noble Prophète les questions que nous avons citées plus haut. Et il se peut qu'il ait narré ce récit en disant que lorsque ces versets furent révélés j'ai posé telle et telle question au Prophète. Sans cette tradition, toute personne qui lit le Coran avec compréhension sentira que c'est une sourate mecquoise. Mieux encore, de par son thème et son style, elle sentira que cette sourate a très vraisemblablement été révélée au début de la période mecquoise où les principes fondamentaux et les croyances de l'islam étaient présentés aux gens, dans un style concis mais ô combien percutant.

Thème

Cette sourate traite de la vie de l'au-delà et aborde l'exposition, pour chaque personne, du livre où toutes ses œuvres de l'ici-bas sont consignées. Les trois premiers versets montrent comment la vie de l'au-delà commencera et combien éprouvant cela sera pour l'homme. Les deux versets suivants établissent que la terre où l'homme a vécu en accomplissant, sans le moindre mal, toutes sortes d'œuvres, sans jamais penser que cette terre pourra témoigner sur ses œuvres, cette terre parlera ce Jour par l'Ordre de Dieu et dira pour chaque individu les actes qu'il a accomplis à telle date et dans tel lieu.

Puis, il est affirmé que, ce Jour, les hommes sortant de leur tombe, viendront dans des groupes différents de tous les coins du globe, pour voir leurs œuvres et actes. L'exposition de leurs œuvres sera

tellement exhaustive et détaillée qu’aucune bonne ou mauvaise œuvre, fut-elle du poids d’un atome, ne passera inaperçue ou ne sera cachée à leur regard.

Sourate Al-`Âdiyât (Les coursiers)

La sourate tire son nom, *Al-`Âdiyât* (les coursiers), du mot qui l'entame.

Période de la Révélation

Son caractère mecquois ou médinois est controversé. Nos maîtres Abdullâh Ibn Mas`ûd, Jâbir, Al-Hasan Al-Basrî, `Ikrimah et `Atâ' affirment qu'elle est mecquoise alors que nos maîtres Anas Ibn Mâlik et Qatâdah disent qu'elle est médinoise. Deux opinions ont été rapportées de notre maître Ibn `Abbâs. Selon la première, la sourate serait mecquoise, alors que selon la seconde elle serait médinoise. Toutefois, le thème de la sourate et son style indiquent clairement que cette sourate est non seulement mecquoise, mais qu'en plus elle fut révélée à la toute première étape de la période mecquoise.

Thème

Cette sourate vise à faire réaliser aux gens à quel point l'homme devient mauvais lorsqu'il renie l'Au-Delà ou lorsqu'il est insouciant à son égard. Elle vise également à les avertir du fait que dans l'Au-Delà, non seulement les œuvres apparentes et visibles seront scrutées, mais aussi les secrets cachés au plus profond de leur cœur.

Pour cela, le chaos général et la confusion, qui prévalaient en Arabie et qui avaient plongé toute la région dans le trouble, furent présentés en guise d'argument. Effusions de sang, pillages et attaques étaient monnaie courante. Les tribus était exposées aux expéditions des autres tribus et nul ne pouvait dormir en paix le soir, de peur de subir une expédition par une tribu ennemie, tôt le matin.

Tout arabe était conscient de l'état des choses et pensait que cela n'était guère correct. Certes celui qui était pillé pleurait sa misère et sa condition désolante et celui qui a réalisé le pillage s'en réjouissait. Mais lorsque ce dernier, à son tour, était pillé, il réalisait combien abjecte était devenue l'état de toute la nation. En faisant référence à cet état précis, il est dit : inconscient de la vie de l'Au-Delà et du fait qu'il rendra des comptes à Dieu, l'homme devint ingrat à l'égard de son Seigneur et son Secoureur. Il use du pouvoir et des facultés que Dieu lui a accordées pour perpétrer la tyrannie et le pillage. Aveuglé par l'amour de la richesse de l'ici-bas, il tente de l'acquérir par tous les moyens, même les plus malhonnêtes et les plus répugnants. D'ailleurs, son état même témoigne que, en abusant des pouvoirs que son Seigneur lui accordés, il agit en toute ingratitude envers Lui. Il n'aurait jamais agi ainsi, s'il savait l'Heure à laquelle les morts sortiront de leur tombe, le Jour où les motifs et les intentions avec lesquels il a fait toutes ses œuvres sur terre seront exposés aux yeux de tous. A ce moment, le Seigneur et le Secoureur des hommes fera connaître à chacun la récompense ou le châtiment qu'il aura mérité.

Sourate Al-Qâri`ah (Le Fracas)

La Sourate tire son nom de son premier mot, Al-Qâri`ah, qui constitue non seulement le titre de cette sourate mais son thème principal également. En effet, cette sourate traite de la Résurrection.

Période de Révélation

Il n'existe aucune divergence concernant le caractère mecquois de cette sourate. Son contenu montre également que c'est l'une des toutes premières sourates révélées à la Mecque.

Thème et sujets abordés

Le thème de cette sourate est la Résurrection et l'Au-Delà. A son début, les gens sont secoués et alertés : "Le fracas ! * Qu'est-ce que le fracas ? Et qui te dira ce qu'est le fracas ?". Ainsi, après avoir préparé l'auditoire aux nouvelles de la terrible calamité, la Résurrection est dépeinte à leurs yeux dans deux versets montrant que, ce Jour, les gens vont courir, confus et embarrassés, tels de nombreux papillons excités autour d'une lampe et, d'autre part, les montagnes, déracinées, perdront leur cohésion et seront alors semblables à la laine cardée. Puis, il est montré que lorsque la Cour Divine se dressera dans l'Au-Delà, les gens seront appelés pour rendre compte de leurs œuvres. Ceux dont les bonnes œuvres pèseront plus lourd que leurs péchés seront comblés de béatitude et de bonheur. A l'opposé, ceux dont les bonnes œuvres seront plus légères que les péchés seront jetés dans une fosse de flammes embrasées.

Sourate At-Takâthur (La course aux richesses)

Cette sourate tire son titre du mot At-Takâthur qui apparaît dans le premier verset.

Période de Révélation

Abû Hayyân et Ash-Shawkâni affirment que cette sourate, à l’unanimité des exégètes, est mecquoise. C’est, selon l’Imâm As-Suyutî, l’opinion reconnue. Toutefois un certain nombre de traditions appuieraient son caractère médinois :

- Ibn Hâtim narre selon Abû Buraydah que cette sourate fut révélée au sujet de deux tribus des Ansâr - les Banû Hârithah et les Banû Al-Harth. Ces deux tribus avaient relaté les gloires et les œuvres illustres de certains des leurs qui étaient encore de ce monde, puis étaient parties au cimetière se vanter des grandes œuvres de leurs défunts. La Révélation Divine descendit avec "alhâkum at-takâthur" (La course aux richesses et aux honneurs vous distrait). Cependant, si l’on prend en considération les positions des compagnons et des successeurs quant au contexte de la révélation des sourates, cette tradition n’est pas un argument valide pour prouver que Sourate At-Takâthur fut exactement révélée à cette occasion. Elle montre simplement que cette sourate touche de plein fouet ces deux tribus.
- L’Imâm Al-Bukhârî et Ibn Jarîr narrent cette tradition selon Ubayy Ibn Ka`b : "le Prophète - paix et bénédiction d’Allâh sur lui - a dit : Si le fils d’Adam avait deux vallées de richesses, il désirerait une troisième. Rien ne peut remplir le ventre du fils sauf la terre (i.e. la mort)… jusqu’à ce que "alhâkum at-takâthur" fut révélée". Cette tradition fut considérée comme un argument appuyant le caractère médinois de cette sourate, en ce sens que ’Ubayy Ibn Ka`b embrassa l’islam à Médine. Toutefois, cette affirmation de Ubayy ne montre pas dans quelle mesure les compagnons du Prophète (paix et bénédiction d’Allah sur lui) auraient considéré cette parole du Prophète comme une partie du Coran. S’il s’agit de dire qu’ils la considéraient comme un verset coranique, cela ne peut être accepté, car une grande majorité des compagnons était constituée d’hommes qui connaissaient par cœur chaque mot du Coran : il n’est pas possible qu’ils se trompent et prennent unhadith pour un verset. Si dire qu’elle appartient au Coran signifie qu’elle est dérivée du Coran, cette tradition pourrait également signifier que lorsque les compagnons qui ont embrassé l’islam à Médine ont entendu cette sourate pour la première fois par le Noble Prophète, ils auraient cru qu’elle fut révélée à l’instant même, ils auraient pensé que la parole susmentionnée du Noble Prophète fut dérivée de ce verset.
- Ibn Jarîr, At-Tirmidhî, Ibn Al-Mundhir et d’autres experts en traditions rapportent ce propos de l’Imâm `Ali : "Nous avions des doutes sur les supplices de la tombe jusqu’au jour où "alhâkum at-takâthur" fut révélée". Cette parole de l’Imâm `Ali fut considérée comme un argument en la faveur du caractère médinois de la Sourate, en ce sens que les supplices de la tombe seraient mentionnés pour la première fois à Médine, sans que la moindre mention n’en ait été faite à la Mecque. Ceci est inexact. En effet, dans les sourates mecquoises, les supplices de la tombe sont mentionnés dans divers passages d’une façon tellement claire, ne laissant la place pour le moindre doute à ce sujet. A titre d’exemple, on peut se référer aux versets suivants : Al- An`âm:93, An-Nahl:28, Al-Mu’minûn:99-100, Al-Mu’min:45-46, lesquels sont tous mecquois. Par conséquent, s’il fallait conclure quelque chose de cette parole de l’Imâm `Ali, on dirait que Sourate At-Takâthur fut révélée avant les sourates mecquoises que nous venons de citer et que sa révélation a dissipé tout doute chez les compagnons au sujet des supplices de la tombe.

C’est pour cela, qu’en dépit de ces traditions, une grande majorité d’exégètes s’accordent pour dire que cette sourate est mecquoise. A mon sens, cette sourate est non seulement mecquoise, mais, en outre, de par son style et son contenu, elle fait partie des premières sourates révélées à la Mecque.

Thème et sujets abordés

Dans cette sourate, les gens sont avertis des regrettables conséquences de l’adoration de ce bas-monde qui fait qu’ils dépensent leur vie, jusqu’à la mort, pour amasser richesse sur richesse, pour acquérir des biens matériels, pour rechercher des plaisirs, des positions et des pouvoirs, en se vantant et en s’enflant d’orgueil entre eux pour ce qu’ils ont acquis. Cette recherche des biens d’ici-bas les a tellement préoccupés qu’ils n’avaient guère le temps de rechercher des choses plus nobles dans la vie. Après avoir averti les gens des désastreuses conséquences de cela, c’est comme si on leur disait : « Ces biens que vous amasser et dont vous profitez abondamment ne sont pas que des bienfaits, c’est aussi une façon de vous éprouver, car pour chacun de ces bienfaits et signes d’aisance vous serez certainement appelés à rendre des comptes dans l’Au-delà. »

Sourate Al-`Asr (Le Temps)

La sourate tire son nom du mot « Al-`Asr » qui apparaît dans le premier verset.

Période de Révélation

Bien que Mujâhid, Qatâdah et Muqâtil la considèrent comme médinoise, la majorité des commentateurs sont d'avis qu'elle est mecquoise. De plus, son thème montre qu'elle fut révélée à la toute première phase de l'époque mecquoise où le Message de l'Islam était exposé avec des versets courts mais ô combien impressionnants et imposants, si bien que l'auditoire ne peut jamais les oublier quand bien même il essaierait. Ses mots sont automatiquement gravés dans la mémoire.

Thème et sujets abordés

Cette sourate est un modèle de concision et de richesse. Un univers de sens, qui serait trop vaste pour être totalement rendu dans un livre entier, a été saisi par les mots peu nombreux de cette sourate. Cette sourate indique, de façon claire et simple, le chemin du vrai succès que doit emprunter l'homme et, d'un autre coté, le chemin de la destruction et la perte.

L'Imâm Ash-Shâfi`î affirma, d'une façon très juste, que si les gens méditaient sur cette sourate comme il se doit, elle suffirait à elle seule pour leur guidance. L'importance de cette sourate aux yeux des compagnons peut être évaluée à la lumière d'une tradition transmise par le Compagnon `Abdullah Ibn Hisn Ad-Dârimî, Abû Madinah, selon laquelle, chaque fois que deux compagnons se rencontraient, ils ne se séparaient pas avant de se réciter mutuellement sourate Al-`Asr (At-Tabarânî).

Sourate Al-Humazah (Les Calomniateurs)

La sourate tire son nom du mot « *al-Humazah* » qui apparaît dans le premier verset.

Période de révélation

Tous les commentateurs s'accordent à dire que c'est une sourate mecquoise. L'analyse de son sujet et de son style montre qu'elle fait aussi partie des premières sourates révélées à la Mecque.

Thèmes et sujets abordés

On trouve dans cette sourate la condamnation de certaines personnes éminentes et maléfiques parmi la caste des riches matérialistes qui vivaient pendant la période pré-islamique.

Chaque arabe savait que ces personnes existaient réellement dans la société. On les considérait comme mauvaises et nul ne pensait qu'elles étaient bonnes. Après avoir attiré l'attention sur ce genre de personnes néfastes, la sourate décrit leur fin ultime dans l'au-delà. Les deux éléments (le personnage et son destin dans l'au-delà) ont été dépeints de telle manière que le lecteur conclut naturellement que telle personne mérite justement pareille fin. Et, puisque dans la vie présente, les gens dotés d'un tel caractère ne subissent aucune punition, mais semblent au contraire prospérer, la mention de l'au-delà devient absolument inévitable.

Si on lit cette sourate à la suite de la série de sourates commençant par la sourate*Az-Zalzalah*, Le Séisme, on peut clairement comprendre comment les croyances et les préceptes fondamentaux de l'Islam ont très tôt imprégné l'esprit des gens à la Mecque.

Dans la sourate *Az-Zalzalah*, il est établi que dans l'au-delà, le bilan complet de la vie de chaque être humain sera présenté devant lui, sans qu'aucune action bonne ou mauvaise, fût-elle du poids d'un atome, n'y soit omise.

Dans la sourate *Al-`Âdiyât*, Les Coursiers, l'attention est attirée sur les pillages, les butins, l'effusion de sang et le vandalisme qui ont dominé l'Arabie pré-islamique, afin d'amener les gens à réaliser que les pouvoirs octroyés par Dieu furent utilisés de manière abusive et en pure ingratitude envers Lui. On apprend ainsi que la vie humaine ne s'achève pas ici-bas, mais dans l'au-delà, où seront examinées non seulement les bonnes actions, mais aussi les intentions et les desseins. Et Dieu sait véritablement, certes, qui mérite la récompense ou la punition.

Dans la sourate *Al-Qâri`ah*, Le Fracas, après la description de la Résurrection, les gens sont prévenus que, dans l'au-delà, le sort - bon ou mauvais - de l'homme dépend du poids de ses bonnes œuvres relativement au poids de ses péchés.

Dans la sourate *At-Takâthur*, La Course aux richesses, les gens sont réprimandés pour leur matérialisme. C'est à cause de ce dernier qu'ils cherchent sans cesse à accroître leurs richesses, leur plaisir, leur confort et leur bien-être, s'enviant mutuellement pour l'abondance de biens que chacun d'entre eux possède, jusqu'à ce que la mort les emporte. Après les avoir prévenus des conséquences néfastes de leur inconscience, il leur est expliqué que le monde n'est pas une table pleine de nourriture

dans laquelle on peut se servir à volonté. Mais pour chaque bienfait dont les hommes jouissent dans ce monde, ils auront à rendre compte à leur Seigneur, le Pourvoyeur, sur la manière dont ils l'ont acquis et l'usage qu'ils en ont fait.

Dans la sourate *Al-`Asr*, Le Temps, il est dit que chaque individu, chaque groupe d'individus, chaque communauté, donc l'humanité entière, est manifestement en perdition si ses membres n'ont pas la foi, n'accomplissent pas de bonnes œuvres et n'exhortent pas autrui à la vérité et à la patience.

Juste après vient la sourate *Al-Humazah*, dans laquelle, après avoir présenté un spécimen du leadership dans la période de l'obscurantisme pré-islamique, on pose aux gens la question suivante : "Que devrait mériter telle personne si ce n'est la perte et la perdition ?".

Sourate Al-Fîl (L’Eléphant)

La sourate tient son nom de l’expression « ashâb al-fîl » [les gens de l’éléphant] dans le tout premier verset.

Période de Révélation

À l’unanimité, il s’agit d’une Sourate Mecquoise ; et en l’étudiant d’après son contexte historique, il apparaît qu’elle fut nécessairement révélée à la toute première étape de la période Mecquoise.

Contexte Historique

Comme nous l’avons expliqué auparavant dans l’introduction à sourate Al-Burûj, afin de se venger des persécutions subites par les disciples du Prophète Jésus-Christ [Sayyidna ’Îsa] (paix sur lui) à Najrân par Dhû-Nuwwas, un dirigeant Juif du Yémen, le Royaume Chrétien d’Abyssinie envahi alors le Yémen puis y mit fin à l’autorité Himyarite, et c’est à l’an 525 de notre ère que le pays dans son ensemble passa sous le contrôle des Abyssiniens.

À vrai dire, c’est par le biais d’une collaboration entre l’empire Byzantin de Constantinople et le Royaume Abyssinien que tout ceci arriva car en ces temps-là les Abyssiniens ne possédaient guère de flotte navale. Par conséquent, la flotte était fournie par Byzance tandis que l’Abyssinie envoya 70 000 [hommes] parmi ses troupes à son bord navigant sur la Mer Rouge jusqu’au Yémen. Au départ il faut comprendre avant tout que tout ceci ne s’est pas préparé essentiellement pour des motifs religieux, car des facteurs économiques et politiques étaient également en jeu et probablement ils représentaient le véritable motif tandis que la vengeance du sang chrétien n’était qu’un prétexte.

Par la suite, l’empire Byzantin occupa l’Egypte et la Syrie, et il alla jusqu’à tenter de prendre possession du commerce organisé entre l’Afrique Orientale, l’Inde, l’Indonésie, etc... et l’autorité Byzantine : afin de gagner un maximum de profit ils éliminèrent les intermédiaires c’est à dire les Arabes qui contrôlaient le commerce de ces pays durant des siècles. Pour cette perspective, en l’an 24 ou 25 av. J-C, Auguste César envoya une armée massive, sous le commandement de Gallus Aellius, un Général Romain, qui s’installa sur la côte occidentale de l’Arabie pour intercepter et occuper la voie maritime entre l’Arabie du sud et la Syrie.

Mais l’opération butta dans l’accomplissement de son devoir en raison des conditions géographiques extrêmes en Arabie. Après cela, les forces Byzantines emmenèrent leur flotte à l’intérieur de la mer Rouge et mirent fin au commerce des Arabes qui jusque-là ne s’effectuaient que par la mer, du coup, ils n’eurent pour choix que de continuer par la voie terrestre. Pour se saisir de cette route fondamentale, ils avaient conspiré avec les Chrétiens Abyssiniens afin qu’ils les assistent avec leur flotte pour les aider à occuper le Yémen. Cependant, les affirmations des historiens arabes à propos de l’armée Abyssinienne qui avait envahi le Yémen sont différentes. En effet, Hafz Ibn Kathir affirme qu’elle était menée par deux commandants, Aryat et Abrahah, et selon Mohammed Ibn Ishaq, le commandant [de l’armée] était Aryat, alors que Abrahah en faisait juste partie. Mais tous les deux sont unanimes vis à vis de la défaite de Aryat et de Abrahah. Aryat fût tué lors du combat et Abrahah prit possession du pays puis il persuada le roi de le nommer en tant que vice-roi du Yémen.

Dans un autre sens, Les historiens grecs et Syriaque affirment qu'une fois le Yémen avait été conquit, les Abyssiniens ont commencé l'exécution des chefs Yéménites qui avaient comIbné une résistance. L'un de ces chefs nommé As-Sumayfi Ashwa (ou Esympheus d'après les historiens grecques) se livra aux Abyssiniens tout en leur promettant de payer un impôt, fini par obtenir de la part du roi Abyssinien la garantie d'être nommé gouverneur du Yémen. Or l'armée Abyssinienne se révolta contre lui et nomma à sa place Abrahah en qualité de gouverneur.

Cet homme à l'origine esclave d'un marchand grecque du port maritime Abyssinien de Adolis, avait de par son habileté diplomatique réussi à exercer une influence conséquente dans l'armée Abyssinienne qui occupait le Yémen. Les troupes envoyées par les Négus pour le punir ou bien pour le mettre en garde fussent toutes vaincu par lui-même. Par la suite, après la mort du roi, son successeur s'était alors résigné à l'accepter en tant que vice-régent du Yémen (Les historiens Grecques orthographient « Abrames » et les historiens Syriaques « Abraham ». Abrahah peut en fait être une variante Abyssinienne pour « Abraham », car dans sa version Arabe il s'agit de « Ibrahim »).

Petit à petit, cet homme était devenu un dirigeant indépendant au Yémen. Il ne reconnaissait la souveraineté des Négus uniquement que par le nom et il se réclamait comme leur député. L'influence qu'il exerça peut-être appréciée par le fait qu'après la restauration du barrage de Marib en l'an 543 de notre ère, il célébra l'événement en préparant un grand festin, auquel était convié les ambassadeurs de l'empereur Byzantin, le roi d'Iran, le roi de Hirah, et le roi de Ghassan. Ses détails complets sont présents dans une inscription qu'Abrahah avait montée sur le barrage. D'ailleurs, cette inscription existe toujours et Glaser l'avait même publié. (Pour plus de détails, cf. l'introduction à Sourate Saba).

Après avoir stabilisé son autorité au Yémen, Abrahah orienta alors son attention au tout premier motif de cette campagne amorcée avant l'empire Byzantin et ses alliés, les Chrétiens Abyssiniens, c'est à dire la propagation du Christianisme en Arabie d'une part puis de s'approprier le commerce organisé par les Arabes entre les pays orientaux et l'autorité Byzantine d'autre part. D'ailleurs, sa nécessité s'accentua d'autant plus que la lutte Byzantine contre l'empire Sassanide d'Iran pour le pouvoir avait entravé tout les itinéraires du commerce Byzantin avec l'Orient.

Pour arriver à cette fin, Abrahah construit à San`a, capitale du Yémen, une magnifique cathédrale, que les historiens arabes ont appelé al-Qalis, al-Qullais, ou bien al-Qulais, ce mot étant la traduction Arabe du mot Grecque Ekklesia , une église. Selon Mohammed Ibn Ishaq, après avoir terminer la construction de cet édifice, il écrit aux Négus, disant : « je ne marquerai aucune pause tant que je n'aurai détourné le pèlerinage des Arabes vers cela. » Ibn Khathîr note qu'il avait déclaré ouvertement son intention au Yémen et qu'il l'avait annoncé publiquement.

En réalité, il a voulu provoquer les Arabes à la riposte ce qui lui aurait attribué un prétexte pour s'attaquer à la Mecque et de détruire la Ka'bah. Muhammad Ibn Ishaq raconte qu'un Arabe furieux vis à vis de cette audition publique alla par une manière ou une autre à l'intérieur de la cathédrale et la souilla. Ibn Khatir dit qu'il s'agissait d'un Qurayshite et selon Muqatil Ibn Sulayman, quelques jeunes hommes parmi les Qurayshites mirent le feu à la cathédrale. L'un ou l'autre s'était sans nul doute déroulé dans la mesure où l'audition d'Abrahah était certainement provocatrice et au cours de l'ère pré-islamique il n'était pas impossible qu'un Arabe ou bien un jeune Qurayshite eusse été en colère au point de souiller la cathédrale ou bien d'y mettre le feu.

Néanmoins, il se pourrait aussi qu'Abrahah puisse le commanditer à son propre agent afin de trouver un motif pour envahir la Mecque et par conséquent d'atteindre l'ensemble de ses desseins c'est à dire

l'anéantissement des Quraysh puis l'intimidation des Arabes. Dans tous les cas, quoiqu'il en soit, lorsque Abrahah fût informé que des dévots de la Ka'bah avaient souillé sa cathédrale, il jura qu'il n'aura aucun répit tant qu'il n'aura pas détruit la Ka'bah.

Ainsi, en l'an 570 ou 571 de notre ère, il prit 60 000 troupes et 13 éléphants (9 éléphants selon une autre tradition) et se mit en route pour la Mecque. Sur le chemin, un chef Yéménite, Dhur Nafr de son nom, escorté par une armée Arabe lui résista d'abord mais fût finalement vaincu et même prisonnier. A ce moment-là, dans le pays de Khath`am il s'était opposé à Nufayl Ibn Habib Al-Karth'am, avec sa tribu, mais à son tour il a été vaincu puis prisonnier mais afin d'avoir la vie sauve il accepta de le servir comme guide au travers du pays Arabe. Lorsqu'il arriva près de Tayf, les Bani Thaqif ont estimé qu'ils n'étaient pas en mesure de résister à une telle force si impressionnante et appréhendant le danger qu'il puisse détruire aussi le temple de leur divinité Lat, leur chef, Mas`ûd, accompagné de ses hommes vinrent trouver Abrahah tout en lui expliquant que leur temple n'était pas le celui qu'il était venu détruire.

Le temple qu'il recherchait se trouve à la Mecque et qu'ils lui enverraient un homme pour le guider jusque là-bas. Abrahah accepta l'offre et les Bani Thaqîf envoyèrent alors Abû Righal comme guide. Lorsqu'ils atteignirent al-Mughanas (ou al-Mughammis), une place située à environs 5 kilomètres de la Mecque, Abû Righal mourût et les Arabes lapidèrent sa tombe ; d'ailleurs cette pratique demeure toujours à ce jour. Ils maudirent également les Banî Thaqîf pour avoir coopéré avec les envahisseurs de la Maison d'Allâh simplement pour sauver le temple de Lât.

Selon Muhammad Ibn Ishaq, à partir d'Al-Mughammas Abrahah envoya son avant-garde qui lui rapporta le butin des gens de Tihanah et de Quraysh, parmi lequel se comptait 200 chameaux de Abdul Muttallib, le grand-père du Saint-Messager d'Allâh — paix et bénédictions sur lui —. Puis, il dépêcha un de ses émissaires pour la Mecque porteur du message qu'il n'était pas venu pour attaquer les gens de la Mecque, mais juste pour détruire La Maison (i.e la Ka'bah). Si ils ne manifestent aucune résistance, il n'y aura pas de bain de sang. Egalement, Abrahah informa son émissaire que si les gens de la Mecque désirent négocier ils devront dépêcher auprès de lui leur principal chef. En ce temps là, ce chef était `Abd Al-Muttalib. L'émissaire alla à lui et lui adressa donc le message d'Abrahah. `Abd Al-Muttalib répondit : « Nous n'avons pas la force pour combattre Abrahah. C'est la Maison d'Allâh. Si Il le souhaite, Il sauvera Sa Maison ».

L'émissaire lui demanda alors de l'accompagner chez Abrahah. Il consentit et alla avec lui voir le roi. A cet époque, `Abd Al-Muttalib était un homme très honorable et majestueux que lorsque Abrahah le vit il fût aussitôt impressionné il quitta son trône et s'essaya auprès de lui sur un tapis. Ensuite il lui demanda ce qu'il voulait. `Abd Al-Muttalib répondit qu'il souhaite que le roi lui retourne les chameaux qui lui ont été volé. Abrahah dit : « J'ai été très impressionné quand je t'ai vu mais ta réponse vient de te rabaisser à mes yeux : tu exiges seulement tes chameaux mais tu ne dites pas un mot au sujet de cette Maison qui est ton sanctuaire tout comme le sanctuaire de tes ayeux ». Il répondit : « Je suis le propriétaire de mes chameaux et je te demande de me les rendre. En ce qui concerne la Maison, Elle a Son propre Propriétaire : Il la gardera ». Lorsque Abrahah dit qu'Il ne sera pas en mesure de la garder face à lui, `Abd Al-Muttalib répondit que tout ceci restera entre Lui et lui [Abrahah]. De là, `Abd Al-Muttalib le quitta et ce dernier lui restitua ses chameaux.

La tradition de Ibn `Abbâs n'est pas pareille. En effet, du tout elle ne mentionne la restitution des chameaux. Selon toujours ses traditions rapportées par Abd Ibn Humayd, Ibn al-Mundhir, lbn Mardaweih, Hakim, Abû Nu`aym et Al-Bayhaqî, il affirma lorsque Abrahah arriva à As-Sifah (un

endroit situé entre Arafat et Tayf dans les montagnes près des limites sacrées de la Mecque), `Abd Al-Muttalib se dirigea vers lui et dit : « Il n'y avait aucune raison pour toi de venir de si loin. Tu aurais du nous en charger et nous t'aurions apporté ce dont tu voulais. » Il répondit : « J'ai entendu dire qu'il s'agit de la Maison de la clémence : je suis venu pour détruire sa clémence. » Sur ce, `Abd Al-Muttalib dit : « C'est la Maison d'Allâh. Il n'a permit à personne d'aller jusqu'à la conquérir. » Abrahah répliqua : « nous ne partirons pas avant que nous ne l'ayons détruite » `Abd Al-Muttalib objecta : « Tu peux nous prendre tout ce qui te plaît puis repartir. » Abrahah refusa de céder et ordonna à ses troupes d'avancer, laissant par derrière `Abd Al-Muttalib.

En laissant ces deux traditions en tant que telle, une chose par la suite évidente est que les tribus qui vivaient à l'intérieur et en périphérie de la Mecque n'avaient certainement pas la puissance nécessaire pour combattre et de sauver la Ka'aba face une force si impressionnante. Du coup, les Qurayshs n'ont pas cherché à comIbner une quelconque résistante. Par ailleurs, à l'occasion de la Bataille de la Tranchée (ahzab) et en dépit de l'alliance avec les tribus payennes et Juives, les Qurayshs avaient à peine été en mesure de réunir une force évaluée entre dix à douze mille hommes ; manifestement ils n'auraient pas pu résister à une armée forte de 60,000 [hommes].

Muhammad Ibn Ishaq relate qu'après être revenu du camp d'Abrahah, `Abd Al-Muttalib ordonna aux Qurayshites de se s'éloigner de la cité et d'aller en compagnie de leur familles vers les montagnes par crainte d'un massacre collectif. Puis il alla à la Ka`bah accompagné de quelques chefs Qurayshites et prenant à la main l'anneau de fer de la porte, implora Allâh le Tout-Puissant de protéger Sa Maison de même que ses gardiens. A cette époque-là 360 idoles étaient présentes autour et à l'intérieur de la Ka`bah, or à cet instant critique ils les avaient ignorées et supplièrent uniquement Allâh de les secourir. Leurs supplications retranscrites dans les livres d'histoire ne comprenaient aucun nom, excepté celui d'Allâh, l'Unique. Ibn Hishâm dans son livre [La Vie du Prophète] a cité quelques invocations d'`Abd Al-Muttalib, dont la teneur est la suivante :

"Ô Dieu, un homme protège sa maison, donc protége Ta Maison ; ne permet pas à leur incursion ainsi qu'à leur ruse de triompher de Ta ruse demain. Si Tu envisages de les laisser et par conséquent leur laisser notre qiblah, Tu auras agit selon ta Volonté." A ce propos, Suhaill dans son Raud Al-Unuf a aussi cité cette invocation : "Assistes aujourd'hui Tes dévots contre les dévots de l'incursion et ses fidèles." De son côté, Ibn Jarîr a également cité les invocations récitées par `Abd Al-Muttalib dans sa supplication : « mon Seigneur, je n'ai de chères espoirs envers quiconque excepté de Toi. Ô mon Seigneur, protége Ta Maison d'eux. L'ennemi de cette Maison est Ton ennemi. Arrête-les dans la destruction de Ton établissement. »

Après avoir récité ces supplications `Abd Al-Muttalib et ses compagnons s'en allèrent à leur tour vers les montagnes. Le lendemain matin Abrahah était disposé à entrer à la Mecque, or son éléphant particulier, Mahmud, qui était aux avant postes, s'agenouilla. Bien qu'il fût battu par des barres de fer, aiguillonné, et même scarifié, il ne se leva point. Lorsqu'ils l'orientaient vers le sud, le nord, ou bien l'est, il chargea immédiatement, or une fois orienté vers La Mecque, il s'agenouilla de nouveau. Pendant ce moment-là, une nuée d'oiseaux surgit et fît pleuvoir sur les troupes des pierres qu'ils portaient à leurs becs et griffes. Ceux qui étaient touchés commençaient à se décomposer. Selon Muhammad Ibn Ishaq et Ikrimah, c'était la variole, qui pour la première fois a été observé en cette année en Arabie.

Ibn `Abbâs dit que celui qui était touché par un cailloux, commençait à gratter son corps jusqu'à l'altération de la peau puis une diminution de la chair. Dans une autre tradition selon `Ibn Abbas la

chair et le sang qui coula comme de l’eau ainsi que les os du corps étaient perceptible à l’œil nu. La même chose arriva également à Abrahah. En effet, sa chair tomba en morceaux et sur son corps des trous se produirent dégageant pus et sang. Dans ce chaos ils se retirèrent tous pour regagner le Yémen. Nufayl Ibn Habîb, guide qu’ils avaient ramené du pays de Khatham, avait été retrouvé et prié de les guider afin de retourner au Yémen, mais il refusa en disant : "Maintenant par où quelqu’un peut-il fuir dès lors qu’il est chassé par Dieu ? Le nez fendant (Abrahah) est désormais le conquit, et non le conquérant".

A mesure qu’ils s’échappaient, ils tombaient près de la baie et mourraient. `Atâ Ibn Yasâr dit que toutes les troupes n’ont pas péri à cet endroit ; certaines ont péri là-bas même tandis que d’autres ont péri en chemin alors qu’ils s’échappaient. C’est au pays de Khath`am qu’Abrahah mourut.

Cet événement s’était déroulé à Muhassir dans la vallée de Muhassab, entre Muzdalifah et Mina. Selon le Sahih de Muslim et d’Abû Dâwûd, d’après la description du pèlerinage de l’adieu du Saint Prophète que l’Imam Jafar as-Sadiq à rapporté de son père, l’Imam Muhammad Al-Bâqir, et de lui même de notre maître Jabir Ibn Abdullah, il dit que lorsque le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — poursuivit sa route de Muzdalifah à Mina, il accéléra le pas dans la vallée de Muhassir. L’imam An-Nawawî expliqua ce fait en disant que l’incident des gens de l’éléphant était arrivé en ce lieu ; de ce fait, les pèlerins sont exhortés de passer rapidement, car Muhassir est un lieu tourmenté. Dans **Al-Muwatta’**, l’Imam Mâlik a rapporté que le Saint Prophète a dit que Muzdalifah est entièrement une place convenable pour stationner mais il ne faut pas rester dans la vallée de Muhassir. Dans les écrits de Nufayl Ibn Habib, que Ibn Ishaq a cité, il décrit cet événement en tant que témoin oculaire : "Tu aurais vu cela, O Rudaina, mais tu n’as point vu, ce que nous avons vu dans la vallée de Muhassab. J’ai loué Dieu lorsque j’ai vu les oiseaux et je craignais que des pierres puissent nous atteindre. Tous étaient à la recherche de Nufail comme si je possédais une dette envers les Abyssiniens."

C’était un fait si capital qu’aussitôt il se propagea à travers l’Arabie et plusieurs poètes en ont même fait le thème principal de leurs poésies élogieuses. Dans ces poésies une chose complètement évidente est que tout à chacun considère ce fait comme une manifestation du pouvoir miraculeux d’Allâh Le Tout Puissant et personne, même pas par allusion, n’a dit que les idoles jusque-là adorées dans la Ka’bah avaient une quelconque complicité avec cela. Par exemple, Abdullah ibn Az-Zibara dit : "Les soixante mille [hommes] ne sont jamais rentrés chez eux, ni même leur homme mal en point (Abrahah) qui n’a pas survécu au retour. Ad et Jurham étaient là bas avant eux et au-dessus des serviteurs se trouve Allâh, Qui les soutient." Abû Qais Ibn Aslat dit ; "Elève-toi et adore ton Seigneur et désigne les Coins de la Maison d’Allâh située entre les Montagnes de La Mecque et Mina. Lorsque l’assistance du Souverain du Trône était parvenue à toi, Ses armées les ont repoussés de façon à ce qu’ils demeurent allongés dans la poussière, bombardés par des pierres."

Pas seulement que ça, car d’après nos maîtres Umm Hani et Az-Zubayr Ibn Al-`Awwâm, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — a dit : "Les Qurayshites n’ont adoré personne, excepté Allâh, le Seul et Unique, pendant dix années (et selon d’autres [sources], pendant sept années). La tradition d’Umm Hani fût rapporté par l’Imam Bukhari dans son **Târîkh** puis par At-Tabarani, Al-Hakim, Ibn Mardaweih ainsi que Al-Bayhaqi dans leurs collections de Hadiths. Le propos de notre maître Zubair a été rapporté par Tabarani, Ibn Marduyah et Ibn Asakir puis il a par la suite été confirmé par le hadîth mursal [1] de notre maître Sa’id Ibn al-Musayyab, que Al-Khatîb Al-Baghdâdî a consigné dans son **Târîkh**.

Les Arabes décrivent l'année durant laquelle cet événement a eu lieu comme `Âm Al-Fîl (l'année de l'éléphant) et c'est aussi en cette année que le Saint Messager d'Allâh — paix et bénédictions sur lui — est né. Les exégètes et les historiens attestent pratiquement tous à l'unanimité, que l'épisode des gens de l'éléphant s'est passé au cours du [mois] Muharram et que le Saint Prophète était né au cours du [mois] Rabi` Al-Awwal. Une majorité d'entre eux affirment qu'il a été mit au monde 50 jours après l'épisode de l'éléphant.

Thème et sujets abordés

Si la Sourate Al-Fîl est examinée à l'aune des détails historiques mentionnés ci-dessus, on peut entièrement bien comprendre pourquoi dans cette Sourate rapportée et décrite si brièvement, Allâh inflige Sa punition exclusivement aux gens de l'éléphant. C'était un événement d'une occurrence récente et chaque personne dans La Mecque ainsi qu'en Arabie en était entièrement informés. Les Arabes ont su que le Ka'bah avait été protégé de cette invasion non pas par un quelconque dieu ou déesse, mais par Allâh Lui-même le Tout-puissant. Alors seul Allâh fût été invoqué par les chefs Qurayshites pour le renfort, et pendant près de quelques années les gens de Quraysh impressionnés par cet événement n'avaient adoré personne, excepté Allâh. Par conséquent, il n'y avait aucune utilité à rappeler les détails contenus dans Sourate Al-Fil, mais une simple référence à cette Sourate suffisait pour que les gens de Quraysh, en particulier, et les gens de l'Arabie, en général, considérer parfaitement dans leurs cœurs le message, que le Saint Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — avait apporté.

L'essentiel de ce message était qu'ils ne devaient ni adorer et ni servir aucun, hormis Allâh, le Seul et Unique. Par conséquent, ils devaient également être conscients que s'ils emploient la force pour casser cet appel à la vérité, ils appelleraient seulement à la colère de Dieu, Qui avait complètement dérouté et détruit les gens de l'éléphant.

Notes

[1] On qualifie de *mursal*, un hadîth où le dernier maillon de la chaîne, c'est-à-dire le compagnon qui le rapporte du Prophète - paix et bénédictions sur lui - est absent.

Sourate Quraysh

La sourate fut ainsi intitulée d'après le mot Quraysh figurant dans le tout premier verset.

Période de la Révélation

Bien que Ad-Dahhak et Al-Kalbî estimèrent qu'il s'agissait d'une sourate médinoise, une grande majorité des commentateurs s'accorda à dire qu'elle était mécquoise, ce que laisse entendre l'expression « rabba hadhâ al-bayt » (le Seigneur de cette Maison) dans cette même sourate. Fut-elle révélée à Médine, que l'expression « cette Maison » désignant la Ka`bah n'aurait pas été appropriée. D'ailleurs, son contenu se rapproche tellement de celui de la sourate Al-Fîl qu'elle fut probablement révélée immédiatement après elle, sans qu'aucune autre sourate ne se soit interposée entre elles.

Se basant sur cette proximité, certains savants anciens considéraient les deux sourates comme une seule entité. Cette opinion est appuyée par les traditions qui disent que dans l'exemplaire du Coran appartenant à Ubayy Ibn Ka`b (que Dieu l'agrée), ces deux sourates étaient écrites comme une seule et même sourate, c'est-à-dire sans l'insertion de « Bismillah » entre elles. [1] Par ailleurs, `Umar (que Dieu l'agrée) récita une fois ces deux sourates dans la prière comme si elles n'en faisaient qu'une. [2]

Mais ce point de vue n'est pas acceptable car dans l'exemplaire du Coran que `Uthmân (que Dieu le bénisse) fit officiellement écrire avec la coopération d'un grand nombre de Compagnons et qu'il a envoyé dans les grands centres des pays islamiques, le « Bismillah » était écrit entre ces deux sourates. Depuis ces deux sourates furent écrites séparément dans tous les exemplaires du Coran partout dans le monde. De plus, les styles de ces deux sourates sont tellement différents qu'elles constituent clairement deux sourates distinctes.

Contexte Historique

Pour bien comprendre cette sourate, il est essentiel de garder à l'esprit le contexte historique relatif à son contenu et à celui de sourate Al-Fîl.

La tribu des Quraysh était dispersée dans le Hijaz jusqu'au temps de Qusayy Ibn Kilâb, l'ancêtre du saint Prophète (que les salutations et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Tout d'abord, Qusayy les rassembla à la Mecque et cette tribu put avoir la main mise sur la Ka`bah. C'est pourquoi Qusay fut surnommé « le rassembleur » (mujammi) par les siens. Cet homme, par sa perspicacité et sa sagesse, avait fondé une cité-état à la Mecque et avait pris d'excellentes dispositions pour le bien-être des pélerins de toute l'Arabie. De ce fait, les Quraysh bénéficièrent d'une grande influence dans les tribus et les terres arabes.

Après Qusayy, les offices de l'état mecquois se répartirent entre ses fils, `Abd Manâf et `Abd Ad-Dâr. Mais des deux, `Abd Manâf avait gagné une grande renommée même du vivant de son père et était tenu en grande estime partout en Arabie. `Abd Manâf avait 4 enfants : Hâshim, `Abd Shams, Al-Muttalib et Nawfal. Parmi eux, Hâshim, le père de `Abd Al-Muttalib le grand-père du saint Prophète, avait le premier conçu l'idée de prendre part au commerce qui se faisait à travers l'Arabie entre les pays orientaux, la Syrie et l'Égypte, et de se procurer également les produits nécessaires à la vie des arabes de telle façon que les tribus vivant près des routes commerciales achetaient ces produits et que

les commerçants vivant à l'intérieur des terres soient attirés par le marché de la Mecque. C'est à cette époque que le règne sasanide s'empara du commerce international qui se faisait entre les pays septentrionaux, les territoires orientaux et l'empire byzantin en passant par le Golfe persique.

Ceci eut pour effet de ranimer la route commerciale reliant le sud de l'Arabie à la Syrie et l'Égypte longeant les côtes de la Mer Rouge. Vis-à-vis des autres caravanes, les Quraysh avaient l'avantage que les autres tribus sur la route du commerce leur tenaient en haute estime du fait qu'ils étaient les gardiens de la Ka'bah. Les autres tribus restaient redevables de la grande générosité dont les Quraysh faisaient preuve en période de pèlerinage. C'est pourquoi les Quraysh ne craignaient aucunement que leurs caravanes ne soient pillées ou qu'on leur porte le moindre préjudice sur la route. Les tribus sur leur chemin ne leur faisaient même pas payer les lourdes taxes de passages qu'elles demandaient aux autres caravanes.

Hâshim prenant avantage de cet état de fait mit au point un plan commercial et associa ses trois frères dans un partenariat commercial. Ainsi, Hâshim obtint des privilèges commerciaux du roi « Ghassanide »en Syrie, `Abd Shams obtint ceux de Négus, Al-Muttalib eut ceux des nobles du Yemens et Nawfal ceux des gouvernements de l'Iraq et d'Iran, et leur commerce commença à florir. C'est ainsi que les quatre frères devinrent de célèbres commerçants et on commença à les appeler *ashâb al-îlâf* c'est-à-dire les générateurs d'amour et d'affection compte tenu de leur relations amicales avec les tribus et les états des pays environnants.

Grâce à leurs relations d'affaires avec la Syrie, l'Égypte, l'Iraq, l'Iran, le Yémen et l'Abyssinie, les Quraysh tombaient sur des opportunités telles et leur contact direct avec la culture et civilisation des différents pays avaient tellement amélioré le niveau de leur connaissance et leur sagesse qu'aucune tribu en Arabie ne pouvait se comparer à eux. Quant aux richesses et aux biens matériaux de ce monde, ils étaient devenus la tribu la plus riche et la Mecque était devenue le centre commercial le plus important de la péninsule arabique. Un autre avantage important provenant de ces relations internationales fut qu'ils rapportèrent d'Iraq l'art de l'écriture sur pierre qui fut par la suite utilisée pour écrire le Coran. Aucune autre tribu arabe ne pouvait se vanter de compter autant de gens lettrés que les Quraysh. Pour ces mêmes raisons, le saint Prophète (que les salutations de Dieu et Ses bénédictions soient sur lui) dit : « les Quraysh sont les leaders des hommes. » (Musnad Ahmad : Marwiyyât `Amr Ibn Al-`Âs). Et selon une tradition rapportée par l'Imâm `Alî dans Al-Bayhaqî, le saint Prophète dit : « Au début, la direction des arabes étaient aux mains des Himyar, puis Allah la leur retira et la donna aux Quraysh ».

Les Quraysh avaient ainsi prospéré et réussi quand l'événement de l'invasion d'Abrahah eut lieu. Si Abrahah avait à ce moment là réussi à s'emparer de la Ville Sainte et détruire la Ka'bah, non seulement la gloire et la réputation des Quraysh et de la Ka`bah elle-même auraient disparu, mais aussi la croyance de l'Arabie pré-Islamique, que la Maison (Ka`bah) était véritablement la maison d'Allah, aurait été ébranlée et la haute estime qu'on tenait aux Quraysh pour être les gardiens de la « Maison » à travers tout le pays, aurait été ternie. Après la progression abyssinienne à la Mecque, les byzantins auraient également entrepris de prendre le contrôle de la route commerciale entre la Syrie et la Mecque et les Quraysh auraient été réduits à un sort pire qu'avant l'époque de Qusayy Ibn Kilâb. Mais quand Allah montra cette manifestation de Son pouvoir qu'est cette foule d'oiseaux détruisant 60 mille soldats abyssiniens amenées par Abrahah par des jets des pierres ; de la Mecque au Yémen, ils ne cessèrent de tomber et de mourir sur le bas côté du chemin. La croyance des arabes que la Ka`bah était la Maison d'Allah augmenta beaucoup, et l'honneur et la réputation des Quraysh s'étaient aussi considérablement accrue à travers le pays.

Après cela les arabes étaient convaincus qu'ils bénéficiaient d'une faveur spéciale d'Allah. Aussi ils parcoururent tous les coins et les recoins d'Arabie sans crainte et passaient partout dans le pays avec leurs caravanes de commerce sans qu'elles ne soient inquiétées. Personne n'osait les atteindre ne serait-ce que d'une mauvaise pensée. Ne parlons même pas de leur porter atteinte eux-mêmes et quand bien même ils avaient un non-Quraysh sous leur protection, on lui permettait également de passer sans problème.

Thème et Contenu

Ceci était tellement bien connu à l'époque de la désignation du saint Prophète pour la mission prophétique, qu'il n'était pas nécessaire de le rappeler. C'est pourquoi dans les quatre phrases concises de cette sourate, on demandait seulement aux Quraysh de considérer : « puisque vous reconnaissez vous-même cette Maison (c.a.d. la Ka`bah) comme étant la Maison d'Allah, et non celle des idoles, et que vous savez parfaitement que c'est Allah et Lui seul qui vous a garanti la paix par la vertu de cette Maison, qu'Il a fait prospérer votre commerce et vous a sauvé de la pauvreté, vous devriez alors Le vénérer et Le servir et Lui seul ! »

Notes

[1] Il convient de noter que l'inscription de la *basmalah* au début des sourates a été instituée lors de la recension uthmanienne du Coran et qu'auparavant elle n'était inscrite qu'au début de sourate Al-Fâtihah. C'est d'ailleurs pour cette raison que les savants ont divergé sur le statut de la*basmalah* dans cette sourate en particulier, à savoir si elle est considérée comme un verset faisant partie de la fâtihah ou non. L'opinion majoritaire considère la basmalah comme étant effectivement un verset de cette sourate alors qu'elle ne l'est pas dans toutes les autres sourates du Coran.*ndlr*

[2] Il est admis, bien que ce ne soit pas fréquent, de réciter plusieurs sourates successives du Coran sans nécessairement intercaler la *basmalah*. Un tel usage peut être constaté dans certains enregistrements de notre audiothèque.*ndlr*

Sourate Al-Mâ`ûn (L'Entraide)

La sourate fut ainsi désignée à cause du mot *al-mâ`ûn* (l'entraide) qui apparaît à la fin du dernier verset.

Période de la révélation

Ibn Mardawayh cite Ibn `Abbâs - qu'Allah l'agrée - disant que cette sourate est mécquoise, opinion partagée par `Atâ' et Jâbir. Mais dans **Al-Bahr Al-Muhît**, Abû Hayyân cite Ibn `Abbâs, Qatâdah et Ad-Dahhâk disant que cette sourate fut révélée à Médine.

A notre avis, il y a une preuve renfermée dans la sourate-même indiquant qu'elle est médinoise. Il s'agit de la menace de châtiment formulée à l'encontre de ceux qui négligent leurs prières et qui prient uniquement par ostentation.

C'est seulement à Médine qu'on trouvait ce genre d'hypocrites, étant donné que c'est là-bas que l'Islam et les musulmans étaient devenus tellement puissants et forts que beaucoup de gens se sentirent obligés d'afficher une foi par convenance, visitaient la mosquée, se joignaiant à la prière et priaient seulement pour être vus des autres, afin qu'ils soient comptés parmi les musulmans. Par opposition, les conditions à La Mecque étaient entièrement différentes. Personne n'avait à prier pour être vu.

Là-bas, il était difficile même pour les croyants de prier en congrégation ; les gens priaient en cachette et, quand quelqu'un priait en public, il le faisait alors au risque de sa vie. Le genre d'hypocrites qu'on trouvait à La Mecque n'était pas de ceux qui croyaient et priaient par ostentation mais plutôt ceux qui, dans en leur for intérieur, savaient et reconnaissaient que le Messager d'Allâh - que la paix et les bénédictions d'Allâh soient sur lui - était sur la bonne voie, mais évitaient d'accepter l'Islam afin de préserver leurs privilèges et leur pouvoir. Il y avait aussi ceux qui n'étaient pas prêts à prendre le risque d'être affligés par les mêmes épreuves auxquelles les croyants étaient soumis dans la société qui les entourait. L'état des hypocrites à La Mecque fut décrit dans les versets 10 et 11 de sourate [Al-`Ankabût.

Thème

Cette sourate souligne le genre de morale entretenue par un homme qui refuse de croire en l'au-delà. La condition des mécréants, qui démentaient ouvertement l'au-delà, a été décrite dans les versets 2 et 3. Puis, les quatre derniers versets décrivent la condition des hypocrites qui étaient musulmans d'apparence mais qui n'avaient aucune idée de l'au-delà. Par conséquent, le jugement dernier, la rétribution du bien et le châtiment pour le mal furent décrits. En somme, l'objectif de la description de l'attitude et de la conduite de deux catégories de gens est d'insister sur le fait que l'Homme ne peut pas entretenir en lui un caractère fort, stable et pur, sans croire en l'au-delà.

Sourate Al-Kawthar (L’abondance)

Cette sourate a été nommée ainsi à cause du mot al-kawthar qui se trouve dans le premier verset.

Période de la Révélation

Ibn Mardaweih a cité`Abdullah Ibn `Abbas, `Abdullah Ibn Az-Zubayr et `Â’ishah disant que cette sourate était mécquoise. Kalbî et Muqâtil la considéraient également mecquoise, et il en est de même pour la majorité des commentateurs. Mais Al-Hasan Al-Basrî, `Ikrimah, Mujâhid et Qatâdah la considéraient comme médinoise. L’Imâm As-Suyûţî dans **Al-Itqân** a confirmé ce point de vue, et l’Imâm An-Nawawî dans son commentaire du **Sahîh Muslim** a également préféré cette opinion. Cette supposition s’explique par la tradition rapportée par les narrateurs de hadîth du rang de l’Imâm Ahmad, Muslim, Mâlik, Abû Dâwûd, An-Nasâ’î, Ibn Abi Shaybah, Ibn Al-Mundhir, Ibn Mardaweih, Al-Bayhaqî et d’autres selon laquelle Anas Ibn Mâlik avait dit : « Alors que le saint Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - était parmi nous, il somnola, puis il releva sa tête, souriant. Selon certaines traditions, les gens lui ont demandé pourquoi il souriait, selon d’autres, il leur a lui-même dit qu’une sourate venait juste de lui être révélée. Puis, commençant par "Bismillâh Ar -Rahmân Ar -Rahîm" (Au Nom de Dieu le Clément le Miséricordieux), il a récité la sourate d’Al-Kawthar, puis il demanda aux gens s’ils savaient ce que s’était que le Kawthar. Ils répondirent qu’Allah et Son Messager avaient la meilleure connaissance, il dit : c’est une rivière qu’Allâh m’a accordée au Paradis. » (les détails seront donnés ci-dessous sous l’entrée « Kawthar »). Le raisonnement à partir de cette tradition classant cette sourate comme étant médinoise, se base sur le fait que Anas était de Médine, et le fait qu’il ait dit qu’il était présent lors de la révélation de cette sourate est une preuve qu’elle était médinoise.

Mais, premièrement, les Imâms Ahmad, Al-Bukhârî, Muslim, Abû Dâwûd, At-Tirmidhî et Ibn Jarîr ont rapporté selon le même Anas des traditions disant que cette rivière du Paradis (Al-Kawthar) a été montrée au Prophète - que la paix soit sur lui - à l’occasion de l’ascension (al-mi`râj) et tout le monde sait que l’ascension a eu lieu à la Mecque avant l’Hégire. Deuxièmement, durant l’ascension le saint Prophète a non seulement été informé de ce don d’Allah Le Tout Puissant mais on le lui avait également montré. Il n’y a donc aucune raison que la sourate d’Al-Kawthar soit révélée à Médine afin de lui porter cette bonne nouvelle. Troisièmement, si dans une assemblée, le saint Prophète lui-même avait annoncé la révélation de la sourate d’Al-Kawthar, que Anas a mentionné dans sa tradition, et si cela signifiait que cette sourate venait d’être révélée pour la première fois, il ne serait pas possible que des compagnons bien informés comme `Â’ishah, Abdullâh Ibn `Abbas et Abdullâh Ibn Az-Zubayr aient déclaré cette sourate mecquoise et que, de la même façon, la plupart des commentateurs l’aient considérée comme telle.

Si l’on considère cette question avec prudence, on remarque un problème dans la tradition de Anas en ceci qu’il n’est pas fait mention du sujet de discussion à l’assemblée où le saint Prophète avait annoncé la sourate d’Al-Kawthar. Il se peut qu’à ce moment-là, le saint Prophète expliquait quelque chose. Entre temps, il a été informé par la révélation que ce sujet était déjà expliqué davantage dans sourate Al-Kawthar, ce qu’il a fait savoir, disant que cette sourate venait de lui être révélée à ce moment là. De pareils événements ont eu lieu à plusieurs reprises, ce qui a porté les commentateurs à penser que certains versets ont été révélés deux fois. En fait, cette seconde révélation signifiait que le verset avait été révélé plus tôt, mais que pour des raisons ultérieures on a attiré l’attention du saint Prophète à cette sourate pour la deuxième fois. Dans de pareilles traditions, la mention de la révélation

de certains versets ne suffit pas à elle seule pour décider s'ils ont été révélés à la Mecque ou à Médine, ni quand ils ont été révélés précisément.

Si ce n'était le doute occasionné par cette tradition de Anas, le contenu en entier de la sourate d'Al-Kawthar en lui-même indique qu'elle a été révélée à la Mecque, et ce, à une période où le saint Prophète passait par des événements extrêmement décourageants. [1]

Contexte Historique

Préalablement, dans les sourates d'Ad-Duhâ et Alam Nashrah (sourate 94 : Al-Inshirâh) nous avons vu que dans la toute première phase de la mission prophétique, le Prophète - que la paix soit sur lui - était passé par des moments des plus éprouvants quand toute la nation était devenue hostile, qu'il y avait de la résistance et de l'opposition de tout côté, et le saint Prophète et une poignée de ses compagnons ne voyaient pas la moindre chance de réussite. Allâh, pour le consoler et l'encourager lui avait révélé plusieurs versets. Il est dit dans sourate Ad-Duhâ : « La vie dernière (c.a.d toute vie postérieure) t'est, certes, meilleure que la vie présente, et Ton Seigneur t'accordera certes (Ses faveurs), et alors tu seras satisfait ». Dans sourate Alam Nashrah : « et Nous avons exalté pour toi ta renommée. » C'est à dire « Quoique les ennemis essayaient de te diffamer partout dans le pays, Nous avons pris en charge l'exaltation de ton nom et ta renommée dans ce pays. » Et : « A côté de toute difficulté, il y a, certes, une facilité. » C'est à dire, « Tu ne dois pas être découragé par la dureté des conditions de cette époque ; cette période de difficulté passera bientôt, et surviendra alors la période de succès et de victoire. »

Telles étaient les circonstances dans lesquelles Allâh a consolé le saint Prophète en révélant sourate Al-Kawthar où, en plus, Il a annoncé la destruction de ses opposants. Les mécréants de Quraich disaient : « Muhammad est coupé de sa communauté et est réduit à sa seule personne impuissante et démunie. Selon `Ikrimah, quand le saint Prophète a été nommé Prophète, et qu'il commença à appeler les gens à l'Islam, les Quraysh disaient : « Muhammad est coupé de sa communauté tel un arbre coupé de ses racines susceptible de s'effondrer à tout moment. » (Ibn Jarîr). Muhammad Ibn Ishâq dit : chaque fois qu'on mentionnait le Prophète en présence d'Al-`Âs Ibn Wâ'il As-Sahmî, le dirigeant mecquois, celui-ci disait : « Laissez-le tranquille car il n'est qu'un homme sans enfants, sans aucun descendant mâle. Quand il mourra il n'y aura personne pour se souvenir de lui. » Shamir Ibn `Atiyyah dit que `Uqbah Ibn Abî Mu'ait avait également l'habitude de dire des choses semblables au sujet du saint Prophète, (Ibn Jarîr). Selon Ibn `Abbas, Ka`b Ibn Al-Ashraf (le dirigeant juif de Médine) était venu, une fois, à la Mecque et le chef des Quraysh lui disait : « Regarde ce garçon, qui est coupé de son peuple. Il pense qu'il est supérieur à nous alors que nous gérons le pèlerinage, veillons sur la Ka`bah et donnons à boire aux pèlerins » (bazzar).

A ce sujet, `Ikrimah rapporte que les Qurayshs avaient employé des mots comme « as-sunbur al-munbatir min qawmih » (un homme faible, délaissé et sans enfants, qui est coupé de son peuple) pour désigner le saint Prophète. (Ibn Jarîr) Ibn Sa`d et Ibn `Asâkir narrent que `Abdullâh Ibn `Abbâs dit : « Le fils ainé du saint Prophète était Qâsim, après lui il y avait Zaynab, après elle il y avait `Abdullâh et après lui trois filles, à savoir Umm Kulthûm Fâtimah et Ruqayyah. Parmi eux, Qassim mourut le premier suivi de `Abdullah. C'est là qu'Al-`Âs Ibn Al-Walîd dit : « Sa lignée est éteinte : maintenant il est abtar (c.a.d sans postérité). » Quelques traditions ajoutent que qu'Al-`Âs dit « Muhammad est *abtar* : il n'a aucun enfant (mâle) pour lui succéder. Quand il mourra, sa mémoire périra et vous serez débarrassé de lui. » La tradition d'Ibn `Abbas, que `Abd Ibn Humayd avait rapporté montre que

Abû Jahl avait également tenus des propos semblables à la mort de l'enfant du saint prophète, `Abdullâh. Ibn Abî Hâtim rapporte d'après Shamir Ibn `Atiyyah que `Uqbah Ibn Abî Mu'ait avait montré le même type de mesquinerie en se réjouissant de cette perte de l'enfant du saint Prophète. `Atâ' dit que quand le deuxième enfant du saint prophète mourut, son propre oncle, Abû Lahab (dont la maison était près de celle du saint prophète) est accouru auprès des païens pour leur porter la « bonne nouvelle » : "Batira mouhammadoun al-laylah : « Muhammad a perdu sa descendance cette nuit, ou il est coupé à la racine. »

Telles étaient les conditions difficiles dans lesquelles la sourate d'Al-Kawthar a été révélée. Les Quraysh lui en voulaient parce qu'il n'adorait, ne servait que Dieu uniquement et rejetait leur idolâtrie publiquement. Pour cette raison précise, on l'a déchu du rang, de l'estime et de la considération dont il jouissait auprès de son peuple avant la mission prophétique et était maintenant comme coupé de sa communauté. La poignée de gens que représentaient ses compagnons, étaient des gens impuissants et miséreux et étaient également persécutés et tyrannisés. Par ailleurs, le Prophète était affligé par la mort de ses deux enfants, décédé l'un après l'autre, pendant que ses proches parents et les gens de sa tribu, de sa fraternité et de son voisinage s'en réjouissaient et tenaient des propos écœurants et déstabilisants pour une noble personne qui traitait tout le monde, même ses ennemis, avec la plus grande bonté. A ce moment, Allâh, juste en une phrase de cette sourate, lui a annoncé la bonne nouvelle, la meilleure qui soit, et en même temps Il l'a informé que ce sont ses opposants qui seront coupé à la racine et non pas lui.

Notes

[1] Certains savants ont concilié les deux narrations concernant la révélation de cette sourate en disant que le Prophète a effectivement vu la rivière d'Al-Kawthar lors de son ascension mais que Dieu la lui a octroyée plus tard.

Sourate Al-Kâfirûn (Les Mécréants)

La sourate tire son nom du mot al-Kafiroun cité dans le premier verset.

Période de Révélation

Nos maîtres `Abd Allâh Ibn Mas`ûd, Al-Hasan Al-Basrî et `Ikrimah, affirment que cette sourate est mecquoise, alors que notre maître `Abd Allâh Ibn Az-Zubayr dit qu'elle est médinoise. Notre maître `Abd Allâh Ibn `Abbâs et Qatâdah rapportent deux points de vue différents : le premier étant qu'il s'agit d'une sourate mecquoise et le second étant qu'il s'agit d'une sourate médinoise. Cependant, selon la majorité des commentateurs, il s'agit d'une sourate mecquoise. Le sujet lui-même, d'ailleurs, indique que c'est une révélation mecquoise.

Contexte Historique

C'était à l'époque où malgré une tempête d'oppositions, à La Mecque, soulevée dans la société païenne des Quraysh à l'encontre du message de l'islam prêché par le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —, les chefs Qurayshites n'avaient pas encore perdu l'espoir d'atteindre une sorte de compromis avec lui. Par conséquent, de temps en temps, ils lui rendaient visite avec différentes propositions de compromis afin qu'il en accepte une et que le différend entre eux se termine enfin. En rapport avec ces événements, de nombreuses traditions ont été mentionnées dans les hadiths.

Selon notre maître `Abdullah Ibn `Abbâs, les Qurayshites dirent au Saint Prophète : " Nous te donnerons tellement de richesses que tu deviendras l'homme le plus riche de La Mecque ; nous te donnerons n'importe laquelle des femmes qui te plaisent en mariage ; nous sommes prêts à te suivre et à t'obéir comme notre chef, à la seule condition que tu ne dises pas de mal de nos dieux. Si cela ne te convient pas, nous te ferons une autre proposition qui sera aussi bien à ton avantage qu'au nôtre. " Quand le Saint Prophète demanda en quoi elle consistait, ils dirent que s'il adorait leurs dieux, Al-Lât et Al-`Uzzâ, pendant un an, ils adoreraient son Dieu pour le même laps de temps. Le Saint Prophète dit : " Attendez un instant ; laissez-moi voir ce que mon Seigneur ordonne à ce sujet. " C'est alors que la révélation descendit : " Qul yâ-ayyuha-l-Kâfirûn… " ("Dis, ô vous les mécréants") et : " Qoul afa-ghair Allahi… " (Az-Zoumar:64) : " Dis leur:peuple ignorant! M'ordonnez-vous d'adorer d'autres divinités qu'Allah ? " (Ibn Jarîr,Ibn Abî Hâtim, At-Tabarânî). Selon une autre tradition de Ibn `Abbâs, les Quraysh dirent au Saint Prophète : " Ô Muhammed, si tu embrasses nos dieux, les idoles, nous adorerons ton Dieu. " Suite à cela, la sourate a été révélée. (`Abd Ibn Humayd)

Sa`îd Ibn Minâ (l'esclave affranchi d'Abû Al-Bakhtari) a raconté qu'Al-Walîd Ibn Al-Mughîrah, Al-`Âs Ibn Wâ'il, Al-Aswad Ibn Al-Muttalib et Umayyah Ibn Khalaf rencontrèrent le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et lui dirent : " Ô Muhammad — paix et bénédictions sur lui — , convenons que nous adorerons ton Dieu et que tu adoreras nos dieux, et nous ferons de toi un associé dans toutes nos affaires. Si ce que tu as apporté est meilleur ce que nous possédions, nous nous y associerons avec toi et nous aurons notre part ; et si ce que nous possédons est meilleur que ce tu as apporté, tu seras un de nos associés et tu auras également ta part. " Alors Allâh fit descendre : " Qul yâ ayyuha-l-kâfirûn… " (Ibn Jarîr, Ibn AbîHâtim, Ibn Hishâm a également rapporté cet incident dans la Sîrah).

Wahb Ibn Munabbih narre que les Qurayshites avaient dit au Messager d'Allah : " Si tu le veux, nous embrasserons ta croyance pendant une année et tu embrasseras notre croyance pendant une année . "(`Abd Ibn Humayd, Ibn Abî Hâtim).

Ces traditions montrent que les Quraysh ne s'étaient pas contentés de faire ces propositions au Saint Prophète une seule fois lors d'une assemblée en particulier, mais à différents moments et en différentes occasions. Et il était nécessaire de leur donner une réponse définitive et tranchée afin que leur espoir d'accord avec le Prophète selon le principe du " donnant-donnant" soit frustré à jamais.

Thème et sujets abordés

Si la sourate est lue avec ce contexte à l'esprit, on comprend alors qu'elle a été révélée non pas pour prêcher la tolérance religieuse comme nombreux semblent le penser aujourd'hui ; mais afin d'exonérer les musulmans de la religion des mécréants, de leurs rites d'adoration et de leurs dieux ; afin d'exprimer leur dégoût total et leur insouciance vis à vis d'eux ; et afin de leur dire que l'Islam et le kufr (la mécréance) n'avaient rien en commun et qu'il était impossible de les combiner et de les mélanger en une entité. Bien qu'au début, elle s'adressait aux Quraysh mécréants en réponse à leurs propositions de compromis, elle ne se limite pourtant pas à eux seuls. Faisant partie du Coran, cette sourate inculque aux musulmans l'enseignement éternel d'Allâh selon lequel ils doivent s'affranchir à travers leurs mots et leurs actions des principes du kufr, et ce quels que soient l'endroit et la forme. Ils doivent déclarer sans aucune réserve qu'ils ne peuvent faire aucun compromis avec les mécréants en matière de foi. C'est pourquoi cette sourate a continué à être récitée après la mort et l'oubli des gens auxquels elle était adressée comme une réplique ; les musulmans croyants au moment de sa révélation continuèrent à la réciter, et les musulmans la récitent encore des siècles après leur disparition, car l'expression de dégoût et la dissociation du kufr et de ses rites est une exigence perpétuelle de la Foi.

En ce qui concerne l'estime en laquelle le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — tenait cette sourate, on peut en juger par les quelques hadiths suivants :

Notre maître `Abd Allâh Ibn `Umar (puisse Allah être satisfait de lui) a rapporté qu'à plusieurs reprises, il entendit le Saint Prophète réciter la sourate "Qul yâ ayyuha-l-kâfirûn" (la présente sourate) et "Qul huwa Allâhu ahad" (sourate 112) dans les deux rak`ahs précédant la prière prescrite de Fajr et dans les deux rak`ahs suivant la prière precsrite de Maghrib. Plusieurs traditions sur ce sujet avec une petite variation dans la formulation ont été narrées par les Imâms Ahmad, At-Tirmidhî, An-Nasâ'î, Ibn Mâjah, Ibn Hibbân, Ibn Mardaweih selon Ibn `Umar.

Notre maître Khabbâb dit : " Le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — me dit : " Quand tu t'allonges dans ton lit avant de dormir, récite "Qul yâ ayyuha-l-Kâfirûn. ", et c'était justement l'habitude du Prophète ; quand il s'allongeait pour dormir de réciter cette sourate. "(Al-Bazzâr, At-Tabarânî, Ibn Mardaweih)

Selon Ibn `Abbâs, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — disait aux gens : " Voulez-vous que je vous dise une parole qui vous protégera du polythéisme ? Il suffit de réciter "Qul yâ ayyuha-l-Kâfirûn" quand vous vous apprêtez à dormir. "(Abû Ya`lâ, At-Tabarânî) Notre maître Anas dit que le Saint Prophète dit à notre maître Mu`âdh Ibn Jabal : " Récite Qul yâ ayyuha-l-Kâfirûn au moment d'aller dormir, car c'est une immunité contre le polythéisme. " (Al-Bayhaqî dans **Ash-Shu`ab**)

Fardah Ibn Nawfal et `Abd Ar-Rahmân Ibn Nawfal ont tout deux déclaré que leur père Nawfal Ibn Mu`âwiyah Al-Ashja`î, dit au Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — : " Enseigne-moi quelque chose que je puisse réciter en me couchant. " Le Saint Prophète répondit : " Récite "Qul yâ ayyuha-l-Kafiroun" jusqu'à la fin et puis dors, car c'est une immunité contre le polythéisme. " (**Musnad** Ahmad, Abû Dâwûd, At-Tirmidhî, An-Nasâ'î, Ibn Abî Shaybah, Al-Hâkim, Ibn Mardaweih, Al-Bayhaqî dans**Ash-Shu`ab**). Notre maître Jabalah Ibn Hârithah, le frère de notre maître Sa`îd IbnHârithah avait fait une requête similaire au Saint Prophète et il lui donna la même réponse. **Musnad** Ahmad, At-Tabarânî)

Sourate An-Nasr (Le Secours)

Cette sourate tire son nom du mot *nasr* cité dans le premier verset.

Période de Révélation

Notre maître `Abd Allâh Ibn `Abbâs déclare qu'il s'agit là de la dernière sourate du Coran à être révélée, c'est-à-dire qu'aucune autre sourate complète/entière n'a plus été envoyée au Saint Prophète après cela. (rapporté par Muslim, An-Nasâ'î, At-Tabarânî, Ibn Abî Shaybah, Ibn Mardaweih). Selon notre maître `Abdullâh Ibn `Umar, cette sourate a été révélée à l'occasion du Pèlerinage d'Adieu le jour correspondant au milieu des Journées de Tashrîq à Minâ, et après cela le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — monta sur sa chamelle et donna son fameux Sermon. (At-Tirmidhî, Al-Bazzâr, Al-Bayhaqî, Ibn Abî Shaybah, `Abd Ibn Humayd, Abû Ya`lâ, Ibn Mardaweih). Dans **Kitâb Al-Hajj**, Al-Bayhaqî rapporte de la tradition de Sârrah Bint Nabhân - qu'Allâh l'agrée - le sermon que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — donna à cette occasion. Elle dit : "Lors du Pèlerinage d'Adieu, j'ai entendu le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — dire : "O gens, savez-vous quel jour nous sommes ?" Ils répondirent : "Allah et son Messager savent mieux." Il dit : "C'est le jour du milieu des Journées de Tashrîq." Puis il ajouta : "Savez-vous quel est cet endroit ?" Ils répétèrent : "Allah et son Messager savent mieux." Il leur dit : "Nous sommes à Al-Mash`ar Al-Harâm (le Sanctuaire Sacré)." Puis il ajouta : " Qui sait ? Je ne vous rencontrerai probablement plus ici de nouveau. Prenez garde, n'effusez pas mutuellement votre sang et ne souillez pas votre honneur, jusqu'à ce que vous vous présentiez devant votre Seigneur et Il vous interrogera sur vos actes. Écoutez : Que celui qui est proche transmettre le Message à celui qui est loin. Écoutez : Vous ai-je communiqué le Message ? " Ensuite, lorsque nous retournâmes à Médine, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — mourut quelques jours après cela.

Si ces deux traditions sont lues ensemble, il apparaît qu'entre la révélation de la sourate An-Nasr et la mort du Prophète — paix et bénédictions sur lui —, il y avait un intervalle de trois mois et quelques jours car historiquement le même intervalle séparait le Pèlerinage d'Adieu et la mort du Prophète — paix et bénédictions sur lui —.

Ibn `Abbâs dit que lorsque cette sourate fut révélée le Saint Prophète disait qu'il était informé de sa mort prochaine et que son heure approchait. (Musnad Ahmad, Ibn Jarîr, Ibn Al-Mundhir, Ibn Mardaweih). D'après les autres traditions rapportées de notre maître `Abdullâh Ibn `Abbâs, à la révélation de cette sourate, le Saint Prophète comprit qu'Allah l'informait de son départ de ce monde (Musnad Ahmad, Ibn Jarîr, Ibn Abî Hâtim, At-Tabarânî, An-Nasâ'î, Ibn Abî Hâtim, Ibn Mardaweih).

La Mère des Croyants, Omm Habîbah, dit que lorsque cette sourate fut révélée le Saint Prophète disait qu'il quitterait ce monde dans la même année. En entendant cela Fâtimah - qu'Allâh l'agrée - pleura. A cela, il dit : "Parmi ceux de ma famille, tu seras la première à me rejoindre." En entendant cela, elle se mit à rire. (Ibn AbîHâtim, Ibn Mardaweih) Al-Bayhaqî reprend une tradition de Ibn `Abbâs de la même teneur à peu près.

Ibn `Abbâs dit : "`Umar - qu'Allâh l'agrée - avait l'habitude de m'inviter à son assemblée aux cotés de Compagnons importants plus âgés qui avaient combattus à Badr. Cela ne plaisait pas à certains d'entre eux. Ils se plaignirent disant qu'ils avaient eux aussi des jeunes garçons comme moi. Pourquoi avais-je le privilège d'être invité à m'asseoir dans cette assemblée ? (Imâm Al-Bukhârî et Ibn Jarîr ont souligné

que c’était là le propos de notre maître `Abd Ar-Rahmân Ibn `Awf). `Umar - qu’Allâh l’agrée - dit que le garçon que j’étais jouissait de cette position et de cette distinction en raison de mon savoir. Alors, un jour, il invita les Compagnons de Badr et m’appela également pour que je m’asseye avec eux. J’ai compris qu’il m’avait invité à l’assemblée pour prouver son affirmation.

Pendant la conversation, `Umar - qu’Allâh l’agrée - demanda aux compagnons de Badr : "Qu’est-ce que vous dites de (la sourate) : "*idhâ jâ’a nasrullâhi wal-fath* ?". Certains répondirent : "Elle nous incite à louer Allah et à demander Son pardon quand Il nous secourt et que nous atteignons la victoire." Certains dirent qu’elle parlait de la conquête des villes et des forteresses. D’autres restèrent silencieux. Alors, `Umar - Allâh l’agrée - demanda : "Ibn `Abbâs, penses-tu la même chose ?" Je répondis que non. Alors, il demanda : "Quelle est ton opinion alors ?" J’expliquai que cela faisait référence à la dernière heure du Messager — paix et bénédictions sur lui —. Cette sourate l’informait que l’arrivée du secours d’Allah et l’obtention de la victoire seraient les signes de son heure prochaine. Par conséquent, il se devait de prier Allah et de demander Son Pardon. A cela `Umar - qu’Allâhg l’agrée - dit : "Je ne connais que ce que tu as dit." Dans une autre tradition, on rajoute que `Umar - qu’Allâh l’agrée - dit aux Compagnons : "Comment pouvez-vous me blâmer quand vous avez vu vous-même pourquoi j’invite ce garçon à se joindre à nous."(Al-Bukhârî, Musnad Ahmad, At-Tirmidhî, Ibn Jarîr, Ibn Mardaweih, Al-Baghawî, Al-Bayhaqî, Ibn Al-Mundhir).

Thèmes et Sujets Abordés

Comme le montrent les traditions ci-dessus, à travers cette sourate Allah avait informé Son Messager — paix et bénédictions sur lui — que lorsque l’Islam aurait atteint une complète victoire en Arabie et que les gens commenceraient à entrer dans la religion d’Allah en nombres importants, cela voudrait alors dire que la mission pour laquelle il a été envoyé dans ce monde aura été accomplie. Puis, Allah lui recommande de se consacrer à Le louer et Le glorifier, car c’est grâce à la bonté d’Allah qu’il a été capable d’accomplir cette tâche énorme et il devrait implorer Son pardon pour tout échec et toute faiblesse qu’il aurait pu montrer dans l’accomplissement de sa mission.

Ici, par cette petite considération, on peut facilement voir la grande différence qu’il y a entre un Prophète et un quelconque dirigeant sur terre. Si, au cours de sa vie, un leader est capable de créer une révolution qui fait l’objet de sa lutte, ce serait l’occasion de jubiler pour lui. Mais, dans le cas du Prophète, nous assistons à un phénomène tout autre. Le Messager d’Allah en l’espace de 23 petites années, révolutionna une nation entière qu’il s’agisse de ses croyances, ses pensées, ses coutumes, sa morale, sa civilisation, ses modes de vie, son économie, sa politique, ou sa capacité de lutte. Il l’éleva de l’état de l’ignorance et de barbarisme et il lui permit de conquérir le monde et de devenir l’une des nations dominantes. Pourtant malgré son succès dans l’accomplissement de sa mission unique, il ne fut pas invité à le célébrer mais plutôt à glorifier, à louer Allah et à prier pour son pardon et il se conforma humblement à ce commandement.

La Mère des Croyants Aïshah dit : "Avant sa mort, le Saint Prophète— paix et bénédictions sur lui — avait l’habitude de dire souvent : Subhânak Allâhumma wa bihamdika astaghfiruka wa atûbu ilayka (Dieu, Gloire et Louange à Toi, j’implore Ton pardon et je me repens à Toi) ; selon d’autres traditions : Subhân Allâhi wa bihamdihi astaghfirullâha wa atûbu ilayhi (Gloire et Louanges à Dieu, j’implore Son pardon et je me repens à Lui). Je demandais : O Messager d’Allah, quels sont ces nouveaux mots que tu répètes ? Il répondit : On m’a indiqué un signe qui quand je le verrais, je devrais répéter ces mots et ce signe est : *idhâ jâ’a nasrullâhi wal-fath*. " (Musnad Ahmad, Muslim, Ibn Jarîr,

Ibn al-Mundhir, Ibn Mardaweih). Dans d’autres traditions sur le même sujet, Aïshah - qu’Allâh l’agrée - narre que le Saint Prophète répétait souvent les paroles suivantes dans son inclinaison (rukû `) et sa prosternation (sujûd) : Subhânak Allâhumma wa bihamdika, Allahumma-ghfirlî (Dieu, Gloire et Louange à Toi, accorde moi Ton pardon). Telle est l’interprétation du Coran (c’est-à-dire de la sourate An-Nasr) qu’il avait faite. (Al-Bukhârî, Muslim, Abû Dawûd, An-Nasâ’î, Ibn Mâjah, Ibn Jarîr).

La Mère des Croyants Omm Salamah narre que, pendant ses derniers jours, le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — répétait souvent les paroles suivantes quand il était assis, quand il était debout, quand il sortait de la maison et quand il y revenait : Subhân Allâhi wa bihamdihi. Un jour, je lui ai demandé : " Pourquoi répètes-tu ces paroles si souvent, ô Messager d’Allah ? " Il répondit : "On m’a enjoint de le faire." Puis il récita cette sourate. (Ibn Jarîr).

Selon notre maître `Abdullâh Ibn Mas`ûd, quand cette sourate fut révélée, le Messager d’Allah — paix et bénédictions sur lui — se mit à réciter souvent les mots : Subhânak Allâhumma wa bihamdika, Allahumma-ghfirlî subhânaka Rabbanâ wa bihamdika, Allahumma-ghfirlî, innaka anta at-tawwâb ul-ghafûr.(Ibn Jarîr, Musnad Ahmad, Ibn Abî -Hâtim).

Ibn `Abbâs déclara qu’après la révélation de cette sourate le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — se mit à œuvrer avec ardeur et dévouement pour la vie dans l’Au-delà, comme il ne l’avait jamais fait auparavant.

Sourate Al-Lahab

Cette sourate tire son nom du mot *lahab* dans le premier verset.

Période de révélation

Bien que les commentateurs sont unanimement d’avis qu’il s’agisse d’une sourate mecquoise, il est néanmoins difficile de déterminer dans quelle phase de la période mecquoise elle a été révélée. Néanmoins, étant donné le rôle et l’attitude de Abû Lahab contre le message de Vérité du Saint Prophète, on peut supposer qu’elle a été révélée durant la période où il a dépassé toutes les limites dans son hostilité démente envers celui-ci, et où son attitude devenait un sérieux obstacle à la progression de l’Islam. Elle pourrait aussi avoir été révélée durant la période où les Qurayshites ont imposé un embargo contre le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — et les siens, les assignant de force à habiter Shi`b Abî Tâlib, et où Abû Lahab fut la seule personne à rallier l’ennemi contre sa propre famille. Cette hypothèse est fondée sur le fait que Abû Lahab était l’oncle du Saint Prophète, et que la condamnation publique de l’oncle de la bouche du neveu n’était concevable qu’à partir du moment où les excès extrêmes commis par l’oncle sont devenus visibles pour tous. Si la sourate avait été révélée plus tôt, au début de la période mecquoise, les gens auraient jugé une telle condamnation d’un oncle par son neveu moralement inconvenante.

Arrière Plan

Il s’agit ici du seul endroit dans le Coran où l’un des ennemis de l’Islam est condamné nominalement, alors qu’à la Mecque aussi bien qu’à Médine, après la migration, il y avait beaucoup de gens tout aussi hostiles à l’Islam et au Prophète Muhammad — paix et bénédictions sur lui — qu’Abû Lahab. La question est, quel est le trait de caractère de cette personne qui suscita cette condamnation nominale ? Pour comprendre ceci, il faut comprendre la société Arabe de l’époque et le rôle qu’Abû Lahab y jouait.

Dans les temps anciens prévalaient en Arabie chaos et confusion, bains de sang et pillages. Depuis des lustres une personne n’avait aucune garantie quant à la protection de sa vie, de son honneur et de ses biens à l’exception de l’aide et du soutien des membres de son clan et de sa famille, donc *silat ar-rahim* (la bienfaisance et l’égard envers les proches) était une importante valeur morale dans la société Arabe et rompre ses liens avec la famille était considéré comme un grand péché. Sous l’influence de cette même tradition Arabe quand le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — commença de prêcher le message de l’Islam, les autres clans de Quraysh et leurs chefs résistèrent et s’opposèrent à lui bec et ongle, mais les Banî Hâshim et Banî Al-Muttalib (enfants d’Al-Muttalib, frère de Hâshim) non seulement ne s’opposèrent pas à lui mais continuèrent à le soutenir ouvertement, même si la plupart d’entre eux ne croyaient pas encore en sa mission prophétique. Les autres clans de Quraysh eux-mêmes considéraient ce soutien par ceux du même sang que le Saint Prophète comme en accord parfait avec les traditions morales d’Arabie. C’est pourquoi ils n’accusèrent jamais les Banî Hâshim et Banî Al-Muttalib d’avoir abandonné leur foi ancestrale en soutenant un personne qui prêchait une nouvelle foi. Ils savaient et croyaient qu’ils ne pouvaient en aucun cas livrer une personne de leur clan aux ennemis, et leur soutien et leur aide d’un des membres de leur clan était parfaitement naturel aux yeux des Quraysh et des peuples d’Arabie.

Ces principes moraux, que même les Arabes de la période d'ignorance pré-islamique, considéraient comme dignes de respect et inviolables n'ont été brisés que par un homme dans son inimité de l'Islam, et c'était Abû Lahab, fils de `Abd Al-Muttalib. Il était un oncle du Saint Prophète, dont le père et lui étaient fils du même père. En Arabie, l'oncle représentait le père, surtout lorsque le neveu n'avait plus son père. L'oncle était supposé s'occuper du neveu comme d'un de ses propres enfants. Mais cet homme dans son hostilité envers l'Islam et son amour du kufr foula toutes les traditions Arabes du pied.

Les narrateurs relatent d'après Ibn `Abbâs avec plusieurs chaînes de transmissions que quand le Saint Prophète fut ordonné de révéler ouvertement le message de l'Islam, et qu'il reçut l'instruction dans le Coran d'avertir d'abord tous ses parents les plus proches de la punition de Dieu, il gravit le mont Safâ un matin et donna l'alerte : Ya sabâhah (Ô, calamité du matin !). Cette alerte en Arabie était donnée par la personne qui à l'aube remarquait une tribu ennemie se dirigeant vers sa tribu. Quand le Saint Prophète fit cet appel, les gens s'enquirent de savoir qui l'avait émis. On leur dit que c'était Muhammad — paix et bénédictions sur lui —. Les gens de tous les clans de Quraysh se précipitèrent dehors. Tous ceux qui le pouvaient, vinrent ; ceux qui en étaient incapables envoyèrent un autre à leur place. Quand le peuple se fut rassemblé, le Saint Messager appelant chaque clan de son nom (O Banî Hâshim, O Banî `Abd Al-Muttalib, O Banî Fihr...) dit : "Si je devais vous dire que derrière la colline se tenait un ennemi près à s'abattre sur vous, me croiriez vous ?" Les gens répondirent d'une voix, disant qu'ils ne l'avaient jamais entendu dire un mensonge. Le Saint prophète dit : "Alors je vous préviens que vous vous allez droit vers le tourment." Avant que personne d'autre ne puisse parler, Abû Lahab, l'oncle du Saint prophète dit : "Puisses-tu périr ! Nous as tu réunis pour cela ?" Une autre tradition ajoute qu'il saisit une pierre et la jeta sur le Saint Prophète. (Musnad Ahmad, Bukhari, Muslim, Tirmidhi, Ibn Jarîr, et d'autres).

Selon Ibn Zaid, un jour Abû Lahab demanda au Saint Prophète : "Si je souhaitais accepter ta religion, qu'obtiendrais-je ?" Le Saint prophète répondit : "Tu obtiendrais ce qu'obtiendraient les autres croyants." Il dit : "N'y a-t-il pas de préférence ou de distinction pour moi ?" Le Saint prophète répondit : "Que voudrais-tu d'autre ?" Il dit alors "Que périsse cette religion dans laquelle moi et tous les autres gens sont égaux et semblables !" (Ibn Jarîr).

A La Mecque Abû Lahab était le voisin immédiat du Saint Prophète. Leurs maisons étaient mitoyennes. A part lui, Al-Hakam Ibn Al-`Âs (Père de Marwân), `Uqbah Ibn Abi Muait, Adi Ibn Hamra et Ibn Al- Asda il-Hudhali étaient aussi ses voisins. Ces gens ne le laissaient pas en paix même au sein de sa maison. Parfois quand il faisait la Prière, ils jetaient des tripes de chèvre sur lui ; parfois quand de la nourriture cuisait dans la cours, ils jetaient des saletés dedans. Le Saint Prophète sortait et disait : "O Banâ `Abd Manâf, quel type de voisinage est-ce là ?" La femme d'Abû Lahab, Umm Jamîl (la sœur d'Abû Sufyân), avait pour habitude de déposer des épines à sa porte la nuit pour qu'au petit matin ses enfants ou lui se plantent des épines dans le pied. (Al-Bayhaqî, Ibn Abi Hâtim, Ibn Jarir, Ibn `Asâkir, Ibn Hishâm).

Avant la proclamation de la mission prophétique, deux des filles du Saint Prophète étaient mariées à deux des fils d'Abû Lahab, `Utbah et `Utaybah. Après l'appel du Saint Prophète pour rallier les gens à l'Islam, Abû Lahab dit à ses deux fils : "Je ne m'autoriserai pas à vous voir tant que vous n'aurez pas divorcés des filles de Muhammad — paix et bénédictions sur lui —. Ils divorcèrent tous deux de leurs femmes. `Utaybah en particulier devint si méchant dans sa malveillance qu'un jour il vint au Prophète et dit : "Je répudie "An-najmi idha hawâ" et "Alladhi dana fatadalla" et cracha sur lui, mais son crachat ne l'atteint pas. Le Saint Prophète pria : "O Dieu, soumets-le à l'un de tes chiens." Plus tard, `Utaybah

accompagna son père dans un voyage en Syrie. Durant le trajet, la caravane s'arrêta en un lieu qui, selon les habitants de l'endroit, était fréquenté par les bêtes sauvages la nuit. Abû Lahab dit à ses compagnons, les Quraysh : "Faites tout le nécessaire pour la protection de mon fils, car je crains la malédiction invoquée par Muhammad — paix et bénédictions sur lui —." Ainsi, les gens firent s'asseoir leurs chameaux tout autour de `Utaybah et allèrent dormir. La nuit, un tigre vint, traversa le cercle des chameaux et déchiqueta `Utaybah. (Ibn `Abd Al-Barr dans **Al-Istî`âb** ; Ibn Hajar dans **Al-Isâbah** ; Abû Nu`aym Al-Isfahânî dans **Dalâ'il An-Nubuwwah** ; As-Suhaylî dans **Ar-Rawd Al-Anif**). Il y a une divergence de points de vue. Certains observateurs disent que le divorce eut lieu après la proclamation de la mission prophétique et d'autres disent qu'il eut lieu après la révélation de Tabbat yadâ Abî Lahab [1]. Il y a aussi une divergence pour savoir si le fils d'Abû Lahab était `Utbah ou `Utaybah. Mais on sait qu'après la conquête de La Mecque (La Mecque), `Utbah embrassa l'Islam et prêta serment d'allégeance au Saint Prophète. Donc il s'avère qu'il s'agissait plutôt de `Utaybah.)

La méchanceté d'Abû Lahab s'illustre clairement par le fait qu'après la mort du fils du Saint Prophète, Qâsim, son deuxième fils, `Abd Allâh mourut aussi ; au lieu de compâtir avec son neveu dans son deuil, il s'empressa d'annoncer la nouvelle joyeusement aux chefs de Quraysh pour leur annoncer que Muhammad — paix et bénédictions sur lui — était maintenant sans enfants. Nous avons déjà relaté cet épisode dans le commentaire de la Surah Al-Kawthar.

Partout où le Saint Prophète se rendait pour prêcher le message de l'Islam, cet homme (i.e. Abû Lahab) le suivait et empêchait les gens de l'écouter. Rabî`ah Ibn `Abbâd Ad-Dill a rapporté : "J'étais un jeune garçon quand j'accompagnais mon père vers Dhul-Majâz. Là, je vis le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — disant : 'Ô peuple, dites : il n'y a d'autre divinité qu'Allah, vous atteindrez le succès.' Derrière lui, je vis un homme qui disait aux gens : 'c'est un menteur : il se détourne de sa foi ancestrale.' Je demandai : "Qui est-ce ?" On me répondit : c'est son oncle, Abû Lahab." (Musnad Ahmad, Al-Bayhaqî). Une autre tradition de Rabî`ah relate : "Je vis que le Saint Prophète allait au lieu de halte de chaque tribu et disait : 'O, enfants de tel ou tel, j'ai été nommé Prophète d'Allah pour vous. Je vous exhorte à n'adorer qu'Allah et à ne lui associer personne. Aussi, affirmez votre foi en moi et joignez vous à moi, que je puisse accomplir la mission pour laquelle j'ai été envoyé.' Non loin derrière lui, il y avait un homme disant : 'O, enfants de tel ou tel, il vous détourne d'Al-Lât et Al-`Uzzâ et vous invite à une religion d'erreur et d'innovation qu'il a amené. N'écoutez pas ce qu'il dit et ne le suivez pas.' Je demandai à mon père : qui est ce ? Il me dit : c'est son oncle, Abû Lahab." (Musnad Ahmad, at-Tabarânî). Târiq Ibn `Abdullâh Al-Muhâribî rapporte une tradition similaire. Il dit : "Je vis à la foire de Dhul-Majâz que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — exhortait les gens, disant : 'O, peuple, dites il n'y a de Dieu qu'Allâh, vous atteindrez le succès', et derrière lui un homme le suivait et lui jetait des pierres jusqu'à ce que ses talons saignent, et disait aux gens : "Ne l'écoutez pas, c'est un menteur.' Je demandai aux gens qui il était. Ils dirent que c'était son oncle, Abû Lahab." (Tirmidhi).

Dans la 7ème année de la mission prophétique, quand tous les clans de Quraysh boycottèrent les Banî Hâshim et Banî Al-Muttalib socialement et économiquement, et que ces deux clans restèrent fermes dans le soutien du Saint Prophète, et furent assiégés à Shi`b Abî Tâlib, Abû Lahab fut la seule personne à s'allier avec les Quraysh mécréants contre son propre clan. Ce boycott dura trois ans, au point que les Banî Hâshim et Banî Al-Muttalib commencèrent à mourir de faim. Mais ceci n'émut Abû Lahab en aucune façon. Quand une caravane marchande arrivait à La Mecque et que l'une des personnes bannies dans Shi`b Abî Tâlib s'en approchait pour acheter à manger, Abû Lahab criaient aux marchands d'exiger un prix prohibitif, leur disant qu'il compenserait leur manque à gagner. Ainsi, ils exigeaient un prix exorbitant et le pauvre client devait retourner les mains vides vers ses enfants

affamés. Alors Abû Lahab leur achetait les mêmes articles au prix du marché. (cf. Ibn Sa`d & Ibn Hishâm).

Du fait des ces mauvais agissements, cet homme fut condamné nominativement dans cette Surah, et il y avait une nécessité particulière à cela. Quand le propre oncle du Saint Prophète le suivait et s’opposait à lui devant les Arabes venus pour le pélerinage de l’extérieur de La Mecque, ou ceux rassemblés aux diverses foires, ils voyaient cela comme allant à l’encontre des traditions Arabes établies qu’un oncle accable son neveu sans raison, lui lance des pierres et lui lance de fausses accusations en public. Ils étaient donc influencés par les dires d’Abû Lahab et étaient enclins à douter du Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui —. Mais quand cette Surah fut révélée et qu’Abû Lahab, plein de rage, commença à proférer des absurdités, les gens réalisèrent que ce qu’il disait à l’encontre du Saint Prophète n’était pas digne de confiance du tout, car tout ce qu’il disait était à mettre sur le compte de sa folle hostilité envers son neveu.

De plus, quand son oncle fut condamné nominativement, les gens qui s’attendaient à ce que le Saint Prophète — paix et bénédictions sur lui — puisse favoriser ses proches en matière de religion furent frustrés à jamais. Quand le nom du propre oncle du Saint Messager fut mené sur la place publique, les gens comprirent qu’il n’y avait pas de place pour le favoritisme et la partialité dans la foi. Un étranger à la famille pouvait devenir un proche s’il croyait, et un proche parent pouvait devenir un étranger s’il mécroyait. Ainsi il n’y a pas de favoritisme pour les liens du sang en religion.

Notes

[1] Cette sourate est plus connue sous le nom de "Al-masad" (i.e. Les Fibres) d’après le dernier mot de la sourate ou encore sous le nom de "tabbat", le premier mot de la sourate comme c’est souvent le cas avec les courtes sourates de la fin du Coran.

Sourate Al-Ikhlâs (le Monothéisme Pur)

Al-Ikhlâs - le monothéisme pur- n'est pas seulement le nom de cette sourate, c'est aussi le titre de son contenu, car cette sourate traite exclusivement du Tawhîd . Les autres noms de sourates ont été désignés en fonction de certains termes qu'elles contiennent, mais dans cette sourate le mot Ikhlâs n'est mentionné nul part. Ce nom a été donné pour la signification du sujet qu'elle traite. Quiconque le comprend et croit dans son enseignement, s'éloignera complètement du shirk (associationnisme).

Période de révélation

Le lieu de révélation de cette sourate constitue une divergence d'opinion, les uns disent que cette sourate a été révélée à la Mecque d'autres à Médine et ce, suite aux différents hadiths énoncés ci-dessous :

1. notre maître Abdullah Ibn Mas`ûd a rapporté que cette sourate à été révélée au moment où les gens de Quraysh ont demandé au Prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui, de leur parler de l'ascendance d'Allâh exalté soit-il. (At-Tabarâni).
2. Abu'l-Aliyah a rapporté selon 'Ubayy Ibn Ka`b que les polythéistes ont dit au Prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui : " Parle nous de l'ascendance de ton seigneur ". Suite à ça Allâh a fait descendre la sourate. (cf. Musnad Ahmad, Ibn Abî Hâtim, Ibn Jarîr, At-Tirmidhî, Al-Bukhârî dans **At-Târîkh**, Ibn Al-Mundhir, Al-Hâkim, Al-Baïhaqi). At-Tirmidhî a rapporté ce même hadith mais pas avec autant de référence que Abul Aliya, le hadith de celui-ci est considéré plus authentique.
3. Jâbir Ibn Abdullah a rapporté qu'un bédouin (d'après d'autres traditions) a dit au prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui : " Parles nous de l'ascendance de ton seigneur. ", Sur ce Allâh exalté soit-il a fait descendre la sourate.(Abû Ya`la, Ibn Jabîr, Ibn Al-Mundhir, At-Tabarânî dans **Al-Awsat**, Al-Baïhaqî, Abû Nu`aïm dans **Al-Hilyah**).
4. `Ikrimah a rapporté qu'Ibn `Abbâs a dit qu'un groupe de juifs, parmi eux Ka`b Ibn Ashraf, Huyayy Ibn Akhtab et d'autres, est venu trouver le prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, pour lui dire : " Ô Mohamed, parle nous des attributs de ton seigneur qui t'a envoyé en tant que prophète ". Sur ce Allâh a fait descendre la sourate (Ibn Abî Hâtim, Ibn Adi, Baihaqi dans **Al-Asmâ wa As-Sifât**).

   Quelques autres hadiths cités par Ibn Taimiyyah dans son commentaire sur Sourate Al-Ikhlâs :

5. Anas a rapporté que quelques Juifs de Khaïbar sont venus devant le Prophète paix et bénédictions de Dieu sur lui et ont dit : " O Abu'l-Qâsim, Allâh a créé les anges de lumière, Adam d'argile , Iblis du feu, le ciel de fumée, et le monde de la mousse d'eau. parle-nous Maintenant au sujet de ton Seigneur (de ce dont est-il fait)". Le Prophète paix et bénédictions de Dieu sur lui n'a pas répondu. Alors Gabriel est venu et a dit : " O Muhammad, dis : Huwa Allâhu Ahad (Il est Allâh, Unique)".
6. `Âmir Ibn At-Tufaïl a dit au Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui : " O Muhammad, pour qui nous appelles-tu ? " Le Prophète SAW a répondu : " Pour Allâh ". Amir a dit : " Alors, dis-nous de quoi il est fait, d'or, d'argent, ou de fer " ? Sur ce, cette sourate a été révélée.

7. Dahhak, Qatâdah et Muqâtil ont rapporté que quelques rabbins Juifs sont venus devant le Prophète paix et bénédictions de Dieu sur lui, et ont dit : " O Muhammad, dis-nous qui est votre Seigneur, afin que nous puissions croire en toi. Allâh dans le Torah a fait descendre Sa Description. De grâce, dis-nous de ce dont il est fait, de quel sexe il est… est-il fait d'or, de cuivre ou d'argent ? Mange t-il ? boit-il ? dis-nous aussi de qui a t-il hérité le monde et qui va l'hériter ? ". Sur ce Allâh a fait descendre la sourate.
8. Ibn Abbas a rapporté qu'une députation des Chrétiens de Najrân composée de sept prêtres est allée voir le Prophète paix et bénédictions de Dieu sur lui. Ils lui ont dit : " O Muhammad, dis-nous de quelle substance est fait ton seigneur ?". Le Prophète, qu'Allâh le salue et qu'Il le bénisse, a répondu : " Mon Seigneur n'est pas fait de substance : Il est unique et exalté au-dessus de tout ". Sur cet Allâh a fait descendre cette sourate.

Ces hadiths montrent que différentes personnes à différentes occasions sont venues questionner le Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, à propos de l'essence et de la nature d'Allâh à Qui il appelait les gens, et à chaque occasion le Prophète, qu'Allâh le salue et qu'Il le bénisse, récitait sous le commandement d'Allâh cette sourate pour répondre à ces questions. C'est cette question que les païens de Quraysh ont posé en premier lieu à la Mecque et c'est en réponse à cette question qu'Allâh Exalté soit-Il a fait descendre cette sourate. Parfois c'était les chrétiens de Médine ou d'autres gens d'Arabie qui lui posaient ce genre de question, et à chaque fois le prophète paix et bénédictions de Dieu sur lui, sous l'inspiration divine, récitait cette sourate. Il est dit dans chaque hadith que la sourate a été révélé dans des occasions et des endroits différents, on n'en déduit pas pour autant que ces hadith sont contradictoires. Le fait est qu'à chaque fois, le prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, réponde avec un verset ou une sourate, inspiré par Allâh, à des questions particulières. Il était amené parfois à utiliser les mêmes versets, sous l'inspiration divine, pour répondre à des questions du même genre, mais à des moments différents. Les rapporteurs du hadith ont expliqué que les versets ont été révélés parfois en réponse à des questions posées au prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui, ce qui explique aussi la répétition des révélations à différentes périodes.

Ainsi, cette sourate est mecquoise. Au vu de son contenu, il s'agit d'une sourate qui fut révélée au début de la période mecquoise, à une époque où les versets traitant de l'Essence et les Attributs de Dieu, Exalté Soit-Il, n'avaient pas encore été révélés. Les gens qui entendaient l'appel à Dieu fait par le Prophète voulaient savoir comment était Son Seigneur qu'il adore et à qui il appelle. Une autre preuve encore que cette sourate est parmi les premières sourates mecquoises c'est que, à Mecque, lorsque Umayyah Ibn Khalaf, qui possédait notre maître Bilâl, l'a allongé sur le sable brûlant et mit une lourde pierre sur sa poitrine, Bilâl répétait en pleurant : " Ahad ! Ahad ! ". Ce mot [qui signifie : Il est Unique !] est pris de la sourate.

Thème et sujets abordés

L'analyse de ces hadiths nous amène à avoir une idée sur le concept religieux avec lequel le Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, a commencé à prêcher le Tawhid (Monothéisme Pur). En ce moment, les polythéistes adoraient des dieux en bois, en argent, en or et d'autres substances. Ces dieux avaient des formes, des allures et des corps. Ils descendaient les uns des autres, il n'y avait pas de déesse sans son mari et pas de dieu sans son épouse. Ils étaient érigés pour nourrir leurs partisans. Beaucoup de polythéistes pensaient que Dieu prenait une forme humaine, et qu'il y'avait même certains hommes qui descendaient des dieux.

Bien que les Chrétiens prétendent croire en un Dieu Unique, il n'en est pas moins que leur Dieu avait aussi au moins un fils et en plus du Père et du Fils, le Saint-Esprit avait aussi l'honneur d'être un associé dans la Divinité : au point qu'ils ont attribué à Dieu une mère et une belle-mère aussi.

Les Juifs ont eux aussi prétendu croire à en un seul Dieu, mais leur Dieu n'était pas aussi sans qualités physiques et matérielles, et autres caractéristiques humaines. Il serait apparu sous forme humaine lors d'une promenade, pour faire combat avec un de ses serviteurs et il avait pour fils Uzayr. Sans compter d'autres communautés, comme les zoroastriens qui adoraient le feu et les sabéens qui adoraient les étoiles.

Dans de telles conditions, quand le peuple a été invité à croire en Allâh, Celui Qui n'a aucun associé, il était inévitable que des questions traversent les esprits, sur la nature et l'essence de dieu, qui est-ce dieu en qui on devait croire aux dépens des autres divinités.

C'est un miracle du Coran qui, en quelques mots, a brièvement répondu à toutes les questions et a présenté un concept si clair sur la divinité d'Allâh qu'il a détruit tous les concepts polythéistes, sans laisser de place pour la moindre attribution de caractéristiques humaines à l'Essence Divine.

Importance et Mérite

C'est pourquoi le messager d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui, avait une grande estime pour cette sourate, et il a fait comprendre son importance aux musulmans pour qu'ils la récitent fréquemment et la répandent parmi les gens. Elle expose la doctrine fondamentale de l'islam (le Tawhid) en quatre courts versets qui peuvent être lus, récité et mémorisés facilement.

Dans un grand nombre de hadiths, on rapporte que le Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, à plusieurs occasions, a dit que cette sourate était l'équivalent du tiers du Coran. Plusieurs hadiths sur ce sujet ont été rapportés par Al-Bukhari, Abû Dâwûd, Muslim ; An-Nissâ'î, At-Tirmidhî, Ibn Mâjah, Musnad Ahmad, At-Tabarânî et d'autres encore, selon Abû Sa`îd AL-Khudri, Abû Hurayrah, Abû Ayyûb Al-Ansari, Abû Ad-Dardâ', Mu`âdh Ibn Jabal, Jâbir Ibn Abdullah, Ubayy Ibn Ka`b, Umm Kulthûm Bint `Uqbah Ibn Abï Mu`ait, Ibn `Umar, Ibn Mas`ûd, Qatâdah Ibn An-Nu`mân, Anas Ibn Mâlik, et Abû Masûd (Qu'Allâh soit satisfait d'eux).

Plusieurs commentateurs ont donné différentes explications sur ce qu'a dit le prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui, à propos de cette sourate. Mais à notre avis, c'est une simple définition montrant que la religion, présentée dans le coran, est basée sur trois doctrines : Le Tawhid, l'apostolat et l'Au-delà. Cette sourate nous apprend le Tawhid dépourvu de toute impureté. C'est pourquoi le prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, l'a considérée comme le tiers du saint coran.

Selon Aïsha, radiallâhu `anhâ, le Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, envoya un homme à la tête d'une expédition. Celui-ci, pendant le voyage, concluait la récitation dans chacune de ses prières avec " qoul huwa Allâhou Ahad " (Dis : Il est Allâh, Unique). A leur retour, les compagnons ont rapporté ce fait au prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui. Il leur a dit : " demandez-lui pourquoi il a fait cela ". Quand on a demandé à cet homme la raison pour laquelle il récitait cette sourate dans chacune de ses prières, il a répondu : " Dans cette sourate, sont révélés les Attributs d'Allâh, Le Miséricordieux, c'est pourquoi j'aime toujours la réciter. " Quand le prophète d'Allâh, paix et bénédictions de Dieu sur lui, a entendu cette réponse, il a dit aux compagnon : " informez-le qu'Allâh l'aime et l'estime grandement ".

Un hadith semblable a été rapporté par Al-Bukhari, selon Anas : Un homme parmi Al-Ansâr a mené les prières dans la mosquée de Quba. Il récitait à chaque rak`ah (génuflexion) une sourate en plus de sourate Al-Ikhlâs. Les gens s'y sont opposés en lui disant que cette sourate suffisait, qu'il devait ou bien la réciter isolément ou en récitait une autre. Il leur a répondu qu'il ne pouvait pas laisser cette sourate, et qu'il préférait renoncer à mener la prière s'il le fallait. Ils l'ont remplacé par quelqu'un d'autre pour la direction de la prière. Cette histoire a été rapportée au Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, qui demanda à l'homme : " qu'est-ce qui vous a empêché de céder aux souhaits de tes compagnons, et pourquoi récites-tu cette sourate à chaque rak`ah (génuflexion) ? L'homme a répondu : " j'ai beaucoup d'amour pour cette sourate ". Le Prophète, paix et bénédictions de Dieu sur lui, lui a dit : " Ton amour pour cette sourate t'a fait gagner l'entrée au paradis ".

Al-Mu`awwithatân (Les Deux Sourates Protectrices)

Bien que ces deux sourates du Coran soient des entités séparées et qu'elles soient écrites dans le Mushaf sous deux noms différents, elles sont cependant si profondément reliées l'une à l'autre et leur contenu se ressemble tant qu'on les désigne par un nom commun aux deux :*Mu`awwidhatayn* (les deux sourates dans lesquelles le refuge auprès d'Allâh est recherché). L'Imâm Al-Bayhaqî dans **Dalâ'il An-Nubuwwah** a écrit que ces deux sourates ont été révélées ensemble, c'est pourquoi le nom commun aux deux est *Mu`awwidhatayn*. Nous rédigeons la même introduction pour les deux, car elles discutent et traitent des mêmes thèmes et sujets. Néanmoins, elles seront expliquées et commentées séparément ci-dessous.

Période de révélation

Nos maîtres Al-Hasan Al-Basrî, `Ikrimah, `Atâ' et Jâbir Ibn Zayd disent que ces sourates sont Mecquoises. Une tradition de notre maître `Abdullah Ibn `Abbas soutient aussi ce point de vue. Pourtant, selon une autre de ses traditions, elles sont Médinoises et ce point de vue est également celui de nos maîtres `Abdullâh Ibn Az-Zubayr et Qatâdah. L'une des traditions qui renforcent ce second point de vue est lehadith rapporté par Muslim, At-Tirmidhî, An-Nasâ'î et l'Imâm Ahmad Ibn Hanbal selon notre maître `Uqbah Ibn `Âmir. Il dit que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) lui dit un jour : "Sais-tu quel genre de versets m'ont été révélés ce soir ? -ces versets incomparables sont "*Qul a`ûdhu birabb il-falaq*" (Je cherche refuge auprès du seigneur du aurore) et "*Qul a`udhu birabb in-nâs*" (Je cherche refuge auprès du Seigneur des hommes)."

Ce Hadith sert d'argument pour soutenir que ces sourates sont Médinoises car notre maître `Uqbah Ibn `Âmir a embrassé l'islam à Médine après l'Hégire, comme relaté par Abû Dâwûd et An-Nasâ'î selon le témoignage de `Uqbah lui-même. D'autres traditions qui renforcent ce point de vue sont celles relatées par Ibn Sa`d, le revivificateur de la sunnah l'Imâm Al-Baghawî, l'Imam An-Nasafî, l'Imâm Al-Bayhaqî, Al-Hâfidh Ibn Hajar, Al-Hâfidh Badruddîn Al-`Aynî, `Abd Ibn Humayd et d'autres disant que ces sourates ont été révélées quand les Juifs avaient lancé un sort contre le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) à Médine et qu'il en était tombé malade. Ibn Sa'd a rapporté sous l'autorité d'Al-Wâqidî que ceci est arrivé en l'an 7 après l'hégire. Sur cette base, Sufyân Ibn `Uyaynah déclare que ces sourates sont médinoises.

Mais comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de sourate Al-Ikhlâs, quand il est dit d'une certaine sourate ou d'un certain verset qu'elle ou il a été révélé(e) à telle ou telle occasion, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle ou il ait été révélé(e) pour la première fois à cette occasion. Il arrivait parfois qu'une sourate ou un verset ait déjà été révélé(e), puis à l'occasion d'une situation ou d'un incident particulier, l'attention du Saint Prophète était attirée vers elle par Allâh pour une deuxième ou une troisième fois et ainsi de suite. A notre avis, c'est également le cas avec les*Mu`awwidhatayn*.

Le thème des ces sourates montre explicitement qu'elles ont été révélées à la Mecque pour la première fois quand l'opposition contre le Saint Prophète y était devenue très intense. Plus tard, à Médine, quand des vagues d'opposition ont été provoquées par les hypocrites, Juifs et polythéistes, le Saint Prophète a reçu l'instruction de réciter ces mêmes sourates, comme mentionné dans la tradition d'après notre maître `Uqbah Ibn `Âmir citée précédemment. Puis, quand la sorcellerie a été employée contre lui, et que sa maladie est devenue intense, Gabriel est venu et l'a informé de l'ordre d'Allâh de réciter ces sourates. Ainsi, à notre avis, le point de vue soutenu par les commentateurs qui décrivent ces sourates comme Mecquoises est plus fiable. Ne les considérer que comme exclusivement liées à l'incident de la magie est difficile, car cet incident n'est relié qu'à un verset (verset 113:4), les versets restant de sourate Al-Falaq (Le aurore) et l'ensemble de sourate An-Nâs (Les Hommes) n'ont rien à voir directement avec cet incident.

Thème et sujets abordés

Les circonstances dans lesquelles ces sourates ont été révélées à la Mecque sont les suivantes. Lorsque le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) a commencé à prêcher le message de l'Islam, c'était comme s'il avait provoqué toutes les classes des gens autour de lui. Au fur et à mesure que son message se répandait l'opposition des mécréants de Quraysh devenait de plus en plus forte. Tant qu'ils avaient l'espoir de pouvoir l'empêcher de prêcher son message par la tentation ou par la conclusion d'un marché avec lui, leur hostilité n'était pas très active. Mais une fois que le Saint Prophète les avait déçu, car il se refusait à tout compromis avec eux en matière de foi et, que dans sourate Al-Kâfirûn, il leur est clairement dit : "Je n'adore pas ce que vous adorez et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore, à vous votre religion, et à moi la mienne", l'hostilité a atteint ses limites extrêmes.

Plus particulièrement, les familles dont des membres (hommes ou femmes, garçons ou filles) avaient accepté l'Islam, brûlaient d'une rage intérieure contre le Saint Prophète. Ils l'insultaient, tenaient des réunions secrètes pour le tuer en silence dans l'obscurité de la nuit pour que les Banû Hâshim ne puissent découvrir le meurtrier et se venger. Ils employaient la magie et les sorts contre lui pour causer sa mort, ou le faire tomber malade ou le rendre fou. Des démons parmi les hommes et les jinn se répandaient partout pour insuffler quelque malveillance dans les cœurs contre lui et contre le Coran qu'il avait apporté afin de semer le doute à son égard et détourner les gens de lui.

Beaucoup de personnes brûlaient de jalousie à son égard, car ils ne pouvaient tolérer qu'un homme d'une autre famille ou d'un autre clan que le leur prenne de l'importance et leur vole la vedette. Par exemple, Abû Jahl a expliqué lui-même la raison pour laquelle il dépassait toutes les limites dans son hostilité envers lui : "Nous et les Banû `Abd Manâf (auquel appartenait le Prophète) étions rivaux : ils nourrissaient certains, nous en nourrissions d'autres ; ils fournissaient des moyens de transport aux gens, nous faisions aussi la même chose ; ils faisaient des dons, nous faisions des dons aussi, et ainsi de suite jusqu'au moment où nous sommes devenus égaux en honneur et en noblesse, ils ont alors déclaré avoir un prophète inspiré par le Ciel. Comment pourrions-nous les concurrencer dans ce domaine ? Par Dieu, nous ne le reconnaîtrons jamais, ni n'attesterons notre foi en lui." (**Sîrat Ibn Hishâm**, volume I, pp. 337-338).

Telle était la situation quand le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) a reçu l’ordre de dire aux gens : "Je cherche refuge auprès du Seigneur de l’aurore, contre le mal de tout ce qu’Il a créé, contre le mal de la nuit tombée, contre le mal des magiciens, hommes et femmes, et contre le mal de l’envieux", et de leur dire : " Je cherche refuge auprès du Seigneur des hommes, le Roi des hommes, et le Dieu des hommes, contre le mal de celui qui égare par ses mauvais conseils, contre celui qui inspire le mal dans le cœur des hommes, qu’il soit un jinn ou un humain." Ceci est similaire à ce que le Prophète Moïse a été amené à dire quand Pharaon a annoncé devant toute sa cour son intention de le tuer : "Je cherche refuge auprès de mon Seigneur et de votre Seigneur contre tout arrogant qui ne croit pas au Jour du Jugement la Résurrection." (Ghâfir:27). Et : "Je prends refuge auprès de mon Seigneur et votre Seigneur de crainte que vous ne m’accabliez." (Ad-Dukhân:20).

A ces deux occasions, ces illustres Prophètes d’Allâh étaient confrontés à des ennemis bien équipés, plein de ressources et de pouvoir. A ces deux occasions, ils ont soutenu fermement leur message de Vérité contre leurs puissants ennemis, alors qu’ils n’avaient pas de pouvoir matériel avec lequel ils pouvaient les combattre. A ces deux occasions, ils n’ont tenu aucun compte des menaces, des plans périlleux et des machinations hostiles de l’ennemi, disant : "Nous prenons refuge auprès du Seigneur de l’univers contre vous". Évidemment, une telle fermeté et une telle ténacité ne peut être montrée que par celui qui a la conviction que le pouvoir de son Seigneur est le pouvoir suprême, que toutes les puissances du monde sont insignifiantes contre Lui, et que nul ne peut causer de mal à celui qui a pris refuge auprès de Lui. Seule une telle personne peut dire : "Je ne cesserai pas de prêcher la vérité. Peu m’importe ce que vous pouvez dire ou faire, car j’ai pris refuge auprès de mon Seigneur et votre Seigneur et Seigneur de tout l’univers".

Les Mu`awwithatayn font-elles partie du Coran ou non ?

La discussion ci-dessus suffit pour comprendre pleinement le thème et le contenu de ces deux sourates, mais puisque trois points dans les livres de Hadith et de tafsîr concernant ces sourates ont été discutés, et qu’ils peuvent semer le doute dans les esprits, il est également nécessaire de les clarifier ici.

Premièrement est-il absolument établi que ces deux sourates sont des sourates coraniques ou y-a-t-il un doute à ce sujet ? Cette question s’est posée car dans les traditions relatées d’après d’illustres compagnons tels que notre maître `Abdullâh Ibn Mas`ud, il a été dit qu’il ne considérait pas que ces deux sourates faisaient partie du Coran et ne les avait pas inscrites dans sa copie du Mushaf. L’Imam Ahmad, Al-Bazzâr, At-Tabarânî, Ibn Mardaweih, Abû Ya`lâ, `Abdullah Ibn Ahmad Ibn Hanbal, Humaydi, Abû Nu`aym, Ibn Hibbân et d’autres savants des traditions ont rapporté ceci d’après notre maître `Abdullâh Ibn Mas`ûd avec d’autres chaînes de transmissions et essentiellement d’autorité reconnue. D’après ces traditions, non seulement a-t-il exclu ces sourates du Mushaf mais on a aussi rapporté qu’il disait : "Ne mélangez pas avec le Coran ce qui n’en fait pas partie. Ces deux sourates ne sont pas incluses dans le Coran. Ce n’est qu’un ordre donné au Saint Prophète (que la paix soit sur lui) de chercher refuge auprès de Dieu". Dans certaines traditions, on ajoute qu’il ne récitait pas ces deux sourates pendant la Prière.

Se basant sur ces traditions, les ennemis de l’Islam ont eu l’occasion de semer le doute sur le Coran, disant que ce livre - à Dieu ne plaise - n’est pas exempt de corruption. Car si, selon un compagnon du rang de `Abdullah Ibn Mas`ud, ces deux sourates étaient un ajout au Coran, d’autres ajouts et soustractions auraient aussi pu avoir lieu. Pour laver le Coran de ces accusations, le Juge Abû Bakr Al-

Bâqilâni, le Juge `Iyâd et d'autres étaient d'avis qu'Ibn Mas`ud ne niait en fait pas que les Mu'awwidhatayn soient coraniques mais refusaient simplement de les inscrire dans le *Mushaf* car, selon lui, seul ce que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) avait autorisé d'inscrire pouvait être inscrit dans le Mushaf, et Ibn Mas`ud n'avait pas reçu l'information que le Saint Prophète l'avait permis. Mais cet avis n'est pas correct [1], car selon des preuves reconnues, il est confirmé que Ibn Mas`ûd (qu'Allâh soit satisfait de lui) a nié qu'il s'agissait de sourates du Coran. D'autres érudits, par exemple, l'Imâm An-Nawawî, l'Imâm Ibn Hazm et l'Imâm Fakhruddîn Ar-Râzî, considèrent comme un pur mensonge et une tromperie les récits selon lesquels Ibn Mas'ud aurait déclaré une telle chose. Mais rejeter des faits historiques sans preuves solides est non scientifique.

Alors la question est : comment réfuter correctement l'accusation faite à l'encontre du Coran du fait de ces traditions d'Ibn Mas'ud ? Cette question a plusieurs réponses que nous allons apporter à la suite :

1. Al-Hâfidh Al-Bazzâr, après avoir relaté ces traditions d'Ibn Mas`ûd dans son **Musnad**, a écrit que ce dernier était le seul de cet avis, aucun autre Compagnon n'avait ce point de vue.
2. Les copies du Coran que le troisième Calife, notre maître `Uthmân (qu'Allâh soit satisfait de lui), a fait compiler en consensus avec les Compagnons et qu'il a fait envoyer du Califat Islamique officiellement vers les centres du monde de l'Islam contenaient ces deux sourates.
3. Le Mushaf qui, depuis le temps sacré du Saint Prophète (que la paix soit sur lui) jusqu'à nos jours, a le sceau du consensus du monde Islamique entier, contient ces deux sourates. L'opinion isolée de `Abdullâh Ibn Mas`ûd, malgré son rang, ne fait pas le poids face à ce grand consensus.
4. Il est confirmé par un hadith fiable du Saint Prophète (que la paix soit sur lui) que, non seulement il récitait ces sourates dans la Prière lui-même, mais incitait les autres à les réciter, et les enseignait aux gens en tant que sourates du Coran. Voyez par exemple les hadiths suivants :

   Nous avons cité selon Muslim, Ahmad, At-Tirmidhi et An-Nasâ'î, la tradition de notre maître `Uqbah Ibn `Âmir selon laquelle le Saint Prophète lui avait dit à propos de sourate Al-Falaq et de sourate An-Nâs, que ces versets lui avaient été révélés cette nuit-là. Une tradition d'An-Nasâ'î d'après `Uqbah Ibn `Âmir dit que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) récitait ces deux sourates durant la Prière du matin. L'Imam Ahmad rapporte d'autorité reconnue dans son **Musnad** la tradition d'un Compagnon selon laquelle le Saint Prophète lui disait, "Quand tu fais la Prière, récite ces deux sourates". Dans Musnad Ahmad, Abû Dâwûd et An-Nasâ'î cette tradition de `Uqbah Ibn `Âmir est relatée : "Le Saint Prophète lui dit : " Ne voudrais-tu pas que je t'enseigne deux sourates qui sont parmi les meilleurs sourates que les gens récitent ? " Il dit : "Enseigne les moi, O messager d'Allâh. " Alors, le Saint Prophète lui a enseigné les *Mu`awwidhatayn*. Puis la Prière a commencé et le Saint Prophète y a encore récité ces deux sourates. Après la Prière, le Saint Prophète est passé près de lui et lui a demandé : "Ô `Uqbah, comment l'as-tu trouvé ?" Puis, il lui a recommandé : "Quand tu te couches et quand tu te lèves, récite ces deux sourates." ".

   Dans Musnad Ahmad, Abû Dâwûd, At-Tirmidhî et An-Nasâ'î, il y a une tradition de `Uqbah Ibn `Âmir, disant que le Saint Prophète l'exhortait à réciter les Mu'awwidhât (c'est à dire Qul Huwa Allâhu ahad et les Mu'awwidhatayn) après chaque Prière. An-Nasâ'î, Ibn Mardaweih et Al-Hâkim ont aussi rapporté cette tradition d'après `Uqbah Ibn `Âmir : "Une fois, le Saint Prophète était sur une monture et je marchais auprès de lui avec ma main placée sur son pied sacré. Je dis : "Aie l'obligeance de m'apprendre sourate Hûd ou sourate Yûsuf. " Il me répondit : "Aux yeux d'Allâh, il n'y a rien de plus bénéfique pour le serviteur que 'Qul a`ûdhu birabb il-falaq'."

Une tradition de `Abdullâh Ibn `Ubayd Al-Juhanî a été rapportée par An-Nasâ'î, Al-Bayhaqî et Ibn Sa`d, disant que le Saint Prophète lui dit : "Ibn `Ubayd, ne devrais-je pas te dire quels sont les meilleurs moyens par lesquels ceux qui cherchent refuge ont cherché refuge auprès d'Allâh ? " Je dis : "Instruis-moi, Ô Messager d'Allâh. " Il répondit : "Qul a`ûdhu birabb il-falaq" et "Qul a`ûdhu birabb in-nâs" - ces deux sourates". Ibn Mardaweih h a rapporté d'après la Mère des Croyants, Umm Salamah : "Les deux sourates préférées d'Allâh sont "Qul a`ûdhu birabb il-falaq" et "Qul a`ûdhu birabb in-nâs." "

Maintenant la question suivante se pose : qu'est ce qui est à l'origine de la méprise de notre maître `Abdullâh Ibn Mas`ûd quant à la coranicité de ces deux sourates ? Nous obtenons la réponse en confrontant deux traditions : premièrement, notre maître `Abdullâh Ibn Mas`ud affirmant que ce n'était qu'une injonction donnée au Saint Prophète enseignant comment chercher refuge auprès d'Allâh ; deuxièmement, la tradition relatée par l'Imâm Al-Bukhârî dans son **Sahîh**, par l'Imâm Ahmad dans son **Musnad**, par Al-Hâfidh Abû Bakr Al-Humaydî dans son **Musnad**, Abû Nu`aym dans **Al-Mustakhraj** et par An-Nasai dans ses **Sunan**, avec différentes chaînes de transmission, selon Zirr Ibn Hubaysh, avec une légère variation dans les termes d'après Ubayy Ibn Ka`b, qui avait une place particulière parmi les Compagnons du fait de sa connaissance du Coran. Zirr Ibn Hubaysh déclare : " Je dis à Ubayy : Ton frère, `Abdullâh Ibn Mas`ûd, dit ces choses. qu'en penses-tu ? " Il répondit : "J'ai posé la question au Saint Prophète (que la paix soit sur lui). Il m'a dit : " On m'a dit de dire 'qul', alors j'ai dit 'qul'. " Donc, nous aussi nous devons dire la même chose que le Saint Prophète." ". Dans cette tradition rapportée par l'Imâm Ahmad, les mots de Ubayy sont : "J'atteste que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) m'a dit que Gabriel (la paix soit sur lui) lui a dit de dire "Qul a`ûdhu birabb il-falaq" alors il l'a récitée à l'identique, puis Gabriel lui a demandé de dire : "Qul a`ûdhu birabb in-nâs", alors il l'a récitée également. Par conséquent, nous aussi nous disons comme le Saint Prophète a dit".

L'étude de ces deux traditions montre que le mot qul (dit) dans ces deux sourates a causé la méprise de `Abdullah Ibn Mas`ûd selon laquelle le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) avait reçut l'ordre de dire : "A`ûdhu birabb il-falaq" et "A'udhu birabb in-nâs". Mais il n'a pas ressenti le besoin d'interroger le Saint Prophète à ce sujet. Dans l'esprit de Ubbay Ibn Ka`b, la question s'est posée et il a interrogé le Saint Prophète. Le Saint Prophète a répondu : "Etant donné que Gabriel (la paix soit sur lui) a dit qul, alors je dis moi aussi qul."

Autrement dit, si quelqu'un reçoit un ordre et qu'on lui demande : "Dis, je cherche refuge", il ne va pas répéter l'ordre et dire : "Dis, je cherche refuge", mais plutôt omettre l'injonction "dis" et dire directement : "Je cherche refuge". En revanche, si le messager d'un officier supérieur transmet à quelqu'un le message dans ces mots : "Dis, je cherche refuge", et que cet ordre lui est donné non seulement pour sa propre personne mais également pour être transmis aux autres, il transmettra aux gens les mots du message verbatim et n'aura pas l'autorisation d'omettre une quelconque partie du texte du message.

Ainsi, le fait que ces deux sourates commencent avec le mot "qul" (dis) est une preuve claire qu'il s'agit d'une Parole Divine, que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) devait transmettre verbatim. Ce n'était pas seulement un ordre à son adresse pour sa seule personne. Hormis ces deux sourates, il y a 330 autres versets du Coran qui commencent par le mot qul (dit). La présence de qul dans tous ces versets est une preuve que c'est Parole Divine, que le Saint Prophète devait transmettre verbatim. Dans le cas contraire, si qul avait partout signifié un ordre, le Saint Prophète l'aurait omis et n'aurait

dit que ce qu'il avait reçu l'ordre de dire, et il n'aurait pas été consigné dans le Coran, il se serait contenté au contraire de dire ce qu'il avait reçu l'ordre de dire.

A la lumière de ceci, on peut pleinement réaliser combien il est déraisonnable de considérer les Compagnons comme infaillibles et de clamer qu'un Compagnon est diffamé dès qu'on entend décrire un de ses faits ou un de ses dires comme étant une erreur. Ici, on peut clairement voir quelle bévue un Compagnon aussi illustre que `Abdullah Ibn Mas`ûd a pu commettre à propos de deux sourates du Coran. Si une telle erreur pouvait être commise par un éminent Compagnon comme lui, d'autres pourraient également avoir commis une erreur. On peut étudier cela de manière scientifique et reconnaître comme étant erreur une chose faite ou dite par un Compagnon et dont l'erreur est prouvée. Mais mauvaise serait la personne, qui allant plus loin que de désigner cette erreur commencerait à blâmer et à trouver des défauts aux Compagnons du Saint Prophète d'Allâh. En ce qui concerne les Mu'awwidhatayn, les commentateurs et spécialistes des narrations ont décrit l'opinion de Ibn Mas`ûd comme étant fausse, mais personne n'a osé dire qu'en refusant ces deux sourates du Coran, il était devenu, Dieu nous en garde, un mécréant. [1]

Le Saint Prophète a-t-il été affecté par la sorcellerie ?

Le deuxième problème se posant au sujet de ces deux sourates est que, selon les traditions, de la magie a été pratiquée à l'encontre du Saint Prophète, et qu'il en est tombé malade, et que Gabriel (paix sur lui) lui a donné l'instruction de réciter ces deux sourates pour rompre le charme. Beaucoup de rationalistes des temps anciens et modernes ont émis des doutes à ce sujet. Ils disent que si ces traditions sont acceptées, toute la Shari'ah est mise en doute. Car si le Prophète a pu être ensorcelé, et selon ces traditions il l'a été, on ne peut pas savoir ce que les ennemis du Prophète auraient pu l'amener à dire et faire sous l'influence de la magie ; ni ce qui, dans ses enseignements, est de nature Divine et ce qui est le résultat de la Magie. Ils disent en outre que si l'on accepte cela comme vrai, il se peut très bien que le Prophète ait été amené à prêcher son message prophétique par la magie et qu'il ait cru par erreur qu'un ange était venu à lui. Ils ajoutent encore que ces traditions entrent en conflit avec le Coran. Le Coran mentionne les accusations des mécréants qui disaient que le Prophète était ensorcelé (Bani Isra'il:47), mais ces traditions confirment que le Prophète l'accusation selon laquelle le Prophète a subi un sort et a été ensorcelé.

Pour bien étudier la question, il faut d'abord déterminer s'il est établi par des preuves historiques authentiques que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) a effectivement été affecté par la magie, et si c'est le cas, de quelle façon et jusqu'à quel point. Alors il faudra voir si les objections faites contre ce qui est historiquement établi s'y appliquent ou non.

Les premiers lettrés Musulmans étaient très honnêtes et droits, ils n'essayaient pas de modifier l'histoire ou de concilier les faits avec leurs propres idées, concepts ou suppositions. Ils transmettaient intact aux générations suivantes ce qui était confirmé historiquement, et ne se préoccupaient pas de comment le matériel qu'ils fournissaient pourrait être utilisé par ceux qui veulent tirer des conclusions perverses des faits. Si une chose est confirmée par des moyens historiques authentiques, une personne honnête d'esprit ne peut pas nier l'histoire sous prétexte que si il l'acceptait cela conduirait à des conclusions viles selon son opinion. Il ne peut pas non plus, par conjecture ou spéculation, rajouter des éléments ou déformer ce qui est historiquement établi. Au contraire, il doit accepter l'histoire et voir ce qu'elle prouve et ce qu'elle ne prouve pas.

Du point de vue historique, l'incident du Saint Prophète étant affecté par la magie est absolument confirmé, et s'il peut être réfuté par critique scientifique, alors aucun événement historique de ce monde ne peut être prouvé de manière correcte et véritable. Il a été rapporté par Bukhari, Muslim, Nasai, Ibn Majah, Imam Ahmad, Abdur Razzaq, Humaidi, Baihaqi, Tabarani, Ibn Sad, Ibn Mardayah, Ibn Abi Shaibah, Hakim, Abd Ibn Humaid et d'autres traditionalistes sous l'autorité de Hadrat Aishah, Hadrat Zaid Ibn Arqam et Hadrat Abdullah Ibn Abbas, à travers tant de voies différentes que la falsification est hors de question. Bien que chaque tradition elle-même soit un rapport isolé (khabar wahid), nous le présentons ci-dessous comme un événement connecté à partir des détails fournis par les traditions.

Après le traité de paix de Hudaïbiyah quand le Saint Prophète est retourné à Médine, une délégation de Juifs de Khaïbar vint visiter Médine en Muharram, en l'an 7 après l'Hégire et rencontrèrent un célèbre magicien, Labîd Ibn Asam, qui appartenait à la tribu Ansar de Bani Zurayq. Ils lui dirent : "Tu sais comment Muhammad (que la paix et la bénédiction d'Allâh soient sur lui) nous a traité. Nous avons tenté de l'ensorceler mais n'y sommes pas parvenu. Nous venons à toi car tu es un meilleur magicien. Voici trois pièces d'or, accepte-les et jette un sort puissant sur Muhammad". En ces temps, le Saint Prophète avait un garçon Juif comme serviteur. Grâce à lui, ils obtinrent un morceau du peigne du Saint Prophète avec quelques cheveux. La magie fut pratiquée sur ces cheveux et sur la dent du peigne. Selon certaines traditions, la magie fut pratiquée par Labîd Ibn Asam lui-même, selon d'autres ses sœurs étaient plus douées que lui, et il les fit jeter le sort. Quoi qu'il en soit, Labîd plaça le sort dans le bractée d'un dattier mâle et le cacha sous une pierre au fond de Dharwan ou Dhi Arwan, le puits de Bani Zurayq. Le sort pris tout une année pour faire effet sur le Saint Prophète (que la paix soit sur lui).

Dans la deuxième moitié de l'année le Saint Prophète commença à se sentir mal. Les 40 derniers jours furent difficiles pour lui et parmi eux les 3 derniers encore pires. Mais l'effet le plus important était qu'il se dissipait de l'intérieur. Il croyait avoir fait une chose, alors qu'en fait il ne l'avait pas faite : il croyait avoir rendu visite à ses femmes alors qu'il ne l'avait pas fait ; et parfois il pensait avoir vu quelque chose alors qu'il n'avait rien vu. Tous ses effets étaient confinés à sa propre personne, les autres gens ne se rendaient pas compte de l'état dans lequel il était. En tant que Prophète, aucun changement n'avait lieu dans l'exercice de son devoir. Il n'y a aucune tradition disant qu'il aurait pu oublier des versets du Coran à cette époque, ou se tromper en en récitant un, ou qu'un changement ait eu lieu dans les assemblées et dans ses consultations ou ses sermons, ou qu'il ait présenté un discours comme un Révélation alors qu'il ne lui aurait pas été révélé, ou qu'il aurait manqué une prière en croyant l'avoir faite. Dieu nous préserve, si une telle chose était arrivée, cela aurait causér une clameur et toute l'Arabie aurait su qu'un magicien avait dépassé en puissance celui qu'aucun pouvoir n'avait pu dépasser en puissance.

Mais la position de Prophète du Saint Prophète n'en a pas du tout été affectée. Il en était perturbé seulement dans sa vie personnelle. Finalement, un jour qu'il était dans la maison de la Mère des Croyants Aïshah, il pria Allâh de lui redonner pleine santé. A ce moment là, il s'endormit ou s'assoupit et dit au réveil à la Mère des Croyants, Aïshah : "Mon Seigneur m'a dit ce que je Lui avais demandé". La Mère des Croyants, Aïshah, demanda ce que c'était. Il répondit :"Deux hommes (c'est à dire deux anges à aspect humain) vinrent à moi. Un s'est assis près de ma tête et l'autre près de mes pieds. Le premier a demandé : que lui est-il arrivé ? L'autre a répondu : de la magie a été employée contre lui. Le premier a demandé : qui l'a employée ? Il a répondu : Labîd Ibn Asam. Il a demandé : dans quoi est-elle contenue ? Il a répondu : dans un peigne et des cheveux couverts de la bractée d'un dattier mâle. Il a demandé : où est-il ? Il a répondu : sous une pierre au fond de Dhi Arwan (ou

Dharwan), le puits de Bani Zurayq. Il a demandé : que devrait être fait à ce sujet ? Il a répondu, le puits devrait être vidé et cela devrait être retiré de sous la pierre. Le Saint Prophète envoya alors notre maître `Alî, notre maître `Ammâr Ibn Yâsir et notre maître Zubaïr : ils étaient accompagnés par Jubaïr Ibn Iyâs Az-Zurqî (deux hommes de Bani Zurayq). Plus tard, le Saint Prophète arriva également au puits avec certains compagnons. L'eau fut retirée et on retrouva le spathe. Là, ils découvrirent à part le peigne et les cheveux une corde avec 11 nœuds et une figure de cire transpercée d'épingles. Gabriel (paix sur lui) vint et lui dit de réciter les Mu`awwidhatayn. Pendant qu'il récitait, verset après verset, un nœud se défaisait et une épingle sortait à chaque fois, jusqu'à ce que ce qu'au dernier mot, tous les nœuds soient défaits et toutes les épingles enlevées, et il était entièrement libéré du charme. Après cela, il appela Labîd et le questionna. Il avoua et le Saint Prophète le laissa partir, car il ne se vengeait jamais de quiconque lui avait fait du mal. Il refusa même d'en parler aux autres, disant qu'Allâh lui avait redonné la santé et que donc il ne voulait pas inciter les gens contre personne.

Ceci est l'histoire de la magie employée contre le Saint Prophète. Il n'y a rien dedans qui puisse aller entacher son exercice de Prophète. Si toutes sortes de blessures pouvaient lui être infligées, comme lors de la bataille de Uhud, s'il pouvait tomber de son cheval et se blesser comme confirmé par le Hadith, s'il pouvait être piqué par un scorpion comme le mentionnent certaines traditions et que rien de cela ne réfute la protection qu'Allâh lui avait promise dans sa capacité à être Prophète, il pouvait aussi tomber malade dans ses capacités personnelles sous l'emprise d'un charme magique. Qu'un prophète puisse être affecté par la magie est aussi confirmé par le Coran. Dans la sourate Al- A'raf il est dit que quand les magiciens de Pharaon furent confronter à Moise, ils ensorcelèrent les yeux de milliers de personnes qui s'étaient assemblées pour assister à la rencontre (v. 116). Dans la sourate TaHa il est dit que non seulement les gens ordinaires mais aussi le Prophète Moise eurent l'impression que les bâtons et les cordes qu'ils jetaient courraient vers eux comme autant de serpents, ce qui emplit le cœur de Moise d'effroi. Sur ce Allâh lui révéla : "N'ais crainte, tu sortiras victorieux. Jette ton bâton." (vv. 66-69).

Quant à l'objection que ceci confirmerait alors l'accusation des mécréants de la Mecque que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) était un homme ensorcelé, la réponse est que les mécréants ne le disaient pas ensorcelé dans le sens qu'il était tombé malade sous l'effet d'un charme magique jeté par quelqu'un, mais dans le sens qu'un magicien l'aurait, Dieu nous en préserve, rendu fou et lui aurait fait proclamer le message prophétique et raconter aux gens des histoires d'enfer et de paradis dans ce même état de folie. De toute évidence, cette objection ne s'applique pas ici, car l'histoire confirme que le charme magique n'avait affecté que la personne de Muhammad (que la paix soit sur lui) et pas l'état de Prophète de Muhammad (que la paix soit sur lui), qui n'était pas du tout affecté.

Dans ce domaine, il est intéressant de noter que ceux qui considèrent la magie comme une sorte de superstition fondent leur opinion sur le fait qu'on ne peut expliquer scientifiquement l'effet de la magie. Mais il y a de nombreuses choses en ce monde qu'on peut vivre et observer mais dont on ne peut expliquer scientifiquement comment elles arrivent. Si on ne peut pas apporter de telles explications, cela ne signifie pas qu'il faille refuser ces choses qu'on ne peut pas expliquer. La magie, en fait, est un phénomène psychologique qui peut affecter le corps à travers l'esprit, tout comme les choses physiques peuvent affecter l'esprit à travers le corps. La peur, par exemple, est un phénomène psychologique qui affecte le corps : les poils se dressent et le corps frissonne. La magie ne change, en fait, pas la réalité, mais sous son influence, l'esprit et les sens de l'homme ont le sentiment que la réalité a changé. Les bâtons et les cordes que les magiciens ont lancé vers le Prophète Moise, ne sont pas réellement devenus des serpents, mais les yeux de la multitude de personnes étaient à ce point mystifiés que tout le monde crut que c'étaient des serpents ; même les sens du Prophète Moise n'ont

pu résister à ce charme magique. De la même façon, dans la Al-Baqarah, verset 102, il est dit qu’à Babylone les gens avaient appris une magie de Hârût et Mârût leur permettant de séparer mari et femme. Ceci aussi était un phénomène psychologique. De toute évidence, si les gens ne la trouvait pas efficace par expérience, ils n’en seraient pas clients. Bien sûr, tout comme la balle du fusil, ou la bombe de l’avion, la magie ne peut avoir d’effet sans la permission d’Allâh, mais ce serait de l’obstination que de nier ce qui est observé par l’homme depuis des milliers d’années.

Récitation des charmes et des amulettes

Un troisième problème se pose en relation avec ces sourates : la récitation des charmes et les amulettes ont-ils une quelconque place en Islam, et ont-ils une quelconque efficacité. Cette question se pose car dans de nombreux hadîths il a été rapporté que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) au moment de se coucher chaque soir, surtout dans la maladie, avait pour habitude de réciter le Mu’awwidhatayn (ou selon d’autres rapports le Mu’awwidhat, soit Qul Huwa-Allâhu Ahad [s. 112] et le Mu’awwidhatayn) trois fois, souffler sur ses mains et ensuite frotter ses mains sur son corps de la tête aux pieds, aussi loin que ses mains pouvaient aller.

Durant sa dernière maladie, quand il n’était plus capable de le faire, la Mère des Croyants Aïshah récitait ces sourates elle-même ou sur son ordre soufflait sur ses mains afin de le bénir et les frottait sur son corps. Des traditions à ce sujet ont été rapportées par Al-Bukhari, Muslim, An-Nasâ’î, Ibn Mâjah, Abû Dâwûd et dans **Al-Muwatta’** de l’Imam Malik par des voies authentiques selon la Mère des Croyants Aishah elle-même- et nul ne peut être mieux informé qu’elle de la vie domestique du Saint Prophète.

De ce point de vue, on devrait d’abord comprendre son aspect religieux. Dans le Hadith une longue tradition est relatée selon notre maître Abdullah Ibn `Abbâs, à la fin de laquelle il est rapporté que le Saint Prophète a dit : "Les gens de ma Ummah qui entreront au paradis sans jugement seront ceux qui n’auront ni eu recours au traitement par le marquage, ni par enchantement, ni consulté de devins, mais ceux qui ont foi dans leur Seigneur." (Muslim). Selon une tradition rapportée selon Al-Mughîrah Ibn Shu`bah, le Saint Prophète a dit : "Celui qui s’est fait traiter par le marquage, ou par enchantement s’est éloigné de la confiance d’Allâh."(At-Tirmidhi).

Notre maître `Abdullah Ibn Mas`ûd a rapporté que le Saint Prophète désapprouvait dix choses dont une était la récitation de charmes et les amulettes, sauf s’il s’agit de réciter les Mu’awwidhatayn ou les Mu’awwidhat. (Abû Dawûd, Ahmad, An-Nasâ’î, IbnHibbân, Al-Hakim). Certains hadîths montrent aussi qu’au début, le Saint Prophète avait interdit à la fois la récitation de charme et les amulettes, mais qu’ensuite il les permit à la condition qu’ils ne comportent pas de polythéisme, il faut réciter et souffler au moyen des noms saints d’Allâh ou des mots du Coran. Les mots utilisés doivent être compréhensibles, on doit savoir qu’il n’y a pas de péché en eux, et on ne doit pas complètement se reposer sur la récitation de charmes mais sur la volonté d’Allâh de la rendre bénéfique."

Après l’explication de l’aspect religieux, voyons maintenant ce que le Hadith dit à ce sujet. At-Tabarânî dans **As-Saghîr** a rapporté une tradition sous l’autorité de notre maître `Alî, disant : "Une fois le Saint Prophète fut piqué par un scorpion durant la prière. Quand la prière fut fini, il dit : Dieu maudisse ce scorpion : il n’épargne personne, pas même celui qui prie. Il demanda ensuite de l’eau et du sel, et commença à frotter l’endroit où le scorpion avait piqué avec de l’eau salée en récitant Qul ya ayyuhal-kafirun, Qul Huwa Allûhû ahad, Qul a’udhu bi-Rabbil-falaq et Qul a`ûdhu bi-Rabb’In-Nâs." Ibn `Abbâs a aussi rapporté la tradition suivante : "Le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) avait

l'habitude de réciter cette invocation pour nos maîtres Al-Hasan et Al-Husaïn : U`idhukuma bi-kalimat Allâhit-tamati min kulli shaitan-in wa hammatin wa min kulli `aynin lâmmâh : "Je vous donne au refuge des mots parfaits d'Allâh, à l'abri de tout démon et de toutecréature mauvaise et de tout mauvais oeil." (Al-Bukhari, Ahmad, At-Tirmidhî, Ibn Mâjah).

Une tradition est rapportée par Muslim, ainsi que dans **Al-Muwatta'** [par l'Imâm Mâlik] et par At-Tabarani et Al-Hâkim à propos de `Uthmân Ibn Al-`Âs Ath-Thaqafî, avec une petite variation dans les termes, disant qu'il se plaint au Saint Prophète (que la paix soit sur lui), disant :"Depuis que je suis devenu Musulman, je ressens une douleur dans mon corps, qui me torture". Le Saint Prophète dit :"Mets ta main droite là où tu sens la douleur et récite Bismillah trois fois, et A`ûdhu billâhi wa qudratihi min sharri ma ajidu wa uhadhiru ("Je cherche refuge auprès d'Allâh et dans Son Pouvoir contre le mal que je trouve et que je crains") sept fois, et frotte ta main". Dans **Al-Muwatta'**, il y a l'addition : " `Uthmân Ibn Abî Al-`Âs dit : après ceci ma douleur disparut et j'appris la même formule à ceux de ma maison".

Musnad Ahmad et Tahawi contiennent cette tradition d'après Talq Ibn `Alî : "J 'ai été piqué par un scorpion en présence du Saint Prophète (que la paix soit sur lui). Le Saint Prophète récita quelque chose et souffla sur moi, et frotta sa main sur la zone atteinte."

Sahîh Muslim contient une tradition d'après Abû Sa`îd Al-Khudri, qui dit :" Une fois, quand le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) tomba malade, Gabriel vint et demanda : O Muhammad, es-tu malade ? Le Saint Prophète répondit par l'affirmative. Gabriel dit : "Je te souffle dessus au nom d'Allâh (pour te débarrasser) de toutes choses qui te gênent et du malin de chaque âme et du mauvais œil de tous les envieux. Qu'Allâh te redonne la Santé. Je te souffle dessus en Son nom".

Une tradition similaire est rapportée dans **Musnad** Ahmad selon `Ubâdah Ibn As-Sâmit, qui dit : "Le Saint Prophète ne se sentait pas bien. En allant le voir, je l'ai trouvé fort mal. Quand j'y suis retourné le soir, il se portait fort bien. Quand je lui ai demandé comment il s'était remis si vite, il dit : Gabriel est venu et a soufflé des mots sur moi. Alors il récita des mots similaires à ceux rapportés dans le Hadith ci-dessus. Une tradition similaire est relatée selon Aïshah aussi dans **Sahih Muslim** et**Musnad Ahmad**. L'Imam Ahmad dans son **Musnad** a rapporté cette tradition d'après Hafsah, la Mère des Croyants : " Un jour le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) vint me rendre visite à la maison et une femme, nommée Shifa, était assise avec moi. Elle avait pour habitude de souffler sur les gens pour les guérir des ampoules. Le Saint Prophète lui dit : Apprends aussi à Hafsah cette formule." L'Imam Ahmad, Abû Dawûd et An-Nasâ'î ont rapporté cette tradition d'après Shifa bint Abdullah elle-même, disant : "Le Saint Prophète m'a dit : tout comme tu as appris à Hafsah à lire et à écrire, apprends lui à souffler pour guérir les ampoules aussi."

Dans **Sahih Muslim** il y a une tradition d'après `Awf Ibn Malik al-Ashjal : "Nous avions pour habitude de souffler pour guérir des maladies. Nous avons demandé au Saint Prophète (que la paix soit sur lui) son opinion à ce sujet. Il dit :" Dites moi quels mots vous utilisez pour souffler sur les gens. Il n'y a pas de mal à souffler tant que ça ne fleure le polythéisme."

Muslim, Musnad Ahmad et Ibn Majah contiennent une tradition d'après Hadrat Jabir Ibn Abdullah, disant : "Le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) nous avait interdit de souffler pour guérir des maladies. Alors les gens du clan de `Amr Ibn Hazm vinrent et dire : nous avions une formule avec laquelle on soufflait sur les gens pour les guérir des piqûres de scorpions (ou des morsures de serpents). Mais vous nous avez interdit cette pratique. Alors ils récitèrent devant lui les mots qu'ils

utilisaient. Sur ce le Saint Prophète dit :" Je n'y vois aucun mal, aussi que celui qui peut faire du bien à son frère, lui fasse du bien".

Une autre tradition d'après Jabir Ibn Abdullah dans **Sahih Muslim** est : "La famille de Hamz avait une formule pour guérir les morsures de serpents et le Saint Prophète leur a permis de l'utiliser." Ceci est aussi supporté par la tradition d'après Aishah, qui est citée dans **Sahih Muslim**, **Musnad Ahmad**, et Ibn Majah : "Le Saint Prophète donna la permission à une famille des Ansar de souffler pour guérir du mal provoqué par la morsure des créatures venimeuses".

Des traditions ressemblant à celles-ci ont été rapportées d'après notre maître Anas par Ahmad, At-Tirmidhi, Muslim et Ibn Majah, disant que le Saint Prophète donna la permission de souffler pour guérir des morsures des créatures venimeuses, la maladie des ampoules et l'effet du mauvais oeil." Musnad Ahmad, At-Tirmidhi, Ibn Majah et Al-Hâkim ont rapporté cette tradition sous l'autorité de notre maître `Umaïr, esclave libéré de Abi al-Laham : " Dans les jours pré-islamiques, j'avais une formule avec laquelle je soufflais sur les gens. Je la récitais devant le Saint Prophète, alors il me dit d'en retirer tel et tel mots, et m'autorisa à en souffler le reste".

Dans **Al-Muwatta'**, notre maître Abû Bakr alla dans la maison de sa fille, la Mère des Croyants Aïshah, et la trouva malade, une femme Juive soufflait sur elle. Il lui dit alors : "Souffle sur elle au moyen du livre d'Allâh." Cela montre que si les gens du Livre utilisent le souffle au moyen des versets de la Torah et de l'évangile, c'est aussi permis.

Quant à savoir si souffler pour guérir des maladies est aussi efficace ou non, la réponse est que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) non seulement n'interdisait à personnes de recourir aux remèdes et aux traitements médicaux mais déclarait même qu'Allâh a crée un remède pour chaque maladie et encourageait ceux qui le suivaient à utiliser ces remèdes. Il donna même aux gens les remèdes pour certaines maladies, comme on peut le voir dans le Hadith cité dans **Kitab At-Tib** (Livre des Remèdes). Mais le remède ne peut être bénéfique et utile que par l'Ordre et la Permission d'Allâh, sinon si le remède et le traitement médical étaient bénéfiques dans tous les cas, personne ne mourrait dans les hôpitaux.

Si, à part les remèdes et traitements médicaux, la Parole et les noms d'Allâh sont aussi utilisés, ou qu'on se tourne vers Allâh et qu'on l'invoque au moyen de Sa Parole, de Ses Noms ou Attributs, quand aucune assistance médicale n'est disponible, ce ne serait pas contre la raison, sauf pour les matérialistes. Pourtant, il ne faut pas rejeter volontairement un remède ou un traitement quand il est disponible et n'avoir recours qu'aux qu'à la récitation de charmes ; on ne devrait pas non plus gagner sa vie en fabriquant des amulettes.

A cet égard, beaucoup de gens débattent sur une tradition d'après Abû Sa`îd Khudri rapportée dans Bukhari, Muslim, Tirmidhi, Musnad Ahmad, Abû Daud et Ibn Majah, et ceci est supporté aussi par une tradition rapportée par Al-Bukhari selon Ibn `Abbâs. Selon cette tradition, le Saint Prophète envoya quelques uns de ses Compagnons dont Abû Sa`îd Al-Khudri en expédition. Ils firent halte en chemin au camp d'une tribu Arabe et demandèrent l'hospitalité aux gens, mais on la leur refusa. A ce moment là le chef de la tribu se fit piquer par un scorpion et les gens vinrent aux voyageurs pour leur demander s'ils avaient un médicament ou une formule avec laquelle ils pourraient guérir leur chef. Abû Said dit : " Oui, nous avons cela, mais comme vous nous avez refusé l'hospitalité, nous ne le traiterons pas à moins que vous nous donniez quelque chose." Ils promirent de leur donner des chèvres (selon certaines traditions, 30 chèvres), et Abû Said alla réciter la sourate Al-Fatihah et frotter sa salive

sur l’endroit atteint. Le chef se sentit soulagé de l’effet du poison et les gens de la tribu leur donnèrent les chèvres promises. Mais les Compagnons se dirent : "Ne prenons pas les chèvres avant d’en avoir parlé au Saint prophète", car ils ne savaient pas s’il était permis de recevoir une rétribution pour ce qu’ils avaient faits. Ils vinrent donc auprès du Saint prophète et lui relatèrent ce qu’il s’était passé. Le Saint prophète sourit et leur dit : " Comment saviez-vous que la sourate Al-Fatihah pouvait aussi être utilisée pour guérir de tels maux ? Prenez les chèvres et allouez m’en aussi ma part".

Mais avant d’utiliser ce Hadith en tant que permission de prendre comme métier de délivrer des amulettes et réciter des charmes, il faut garder à l’esprit les conditions dans lesquelles Abû Sa`îd Al-Khudri y eut recours, et pour lesquelles le Saint Prophète non seulement déclara ceci permis mais dit aussi qu’on lui alloue une part afin qu’il n’y ait aucun doute dans l’esprit des Compagnons qu’une telle chose soit permise. Le contexte en Arabie à cette époque, comme maintenant, était que les camps sont situés à des centaines de miles les uns des autres. Il n’y avait pas d’hôtels ou de restaurants ou un voyageur pouvait acheter de la nourriture après quelques jours de voyage. Dans ces conditions il était considéré comme un devoir moral que, lorsqu’un voyageur atteignait un camp, les gens du camp lui offrent l’hospitalité. Un refus de leur part signifiait souvent la mort pour les voyageurs, et ceci était considéré comme très condamnable parmi les Arabes. C’est pourquoi le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) autorisa le geste de ses Compagnons. Comme les gens de la tribu leur avaient refusé l’hospitalité, ils refusèrent également de traiter leur chef, et n’acceptèrent de le traiter qu’à la condition qu’ils promettent de leur donner quelque chose en retour. Alors, lorsque l’un d’entre eux avec foi en Dieu récita la sourate Al-Fatihah sur leur chef et qu’il se rétablit, les gens donnèrent le paiement promis et le Saint Prophète permit que le paiement soit accepté comme licite et pur.

Dans **Sahîh Al-Bukhari**, la tradition rapportée selon `Abdullâh Ibn `Abbâs sur l’incident contient les mots suivants du Saint Prophète "Au lieu d’avoir agi différemment, mieux vaut que vous ayez récité le Livre d’Allâh et en ayez accepté le paiement". Il dit ceci pour imprimer dans les esprits le fait que la Parole d’Allâh est supérieure à tout enchantement pratique des arts secrets. De plus, le Message de la Parole que le Saint Prophète (que la paix soit sur lui) détenait d’Allâh fut aussi ainsi transmis à la tribu Arabe. Cet incident ne peut être utilisé comme un précédent pour les gens qui, dans les villes, pratiquent les arts secrets et en ont fait leur profession. Ce type de précédent n’existe pas dans la vie et la pratique du Saint prophète (que la paix soit sur lui), de ses Compagnons, de ceux qui les ont suivi ou des premiers Imams.

Relation entre la sourate Al-Fatihah et le Mu’awwidhatayn

La dernière chose à noter concernant les Mu`awwidhatayn est la relation entre le début et la fin du Coran. Bien que le Coran ne soit pas arrangé de manière chronologique, le Saint prophète (que la paix soit sur lui) arrangea dans l’ordre présent les versets et sourates révélés durant 23 ans à diverses occasions pour répondre aux besoins et aux situations, non par lui même, mais par l’Ordre d’Allâh Qui les lui révéla. Selon cet ordre, le Coran s’ouvre sur Al-Fatihah et se termine sur le Mu`awwidhatayn. Considérons-les tous les deux.

Au début, après avoir fait les louanges et glorifié Allâh, Qui est le Seigneur des mondes, Le miséricordieux par Essence et par Excellence, Roi du jour de la rétribution, le fidèle dit : " C’est Toi seul que j’adore et c’est de Toi que j’implore l’aide, et l’aide la plus urgente dont j’ai besoin est que Tu me guides sur le Droit Chemin." En réponse à cela, Allâh lui donne le Coran entier pour lui indiquer le droit Chemin, qui se termine ainsi : l’Homme prie vers Allâh, Qui est le Seigneur de l’Aurore, Seigneur des humains, Roi des humains en disant : "Je me mets sous Ta seule protection contre le mal de toutes les créatures et en particulier, contre le mal du démon qui souffle, qu’il appartienne aux jinns ou aux humains, car ce sont les plus grands obstacles à suivre le Droit Chemin". La relation entre le début et la fin ne peut rester cachée de quiconque a de la perspicacité et peut comprendre.